



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université de Metz
UFR Lettres

SAINT-AVOLD
aux XVIIIème et XIXème siècles
(1680/90 à 1870/90)

Croissance et stagnation d'une petite ville
des confins germaniques

TOME I

Thèse de doctorat présentée par
Denis SCHNEIDER

Jury :

H.W. Herrmann, professeur émérite à l'université de la Sarre, rapporteur,
J.P. Lehnert, professeur au centre universitaire de Luxembourg, rapporteur,
G. Michaux, maître de conférences à l'université de Metz,
A. Wahl, professeur à l'université de Metz, directeur de thèse.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE METZ



031 306555 6

Université de Metz
UFR Lettres

| | |
|--|------------|
| BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LETTRES · METZ · | |
| N° Inv. | 1998050L |
| Cote | L/Mz 98/11 |
| Loc. | MAGASIN |

SAINT-AVOLD

aux XVIIIème et XIXème siècles

(1680/90 à 1870/90)

Croissance et stagnation d'une petite ville
des confins germaniques

TOME I

Thèse de doctorat présentée par
Denis SCHNEIDER

Jury :

H.W. Herrmann, professeur émérite à l'université de la Sarre, rapporteur,
J.P. Lehnert, professeur au centre universitaire de Luxembourg, rapporteur,
G. Michaux, maître de conférences à l'université de Metz,
A. Wahl, professeur à l'université de Metz, directeur de thèse.

1998

Avant-propos, sources et bibliographie

1) Etat de la question, problématique

Il y a, notamment en France, deux types de courants historiographiques qui se sont intéressés aux villes, à leur histoire et particulièrement pour ce qui nous concerne, aux villes de Lorraine ou à St-Avold même.

Le plus ancien est celui de l'érudition locale. Beaucoup de villes de Lorraine ont donné lieu à des études et publications, à partir du XIX^{ème} siècle ou même plus tôt¹. Cependant, elles peinent souvent à dégager le sens historique des données qu'elles utilisent et n'abordent pas l'histoire des villes par le biais de questions à résoudre mais seulement par un souci d'exhumer des sources que le temps a rendu exotiques. Ce sont souvent des compilations, des collections de documents. Leur propos est en quelque sorte plus anatomique que physiologique. Il ne met pas suffisamment en relation entre eux les documents. Cependant, ces travaux publient des données qui permettent de comparer les villes entre elles.

A Saint-Avold, un libraire a publié dès le Second Empire une histoire de la ville². Cet ouvrage collationne les chartes médiévales de la ville et des anecdotes du XIX^{ème} siècle (sans mentionner de sources). Mais déjà au XVIII^{ème} siècle, le procureur du Roi à St-Avold, Nicolas Pascal Gerardy, sensible à l'ouvrage de Dom Calmet sur les communautés de Lorraine³, avait rédigé au début d'un gros dictionnaire des usages et règlements naboriens, une notice historique et géographique, dans l'esprit du travail du bénédictin lorrain⁴.

Le second courant historiographique, plus officiel, celui des universitaires, s'est tardivement penché sur les questions urbaines, essentiellement après 1945⁵. Auparavant, les historiens se conformaient à une vision du passé foncièrement politique, diplomatique ou militaire. L'histoire s'écrivait à l'échelle de l'Etat, des Etats, ce qui correspondait au présent, vécu par les historiens de l'époque. Ils travaillaient sur les archives nationales et décrivaient

¹ L'histoire de ce courant en Lorraine a été relatée par H. Hiegel : *L'historiographie française et allemande en Lorraine de langue allemande de 1858 à 1958*, in AE 1958, pp 127-157.

² P. Bronder : *Histoire de St-Avold*, Metz, 1868.

³ Dom A. Calmet : *Notice de la Lorraine*, 2 tomes, Nancy 1756 (reprint Paris 1973.)

⁴ Cf. notre commentaire des manuscrits de Gerardy, infra, p 21.

⁵ On peut trouver des raisons spécifiques à la France pour expliquer cet état de fait (le trait majeur du pays qui accaparait les énergies était l'Etat, par ailleurs la population était plus caractérisée par sa ruralité que par ses villes, celles-ci étant éclipsées par le cas exceptionnel de Paris) mais cette chronologie est plus universelle (cf introduction de J.L. Pinol : *Le monde des villes au XIX^{ème} siècle*, Paris, 1991). Evidemment les cités-Etat du Moyen-Age ou des temps modernes ont été étudiées plus tôt

notamment l'économie de la France à partir de documents de synthèse, élaborés par les fonctionnaires de l'Etat, du point de vue de l'Etat et de la politique économique. Cependant, dès l'époque de la Revue de Synthèse Historique, fondée en 1900, puis avec les travaux impulsés par les fondateurs de la revue des Annales, le point de vue des historiens s'est déplacé, aussi bien sur le plan thématique que sur le plan des sources⁶.

L'histoire économique, démographique et sociale est devenue le premier souci de nombre de chercheurs. Ils ont aussi utilisé des sources différentes, provenant de fonds départementaux et locaux. Il y eut une prise de conscience de la diversité des situations régionales, par delà le centralisme de l'Etat et un souci de reconstituer la toile de fond différenciée du passé national, essentiellement aux époques moderne et contemporaine, c'est-à-dire pour des périodes qui permettaient des analyses quantitatives précises, parce que des sources statistiques importantes avaient été conservées.

Ce courant des Annales ou influencé par les Annales a produit toute une série de thèses sur des régions (Bourgogne, Beauvaisis, Provence, Languedoc, ...) ou des grandes villes (Caen, Bordeaux, Marseille, Lyon,...) qui ont progressivement permis par la suite à différents auteurs de tenter de grandes synthèses sur l'histoire de la France rurale, urbaine, l'histoire démographique de la France.

D'autre part, la problématique historique de ces études territorialisées a longtemps été concentrée sur les questions démographiques⁷. On a d'abord mis en évidence les caractères particuliers des populations rurales des différentes régions, à l'aide de la méthode mise au point par Fleury et Henry (étude de la reconstitution des familles) et qui ne pouvait être utilisée qu'à propos de petites populations. On se demandait donc si les résultats de ces recherches sur le monde rural s'appliquaient à l'univers urbain. Aussi choisit-on tout d'abord des grandes villes (analysées par d'autres méthodes), qui devaient plus probablement refléter une éventuelle originalité des populations urbaines par rapport aux populations rurales.

En conséquence, les petites villes ont été peu étudiées, du moins par les historiens⁸, dont les synthèses se réfèrent essentiellement au cas des grandes villes et laissent dans l'ombre les petites villes dont la diversité et le nombre est très grand.

⁶ G. Bourdé et H. Martin : *Les écoles historiques*, Paris, 1983.

⁷ Cf. la préface de P. Goubert de la thèse de M. Lachiver : *La population de Meulan du XVIIème au XIXème siècle, étude de démographie historique*, Paris, 1969.

⁸ Les géographes, dans le cadre de l'étude des réseaux urbains ou de petites régions, le plus souvent animées par des petites villes, ont réalisé beaucoup de monographies qui décrivent les petites villes et surtout leurs fonctions. Ayant commencé (et non achevé) il y a plus de dix ans une thèse de géographie, nous sommes personnellement partis d'une problématique de géographe pour glisser ensuite vers une problématique d'historien, travaillant sur des archives historiques.

En effet, selon leurs tailles, leurs situations géographiques, le type de réseau urbain auquel elles appartiennent, leurs degrés de spécialisation productive et bien d'autres paramètres plus ou moins spécifiques, les centaines de villes moyennes et petites de l'ère préindustrielle ont évolué de manières bien différentes et à des époques elles-mêmes variées, face aux sollicitations de l'environnement occidental. Cette diversité se retrouve même parfois à l'échelle modeste du département et complique toute approche globale.

Deux cas de petites villes françaises ont cependant fait l'objet de « grandes thèses », selon J.P. Poussou⁹.

La première concerne Meulan¹⁰ (1800 à 2300 habitants), une petite ville du bassin parisien, très comparable à St-Avold. Située à 40 km de Paris, elle n'a eu au XVIIIème siècle qu'une centralité limitée (un bailliage secondaire subordonné à celui de Mantes la Jolie) et comme St-Avold, elle a perdu toute centralité en 1790. De même, elle n'était que peu spécialisée au plan de la production artisanale. Cependant, l'étude que M. Lachiver a consacré à Meulan est presque purement démographique ; plus précisément encore sa préoccupation a été surtout de mesurer l'évolution de la fécondité des femmes de Meulan sur une longue période. Aussi, décrit-il rapidement la population active de la ville, constate-t-il les évolutions sans chercher d'explications à la faible croissance d'une ville bien placée (en bord de Seine) pour capter des courants d'immigration, participer aux échanges voire à l'approvisionnement de l'énorme métropole parisienne, toute proche. Son problème n'est pas de comprendre l'évolution économique bien qu'il en suggère une explication : la grande mobilité de la population qu'il ne mesure d'ailleurs qu'à l'immigration.

La seconde étude concerne Bayeux¹¹ (7500-10.000 habitants), « type de la ville traditionnelle stagnante », selon J.P. Poussou¹². Il s'agit ici d'une ville bien plus importante que Saint-Avold, qui était chef-lieu d'une élection, d'un évêché, possédait 6 couvents, un collège, 14 paroisses, un bailliage, d'autres juridictions et bureaux fiscaux, un subdélégué. D'autre part, Bayeux développa au XVIIIème siècle une spécialité artisanale, la dentelle qui se maintint jusqu'à la fin du XIXème siècle et s'effondra quand apparut une concurrence de la dentelle

⁹ J. Meyer et J.P. Poussou : *Etudes sur les villes françaises*, Paris 1995, pp. 11-12.

¹⁰ M. Lachiver, op. cit.

¹¹ M. El Kordi : *Bayeux aux XVII et XVIIIème siècles, contribution à l'histoire urbaine de la France*, Paris, 1970.

¹² J. Meyer et J.P. Poussou, op. cit.

mécanique. Quant aux autres branches de l'artisanat textile local, assez diversifié à Bayeux au XVIIIème siècle, elles s'essoufflaient déjà depuis longtemps, en 1789.

Ici aussi, on a donc une ville qui a raté son adaptation à l'industrie, mais cette question sort (chronologiquement) du sujet de l'étude de M. El Kordi qui ne l'évoque que dans sa conclusion.

Le propos de l'auteur est encore essentiellement démographique et descriptif. Il décrit des réalités sociales, démographiques, économiques, sans les mettre suffisamment en relation entre elles, peut-être parce qu'il utilise très peu les inventaires après décès et l'enregistrement des opérations de crédit qui permettent d'analyser la circulation des flux financiers internes de la ville, les manières de financer l'économie locale. M. El Kordi affirme que les artisans de Bayeux manquaient de capitaux ; or la ville concentrait une classe rentière riche de nobles et d'ecclésiastiques, d'ailleurs engagés dans les mutations agricoles du Bessin au XVIIIème siècle. La question serait donc de savoir ce qu'est devenue cette rente foncière, s'il y avait des connexions entre le milieu des artisans et celui des marchands qui animait l'industrie de la dentelle, pourquoi celle-ci ne s'est pas adaptée à l'évolution ou reconvertie.

Ces deux thèses sont donc essentiellement axées sur les questions démographiques qui intéressaient l'historiographie des années 1950-1970.

D'autre part, les géographes, qui étudient les villes même petites, le font à partir de l'analyse des fonctions urbaines, comme résultat d'une évolution économique ou politique globale inéluctable. Personnellement, nous chercherons plutôt les réactions humaines, les passions humaines qui sont à l'origine de l'évolution de St-Avold et qui pourraient expliquer le cas de nombreuses autres villes déclinantes.

En fin de compte, les études urbaines d'une certaine ampleur, réalisées jusqu'ici sur des petites villes, sont très déficientes pour rendre compte du devenir de ces communautés d'habitants et ne permettent pas encore de réaliser une typologie argumentée et fonctionnelle de l'évolution de ces petites villes¹³.

¹³ Pour ce qui concerne l'étude du XIXème siècle, il y a eu quelques cas de monographies de petites villes, notamment réalisées par des américains (St-Chamond, Rive-de-Gier, Le Chambon-Feugerolles). Cependant, ces cas mentionnés par J.L. Pinol, (*Le monde des villes au XIXème siècle*, Paris, 1991, p 9) sont ceux de petites villes-champignons, atteintes très tôt par le développement rapide de un ou deux secteurs d'industries lourdes, Rives de Gier et Le Chambon-Feugerolles, dans la périphérie de St-Etienne. D'une manière générale ce sont les régions en développement qui ont été le plus étudiées pour le XIXème siècle : le Nord, la région lyonnaise et la région parisienne, les bassins charbonniers isolés.

C'est pourquoi, en 1985, constatant ce silence historiographique, J.P. Poussou et Ph. Loupès réunirent à Bordeaux un colloque sur le thème des *petites villes du Moyen-Age à nos jours*¹⁴. Les participants tentèrent de cerner la réalité de ces petites villes non seulement en France mais encore en Angleterre, au Danemark, en Espagne et en Italie à des époques diverses. Leur problème fut surtout de définir ce qu'étaient ces petites villes, de les différencier des bourgs des villages ou des villes plus affirmées, d'examiner les réseaux urbains, de constater l'évolution des petites villes dans différents cadres géographiques. Leurs conclusions posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Selon J.P. Poussou la cause en est qu'il n'existe pas assez de monographies qui permettraient de comprendre concrètement, à l'échelle des poignées d'hommes concernés, comment et pourquoi une petite ville, plus ou moins emblématique, c'est-à-dire représentative (dans le cadre d'une typologie à construire), apparaît et évolue dans un sens ou dans l'autre¹⁵.

Ce colloque met donc en évidence le besoin de monographies qui permettraient dans un deuxième temps de systématiser la question de l'évolution des petites villes.

Pour ce qui concerne St-Avold elle-même et en dehors des articles très précis sur les églises, mariages, cimetières, et d'autres, que nous utiliserons en temps voulu, il faut faire état de trois travaux à portée plus générale.

D'une part, un article de P. Flaus et Ph. Martin¹⁶, étudie la « crise » de la ville à la fin de l'Ancien Régime. S'il envisage incidemment le caractère de longue durée de cette crise, son propos, nécessairement limité par le volume d'un article de revue ne peut analyser précisément que les années 1788-90, l'accent étant mis sur la connexion des données économiques et politiques articulées par des problèmes fiscaux et par le déficit des finances locales. Les auteurs mettent l'accent sur le caractère stratégique de la distribution des fonctions centrales par l'Etat, défavorisant St-Avold à deux reprises, en 40 ans.

¹⁴ J.P. Poussou, Ph. Loupès : *Les petites villes du Moyen-Age à nos jours* (actes du colloque de bordeaux, 1985), Bordeaux, 1987.

¹⁵ Cf. les remarques de J.P. Poussou, p 503 et 510 et Y. Babonaux, p 507, *ibidem*. Les discussions qui ont suivi les communications du colloque résument les questions posées, pp 483-511. Un des intervenants, P. Clark (*Les petites villes en Grande-Bretagne, 1600-1850*) remarque qu'en Grande Bretagne aussi, l'historiographie s'est concentrée sur les grandes villes ou les villes en croissance rapide. Il en conclut : « Il reste beaucoup à découvrir sur la plupart de ces petites villes... Pourquoi certaines ont-elles prospéré alors que d'autres ont reculé ? » (pp 215-216). C'est exactement la question que nous nous posons, à propos de St-Avold.

¹⁶ P. Flaus et Ph. Martin : *A la croisée des temps anciens et nouveaux, St-Avold, 1788-1790*, in CL (Cahiers Lorrains) 1989, pp 179-196.

Nous devons reprendre leurs analyses en étudiant l'ensemble des rôles d'imposition du XVIIIème siècle (et pas seulement ceux de 1724 et de 1784). Il faut envisager aussi le XIXème siècle et rechercher ce que furent les attitudes des habitants (des différentes couches sociales) par rapport à cette « crise » de longue durée qu'a essuyée la ville. Il faut voir enfin si la perte des fonctions centrales a été le facteur principal de la stagnation de St-Avold, notamment au travers d'une recherche précise de la chronologie des événements.

L'étude de G. Cahen sur *la population de St-Avold au XVIIIème siècle*¹⁷ a une tonalité très différente. Partant de la constatation que la ville voit ses effectifs s'accroître considérablement entre 1709 et 1789, l'auteur ne discerne évidemment pas de « crise » de la ville. Son utilisation des inventaires après décès lui permet de distinguer, par contre, les différentes strates de la population naborienne. Mais comme il envisage l'ensemble du siècle, aucune périodisation n'est possible. La dynamique de la population ne peut apparaître. Enfin, le point de vue optimiste de l'auteur sur le commerce local l'incite à voir dans le développement du réseau des routes locales au XVIIIème siècle la cause de la prospérité de la ville¹⁸.

Ces deux travaux apparaissent donc finalement comme largement contradictoires et notre problème sera par conséquent d'essayer de faire la part des choses.

Enfin, il faut mentionner que H. Contamine, dans sa thèse sur la Moselle¹⁹, fait allusion à St-Avold. Cependant ses sources, le plan de la ville et la série O des archives départementales ne lui donnent pas la possibilité d'approfondir l'analyse. Bien au contraire, désireux de restituer à la province française sa place au XIXème siècle²⁰, il étudie à fond le rôle de Metz, s'appuyant sur une documentation abondante et « aplatit » tout le reste du département, toutes villes confondues, frappé par la médiocrité du bâti et la faiblesse du dynamisme de toutes les petites villes du département²¹. Pour H. Contamine, la césure sociale qui caractérise la France du XIXème siècle ne passe pas entre Paris et la province mais entre l'ensemble des grandes villes et le reste, petites villes et campagnes confondues²².

¹⁷ G. Cahen : *La population de St-Avold au XVIIIème siècle, aspects économiques et sociaux*, in CL, 1982, pp 61-77.

¹⁸ Les observateurs de St-Avold semblent généralement trop impressionnés par l'existence sur le ban municipal d'une voie romaine et à quelques dizaines de mètres de là, d'une autoroute de même direction, d'où l'illusion d'une continuité quasi bi-millénaire de l'excellence de la position géographique de la ville. En fait, la réalité est beaucoup plus compliquée et nous devons analyser au plus près, à différentes époques, l'impact sur la ville des réseaux routiers puis ferrés.

¹⁹ H. Contamine : *Metz et la Moselle de 1814 à 1870*, Nancy, 1932.

²⁰ Ainsi, il écrit : « Je souhaite...montrer que...Paris n'a pas été le seul centre de vie politique et intellectuelle de notre pays... » (avant propos du premier volume).

²¹ Cf son chapitre *Petites villes et campagnes*, tome I, pp. 99-132.

²² Cf. même chapitre, p 99.

La thèse que nous présentons ici se propose au contraire de différencier le cas des villes mosellanes. Elle cherche à comprendre pourquoi certaines villes (Sarreguemines ou Forbach) se sont développées beaucoup plus que d'autres comme Saint-Avold.



Lorsque nous avons examiné globalement les archives naboriennes, il y a quelques années, nous avons tout d'abord constaté que dans l'ensemble, pour le XIX^{ème} siècle, elles reflétaient la léthargie de la ville. La population locale tendait à diminuer, alors que nous savions que la population urbaine nationale augmentait, que beaucoup d'autres villes étaient dynamiques, que l'exode rural avait commencé dans le courant du XIX^{ème} siècle²³.

Nous avons aussi constaté que les archives municipales nous permettaient de disposer de sources statistiques très importantes pour le XVIII^{ème} siècle. Notre problème fut donc de chercher à expliquer éventuellement le XIX^{ème} siècle par le XVIII^{ème} siècle. Il fallait tout d'abord s'assurer que la réalité était bien conforme à l'idée que nous nous en faisons.

D'où un premier travail de rédaction qui a visé, au travers de la description la plus précise possible de l'évolution démographique de la ville, à cerner les périodes de croissance ou de régression qui étaient significatives pour St-Avold.

Ensuite, dans un deuxième temps, nous avons pu analyser l'activité économique en fonction des périodes déterminées précédemment, en se demandant pourquoi l'évolution économique était celle que nous constatons, pourquoi les hommes qui font l'activité économique avaient réagi comme ils avaient réagi.

La question générale à laquelle cette thèse s'attache est donc de comprendre pourquoi une petite ville dont nous croyions qu'elle avait eu un caractère éclatant au début du XVII^{ème} siècle, n'avait pas confirmé aux XVIII-XIX^{ème} siècles, les espoirs qu'on aurait pu fonder sur elle, deux siècles plus tôt.

On savait par ailleurs que la plupart des petites villes avaient eu dans le passé un avenir plutôt médiocre (surtout aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles). On pouvait donc espérer trouver les clefs de cette médiocrité historique dans l'analyse du cas de St-Avold qui pouvait être significatif de réalités sociales plus globales.

Cependant, pour approcher une solution à ces questions générales à partir d'un cas précis qui pouvait cacher des réalités que nous ignorions, il fallait réaliser une monographie

²³ Analyse de l'évolution démographique de la Moselle et de la différenciation progressive entre régions rurales et industrielles au XIX^{ème} siècle dans la thèse de H. Contamine, op. cit., pp 26-32 et 36-39.

systématique de la ville, tout mettre en lumière pour assurer notre démarche. Ce travail, comme celui de M. El Kordi sur Bayeux, devait donc avoir un caractère monographique, en dépit du fait qu'il visait à répondre à des questions qui pouvaient concerner dans une certaine mesure l'ensemble de l'Europe.

Aussi fallait-il que ce travail offre trois lectures des réalités naboriennes : pour les amateurs d'histoire locale, un tableau de la ville aux XVIII et XIXème siècles. Pour les historiens de certaines spécialités, des mises au point, des remarques, graphiques et tableaux, des notes infrapaginales, qui devaient nous obliger à une très grande précision, notamment dans la présentation des données chiffrées, afin qu'elles puissent servir à des comparaisons avec d'autres villes²⁴ ; enfin, pour « l'honnête homme » et pour le spécialiste des réseaux urbains, des conclusions généralisantes²⁵.

D'où les deux types de limites chronologiques choisies pour cette étude. Du point de vue des questions globales, nous analysons deux siècles, celui de la révolution industrielle et celui qui a précédé, nous étudions l'articulation de ces deux siècles, cherchant à voir comment la société traditionnelle s'est délitée, sur place ou par déplacement de la population, au cours du processus de la révolution industrielle. D'autre part, ce que révèlent les courbes démographiques, c'est que la ville de St-Avold a parcouru un cycle complet de son existence entre deux dates précises : 1686 et 1890. Ces deux dates sont des points d'inflexion de la courbe de population de la ville. Ce sont donc les deux dates qui sont significatives, du point de vue de la monographie urbaine. Cependant, il faut préciser que nos sources concernent des périodes d'envergures diverses. Sur le plan démographique, nous avons reconstitué la population à partir de 1585 et jusqu'en 1900, ce qui nous a permis de fixer très précisément le cycle urbain dont nous parlions précédemment. Mais notre analyse économique se fonde par ailleurs sur des sources qui couvrent massivement la période 1700-1870, secondairement la période antérieure (de 1585 à 1700). Cependant, la vraisemblance²⁶ nous laisse penser que la période qui a suivi l'annexion de 1870 (jusqu'en 1890) n'a fait que prolonger les tendances régressives de la ville, apparues dès la première moitié du XIXème siècle.

²⁴ L'index final permet de parcourir les matières décrites par cette thèse.

²⁵ On peut parcourir rapidement ce travail en lisant l'introduction, toutes les conclusions intermédiaires et finales ainsi que le chapitre : L'échec naborien est-il un cas isolé ? (1ère partie, IV) et l'introduction de la 2ème partie.

²⁶ Notamment le fait que les autorisations administratives d'implantations industrielles à St-Avold ont été peu nombreuses et quasiment toutes postérieures à 1890 (AD Moselle, 8 AL 119-120).



Le cadre étant fixé, comment allons-nous mettre en oeuvre notre programme, comment décliner de manière plus précise les questions à résoudre ?

L'introduction aura deux objectifs et visera à répondre à trois questions.

Le premier objectif est de familiariser le lecteur avec les contextes historiques et géographiques dans lesquels évolue la ville (introduction de la monographie urbaine). Le second objectif consiste à analyser la période historique de départ, référence par rapport à laquelle on jugera le parcours de la ville durant l'époque ultérieure, celle qui nous occupe dans cette thèse. Pour cela il faudra répondre aux trois questions suivantes :

La première consiste à cerner la réalité de la ville avant la guerre de 30 ans. Quelles étaient ses fonctions, son poids démographique autant qu'on puisse l'évaluer et le comparer aux autres villes des environs, quand s'était-elle développée ? Notre idée est de caractériser St-Avold en tant que petite ville, pratiquement dès son apparition dans les sources, et de la situer dans le contexte urbain régional.

Puis nous chercherons à mesurer l'impact de la période troublée du XVII^{ème} siècle sur la ville. Comment St-Avold a-t-elle traversé les événements ? Enfin (troisième question), nous rechercherons, notamment dans les statistiques démographiques, le plus précisément possible, la période du rétablissement de la ville, après les événements.

M.J. Laperche-Fournel a déjà démontré le caractère tardif du retour de la croissance en Lorraine allemande par rapport au reste du duché de Lorraine²⁷. Cependant des doutes subsistent dans l'historiographie au sujet de cette période précise au cours de laquelle la région renoua avec la croissance. Nous pouvons tenter de faire le point de la question en ce qui concerne St-Avold et la seigneurie locale, soit la superficie d'un canton, en position centrale, dans le bailliage d'Allemagne.

La rédaction se déroulera alors en deux temps.

1) L'étude démographique de la population nous permettra de cerner les périodes successives de son devenir, croissances ou régressions qui sont le résultat de causes naturelles ou migratoires. Peut-on déceler une évolution de la natalité, quel fut l'impact des épidémies, quel fut le poids relatif de l'émigration et de l'immigration, la direction géographique des relations humaines de la ville. La réponse à ces différentes questions permettra d'une part de faire des comparaisons avec les autres villes de Lorraine, grandes et petites. D'autre part, on pourra cerner

²⁷ M.J. Laperche-Fournel : *La population du duché de Lorraine de 1580 à 1720*, thèse, Nancy, 1985.

les périodes successives qu'a vécu Saint-Avold, ce qui guidera alors le reste de l'étude, visant à expliquer ces périodes découvertes dans le devenir démographique de la ville, en fonction de l'évolution des paramètres économiques et politiques (dans leurs répercussions économiques).

2) L'étude de l'économie, nous permettra d'analyser tour à tour chacune des activités économiques de la population de St-Avold, ce qui débouchera sur l'évolution des fonctions urbaines, sur la position de la ville dans le réseau urbain en évolution et sur les attitudes de la population face aux transformations du contexte politique et économique.

Si une étude successive des trois secteurs, primaire, secondaire et tertiaire, peut paraître un peu artificielle et anachronique, elle donne par contre l'avantage de parcourir le spectre des activités économiques en partant de ce qu'il y a de moins spécifiquement urbain et en allant vers ce qu'il y a de plus significatif, donc vers la conclusion de l'étude, expliquer l'évolution de la ville.

Cette analyse économique s'articule autour de changements majeurs pour Saint-Avold comme pour la région ou le pays tout entier, voire l'Europe. En effet, la période centrale concerne l'époque de l'intégration de la Lorraine à la France, puis celle de la Révolution Française, enfin celle de la révolution industrielle.

Une ville est avant tout un centre administratif, relais d'une capitale. Or le maillage administratif (prévôtés, puis bailliages, puis départements), les capitales dont la ville a relevé (Nancy puis Paris) ont changé à plusieurs reprises, durant les siècles que nous étudions. De même, la frontière toute proche (le ban de St-Avold est limitrophe de la frontière du Comté de Nassau-Sarrebruck devenu prussien au XIXème siècle) n'a pas toujours eu la même signification. Comment les réorganisations de l'espace politique ont-elles affecté la ville ? Quelles ont été les réactions des autorités urbaines aussi bien que des élites ou de la population face à ces transformations de l'environnement de la ville ?

D'autre part, le développement des fabriques, la disparition des corporations et ensuite le processus d'industrialisation et l'installation des chemins de fer ont entraîné des délocalisations de productions de plus en plus nombreuses, une évolution du transit urbain et des transformations des circuits commerciaux. De même, l'apparition des banques a modifié les circuits de redistribution du crédit nécessaire aux investissements. Comment l'économie de St-Avold s'est-elle adaptée à ces évolutions ? Une couche d'entrepreneurs s'est-elle constituée ? La ville a-t-elle trouvé une place dans la spécialisation croissante du travail ? Quels modes d'insertion successifs furent ceux du commerce local dans les réseaux environnants ? Quels types d'activités agricoles trouvait-on à St-Avold, quel était le poids de ces activités agricoles,

étaient-elles différentes de celles de la campagne et quels en furent les transformations consécutives à l'évolution technique de l'agriculture ?

Pour résumer, la question principale au plan économique est de savoir si l'on peut caractériser le type d'équilibre préindustriel qui faisait vivre les habitants, était-il différent de celui des campagnes des environs ou des autres petites villes lorraines et comment s'est-il modifié, à quelles époques ?

Les réponses apportées par la ville et sa population aux défis du temps ont-elles été singulières ou ont-elles été exemplaires de ce que l'on retrouve ailleurs en Lorraine germanique ou en Moselle ?

En fin de compte, nous voulons présenter ici un tableau de la ville, de sa population, de ses activités économiques et par surcroît de son insertion dans le contexte général de la révolution industrielle et en particulier dans le contexte urbain de la Lorraine allemande, question à la fois économique, du fait de la révolution industrielle, et politique, du fait que la ville s'insère dans un réseau urbain organisé par les capitales.

Enfin, si la conclusion reprendra l'ensemble des résultats des analyses précédentes, elle devra aussi examiner un problème peu étudié jusqu'à présent, nous semble-t-il : dans quelle mesure peut-on déceler un particularisme local à St-Avold comme en Lorraine allemande ; y eut-il au XVIII-XIXème siècle un processus d'intégration nationale à l'intérieur du cadre français, collectivement ou individuellement ? Y eut-il une politique particulière de la Lorraine puis de la France face à cette minorité nationale « francique » ?

La diversité des questions qui se pose ressortit à l'étendue du sujet. Car si Saint-Avold n'est qu'une ville très modeste, s'interroger sur ses identités successives revient à analyser le concept de ville à travers le temps, à analyser aussi une des spécificités de la civilisation occidentale et de la France en particulier, à savoir les processus d'intégration qui, par delà les différences centre/périphérie ou entre catégories sociales, ont fait participer l'ensemble des populations et des territoires aux dynamiques qui étaient impulsées de quelques centres de rayonnement sociaux ou politiques.

Autrement dit, il s'agit d'observer, à partir du cas particulier de St-Avold, le processus du « développement », du « progrès » des nations occidentales.

2) Sources et références bibliographiques

Abréviations

A. : Annales, Economies, Sociétés, Civilisations.
 A.D. : Archives départementales, à Metz ou à Nancy.
 ADH : Annales de démographie historique.
 A.E. : Annales de l'Est. (université de Nancy, fondation en 1887).
 AESP : Annales de l'école des sciences politiques.
 AFHL : Annuaire de la fédération historique lorraine.
 AHRF : Annales Historiques de la Révolution Française.
 A.M. : Archives municipales de St-Avold, Metz, Nancy. Pour St-Avold : AMSA
 ASEDV : Annales de la société d'émulation du département des Vosges.
 ASHAL : Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine (Metz, à partir de 1888).
 BHESRF : Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution Française.
 BSAM : Bulletin de la société d'archéologie de la Moselle.
 BSAPS : Bulletin de la société des amis des pays de la Sarre, Sarrebruck, 1923-24.
 BSHM : Bulletin de la Société d'Histoire Moderne.
 BSLEL : Bulletin de la société lorraine des études locales.
 BSPV : Bulletin de la société philomatique Vosgienne.
 CL : Cahiers Lorrains (SHAL et université de Metz, fondation en 1922).
 CN : Cahiers Naboriens (section de St-Avold de la SHAL).
 CS : Cahiers Sarregueminois.
 CR : Compte rendu de thèse ou d'ouvrage(s).
 CNSS : Congrès national des sociétés savantes.
 CTHS : Comité des travaux historiques et scientifiques (ministère de l'éducation nationale).
 EFR : Ecole française de Rome
 E.I.L. : Encyclopédie Illustrée de la Lorraine (Nancy, PUN et Metz, Editions Serpenoise).
 EPHE : Ecole Pratique des Hautes Etudes.
 ER : Etudes rurales.
 I.H. : L'information historique.
 JGLGA : Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde, Metz.
 JEM : Journées d'études meusiennes.
 JEV : Journées d'études vosgiennes.
 LSF : La Sarre française, 1914-1928, Sarreguemines puis Strasbourg.
 M : Mosella. (université de Metz).
 MAS : Mémoires de l'Académie Stanislas.
 MEFRIM : Mélanges de l'école française de Rome.
 MSAL : Mémoires de la société d'archéologie de Lorraine.
 PA : Pays d'Alsace, devenu : Etudes Alsatiques, revue publiée par la Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Saverne et environs.
 PL : Le Pays Lorrain (fondation en 1904).
 PM : Le pays messin (fondation en 1909).
 PSHIGDL : Publications de la section historique de l'institut du grand duché du Luxembourg.
 RBPH : Revue belge de philologie et d'histoire.
 R d'A : Revue d'Alsace.
 RDHL : Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine (Nancy) XIXème siècle.
 R d N : Revue du Nord (université de Lille).
 RFF : Revue forestière française.
 R.H. : Revue Historique.
 RG : Recherches Germaniques.
 RGE : Revue géographique de l'Est (université de Nancy).
 RHES : Revue d'histoire économique et sociale, devenue : Histoire, Economie, Société.
 RHL : Revue historique Lorraine.
 RHM : Revue d'Histoire Moderne, et RHMC : Revue d'histoire moderne et contemporaine.
 RSJB : Recueils de la société Jean Bodin (Bruxelles).
 RV : Rheinische Vierteljahrsblätter.
 SHAL : Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine.
 ZGS : Zeitschrift für die Geschichte der Saargegend.

a) Sources d'archives

Archives municipales de St-Avoid (AMSA)

C'est notre principale source. Ce fond est très riche en informations locales pour la période du XVIème au XIXème siècles. A l'époque de l'annexion de la Moselle au Deuxième Reich, les archives de la ville furent déposées au service d'archives « départemental ». C'est à ce moment que l'on procéda à Metz à un classement du fond, catalogué : E supplément 609. Pratiquement toutes les cotes qui suivent sont donc incluses dans ce cadre de classement (documents antérieurs à 1871).

Les archives naboriennes sont retournées dans la commune, en 1986, à la suite de la création d'un service d'archives municipales.

Ancien Régime

| | |
|--------------------|--|
| Liasses 1 et 2 | Chartes médiévales et confirmations postérieures, coutumier, 1368-1699. |
| 3 à 5 | Droits d'entrée dans la bourgeoisie, réjouissances publiques, ... 1772-1788. |
| 6 à 8 | Offices publics, plaids annaux, 1577-1634. |
| 9 à 11 | Etat nominatif de la population en 1724, élection du maire, procès des officiers contre le bailliage, 1726-1754. Enregistrement d'offices, 1767-86. |
| 12 à 14 | Copies de textes divers : chartes médiévales, PV de réunions, consultation des corporations, correspondances avec les seigneurs, comptes relatifs à la perception des taxes municipales, plaids annaux, méthode de fixation des amendes, etc, 1302-1774. |
| 15 à 26 et 28 à 31 | Délibérations successives des officiers de la chambre de police, ordre chronologique strict jusque vers 1773-75 puis un certain désordre ²⁶ , très peu de lacunes, 1708-1790. |
| 27 | Registre de copies de pièces officielles : déclarations de grossesses, vérifications des poids et mesures, autorisations de clotures de terre et divers, 1752-1774. |
| 32 et 33 | Finances : pièces diverses, 1390-1788. |
| 34 à 40 | Rôles de la subvention, des ponts et chaussées, des levées de rations de fourrages, logement des gens de guerre, 1711-1785. |
| 63 à 75 et 92 | Comptes annuels de la gestion des recettes et dépenses communales, série à peu près continue, 1698-1787. |
| 85 et 87 | Impôt des 20èmes sur les héritages, bribes de déclarations de propriétés, un rôle, 1759-1786. |
| Liasse 86 | Terrier de 1777-1780, fixant la cote part des héritiers des terrains devant des cens à la commune. |
| Liasse 89 | Requêtes en exemption auprès de la chambre des comptes et pièces d'instruction, 1780-84. |
| Liasse 93 | Quittances du bureau des finances de Dieuze aux collecteurs naboriens des impôts directs, 1765-87. |
| 94-95 | Pièces relatives aux droits du domaine royal et du seigneur de la ville, à St-Avoid (franc-fief, tiers deniers), XVIIIème siècle. |
| 98 à 108 | Finances communales : dettes de la ville, quittances de gages au personnel (officiers et stipendiés), fournitures de bois, chandelles, papier etc, « mémoires » d'artisans, 1762-1788. |
| 109 à 115 | Biens communaux et édifices publics : devis, traités avec des artisans, terriers des droits, procès contre les Bénédictins, 1609-1787. |
| 116-121 | Voirie urbaine : fontaines, aqueducs, pavage, traités, devis, enlèvement des boues, protection contre l'incendie, 1766-1789. |
| 122-131 | Affaires militaires : réquisitions et fournitures aux troupes et aux chevaux de troupes, corps de garde, écuries, logements, hopital militaire, répartition des charges sur plusieurs communes, 1602-1790. |
| 132-151 | Justice : procès de la ville, comptes de la justice locale, entretien de la prison, |

²⁶ Ce désordre est significatif de l'évolution politique de la ville. En effet, avant 1773-75, les échevins et le maire changeaient sinon chaque année, du moins de temps en temps. L'ordre des archives, leur conservation était le garant de la continuité de l'action administrative de l'équipe municipale. Après, par contre, l'action municipale fut accaparée par un petit groupe d'officiers qui restèrent en fonction jusqu'à la Révolution. Ceux-ci, au fait de toutes les affaires pendantes, n'avaient plus besoin d'un recours fréquent aux archives. Leur conservation devenue « gratuite » en devint aléatoire, d'où le désordre et les lacunes. De plus, à cette époque, le procureur du Roi, frère du maire, tenait, lui, registre des règlements, nominations etc. Il constituait par conséquent des archives parallèles, privées, qui pouvaient servir de référence.

- 152-202 et 204-226 gages des stipendiés, 1423-1789.
Cultes : administration des biens de la paroisse (église, cimetière, presbytère et accessoires comme l'horloge, le mobilier, les cloches...), devis, réparations, quittances de paiements, impôts, fondations, amortissements, 1432-1788.
- Liasse 203 Très nombreux comptes annuels de la fabrique entre 1725 et 1785, contenant des listes de rentes pour des messes de requiem.
- Liasse 227 Ecole et régents d'école, 1770-1789.
228-230 Médecins, chirurgiens, matrones, enfants trouvés de Nancy, quittances diverses.
231-234 Agriculture locale : clôtures, troupeau communal et pâtres, maison des pâtres, adjudications des regains, 1769-1789.
- 235-237 et 242 Artisanat et commerce : pièces diverses, 1682-1787.
238-241 Mercuriales du marché de St-Avold (surtout pour le blé et l'avoine), moyennes calculées à partir de 1753. Série continue de 1711 à 1790.
- Liasse 243 Organisation, quittances et listes de frais de poste et courrier, 1769-1789.
- Archives paroissiales registres des naissances, mariages décès et conversions, (microfilms) et registres
et Etat-Civil : de l'Etat-Civil de St-Avold, 1693-1724 et 1731-1900

De la Révolution à 1871:

- 250 D 1(1) et suivants Délibérations du conseil municipal, 1790-1872.
270 à 297 Recensements, états nominatifs de (vers) 1792 à 1806-10-18, 1819 à 1829, annuels, puis 1831-33-36-41-46-51-56-61 et 1866.
298 à 309 Agriculture : Statistiques sur les récoltes, le bétail, les rendements, réponses aux enquêtes préfectorales, etc, surtout de l'époque révolutionnaire (An II-An V) et 1801-1858.
- 310 et 312 à 318 Mercuriales de 1791 à 1855 (lacunes comblées par les registres de délibérations du C.M.).
322 à 329 Mesures d'exception sur les subsistances, à l'époque révolutionnaire.
Liasse 321 Mesurage de la densité du blé, 1821-1846.
Liasse 311 Droits de place sur les foires annuelles, 1807-1843.
332, 333 et 334 Premier cadastre : états de section, A à D, 1791-1793.
335 à 341 Cadastre : livres des mutations, 1816-1838.
342 à 358 Matrices cadastrales de 1791 à 1869.
- 364 à 371 Impôts directs : matrices de la contribution personnelle et mobilière, An IV-1823, portes et fenêtres et patentes, An III-1841.
372 à 378 Impôts extra-ordinaires : sur les privilégiés, contributions patriotiques, emprunts forcés, centimes additionnels, 1789-1815.
379 à 381 Impôts indirects sur les boissons, 1805-1851.
391 à 404 Affaires militaires : recrutement, engagements volontaires, contingents, tous types d'armes, 1792-1869.
- 410-411 et 486 Affaires militaires : hôpitaux, 1792-1863, Evacuation de l'hôpital de Mayence en 1813-14.
414 à 420 Affaires militaires : garnisons, logements chez l'habitant, statistiques, 1792-1866.
421 à 438 Affaires militaires : intendance, fournitures, convois, 1793-1870.
445 à 452 Affaires militaires : réquisitions de l'époque révolutionnaire, décès, lettres de soldats, 1792-1859.
- 454 à 478 Gardes Nationales : organisation, états numériques, élections et nominations, etc, 1790-1850. (+ registres de délibération pour les premiers gardes nationaux.)
487 à 541 Campagnes de 1814 et 1815, occupations étrangères, réquisitions et répartitions, correspondances, quittances, indemnisations, garnisons, 1813-1822.
- 542 à 552 Police locale : divers, dont cabarets et foires, An III-1862.
553 à 562 Passeports retirés ou déposés, An V-1864.
563-564 Changements de résidence, 1810-1848.
568 à 570 Rapports de gendarmerie, 1854-1859 et police du roulage : correspondance et PV, 1818-1842.
- 571-572 Surveillance des déplacements des ouvriers, 1818-1866.
583-587 Hygiène publique : médecins, ...établissements insalubres, épidémies, épizooties, 1803-1862.
- 588 à 610 Résultats électoraux aux élections des C.M., présidentielles de 1848-51, plébiscites (1793-1815-1851), législatives (1790, An III, 1842, 49, 51, 57),

conseils généraux et d'arrondissement (1833-1853).

| | |
|--|---|
| 611 à 625 | Finances communales : comptes et budgets annuels, recettes diverses, frais impôts, emprunts, 1802-1868. |
| Liasse 626 627 à 636 | Recettes du droit de passage du couvent, 1818-1820. Octoi : organisation, règlement, divers et comptes annuels, 1804-1868. |
| 637 à 654 et 658 à 661 655 à 657 | Biens et édifices communaux : entretien, travaux et adjudications, traitements des préposés, 1791-1862. Troupeau communal, question des bêtes mâles de ce troupeau, XIXème siècle. |
| 663 à 672 673 à 685 692-693 695-702 | Forêts : droits d'usage, adjudications des coupes, 1790-1863. Travaux publics, voirie, chemins de fer, An II-1871., Statistiques industrielles. Culte catholique : comptes de la fabrique, An IV-1844. Bureau de bienfaisance : élections, délibérations, budgets et comptes, 1802-1858. |
| 703 à 718 | Assistance : divers, atelier de charité (1847), assurance incendie, 1819-24, caisse d'épargne...An III-1867. |
| 719 à 737 | Instruction publique : organisation, écoles primaires de garçons et filles, enseignement primaire supérieur (1845-1856), enseignement secondaire (1828-1849), bibliothèques...1792-1856. |

Archives départementales de la Meurthe et Moselle

La seigneurie de St-Avold a été achetée à l'évêque de Metz en 1581. A partir de cette époque et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la ville et la seigneurie ont donc été dirigées par le duché de Lorraine, directement ou indirectement, devenu ensuite la généralité de Nancy. On trouve donc une série importante de sources d'époque moderne dans les archives de Lorraine incorporées aux archives de la Meurthe et Moselle.

Série B (Cours et juridictions du duché de Lorraine)

| | |
|------------------|---|
| B 80 et B 220 | Statut des drapiers de St-Avold, 1610 et statut des charpentiers et tisserants de Hombourg et St-Avold, 1716-1717. |
| B 208 et B 212 | Provisions et réceptions d'offices de N.P. Gerardy, procureur du Roi à St-Avold en 1775-76 et J. Lacour, maître des hautes et basses oeuvres à St-Avold, 1784-86. |
| B 242 B452 | Confirmation des droits d'usage des habitants de Hombourg et St-Avold, 1737. Inventaire des layettes du trésor des chartes pour la seigneurie de Hombourg-St-Avold. |
| B 743 à B 745 | Layettes du Trésor des Chartes : Copie des franchises médiévales de Saint-Avold, Etablissement de Henriville dans la forêt de Hombourg, liste des communautés de la seigneurie, acquets et cessions pour la seigneurie, privilèges accordés aux maîtres des hautes oeuvres, établissement de la redevance de napperie, établissement des foires et marchés, d'une verrerie, autorisation aux drapiers de créer un moulin à fouler les draps, règlement de justice, fixation des salaires des officiers de justice, rôle du jet de l'aide ordinaire de la St-Rémy et documents concernant les différentes communautés de la seigneurie, son devenir féodal (reconnaisances, aveux du XVII-XVIIIème siècle), 1260-1744. |
| B 1272 B 1325 | Somme payée à Mr d'Arconat, gouverneur de Hombourg-St-Avold, 1602. Procuration du duc de Lorraine au seigneur de pange, son chef des finances, pour traiter de l'achat de la seigneurie de Hombourg-St-Avold avec Henry de Lorraine, Duc de Guise, 1576-85. |
| B 1602 | Comptes sommaires de la capitation, rendus par les receveurs de ...Saint-Avold..., 1711. |
| B 1852 | Mémoire touchant l'acquisition des châteaux, rentes, ville et revenus de Hombourg et St-Avold, 1737-1771. |
| B 1884 | Rentes pour fondations, payées...aux Bénédictins de St-Avold, 1780. |
| B 1973 | Rôle des conduits des seigneurie de Lorraine allemande, dont St-Avold, Sarreguemines..., 1585. |
| B 3560 | Somme payée à un orfèvre de St-Avold pour avoir refait les armes du messenger du Duc à Boulay, 1525-26. |
| B 6423 à B 6528 | Comptes annuels et pièces relatives à ces comptes (Etablissement du village de |

- Lachambre, rôles de répartitions sur les communautés, rôles des conduits, contrats, évolution des recettes et dépenses en nature et en espèces, dépenses de justice notamment...), rendus par les receveurs successifs de la seigneurie, 1583-1533 (annuels) et 1648-1699 (lacunaire).
- B 6529 à B 6546 Comptes des gruyers successifs : rôles de paxon des bois, attributions d'affouages et de morts-bois, dépenses..., 1613-1634 (annuels) puis 1662-1686 (lacunaires).
- B 8088 Recettes de domaines de Hombourg St-Avold...1625 (comptes du trésorier du Prince de Phalsbourg).
- B 10.382 Ordres concernant les confiscations à réaliser sur le patrimoine des sorcières exécutées dans la seigneurie, 1587.
- B10.445 Sous-baux des domaines de la seigneurie de Hombourg..., 1734-35.
- B 10.464 Baux et comptes du domaine de Hombourg-St-Avold, 1704-1709.
- B 10.474 Recettes des finances de Dieuze, sur les métiers et les biens fonds des seigneuries, St-Avold..., 1776, 1777 et 1787, enregistrement des décharges individuelles, 1787, 1788, 1789, 1790.
- B 10.736 PV de visite du moulin de L'Hôpital, 1786-87.
- B 10.968 Poinçon des orfèvres des villes de St-Avold, ..., 1748-1789.
- B 11.190 Carte topographique polychrome, à la plume, des prés d'Ambach, dans le prolongement de l'étang d'Issing, sur le ban de St-Avold, 1778.
- B 11.249 Permission accordée aux drapiers de Hombourg-St-Avold de construire un moulin à foulon, sur l'étang de Hombourg, 1722-23.
- B 11.333-11.334 Déclarations et subrogations concernant les forges établies à St-Fontaine, sur le ban de St-Avold, 1762-1764 et le moulin de Moulin-Neuf, 1765-66.
- B 11.370 Lettres d'amortissements pour les Bénédictines de St-Avold (sur des acquets de 1688) et les directeurs de l'Hôpital de la ville (acquets de 1714 à 1724), 1755-1757.
- B 11.400 Requête du sous-fermier des messageries royales pour créer des bureaux à St-Avold, ..., 1787.
- B 11.726 Déclaration de 1708 des habitants de St-Avold, sur la population, les familles, les abbayes, les cultures, les propriétés, les dettes et les finances communes.
- B 11.744 Terrier du domaine de St-Avold...(déclarations des fermiers), 1731.
- B 11.751 Terrier général du domaine, prévôtés de St-Avold, ..., 1754.
- B 12.362 Registres de jugements de la gruerie de St-Avold, 1705-1747.
- B 12.369 Maîtrise de Dieuze : délivrance de bois aux particuliers devis de construction, 1740-1770.
- B 12.377-12.378 Maîtrise de Dieuze : arrêts concernant des délivrances d'arbre (De Wendel à St-Fontaine) et des attributions d'offices forestiers, 1759-1761-1764.
- B 12.478 Consultations sur procès, ...entre les Bénédictines de St-Avold et la communauté de Harprich sur la contribution des premières à la construction de l'église de Harprich, 1772-1773.

Série C (Intendance, subdélégation...)

- C 19, C 37 Adjudications de réparations au magasin à sel de St-Avold, à l'étang d'Issing, 1752-1789.
- C 108 Carte itinéraire de la généralité de Lorraine, marquant les frontières de celle-ci, 1786.
- C 113 Carte d'une partie de la route de Metz à St-Avold où des travaux de modification sont projetés, avec emplacement des vignes, (Courcelles-Longeville), 1768.
- C 116, 123, 126, 132, 133 et 523 Devis, adjudications de travaux sur les routes, autour de St-Avold, 1780-1790 et répartitions de travaux sur les communautés, états des communautés, 1739-1785 (132-133).
- C 243 PV de tirage des miliciens de la subdélégation de St-Avold, 1751.
- C 347 PV d'incendie survenu à l'Hôpital, 1778-1789.
- C 360 Prix des grains et fourrages sur les marchés en 1766, à St-Avold...

Série E (Corporations)

- E 333 Etat des communautés d'Arts et Métiers des villes, St-Avold, problèmes relatifs à la suppression des communautés d'arts et métiers ..., 1776.

| | |
|-------|---|
| E 336 | Charte des bouchers de... (St-Avold, 1776), 1615-1787. |
| E 337 | Comptes rendus des boulangers de... (St-Avold, 1776), 1597-1783. |
| E 339 | Comptes rendus des charpentiers de... (St-Avold, 1776), 1669-1780. |
| E 341 | Comptes rendus par les cordonniers de... (St-Avold, 1776), 1450-1787. |
| E 343 | Comptes rendus par les drapiers de... (St-Avold, 1776), 1715-1780. |
| E 344 | Maîtrises des épiciers, confiseurs... (Gueschenckhandwerck de St-Avold, 1776), 1776-1786. |
| E 346 | Comptes rendus par les Maréchaux ferrants et cloutiers de... (St-Avold, 1776), 1442-1778. |
| E 349 | Comptes rendus par les merciers de... (St-Avold, 1776), 1715-1787. |
| E 353 | Dépôts faits par les tailleurs de... (St-Avold, 1776), 1543-1787. |
| E 356 | Comptes rendus par les tisserants de... (St-Avold, 1776), 1715-86. |

Pour St-Avold, dans les liasses E 336-E 356, on ne trouve que les procès-verbaux des biens des corps de métier réalisés entre le 15 et le 17 octobre 1776, par le subdélégué de Boulay, Hyacinthe Thomas.

Aucun métier n'avait de propriété foncière ou immobilière, ni de dette passive, hormis quelques reliquats négatifs des derniers comptes annuels (de l'ordre d'une quinzaine de livres) qui n'étaient peut-être pas encore remboursés aux maîtres des corps. Un seul métier touchait un petit revenu d'une constitution contractée vers 1716. Aucun n'avait de biens meubles sauf un coffre renfermant les papiers du corps.

L'inventaire en fut dressé.

Ces archives étaient peu importantes, une vingtaine de liasses par coffre. Elles contenaient toutes les chartes et confirmations des corps²⁷, très peu de comptes (1 à 3), quelques registres d'inscription des maîtres, compagnons et apprentis, sur des durées variables, en général plutôt de la deuxième moitié du XVIIIème siècle, mais commençant parfois fin XVIIème siècle et même une fois en 1574 (bouchers). Il y avait aussi quelques rares liasses de procès (sauf chez les tailleurs d'habits : 16 liasses rien que pour les procès), quelques délibérations de la ville ou des corps.

Les seules informations substantielles se trouvent dans la liasse E 333 qui contient le nombre de maîtres par métier en 1776, les frictions existant à cette époque entre ville et campagne, à la suite de la réorganisation des corporations locales, en 1760.

Archives départementales de la Moselle

Série B (Prévôté de St-Avold et bailliage de Boulay)

| | |
|---------------|---|
| B 6348 à 6371 | Audiences et procès, 1626-1751. |
| B 6354 à 6375 | Tutelles, 1704-1788. |
| B 6376-6394 | Inventaires, 1695-1790. |
| B 6402-6405 | Plaids annaux, 1701-1751. |
| B 6406-6408 | Rapports champêtres, XVIIIème siècle. |
| B 6409-6410 | Confréries professionnelles, 1754-1788. |

Série C (sous-série 2C)

| | |
|--------------|---|
| 2C 2503-2533 | Enregistrement des actes des notaires, XVIIIème siècle. |
|--------------|---|

²⁷ Ces informations chronologiques mentionnées par les inventaires peuvent être utiles pour reconstituer l'apparition des métiers réglés entre le XV et le XVIIème siècle.

Date de la première charte mentionnée par métier :

| Métier | Date | Métier | Date |
|-------------------------|------|--------------|------|
| Tailleurs d'habits | 1455 | Drapiers | 1600 |
| Tanneurs et cordonniers | 1486 | Boulangers | 1623 |
| Marchands | 1486 | Maréchaux | 1660 |
| Bouchers | 1486 | Charpentiers | 1715 |
| Gueschenckhandwerck | 1599 | Tisserands | 1715 |

Série E (Sous série 3 E, Notaires)

3 E 6430 à 6785 Minutes des actes des notaires de St-Avold, inventaires après décès, acquets, 1630-1791.

Sous séries 5E et 7E (Registres paroissiaux et Etat-Civil)

1 MI-EC 609, 1 à 5 Naissances, décès, mariages pour 1645-1764 (lacunes,).
 2 MI 570-1 Naissances, décès et mariages, 1765-1791.(5 E 14.237 à 14.265)
 7 E 609, de 1 à 16 Etat-Civil, 1792-1875.

Série H (Ordres religieux, hôpitaux)

H 328 à 351 Abbaye bénédictine masculine de St-Avold : XVII-XVIIIème siècle, notamment les papiers concernant les revenus dans le village de Porcelette.
 H 4516 et 4516 bis Liste des biens (1683) de l'abbaye bénédictine féminine de St-Avold.
 6 H, 1 à 11 Hôpital de St-Avold : acte de fondation (1427), titres de propriétés, rentes et créances, pied-terrier, administration, procès, comptes de gestion et délibérations, XVIIème siècle.

Série M

16 M 1/3 et 2-17 Listes électorales et jurys du département, année par année, 1828-1848.
 88 M 1 bis Emigrants, affaires générales, états, contentieux, surveillance de l'immigration illégale, 1837-1843.

89 M 1/2 Surveillance de l'émigration, Amérique, Bavière, Pologne, An X-1843.
 92 M 1/2 Rapatriement des émigrants sans ressources, 1832.
 106 M (1 à 3) Passeports, instructions, correspondance, An VIII-1870.
 107 M Demandes de passeports, An VIII-An XI.
 108 M (1 à 4) Dossiers des détenteurs de passeports, 1804-1852.
 109 M Etats statistiques, 1848-1870.
 110 M Remise de passeports et de secours de route aux indigents, 1808-1870.
 111 M Collection de passeports français, An VIII-1865.
 112 M Collection de passeports étrangers, 1800-1830.
 113 M 15 Enregistrement des visas de passeports, 1854-1864.

114 M Police du roulage, règlements, projets, études sur les règlements étrangers, An IX-1856.

De 141 M 1/2 à 168 M 1/2 **Etablissements insalubres** : fabriques d'allumettes chimiques, brasseries, clos d'équarissage, distilleries, faïenceries, fonderies de métaux, fonderies de suif, fours à chaux, fours à plâtre, fabriques de noir d'ivoire, savonneries et stéatineries (fabr. chandelles), teintureries et tuileries, An XIII-1866.

217 M 1/2 Recensement du bétail, 1818-1866.
 218 M 1/2 Brasseries, bureaux de bienfaisance, 1833-1869.
 220 M Chaudronneries, cires et bougies, coutelleries, clouteries (1811-12), consommation au chef-lieu et ouvrière, cultures jardins et prairies artificielles, ...1824-1865.
 221 M Faïenceries, fours à plâtres, épizooties, 1811-1869.
 224 M Huileries, imprimeries, lithographies, 1826-1869.
 225 M Dénombrements industriels et commerciaux, 1807-1862.
 227 M Papeteries, salaires ouvriers, grands établissements industriels, passeports, 1811-1862.
 229 M Sucreries, tanneries, fabriques de tabatières, teintureries, tuileries, 1811-1860.
 252 M, 253 M Agriculture ; enquête de 1855-1856 sur les usages locaux, questionnaires et résultats.
 1/2, 254 M Statistiques agricoles, 1852-1870.
 255 M, 256 M,
 257 M 1/2,
 258 M
 273 M 4 Laines, ...1820-1851.

Série O (correspondance entre les communes et les préfets)

2 OP 1062 à 1069 Administration générale de St-Avold, pétition de 1848, liste des étrangers de 1825, changements de maires, construction..., 1800-1870.
 4 OP 603 comptes de gestion de la commune de St-Avold.

Série P

- 3 P 50-53 Contributions directes, Patentes des arrondissements et patentes des israélites, An IX-1842.
30 P 605-1 Cadastre, états de sections du ban de St-Avold, en 1837.

Série R (guerre et affaires militaires)

- 1 R 235 Engagements volontaires en 1818-1820.
1 R 378 et 398, Pièces justificatives et bordereaux de liquidations des fournitures pour
444 et 458 approvisionnement de siège en 1813, 1814 et fournitures aux alliés de 1815 à 1818.

Série S (Travaux publics, mines, service hydraulique)

- 1 S 299 Curage des cours d'eau à St-Avold, 1807-1870.
1 S 337 Moulins et usines de St-Avold, 1800-1870.
1 S 411-412 et Prospections minières, rapports des ingénieurs mines de plomb de Saint-Avold, An
476-477-478 II-1870.
1 S 509 Enquêtes De Comodo et autorisations d'installations d'ateliers à Saint-Avold, 1861-67.
1 S 512 à 514 Clouteries, taillanderies, verreries et faïenceries, An VIII-1870.
1 S 353 Barrages et prises d'eau, 1835-1870.
1 S 516 à 521 Statistiques des mines et usines, An IX-1870.

Sous série 29 J (fond de l'évêché de Metz)

- 29 J 912 Papiers de l'abbé Chatelain (1852-1909), notes historiques sur la localité de St-Avold (copies des registres de délibérations municipales du XVIIIème siècle...).
- 29 J 27 Ordonnances épiscopales rendues à la suite de PV de visites épiscopales pour l'archiprêtré de St-Avold, 1752-1788.
- 29 J 73 et 77 Ordonnances épiscopales rendues à la suite de PV de visites canoniques, 1698-1751, PV de visites de presbytères, listes de curés (environ 1688) et dossiers pour la paroisse de St-Avold, 1660-1789.
- 29 J 377 PV de visites canoniques des paroisses de l'archiprêtré de St-Avold, 1845-1847.
- 29 J 724 Correspondance de l'abbé Houllé (1802-1823) et dossiers de la paroisse de st-Avold (1802-1898).
- 29 J 362 PV des visites des paroisses par les curés de canton, 1803-1804.
- 29 J 49 Demande d'une création d'un couvent de Recollets à St-Avold, 1746.

Fonds de la Présidence de Lorraine (1870-1918)

- 8 AL 119-120 St-Avold, établissements insalubres : chimie, abattoirs et équarissage, fours à chaux, usine à gaz, tuilerie, 1833-1911.
- 8 AL 414 Dossiers des établissements, 1893-1921.
- 8 AL 213 et 221 Liste des marchés, 1871-76 et marchés de St-Avold, 1815-1911.

b) Sources manuscrites et lithographies

- Anonyme : Histoire de l'insigne abbaye de St-Avold, mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique et littéraire de Metz (photocopie d'un manuscrit du XIX^{ème} siècle (?), copie d'un autre manuscrit du XVIII^{ème} écrit par un moine de l'abbaye ? après 1763, AMSA, CB 706.)

Manuscrits du procureur du Roi à St-Avold, dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, photocopie aux AMSA, (CBI et CB2), originaux à la bibliothèque municipale de Nancy.

- Gerardy : Collection 1766 (Présentation de la ville et de ses institutions en 110 paragraphes).
- Gerardy : Recueil...1777-1782 (Manuscrit de 140 chartes de St-Avold en Latin, Allemand et Français, par ordre chronologique).
- Gerardy : Recueil intéressant..., St-Avold 1786 (récopiage actualisé du manuscrit de 1766, ébauche, chartes de l'Abbaye).

La famille Gerardy était une famille d'avocats venus du Trévirois. Le premier que l'on rencontre à St-Avold, dans les rôles d'imposition, entre 1718 et 1723, exerçait des fonctions pour le compte de la ferme générale de Lorraine (commis au magasin des tabacs, receveur à ce bureau). Il finança ensuite la charge de substitut-sindic à l'hôtel de ville de St-Avold et transmit cette charge à l'un de ses fils, Nicolas-Pasqual, celui qui rédigea les trois manuscrits mentionnés ci-dessus. Il finit sa carrière comme subdélégué, à St-Avold, entre 1748 et sa mort, en 1755. Lors de la redistribution des sièges de justice de Lorraine, en 1751, St-Avold perdit sa Prévôté-Gruerie et donc de sa centralité judiciaire. Nicolas-Pasqual partit alors à Bouzonville, peut-être pour échapper à la médiocrité de ses perspectives de carrière à St-Avold. Il ne revint qu'à la mort de son père qui avait exercé par commission la charge de substitut syndic de son fils, pendant son absence. Et il resta substitut puis procureur du siège de l'hôtel de ville de St-Avold, jusqu'à la Révolution, cependant que son frère, avocat au parlement de Nancy finança en 1773, la charge de maire de St-Avold.

N.P. Gerardy a rédigé successivement trois manuscrits, en 1766, entre 1766 et 1782 et enfin en 1786. Ces manuscrits ne sont pas tous homogènes mais le produit de tentatives plus ou moins achevées et répondent à au moins deux projets différents.

Le premier, rédigé en 1766²⁸ était à la fois une sorte de monographie rédigée à la manière de l'époque et une histoire administrative de la ville.

Il décrit l'origine de la ville, son cadre monumental, sa situation géographique et l'histoire de la seigneurie, s'arrêtant longuement en un commentaire biblique à propos de l'homme, image de Dieu. Puis, dans une seconde partie, il retraça l'histoire des administrations locales, sans classement apparent et sans titres mais en regroupant sa matière par articles à l'intérieur desquels il respectait l'ordre chronologique. C'est un résumé de la substance des règlements locaux en toutes matières et des nominations aux charges locales.

Cette somme n'a pas été rédigée seulement dans un but « d'érudition ». En effet, la date de 1766 n'est pas le fruit d'un hasard. C'est la date du rattachement de la Lorraine à la France, événement qui pouvait éventuellement entraîner des bouleversements statutaires des institutions locales, des remises en cause venant de juridictions qui s'éloignaient désormais de la ville et pouvaient donc méconnaître les usages locaux. Le procureur rédigea donc un instrument de travail qui devait lui faciliter le recours aux archives locales justificatives des us et coutumes naboriens fondés dans leur ancienneté.

Le manuscrit de 1782 est un « recueil » constitué de la copie de toutes sortes de « chartes », confirmations de privilèges, statuts corporatifs, tarification des amendes. C'est donc une sorte de chartier de la ville et ces transcriptions ont été réalisées autour de 1777.

Le troisième manuscrit, commencé en 1786 est essentiellement constitué d'un dictionnaire des usages de l'administration locale. Il reprend les matières du premier manuscrit, abandonne certaines informations anciennes, actualise sa documentation et ordonne le tout en articles rangés par ordre alphabétique de leurs titres.

Gerardy, né à St-Avold, fils d'un substitut du procureur de la ville et lui-même procureur de la ville connaissait bien la situation locale, avait accès aux archives de St-Avold. Ses résumés, en dehors de quelques erreurs plutôt rares sont dans l'ensemble très sûrs, ils constituent en quelque sorte un index des matières traitées dans l'ensemble des registres de délibérations municipales. Du reste, on peut retrouver pratiquement toujours ses sources dans les archives qui ont subsisté quasiment intégralement depuis lors.

²⁸ Cette date est certaine. En effet, deux anecdotes rapportées par l'auteur se situent en août-septembre 1766 et d'autre part, l'ensemble des chronologies mentionnées bute en permanence sur cette date de 1766.

- Place à St-Avoid, lithographie de Le Verronnais, début du XIXème siècle (B.M.Nancy).
- St-Avoid en 1843, don de Mr Pister : reproduction par photographie d'un tableau peint en 1843 par Jean Nicolas Nehr.
- St-Avoid en 1843, de J.N. Nehr, reproduction par dessin à la plume du tableau précédent, mais "modernisé", en 1860.

c) Sources imprimées

- *Journal du président Bourcier* (1649-1726), publié par R. de Souhesmes, in MSAL, 1891, pp 359-450.
- A. Calmet : *Notice de la Lorraine*, 2 tomes, Nancy 1756 (reprint Paris 1973.)
- A. Calmet : *Histoire de Lorraine*, 7 tomes, Nancy 1757-1768.
- Gardeur-Lebrun : *Plaidoyer pour le commerce messin*, Académie royale de Metz, 1772, in BSLEL, 1967, 1, pp 1-18. [in F.Y. Le Moigne, *La Lorraine, passionnément*, Metz, 1993]
- Durival : *Description de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, 1778-1783.
- C. Etienne : *Cahiers de doléances du bailliage de Vic*, Nancy 1907.
- N. Dorvaux, P. Lesprand : *Cahiers de doléances des bailliages de Boulay et de Bouzonville*, Metz 1908.
- P. Lesprand, L. Bour : *Cahiers de doléances des bailliages de Sarrebourg, Phalsbourg et Lixheim*, Metz 1938.
- A. Young : *Voyages en France*, traduction de H. Sée, Paris 1931 (édition originale, Londres, 1790.)
- Colchen : *Mémoire statistique du département de la Moselle*, Paris, 1803.
- *Journal du département de la Moselle*.(1813-1814, 1817)
- Le Verronnais : *Annuaire pour l'an 1815*, Metz, s. d.
- C.P. de Viville : *Dictionnaire du département de la Moselle*, Metz 1817.
- N. Altmayer : *Le trèfle incarnat dans les assolements à St-Avoid et notice sur un assolement pour favoriser l'élève des abeilles en terrain sablonneux*, in MAM, 1828, pp 238-245.
- M. de Maudhy : *Rapport sur la culture et la préparation du chanvre et du lin*, in MAM, 1828-29, pp 304-310.
- N. Altmayer : *Observations in extenso sur la culture de la spergule et l'introduction dans les assolements du sarrasin et du seigle*, in MAM, 1834, pp 190.
- A. Hugo : *Département de la Moselle, description pittoresque, topographique et statistique*, 1835, réédition, 1990.
- F. Didot : *Guide pittoresque du voyageur en France, département de la Moselle*, 1838, réédition 1990.
- N. Altmayer : *Avantages et inconvénients du défrichement des forêts, moyens d'assurer le reboisement des parties incultes*, in MAM, 1841, p 244.
- *Statistiques historique, industrielle et commerciale de la Moselle*, Le Verronnais, Metz 1844. (réédition récente)
- N. Altmayer : *Sur la culture et la maladie des pommes de terre*, in MAM, 1846, pp 391-401 et 1848, p 13.
- V. Simon : *Aperçu sur l'agriculture du département de la Moselle*, in MAM, 1848, pp 363-390.
- N. Altmayer : *Premier mémoire sur les engrais azotés et leur désinfection*, in MAM, 1848, pp 441-451 et 1854, p 32.
- N. Altmayer : *Recherches sur les moyens de remédier aux résultats de la maladie de la pomme de terre dans l'arrondissement de Sarreguemines*, MAM, 1854, pp 55-83.
- E. Jacquot : *Etudes géologiques sur le bassin houiller de la Sarre faites en 1847-48 et 50*, Paris, 1853 (AD Moselle, BH 8037).
- E. Jacquot : *Note sur la découverte de la houille à Creutzwald et à Carling*, MAM, juillet 1854, repris en avril 1855 (AD Moselle, BH 22.474).
- L. de Chastellux (direction) : *Statistique du département de la Moselle*, Metz 1854.
- L. de Chastellux : *Le territoire du département de la Moselle, histoire et statistique*, Metz, 1860. (nomenclature des communes)
- E. Jacquot : *Description géologique et minéralogique du département de la Moselle*, Paris, 1868 (AD Moselle, BH 2709).
- *Statistische Mittheilungen über Elsass-Lothringen*, Strasbourg, à partir de 1871.
- E. Bouteiller : *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*, Paris 1874.(toponymie historique)
- J. Verne : *Géographie illustrée de la France, Moselle*, 1879, réédition, 1990.

d) Références bibliographiques

Ouvrages ayant servi à l'introduction²⁹

Etudes générales

- X. Blum: *La seigneurie de Hombourg-St-Avoid de 1581 à 1633*, Maitrise Nancy, 1984.
- X. Blum: *la population de la seigneurie de Hombourg-Saint-Avoid de 1628 à 1662*, in C.L. 1988, pp 237-260.
- M. Bontemps-Litique : *Les destructions à la suite de la guerre de 30 ans dans les bailliages d'Allemagne et des Vosges*, in Villages et maisons de Lorraine, Nancy, 1982, pp 217-224.
- G. Cabourdin : *Terres et hommes en Lorraine du milieu du XVI ème s. à la guerre de trente ans*, thèse, 1975.
- G. Despy : *Repères pour une définition de la ville médiévale*, in *Les petites villes en Lotharingie*, pp5-20, SHIGDL, Luxembourg, 1992.
- J. L. Fray : *Nancy-le-Duc, essor d'une capitale princière dans les deux derniers siècles du moyen-âge*, Nancy 1986.
- S. Gaber : *La Lorraine meurtrie*, Nancy-Metz 1991.
- H. W. Herrmann : *Städte im Einzugsbereich der Saar bis 1400*, in *Les petites villes en Lotharingie*, SHIGDL, Luxembourg, 1992, pp225-317.
- H. Hiegel : *La chatellenie et la ville de Sarreguemines de 1335 à 1630*, Paris-Nancy, 1934.
- C. et H. Hiegel : *Le bailliage d'Allemagne, de 1600 à 1632*, Sarreguemines, t.I, 1961 ; t.II, 1968, sur l'agriculture, l'industrie et le commerce.
- F. Lascombes : *La ville de Luxembourg pendant la seconde moitié du XVIIème siècle*, PSHIGDL, Luxembourg 1984.
- M. Parisse : *Austrasie, Lotharingie, Lorraine*, EIL, Metz-Nancy 1990.
- G. Trausch : *Le Luxembourg sous l'Ancien Régime*, Luxembourg, 1977.
- V. Vion : *Hombourg-haut, la ville et ses habitants de 1585 à 1662*, Freyming-Merlebach 1990. (AMSA)

Formation des villes et monastères

- M. E. Aubry : *La congrégation de Notre Dame à Nancy et l'éducation des filles aux XVII-XVIIIème siècle*, in AE 1974, p 75.
- G. Cahen : *A propos de sceaux de villes*, in C.L. 1981 n° 2, pp 131-132.
- G. Cahen : *Sceaux naboriens du moyen-âge*, in CN 1984, pp 4-12.
- H. Collin: *Sceaux de l'histoire de Lorraine*, in Lotharingia tome I, Nancy, 1988.
- N. Gauthier : *La fondation de L'abbaye de Longeville lès St-Avoid*, in C.L. 1988, pp 369-379.
- S. Lebecq : *Entre les invasions et le grand essor du XIème siècle : vrai ou faux départ de la croissance urbaine dans l'espace rhéno-mosan*, in *Les petites villes en Lotharingie*, pp 21-40, PSHIGDL, Luxembourg, 1992.
- H. Nominé : *La pénétration du christianisme aux alentours de Sarreguemines*, supp. n° 4 aux C.S., 1967 (B.M.Nancy).
- M. Parisse : *La Lorraine monastique au moyen-âge*, Nancy, 1981.
- M. Parisse : *Les règlements d'avouerie en Lorraine au XIème siècle*, in *L'avouerie en Lotharingie* SHIGDL, 1984, pp 159-173 et conclusion du colloque.
- M. Parisse : *L'implantation des ordres mendiants en Lorraine*, in AE 1985, pp 132-138.
- M. Pernot : *Un acteur de la réforme catholique en Lorraine : J. des Porcelets de Maillane, évêque de Toul*, in *St-Pierre Fourier en son temps*, Nancy, 1992, pp 67-72.
- C. Schmitt : *Le bullaire de l'abbaye St-Martin des Glandières à Longeville Lès St-Avoid (1163-1756)*, in CL 1988, pp379-386.
- H. Tribout de Morembert : *Le temporel de l'abbaye de Longeville-lès-Saint-Avoid*, in ASHAL 1977, pp 73-94.

Questions politiques

- A. Eisele : *La carte « Lotharingia-Vastum Regnum » de 1508-1513, observations et réflexion*, in CL 1990, pp 297-318.
- P. Flaus : *Le Stadtrecht de St-Avoid*, Archives Municipales de St-Avoid, 1989. (traduction des copies d'Hammerstein et Vinet)
- S. Gaber : *L'évolution territoriale de l'espace lorrain (1477-1789)*, in Lotharingia, 1991, Nancy, pp 251-296.
- A. Gain : *Le conseil souverain de Nancy, 1634-1637*, Metz, 1937.
- L. Geindre : *Henriette de Vaudémont, Dame de l'Avant-Garde*, in MAS, 1991-92, pp 154-161.

²⁹ Notre introduction est un résumé d'un texte de deux cents pages qui nous a fait pousser les recherches bibliographiques le plus loin possible, sur les chartes lorraines, le réseau urbain lorrain médiéval, le commerce et les routes lorraines médiévales, la stratégie de l'Evêque de Metz, etc. la bibliographie réellement utilisée pour écrire ce résumé est donc beaucoup plus vaste que celle qui est présentée ici.

- J. Heers : *Les partis et la vie politique dans l'occident médiéval*, PUF, Paris 1981.
- H. Hiegel : *La rivalité en Lorraine allemande au moyen-âge entre les ducs de Lorraine et les comtes de Sarrebruck*, in CL 1937, pp 51-52.
- N. Kaypaghian : *Le duché de Lorraine et les trois Evêchés entre deux occupations 1663-1670*, in C.L., 1981 n°2, pp 105-121.
- M. Parisse : *Les communes trèves de 1343-1348 et la définition de l'espace lorrain*, in C.L. 1992, pp 257-264.
- C.E. Perrin : *Catalogue des chartes françaises avant 1350*, in ASHAL 1924, pp 269-413.
- P. Rodier : *Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, 1604-1675*, Epinal, 1904.
- J. Schneider : *La guerre bouguignonne entre Sarre et Moselle (1475-1477)*, in ASHAL 1977, pp 95-122.
- K. Schwingel (trad. P. Flaus) : *La constitution de la grande cour de la vouerie de Hombourg-St-Nabor*, AMSA, 1990, extrait de Rheinische Vierteljahresblätter, n°22, 1957, pp 213-280.
- R. Taveneaux : *Les Etats-Généraux de Lorraine de l'année 1626*, in AE, 1951, pp 15-36.
- V. Vion, A. Schmitt : *Le système défensif du château de Hombourg, ou la dissuasion de la sobriété*, in CN, 1986, pp 20-33.

Questions économiques et sociales

- R. H. Bautier : *Sur l'histoire économique de la France médiévale*, Variorum, G.B. 1991.
- G. Cabourdin : *Les Ducs de Lorraine et la monnaie (1480-1635)*, in AE 1975, pp 3-44.
- G. Cabourdin : *Les prix en Lorraine centrale au XVI et au début du XVIIème siècle*, in A.E. 1978, pp 195-229.
- Collectif : *Villages désertés et histoire économique, XI-XVIIIème siècle*, colloque EPHESS, Paris, 1965.
- P. Contamine et alii : *L'économie médiévale*, Paris 1993.
- E. Coornaert : *Le commerce de la Lorraine vu d'Anvers à la fin du XVème et au XVIème siècle*, in AE 1950, pp 105-130.
- P. Flaus : *Quelques aspects économiques et sociaux des communautés villageoises de la mairie de Théding de 1500 à 1635*, in CN 1986, pp 3-19.
- H. Hiegel : *L'agriculture dans la région de St-Avold au début du XVIIème siècle*, in C.L. 1971, pp 1-13, 33-41.
- C. Hiegel : *Les verreries des régions de Creutzwald, St-Avold et Forbach au XVIIème siècle*, in ASHAL 1975, pp 45-84.
- C. Hiegel : *Un recensement du bétail du comté de Bitche en 1600*, in ASHAL 1977, pp 179-193.
- C. Hiegel : *Le sel en Lorraine du VIIIème siècle au XIIIème siècle*, in A.E. 1981 pp 3-48.
- Y. Martan : *Précisions sur St-Avold (XVIIème siècle)*, in GL, été 1984, pp 163-164.
- J. Rigault : *La fortune d'un protestant messin du XVIIème siècle, P. de Vigneulles (environ 1560-1634)*, in AE 1951, pp 79-88.
- J. Rigault : *La population de Metz au XVIIème siècle*, in AE 1951, pp 307-315.
- J. P. Rothiot : *Mattaincourt au temps de P. Fourier*, in *St-Pierre Fourier en son temps*, Nancy, 1992, pp 159-176.
- J. Schneider : *Les Lombards en Lorraine*, in ASHAL 1979, pp 65-98.
- D. Schneider : *Comptes de seigneurie et productions agricoles, dans le bailliage d'Allemagne, au début du XVIIème siècle*, article à paraître en 2001 dans la RHMC.

Bibliographie générale pour les première et seconde parties

Ouvrages généraux, outils de travail

- P. Bairoch : *De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Paris, 1985.
- F. Bayard, P. Guignet : *L'économie française aux XVI-XVIIIème siècle*, Gap, 1991.
- F. Bourillon : *Les villes en France au XIXème siècle*, Gap, 1992.
- F. Braudel : *L'identité de la France*, Paris 1986.
- F. Braudel et E. Labrousse (sous la dir. de) : *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, 1970 et suivantes.
- Collectif : *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, 8 volumes, Paris, 1973-1979.
- E. Coornaert : *Les corporations en France avant 1789*, Paris 1941.
- G. Duby (sous la direction de) : *Histoire de la France urbaine*, 4 tomes, Paris Le Seuil 1980.
- M. Flamant, J. Singer-Kerel : *Les crises économiques*, Paris PUF 1993.
- E. François : *Des républiques marchandes aux capitales politiques : remarques sur la hiérarchie urbaine du Saint-Empire, à l'époque moderne*, in RHMC, 1978, pp 587-603.
- J. Godechot : *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, PUF 1989.
- P.M. Hohenberg et L. Hollen Lees : *La formation de l'Europe urbaine, 1000-1950*, Paris, 1992.
- E. Labrousse : *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution* Paris, 1944.
- P. Leon (dir.) : *Histoire économique et sociale du monde*, Paris 1977.
- B. Lepetit : *Les villes de la France moderne, 1740-1840*, Paris 1988.
- G. Livet et R. Mousnier (dir.) : *Histoire générale de l'Europe*, 3 vol., Paris PUF 1980.

- M. Marion: *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII et XVIII ème siècles*, Paris Picard 1979, 1ère éd., 1925.
 - J. Meyer : *Quelques vues sur l'histoire des villes à l'époque moderne*, in A. 1974, pp 1551-1568.
 - J. Meyer et J. P. Poussou : *Etudes sur les villes françaises*, Paris, 1995.
 - M. Morineau : *Les faux semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au XVIIIème siècle*, Cahiers des Annales, Paris Colin 1971.
 - J.C. Perrot : *Recherches sur l'analyse de l'économie urbaine au XVIIIème siècle*, in RHES, 1974, pp350-383.
 - M. Pinet (dir.) : *Histoire de la fonction publique en France*, Paris 1993.
 - J.P. Poussou et Ph. Loupès (dir.) : *Les petites villes du Moyen-Age à nos jours*, Bordeaux, 1987.
 - P. Wolff, F. Mauro : *Histoire générale du travail, l'âge de l'artisanat*, Paris 1960.
- Ouvrages généraux sur l'Alsace, la Lorraine et la Moselle**
- H. Baumont : *Etudes sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1697-1729)*, Paris et Nancy 1894.
 - J.P. Belvois : *Le Marquisat de Faulquemont au XVIII ème siècle*, maîtrise Metz 1972.
 - R. Bour : *La Lorraine, ses hommes, ses activités*, Metz, 1977.
 - G. Cabourdin : *La Lorraine du néant aux Lumières*, Wettosheim 1977.
 - G. Cabourdin : *Les temps modernes, de la Renaissance à la guerre de Trente Ans*, EIL, 1991.
 - G. Cahen : *La population de St-Avold au XVIII ème siècle. Aspects économiques et sociaux*, in C.L. 1982, pp 61-77.
 - Collectif : *Histoire de Lorraine*, Nancy Berger-Levrault, 1939.
 - H. Collin (dir.) : *La vie artistique*, E.I.L. 1987.
 - H. Contamine: *Metz et la Moselle de 1814 à 1870*, Nancy 1932, 2 tomes.
 - P. Dollinger (dir.) : *Histoire de l'Alsace*, Privat 1970.
 - S. Fiette : *Une petite ville lorraine au milieu du XIXème siècle : Phalsbourg*, in RHES, 1974, n°4.
 - P. Flaus et P. Martin: *A la croisée des temps anciens et nouveaux: St-Avold, 1788-1790*, in C.L. octobre 1989, pp 179-196.
 - R. Frécaut (sous la direction de) : *Géographie de la Lorraine*, Nancy/Metz, 1983.
 - C. Gérard et J. Lanher : *La mémoire des lorrains*, Nancy-Metz, 1984.
 - H. Hiegel : *L'historiographie française et allemande en Lorraine de langue allemande de 1858 à 1958*, in AE 1958, pp 127-157.
 - E. Juillard : *De la guerre de 30 ans à la Révolution : Les transformations sociales et économiques de Mutschdorf*, in R d'A., 1949, pp 139-160.
 - E. Juillard : *La vie rurale dans les plaines de Basse-Alsace*, 1953.
 - J. Kieffer : *Le village du plat pays thionvillois au XVIII ème siècle*, in C.L. 1984, pp 297-303.
 - J. Lanher (dir.): *La vie traditionnelle* Tome 4 de l'E.I.L., Nancy-Metz, 1989.
 - T. Lentz: *Le Bonapartisme en Moselle, 1799-1815*, D.E.A., Nancy 1984.
 - P. Leuilliot : *L'Alsace au début du XIXème siècle (1815-1830)*, Paris, 1959.
 - F. Mathieu : *L'Ancien Régime en Lorraine et Barrois*, Paris 1907, 4 ème édition.
 - R. Parisot: *Histoire de Lorraine*, Paris 1924.
 - M. Rochefort : *L'organisation urbaine de l'Alsace*, Paris 1960.
 - F. Roth (dir.) : *L'époque contemporaine, de la révolution à la grande guerre*, E.I.L., Nancy-Metz, 1992.
 - J. Roussel : *Tableaux statistiques relatifs aux déclarations des communautés des duchés de Lorraine et de Bar en 1708*, in AE 1952, pp 167-168.
 - M. Parisse : *Histoire de la Lorraine*; Privat 1977.
 - R. Taveneaux (dir.): *La vie religieuse* Tome 3 de l'E.I.L., 1988.
 - F. Visine : *Les duchés de Lorraine et de Bar en 1708*, in AE 1952, pp 169-174.
 - A. Wahl (dir.) : *L'histoire moderne et contemporaine en Sar-Lor-Lux*, actes du colloque de Metz de 1988 (historiographie et bibliographie), Metz, 1989.
- Monographies locales**
- C. Aimond : *Histoire de Bar-le-Duc*, Bar-le-Duc, 1982.
 - P. Bajetti : *Boulay et ses seigneurs, 1136-1503*, Boulay dactylographie, 1986. (AMSA)
 - P. Bajetti : *Boulay sous la domination lorraine (1503-1766)*, Boulay, 1986.
 - P. Bajetti : *Boulay sous la souveraineté française, à partir de 1766*, Boulay, 1986.
 - N. Baroth : *Porcellette, cité du Warndt*, Metz, 1968.
 - A. Begin : *Essai sur l'histoire de Longwy*, Metz, 1829.
 - J.M. Benoit : *Falk, son histoire, ses hommes et leurs activités*, Sarreguemines, 1984.
 - P. Brasme : *Woippy village du pays messin, deux siècles d'histoire*, Metz, 1987.
 - P. Bronder : *Histoire de St-Avold*, Metz, 1868.
 - J. Colbus : *Folschviller et son chateau Fürst*, Boulay, 1964.
 - J. Colbus : *Altviller, ancien fief épiscopal de la vouerie de St-Nabor*, Boulay, 1971.
 - J. Colbus : *Valmont, fief des seigneurs Cailloux*, Valmont, 1983.
 - Collectif : *Epinal*, Paris, 1991.
 - D. Deutsch, M. Jager : *Petite Rosselle et Vieille Verrerie*, slnd.
 - J. Elmerich : *Haut-Clocher*, SHAL, Sarrebourg, 1991.
 - J. Gallet : *Le bon plaisir du baron de Fénétrange*, Nancy, 1990.

- F. Guir : *Histoire de Boulay*, Boulay, 1933.
- Y. Le Moigne (dir.) : *Histoire de Metz*, Privat, 1986.
- Y. Le Moigne (dir.) : *Histoire de Sarrebourg*, Metz, 1988.
- A. Leroy : *Sarrebruck, l'exemple d'une métropole frontalière*, (thèse de géographie), Metz, 1980. (in M.1980.)
- M. Mazerand : *St-Nicolas de Port, une ville lorraine chargée d'histoire*, St Nicolas de Port, 1985.
- G. et R. Offroy : *Château-Salins autrefois*, Sarreguemines, 1984.
- C. Penin : *Moyenvic, passé et présent d'un village lorrain du saulnois*, Sarreguemines, 1988.
- J. Rohr : *Forbach et son arrondissement*, Metz, 1957.
- A. Ronsin : *St-Dié des Vosges, 13 siècles d'histoire, 669-1969*, s.l., 1969.
- R. Taveneaux (dir.) : *Histoire de Nancy*, Privat, 1978.
- F. Weymuller : *Histoire d'Epinal*, Horvath-Le Coteau, 1985.

Histoire démographique

Evolution globale de la population

- M. Antoine : *A propos des dénombremments de population des duchés de Lorraine et de Bar sous le règne de Léopold*, AE 1953, pp 79-85.
- P. Bairoch : *Population urbaine et taille des villes en Europe de 1600 à 1970*, in RHES, 1976, pp 304-335.
- C. Bastien : *La paroisse St-Simon, 1735-1790*, maîtrise Metz, 1971.
- A. Bideau : *Les mécanismes autorégulateurs des populations traditionnelles*, in A., 1983, pp 1040-1053.
- J.N. Biraben : *Les statistiques de population sous le Consulat et l'Empire*, in RHMC, 1970, pp 359-372.
- G. Cahen : *Les dénombremments d'habitants en région lorraine sous l'ancien régime : esquisse d'un guide de recherches*, in C.L. 1992, pp 375-387.
- B. Derouet : *Une démographie différentielle : clés pour un système auto-régulateur des populations rurales d'ancien régime*, in A. 1980, 1, pp 3-41.
- J. Dupâquier : *Des rôles de taille à la démographie historique : l'exemple de Crulai*, in Population, 1969, 1, pp 89-104.
- J. Dupâquier : *Problèmes démographiques de la France napoléonienne*, in RHMC 1970, pp 339-358.
- J. Dupâquier (sous la dir. de) : *Histoire de la population française*, Paris PUF 1988.
- G. Dupeux : *La croissance urbaine en France au XIX^{ème} siècle*, in RHES 1974, pp 173-189.
- P. Flaus et P. Martin (dir.) : *Approche de la démographie naborienne et Le recensement de la population de St-Avold de 1866*, in CN 1994, pp 7-48 et 66-74.
- D. Hemmert : *Biiche de 1652 à 1764 : Etude démographique*, maîtrise Metz 1980.
- L. Henry, D. Courgeau : *Deux analyses de l'immigration à Paris au XVIII^{ème} siècle*, in Population, 1971, 6, pp 1073-1092.
- J. Houdaille : *La population de Boulay (Moselle) avant 1850*, in Population 1967, 6, pp 1055-1084.
- J. Houdaille : *La population de 7 villages des environs de Boulay aux XVIII-XIX^{ème} siècle*, in Population 1971, 6, pp 1060-1072.
- J. Kieffer : *Le plat pays thionillois au XVIII^{ème} siècle : étude démographique*, in C.L. 1983 pp 49-54.
- J.P. Kintz : *Le dénombrement alsacien de 1723 : un mythe ?*, in PA 1972 1 pp 13-15.
- C. Langlois : *1790 : la Révolution de 28 millions de Français ?*, in ADH, 1976, pp 214-258.
- M.J. Laperche-Fournel : *Le peuplement des pays de la Nied du XVI au XVIII^{ème} siècle*, in CL 1984, pp 143-151.
- M.J. Laperche-Fournel : *La population du Duché de Lorraine de 1580 à 1720*, thèse, Nancy, 1985.
- B. Lefebvre, L. Thbaut : *Evolution démographique et développement industriel : le Douaisis de 1750 à 1870*, in R d N, 240, pp 165-179.
- R. Le Mée : *Population agglomérée, population éparse, au début du XIX^{ème} siècle*, in ADH, 1971, pp 455-510.
- B. Lepetit, J.F. Royer : *Croissance et taille des villes : contribution à l'étude de l'urbanisation de la France au début du XIX^{ème} siècle*, in A. 1980, 5, pp 987-1010.
- J. Lhote : *Variation du chiffre de la population de Metz dans la première moitié du XIX^{ème} siècle*, in A.E. 1971, pp 269-286.
- J. Lhote : *Variation du chiffre de la population de Metz à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution*, in C.L. 1976, pp 73-89.
- J. Lhote : *Tableaux nominatifs et recensements à Metz sous le Consulat et l'Empire*, in C.L. 1978, pp 97-104, 1979, pp 11-23.
- J. Lhote : *Aspects de la population de Metz sous le Consulat et l'Empire*, Thèse, Metz 1989.
- C. Rollet : *L'effet des crises économiques du début du XIX^{ème} siècle sur la population*, in RHMC, juil-sept 1970.
- C. Seyer : *Evolution démographique de la région de Nancy aux XIX et XX^{ème} siècle*, in AE 1975, pp 193-228.

- F. Visine : *Préface à l'étude de quelques éléments statistiques relatifs aux duchés de Lorraine et de Bar en 1708*, in AE 1950, pp 171-206.

Natalité, nuptialité et mortalité (épidémies)

- D. Bontemps : *La mise en nourrice des enfants messins. L'exemple de la prévôté de Conflans-en-Jarnisy (XVII-XVIIIème siècles)*, in ASHAL 1980, pp 153-172.
- D. Bontemps : *La nuptialité dans la région de Conflans en Jarnisy, XVII-XVIIIèmes siècles*, in A.E. 1981, pp 263-289.
- D. Bontemps : *Le mariage à St-Avold (1750-1770)*, in C.L. 1982, pp 41-59.
- D. Bontemps : *Naissance et famille en Lorraine aux XVII-XVIIIème siècle L'exemple de la Prévôté de Conflans-en-J.*, in C.L. 1985, pp 245-263.
- G. Cabourdin : *Mariage et origine des époux dans un bourg lorrain : Vezelise*, in ADH 1970 pp 151-155.
- M. Fakhrdine : *Forbach, le mariage de 1776 à 1830*, maîtrise Besançon 1984.
- C. Girard : *Les conséquences démographiques de la famine de 1816-1817 dans le département de la Meurthe*, in AE 1956, pp 19-38.
- J. Houdaille : *La fécondité des mariages de 1670 à 1829, dans le quart nord-est de la France*, in ADH, 1976, 341-389.
- M.J. Laperche-Fournel : *Le mariage en pays mosellan au XVIIIème siècle : formation et rupture du couple*, in C.L. 1992, pp 389-401.
- F. Lebrun : *Les crises démographiques en France aux XVII et XVIIIème siècles*, in A. 1980, 2, pp 205-234.
- J. Lhote : *Le divorce à Metz sous la Révolution et l'Empire*, in AE 1952, pp 175-183.
- J. Lhote : *Le mouvement naturel de la population de Metz sous le Consulat et l'Empire*, in RHMC 1970, pp 447-465.
- A. Lottin : *Naissances illégitimes et filles-mères à Lille au XVIIIème siècle*, in RHMC 1970 pp 278-322.
- J.P. Poussou : *Les crises démographaphiques en milieu urbain : l'exemple de Bordeaux (fin XVIIème- fin XVIIIème)*, in A. 1980, pp 235-252.
- D. Schneider : *Le typhus à St-Avold en 1813*, in C.L. 1992, pp 411-418. (Article repris plus complètement et augmenté de l'étude de l'épidémie de 1793-1795, in CN, 1994.)

Etudes de familles et biographies

- O. De Brem : *Généalogie de la famille Brem*, 2 vol Charrin 1986. (AMSA)
- R. Engelbreit : *Les ouvriers des forges de Stiring-Wendel, de 1848 à 1900*, s.l., 1990.
- E. Festor : *Les familles de L'Hôpital-Carling*, 1990. (AMSA)
- J. V. Formery : *Freyring, dépouillement des registres paroissiaux et d'Etat-Civil, 1683-1831*. (AD Moselle)
- E. Heiser : *Le général Kister (1755-1832), général de brigade et baron d'Empire, Sarreguemines*, s.d.(Le point sur l'épisode allemand de la carrière de Kister)
- P. Hennick et Y. Martan : *Altviller, 1722-1801, documents généalogiques*, 1989, cercle généalogique de Lorraine.
- L. Henrion : *Une famille d'ancienne noblesse française: les Comtes de Hennin, gouverneurs de St-Avold*, in ASHAL 1974, pp47-56.
- Y. Martan : *L'exécuteur des hautes oeuvres à St-Avold*, in C.L. 1981, pp267-270.
- Y. Martan : *L'ascendance naborienne de François Narcisse Antoine, inventeur et fabricant d'encre*, in CN 1984, pp43-46.
- Y. Martan : *Documents généalogiques de Valmont, 1689-1833*, 1984.
- Y. Martan : *St-Avold de 1646 à 1792 : 1462 mariages, St-Avold 1985*. Cercle généalogique de Lorraine
- F. Roth : *Un notable lorrain de la Belle-Epoque : Alexis Weber (1862-1942)* in ASHAL 1978, pp 89-147.
- C. Saimpy : *Etude généalogique de la famille Saimpy*, dactylographie 1987. (A.M.Nancy).
- H. Tribout : *Le général Kister, baron d'Empire*, in Revue des Etudes napoléoniennes, février 1935, pp 65-93 (le point sur la carrière militaire de Kister).
- H. Tribout de Morembert : *Documents généalogiques du pays messin et de la Lorraine de langue allemande, 1630-1830*, Paris 1935.

Les migrations

- Q. Baillard : *Souvenir de mon voyage d'Amérique (1845...)*, in AE, 1957, pp 23-86.
- F. Barbier : *Distribution géographique des émigrés d'Alsace-Lorraine en France (1870-1872)* in A.E., 1979, pp 119-132.
- D.H. Barry : *L'immigration des Alsaciens-Lorrains à Nancy après la guerre de 1870*, in A.E. 1979 pp 133-166.
- D. Barry : *Les ouvriers originaires d'Alsace-Lorraine à Nancy après la guerre de 1870-1871*, in A.E., 1990, pp 271-296.
- R. Beteille : *Les migrations saisonnières en France sous le 1er Empire, essai de synthèse*, in RHMC, 1970, pp 424-441.
- Y. Blayo : *La mobilité dans un village de la Brie vers le milieu du XIXème siècle*, in Population, 1970, 3, pp 573-605.
- L. Bossu : *Les Lorrains en Corse*, in ASHAL Metz 1927, pp 31-48.

- L. Chevalier : *La formation de la population parisienne au XIXème siècle*, Paris, 1950.
- A. Gain : *La Lorraine allemande foyer d'émigration au début du XIXème siècle*, in P.L. 1926, 5 (pp 193-205) et 6 (pp 259-266).
- H. Hiegel : *L'émigration des Allemands et des Lorrains en Yougoslavie au XVIIIème siècle et leur sort en 1945*, in I.H, n°1, 1966, pp 17-22.
- N. Laybourn : *L'émigration des Alsaciens et des Lorrains au XVIII et au XIXème siècles*, Strasbourg 1986.
- P. Leuilliot : *L'émigration alsacienne sous l'Empire et au début de la Restauration*, in RH, 1930, pp 254-279.
- C. Maire : *L'émigration des Lorrains en Amérique, 1815-1870*, thèse, Metz 1980. (CRRUM n°7)
- C. Maire : *Les débuts de l'émigration lorraine au XIXème siècle : 1817, la Pologne russe*, in C.L. 1984, pp 305-313.
- C. Maire : *L'émigration en Amérique des Juifs du pays de Phalsbourg*, in C.L. 1986, pp 81-91.
- C. Maire : *L'émigration en Amérique dans les cantons de Vic et de Château-Salins après 1830*, in C.L. 1986 pp 155-162.
- M. J. Marchal : *Viva America, émigration mosellane vers les Etats-Unis au XIXème siècle*, Corny sur Moselle 1993. (AD Moselle.)
- G. Mauco : *Les migrations ouvrières en France au début du XIXème siècle, d'après les rapports des préfets de l'Empire, de 1808 à 1813*, Paris 1932.
- C. Prêcheur : *Maxéville : de l'aube de la métallurgie au phénomène de banlieue industrielle*, in AE 1953, pp 99-112.
- K. Obermann : *De quelques problèmes et aspects socio-économiques des migrations allemandes du XVI au XIXème siècles*, in ADH, 1971, pp 121-132.
- S. Thernstrom : *The Other Bostonians, poverty and progress in the american metropolis, 1880-1970*, Harvard, Cambridge and London, 1973.
- A. Wahl : *L'immigration allemande en Alsace-Lorraine entre 1871 et 1914*, in Recher. Germaniques, 1973, pp 202-217.

Histoire économique

Forêt

- J.M. Ballu : *Evolution et histoire de la forêt domaniale de St-Avold*, dactylographie, Saint-Avold, 1979.(A.M. St-Avold)
- L. Badre : *Histoire de la forêt française*, Paris, 1983.
- Conservateur des Eaux et forêts : *Le pin sylvestre en Lorraine*, dactylographie, Metz 1934, AD MM 4°E II 13.
- Conservateur des Eaux et Forêts : *Arbres, peuplements, sites et monuments des forêts de la Moselle*, dactylographie, Metz 1936-38, AD MM, 4°E II 14.
- M. Devèze : *Les forêts lorraines et leur rôle dans l'économie à la fin de l'ancien régime*, in actes du colloque du bicentenaire du rattachement de la Lorraine à la France, pp 127-137, Nancy 1968.
- C. Guyot : *Les forêts lorraines jusqu'en 1789*, MSAL 1884-85-86, et Nancy 1886.
- G. Huffel : *Histoire des forêts françaises*, cours manuscrit de l'école nationale des eaux et forêts, Nancy, 1925.
- J.P. Husson in : *Le bois et la ville du moyen âge au XXème siècle*, colloque de 1988 à L'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-St Cloud, pp 75-87, ENS de F. 1991.
- A. Metzinger : *Les forêts du Comté de Bitche au XVIIIème siècle*, in ASHAL 1972, pp 95-121.

Agriculture, ravitaillement et prix

- J. Barthel : *Vignes et vigneron à Metz à l'époque moderne*, maîtrise Metz 1987.
- A. Bellard : *Feu le vignoble lorrain*, Strasbourg, 1960.
- P. Boyé : *Quatre études inédites*, Nancy, 1933 (sur le Maïs et l'eau de vie en Lorraine au XVIIIème siècle).
- E. Labrousse : *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIème siècle*, 2 tomes, Paris, 1933.
- P. Fiel : *La bière en Lorraine sous l'Ancien Régime*, in Le Pays Lorrain, 1932.
- L. Girard : *Famine et criminalité dans la Meurthe, 1816-1817*, in A.E. 1961 pp 213-233.
- C. Gérard et J. Peltre : *Les villages lorrains*, Nancy PUN 1989.
- A. Gueslin : *La dernière grande crise frumentaire en Lorraine L'exemple du département de la Meurthe (1846-1847)*. in A.E. 1980, pp 75-103.
- J.J. Hémarquinier : *Faut-il démythifier le porc familial d'Ancien Régime ?*, in A 1970, 6, pp 1745-1766.
- E. Juillard : *Ascention et déclin de la viticulture en Basse Alsace depuis le XVIIIème siècle*, in R d'A, 1949, pp 57-62.
- M. Lacoste : *La crise agricole dans le département de la Meurthe à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, thèse, Nancy, 1949.
- M. Lacoste : *L'application des lois agraires de la Convention montagnarde dans le département de la Meurthe*, in AE 1950, pp 285-325.

- M. Lacoste : *Le partage des communaux sur le territoire de la Meurthe avant la loi du 10 juin 1793*, in AE 1953, pp 51-78 et 155-175 et 283-314 et 321-349.
- J.A. Lesourd : *Problèmes agricoles en Lorraine au début de la période contemporaine* (CR Thèse de Lacoste), in AE, 1951, pp 219-231.
- G. Maquiné : *Le mouvement des prix des céréales à Metz de 1720 à 1790*, maîtrise, Metz 1981.
- P. Marthelot : *Un vignoble de montagne : le vignoble des vallées vosgiennes*, in R d'A, 1949, pp 63-73.
- M. Morineau : *La pomme de terre au XVIII^{ème} siècle*, in A 1970, 6, pp 1767-1785.
- J. Peltre : *Du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, une génération de nouveaux villages en Lorraine*, in RGE 1966, 1-2, pp 3-27.
- J. Peltre : *Recherches métrologiques sur les finages lorrains*, Lille-Paris 1975.
- F. Reitel : *Quelques aspects de la campagne lorraine de la fin du XVI^{ème} au début du XVIII^{ème} siècle*, in BSLEL, oct-déc. 1964.
- F. Reitel : *A propos de l'openfield lorrain*, in RGE 1966, 1-2 pp 29-51.
- F. Reitel : *L'influence française en Rhénanie de la fin du XVII^{ème} au début du XIX^{ème} siècle*, in ASHAL 1972, pp 83-93.
- F. Reitel : *Les causes du déclin du vignoble mosellan ou plaidoyer pour un renouveau de la culture de la vigne ds le département de la Moselle*, Metz, 1974.

Bâtiment et urbanisme

- J.C. Eckert : *St-Avold, cité d'art ?*, Boulay 1976.
- *Génèse d'une ville moderne: Sarreguemines au XVIII^{ème} siècle*, exposition du musée de Sarreguemines (A.M.Nancy).
- D. Guisard : *Redécouverte de l'ancienne église paroissiale St Pierre et Paul de St-Avold*, in CL 1994, pp 175-194.
- L. Henrion : *Si les rues de St-Avold m'étaient contées, contribution à l'histoire de la ville de St-Avold*, St-Avold 1974.
- C. Hiegel : *A propos du château de St-Avold*, in C.L. 1980, pp15-18.
- *Inventaire général des monuments et richesses artistiques : Cantons de Freyming-Merlebach et St-Avold*, Metz et Pont-à-Mousson, 1983.
- M.F. Jacobs et Y. Martan : *Les cimetières de St-Avold*, in C.N. 1985, pp 81-112.
- J. Lhote : *Metz sous le Consulat et l'Empire, l'essor urbain*, in ASHAL 1971, pp131-153.
- D. Metzger et J. Kuntzler : *L'ancienne église paroissiale Sts Pierre et Paul (St-Avold). Etude historique et essai d'interprétation*, in C.L. 1982, pp 5-21.
- H. Tribout de Morembert : *La reconstruction de l'église abbatiale de St-Avold, 1755-1764*, in le PL, 1975 pp39-43.

Industrie

- D. Brunn : *Les industries des pays de la Nied sous le Second Empire*, in C.L. 1987, pp 219-242.
- D. Brunn : *Les industries du département de la Moselle sous le Second Empire*, in C.L., 1992, pp 419-429.
- R. Capot-Rey : *Le développement économique des pays sarrois sous la Révolution et l'Empire, 1792-1815*, Paris, 1928.
- R. Capot-Rey : *La région industrielle sarroise. Etude géographique*, Paris, 1934.
- Collectif : *Aux origines de la révolution industrielle, industrie rurale et fabriques*, in R du Nord, 1979, n°240.
- J. C. Eckert : *Industries anciennes de la région de St-Avold*, Boulay, 1977.
- R. Engelbreit : *La verrerie Sophie : naissance et évolution d'une cité verrière dans le Comté de Forbach au XVIII^{ème} siècle*, maîtrise Sarrebruck, 1988.
- J. Gayot et R. Herly : *La métallurgie des Pays de la Sarre Moyenne jusqu'en 1815*, Nancy-Paris-Strasbourg, 1928.
- F. Gouvy : *La maison Gouvy depuis sa fondation jusqu'à nos jours, évolution des méthodes de fabrication des aciers*, in *Le fer à travers les âges*, Nancy, 1956, pp 345-353.
- R. Haby : *Les houillères de Lorraine et leur région*, Paris, 1965.
- D. Hemmert : *L'esprit d'entreprise à Sarreguemines au milieu du XIX^{ème} siècle*, in C.L. 1987, pp 67-90.
- C. Hiegel : *La faïencerie de Frauenberg (1785-1791) et les débuts de la faïencerie de Vaudrevange jusque vers 1800*, in ASHAL 1976, pp 81-126. Et même sujet : *Bibliographie et thèmes de recherches*, in ASHAL 1977, pp 123-150.
- C. Hiegel : *Les fabriques de faïence et de porcelaine de Sierck* in, Y. Le Moigne (dir.): *Patrimoine et culture en Lorraine*, Metz, 1980, pp 105-130.
- C. Hiegel : *L'ancienne faïencerie de St-Avold (1828-1845/46)*, in C.L. 1982, pp 99-118.
- M.J. Hoerner : *Les maîtres de forge à Hombourg Haut*, 1991.(AMSA)
- F. Jannin : *L'industrie du verre en Argonne* in, Y. Le Moigne (dir.): *Patrimoine et culture en Lorraine*, Metz, 1980, pp 83-104.
- P. Jeannin : *La proto-industrialisation : développement ou impasse ?*, in A. 1, pp 52-65.
- G. Ladaique : *L'industrie du verre et du cristal dans les départements de la Meurthe et Moselle et des Vosges*, in AE 1957, pp 125-144.
- P. Léon : *La Lorraine et les mutations de la France industrielle au XVIII^{ème} siècle*, in *La Lorraine dans l'Europe des Lumières*, Nancy, 1968, pp 105-125.

- J.A. Lesourd : *Difficultés, innovations et recours à l'Etat dans deux entreprises de l'Est (1797-1811)*, in AE 1956, pp 337-351.
 - J. Lourd : *Le lin et l'industrie linière*, Paris, 1964.
 - L. Michaux : *Tanneurs et travail du cuir en Moselle du moyen-âge au XXème siècle*, A.D. de la Moselle, 1989.
 - D. Pumain : *Chemin de fer et croissance urbaine en France au XIXème siècle*, in Annales de Géographie, 1982, pp 529-550.
 - F. Roth : *Boulay et les Boulageois durant l'annexion à l'Empire allemand (1870-1914)*, in C.L., 1987, pp 243-257.
 - R. Sendret : *Etude sur la tannerie et la corroyerie*, MAM, 1894-95, pp 66-134.
 - J. Vial : *L'industrialisation de la sidérurgie française, 1814-1864*, Paris-La Haye, 1967.
 - D. Weisbuch : *Le tabac en Lorraine et les successives manufactures de tabac de Nancy, de 1628 à 1872*, D.E.S., Nancy, 1955.
- Commerce et circulation de l'argent**
- J. Bouveresse : *Contribution à l'étude de la Dîme : la jurisprudence de Lorraine au XVIIIème siècle*, in A.E. 1981, pp 99-150.
 - P. Boyé : *Le budget de la province de Lorraine et Barrois sous le règne nominal de Stanislas*, 1896.
 - P. Boyé : *La Lorraine commerçante sous le règne nominal de Stanislas*, in Annuaire de Lorraine, 1899.
 - G. Cabourdin : *Les ducs de Lorraine et la monnaie (1480-1635)*, in AE, 1975, pp3-44.
 - M. Chassignet : *Note sur les foires lorraines*, JSAL, 1891.
 - P. Chevallier : *La monnaie en Lorraine sous le règne de Léopold (1698-1729)*, thèse Montpellier, Nancy 1955.
 - H. Contamine : *Les conséquences financières des invasions de 1814 et de 1815 dans les départements de la Moselle et de la Meurthe*, sans lieu ni date.
 - M. Dorban : *Un aspect du commerce luxembourgeois au XVIIIème siècle : le monopole du sel lorrain*, in AE 1975, pp143-156.
 - M.J. Fournel : *Les activités de Claude Gaillot (1699-1764), marchand magasinier à Saint-Dié*, maîtrise, Nancy, 1970.
 - D. Hainzelin : *Les activités commerciales d'Antoine Crampel, marchand à Lunéville, 1758-1775*, maîtrise, Nancy 1970.
 - M.L. Heitz : *Les halles de Vezelise*, in MSAL, 1884, pp 98-110.
 - L. Henrion : *Les Comtes de Hennin. Leur implantation foncière à St-Avold et aux alentours*, in C.L. 1982, pp79-84.
 - A. Jacquet : *L'endettement rural au XVIIIème siècle : l'exemple de Vittel et des villages avoisinants*, in A.E. 1993, pp121-142.
 - F.Y. Le Moigne : *Le commerce des provinces étrangères (Alsace, Evêchés, Lorraine) dans la seconde moitié du XVIIIème siècle*, in Revue du centre d'hist. écon. et soc. de la région lyonnaise, 1975, n°5, pp173-200. [in F.Y. Le Moigne : *La Lorraine, passionnément*, Metz, 1993.]
 - F.Y. Le Moigne : *Le rôle économique des garnisons évêchoises au XVIIIème siècle, d'après les exemples de Metz, Sarrelouis et Verdun*, in Hermann et Irsigler : *Beiträge zur Geschichte der frühneuzeitlichen Garnisons -und Festungsstadt-Referate und Ergebnisse der Diskussion eines Kolloquiums in Saarlouis*, 1980, Sarrebruck, 1983. [in FY Le Moigne, *La Lorraine, passionnément*, Metz, 1993.]
 - F.Y. Le Moigne : *Sel lorrain et diplomatie lorraine et française au XVIIIème siècle*, in *Le sel et son histoire*, colloque, Nancy, 1981, pp 435-451. [in FY Le Moigne : *La Lorraine, passionnément*, Metz, 1993]
 - M. Marion : *Histoire financière de la France, de 1715 à 1914*, Paris, à partir de 1914, 7 tomes.
 - A. Meurisse : *Histoire du franc*, Paris PUF 1967.
 - M. Mettauer : *Le commerce de la Lorraine, 1766-1789*, DES, Nancy 1968.
 - J.P. Poussou : *Les activités commerciales des villes françaises de 1789 à 1815*, in RHES 1993 1 pp100-118.
 - J.P. Poisson : *Pour une étude de l'activité notariale dans le Nord-Est, sous l'ancien régime*, in AE 1975, pp253-259.
 - F. Reitel : *Deux siècles de propriétés rurales ds les environs de Metz (1750-1963)*, in RGE 1965, 1, pp 1-40.
 - J. Renault : *Coutumes et usages de Lorraine, le broc, la nappe et les francs-vins*, in JSAL, 1874, pp63-77. (réglementation sur l'hôtellerie, XV-XIXème)
 - L. Renault : *Le commerce lorrain au XVIII ème siècle (les Villiez)*, MAS Nancy 1876.
 - D. Roche : *Négoce et culture dans la France du XVIIIème siècle*, in RHMC, 1978, pp 375-395.
 - R. Taveneau : *L'usure en Lorraine*, in A.E. 1974.
 - G. Thuillier : *Le stock monétaire de la France en l'An X*, in RHES, 1974, pp 247-257.
 - J. Vogt : *Marchands de bétail de Neu-Sarrewerden et environs*, in PA 1973, 1, pp 29-30.

Administration et services

- M. Anna : *Histoire des institutions de la ville de Sarreguemines, 1698-1766*, Thèse, Besançon, 1984.
- M. Anna : *Le maître d'école communale à Sarreguemines, de 1698 à 1766*, in C.L., 1987, pp 59-65.
- M. Agulhon : *Le centre et la périphérie*, in in *Les lieux de mémoire, III Les France-1 Conflits et partages*, Paris 1992, pp 825-849.
- M. Bonnebas : *Les cahiers de doléances du bailliage de Vic*, Maitrise d'histoire, Metz, 1977.
- M. Bordes : *L'administration provinciale et municipale en France au XVIIIème siècle*, Paris, 1972.
- P. Boyé : *Le chancelier Chaumont de la Galaizière et sa famille*, in PL, 1936-1938.
- A. Corbin : *Paris-Province*, in *Les lieux de mémoire, III Les France-1 Conflits et partages*, Paris 1992, pp 777-823.
- *La création des départements, 1789-1790, réforme administrative ou révolution ?*, exposition réalisée par les A. D. des Yvelines 1989.
- H. Eifler : *Etude de droits seigneuriaux dans une prévôté du duché de bar : La prévôté de Briey*, maîtrise, Nancy 1992.
- P. Flaus : *Comtes et comté de Créhange au XVII et XVIIIème siècles*, maîtrise, Metz 1984.
- E. François : *Villes et frontières : les relations entre les villes françaises et les villes allemandes de l'axe mosellan au XVIIIème siècle*, in A.E. 1988, pp321-332.
- J. Gallet : *La seigneurie de Sarreguemines au XVIIIème siècle (1660-1754)*, in C.L. 1987, pp37-57.
- G. Grignon (dir.) : *La médecine [en Lorraine]*, in EIL, Nancy-Metz, 1993.
- J.M. Heck : *Propos sur le bilinguisme*, in MAM, 1994, pp193-210.
- C. Hiegel : *Repression de l'émigration lorraine en Hongrie au XVIIIème siècle dans les bailliages de Bitche et Sarreguemines* (in ASHAL 1970, pp 101-168) et *Repression de l'émigration lorraine en Hongrie au XVIIIème siècle dans les bailliages de Boulay, Bouzonville, Dieuze et Lixheim* (in ASHAL 1971, pp 83-127).
- J. Imbert : *Les rapports entre l'aubaine et la bourgeoisie en Lorraine*, in AE 1952, pp 349-364.
- A. Jung : *Le collège communal de Phalsbourg au XIXème siècle, 1802-1870*, in CL 1986, 1-2, pp67-80.(bibliographie)
- J.L. Masson : *Le département de la Moselle, 200 ans d'histoire*, Metz, sd.
- G. Muller : *Les cahiers de doléances du bailliage de Thionville*, Maitrise d'histoire, Metz 1975.
- G. Richard : *L'esprit public en Lorraine au début de la Restauration*, in A.E. 1953, pp 183-208.
- F. Roth : *La frontière franco-allemande, 1871-1918*, in A.E. 1992, pp 35-52.
- D. Schneider : *La région de St-Avold vers 1989 d'après les cahiers de doléances*, in C.N. 1993, pp 5-39.
- C. Ulbrich : *Sarreguemines en Révolution ou l'histoire d'un "caméléon politique"*, in A.E. 1992, pp 15-34.
- F. Vieira : *L'assemblée provinciale des Trois Evêchés*, Maitrise d'histoire, Metz 1970.
- H. Wilmin : *Forbach. La ville et le canton pendant la Révolution Française 1789-1799*, Forbach 1980.

Divers

- G. Cahen : *Les Juifs dans la région lorraine des origines à nos jours*, in *Le Pays Lorrain*, 1972, pp 55-83.
- H. Comtamine : *Les plaintes contre le clergé rural en Moselle sous le Consulat et l'Empire*; in ASHAL 1929, p 101.
- A. Gain : *Les processions religieuses en Moselle pendant la Révolution et l'Empire*, in AFHL, 1930.
- H. Hiegel : *L'oeuvre de l'historien lorrain Jacques Touba (1863-1940)* in ASHAL 1977, pp 151-172.
- J.J. Meyer : *Les confréries du ressort du parlement de Metz en 1763*, maîtrise, Metz, 1975.
- G. Michaux : *Les professions dans la congrégation de St-Vanne et St-Hydulphe aux XVII et XVIIIème siècle*, in AE, 1975, pp 63-78.
- G. Michaux : *Les débuts de la réforme vanniste à l'abbaye de Longeville-Lès-St-Avold*, in C.L. 1988, pp 387-396.
- G. Richard : *Le sentiment religieux en Lorraine sous la Restauration et les missions*, in AE, 1959, pp 39-71.
- G. Richard : *Les Anabaptistes ou Mennonites en Lorraine*, in A.E. 1967, pp 131-177.
- R. Schneider : *La réorganisation du diocèse de Metz durant l'épiscopat de Mgr Jauffret, 1806-1823*, thèse de théologie, Rome, 1968 (Microfilm, AD Metz).
- H. Tribout de Morembert : *Le clergé et la Franc-Maçonnerie en Lorraine au XVIIIème siècle*, in ASHAL 1970, pp 79-100.
- H. Tribout de Morembert : *Les Juifs de Metz et de Lorraine, 1791-1795*, in *Colloque : Les Juifs et la Révolution Française*, Paris, 1976.

Introduction

1) Présentation historique et géographique de la ville

A peu près à mi-chemin entre Metz et Sarrebruck, St-Avold est une localité qui n'apparut qu'à l'époque post-carolingienne, agglomération laïque qui se fixa et se développa autour d'un monastère fondé par l'évêque de Metz, haut dignitaire de l'empire romain germanique³².

Mais l'agglomération laïque avait sa propre centralité, une seigneurie évêchoise, dont l'institution la plus importante était la « mère-cour », une justice qui rayonnait sur une trentaine de villages, du moins au XIV^{ème} siècle, époque à laquelle la ville obtint ses premières « chartes »³³ et notamment les fondements d'une autonomie financière pour assumer l'entretien de ses remparts, construits avant 1360.

A la fin du Moyen-Age, la ville n'était toutefois qu'un des nombreux bourgs de la Lorraine allemande³⁴, centre seigneurial commercial et artisanal mais d'importance locale, rayonnant sur une vingtaine ou une trentaine de kilomètres alentour, longtemps assez peu défrichés, notamment dans la dépression forestière du Warndt, au bord de laquelle se situait la ville. De plus, aucune trace d'opposition de la bourgeoisie naborienne ne signale une stratégie propre comme ont pu en avoir des petites villes telles que Sarrebourg ou Epinal, à la fin du Moyen-Age³⁵.

Aussi, peut-on penser que la ville, au moins jusqu'en 1550 et un peu au-delà était restée très modeste, plutôt bourg que ville, sa population pouvant être estimée à une valeur basse d'une fourchette allant de 800 à 1400 habitants³⁶. Cependant, d'après C.

³² Sur le plan géographique, la ville se situe en bordure de la dépression du Warndt, en contrebas du plateau lorrain. Le ban est, au sud, sur le plateau lorrain, donc géologiquement dans le bassin parisien et, au nord, sur le grès vosgien, donc géologiquement sur les massifs primaires qui entourent le bassin parisien.

³³ Rapport de droit de la seigneurie transcrit en 1302 et lettre de l'évêque Raoul de Coucy de 1389, rappelant un texte antérieur (de 1360), cf Archives municipales de St-Avold (AMSA), E supplément 606, article 12.

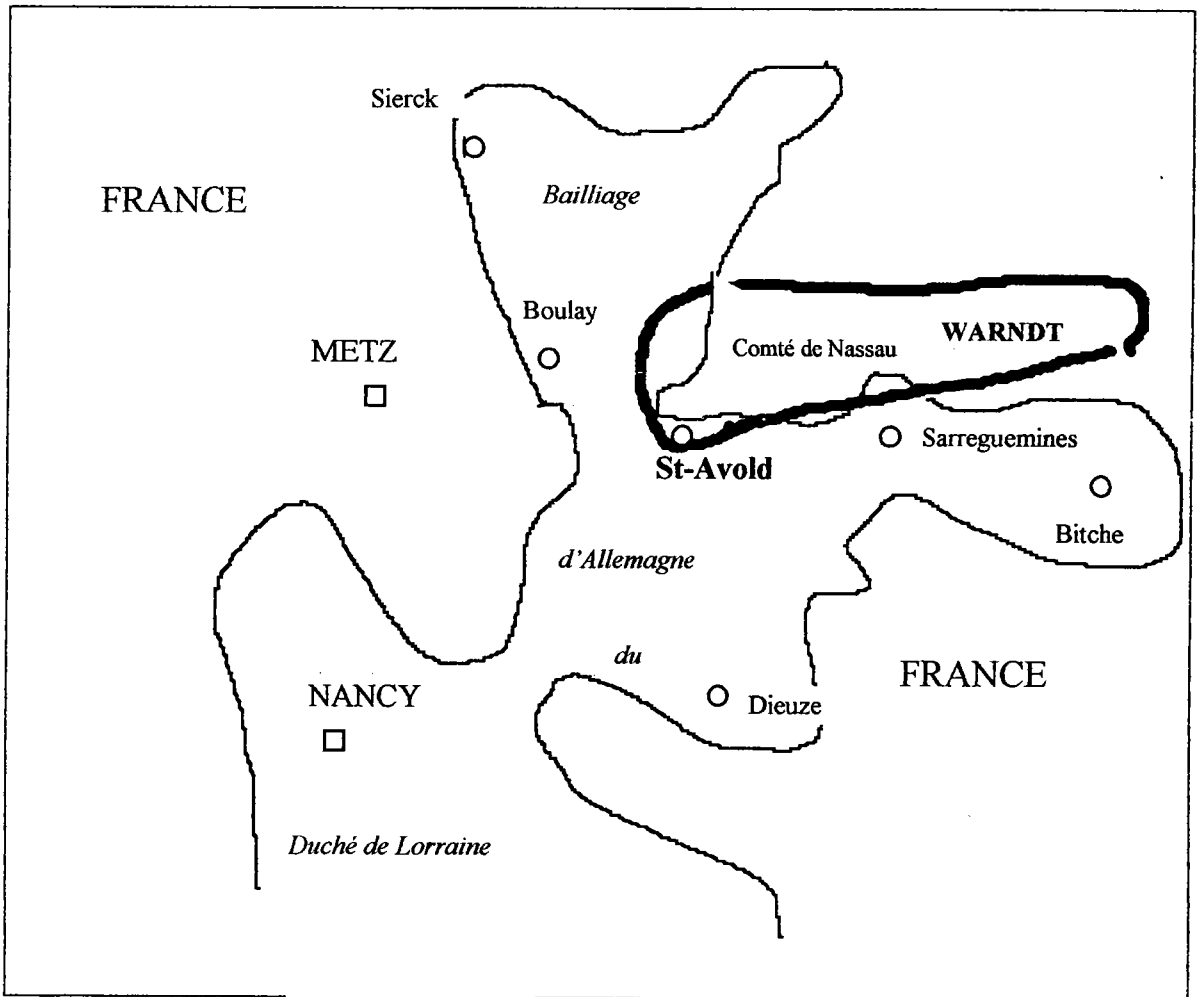
³⁴ La Lorraine allemande est le secteur géographique qui, à l'intérieur de la Lorraine, parlait une langue francique, une des variantes anciennes de l'Allemand.

³⁵ Ainsi les autorités locales de St-Avold, à la différence de celles de deux villes lorraines, Vic et Marsal et de plusieurs seigneurs de Lorraine allemande (Forbach, Boulay etc) ne signèrent pas la « commune trêve » de 1343. D'autre part, si Sarrebourg et Epinal jouèrent leur propre jeu diplomatique dans le concert lorrain, on n'en trouve aucune trace à St-Avold.

³⁶ Cette évaluation reprend une méthode utilisée par J.L. Fray (*Nancy-le-Duc, essor d'une capitale princière dans les deux derniers siècles du moyen-âge*, Nancy, 1986, p 164) et mise au point par Fiétier, sur les villes de Franche-Comté. Selon lui, les villes de Franche-Comté avaient une densité de 70 à 120 habitants au kilomètre carré, intra-muros. Cette large fourchette rend la comparaison

Higounet³⁷, dès le Moyen-Age, le seuil démographique d'une petite ville se situait à 150 ou 200 feux. Or les quelques 800 habitants de St-Avold représentaient au moins 150 feux.

Carte 1 Situation régionale de la ville vers 1700



possible avec la Lorraine. Le plan de St-Avold, établi sous le Premier Empire, permet d'évaluer la superficie de St-Avold à 11-12 ha, intra-muros. Cela aboutit alors aux estimations suivantes :

| Hypothèses de superficie et de densité | 11 ha | 12 ha |
|--|-------|-------|
| 70 habitants / ha | 770 | 840 |
| 100 habitants / ha | 1100 | 1200 |
| 120 habitants / ha | 1320 | 1440 |

Ces hypothèses sont très plausibles pour au moins deux raisons. D'une part, elles correspondent aux minima (70 à 90 hbts/ha) admis pour l'ensemble des villes médiévales européennes (P. Bairoch : *De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Paris, 1985, pp 44-46). D'autre part, la ville ne dépassa le périmètre de ses murailles qu'en 1622 (projet de ville neuve), à un moment où elle atteignait son maximum historique (avant les crises du XVIIème siècle). A ce moment, en 1624, il y avait 377 conduits (feux imposés), soit environ 1800 habitants. On dépassait donc la densité supérieure de notre tableau précédent et il fallait bâtir un faubourg, le faubourg de Longeville, qui fut édifié à partir de 1625. (AD MM, comptes seigneuriaux.)

³⁷ Remarque de C. Higounet, p 492 de J. Meyer et J.P. Poussou : *Les petites villes du Moyen-Age à nos jours*, Bordeaux, 1987. Ce seuil, appliqué à l'Est de la Moselle, région encore forestière où la population était assez faible, est tout à fait raisonnable.

D'autre part, si l'on reprend les critères de centralité utilisés par Hermann dans son étude du réseau urbain du bassin de la Sarre, on peut situer St-Avold dans le peloton de tête de l'ensemble des lieux qui disposaient d'une ou plusieurs fonctions centrales³⁶.

Force est donc de constater que dès le XV^{ème} siècle, St-Avold était une petite ville que ce soit par son importance démographique ou par ses fonctions centrales.

Mais ses perspectives de développement étaient probablement limitées pour deux raisons. D'une part, l'absence d'un pouvoir politique local et conquérant (le plus proche étant celui du comté de Nassau-Sarrebruck) empêchait un développement d'ordre administratif, résidentiel ou politique. Le seigneur local, l'évêque de Metz, grande puissance régionale jusqu'au XIV-XV^{ème} siècle, fut ensuite en repli et sur la défensive face à la montée en puissance du duché de Lorraine qui finit par racheter la seigneurie de St-Avold (ville et villages des environs) en 1581³⁷. Au surplus, l'évêque de Metz, en 1250 avait fondé à Hombourg, petite localité située à une dizaine de kilomètres de St-Avold, dans la même seigneurie, des institutions (un château, siège de châtellenie et un chapitre) qui déconcentraient les fonctions centrales de la seigneurie, sur deux lieux différents.

D'autre part, aucune ligne directrice d'ordre naturel ou politique ne favorisait l'émergence d'un réseau urbain hiérarchisé qui aurait donné à une ou deux villes une réelle centralité en Lorraine allemande. En effet, les conditions naturelles, succession de côtes, de dépressions et de plateaux parcourus par un réseau hydrographique très divaguant et constitué de rivières de petites tailles, ne donnaient aux hommes aucun emplacement privilégié où concentrer des fonctions centrales.

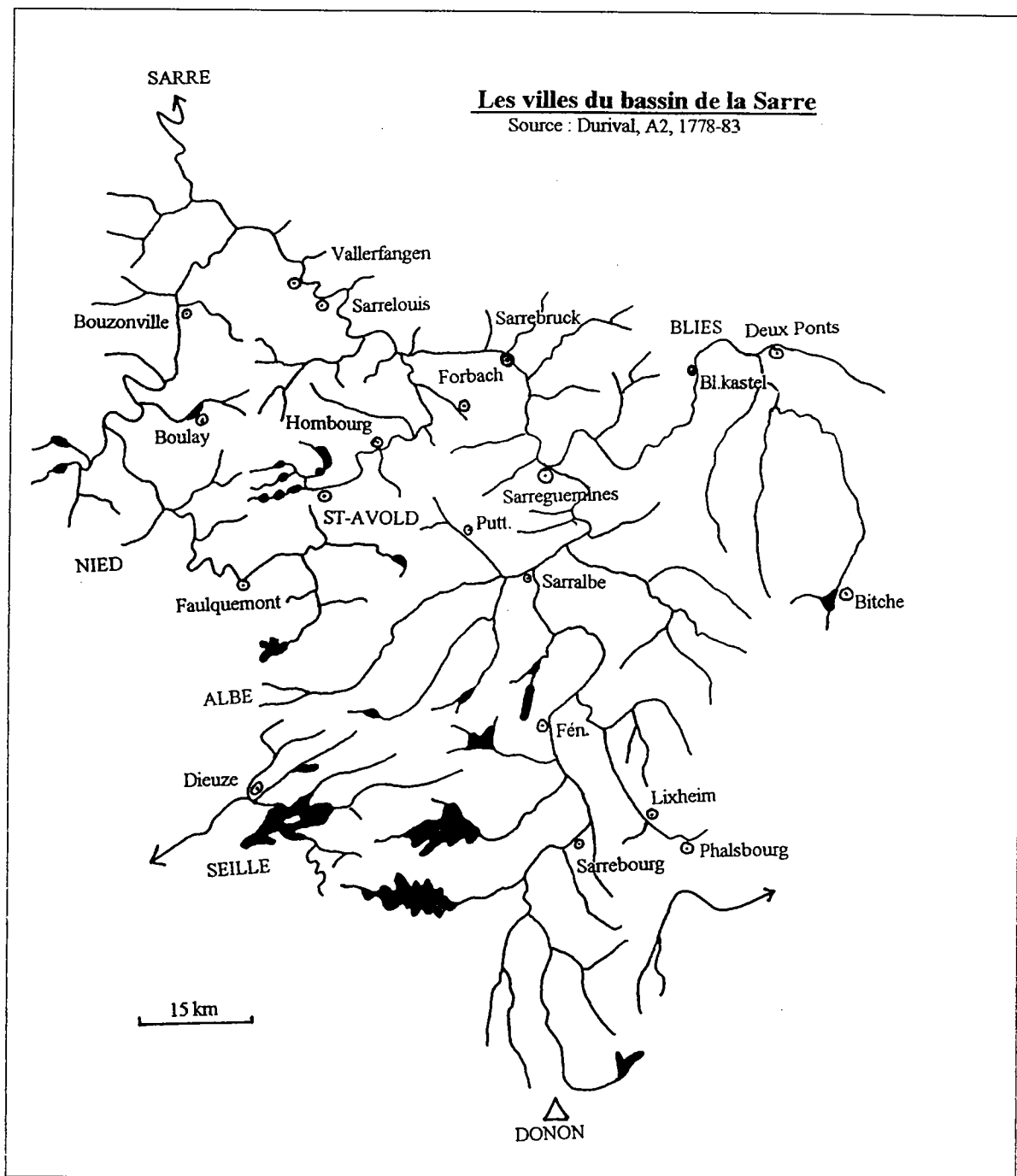
D'autre part, le morcellement politique de l'espace local, distribué entre un grand nombre de seigneuries relevant soit de l'évêché de Metz, soit du duché de Lorraine soit de princes allemands, avait suscité au fil du temps le développement d'un grand

³⁶ Il y avait 32 simples châteaux et 4 lieux qui possédaient deux critères de centralité, 21 villes possédant de 3 à 9 critères, St-Avold et Sarreguemines se situaient à 11 critères, 7 villes en avaient plus (de 12 à 18). Cf. H. W. Hermann, *Städte im Einzugsbereich der Saar bis 1400*, in *Les petites villes de Lotharingie*, Luxembourg, 1992, pp 225-317. Ce tableau de la situation du bassin de la Sarre montre à quel point le fait urbain (au plan essentiel des fonctions) était éclaté donc peu marqué. Finalement, la hiérarchie urbaine mise en évidence ici procède probablement plus du regard de l'historien sur la région que de la réalité vécue par les hommes de l'époque.

³⁷ La seigneurie de St-Avold avait commencé à changer de main dès 1395, elle ne se stabilisa dans le patrimoine et sous la souveraineté lorraine qu'en 1581, et encore, la France remit en cause cette réalité au XVII^{ème} siècle, dans le cadre de la politique « de réunion » engagée par le royaume, dans la région. (On trouve les traces successives de ces mutations seigneuriales dans le trésor des chartes du duché de Lorraine, aux AD MM, B 743.)

nombre de centres seigneuriaux, distants seulement d'une quinzaine de kilomètres, les uns des autres.

Carte 2 Le bassin de la Sarre et les petits centres seigneuriaux



Malgré ces conditions défavorables, St-Avold affirma sa position urbaine, à la fin du XVI^{ème} siècle et au début du XVII^{ème}³⁸, durant une courte période de croissance

³⁸ La source essentielle pour aborder cette période est constituée par la série des comptes seigneuriaux et des comptes de la gruerie de St-Avold, AD MM, B 6423 à B 6546 complétés par les layettes du trésor des chartes de Lorraine, B 743 à B 745. Ces documents ont été décrits par X. Blum dans sa maîtrise, *La seigneurie de Hombourg-St-Avold, de 1581 à 1633*, Nancy, 1984.

qui poussa toute la Lorraine allemande vers des densités de population nettement plus fortes, à contretemps de la conjoncture allemande et Lorraine³⁹. La croissance démographique subite de cette époque par rapport aux siècles précédents ne peut que s'expliquer par une accumulation de causes. D'une part, l'émigration tendancielle qui affectait la ville a dû cesser à cette époque, à la fois parce que les centres d'attraction comme Francfort avaient perdu de leur force et parce que la croissance locale de la Lorraine allemande permettait désormais de rester chez soi. Pourquoi cette croissance économique locale ? Par la rencontre d'une offre et d'une demande. D'une part, le duc de Lorraine grand propriétaire de forêts était désireux de les mettre en valeur pressé par les besoins d'argent frais et poussé par les doctrines mercantilistes.

D'autre part, des candidats à l'immigration, paysans et artisans existaient en France surtout mais aussi en Allemagne. Aussi, l'on vit à la fois des grands défrichements créant de nouveaux villages dans la région et le développement de plusieurs verreries dans les forêts duciales et seigneuriales des environs⁴⁰. Ces verreries ajoutèrent à la palette des productions locales un nouveau produit d'exportation, générateur de nouveaux circuits commerciaux. Ainsi, un marchand de St-Avold dont le frère était établi à Rotterdam se chargea en 1630 de l'écoulement de 100.000 verres par an, de la verrerie de Forbach⁴¹. L'ensemble des créations « d'usines » que l'on peut suivre dans les comptes seigneuriaux, moulins, scieries, verreries, fit éclore une génération d'entrepreneurs, généra des bénéfices et pour finir augmenta la quantité des liquidités disponibles dans la région. Ainsi, dès cette époque, les maîtres verriers de la région représentaient une force financière, intervenaient dans les prêts locaux⁴².

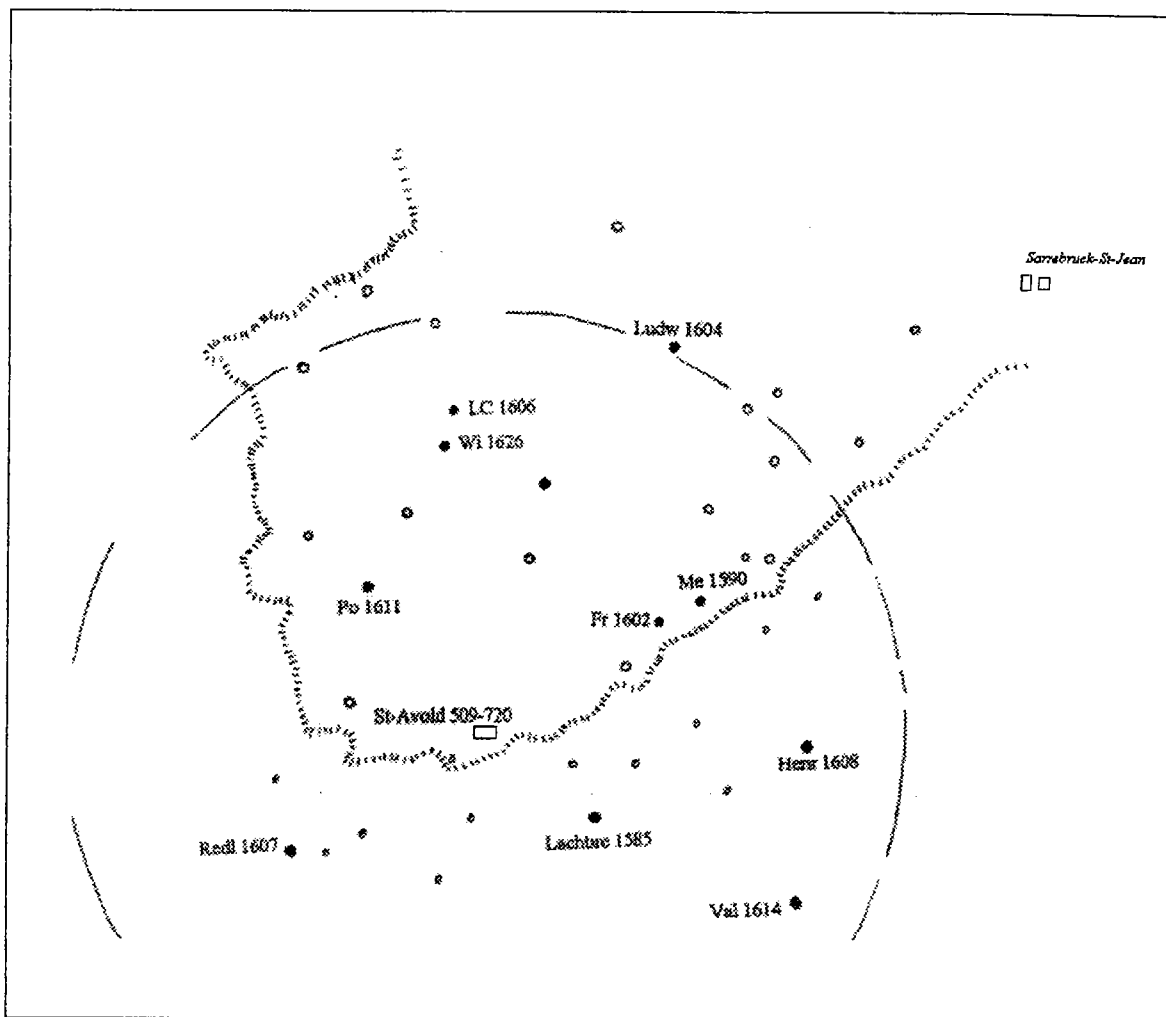
³⁹ Auparavant, la Lorraine germanique constituait une sorte de marche forestière, sub-montagneuse et sous peuplée, entre Rhin et Moselle. Alors qu'en 1585, le Saulnois, les régions de Nancy, Mirecourt, Neufchâteau avaient des densités de population comprises entre 6,5 et 8,5 conduits imposables par km², on trouvait des densités de 2 à 4 conduits imposables par km² en Lorraine allemande, le taux le plus élevé se situant à Dieuze (4,2), partie germanique du Saulnois. (M.J. Laperche-Fournel : *La population du duché de Lorraine, de 1580 à 1720*, thèse, Nancy, 1985, tableau 41, p116).

⁴⁰ C. Hiegel, *Les verreries des régions de Creutzwald, St-Avold et Forbach au XVII^e siècle*, in *Annuaire de la SHAL*, 1975, pp 45-84.

⁴¹ C. Hiegel, *ibidem*.

⁴² C. Hiegel, *ibidem*.

Carte 3 Les dates de fondation de villages, entre 1585 et 1614 ⁴³



Tous ces facteurs permirent le net renforcement des fonctions urbaines de Saint-Avold. Un couvent de Bénédictines à l'origine d'une école de filles fut créé. Les douze maisons-franches présentes en ville en 1614 montrent que St-Avold avait acquis une fonction résidentielle pour la noblesse possessionnée des environs⁴⁴. L'accroissement de la population urbaine nécessita enfin le développement d'un faubourg, au delà des murs⁴⁵.

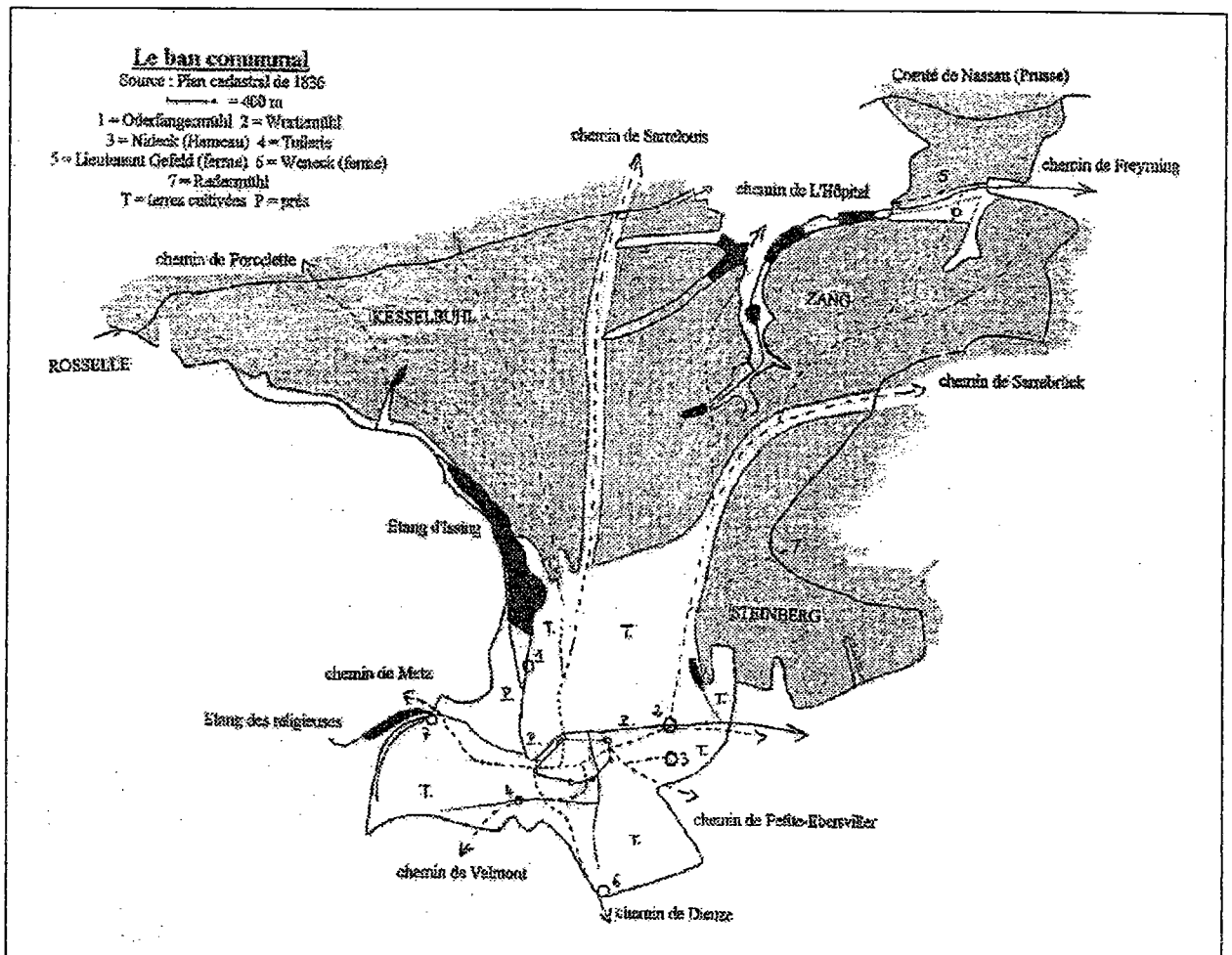
⁴³ En noir, les fondations postérieures au moyen-âge. Sources : J.M.Ballu, *Evolution et histoire de la forêt domaniale de St-Avold*, dactyl., Service des Eaux et Forêts, St-Avold, 1979, F.Reitel, *Quelques aspects de la campagne lorraine de la fin du XVIème siècle au début du XVIIIème*, BSLEL, octobre 1964, G.Cabourdin, *La Lorraine, du néant au Lumières*, Wettolsheim, 1977.

⁴⁴ H. Tribout de Morembert : *Documents généalogiques du pays messin et de la Lorraine de langue allemande, 1630-1830*, Paris 1935, introduction, p XIII.

⁴⁵ L'examen des comptes de la gruerie locale (AD MM, B 6529 à 6546) au travers des attributions d'arbres de « marnage » consacrés pour la plupart au bâtiment, permet de situer la haute conjoncture de ce secteur entre 1619 et 1627.

Le marché au blé de la ville draina des quantités nettement supérieures vers 1630 à celles drainées vers 1585⁴⁶. D'autre part, la différenciation entre l'économie urbaine et celle des campagnes de la seigneurie s'affirma.

Carte 4 Le ban de la ville de St-Avold



Le ban est très vaste comme celui de bien des petites villes lorraines. Cependant, les deux tiers de la superficie sont couverts par la forêt qui est une forêt seigneuriale. Elle échappe donc à la ville mais grâce à elle, la ville est le siège d'une gruerie (tribunal forestier) qui rayonne au-delà, sur toute la seigneurie.

La partie découverte du ban est à peu près équivalente au terroir d'un gros village. La ville elle-même, enfermée dans des murailles, n'occupe que 11-12 ha,

Ainsi, l'évolution des troupeaux porcins locaux montre un tassement de l'élevage urbain, plus purement vivrier par rapport aux élevages ruraux, dont l'objectif était la vente sur pied de troupeaux parfois très importants et les cultures jardinées avaient déjà à St-Avold, au XVIème siècle, une importance toute urbaine. Dès cette époque où les

⁴⁶ Les productions agricoles peuvent être approchées par les comptes de la seigneurie, AD MM, B 6423 et suivants

sources nous permettent d'en faire l'analyse⁴⁷, les productions agro-pastorales de la ville apparaissent comme très importantes mais déjà différenciées par rapport à celles de la campagne des environs. La viticulture, présente un peu partout dans les villages des environs, se maintint nettement plus longtemps sur les bans ruraux que sur le ban urbain où la concurrence directe des vins moins chers de la Moselle (ou d'ailleurs) tua le vignoble assez vite pour qu'on n'en trouve plus qu'une simple trace toponymique⁴⁸.

Les métiers artisanaux qui se groupaient en corporations, depuis 1455, n'achevèrent cette organisation qu'en 1610. Et l'augmentation des droits d'entrée dans ces corporations, en 1623, montre que les confréries professionnelles atteignirent à cette époque le stade le plus achevé de ces organisations⁴⁹. Confréries religieuses et « mutualistes », elles étaient aussi devenues des organismes régulateurs de la concurrence interne. Cependant, la faiblesse du nombre des entrées dans les métiers, leur dispersion sur tout le spectre des professions, prouve que la ville à cette époque n'avait pas de spécialité artisanale. Ses productions avaient sans doute une finalité essentiellement locale. D'autre part, les « hans » n'étaient pas des métiers strictement urbains, ils regroupaient tous les maîtres et apprentis de la seigneurie. La ville n'avait donc pas une centralité marquée sur le plan artisanal, même si la plus grande part de cette activité était regroupée au chef lieu⁵⁰. Il n'y avait pas sur ce plan d'opposition nette entre ville et campagne comme dans le Nord de la France.

D'autre part la croissance des échanges n'a pas entraîné de concentration des transactions sur le marché de St-Avold mais au contraire un étalement du commerce dans l'espace. En effet, à Hombourg et à Longeville, situés à moins de 10 km de St-Avold, les communautés obtinrent la création de foires et marchés⁵¹. Et l'on observe la même

⁴⁷ AD MM, comptes de la guerie, B 6529 à B 6546, H. Von Hammerstein, *Das Stadtrecht von St-Avold*, in JGLG, 1891, pp 33-103 et traduction en Français de ce Stadtrecht par P. Flaus (dactylographie, AMSA, 1989)

⁴⁸ Cette trace, le canton « les vignes » se trouve à l'endroit le plus approprié à cette culture et le seul du ban naborien (sur les marnes du plateau, orienté au Sud et en position légèrement abritée). Car l'essentiel du ban est constitué de sols sablonneux, humides et bas, dans le Warndt, sur la vallée de la Rosselle, absolument impropres à la vigne.

⁴⁹ Cf. notre article publié dans la Revue Historique (1996, pp 281-298) : *Peut-on modéliser la question des confréries professionnelles ?*

⁵⁰ Des données ont été publiées pour Hombourg-ville, seul bourg de la seigneurie en dehors de St-Avold (V. Vion, *Hombourg-Haut, la ville et ses habitants, de 1585 à 1662*, Freyming-Merlebach, 1990). En 1618, alors que les métiers de la seigneurie avaient enregistré 414 entrées entre 1584 et 1617, il n'y avait que 18 artisans sur les rôles de Hombourg-ville.

⁵¹ X. Blum, op. cit.

évolution à Sarreguemines⁵². L'essor du commerce local s'est donc traduit par un affaiblissement de la centralité commerciale des chefs-lieux. Mais il y avait aussi un commerce de plus grande envergure.

Sur ce plan, St-Avold bénéficiait de sa position sur une des routes locales qui traversaient la Lorraine du Nord, entre Metz et Francfort. Les droits de passage enregistrés en ville⁵³ révèlent une conjoncture d'expansion du transit entre 1595 et 1618. C'est la guerre de Trente Ans qui sonna le glas de cette phase heureuse. Cependant, la ville avait dans l'intervalle⁵⁴ changé d'horizon commercial. Après avoir été longtemps une ville lointaine de l'hinterland de Francfort, St-Avold établit une liaison directe avec les ports hollandais qui depuis 1585 avaient pris le relais d'Anvers, dans la direction de « l'économie-monde ».

C'est pourquoi, la ville ne dut pas souffrir d'une crise d'approvisionnements ou de débouchés au début de la guerre de Trente Ans. On a vu d'ailleurs que la haute conjoncture du bâtiment se plaça précisément après 1618, quand les premiers bénéficiaires de la croissance purent commencer à s'investir dans la pierre, traditionnel stock de richesse des familles.

On peut faire le point de la situation de la ville dans le réseau urbain de la Lorraine allemande, à cette époque de son premier épanouissement démographique.

Deux critères mettent en évidence la prééminence de Saint-Avold, dès 1585.

Tout d'abord, la population de la ville était certainement la plus élevée de la région que ce soit en 1585 ou en 1630. En effet le nombre de feux était de 276 au début de la période et de 432 en 1628. Les autres centres seigneuriaux des environs n'avaient que des populations encore plus faibles, allant de 70 à Faulquemont, une centaine de feux à

⁵² Création de foires et marchés dans deux villages voisins et diminution du nombre des foires à Sarreguemines même, comme le rapporte H. Hiegel, *La châtellenie et la ville de Sarreguemines de 1335 à 1630*, Paris-Nancy, 1934.

⁵³ AD MM, comptes de la seigneurie.

⁵⁴ Exactement entre 1597 et 1602, comme en témoigne la brusque chute du prix du poivre (noté dans les comptes seigneuriaux « au prix du marché de St-Avold »). C'est le seul prix qui baisse et cela ne peut donc correspondre qu'à un changement structurel comme celui du court-circuitage de l'étape de Francfort dans le commerce de diffusion européen des épices. On allait désormais les chercher directement dans les ports de débarquement hollandais. L'existence avérée d'un marchand de St-Avold à Rotterdam en 1630 prouve cette nouvelle réalité commerciale.

Puttelange ou à Bitche, un peu plus à Sarreguemines, 200 au maximum à Boulay, jusqu'à environ 300 à Dieuze en 1618⁵⁵.

D'autre part, on peut juger du développement d'une ville en observant le rapport de sa population propre à la population rurale des environs⁵⁶.

| Seigneuries (1585) de | % de la population urbaine |
|-----------------------|----------------------------|
| St-Avold | 30,4 % |
| Boulay | 14,3 % |
| Dieuze | 12,1 % |
| Sarreguemines | 11,9 % |

Que ce soit par rapport aux autres villes des seigneuries de Lorraine allemande en 1585 ou par rapport aux bourgs du Sud de la Meuse en 1803, St-Avold apparaissait comme une vraie ville, dotée d'un certain dynamisme.

En fin de compte, comme l'a déjà affirmé Tribout de Morembert, reprenant Dom Calmet, St-Avold était devenue, avant la guerre de Trente Ans, la ville la plus notable « comme le centre, la capitale de la Lorraine de langue allemande »⁵⁷. En cela, sa position dans le réseau urbain régional rejoignait sa situation géo-politique.

Evolution de la population de St-Avold

| Périodes ou dates | Population |
|-------------------|---------------|
| Fin XVème siècle | environ 900 |
| 1585 | 1100 |
| 1618 | 1600 |
| 1624 | moins de 1800 |
| 1628 | 1730 |

⁵⁵ Chiffres publiés par M.J. Laperche-Fournel, op. cit. Nous augmentons légèrement ces chiffres pour passer des conduits masculins et féminins aux feux, qui comprennent les exempts et les mendiants.

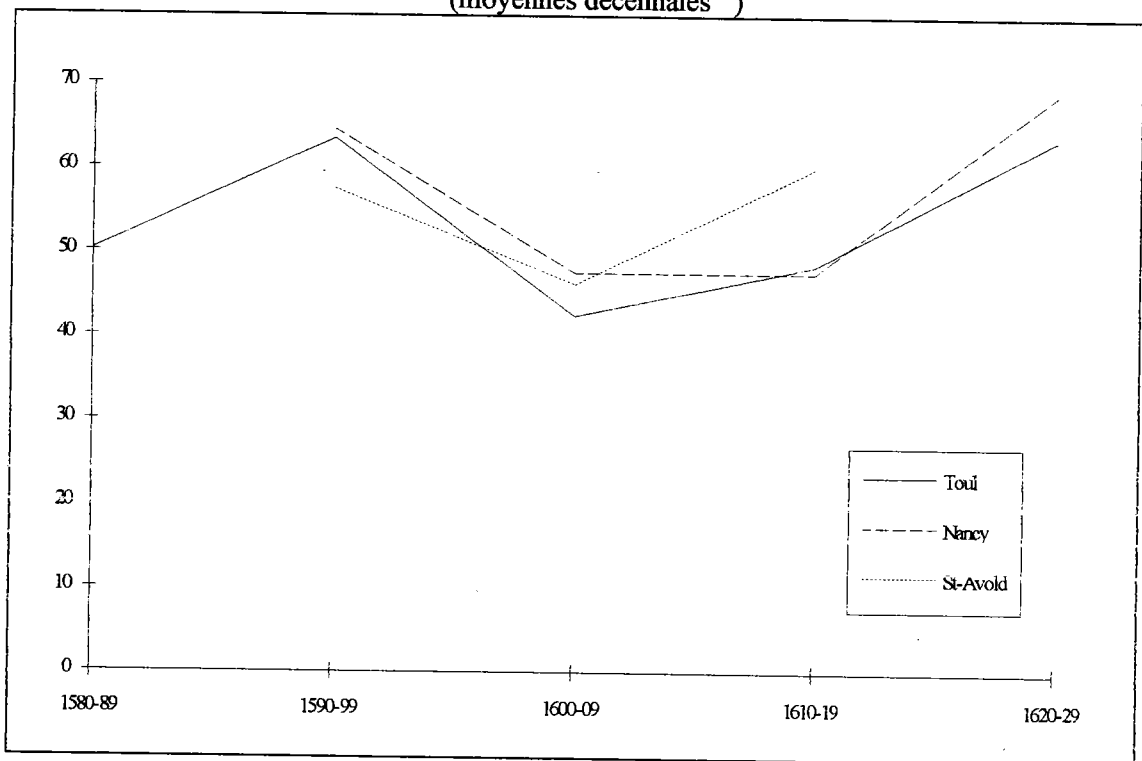
⁵⁶ Braudel a utilisé ce rapport pour montrer la différence de dynamisme qui sépare les vrais villes du Sud de la Meuse des bourgs de cette région en 1803, soit à une époque comparable, une époque pré-industrielle. Nous reprenons ses chiffres dans le tableaux suivant pour comparaison : (F. Braudel, *L'identité de la France, Espace et histoire*, p 170., édition de poche, 1990)

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Bar le Duc | 42,2 % d'urbains |
| St-Avold, 1803 | 29,8 % d'urbains |
| Gondrecourt le Château | 12,5 % d'urbains |
| Hâttonchatel | 8,4 % d'urbains |

⁵⁷ H. Tribout de Morembert, op. cit., introduction, p XII, Dom Calmet, (*Notice de la Lorraine*, Nancy, 1756, t 1, col.40) pour sa part, écrit : « St-Avold est une ville considérable de la Lorraine allemande. ».

Cependant, dans les années qui ont précédé les crises du XVII^{ème} siècle, en gros entre 1620-25 et 1630, un ensemble de données prouve que l'on avait atteint un seuil de croissance, générateur d'une crise économique et sociale. Tout d'abord, la part de l'autosubsistance dans les approvisionnements diminua car les défrichements furent proportionnellement inférieurs à l'augmentation de la population. Par suite, un plus grand nombre de familles, contraint de s'approvisionner dans une plus grande mesure sur le marché fut plus sensible à l'évolution des prix. Or ceux-ci augmentèrent, notamment le prix des céréales dont on peut constater que quelque soit leur évolution en valeur absolue sur des périodes, courtes ou non, ils augmentèrent régulièrement à long terme, comparativement à ceux de Toul et Nancy⁵⁸. St-Avold, de ville bon marché dans la décennie 1590-1599, devint une ville chère dans la décennie 1610-1619.

Evolution des prix de 100 l de froment en g. d'argent fin
(moyennes décennales⁵⁹)



En effet, l'augmentation de la population locale s'ajouta à la tendance de la seigneurie à exporter une partie importante des récoltes vers le Sud de la Lorraine, après 1606. Ce sont les deux causes majeures de la pression inflationniste qui s'exerça sur le

⁵⁸ AD MM, comptes seigneuriaux.

⁵⁹ Les moyennes décennales balayent les épiphénomènes annuels tout en indiquant les évolutions à moyen terme. Ici, nos sources sont les comptes seigneuriaux pour St-Avold (ADMM), et G. Cabourdin, *Les prix en Lorraine centrale au XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècle*, in *Annales de l'Est*, 1978, pp 195-229.

marché de St-Avold, alors que les récoltes étaient en moyenne bonnes sur toute cette période. Il faut y ajouter les manipulations monétaires des ducs de Lorraine, entre 1620 et 1624⁶⁰.

Mais c'est surtout l'augmentation de la population qui aboutit à une très forte augmentation de la valeur des baux⁶¹, après 1616 et surtout 1625, le nombre des enchérisseurs augmentant régulièrement. C'est la même cause qui entraîna la fermeture des métiers, non pas tant pour l'accession à l'apprentissage que pour l'accession à la maîtrise. Beaucoup de nouveaux apprentis étaient entrés dans les métiers entre 1602 et 1622. Aussi, en 1623, les maîtres qui avaient peur de cette masse d'apprentis augmentèrent substantiellement les tarifs d'entrées en maîtrise⁶².

La croissance de la population de la ville et de la seigneurie, vers 1625 se traduisait donc par une croissance de la pauvreté.

L'ensemble de ces mécanismes économiques accrut la hiérarchisation sociale aussi bien en ville qu'à la campagne. Un petit groupe « d'entrepreneurs » et de marchands liés parfois aux officiers seigneuriaux tira le plus grand parti de la phase d'expansion qui avait atteint la ville. En dessous, un second groupe, assez restreint, de maîtres des métiers, dominait un prolétariat de plus en plus nombreux de compagnons, d'apprentis et de journaliers. Dans cette dernière catégorie, il faut ranger les valets des fermes du plateau. C'est cette population dans laquelle le pourcentage de célibataires augmentait avec la pauvreté ambiante qui permit un essor des tavernes au cours des deux dernières décennies qui précédèrent la guerre⁶³.

La ville se caractérisait donc, vers 1630, par l'importance accrue de sa population pauvre. Et le développement du bâtiment, durant les 10 années précédentes entraîna une augmentation du taux d'endettement de la population.

Aussi, lorsque l'occupation militaire, la guerre et les épidémies atteignirent Saint-Avold, entre 1631 et 1636, c'est une population fragilisée qui subit les coups de plein fouet et choisit très rapidement son salut dans la fuite.

⁶⁰ G. Cabourdin a calculé l'évolution du Gros barrois, monnaie de compte du duché, à cette époque en grammes d'argent fin (*Les Ducs de Lorraine et la monnaie, 1480-1635*, in *Annales de L'Est*, 1975, 1, pp 3-44).

⁶¹ AD MM, comptes seigneuriaux.

⁶² AD MM, comptes seigneuriaux et notre article, op. cit.

⁶³ Il y avait 11 tavernes à St-Avold même, en 1624 et 27 en 1632, année d'occupation militaire, il est vrai (comptes seigneuriaux). Par ailleurs, on constate qu'il y avait plus de tavernes dans les villages du plateau où l'on trouvait plus de grosses fermes et donc de valets de ferme que dans le Warndt, plutôt constitué de villages de journaliers parfois artisans et le plus souvent pauvres.

En fin de compte, il semble que la ville ait eu deux facteurs de localisation, l'existence du monastère, qui était antérieure et sa position de contact, entre le Warndt forestier et le plateau céréalier. Ces deux facteurs concoururent au développement d'un bourg qui fut renforcé par l'implantation d'une cour de justice de l'Evêché de Metz.

La ville n'eut qu'une croissance très lente à l'époque de son appartenance à l'Evêché de Metz puis, rachetée par le Duché de Lorraine, elle fut entraînée, à la fois par la politique de développement mercantiliste de cette principauté et par des facteurs conjoncturels, de sorte qu'en 1630, St-Avold était la plus importante des petites villes de Lorraine germanique et la plus centrale dans les possessions allemandes du Duché de Lorraine. Mais elle était en compétition avec d'autres petites villes proches telles que Vaudrevange et Sarreguemines qui, bien que plus petites, bénéficiaient de leur ancienne appartenance au Duché⁶⁴.

Le réseau urbain était encore faiblement hiérarchisé et son avenir restait très ouvert. D'autre part, cette hiérarchisation ne pouvait venir que de la redistribution des fonctions centrales car aucune des petites villes régionales ne semble avoir eu des activités économiques spécifiques (vouées à l'exportation).

C'étaient des marchés agricoles principalement et artisanaux, très secondairement, les activités productives urbaines servaient, en effet, essentiellement à l'approvisionnement de leurs chalandises locales (marché urbain et rural proche), encore que cette donnée ait évolué rapidement dans les dernières années avant les guerres du XVIIème siècle, grâce à l'implantation locale de nombreuses verreries. Mais dans ce cas encore, l'initiative venait des seigneurs et notamment de Nancy, cherchant à exploiter leurs forêts, au corps défendant des communautés locales qui voyaient leurs usages forestiers compromis à terme.

⁶⁴ A St-Avold, les unités de mesure utilisées furent longtemps encore des unités différentes de celles de Nancy, de même que la coutume locale qui était appliquée était celle de l'Evêché et non celle du Duché. De ce fait, St-Avold pouvait plus difficilement être un relais direct, notamment sur le plan judiciaire, de Nancy, ce qui n'était pas le cas de Vaudrevange et Sarreguemines.

2) La signification des crises du XVII^{ème} siècle, pour une petite ville comme St-Avold

La recherche du début du rétablissement de la ville, après un long niveau d'étiage de la population urbaine, nous oblige à observer dans quelle mesure il y eut discontinuité des fonctions urbaines, à l'époque des crises. En effet, il y a trois niveaux géographiques d'analyse possible du devenir de la région. D'une part, des grandes villes telles que Metz ou Nancy ou Luxembourg ne firent pas que souffrir des événements, elles en tirèrent aussi profit⁶⁵. Même les petites villes comme St-Avold purent bénéficier, dans une certaine mesure, des circonstances⁶⁶. Le plat-pays, lui, fut touché de plein fouet et de manière unilatéralement négative.

C'est pourquoi, les crises du XVII^{ème} siècle, même dans une région mise à très rude épreuve comme la Lorraine, n'eurent pas la même signification à ces différents niveaux géographiques auxquels l'observation peut s'attacher.

Il nous faut donc analyser les différents aspects des transformations qui affectèrent St-Avold, entre 1631 et 1685, pour pouvoir jauger en quoi la ville redémarra en fin de période.

Faisons d'abord le bilan démographique de cette période, avant de nous interroger sur sa signification, c'est-à-dire sur le devenir de la ville, indépendamment de sa puissance démographique.

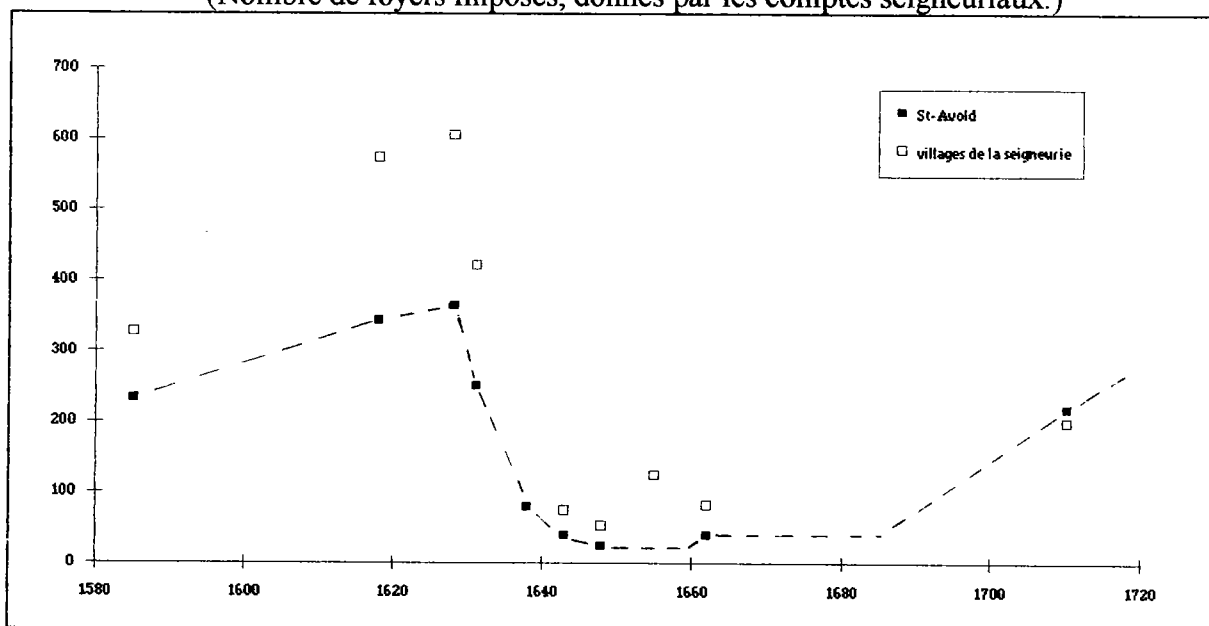
A Dépression et reprise démographique à St-Avold, au XVII^{ème} siècle

La phase paroxystique des crises du XVII^{ème} siècle dura peu de temps, entre 1635 et 1637 et ses conséquences se firent directement sentir jusqu'en 1655. Les conduits urbains et ruraux diminuèrent alors de quelques 90 %.

⁶⁵ Les grandes villes devinrent des refuges pour les populations des environs. La courbe des entrées bourgeoises à Luxembourg (F. Lascombes : *La ville de Luxembourg pendant la seconde moitié du XVII^{ème} siècle*, Luxembourg, 1984, pp 12 et suivantes) le montre bien. C'est en 1635-36, aux pires moments où guerre et épidémies se conjuguèrent que le nombre des immigrants augmenta sensiblement.

⁶⁶ Les petites villes bénéficièrent très peu des mouvements de population, cependant, elles devinrent des points d'appui pour les armées en campagne, comme nous allons tenter de le démontrer pour St-Avold.

Graphique 1 Evolution du nombre des conduits⁶⁹
(Nombre de foyers imposés, donnés par les comptes seigneuriaux.)



Dès août 1635, une épidémie commença à St-Avold, après le départ des Suédois. A l'automne, l'armée française, en se repliant, traversa la ville et la région, dans la direction de Metz. L'épidémie flamba à nouveau, à St-Avold, à Boulay⁷⁰, puis à Metz et enfin, au printemps 36, à Luxembourg, où les réfugiés avaient afflué.

Le greffier de Plappeville, Bauchez, depuis son « perchoir » mosellan, évaluait les pertes de ces deux années pour la Lorraine à un tiers de massacrés et à trois quarts des survivants achevés ensuite par la maladie⁷¹. Evaluation manifestement grossière et qui oublie la famine...pourtant, appliquées à St-Avold, ces proportions nous donnent un effectif de 40 conduits, dès 1637, soit le nombre observé réellement en 1643⁷².

⁶⁹ L'inflexion de 1686 résulte d'interprétations justifiées plus loin. Ces données ont été publiées par X. Blum, *La population de la seigneurie de Hombourg-St-Avold de 1628 à 1662*, in Cahiers Lorrains, 1988, pp248-249 et AD MM, B 11.731.

⁷⁰ Il y aurait eu 206 morts, à Boulay, entre octobre 1635 et avril 1636 (A. Weber, cité par X. Blum, op. cit.). Par conséquent il a pu y avoir environ 300 morts à St-Avold.

⁷¹ Bauchez, cité par X. Blum, ibidem, p245.

⁷² Il y aurait cependant encore 80 conduits, en 1638 (Gerardy, cité par Blum, note 42, p247). Mais la situation fiscale variait rapidement, à cette époque, du fait des veuves et remariages, de l'appauvrissement subit des incendiés et de l'émigration.

L'étude d'un cas peut montrer ces variations. Si un mari et une femme meurent dans deux familles ayant 6 enfants en tout, que les survivants de ces deux couples se remarient quelques mois plus tard ensemble, situation qui a dû se multiplier à mesure que la crise s'approfondissait, on passe en quelques temps de 2 x 1 conduit = 2 à 2 x ½ conduit = 1 à 1 x 1 conduit, soit 50 % de diminution des conduits pour 2 morts sur 8 personnes, soit 25 % de pertes humaines. Il faut donc relativiser les chiffres de feux les plus bas, notamment ceux de 25 feux pour 1648 et 1650 ou 12 feux (!) pour 1652.

L'étiage était donc pratiquement atteint dès la fin de l'hiver 1636/37, celui-là même où le prier de l'abbaye de Longeville, Dom Cassien Bigot, signalait un grand nombre de cas d'anthropophagie dans la région.

Ceux qui partirent en catastrophe, en 1637, furent très vraisemblablement des errants malchanceux, condamnés à mourir d'épuisement sur les routes, comme le montrent les témoignages du temps⁷¹. Enfin, selon Gerardy, s'il restait 80 « habitants » (conduits) à St-Avold, en 1638, 45 (personnes ?) étaient mortes de faim dans les années précédentes⁷².

L'essentiel de la désertification se fit donc probablement dès avant 1638, même si la phase aiguë de la crise démographique dura jusqu'au delà de 1650, de même que les opérations militaires, prises de St-Avold ou abandons, par les uns et les autres, qui se prolongèrent jusqu'en 1654-55. Mais la dépression démographique dura jusqu'en 1685, comme le montre l'évolution de ces paramètres fondamentaux que sont la natalité, la mortalité et la nuptialité (graphiques, page suivante).

En première observation, l'énormité des variations inter-annuelles et le niveau insignifiant des étiages révèlent l'étendue des transformations démographiques. St-Avold était réduite à la condition d'un village où les petits nombres de naissances et de morts annuelles⁷³ pouvaient varier beaucoup plus, d'une année à l'autre, que dans une ville.

D'autre part, un mouvement de grande ampleur peut être observé vers 1655, quand les naissances devinrent plus nombreuses et ce pour plusieurs décennies. Cela prouve que la population s'était rétablie à un niveau moins catastrophique qu'auparavant. Les couples géniteurs étaient plus nombreux, se reformaient, à ce moment. Autrement dit, dès que la situation ambiante s'améliorait (fin des opérations militaires autour de Saint-Avold, vers 1654-55), la population « redémarrait ». Les deux séries de données, natalité et nombre de conduits se confirment donc, il y a eu une amélioration dès 1655. (D'où notre estimation de la courbe de St-Avold, à cet endroit du graphique 1.)

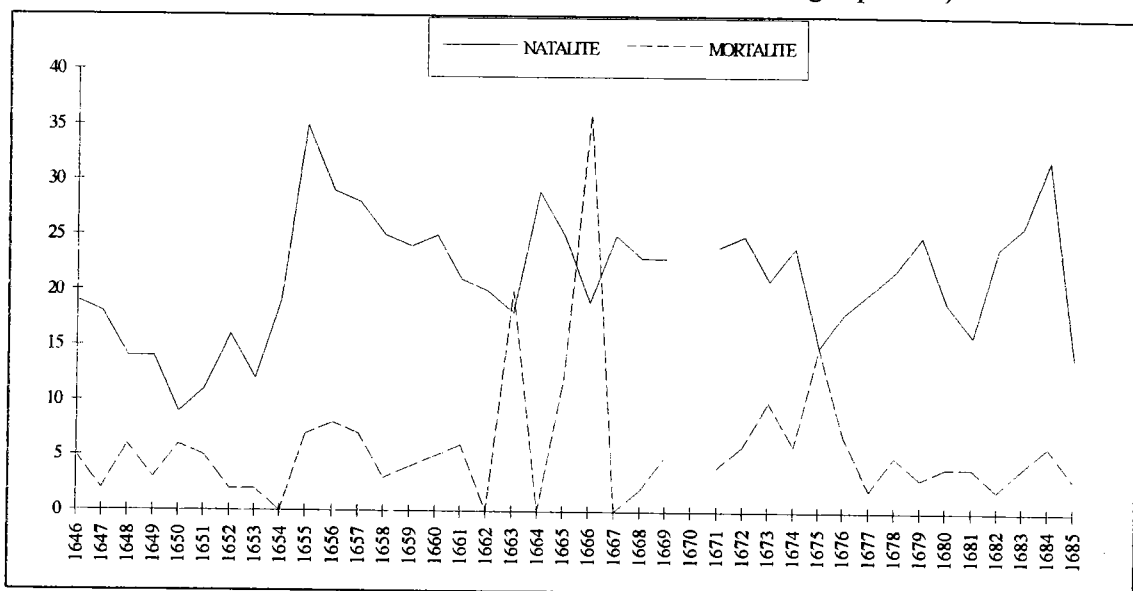
⁷¹ Bauchez, cité par X. Blum, *ibidem*, p 253. Mais l'émigration commença dès le début des événements, vers 1630-32, comme en témoigne la diminution du nombre des conduits, dès 1631.

⁷² Gerardy, *Recueil intéressant...*, manuscrit, St-Avold, 1786 p591. Au moment de la famine, le boisseau de blé aurait atteint 3,5 écus de roi.

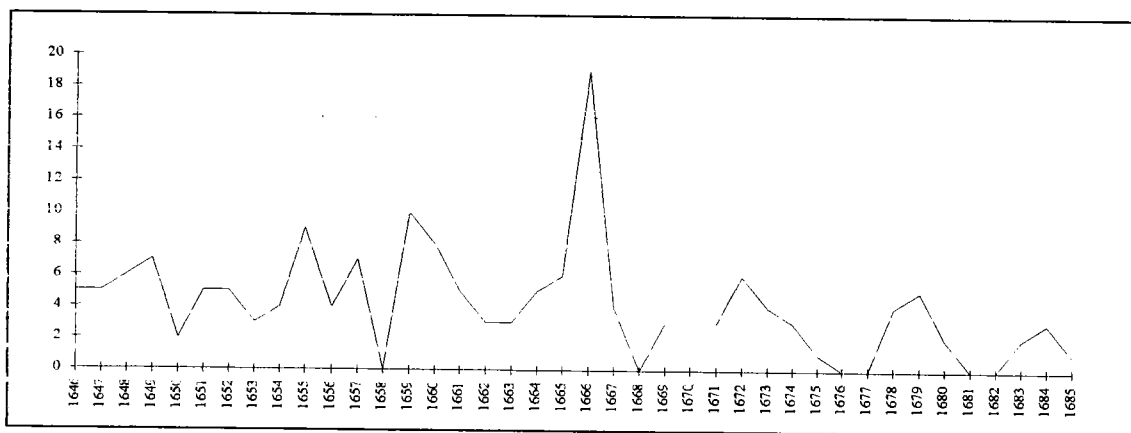
⁷³ Comme il y a une loi des grands nombres, on peut dire qu'il y a une loi des fortes variations des petits nombres (entre 1 et 2, il y a 100 % de différence, alors qu'entre 100 et 110, il n'y a que 10 % de différence, et ce alors même que la variation absolue est 10 fois plus grande).

Graphique 2 Evolution des paramètres démographiques ⁷⁴

(Nombre de naissances, de morts et de mariages par an.)



La nuptialité



La courbe de mortalité permet de compléter ces résultats. Les pics de cette courbe signalent les épidémies. On peut voir ainsi que la « petite vérole » de 1648 ou les « fiebvres et dysenteries » de 1651 sont imperceptibles dans la population de St-Avold, déjà réduite à sa plus simple expression⁷⁵. Par contre, quelques années après la reprise de la natalité, en 1663 puis en 1665-66 et en 1673, 1675, le réservoir humain s'était reconstitué et les épidémies pouvaient à nouveau faire des ravages.

La population en pleine reprise après 1655, fut donc par trois fois entamée par la maladie.

Cependant, le solde naturel resta très élevé durant toute cette période.

⁷⁴ Données publiées par Y. Martan, *Précisions sur St-Avold (XVIIème siècle)*, in *Généalogie Lorraine*, 1984, pp 163-164.

⁷⁵ Ces épidémies sont signalées par Dom C. Bigot, cf. Blum, op. cit. p 250.

Pour estimer ce solde, il faut augmenter de 60 % le nombre des morts enregistrés qui est très probablement largement inférieur à la réalité, par négligence de la mortalité infantile. Même avec cette correction (qui signifie que la mortalité infantile représentait plus de la moitié des morts) il y a toujours plus de naissances que de morts, sauf bien entendu lors des années « pestilentiennes ». Ce qui est très cohérent avec ce que l'on sait par ailleurs : les campagnes d'Ancien Régime sont toujours très prolifiques, à fortiori avant le XVIIIème siècle.

Solde naturel de la population de St-Avold, durant les années de crise :

(Source : Y.Martan, les chiffres en gras sont des données estimées, par correction des données observées.)

| | Naissances | Morts | Mariages | Solde Naturel total |
|----------------------------|------------|---------|----------|---------------------|
| Total (1646-1685) | 826 | 227-370 | 162 | 599-456 |
| Variations extrêmes | 9-35 | 0-36 | 0-19 | (-17)-(+29) |
| Moyenne annuelle | 20,6 | 5,7-9,2 | 4 | 14,9-11,4 |

La population aurait donc dû augmenter et même très fortement (passer de 150 habitants en 1646 à 600 vers 1685, ce qui est impossible), du fait de sa faiblesse vers 1645 et les mariages comme les naissances auraient dû suivre la même voie, ceci d'autant plus qu'on enregistrerait une trentaine d'immigrants qui faisaient souche à St-Avold, à cette époque (18 % des mariages)⁷⁸.

Or, il n'en est rien. Non seulement la natalité ne décolla pas d'un niveau d'étiage qui passa seulement de 10-15 par an, au plus fort de la catastrophe, à 20-25 après 1654 mais les mariages eurent nettement tendance à se raréfier, après le spasme de 1666, où l'on semble s'être remarié frénétiquement, l'année même où s'achevait une épidémie assez marquée.

Cette dernière observation est peut-être décisive. Le marché matrimonial était trop exigu pour permettre les mariages. Il fallait donc, d'une part des immigrants et d'autre part qu'une partie des jeunes gens émigre, ce qui ne pouvait qu'être facilité par la diaspora naborienne qui s'était constituée dès les premières années troublées.

En 1665-66 par contre, une hécatombe parmi les époux « en titre » libérait le « marché » et permettait tout à coup, un grand nombre de mariages et remariages.

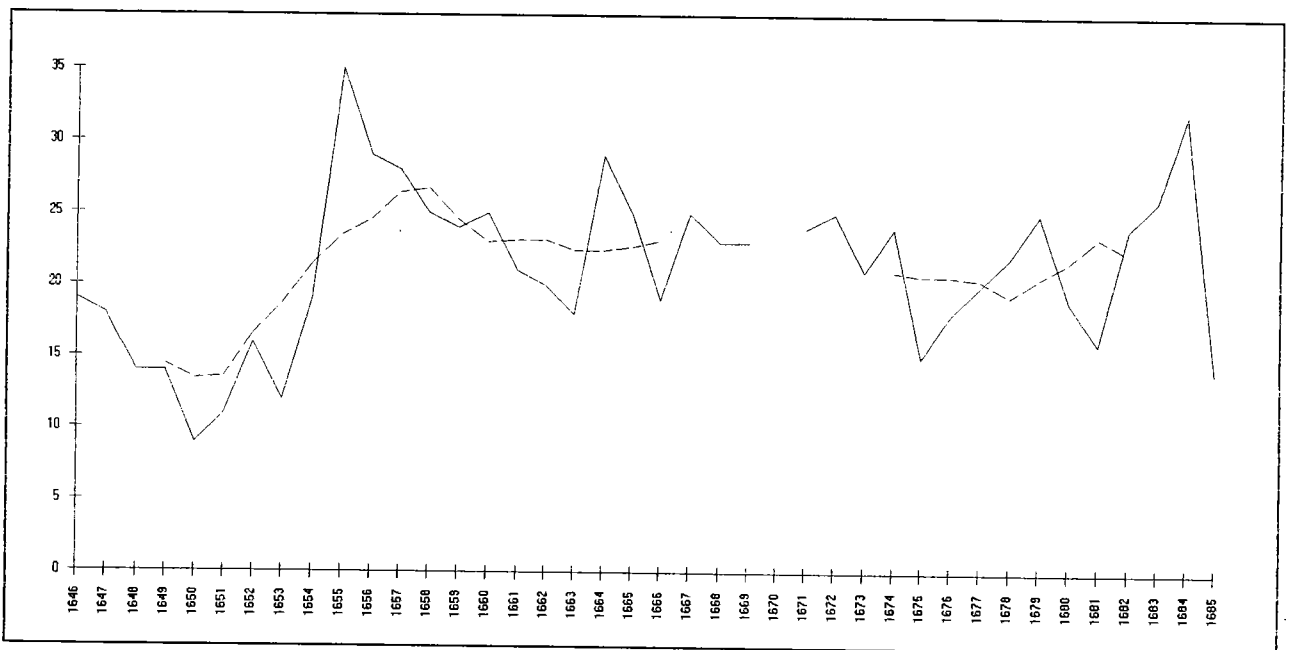
⁷⁸ Y. Martan, op. cit., La provenance de ces 30 immigrants semble prolonger le mouvement commencé longtemps avant, vers 1580, comme nous l'avons vu. Les francophones ne représentaient qu'un tiers du total, le Tyrol et la Suisse avaient pu constituer des montagnes-refuges ou tout simplement être préservés des crises par l'isolement géographique. Ceux qui venaient du Nord proche pouvaient être des jeunes gens issus de l'émigration antérieure.

| Régions | nombre | régions | nombre | régions | nombre |
|--------------------|------------|--------------------|--------|-------------------|--------|
| France du Nord | 4 | Trèves (diocèse) | 5 | Tyrol | 6 |
| reste de la France | 4 | Luxembourg | 1 | Suisse | 3 |
| Franche Comté | 1 | Limbourg | 1 | Italie | 3 |
| | | Bavière (Palat. ?) | 1 | Savoie | 1 |
| Total francophones | 9 + 1 ou 2 | Total Nord proche | 8 | Total Est-Sud/Est | 13 + 1 |

Il est possible que le caractère urbain de St-Avold, c'est-à-dire le fait que la population y était plus diversifiée que dans un village ait aggravé ces difficultés matrimoniales. Toutes les recherches montrent la forte endogamie sociale des mariages de l'époque moderne. C'est pour respecter cette endogamie que les couches urbaines supérieures étroites ou même les couches moyennes, étaient obligées d'avoir recours à une exogamie géographique.

C'est pourquoi, la courbe des naissances qui aurait dû se redresser progressivement, a plutôt eu tendance à s'affaiblir lentement, comme le montrent les moyennes mobiles des naissances, sur 7 années, courbe qui supprime les accidents et met en évidence la tendance de longue durée⁷⁷.

Graphique 3 Naissances et moyennes mobiles des naissances sur 7 ans (en pointillés)



La natalité a suivi une décroissance lente jusqu'en 1678-80.

A tout cela il n'y a qu'une explication efficace : l'émigration continue de la population. On naissait encore un peu dans la région, mais, en permanence, on s'efforçait de partir, et par conséquent on mourait ailleurs. Si bien que l'immigration qui se poursuivait n'était jamais « capitalisée »⁷⁸.

⁷⁷ Même si l'on veut considérer les valeurs brutes, les points les plus faibles (après 1655, coeur de la crise) sont atteints en 1675 et 1676, en 1680-82, soit en fin de période.

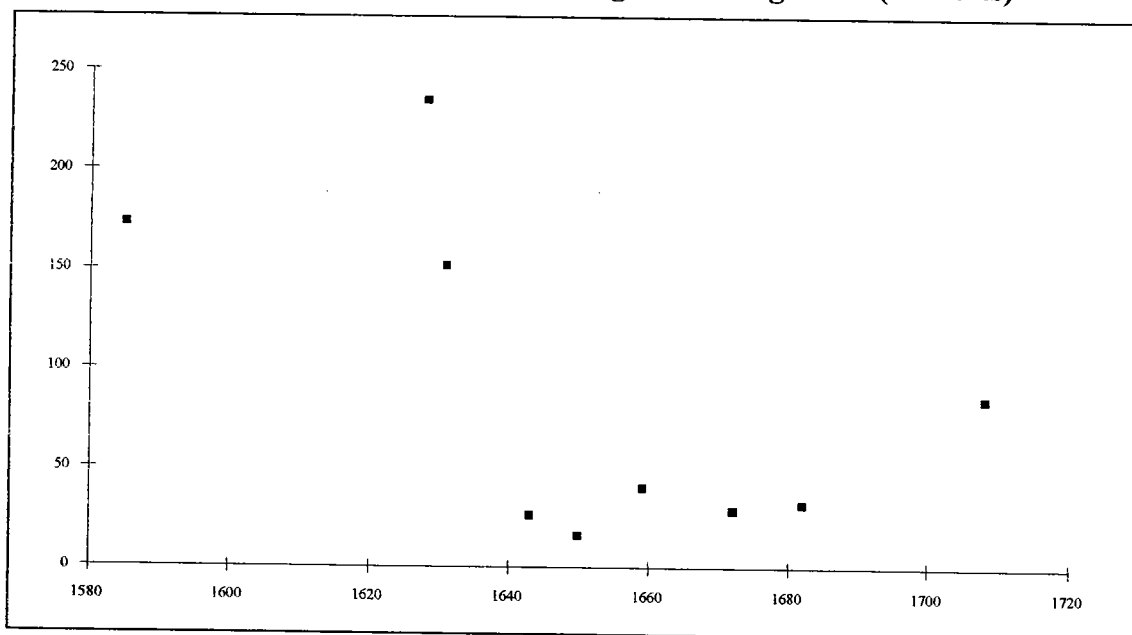
⁷⁸ Les preuves d'une émigration massive et durable vers l'Allemagne sont nombreuses à commencer par cette introduction du compte de la seigneurie pour 1653, par Nicolas la Vigne (AD M, 1 MI 275-1) : « ...que une longue [absainz] des pays en ont causé un ruyn absolue par la continuation des guerres et malheur des troupes qui ont convainct a la pluspart des subjects de Votre Altesse et speciallement de ceste ville se refugier en allemagne... ». Dans le dénombrement de 1662,

Le nombre de conduits et la population ont donc dû se maintenir à peu près au même niveau jusque vers 1680-1685. (D'où notre interprétation des données à cet endroit du premier graphique.) En 1693, par contre, la population de St-Avold était déjà en pleine croissance. La natalité était passée de 42-44 à 50-60 de 1693 à 1700 et les mariages étaient à cette époque le double de ce qu'ils étaient en moyenne durant la période catastrophique (8 par an, contre 4). (Cf. graphiques 1 et 5.)

Cela prouve bien qu'en 1693, on avait déjà changé de contexte et d'époque.

On peut le vérifier sur 7 villages de la seigneurie de St-Avold, pour lesquels on dispose de recensements des conduits dans les années 1670 et 1680, contrairement à la ville et qui confirment l'existence de ce long palier d'étiage et la reprise tardive et en plus timide pour ce qui concerne ces villages.

Graphique 4 Evolution de 7 villages de la seigneurie (conduits)⁷⁹



A St-Avold même, quand on raccorde les différentes séries disponibles des naissances, de 1646 à 1700 et au-delà, on constate que la reprise a eu lieu très brutalement en 1686-87⁸⁰. A partir de ces années là, le niveau d'étiage des décennies de crise, d'à peu

(AD MM, B 744-2) on mentionne 20 bourgeois du faubourg qui avaient renoncé à leur droit de bourgeoisie et qui désiraient émigrer, or cela se situe en pleine « reprise » locale.

Pour sa part, X. Blum (op. cit. 1988) inventorie un certain nombre de cas précis, dans des lieux que nous mentionnons plus loin, en direction de la Hollande, de la Hesse et de la Franconie.

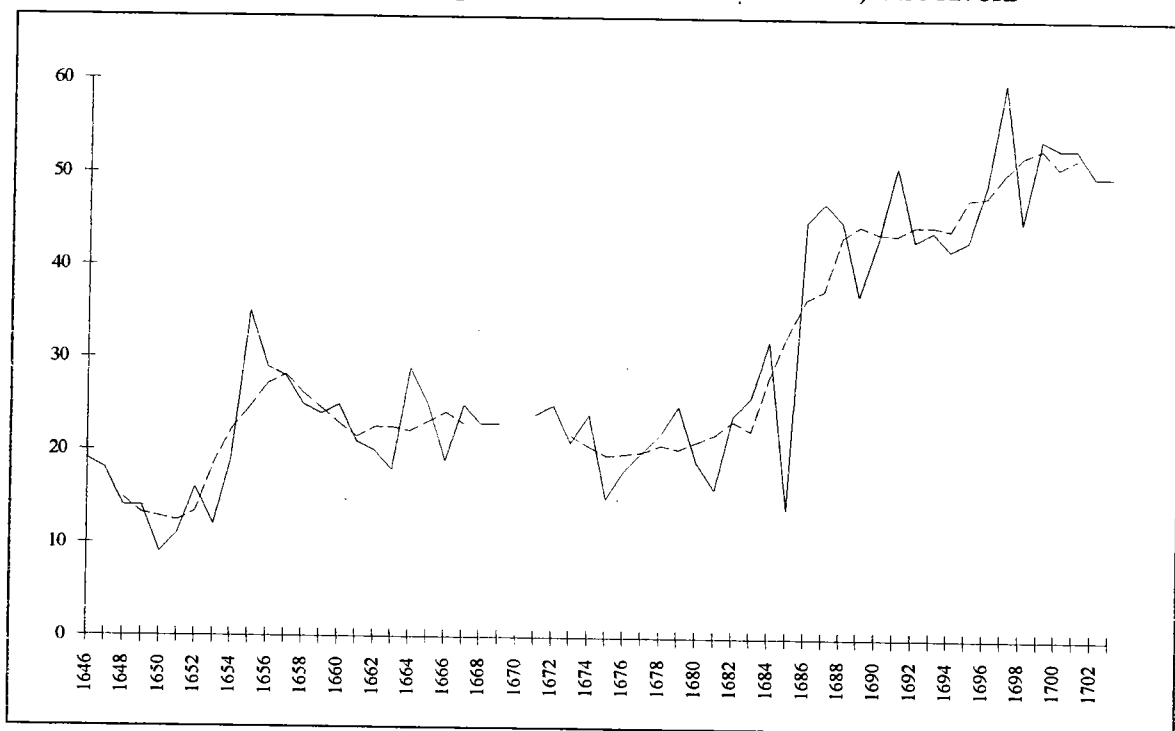
⁷⁹ Données publiées par X. Blum op. cit., pp 248-249 et M.J. Laperche fournel, op. cit. p 253.

⁸⁰ Microfiches des registres paroissiaux, AMSA ou AD Moselle. Les actes émanent de plusieurs curés (dont des Bénédictins), ils sont surtout très mélangés sur quelques années. Ils ont été recopiés et ne sont pas exempts d'erreurs. Les lacunes touchent surtout les décès et la nuptialité, entre 1686 et 1692.

près 20 naissances par an, fut pulvérisé (45-50 naissances par an, durant la décennie 1688-1695).

Or, une observation quasi contemporaine certifie cette même date pour la ville voisine de Sarrelouis : « ce n'est qu'en 1687 que l'on vit affluer la population et les rues se garnir de maisons »⁸¹.

Graphique 5 La reprise de la natalité en 1686-87, à St-Avold⁸²



Pourtant, l'insécurité militaire de la région s'était maintenue jusqu'au traité de Ryswick (1697). Ainsi, en juillet 1695, un « parti ennemi » d'une centaine de soldats fit irruption de bonne heure à St-Avold. Ne trouvant pas le maire qui était à Metz, il fit main-basse sur un échevin et quatre des plus riches habitants de la ville qui furent emmenés en guise d'otages⁸³.

Dans les jours suivants, une battue organisée par les Français, à travers bois, contraignit l'ennemi à abandonner le butin et les chevaux pris en cours de route, tandis que les prisonniers en profitaient pour s'enfuir. On évoqua alors la possibilité de rendre leurs armes aux habitants de l'ancienne Lorraine ne serait-ce que pour empêcher des

⁸¹ Mémoire sur Sarrelouis de 1717 écrit par J. Leblond de la Tour, cité par F.Y. Le Moigne : *Le rôle économique des garnisons évêchoises au XVIIIème siècle, d'après les exemples de Metz, Sarrelouis et Verdun*, FY Le Moigne, La Lorraine, passionnément, Metz, 1993.

⁸² Le trait plein représente les chiffres bruts, le tireté, les moyennes mobiles.

⁸³ Ces événements nous sont connus par la correspondance militaire entre Hombourg et Paris, AD Moselle, 1 MI 39 et 1 MI 117.

déplacements ennemis qui pouvaient se faire en toute confiance, dans une région désarmée.

A la suite de cette affaire, le commandement régional détacha dans plusieurs villes du voisinage des petites garnisons de 50 à 100 hommes, pour couvrir la frontière, c'est-à-dire la ligne de la Sarre⁸⁴, contre de nouvelles incursions. C'est ainsi qu'on stationna à St-Avold, à cette époque 70 fusiliers commandés par 4 sergents, 2 lieutenants et un capitaine. Le total des troupes détachées de Metz et Nancy, Sarrelouis compris, semble-t-il, atteignait à peine 465 hommes.

La faiblesse de cette réponse française montre bien qu'il ne s'agissait que d'une simple couverture dissuasive contre des opérations qui relevaient plus de la razzia que de la grande envergure. En réalité, l'affaire de 1695 ne compromit pas du tout la reprise démographique car elle resta isolée et fut de peu de conséquences. Elle mettait même en relief le caractère parfaitement accidentel de l'insécurité, à St-Avold, surtout compte tenu de ce que la mémoire collective avait enregistré, lors des décennies précédentes.

Autrement dit, l'insécurité, très relative, n'empêcha pas la reconstitution démographique des années 1680-1690.

Alors comment expliquer cette lenteur et ce retard de la reconstitution de la population en Lorraine germanique ?

Toute la Lorraine avait été touchée par l'émigration dès le début des événements. Cependant, en Lorraine romane, il existait des villes plus importantes, notamment Nancy, qui avaient polarisé une partie des déplacements de population. Il en résulta que les pertes de certaines villes furent compensées par ces flux d'immigrants ruraux. C'était surtout le cas de Nancy dont le rôle de capitale du duché s'affirma au cours de la crise.

De plus, les réfugiés restés proches de leurs villages avaient pu les regagner dès que les circonstances l'avaient permis. Cependant, la ville en retint un certain nombre qui ne rentrèrent pas. D'où l'affaiblissement durable des campagnes de Lorraine centrale. Désormais Nancy regroupait 62 % de la population de son office alors qu'avant les événements ce n'était que 24 %.

⁸⁴ Bouzonville avait aussi essuyé une incursion ennemie et des religieux des abbayes de Bouzonville et St-Avold avaient aussi été emmenés. C'est pourquoi, les garnisons s'échelonnèrent de Sierck à Sarrebruck en passant par Boulay, St-Avold, Hombourg, Sarrelouis bien entendu et quelques autres lieux.

Malgré cette évolution structurelle, la reprise démographique avait commencé très tôt en Lorraine du sud, où elle était visible dès 1668. Ici, les niveaux maximum de population de 1585 furent à peu près retrouvés en 1708, lors de la grande enquête ducale⁸⁵.

Ce n'était pas le cas en Lorraine allemande. Là, on avait émigré très loin et plus longtemps. Pour la seigneurie de St-Avold, les itinéraires des exilés reconstituent les deux axes commerciaux de la ville⁸⁶ : l'ancien avec Mayence, Francfort, la Franconie et plus significativement encore, le nouveau : la route de Hollande avec Luxembourg, Coblenze et Cologne. Si les sources signalent des retours en 1654-1655, elles mentionnent encore des départs en 1662 et on a tout lieu de penser que l'émigration s'est étendue jusqu'en 1685. Plus encore qu'en Lorraine romane, en Lorraine allemande cette émigration a dû se solder par des installations « définitives » plus nombreuses, au loin⁸⁷.

Envisageons maintenant le devenir de ceux qui ont survécu à St-Avold, les transformations des fonctions urbaines, bouleversées par les événements.

B Continuité et discontinuité des fonctions urbaines

On peut tenter d'explorer cette question sous deux angles, d'une part, la ville a-t-elle perpétué ses fonctions administratives et comment, d'autre part, ses activités productives ont-elles été affectées par les événements, en quelle manière, à quelle époque ?

a) La continuité fiscale et administrative

Sur le plan fiscal, on dispose d'un bon indicateur de conjoncture : l'Aide de la St-Rémy. Cet impôt ducal était, en temps ordinaire, fixé à un montant précis et pour de longues périodes. Ainsi, la communauté de St-Avold avait payé 674 frs barrois chaque année, avant 1630/35. Cependant, le malheur des temps permettait toujours des décharges temporaires, en cas d'épidémies, de pertes de récoltes, d'incendie, à la requête des contribuables qui demandaient ces décharges à la cour des comptes du duché. On peut voir

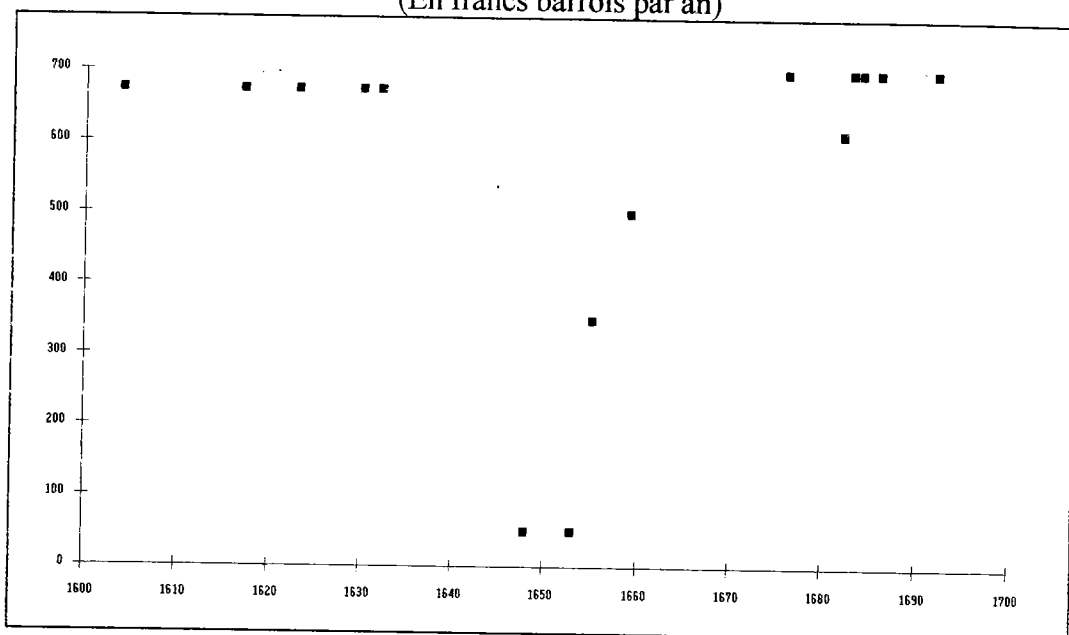
⁸⁵ Cf M.J. Laperche-Fournel, op. cit., pp 156-159 et 176-177.

⁸⁶ Cf. X. Blum, op. cit., pp 252-256 et 258-59.

⁸⁷ Si l'on veut se risquer à chercher une loi à ces différences régionales, on peut dire que les régions « endocéphales », celles qui possèdent leurs propres capitales comme la Lorraine et Nancy, se reconstituent plus vite, après une catastrophe démographique, que les régions « exocéphales », celles qui ont des capitales extérieures à elles-mêmes, comme St-Avold et la Lorraine allemande.

sur le graphique suivant que c'est exactement ce qui se passa durant les crises du XVII^{ème} siècle.

Graphique 6 L'aide de la St-Rémy, payée par St-Avold
(En francs barrois par an)



A l'époque la plus troublée, la décharge fut massive (50 frs b. en 1648) mais dès l'embellie de 1655, le niveau d'imposition se rétablit rapidement.

Compte tenu de ce que l'on sait de la faiblesse de la population locale à cette époque, on peut même penser que la ville fut nettement plus imposée dans les années 50 et 60⁸⁸. On constate enfin que la stabilisation à haut niveau de l'Aide de la St-Rémy ne se fit qu'après 1685. La chronologie de la crise est donc confirmée par cet indicateur.

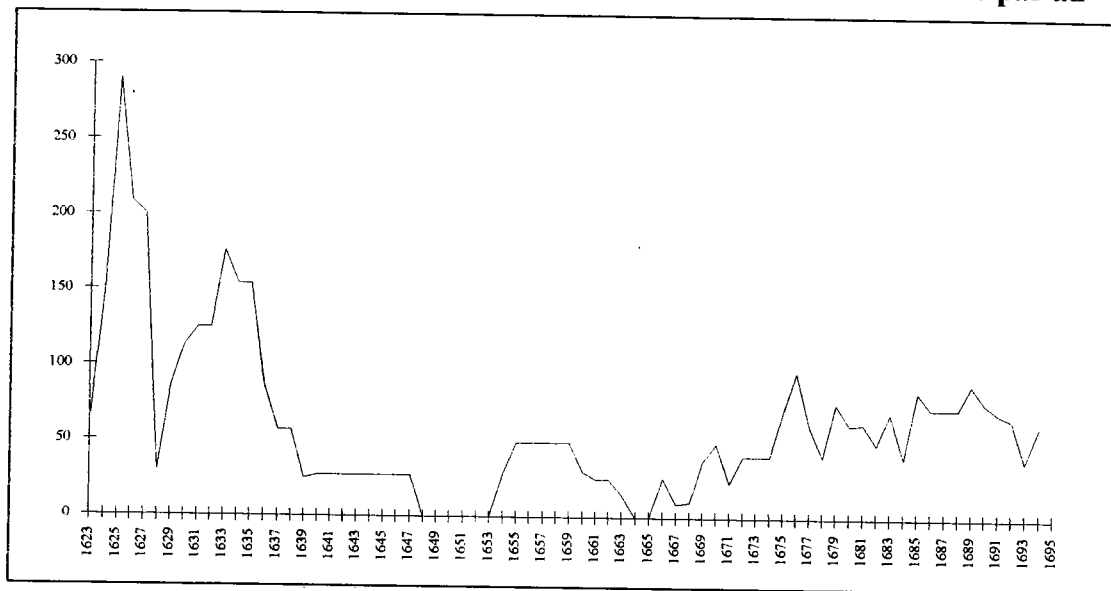
Sur le plan plus général de l'administration, à regarder les recensements, on pourrait penser que la continuité des fonctions urbaines a été sérieusement affectée par les crises. Cependant, tout porte à croire le contraire.

Gerardy remarque ainsi, dans sa rétrospective de l'administration naborienne, qu'il n'y a jamais eu de vacance institutionnelle, durant les troubles, à St-Avold. Il donne même un bel exemple de longévité, en la personne du maître échevin de la grande cour qui, nommé en 1636, au coeur de la tourmente, avait duré et bravé le destin jusqu'en 1690.

⁸⁸ Cependant, on ne connaît pas la valeur du Franc barrois en métal précieux, à cette époque. Tout porte à croire qu'elle avait notablement diminué car l'état lorrain était alors en pleine décomposition, son administration en exil. Ajoutons que durant cette phase de l'histoire de la ville, les exactions et réquisitions militaires étrangères furent sans commune mesure avec ce petit impôt ducal qu'était l'Aide de la St-Rémy.

Des maires avaient été régulièrement nommés et les audiences du bailli semblent s'être tenues chaque année⁸⁹. Dans l'inventaire après décès des papiers trouvés chez le tabellion Jean Hiérosme, en 1695, les registres et « prothocols » couvrant les années les plus sombres, de 1634 à 1638, ne manquent pas⁹⁰.

Graph. 7 Nombre de pages de registres du tabellion Jean Hiérosme par an



Mais la dislocation des familles par l'émigration a dû figer le marché foncier dans les années suivantes. Le nombre d'actes notariés s'est donc effondré dès 1637-1639. Enfin, l'absence de registres, entre 1648 et 1653 correspond à la période où le nombre de conduits fut réduit à 25 et même à 12 (1652). Par la suite, les archives du tabellion reflètent autant la renaissance de la région que les incertitudes durables qui l'ont touchée jusqu'en 1697.

D'autre part, les registres paroissiaux apparaissent précisément à cette époque, en 1646, c'est-à-dire au pire moment de la démographie locale et, lorsqu'il sembla y avoir pénurie de prêtres, les Bénédictins de l'abbaye prirent le relais des séculiers⁹¹ et administrèrent la paroisse, de 1651 à 1667.

Si l'on met bout à bout diverses références chronologiques : nominations variées, lettres échangées entre la justice locale et les autorités, registres d'audiences du bailli de St.Avoid, comptes seigneuriaux, sur l'ensemble de la période, on observe finalement une très grande continuité de la localité.

⁸⁹ Les maires sont restés en place de un à quatre ans. D'autre part, on a toutes les audiences du bailli, à partir de 1660. (AD Moselle, B 6349-50 et 54.)

⁹⁰ AD Moselle, B 6376, inventaires 1695.

⁹¹ Gerardy, *Collection*, 1766, p 554.

| Périodes | Types d'archives ⁹² | | | | | Total |
|---------------------|---|---|-------------------------------|--|---|-------|
| | Nominations officiers, maires, échevins gardes... | Nominations de collecteurs et asseyeurs fiscaux | Audiences annuelles du bailli | Correspond. administrative, recensements | Comptes seigneuriaux et de la gruerie ⁹³ | |
| 1630-1639 | 5 | 5 | | 3 | 8 | 21 |
| <i>dont 1630-34</i> | 2 | 3 | | 2 | 8 | 15 |
| <i>et 1635-39</i> | 3 | 2 | | 1 | | 6 |
| 1640-1649 | 4 | 7 | 2 | 1 | 1 | 15 |
| 1650-1659 | 6 | 2 | 5 | 5 | 3 | 21 |
| 1660-1669 | 7 | 6 | 10 | 4 | 3 | 30 |
| 1670-1679 | 11 | 3 | 10 | | 4 | 28 |
| 1680-1689 | 6 | | 10 | | 11 | 27 |
| 1690-1699 | 12 | 3 | 10 | 2 | 9 | 36 |

La discontinuité des archives de cette époque, qui tranche avec l'abondance de la période immédiatement antérieure (1583-1634), tient donc plus à des pertes de documents ayant existé qu'à une carence de fait. Ce qui, d'ailleurs, met en relief l'insécurité du temps.

Dans ces conditions, le nombre des conduits révèle bien plus la mobilité de la population et les dégâts qui ont dû exempter bien des ménages d'imposition, tout au long des périodes troublées, qu'un réel anéantissement de cette population renforcée régulièrement par des contingents militaires. Il faut donc relativiser les chiffres de population les plus bas, ceux des pires moments et admettre qu'ils sont fortement sous-évalués du fait des exemptions fiscales consécutives aux dégâts matériels et à la volonté des officiers de mettre en évidence ces dégâts.

Les comptes de la seigneurie⁹⁴, pour lacunaires qu'ils soient devenus durant cette période trouble, permettent de confirmer les données démographiques et d'entrevoir quelques mutations de l'économie locale.

⁹² Gerardy, *ibidem*, pp 90 et suivantes, 214 et 290. AMSA, art. 122 et ADMM, fin de la série des comptes seigneuriaux. Ce relevé a été fait tardivement à partir de nos notes qui étaient lacunaires. Il est donc loin d'être complet.

⁹³ De nombreux comptes de gruerie et de seigneurie qui ont disparu aujourd'hui, sont mentionnés dans l'inventaire après décès des papiers du receveur seigneurial, De Choisy, décédé en 1702(ADM, B 6376).

⁹⁴ Les comptes de 1653 et 1655 se trouvent dans les premières liasses des AMSA, en microfilms aux AD M, 1 MI 275-1. Les autres comptes, 1648, 1659, 1676, 1679-1684 et 86, 1692 et 1699, se trouvent aux AD MM.

b) L'évolution de l'économie urbaine

Tout d'abord, les entrées dans les métiers même si elles se sont raréfiées, ne semblent pas avoir été durablement anéanties⁹⁷. (Cf. graphique 8)

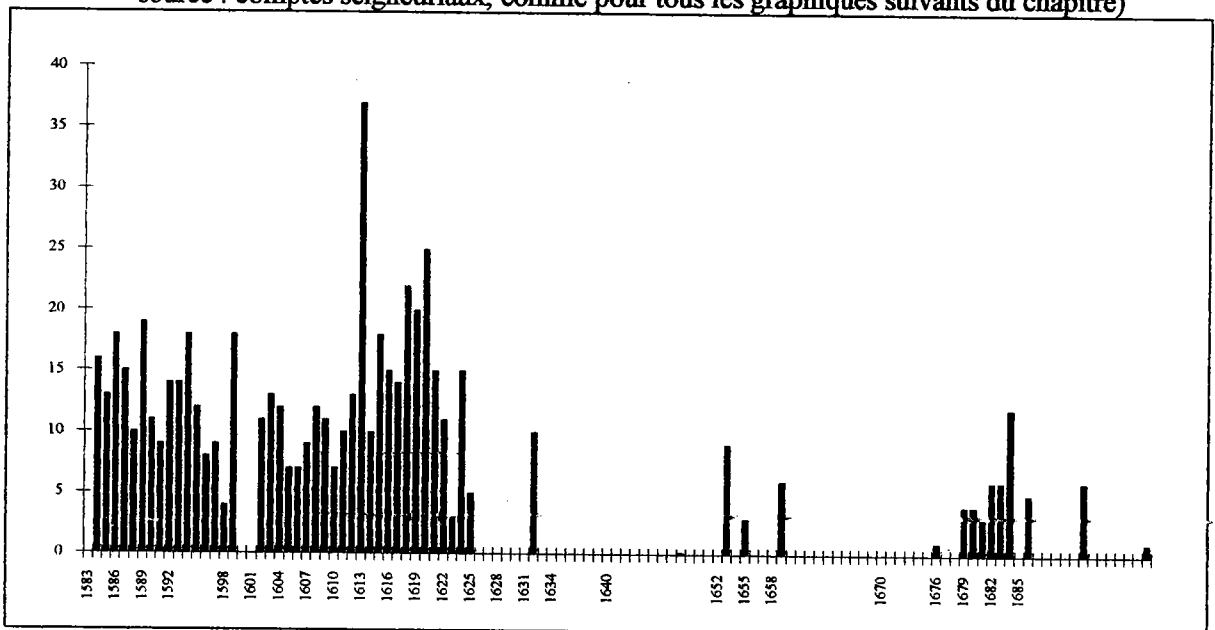
Si en 1648, il n'y eut aucune entrée, en 1653, 1655 et 1659, on en comptabilisa 9, 3 et 6. Cela représentait en moyenne 6 entrées par an dans les années 50 contre 14, avant la guerre, soit un peu plus du tiers. Les métiers étaient donc animés d'un dynamisme identique à celui de la population. Ces données confirment que l'activité artisanale de St-Avoid se ressaisissait, mais plutôt lentement.

Par la suite, durant la période 1676-1686, c'est-à-dire au moment de la véritable reprise, on peut encore juger que le niveau d'activité devait être de l'ordre du tiers de ce qu'il avait été avant les événements⁹⁸.

Graph. 8 Entrées totales dans les hans avant et pendant la crise

(Nombre d'entrées dans toutes les confréries par an,

source : comptes seigneuriaux, comme pour tous les graphiques suivants du chapitre)



D'autre part, si l'on observe les branches d'activité, les mutations sont très nettes. Les activités liées à la consommation urbaine locale, boucherie, boulangerie, mercerie, fourrure, couture, s'effondrèrent. Par contre, deux artisanats devinrent dominants, la tannerie et le tissage.

⁹⁷ Cependant, on ne dispose d'aucune donnée pour la période la plus touchée : 1635-1647, où les entrées ont certainement été très faibles.

⁹⁸ A l'époque du maximum démographique de la ville, en 1615 / 1624, il y avait une moyenne de 15,8 entrées par an dans les métiers. En 1676 / 1686, sur 8 données disponibles, cette moyenne est tombée au tiers (5,125 par an).

Evolution des branches d'activité ⁹⁷

| Périodes\Mét. | Mercier | Bouch. | Coutur. | Boulang | Pellet. | Menuis. | Drapier | Maréch. | Tisser. | Cord-Tann. | total |
|---------------|---------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|------------|-------|
| 1583-1632 | 113 | 52 | 52 | 45 | 14 | 47 | 26 | 38 | 44 | 105 | 522 |
| % | 22% | 10% | 10% | 8,5% | 3% | 9% | 5% | 7% | 8,5% | 20% | 100 |
| Nbre entr./an | 2,75 | 1,3 | 1,3 | 1,1 | 0,3 | 1,1 | 1,5 | 0,9 | 1,1 | 2,6 | 13 |
| 1648-1692 | 3 | 3 | 2 | 3 | 1 | 5 | 6 | 9 | 12 | 21 | 64 |
| % | 5% | 5% | 3% | 5% | 1,5% | 8% | 9% | 14% | 19% | 33% | 100 |
| Nbre entr./an | 0,2 | 0,2 | 0,14 | 0,2 | 0,07 | 0,35 | 0,4 | 0,6 | 0,85 | 1,5 | 4,6 |

En fait, ces activités n'avaient pas pris une importance extraordinaire ; elles avaient simplement mieux résisté que les autres. Cela se comprend si l'on examine le contexte.

La culture du chanvre qui se pratiquait sur des petites parcelles s'est maintenue plus facilement que la céréaliculture qui nécessitait de vastes espaces devenus dangereux et plus difficile à cultiver sans bétail de labour, disparu très tôt. D'autre part, le commerce était devenu plus aléatoire, laissant plus de place à la production textile locale (tissage et draperie).

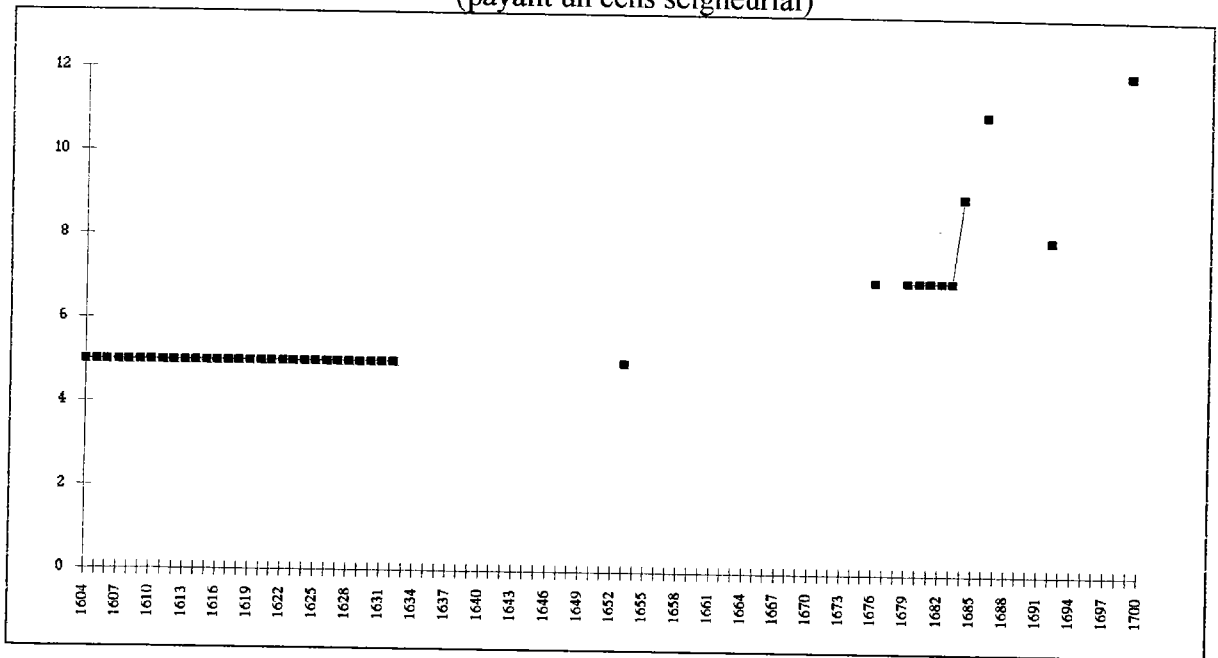
Quant à la préparation des peaux, elle fut stimulée d'abord par les abattages plus ou moins systématiques du cheptel vernaculaire par ses propriétaires ou par des pillards puis par les besoins des armées, que ce soit en viande, en monture ou en attelages. La maréchalerie de même que la menuiserie conservèrent aussi leurs raisons d'être, du fait de l'armée et des transports.

Les tanneurs travaillaient au bord de la Rosselle et près des fortifications de la ville sur des emplacements pour lesquels ils payaient un cens au seigneur. Les comptes permettent donc de recenser les établissements et de constater leur croissance au moment où les autres activités s'étaient étiolées, alors que durant l'époque de paix et de prospérité qui avait précédé la guerre, ce nombre d'établissements était resté stable très longtemps.

Cependant, la baisse du nombre des entrées permet de penser à une diminution de la taille des entreprises.

⁹⁷ Pour la période d'avant guerre, on dispose de 17 à 41 données annuelles. Par contre, pour la période des troubles, on ne dispose que de 14 comptes seigneuriaux annuels. D'où les 4ème et 7ème lignes du tableau, directement comparables entre elles.

Graphique 9 Nombre des maisonnettes de tanneurs, à St-Avoid
(payant un cens seigneurial)



L'évolution des artisanats naboriens évoque incontestablement une « ruralisation » de la ville. Ce sont les activités productives les plus différenciées et par conséquent celles qui correspondent à des niveaux de vie assez élevés, qui ont le plus souffert des malheurs des temps.

Inversement, c'est la première transformation des matières premières locales, fibres et peaux, qui est devenue la source de travail la plus nette, représentant 52 % des entrées dans les métiers, entre 1648 et 1692, contre 28,5 % auparavant. Or il s'agissait d'artisanats qui étaient très pratiqués dans les campagnes, pour le tissage au moins.

Corrélativement, la période des troubles fut une époque de recul de la spécialisation du travail. Ainsi, dans les premiers recensements du XVIIIème siècle, on mentionnait fréquemment plusieurs métiers pour les chefs de feux.

Cependant, les activités liées à l'armée, à son ravitaillement, à son transport, à ses transmissions ont aussi pu survivre plus facilement.

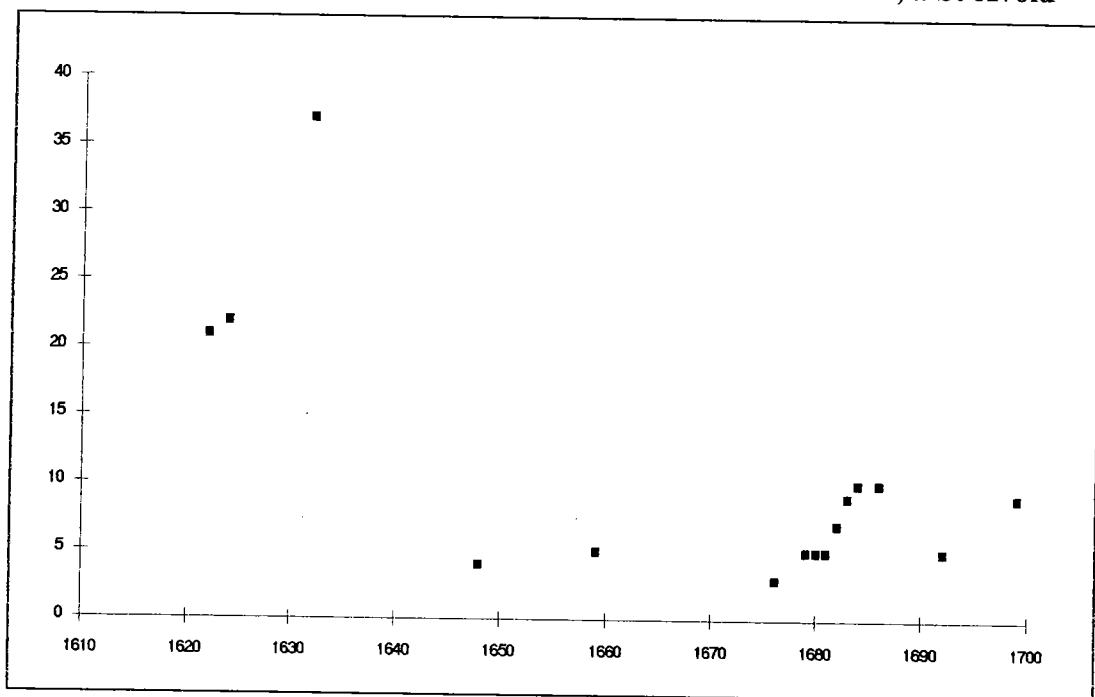
Ainsi, on peut penser que la présence des contingents militaires a permis un rétablissement rapide de l'activité des tavernes. Mais le nombre des taverniers et hôteliers souligne bien que cette branche ne pouvait fonctionner que dans l'aménité de rapports « civilisés » entre armée et population.

C'est pourquoi, alors que Dom C. Bigot s'extasiait sur le bon ordre des troupes de Richelieu⁹⁸, en 1631-32, on assistait à une explosion du nombre des tavernes. Par

⁹⁸ Cité par X. Blum, op. cit., 1988.

contre, cette activité disparut comme les autres, au coeur de la tourmente, pour renaître timidement au quart ou au huitième de sa valeur d'avant guerre. Il faut ajouter aux tavernes et hôtels, les débits de bière dont le nombre variait beaucoup, non seulement avec la clientèle, mais encore avec les disponibilités en grain. Ainsi, en 1676, il y avait 7 brasseurs, en 79 et 80, il n'y en avait plus aucun et en 1682, il y en avait 9.

Graph. 10 Les fluctuations du nombre des hôtels et tavernes, à St-Avoid ⁹⁹



L'un dans l'autre, on peut affirmer :

- Que ces activités ont été frappées comme les autres, entre 1636 et 1650.
- Que leur renaissance a été plus rapide que celle des autres activités : dès 1685, soit le début de la reconstruction, il y avait 10 à 15 débits de boisson.

Du reste, c'est cette prospérité des débits et le fait qu'ils vivaient d'un marché « extérieur » : les armées de passage, qui poussa les autorités locales à saisir l'occasion pour désendetter la ville, sans trop toucher ses habitants¹⁰⁰. Très tôt, en 1659, les échevins obtinrent pour la ville une nouvelle « gabelle » sur la bière¹⁰¹. Dans leur pétition au prince de Lixheim, ils affirmaient que « la bonne distribution qui s'en fait peut fournir une

⁹⁹ Brasseries non comprises.

¹⁰⁰ Les échevins avaient une connaissance excellente des marchés locaux, auxquels ils participaient et une conscience très précise de l'impact des mesures fiscales qu'ils préconisaient. Leur but constant était de toucher le plus possible les étrangers à la ville, comme cela apparaît dans la correspondance administrative du XVIIIème siècle. (Cf. pétition de 1718, AD Moselle, 1 MI, 275-2.)

¹⁰¹ AD Moselle, 1 MI 275-2, pétition au bailli De Gellenoncourt, vers 1659 et Gerardy, A4, 1766, p 454.

somme assez considérable ». A cette époque, les brasseries représentaient trois huitièmes du nombre total des tavernes, hôtels et brasseries.

Le rétablissement du commerce de transit qui a quelque parenté avec l'évolution du débit des vins et bières est perceptible grâce à l'évolution de l'adjudication du droit de passage de St-Avoid, le « glaid »¹⁰².

Jusqu'en 1653, les valeurs du « glaid » furent insignifiantes : 10 francs barrois, 12 frs. Mais dès 1655, cela remonta à 110 frs. Autrement dit, la grande période d'insécurité qui s'était accompagnée d'une interruption quasi totale du commerce normal (et non pas de celui qui est lié aux troupes), se serait étendue de 1635 à 1653. Et immédiatement après, un certain trafic s'était rétabli.

S'agissait-il seulement d'un commerce régional ? Ou du rétablissement d'un grand commerce entre Francfort et la France, à la suite du retour de la paix, après Westphalie ?

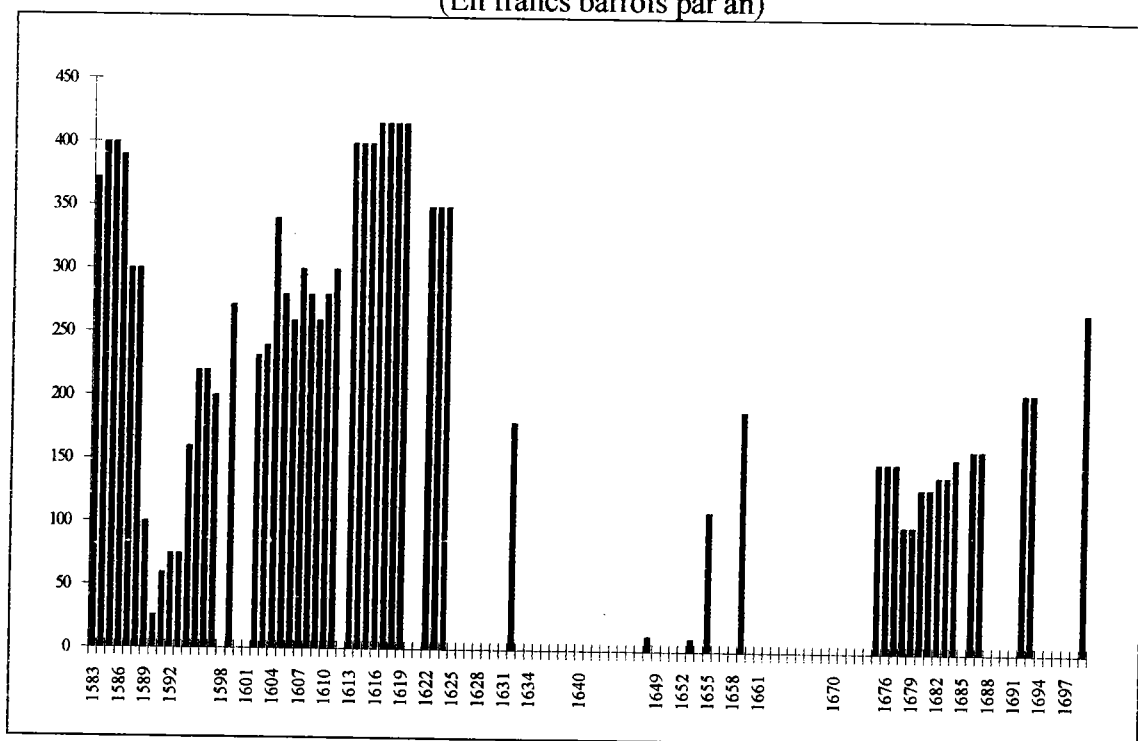
On ne peut le préciser mais en valeur, ce commerce devrait correspondre au tiers ou à la moitié de celui qui se réalisait avant la crise.

Pour 1655, c'était une valeur très élevée mais il n'y eut plus ensuite de véritable croissance avant les années 80. En réalité, l'adjudication du glaid dépendait directement de la concurrence qui s'établissait entre les Naboriens.

Il n'y avait pas de pression démographique à cette époque, comme nous l'avons déjà vu. Une entente tacite entre les adjudicataires était tout à fait possible et garantissait la stabilité du glaid et son haut niveau de profit. Par contre, dès 1685, le retour des émigrés et le redémarrage de la natalité ; la concurrence l'emporta sur l'entente et le prix du glaid s'envola.

¹⁰² AD MM, comptes seigneuriaux.

Graphique 11 Evolution du droit de passage de St-Avoid
(En francs barrois par an)



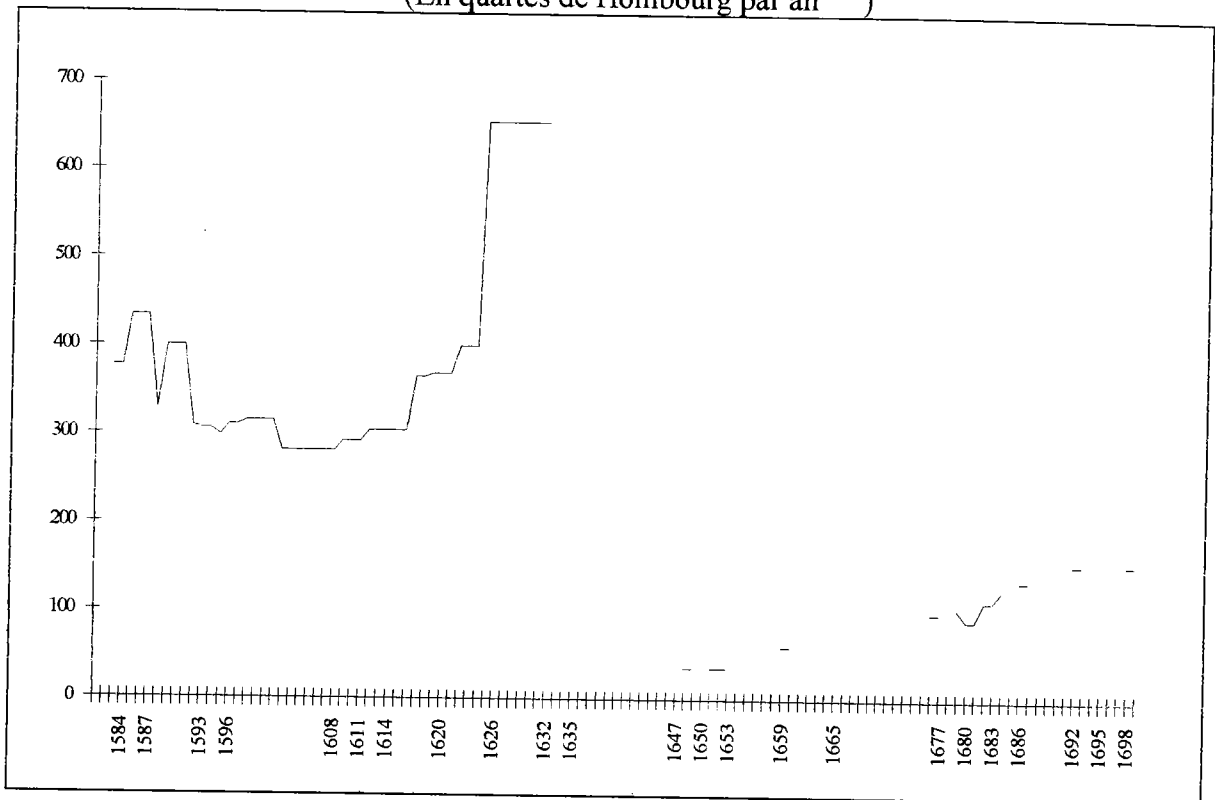
En 1699, enfin, plus rien n'empêchait la croissance : la paix était rétablie, la population s'accroissait. Alors, le glaid pouvait se négocier en hausse de 31 % par rapport à 1692 où son niveau était déjà élevé.

L'évolution des baux ruraux de la seigneurie (graphique 12, page suivante) reflète elle aussi l'évolution démographique. On observe ainsi un effondrement brutal suivi d'une dépression prolongée et d'une reprise lente.

Dans les années 1690 encore, leur valeur n'atteignait pas le quart des hauts niveaux d'avant guerre¹⁰³ et aucune évolution n'était perceptible. Quelques mauvaises années, sur le plan des récoltes, avaient contribué à cette médiocrité durable en rendant aléatoire les profits des fermiers. Cependant, les prix connus, entre 1679 et 1685, ne sont pas si élevés, le facteur essentiel pour cette époque était sans doute la faiblesse démographique, donc le manque de surenchère au moment du renouvellement des baux.

¹⁰³ La crise sociale des années 1620-1630, du fait de la trop grande augmentation de la population, avait entraîné la valeur des baux jusqu'à des niveaux probablement immodérés. Les fermiers ne gagnaient vraisemblablement plus beaucoup à poursuivre leur activité, à la veille des crises du XVIIème siècle. C'est pourquoi, l'effondrement des baux fut si massif dans les années 30 et 40 : en 1648, ils valaient moins de 5% de ce qu'ils avaient valu en 1632.

Graphique 12 Evolution des baux, avant et après les guerres du XVIIème siècle
(En quartes de Hombourg par an¹⁰⁴)



Les recettes en nature de la seigneurie (blé, seigle, avoine, graphique 13, page suivante¹⁰⁵) permettent d'évaluer la reconstitution de l'agriculture des environs. On avait atteint les 1100 résaus de Nancy, en 1622.

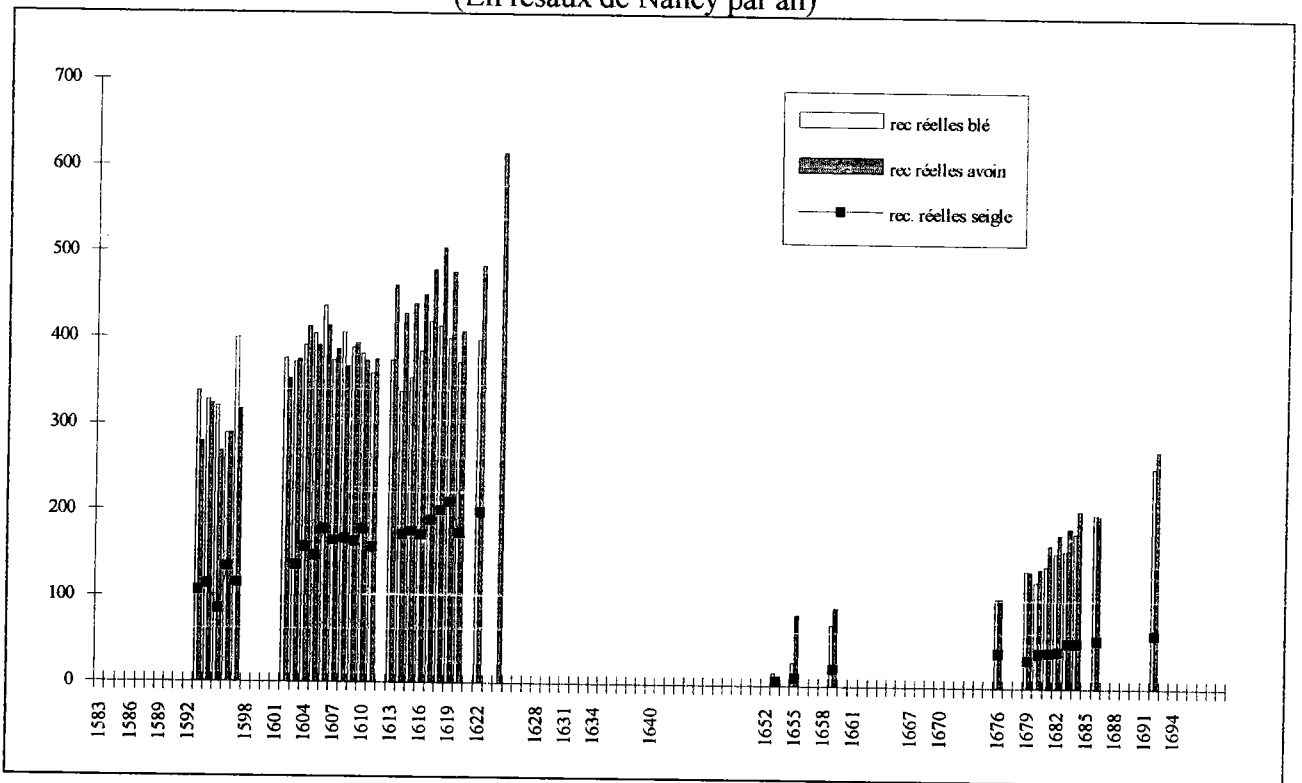
Or, en 1653, toutes céréales confondues, le prince de Phalsbourg n'encaissa que 30 résaus de Nancy. En 1655, sur 121 résaus, le tiers de l'avoine (soit le tiers de 85 résaus) provenait des habitants de Lachambre, réfugiés en Allemagne. Donc les récoltes locales ne fournissaient encore que 93 résaus de façon certaine au seigneur.

Longtemps après, en 1676, le receveur seigneurial ne comptabilisait que moins de 250 résaus. A ce moment là, on en était donc encore à moins du quart des niveaux d'avant guerre.

¹⁰⁴ Nous faisons ici la somme des quantités de céréales dues par les baux de 6 moulins et 2 gagnages de la seigneurie (les mêmes d'un bout à l'autre de la période pour garder des valeurs comparables), telle qu'elle apparait dans les comptes seigneuriaux annuels (AD MM). Les paliers de la courbe sont dus au fait que les baux étaient rarement annuels mais pluri annuels, à durée variable, en fonction de l'insécurité des valeurs de référence, prix, monnaie, population.

¹⁰⁵ Sur ce graphique 13, nous reportons les recettes en céréales réellement perçues chaque années, ce qui signifie que nous avons soustrait le stock présent en début d'année (reste des années précédentes) du total des recettes mentionné par chaque compte seigneurial.

Graphique 13 Recettes de céréales de la seigneurie au XVIIème siècle
(En réseaux de Nancy par an)



Durant l'étiage, l'essentiel des recettes de céréales (25 réseaux en 1653) était constitué des quelques baux qui subsistaient, le moulin de Hombourg, à lui seul représentait alors les deux tiers de ces baux. Encore s'agissait-il d'une « usine » de l'axe urbain (St-Avold-Hombourg.) de la seigneurie.

Par contre, après 1676, la reprise semble avoir été rapide. Les recettes de céréales se gonflèrent rapidement pour retrouver les 600 réseaux en 1692, la moitié du niveau des années 1620. Or les baux qui progressaient mais lentement (voir graphique de la page précédente), n'en étaient pas responsables.

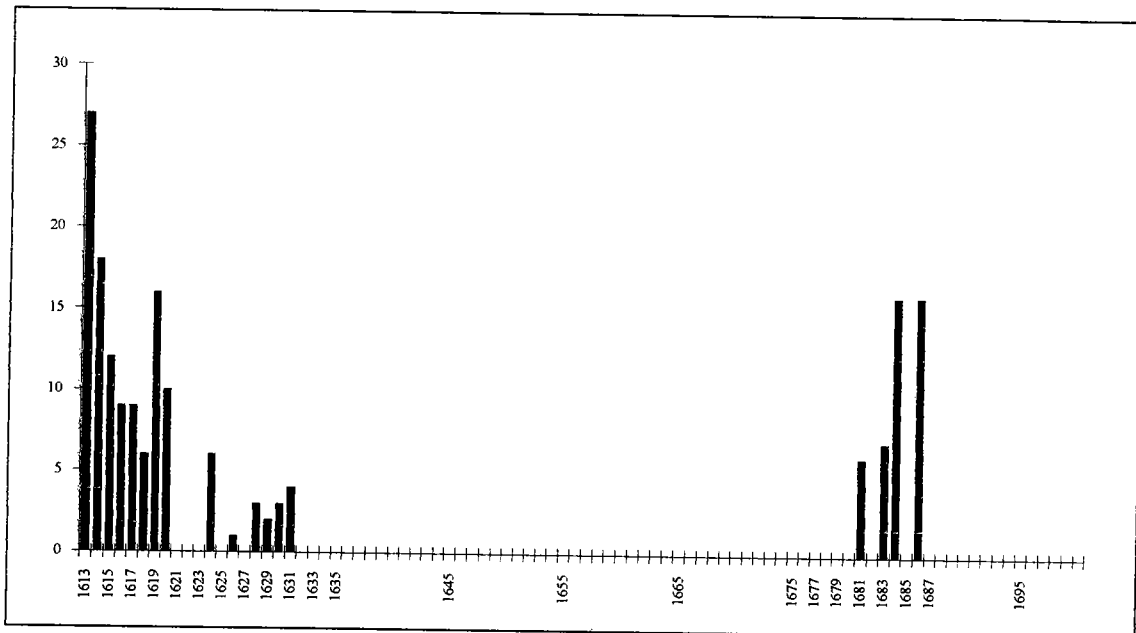
C'est donc la reconstitution des communautés et des superficies cultivées, d'autant plus rapide que leur amputation avait été sévère, qui entraîna un retour aux anciennes habitudes et au paiement des divers droits seigneuriaux et féodaux, ce qui enfla régulièrement les recettes céréalières, après 1676.

Il est possible d'ailleurs, que les superficies aient crû avant la population car le cheptel de travail a pu se multiplier très rapidement dès 1654-55, c'est-à-dire dès la fin des pillages réels, alors que le fourrage ne pouvait manquer, compte tenu des friches et du faible nombre de chevaux.

Il y a enfin un dernier aspect de la reconstruction qui est perceptible à partir des données seigneuriales, c'est l'évolution du bâtiment.

Les comptes de la guerie nous donnent plusieurs indications utiles. Tout d'abord les admodiations du « mort-bois ». On peut constater l'importance relative de ces adjudications, en 1681-1686.

Graphique 14 Le nombre « d'admodiataires du mort-bois »



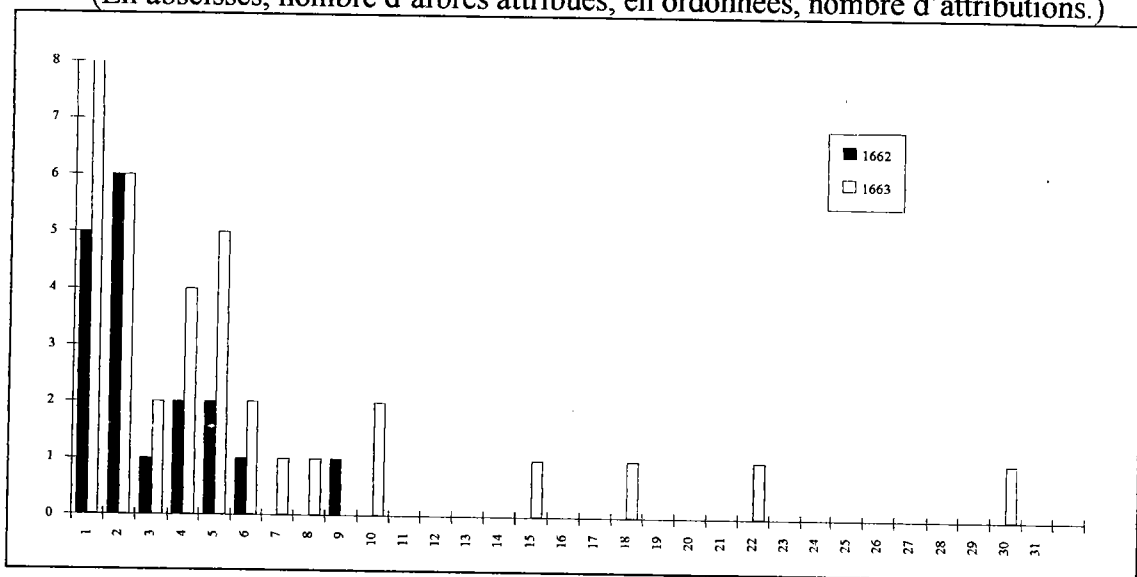
Alors que les chablis s'étaient raréfiés, vers 1620-1630, à la suite de l'intensification des coupes et donc du rajeunissement des forêts, ils étaient redevenus importants, dans les années 80, à la suite d'une interruption de l'exploitation de plus de trente ans¹⁰⁶. Les arbres avaient vieilli et les tempêtes en avaient abattu un nombre croissant restés là tant qu'on n'avait pas les moyens, en cheptel de travail ou en sécurité minimale de les exploiter, ni le besoin de les débiter.

Or justement, dans les années 80, les besoins en matière première ont dû suivre la croissance de la population. Le bois, matière première fondamentale de la construction et de bien des artisanats, à St-Avoid, trouvait de plus en plus d'emplois.

¹⁰⁶ On peut admettre le modèle suivant qui se vérifie sur de longues périodes : il y a couramment un ou deux « ouragans » par siècle et des coups de vent plus nombreux et moins violents. leurs conséquences varient selon l'état de la forêt. Car le vent n'a pas la même prise sur un taillis dense de jeunes arbres que sur une forêt hétérogène et trouée, formée de jeunes brins et de vieux arbres. Lorsque l'exploitation s'intensifiait, on assistait à un rajeunissement de la forêt et les chablis perdaient de leur importance car les jeunes tiges résistaient mieux au vent. Il y avait alors moins d'admodiations de « mort-bois » (années 1620-1630), après le démarrage des verreries et alors que les besoins d'une population densifiée étaient devenus eux-même plus importants. Par contre, après les guerres et la désertification de la région, la forêt vieillit naturellement par sous exploitation. Alors les vieux arbres, plus vieux que les autres souffrirent des coups de vent et durent en entraîner d'autres dans leurs chutes. En conséquence, dans les années 80 du XVIIème siècle, on vit à nouveau d'importantes attributions de « mort-bois ».

Mais l'entretien et la reconstruction de l'habitat avaient commencé beaucoup plus tôt encore, si l'on en croit les attributions d'arbres de marnage (de construction)¹⁰⁷.

Graphique 15 Le nombre d'arbres attribués, en 1662-1663
(En abscisses, nombre d'arbres attribués, en ordonnées, nombre d'attributions.)



En 1662, on avait attribué 53 arbres, ce qui est très faible et reflète sans doute l'état de la construction; les années précédentes, lorsque la situation politique et militaire restait incertaine, que les habitants revenaient encore peu et que la natalité restait basse. Mais, en 1663, la situation avait déjà radicalement changé. On n'hésitait plus à rebâtir. Le nombre total d'arbres attribué fut alors de 199. On peut constater le nombre croissant d'attributions substantielles, celles qui étaient destinées aux constructions à neuf et non aux simples « replâtrages »¹⁰⁸.

De 1662 à 1663, les attributions de 5 arbres et plus sont passées de 4/18 à 15/35, de la moitié (25/53) du total des arbres délivrés aux trois quarts (146/199).

La paix de 1661, entre Lorraine et France, a donc eu un effet d'entraînement sur le bâtiment, à défaut d'en avoir un sur la démographie¹⁰⁹. Elle a aussi offert des perspectives commerciales aux habitants de St-Avold.

¹⁰⁷ Les habitants disposaient d'un droit d'affouage qui portait sur les jeunes tiges (bois de combustion) qui repoussaient sur les souches des arbres abattus lors de la révolution de coupe précédente. Ils disposaient en outre, d'attributions de bois de marnage, au cas par cas, en fonction de leurs besoins épisodiques.

¹⁰⁸ Les petites attributions (1 à 3 arbres) étaient sans doute destinées aux réparations tandis qu'à partir de 4 ou 5 arbres, cela pouvait concerner des constructions de porcheries, étables, écuries ou maisons.

¹⁰⁹ Entre 1662 et 1663, le nombre de mariages stagne à un niveau bas et le nombre des naissances diminue. (Cf. graphique 2). La forte croissance des mariages de 1666 est plutôt due aux épidémies de 1663 et 1665-66, qui ont nécessité une reconstitution des ménages.

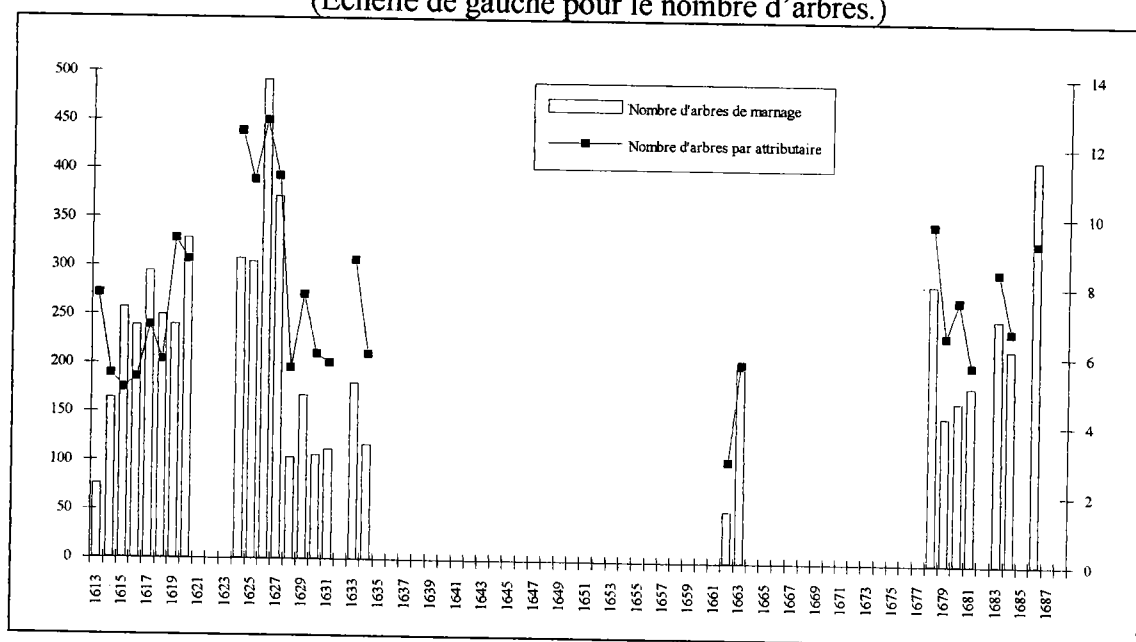
C'est pourquoi, on vit le troupeau porcin, en forêt de St-Avoid, faire un bond en avant, entre 1662 et 1663, de 512 têtes à 1209¹¹⁰. Dans le même temps, les villages voisins voyaient leurs troupeaux passer d'effectifs de l'ordre de 50 têtes (41 à 54) à 130 (102 à 130). Cette observation corrobore notre hypothèse d'une reconstitution rapide du bétail local, autant urbain que rural. Une telle croissance supposait une commercialisation en masse de bétail sur pied, en plus de la charcuterie débitée aux voyageurs par les hôtels, grâce au retour de la paix.

Mais d'autre part, il n'y avait probablement plus de différence, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, entre la ville et les campagnes et l'on rejoignait ainsi les plus hauts taux d'élevage villageois, observés avant 1630, ce que montre le tableau suivant.

| Nombre de porcs par feu | 1583 | 1613 | 1620 | 1627 | 1662 | 1663 |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|
| 7 communautés | 4,4 | 3,7 | 4,4 | 3,8 | 5,5 | 12 |
| A St-Avoid | 1,9 | 1,5 | 1,65 | 1,75 | 10 | 20 |

A partir de 1678, les comptes confirment le grand nombre d'attributions d'arbres de marnage, surtout si l'on se souvient que la ville était alors réduite probablement à la moitié de ce qu'elle avait été avant guerre.

Graphique 16 Les attributions d'arbres de marnage, dans la forêt de St-Avoid
(Echelle de gauche pour le nombre d'arbres.)



¹¹⁰ AD MM, Comptes de guerie de 1662 et 1663. Cela signifie qu'au lieu de tuer les porcelets très jeunes, on décida de les engraisser, parce qu'il existait désormais des perspectives commerciales (voir l'évolution du droit de glaid, supra, graphique 11).

Les arbres étaient distribués pour des « constructions à neuf » de maisons, à St-Avold, mais aussi dans les villages des environs, des constructions ou entretiens d'églises, des monastères locaux, des usines, pour des palissades, enfin.

La reconstruction du bâtiment a donc commencé très tôt, bien avant que la population ne décolle. Elle s'est étalée sur des décennies et a par conséquent été très progressive. Dès que la paix fut à peu près certaine, ceux qui étaient sur place commencèrent à rebâtir leurs propriétés, longtemps mal entretenues, du fait de l'insécurité. Et c'est plus tard seulement que les exilés de retour et les nouveaux mariés en nombre prirent le relais.

En fin de compte, la ville de St-Avold a maintenu pratiquement tout au long des turpitudes du siècle, sa centralité seigneuriale, commerciale, artisanale, sur un carrefour consacré par les mouvements de troupes.

Cependant, c'était le degré le plus élémentaire de la centralité, celui qui ne préservait de rien. Aussi, les événements ont valu à la ville une forte perte de substance humaine. D'où une ruralisation incontestable des activités, à St-Avold, dans la seconde moitié du siècle, tandis que la population se ressaisissait très lentement.

Cependant, « à quelque chose malheur était bon » : les facultés d'autosubsistance de la ville s'étaient notoirement accrues, durant cette période, même si les superficies cultivées du finage s'étaient vraisemblablement restreintes. Plus que jamais, le cochon et le gland furent une planche de salut, en attendant la pomme de terre. Du reste, le système cultural urbain, horticulture à haut rendement sur de petites surfaces, était mieux adapté aux situations d'insécurité que le système rural de la céréaliculture sur de vastes surfaces à l'aide de bétail de travail.

D'autre part, en ville, les niveaux de production semblent s'être relevés plus rapidement que dans les campagnes environnantes. Ainsi, vers 1660-70, les campagnes étaient réduites, semble-t-il, à moins d'un quart de leur niveau d'avant guerre, tandis que la ville se situait plutôt au tiers. Il ne s'agit pas des populations mais des valeurs des productions.

En 1692, par contre, les variables urbaines et rurales semblent s'être à peu près rejointes, au niveau de la moitié d'avant guerre¹¹¹. Les grandes productions agricoles ont ainsi été assurées assez vite, grâce à une reconstitution rapide du cheptel de travail.

Les passages de réfugiés, les stationnements de troupes, les transmissions militaires ont ainsi pu contribuer à maintenir un certain seuil d'activité, en même temps qu'ils apportaient des charges de nature à faire fuir quantité de contribuables.

Mais les campagnes étaient beaucoup plus vulnérables à l'insécurité ambiante ; au plus fort de la déréliction, seuls des errants pouvaient s'y bricoler une survie précaire, à l'abri des regards indiscrets et loin des routes. C'est pourquoi, sur le plan démographique, elles ont probablement perdu encore plus de monde que des villes pourtant petites et sans défenses véritables, comme St-Avoid.

Car la présence constante d'autorités, quelles qu'elles soient, facilitait le contrôle des populations et limitait au maximum les moments apocalyptiques où tout pouvait se passer.

En fin de compte, à St-Avoid, les crises du XVIIème siècle s'étalèrent sur une très longue période et leurs facteurs principaux furent la guerre et les épidémies¹¹² qui se relayèrent dans le temps ou agirent simultanément.

Cependant, l'émigration (de surcroît permanente) fut probablement plus importante que la mortalité brutale, pour vider la ville et la région. Dès que les événements militaires s'atténuèrent, on assistait à une amélioration démographique.

Mais seul le retour de la confiance, nécessaire à la croissance, entraînait l'activité. Ainsi, entre 1655 et 1663, probablement après la paix des Pyrénées (1659), il y eut un début de reprise générale. Cependant, il fut sans lendemains. Pourquoi ?

Vraisemblablement parce que la population émigrée et la communauté¹¹³ étaient surendettées, tandis que le bâti urbain était dans une large mesure à reconstruire¹¹⁴.

¹¹¹ Comparaison entre le glaid (commerce, frs barrois) et les revenus seigneuriaux (céréales, résaux), avant et après les événements :

| | 1630 | 1692 |
|-------------|-----------|----------|
| Glaid | 400 frs | 206 frs |
| Rev. seign. | 1100 res. | 596 res. |

¹¹² La famine ne put jouer un rôle qu'au début des événements, en 1636, quand la population était encore nombreuse. Par la suite, les ressources naturelles furent assez abondantes même en année de mauvaises récoltes. Encore en 1709, les très hauts prix des grains ne furent l'occasion d'aucune mortalité significative, à la différence de ce que l'on observa en France où la population était bien plus dense.

Revenir dans ces conditions signifiait devoir faire face à ses dettes, devoir reconstruire sa maison et redevenir contribuable d'une ville qui devait apurer ses comptes¹¹⁵.

¹¹³ Si l'Aide de la St-Rémy, impôt raisonnable, avait été modéré en fonction des événements, la ville avait dû faire face à de nombreuses exactions militaires. Dès 1636-1637, les autorités locales durent envoyer des plénipotentiaires « se transporter par tout ou ils jugeront bon estre », faire des emprunts de fortes sommes : 9000 frs (15 fois l'Aide de la St-Rémy en 1630), 11.444 frs à l'abbaye en 1658, 12.250 frs messins en 1676-77 (ADM, B 6376 et ADMM, B 11.738). C'était peut-être le refinancement de la première dette. En 1662, la ville déclarait dans un dénombrement être endettée à hauteur de 104.000 frs, intérêts depuis 1636 non compris (AMSA, art. 12, f° 74). Evidemment on chercha à élargir l'assiette des impôts au plus grand nombre de contribuables possible, ecclésiastiques et nobles compris (ibidem, f° 118 à 151, nombreuses pièces de correspondance entre la ville et d'autres autorités et Gerardy, op. cit., 1766, p 591).

¹¹⁴ Cette question des charges et des dettes est tout à fait certaine, ce n'est pas une simple spéculation de notre part. Ainsi, dans les archives du petit village de Vannecourt, dans le Saulnois, en 1632, un rapport rédigé pour instruire une demande en décharge d'impôts des habitants établit un lien direct entre les exactions militaires et le risque d'une émigration massive des habitants (AD MM, B 10.428, f° 136). D'autre part, les bourgeois du faubourg de Longeville (à St-Avold) qui désiraient émigrer en 1662, le voulaient pour échapper aux charges publiques qui pesaient sur la communauté (AD MM, B 744-2).

Enfin, un dénombrement des maisons et mesures de St-Avold, en 1658, (AMSA, art. 12, f° 86-87) constatait qu'il ne restait de la ville que 96 maisons habitables pour 6 « en grande partie ruinées » et 217 « entièrement ruinées, qu'il n'y reste une charge de bois ». Donc 70 % de l'habitat avait à peu près disparu en 1658, 3 ans après la stabilisation de la situation militaire. Rentrer au pays aurait donc bien exigé que l'on reconstruisit.

¹¹⁵ A cet égard, il y a une différence entre la région du sud du duché et la Lorraine allemande qui explique le démarrage tardif de cette dernière. Durant le XVIème siècle, la croissance en Lorraine du sud s'était étalée sur une longue période et ralentie après 1585. Par conséquent, en 1630, les investissements locaux (maisons, « usines ») étaient largement amortis et le niveau d'endettement devait être bas.

Par contre, en Lorraine allemande, comme on l'a déjà vu, la croissance avait essentiellement eu lieu dans la dernière période, entre 1595 et 1620. Les constructions, en 1630-35 étaient donc plus récentes et le niveau d'endettement plus élevé.

Conclusion

Ainsi, il fallut attendre la fin de l'insécurité militaire pour constater un début de croissance démographique (1655) et la paix des Pyrénées en 1659, pour observer un redémarrage économique net (troupeaux, grand commerce, construction, vers 1663). Cependant, la ville s'était ruralisée dans ses productions (artisanat) et était devenue un relais pour les troupes de passage.

Cependant, deux causes retardèrent une véritable reprise démographique. D'une part l'émigration des lorrains germaniques les avait fait s'établir très loin, trop loin pour pouvoir revenir rapidement après les troubles et d'autre part, l'endettement local obérait toujours la situation économique.

C'est seulement en 1686-87 qu'une croissance accélérée apparut. Et c'est au même moment que la place forte de Sarrelouis commença à se peupler.

Ajoutons cependant que si la courbe des naissances à St-Avold fit un bond en avant seulement en 1686-87, on doit constater que la tendance s'était inversée dès les années 1682-83, mais modestement¹¹⁶.

Ces dates sont bien antérieures au rétablissement, par ailleurs accidentel, du duché de Lorraine, qui se fit en 1697. En 1685, cette renaissance lorraine était même parfaitement imprévisible. En effet, ce sont des considérations de politique européenne qui amenèrent Louis XIV à redonner l'indépendance au Duché de Lorraine. La seigneurie de Hombourg-St-Avold était en train de s'encren dans le cadre du royaume de France¹¹⁷ et, à vrai dire, c'est la politique française de repeuplement qui entraîna brusquement le redémarrage démographique de la ville, comme celui de Sarrelouis ou comme celui de Bitche.

C'est le cas de cette dernière ville qui nous renseigne. En effet, l'intendant de la nouvelle « province de Sarre », par les ordonnances d'août 1681 et décembre 1684, prit des mesures d'exemptions fiscales radicales pour les immigrants qui s'installeraient dans sa circonscription¹¹⁸. Il n'y a pas de traces de ces ordonnances dans les archives du bailliage de St-Avold¹¹⁹ mais, ce qui est sûr, c'est que le repeuplement de la seigneurie de

¹¹⁶ Cf. graphique 5, supra.

¹¹⁷ Ainsi, le seigneur de Hombourg-St-Avold, le prince de Grimaldi, reconnut la suzeraineté féodale de Louis XIV en 1681, tandis qu'il obtint en 1686 la reconnaissance en viager de la seigneurie, du duc de Lorraine en exil, Charles IV. (AD MM, B 744)

¹¹⁸ Cf. D. Hemmert : *Bitche de 1652 à 1764 : Etude démographique*, Metz 1980, pp36-39.

¹¹⁹ AD Moselle, B 6348-6349.

Dieuze se fit sous les auspices de cette politique française volontariste, qu'elle peut être observée à Bitche et qu'on en constate les effets à St-Avold et à Sarrelouis. Or tous ces territoires locaux étaient devenus français. L'hypothèse la plus vraisemblable est que la même politique a été appliquée par la France sur tous les territoires qu'elle contrôlait et qui avaient tous été désolés par la Guerre de Trente Ans.

Seules des mesures de cette nature pouvaient faire revenir des habitants écartés de la région pour des raisons essentiellement financières. Lorsque la Lorraine retrouva sa souveraineté politique, Léopold prorogea les ordonnances françaises de l'ancienne province de Sarre. Aussi, les exemptions fiscales se perpétuèrent-elles sur une longue période et permirent dans une large mesure la reconstruction de la région, dès l'époque française puis après le retour à la Lorraine.

Ce n'est qu'en 1704 que la seigneurie de Hombourg-St-Avold fut réunie au duché, et en 1718 que le Roi de France abandonna toute prétention sur St-Avold. A cette époque, Sarrelouis était déjà devenue une place forte bien encrée dans le sol local (quelques 2500 habitants civils et 4000 militaires¹²⁰) et St-Avold n'avait plus aucune utilité militaire pour le royaume de France dans sa couverture frontalière. La fin des incertitudes politiques fut donc largement postérieure au retour de la croissance.

Ce sont en fin de compte des facteurs financiers locaux qui retardèrent le redémarrage de la ville, entre 1660 et 1685 et probablement celui de toute la Lorraine allemande¹²¹ qui avait suivi le même cheminement historique.

D'autre part, à l'issue des guerres du XVII^{ème} siècle, la position de St-Avold dans le réseau urbain régional était affaiblie de deux points de vue.

Du point de vue français, la ville et la seigneurie furent finalement rétrocédées à la Lorraine car elles avaient perdu tout intérêt stratégique. En effet, la France acceptant le principe de la renaissance de la Lorraine à Ryswick, avait conservé des places fortes avancées qui couvraient sa frontière et permettaient éventuellement d'intervenir en

¹²⁰ F.Y. Le Moigne, *le rôle économique des garnisons évêchoises au XVIII^{ème} siècle, d'après les exemples de Metz, Sarrelouis et Verdun*, op. cit., 1983, p 201.

¹²¹ M.J. Laperche-Fournel (*Le peuplement des pays de la Nied, de la fin du XVI^{ème} siècle au début du XVIII^{ème} siècle*, in Cahiers Lorrains, 1984, pp 143 et suiv.) situe le redémarrage de cette région intermédiaire entre Lorraine romane et germanique au retour de Léopold (1698) mais ses données sont moins précises que les nôtres, il se pourrait que dans les pays de la Nied, le redémarrage ait eu lieu en même temps (1685) qu'à St-Avold. Ce que l'on peut déduire certainement de son étude, c'est le caractère tardif du rattrapage démographique de toute la région germanique (thèse de MJ Laperche-Fournel, dénombrements de 1708-1711).

Allemagne. St-Avold aurait pu devenir une de ces places fortes, mais il y avait à proximité (25 km) un site de plus grande valeur car il contrôlait la Sarre.

C'est ainsi que le Roi de France créa, ex-nihilo, la forteresse de Sarrelouis qui devint une nouvelle ville dans la proximité de St-Avold, affaiblissant le rayonnement géographique potentiel de St-Avold et surtout déclassant la ville sur le plan stratégique.

D'autre part, du point de vue lorrain, St-Avold n'était rentrée dans le domaine ducal que tardivement¹²². C'est ainsi que les « grands commis » du duc, à Nancy, administrèrent longtemps le duché sans tenir compte de St-Avold qui leur échappait. De plus, les officiers ducaux nancéiens pouvaient facilement être travaillés par un lobby d'officiers ducaux sarregueminois, cette ville étant toujours restée une ville ducale gouvernée par des officiers ducaux liés à ceux de Nancy.

Aussi, à l'orée du XVIIIème siècle, St-Avold faisait figure « d'outsider » dans le groupe des villes lorraines germaniques, encore très peu hiérarchisées entre elles. Une ville comme Sarreguemines, ducale depuis bien plus longtemps que St-Avold et bien plus continûment, avait probablement et à priori plus de chance d'être choisie comme chef-lieu régional, ce qui fut finalement le cas.

Plus précisément, la création dès 1630, pour des raisons tout à fait spécifiques d'un collège jésuite à Bouquenom¹²³, soit à 25 km, allait rendre inutile et pour ainsi dire impossible une institution similaire, durant tout le XVIIIème siècle, puis encore au XIXème.

La ville allait donc supporter très longtemps ce handicap supplémentaire dans la compétition régionale pour l'exercice des fonctions urbaines.

¹²² De 1620 à 1704, la seigneurie de St-Avold et la ville furent distraites du domaine ducal et incluses dans une sorte d'apanage, au profit d'un ancien favori de Henry II de Lorraine, Louis de Guise-Ancerville et de ses descendants. Durant toute cette période, la ville devint par conséquent un bien privé dont le seigneur était dépourvu d'ambitions politiques. C'est la pire des situations, dans l'univers seigneurial européen de cette époque. Car la fortune des villes (Nancy, Sarrebruck...) était liée à la force et à l'orientation politique du seigneur qui les contrôlait. Ainsi, lorsque Sarreguemines fut choisie comme siège du bailliage d'Allemagne, en 1698, St-Avold ne pouvait entrer dans la compétition pour cette fonction centrale, la seigneurie de la ville n'appartenant pas au duc de Lorraine et la souveraineté sur la ville étant encore sujette à incertitude politique, du fait de l'attitude de la France.

¹²³ Dans le Comté de Sarrewerden, intégré au duché de Lorraine entre 1627 et 1629, il existait de nombreux Protestants. C'est pourquoi, le duc de Lorraine, pour éradiquer cette influence religieuse, créa le collège catholique. (Cf. G. Cabourdin, *Les temps modernes, de la Renaissance à la guerre de Trente Ans*. Nancy-Metz, 1991, p 185.)

Vers 1680-1700, St-Avold se présentait ainsi comme une ville que les événements avaient réduits aussi bien démographiquement que dans ses capacités de rayonnement, dans une région où le réseau urbain était très peu hiérarchisé (juxtaposition de prévôtés-grueries-centres seigneuriaux) et où la population était très faible mais en forte croissance.

Il nous faut maintenant analyser d'une part comment la ville évolua démographiquement au cours de la période suivante et d'autre part, quelles causes, repérables dans l'étude de l'évolution des diverses fonctions de la ville, ont entraîné ce devenir démographique.

Durant la période qui va de 1685 à 1870, la ville vécut une longue « paix française » et ne fut concernée que superficiellement ou épisodiquement par des événements militaires (1695, 1793, 1813, 1870). Les hommes purent donc vivre paisiblement mais dans un contexte politique et économique très évolutif.

En effet, la Lorraine finit par s'intégrer à l'Etat français, entre la mort du duc Léopold en 1729 et celle du duc Stanislas, en 1766. Il y eut donc changement de souveraineté et déclassement général du réseau urbain régional, dépendant désormais d'une capitale autre et plus lointaine. Puis la Révolution Française remodela tout l'édifice institutionnel français, agissant puissamment sur le réseau des villes relais de l'autorité publique.

Durant l'épisode napoléonien, la frontière, qui avait toujours été proche de Saint-Avold, s'éloigna quelques temps vers le Rhin. Puis au XIXème siècle, la révolution industrielle remit en cause la distribution des fonctions économiques entre les villes et les régions, dans le cadre français et à l'abri de frontières désormais moins poreuses qu'auparavant.

Comment tous ces événements réagirent-ils sur la ville de St-Avold et sur le réseau urbain régional, comment la population réagit-elle par rapport à ces événements, telles sont finalement les questions que nous devons explorer maintenant.

A LES FLUCTUATIONS DEMOGRAPHIQUES

Entre 1685 et 1870/90

Nous chercherons tout d'abord à évaluer l'évolution globale de la population naborienne, le plus précisément possible, compte tenu de l'hétérogénéité des sources. Cela nous permettra de définir des périodes successives dans le devenir de la ville.

Puis nous chercherons la part du mouvement naturel (naissances et décès) dans l'évolution de St-Avold.

Cela nous permettra dans un troisième temps d'évaluer le mouvement migratoire qui affecta la ville et dans un 4ème temps, nous comparerons St-Avold aux autres villes de la région.

I RECONSTITUTION DE L'EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION

1) Les données disponibles

Pour reconstituer l'évolution de la population de St-Avold, il nous faut reprendre toutes les sources, évaluer leurs qualités et défauts, les « homogénéiser », si besoin est. Sur le plan administratif, la Révolution fut bien entendu une période de transition où les sources de l'Ancien Régime se détériorèrent puis disparurent, tandis que de nouveaux types de documents apparaissaient.

A l'époque moderne, une ville se présentait comme une agrégation de "feux" ou familles dans un espace doté de privilèges, et soumis à une juridiction commune, appelée en Lorraine chambre de police. A St-Avold, les feux étaient dirigés par un chef de famille (le mari ou sa veuve), responsable civilement des actes de l'ensemble de la famille: femme, enfants, domestiques, apprentis¹²⁴ ... Et ce chef de famille, dans tous les cas,

¹²⁴ Ce dont on retrouve la trace dans les délibérations de l'hôtel de police. Cf. AMSA, délibérations municipales.

semble-t-il, était tenu de déclarer son installation en ville sans délai. Il jouissait d'une franchise d'impôt durant un an en tant que "nouvel entrant", mais devait aussi payer une taxe en cette même qualité. Et dès son enregistrement, il était couché sur le rôle d'imposition de la ville.

On peut se demander si les rôles reflètent bien toute la réalité, autrement dit, s'ils sont exhaustifs. La réglementation de la ville fournit une première indication. Dès le 5 février 1710, un règlement de la chambre de police de St-Avold interdit aux étrangers de séjourner plus d'une nuit dans la ville.¹²⁵ Le 30 décembre de la même année, une veuve, ses deux enfants et aussi un homme de Longeville furent expulsés de la ville où ils résidaient, sans déclaration, chez deux veuves. Enfin, en mars 1715, un règlement interdit aux habitants de louer des chambres à des étrangers non déclarés. Une visite générale des maisons était prévue pour le dimanche qui suivait le 29 mars, et tous les nouveaux entrants et nouveaux mariés étaient priés de se présenter et d'exhiber leurs certificats "de bonne vie et moeurs".

Ces règlements avaient un double objet : d'une part, il s'agissait de contrôler les installations et notamment d'empêcher l'arrivée de pauvres, d'insolvables qui auraient été ensuite à la charge de la communauté. D'autre part, il fallait "en-rôler" le maximum de personnes pour partager en douceur les impôts et surtout la subvention.

Cet impôt avait pratiquement doublé entre 1703 et 1706, puis il avait quintuplé en 1707 par rapport à 1706 et enfin il s'était stabilisé à ce niveau supérieur. Aussi, dans la conscience des contribuables parmi lesquels étaient nommés asseyeurs et collecteurs, il était fondamental d'enregistrer scrupuleusement l'afflux et l'émergence par mariage de nouveaux foyers qui en ces années, changeaient rapidement la physionomie de la communauté.

Le contexte éclaire donc la réglementation. Il plaidait, en 1710-1715, pour un surcroît de rigueur pour se garantir face à l'avenir. En fait, il n'y eut probablement jamais beaucoup de laxisme sur cette question parce qu'elle avait des conséquences financières. Cependant, quand une ville grossissait, de surcroît quand la croissance était rapide, la population pouvait momentanément échapper aux autorités qui s'imposaient alors par un renouvellement de la réglementation.

Le nombre des feux enregistré par les rôles d'imposition correspondait donc, avec un retard de quelques semaines ou quelques mois, au nombre réel des feux installés

¹²⁵ AMSA, article 15 (délibérations de la chambre de police pour 1708-1714) et Gerardy, op. cit., 1786, article bourgeoisie de St-Avold.

dans la ville. Seule, la population instable n'était pas comprise dans les rôles : migrants dont le nombre variait selon les saisons et les périodes, clandestins, avant qu'ils n'aient été expulsés ou découverts et qui ne pouvaient être très nombreux dans une petite ville où tout le monde se connaissait plus ou moins.

Certes, la taxe sur les "nouveaux entrants" tomba en désuétude au cours du siècle, si bien que les officiers essayèrent à plusieurs reprises de la ranimer, comme au début de 1776. Mais c'est justement l'occasion de constater sur des cas précis que cet enregistrement subit de nombreux "nouveaux mariés et entrants" n'était qu'une officialisation de l'installation de ces nouveaux feux, déjà sur les rôles depuis 1773 ou 1775¹²⁶. Si les rôles étaient mis à jour avec beaucoup de précision, c'est que les trois asseyeurs nommés chaque année, étaient des habitants engagés dans différentes professions, donc au contact des mouvements de population et des "hans" (corporations) qui surveillaient le marché¹²⁷. Ils étaient donc à même d'enregistrer tout le monde, même ceux qui n'avaient pas encore payé la taxe de nouvel entrant¹²⁸.

D'autre part, tous les feux "réguliers" étaient dans les rôles, même si, privilégiés ou trop pauvres, ils échappaient en tout ou partie et momentanément ou durablement à l'impôt. En effet, ces situations étaient temporaires et réévaluables, il fallait donc pouvoir les contrôler et les avoir enregistrées préalablement. C'est pourquoi, une liste des pauvres non cotisés et des exempts de toutes sortes était pratiquement toujours adjointe au rôle lui-même.

En fin de compte, on peut estimer que le nombre de feux était un bon reflet de la réalité, quoiqu'il sous-évaluait à la marge, la population de la ville, au XVIIIème siècle.

Pour le XIXème siècle, nous disposons d'un nombre impressionnant de recensements, échelonnés de 1806 à 1866.

Le passage du système des rôles d'imposition à celui des recensements s'explique par des raisons administratives. Les impôts d'avant la Révolution étaient fondés sur un système de répartition. Chaque communauté devait rejeter après subdivision une somme globale, fixée à l'échelon supérieur, sur ses membres, d'où les rôles d'imposition, pièces maîtresses de l'administration locale au XVIIIème siècle. Si collectivement, les

¹²⁶ Registres de délibérations, 3 et 10 février 1776.

¹²⁷ Les trois asseyeurs étaient choisis dans les trois classes de fortune, à savoir un parmi les plus riches, un parmi ceux qui ne le sont que moyennement et un parmi ceux qui ne le sont pas. Une vérification au cas par cas par confrontation des listes d'asseyeurs et de leur « pied-certain » fiscal (coefficient d'imposition) montre que c'était la réalité.

¹²⁸ On peut contrôler, au cas par cas, la rigueur des inscriptions.

habitants avaient intérêt à minimiser le nombre des feux de la localité, dans l'espoir d'une modération future et aléatoire de l'impôt qu'ils auraient à supporter, dans l'immédiat, ils avaient individuellement intérêt à ce que personne ne soit oublié, pour diminuer la quote-part de chacun.

C'est cette pression du réel qui rend les rôles d'imposition du XVIIIème siècle à St-Avold, plutôt fiables¹²⁹.

Par contre, sous le Directoire et le Consulat, les rôles changèrent de nature. La réorganisation financière du pays se fit sur un principe universel. Les impôts étaient dus désormais par les citoyens, hommes ou femmes et majeurs ou mineurs, en fonction de critères tels que les revenus fonciers, identiques partout dans leur principe et évalués localement par des commissions « ad hoc ». La matrice de contribution foncière, établie à St-Avold dès 1791 ne fut plus, ni une liste de feux, ni une liste d'habitants de la commune. Ce fut une liste des propriétaires du ban communal. Précisons cependant que du fait de l'institution de l'impôt personnel, en 1790/91, on continua durant l'époque révolutionnaire, à compiler des rôles de feux apparentés à ceux du XVIIIème siècle. Cependant, ces rôles dépendaient des déclarations des citoyens, et de fait, la diminution que l'on observe pourrait bien être le résultat de fraudes¹³⁰ plutôt que d'un mouvement de population. La dernière liste date de l'an V.

Pour ce qui concerne les recensements, l'idée était très ancienne, mais l'administration, faute de moyens paraît au plus pressé -la collecte des impôts- et rejetait sur l'avenir le recensement qui exigeait beaucoup de personnel sachant lire et écrire, et beaucoup de soins. A l'époque de la "terreur" on passa aux actes par un relevé systématique des individus (et des animaux et des cultures et des récoltes¹³¹), pour des raisons pratiques,

¹²⁹ En 1778, les autorités écrivirent à Nancy pour faire remarquer à la chambre qui fixait les impôts « sur le nombre plus que sur la richesse » que 140 des 570 « cottes », « languissoient dans l'indigence et dans la dernière des misères ». Ainsi, la chambre de police était toujours plus ou moins saisie d'une fièvre d'expulsion, tandis que les asseyeurs de la subvention avaient tendance à saturer les registres de cotes nouvelles. (AD Moselle, 1MI.275, 1.)

¹³⁰ Cela peut aussi provenir des incertitudes issues du changement de système, les employés qui confectionnaient les listes n'étaient plus les contribuables eux-mêmes, les brouillons dont on dispose sont assez cahotiques les changements d'assiette ont aussi pu inciter des citoyens à des interprétations « minorantes » de ce qu'ils devaient.

¹³¹ Un exemple nous en est donné par un document [art. 303 (AMSA)], non daté mais vraisemblablement du directoire car il répond dans les termes mêmes à une lettre du district, du 18 messidor an IV (juillet 1796) : 418 hommes, 517 femmes, 628 garçons, 792 filles, 136 défenseurs vivants, 21 défenseurs morts, 808 cochons, 126 chèvres, 54 chevaux, 15 juments, 18 boeufs, 32 vaches, 11 veaux et 1 âne. Une lettre du 14 ventose an II (mars 1794) réclamait déjà un état de la ville.

de réquisition des hommes (pour la guerre) et des denrées comestibles, dans un contexte de pénurie, donc de rationnement¹³². Par la suite, les progrès de l'alphabétisation et les possibilités nouvelles offertes à l'administration par une économie en progrès, permirent de satisfaire cette soif de statistiques et de représentation de la société. C'est le recensement qui devint le document majeur de l'administration du XIXème siècle, document très précis car il envisageait tous les individus et très complet car il enregistrait toujours les âges, les professions et parfois les nationalités, les religions. Il permettait aux administrations de recouper leurs informations et surtout d'anticiper les évolutions de la société.

Même faux dans le détail¹³³, le recensement du XIXème siècle est donc très précieux.

Cependant, ces listes ne semblent pas toutes aussi fiables, certaines sont mieux écrites, moins raturées, moins lacunaires que d'autres. Elles utilisent parfois, mais pas toujours des formulaires qui réduisent le risque d'erreur.

Cela nous conduira à en privilégier quelques unes et à en abandonner d'autres.

¹³² Les années 1789-1796 furent de mauvaises années agricoles comme en témoignent les mercuriales de St-Avold et celles de tout le pays.

¹³³ Les âges des individus étaient souvent arrondis et l'on pouvait voir ainsi des personnes rajeunir à mesure que le temps passait.

Tableau des sources statistiques :

(Lorsque le lieu du dépôt d'archives n'est pas mentionné, il s'agit des AMSA)

| DATE | TYPE DE SOURCE | FIABILITE | LOCALISATION |
|---------------------------------|--|--|---|
| 1707, 1709 | état des feux et rôle ; nbreuses précisions sur la liste de 1709 mais difficile à interpréter du fait des rectifications. | la copie de 1707 semble plus fiable, car plus ordonnée, d'un seul jet. | AD Moselle, B6903, liasse 6 |
| 1708 | recensement ducal, peut-être recopié en 1709 (cf. 1 ère ligne) | peut-être bonne mais très incomplet | AD Nancy, B11726, n°7 |
| 1711 | rôle d'imposition complet | peut-être un sous-enregistrement des feux | article 34 |
| 1718 | idem | probablement un bon enregistrement | 34 |
| 1720/1723 | rôles de subvention, des bleds et des arquebusiers | probablement bons mais pas toujours complets | 34 |
| 1724 | trois rôles de subvention, des bleds et des ponts et chaussées | bons | 35 |
| 1734/36, 1738/39, 1742/56 | rôles de subvention et ponts et chaussées, (l'ordre de classement est probablement un ordre de localisation géographique des habitants) | bons | 35-36-37 |
| 1756/1772 | Idem, mais classés par ordre alphabétique des habitants et par catégories | bons, la lisibilité des rôles varie avec les greffiers, l'encre... | 37-38 |
| 1773/1785 | idem, apparition de la taille d'exploitation | idem | 39 |
| 1789 | P.V. de l'assemblée de la communauté | incomplet | Dorvaux, Lesprand ¹³⁴ , p 206 |
| Déc 89 à mars 90 | Rôle de la contribution patriotique | incomplet | article 375 |
| 1792 ? | brouillon du rôle des contributions | incomplet (lettres A-K incluses) | 364 |
| 1793 ? | matrice de contributions | peut-être plus complète | 364 |
| 1790, 1793 | recensements, simple allusion aux résultats de celui de 1790 | brouillon très mal écrit et très mal orthographié (erreur > 10%) | 270 |
| 1796, 1797 | matrice des contribution personnelle, mobilière et somptuaire : An IV et AnV | inégales et probablement incomplètes | 364 |
| 1805, 1809 et 1817/33 | recensements quasi annuels, population numérotée, classée par familles et rues | bons, utilisation d'imprimés ou d'une présentation normalisée | 271/286 |
| 1836/41/ 46/51/56/ 61/66 | recensements, imprimés plus précis | très bons, âges plus fiables | 287/297 |
| 1871/75/8 0/85/1890/ 1900 | recensements | seulement des résultats globaux | 3 AL 1 |
| 1802/1875 | résultats globaux de recensements transmis à la préfecture | résultats toujours différents de ceux conservés à St. Avold | AD Moselle, 188M 2bis |

¹³⁴ Dorvaux, Lesprand, *Cahiers de doléances des bailliages de Boulay et Bouzonville*, Metz, 1908

2) Le nombre des feux

Pour le XVIIIème siècle, c'est donc le nombre de feux, somme de catégories variables, qui constitue la donnée fondamentale.

Cependant, les listes de feux ne sont pas uniformes dans le temps. Les toutes premières semblent totalement dénuées d'ordre. Celle de 1709 est un véritable brouillon, plein de précisions peut-être issues du recensement de 1708, mais délicates à interpréter. Relativement sommaires au début, les listes se compliquèrent en divisant la population en un nombre de plus en plus grand de catégories. Mais d'un autre côté, elles se clarifièrent et devinrent plus fiables, quand, en 1757, on adopta l'ordre alphabétique. Vers 1770-75, on distinguait ainsi les feux "complets", les veuves, les garçons et filles établis séparément, les écarts (le hameau du Nideck, les moulins et fermes situés "hors les murs") et d'autre part les pauvres, eux-mêmes subdivisés en pauvres hommes et veuves.

Pour redresser les listes incomplètes, il faut utiliser les renseignements plus complets des listes les plus proches chronologiquement. C'est pourquoi, sur le tableau suivant, nous reprenons le nombre des pauvres insolubles quand il est mentionné.

A l'époque des recensements, le nombre total des ménages peut facilement être calculé en parcourant les listes. Les quelques confusions possibles dans la répartition des individus en ménages jouent dans les deux sens, le taux d'erreur est donc très faible, peut-être 1 à 2 %. il s'agit de chiffres très fiables.

L'époque révolutionnaire pose davantage de problèmes. Les changements successifs de municipalité, de greffier, de système fiscal créèrent plus d'incertitudes.

-Pour 1789-1790-1792, on ne dispose que du nombre des feux imposés C'est explicitement déclaré sur le procès-verbal de la réunion des habitants lors de la rédaction des cahiers des doléances. Le nombre total des cotes sur les rôles de 1790 et 1792 montre que la même logique était à l'oeuvre. La pression sociale, au moment de la contribution patriotique (volontaire et fixée à 1/4 des revenus selon le voeu de l'Assemblée Nationale) s'exerça sur les cotisants de 1789, d'où des nombres assez comparables, mais déjà des fraudes décelables(?) : il manquait environ 60 feux par rapport à quelques mois plus tôt, vraisemblablement ceux de chefs de familles qui estimaient qu'ils n'avaient pas à contribuer, étant donnée la modicité de leurs revenus.

- Pour 1792, on ne dispose que de la liste des contribuables de A à K inclus. Une autre liste, portant sur les déclarations de récoltes en l'An III, montre que les lettres A

à K regroupent 52 % des feux.¹³⁵ On peut donc extrapoler à 524 le nombre approximatif des feux imposés en 1792.

- En 1793, 562 feux sont imposés. L'augmentation que l'on observe ici, de même peut-être que celle de l'année précédente, pourrait correspondre à l'abaissement de la majorité civile de 25 ans à 21, par la loi du 20 septembre 1791, qui a dû être enregistrée un à deux mois plus tard à St-Avoid, précisément au moment où l'on confectionnait la liste pour l'année 1792. La connaissance approximative que l'on avait, à cette époque¹³⁶, des âges, a pu contribuer à étaler dans le temps l'enregistrement des 21-25 ans.

- En 1796, par contre, la liste des imposés, qui est complète, révèle une diminution importante du nombre des feux. Cette variation n'a probablement rien à voir avec la démographie. En effet, après thermidor, un certain nombre de facteurs contribuèrent à un moindre enregistrement des feux. La rapidité des alternances politiques et leur imprévisibilité, le dernier changement d'autorités municipales, le retour au régime censitaire, et la fin de la terreur (qui pouvait dissuader de frauder), aboutirent à exclure des rôles tous ceux qui se tenaient sur la réserve, que ce soit par opposition, par indifférence, par méfiance et par désir de se soustraire à l'impôt. Les autorités locales étaient affaiblies par les changements successifs. De fait, les cahiers de délibérations montrent une certaine passivité des nouveaux responsables, à partir de l'An V¹³⁷.

-En 1797, cependant, le nombre des feux imposés se rétablit au niveau atteint en 1793. C'est un rôle très précis où sont mentionnés les membres des familles, ce qui permet de le comparer avec les rôles de 1784/85. La proportion représentée par les veuves a augmenté (19,4% des imposés en 1797 contre 16,4% en 1784), résultat logique après 4 à 5 ans de guerre. Le nombre des célibataires imposés a aussi augmenté (34 en 1797 contre 25 en 1784/85), malgré l'augmentation nette du nombre des mariages à cette époque et l'absence des garçons mobilisés mais du fait de l'abaissement de l'âge de la majorité de 25 à 21 ans. Par contre, il y a très peu de petites cotes (50/550). On peut en déduire qu'ici encore, les pauvres n'ont pas été enregistrés.

¹³⁵ AMSA, art.302.

¹³⁶ Une étude précise des différents recensements du XIX^{ème} siècle montre que les âges déclarés pouvaient varier d'une année à l'autre de 10 ans. Certains rajeunissaient, d'autres prenaient « un coup de vieux », seules des moyennes statistiques où les variations positives et négatives s'annulent paraissent significatives.

¹³⁷ Entre l'an V et le Consulat, les activités municipales furent totalement anémiées. Elles redémarrèrent ensuite et, alors, le maire reprit une place prépondérante, pour ne pas dire plus, le conseil municipal devint une simple chambre d'enregistrement des décisions du maire.

En fin de compte, les rôles révolutionnaires semblent assez cohérents et peut-être fiables, après interprétation. Mais il faut extrapoler le nombre total des feux en évaluant le nombre des pauvres qui ont échappé aux rôles, en fonction du nombre de ces pauvres observé à la veille de la Révolution. C'est pourquoi, sur le tableau suivant, nous reportons le nombre des pauvres observé au XVIIIème siècle, avant d'évaluer (pourcentage supplémentaire) le nombre total des ménages, durant l'époque révolutionnaire. Cependant, nos conclusions doivent rester très prudentes pour cette période, où les résultats sont fortement « alambiqués ».

Nombre des pauvres et des ménages

(En gras, les résultats calculés, en caractère normal, les résultats constatés.)

| DATES | nbre des pauvres insolv./imposés | % des pauvres | nbre total des FEUX | DATES | nbre de cotes | CORRECTIONS ¹³⁸ | nbre total des ménages |
|-------|--|------------------|------------------------|-------|------------------|-------------------------------|---------------------------|
| 1707 | | | 220+2 | 1789 | 503 | +23%+56=172 | 675 |
| 1711 | 6/220 | 2,7 | 244 | 1790 | 499 | | |
| 1718 | 38/264 | 14,4 | 338 | 1792 | 273/524 | +21%=110 | 634 |
| 1722 | 31/294 | 10,5 | 350 | 1793 | 562 | +15-18%=84/101 | 646/663 |
| 1724 | 15/312 | 4,8 | 362 | 1796 | 332 | | |
| 1734 | 24/407 | 5,9 | 485 | 1797 | 551 | +15-18%=83/99 | 634/650 |
| 1739 | 24/433 | 5,5 | 492 | 1805 | | | 658 |
| 1744 | 36/428 | 8,4 | 509 | 1817 | | | 640 |
| 1746 | 35/453 | 7,7 | 522 | 1818 | | | 697 |
| 1750 | 26/455 | 5,7 | 513 | 1820 | | | 691 |
| 1754 | 24/476 | 5 | 536 | 1836 | | | 770 |
| 1759 | 70/481 | 14,5 | 588 | 1841 | | | 763 |
| 1764 | 104/441 | 23,6 | 578 | 1846 | | | 784 |
| 1769 | 81/459 | 17,6 | 587 | 1851 | | | 803 |
| 1774 | 71/462 | 15,4 | 569 | 1856 | | | 755 |
| 1779 | 99/492 | 20,1 | 644 | 1861 | | | 771 |
| 1784 | 109/477 | 22,8 | 642 | 1866 | | | 750 |
| | | | | 1885 | | | 605 |

La proportion des pauvres par rapport aux imposés a beaucoup fluctué, probablement selon la conjoncture économique mais aussi selon les variations de la pression fiscale (lorsqu'elle augmente, on a tendance à faire payer plus de monde, donc à faire reculer les limites de la pauvreté). Cependant, on constate que dans les trente dernières années de l'ancien régime, on atteint des taux toujours élevés, de 14 à 24%, en valeur absolue, on dépasse les 100 ménages, en fin de période.

Cela n'a rien de circonstanciel comme le montre la faiblesse de l'impact de l'incendie de 1772¹³⁹ sur le nombre des pauvres enregistrés. Les incendiés étaient exempts

¹³⁸ Les explications des corrections se trouvent dans le chapitre, avant et après le tableau.

d'impôt durant trois ans (1773-75) mais ils ne bougeaient pas de la liste, les asseyeurs les y maintenaient nominalement, en attendant de leur rétablir toute leur place fiscale. La liste des pauvres était donc indépendante de ce genre d'accidents. D'ailleurs, alors qu'en 1774 (juste après l'incendie), le nombre des « pauvres » reconnus comme tels avait diminué, en 1779, il n'y avait plus d'incendiés, les maisons étaient vaille que vaille reconstruites, or le nombre des pauvres avait augmenté de beaucoup.

Il est certain qu'en 1789/92, la conjoncture était mauvaise, le prix des céréales élevé, on assista à des émeutes. Il est donc probable que le nombre des pauvres au début de la révolution était au moins égal (23%) à ce qu'il avait été en 1784. En 1789, il faut encore ajouter les feux privilégiés (56 en 1784), tandis qu'à partir de 1792, il n'y a plus de privilégiés, tout le monde est en principe sur le rôle, sauf les fraudeurs, évidemment. Ce qui nous amène à diminuer le taux de pauvreté de 1792 (21%) car il est désormais appliqué à tous les feux, ex-priviliégiés compris. Par la suite, la pauvreté a dû diminuer à St-Avold. en effet, avec la guerre un nombre assez grand de jeunes hommes partirent pour le front, le marché du travail se trouva alors brusquement décongestionné tandis qu'au même moment, la ville devenue étape militaire, générait du travail supplémentaire¹⁴⁰.

Au XIXème siècle, dans les recensements, les indigents enregistrés comme tels n'étaient plus les pauvres du XVIIIème siècle mais ceux dont on pensait qu'ils ne pouvaient être que pauvres : grands vieillards désargentés, estropiés ou fous par exemple. La forte diminution de la proportion des pauvres¹⁴¹ reflète donc plus une évolution du concept qu'une évolution de la réalité.

La série des feux reconstituée, évaluons maintenant la population globale de la ville. Pour ce faire, il nous faut calculer la valeur du feu, donc rechercher la composition des ménages, tout au long du XVIIIème siècle.

¹³⁹ Le 25 juillet 1772 à 22 heures, un incendie réduisit en cendres 14 maisons et en endommagea 6 autres, dans la rue des religieuses. Un enfant et plusieurs bestiaux étaient morts dans la fournaise. 36 ménages représentant 138 personnes étaient touchés. Les dégâts furent évalués à 30.000 £ pour les maisons, 18.000 £ pour les biens mobiliers.

La ville disposait d'un plan de logement et de roulement pour les militaires. C'est ce plan qui fut utilisé pour reloger dans l'immédiat les sinistrés.

¹⁴⁰ Cf. notre article, *Epidémies locales et passages de troupes, de 1793 à 1813* (à St-Avold), in Cahiers Naboriens, 1994, pp 51-86. (Reprend en élargissant l'étude, notre article précédent des Cahiers Lorrains, *Le typhus à St-Avold en 1813*, 1992, 2-3, pp 411-418.)

¹⁴¹ 1841 : 8,65 % ; 1856 : 5,69 % ; 1866 : 6,53 %.

3) Calcul de la valeur du feu moyen

La taille des familles est très variable dans le temps, dans l'espace et à l'intérieur d'une communauté¹⁴². Les sources et la bibliographie nous permettent de calculer la valeur du feu dans un certain nombre de cas précis. A partir de là, nous pourrions adopter un ou plusieurs coefficients multiplicateurs des feux, pour St-Avold au XVIIIème siècle.

A St-Avold, en 1634 : Tout d'abord, pour le XVIIème siècle, nous disposons d'un rôle de dénombrement qui mentionne les membres des familles, (analysé par X. Blum dans sa maîtrise) et dont une copie se trouve à St-Avold¹⁴³. D'après ce rôle, on peut calculer la valeur du feu de la manière suivante :

| Types de feux | nombre de feux | nombre d'habitants | valeur du feu |
|---|----------------|--------------------|---------------|
| communs bourgeois | 158 | 685 | 4,33 |
| manoeuvriers | 31 | 107 | 3,45 |
| nobles-officiers-francs-ecclesiastiques | 17 | 87 | 5,12 |
| TOTAL | 251 | 1001 | 3,99 |

Ces valeurs semblent trop faibles. Elles ne sont pas fausses, mais tout simplement trop particulières, comme le montre le contexte dans lequel a été effectué ce "rôle et desnombrement"¹⁴⁴.

Une des sources de minoration de la valeur des feux de cette époque est sans doute l'oubli volontaire des enfants en bas-âge. Ce facteur se retrouve pratiquement partout. On peut le vérifier en reprenant les données, à St-Avold.

| Catégories | nombre de chefs de ménages | nombre d'enfants | nombre d'enfants par ménage |
|-------------------|----------------------------|------------------|-----------------------------|
| communs bourgeois | 156 | 233 | 1,5 |
| manoeuvriers | 31 | 43 | 1,4 |
| veuves | 25 | 27 | 1,1 |

Si l'on double le nombre d'enfants des ménages, on arrive à un coefficient de feu de **5,2**, plus conforme à la réalité de cette époque, antérieure à la guerre de Trente Ans¹⁴⁵.

¹⁴² G. Cahen : *Les dénombrements d'habitants en région lorraine sous l'Ancien Régime, esquisse d'un guide de recherche*, in Cahiers Lorrains, 1992, pp 378-379.

¹⁴³ Blum, op. cit., 1984, pp 69-70 et 1988, pp 237-240 et 248. AMSA, art. 12, f° 94.

¹⁴⁴ En 1634, la population de St-Avold avait déjà commencé à émigrer.

¹⁴⁵ A la même époque (1636-1646), dans le Pays messin, on observe des valeurs de feu comprises entre 3,2 et 4,1, pour des villages comme Woippy ou Lorry. Et ce sont des feux ruraux, en principe plus importants ! Ils sont analysés au moment même où des pestes, des opérations militaires,

Vers 1708 : Le recensement effectué à l'époque de Léopold fournit la population totale des communautés et permet donc de mesurer la valeur du feu pour cette date. En croisant des données voisines, on peut l'évaluer à St-Avold, à cette époque :

| nombre de feux | nombre d'habitants | valeur du feu |
|----------------|-----------------------|-------------------|
| 1707 : 222 | | 1707 :3,88 |
| 1708 : 223 | 812 + 51 =863 en 1708 | 1708 :3,86 |

Lors de ce recensement, les communautés ont dû remplir pour l'administration ducale, un formulaire de 29 lignes, une par feu. Les petits villages ont ainsi fourni un inventaire précis des familles, de leurs exploitations agricoles, bestiaux, terres... Certains ont fait du zèle, et rendu plusieurs formulaires. C'est le cas de Valmont, où l'on a rempli deux feuilles, donnant ainsi la composition des 43 familles présentes (plus de 215 personnes), soit un feu moyen de **4,9**. A Hombourg, 139 personnes sont mentionnées personnellement sur 149 habitants, on peut en déduire qu'il y a 31 à 33 feux. Cela donne un coefficient de feu de **4,5 à 4,8**.

A St-Avold, les autorités n'ont rempli qu'une seule feuille du formulaire type envoyé par l'administration ducale¹⁴⁶. En effet, la population ainsi enregistrée, représente un échantillon de la ville, quelque chose comme un de ces cortèges d'entrées urbaines" bien connus des médiévistes.

En tête, le Prévôt, puis le Curé, une "dame" "fieffée" et quelques notables, "bon bourgeois", tabellion, tanneur ou "marchand-trafficant", lestés de quelques artisans, tisserands, manoeuvres et veuves, enfin des mendiants. On trouve vraiment de tout dans ce formulaire qui constitue ainsi un échantillon symbolique de la ville, symbolique mais pas statistique : 160 personnes pour 29 ménages, cela donne un feu moyen de **5,5** personnes, beaucoup trop pour être représentatif. Les feux nobles et notables sont ici sur-représentés, et c'étaient les plus denses, car on y trouvait à la fois beaucoup de serviteurs et beaucoup d'enfants (à cette époque, du moins). Par contre, les feux de veuves, de mendiants et même de manouvriers, moins représentés, étaient en moyenne et en général plus faibles, contenant moins d'enfants, pas de serviteurs et des couples incomplets.

incendies, razzias de troupeaux, etc, ravagent la contrée. (cf. P. Brasme, *Woippy, village du Pays Messin, deux siècles d'histoire*, Metz, 1987, pp 28-29 et 35-41.) D. Hemmert (*Bitche de 1652 à 1764 : étude démographique*, maîtrise, Metz, 1980), trouve 3,6 pour Bitche en 1650. Il est très probable que partout, les événements ont fait chuter la valeur du feu, cependant la sous-évaluation est aussi vraisemblablement générale, pour les mêmes raisons qu'à St-Avold.

¹⁴⁶ AD MM, B 11.726.

On peut comparer et contrôler ces résultats avec d'autres disponibles. Laperche-Fournel a fait le calcul sur environ 40.000 feux de 1712 pris dans des communautés de 25 prévôtés lorraines, rassemblant 171.827 personnes en 1708¹⁴⁷. Cette valeur en principe très moyenne, s'établit à **4,3**. Les données publiées dans la maîtrise de Eifler¹⁴⁸, rendent possible le calcul pour la prévôté de Briey. Nous en avons tiré le tableau suivant :

| Communautés | nbre de feux | nbre d'hbts | valeur du feu |
|-----------------------------------|--------------|-------------|---------------|
| Villages de moins de 20 feux (16) | 164 | 887 | 5,41 |
| 20-30 feux (17) | 407 | 1911 | 4,69 |
| 31-50 feux (10) | 401 | 2480 | 6,18 |
| Rombas + Pierrevillers | 228 | 1285 | 5,63 |
| 51 villages | 1538 | 8273 | 5,38 |
| BRIEY | 161 | 956 | 5,9 |
| TOTAL | 1699 | 9229 | 5,43 |

En 1724, un relevé des habitants de St-Avoid, famille par famille a été rédigé et on le trouve dans les archives locales¹⁴⁹. Mais on peut rapidement s'apercevoir qu'il ne s'agit que des « communiants ». En effet, là encore, le nombre des enfants enregistrés est largement inférieur à la réalité :

| Nombre d'enfants dans les ménages | Nombre de ménages |
|-----------------------------------|-------------------|
| 0 | 114 |
| 1 | 66 |
| 2 | 51 |
| 3 | 25 |
| 4 | 9 |
| 5 | 1 |
| plus de 5 | 0 |

Au total, 284 enfants pour 355 ménages, soit en moyenne, 0,8 enfants par ménages, encore moins qu'en 1634.

En 1708, le curé déclarait 408 non communiants pour 404 communiants. Ce rapport, 1 pour 1, identique dans les communautés des environs (exemple, Zimming, Hombourg, Valmont¹⁵⁰), soulignait la jeunesse de la ville, la fécondité des ménages,

¹⁴⁷ M.J. Laperche-Fournel, op. cit., 1985, pp 46-50.

¹⁴⁸ H. Eifler, *Etude des droits seigneuriaux dans une prévôté du duché de Bar : la prévôté de Briey*, maîtrise, Nancy, 1992, pp 45-48.

¹⁴⁹ AMSA, art. 9, AD Moselle 1 MI 275-1.

¹⁵⁰ AD MM, B 11727.

| | non communiants | % | Communiants |
|-------------------|-----------------|------|-------------|
| St-Avoid | 408 | 50,2 | 404 |
| Valmont | 114 | 53,3 | 100 |
| Zimming | 42 | 48,8 | 44 |
| Hombourg l'Evêque | 89 | 59,7 | 60 |

encore jeunes pour la plupart. Dans la région de Nancy, en effet, région où la reconstruction avait commencé trente années plus tôt qu'à St-Avold, le rapport entre communiantes et non-communiantes n'était pas du tout le même, puisque de l'ordre de 1 pour ½.

Plus tard, le premier recensement du XIX^{ème} siècle, celui de 1806 nous donne 428 enfants de moins de 8 ans pour 2726 habitants. Le rapport est alors de 1 pour 0,16. Ce rapport était par conséquent très variable selon le moment démographique où l'on enregistrait une population donnée. Cependant ce gradient qui va de 15 % à l'égalité et plus, nous permet d'évaluer la situation en 1724. A cette époque, la fécondité ne peut pas avoir évolué massivement, aucune épidémie importante dans les années précédentes n'a fait varier les choses rapidement mais la population a déjà vieilli s'est rapprochée de la structure de la population du secteur de Nancy, 20 ans avant.

Aussi, on peut reprendre le rapport de 1 pour ½ comme proche de la réalité naborienne de 1724. Cela donne alors 530 enfants à ajouter aux 1065 communiantes et aux 30 ou 40 moines et moniales des deux couvents. On trouve alors un coefficient de feu de 4,5.

En 1746, La valeur du feu est connue pour Bitche : 4,7.¹⁵¹

Vers 1789, on dispose d'une autre série de données, et notamment celles des trois bailliages de Phalsbourg, Sarrebourg et Lixheim, tous trois situés en Lorraine allemande et dans les Vosges gréseuses pour une part, comme St-Avold. Le nombre des feux publié¹⁵² était probablement un nombre de feux imposés, car les assemblées des communautés ne concernaient que le Tiers-Etat, et leurs procès-verbaux étaient rédigés dans une optique fiscale. Il faut donc rectifier le nombre des feux en ajoutant les privilégiés et les pauvres, évalués proportionnellement à la taille des communautés.

¹⁵¹ D. Hemmert, op. cit., 1980, p 10.

¹⁵² P. Lesprand, L. Bour, *Cahiers de doléances des bailliages de Sarrebourg, Phalsbourg et Lixheim*, Metz, 1938, PV des assemblées.

| Communautés | nbre de feux publié | nbre d'hbts en 1790 | valeur du feu | nbre de feux rectifié | valeur du feu rectifiée |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------|-----------------------|-------------------------|
| 40 communautés de moins de 100 feux | 1984 | 12074 | 6,08 | +98=2082 | 5,8 |
| 6 comm. de 100 et < 200 feux | 711 | 3585 | 5,04 | +45=756 | 4,74 |
| Lixheim | 168 | 731 | 4,35 | +20=188 | 3,89 |
| Sarrebourg | 319 | 1507 | 4,72 | +32=351 | 4,29 |
| Phalsbourg | 587 | 2770 | 4,72 | +59=646 | 4,29 |

Données que l'on peut comparer à celles calculées à St-Avold :

| | | | | | |
|-------------|-----|------|------|-----------------|-------------|
| Saint-Avold | 503 | 2852 | 5,67 | +23%=675 | 4,23 |
|-------------|-----|------|------|-----------------|-------------|

A **St-Avold**, pour le **XIX^{ème}** siècle, on dispose de toute une série de données calculées à partir des recensements. La précision est ici assez bonne, même si la distinction des ménages sur les listes nominatives n'est pas toujours aisée ou sûre. L'erreur ne doit pas excéder 2 ou 3%.

| Dates | nbre de feux | nbre d'hbts | valeur du feu |
|-------|--------------|-------------|---------------|
| 1790 | 675 | 2852 | 4,23 ? |
| 1797 | 551 | 2149 | 3,9 ? |
| 1805 | 658 | 2726 | 4,14 |
| 1817 | 654 | 3076 | 4,7 |
| 1818 | 697 | 3172 | 4,55 |
| 1820 | 691 | 3182 | 4,6 |
| 1836 | 770 | 3365 | 4,37 |
| 1841 | 763 | 3402 | 4,46 |
| 1846 | 784 | 3213 | 4,1 |
| 1851 | 803 | 3395 | 4,23 |
| 1856 | 755 | 3109 | 4,12 |
| 1861 | 771 | 2998 | 3,89 |
| 1866 | 750 | 2792 | 3,72 |
| 1871 | 651 | 2563 | 3,93 |
| 1875 | 663 | 2500 | 3,77 |
| 1885 | 605 | 2425 | 4 |

Pour une moyenne de 4,26 des 11 données du XIX^{ème} siècle, la variation absolue est de -0,54 (-12,5% en 1866) et +0,4 (+9,5% en 1817).

On peut résumer les données précédentes dans un tableau unique :

| Localisation | St-Avold | Communes urbaines | Communes rurales | Régions |
|--------------|----------|-------------------------------------|---|----------------|
| 1634 | 5-5,2 | | | |
| 1708 | 3,9 | Briey : 5,9 Hombourg : 4,5 à 4,8 | région de Briey : 5,4 Valmont : 4,9 | Lorraine : 4,3 |
| 1723 | | | | |
| 1724 | 4,5 | | | Alsace : 4,6 |
| 1746 | | Bitche : 4,7 | | |
| 1789 | 4,2 | Phalsbourg : 4,3 | région de Phalsb. : 5,8 | |
| 1805 | 4,1 | | | |
| 1817 | 4,7 | | | |
| 1820 | 4,6 | | | |
| 1836 | 4,4 | | | |
| 1841 | 4,5 | | | |
| 1851 | 4,2 | | Léning : 4,92 ¹⁵³ | |
| 1861 | 3,9 | | | |
| 1866 | 3,7 | | Carling-L'Hopital : 4,93 ¹⁵⁴ | |

Ces données sont très cohérentes. On constate en général que le feu rural était plus important que le feu urbain à une même date (au XVIIIème siècle¹⁵⁵), que la valeur lorraine était bien une moyenne, que les petites villes avaient des valeurs proches (Phalsbourg et St-Avold). Mais Briey montre que l'on ne peut pas déduire de ces rapprochements la ou les bonnes valeurs du feu, à St-Avold, au XVIIIème siècle. La différence qui sépare Briey de St-Avold, vers 1710 tenait probablement au fait que ces deux villes et leurs régions respectives avaient redémarré, après les crises du XVIIème siècle, à des dates assez différentes.

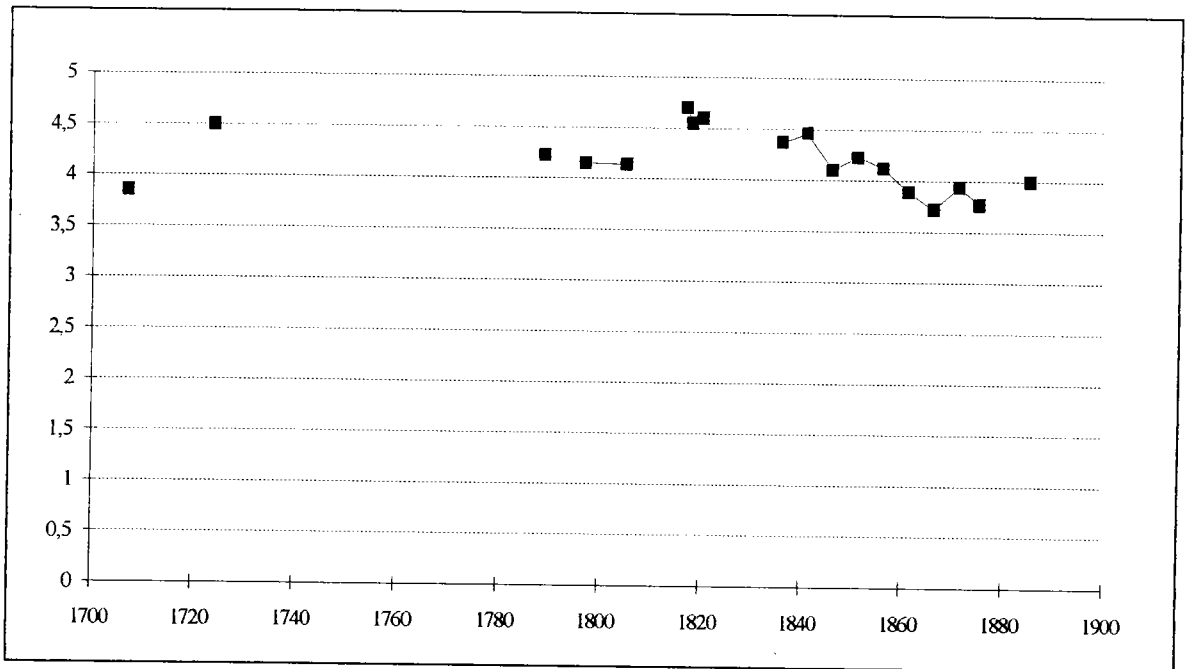
Si l'on reprend la totalité des valeurs constatées à St-Avold, on peut construire une courbe de l'évolution de la valeur du feu, à St-Avold, de 1700 à 1870.

¹⁵³ AD Moselle, 188 M 8 bis.

¹⁵⁴ AD Moselle, 188 M 8 bis. C'était une commune en voie d'urbanisation du fait du développement des mines. L'immigration était forte, la nuptialité probablement précoce et la fécondité élevée. D'où un coefficient de feu élevé.

¹⁵⁵ Carling-l'Hôpital n'était plus un village mais une petite cité minière, en 1866. Le feu était donc de valeur élevée du fait de la précocité des mariages liée à la facilité des ménages à s'établir, quand il y avait du travail. (Les historiens anglais et belges ont démontré à partir du cas des petites villes atteintes par la proto industrie, que l'industrialisation entraînait une augmentation de la fécondité par la diminution de l'âge au mariage. Cf le numéro spécial de la Revue du Nord, n°240, 1979).

Graphique 1 : Valeur observée du feu à St-Avoid



On le constate, la valeur du feu n'évolue pas d'une manière linéaire. C'était plutôt une série de décrochages, comme celui qui eut lieu entre 1805 et 1817. On ne peut donc pas relier par une simple droite la valeur de 1710 et celle de 1789. Il faut trouver les paramètres qui influencent sur la valeur du feu, à St-Avoid, au XVIII^{ème} siècle.

4) Interprétation et estimation

Ces paramètres étaient de deux sortes : d'une part les catastrophes, politiques ou naturelles qui venues de l'extérieur introduisaient une discontinuité dans l'évolution des populations, d'autre part, il y a ce qu'on peut appeler la conjoncture démographique, c'est-à-dire un moment, une phase dans le devenir « naturel » des populations tel qu'il résulte de leur adaptation aux conditions du milieu.

Sur le premier point, notre analyse pour 1634 nous l'a déjà montré, les événements politiques peuvent jouer un rôle brutal (et cela se vérifie encore en 1813/14), de même que les catastrophes naturelles. Mais il n'y a aucune rupture politique entre 1700 et 1789 qui pourraient justifier une transformation rapide du coefficient de feu.

De même, il y a bien eu quelques épidémies, mais rien qui ait pu modifier rapidement la valeur du feu. En effet, la natalité a toujours compensé la mortalité suffisamment pour que le coefficient n'évolue que marginalement, de ce fait.

Pour ce qui concerne la conjoncture, le cas de Briey nous montre que vers 1710, la valeur du feu dépendait de l'ancienneté de la reprise démographique, après les événements du XVII^{ème} siècle. Si celle-ci était déjà bien avancée, on était en présence d'une population de nombreux couples dont les enfants étaient déjà nombreux mais encore jeunes, donc encore situés dans les ménages des parents. Le feu avait alors une valeur très élevée. La natalité locale était renforcée par celle des couples immigrants, assez jeunes, l'âge moyen de la population était par conséquent faible, et la mortalité de même. On voit qu'une telle analyse, à partir de la valeur du feu, pourrait guider la compréhension que l'on a de la reconstruction. Dans cette optique, on pourrait stipuler une antériorité de l'immigration dans les bourgs et les gros villages, où il existait un grand nombre de fermes à relever (les villages de 31-50 feux + Briey)¹⁵⁶. Les espaces interstitiels des petits villages auraient été repeuplés plus tardivement, d'où leurs coefficients de feux plus faibles, les immigrants n'étant pas encore tous arrivés et n'ayant pas encore totalement reconstitué les familles de ces lieux. Une génération plus tard, la situation avait changé, en fonction des paramètres classiques : Immigration, mariages et natalité, niveau de la mortalité.

Nous devons donc analyser le mouvement de la population¹⁵⁷ avant d'estimer la valeur du feu à St-Avoid.

La prise en compte de la natalité, de la mortalité, du solde naturel annuel qui les résumant et des mariages (chapitre suivant) nous permettent de faire les hypothèses suivantes :

- **Croissance régulière du feu jusqu'en 1735.** En effet, le grand nombre de jeunes ménages qui animait la ville à ce moment se traduisait par un nombre toujours croissant de naissances, un faible nombre de décès, donc de personnes âgées : les feux se renforçaient donc à la fois par non-disparition des parents et par un surcroît de naissances.

¹⁵⁶ Ce n'est vrai que pour la Lorraine romane. En Lorraine allemande, c'était probablement l'inverse comme l'a montré Laperche-Fournel pour les pays de la Nied (op. cit., 1984). En effet, les grandes fermes ici étaient moins nombreuses et plus dispersées, ce sont elles qui ont probablement été les premières à redémarrer si bien que les petits villages se sont reconstitués plus vite que les gros où les manouvriers sont restés longtemps peu nombreux.

¹⁵⁷ Nous anticipons donc sur les analyses du chapitre suivant, pour les besoins de la cause mais sans approfondir cette question du mouvement naturel de la population qui nous éloignerait de notre démonstration.

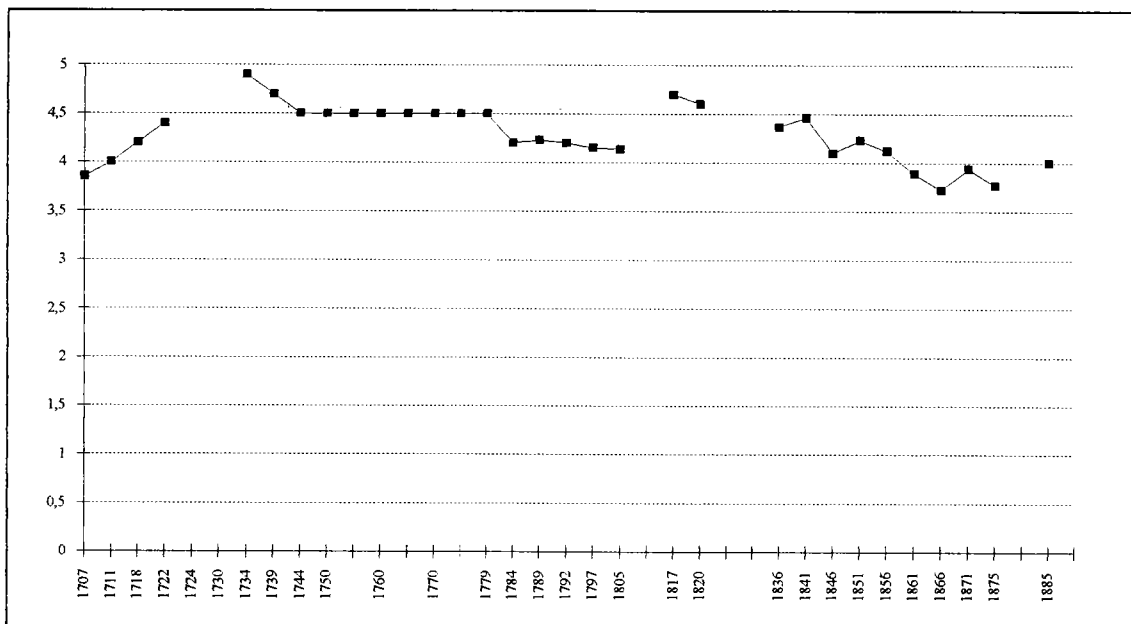
- Vers 1735-1755, la mortalité rattrapa progressivement la natalité, le solde naturel diminua donc, d'autre part, un nombre croissant d'enfants se mariait, donc quittait le domicile des parents et formait un nouveau feu. La pyramide des âges se rééquilibra et la valeur du feu diminua.

- Jusque vers 1780, la valeur du feu varia peu, car si le solde naturel renforçait les feux, les mariages les vidaient, d'autre part l'émigration concernait plutôt les jeunes ménages, donc les feux de petite valeur et l'immigration, de même.

- Dès 1784, le feu atteignit sa valeur "plancher" de 1790, pour trois raisons convergentes : un renouveau des mariages vers 1780 vida les feux existants ; l'on retrouva de plus en plus de feux de veuves, du fait de l'élévation de l'âge moyen de la population ; le solde naturel devint très faible.

Ces hypothèses nous permettent de retracer ainsi le premier graphique¹⁵⁸ :

Graphique 2 : Reconstitution de l'évolution du feu moyen naborien



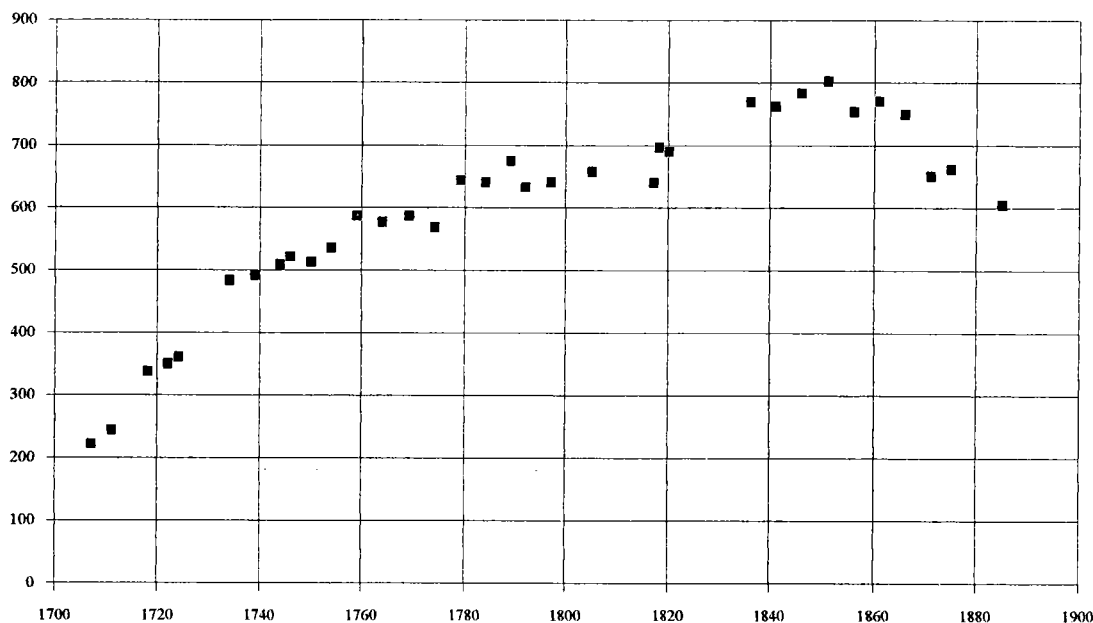
Ces hypothèses et ces observations nous permettent maintenant de reconstituer l'évolution de la population de la ville, et de conclure enfin sur sa progression de 1700 à 1870.

¹⁵⁸ P. Brasme, fait des estimations pour Woippy, qui vont dans le même sens . Ce village se relève des ruines des guerres et pestes une génération avant le bailliage d'Allemagne, aussi la valeur du feu évolue à peu près comme nous l'estimons pour St-Avold, mais avec 30 ans d'avance, partant de 3,8 en 1673 et culminant dès 1715-20 à 4,4, diminuant légèrement vers 1728, se maintenant par contre à un haut niveau en 1789 (4,4-4,7), ce qui est normal pour un village. Cf. P. Brasme, op. cit., 1987, pp 36-41.

Conclusion : L'évolution des feux et de la population de St-Avoid

Le graphique de l'évolution du nombre des feux donne déjà une première idée de l'évolution de la population.

Graphique 3 : Evolution du nombre des feux à St-Avoid



Le mouvement général est croissant, mais révèle cependant une succession de 5 grandes phases :

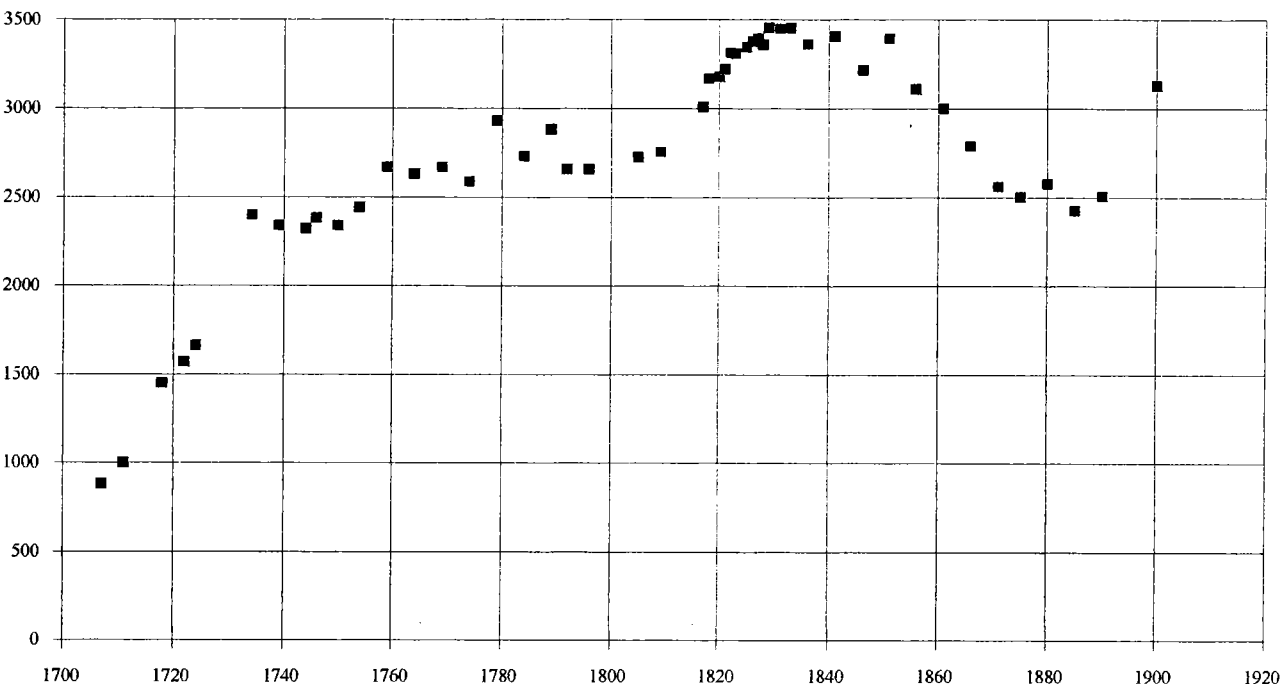
- De 1700 à 1735 : forte croissance, on passe de 200 à 500 feux.
- De 1735 à 1780 : croissance ralentie, on passe de 500 à 700 feux.
- De 1780 à 1815 : stagnation complète, autour de 650 feux.
- De 1815 à 1836 : reprise nette de la croissance, on passe à 800 feux.
- De 1836 à 1885 : ralentissement puis récession du nombre des feux, on retombe à 600 feux.

En croisant l'évolution du nombre des feux et la valeur reconstituée du feu, nous pouvons évaluer la population totale¹⁵⁹. Son évolution n'est pas sensiblement

¹⁵⁹ On ajoute 30 personnes à la population "civile" pour tenir compte de la présence des deux couvents de religieux bénédictins et bénédictines, ces établissements sont constitués des frères et soeurs habituels et de portiers, cuisiniers, serviteurs etc. On a rarement des recensements portant sur eux. On est donc contraint d'estimer ces populations à partir d'indices : en 1707/1709, le receveur des finances de Bouzonville a annoté les états de la ville et de Longeville où il existe un monastère

différente de celle des feux, cependant, elle nuance quelques dates, et quelques taux de croissance.

Graphique 4 : Evolution de la population de St-Avoid
(Les données numériques de ce tableau sont transcrites à la page suivante)



assez semblable à celui des bénédictins de St-Avoid(cf. AD M, B 6903, liasse n° 6). 24 personnes sont mentionnées à Longeville et 13 pour St-Avoid. Vers 1768, il y avait 12 religieux, d'après les « Tableaux de l'ordre religieux en France avant et depuis l'Edit de 1768 »(publiés par L. Lecestre, Paris, 1902). D'autre part, il y aurait eu 18 religieuses en 1789. On peut donc tabler sur 15 pers. par couvent, sans se tromper beaucoup. Ce chiffre semble avoir peu varié au XVIIIème s.. (Cf. G. Michaux, *Les professions dans la congrégation de St-Vanne et St-Hydulphe aux XVII et XVIIIème siècles*, in *Annales de l'Est*, 1975, pp 63-78.)

(Les données en caractères gras sont des valeurs interpolées, les autres sont constatées.)

| Dates | nombre de feux | valeur du feu | population | différence | taux crois. an. moy. |
|-------|----------------|---------------|----------------|--------------------------|---|
| 1707 | 222 | 3,85 | 850+30 | +1520 (+173%) | +6,4% |
| 1711 | 244 | 4 | 970+30 | | |
| 1718 | 338 | 4,2 | 1420+30 | | |
| 1722 | 350 | 4,4 | 1540+30 | | |
| 1724 | 362 | 4,5 | 1630+30 | | |
| 1734 | 485 | 4,9 | 2370+30 | | |
| 1739 | 492 | 4,7 | 2310+30 | -60 (-2,5%) | -0,15% |
| 1744 | 509 | 4,5 | 2290+30 | | |
| 1746 | 522 | 4,5 | 2350+30 | | |
| 1750 | 513 | 4,5 | 2310+30 | | |
| 1754 | 536 | 4,5 | 2410+30 | +330 (+14%) | +1,4% |
| 1759 | 588 | 4,5 | 2640+30 | | |
| 1764 | 578 | 4,5 | 2600+30 | -80 (-2,98%) | -0,2% |
| 1769 | 587 | 4,5 | 2640+30 | | |
| 1774 | 569 | 4,5 | 2560+30 | | |
| 1779 | 644 | 4,5 | 2900+30 | | |
| 1784 | 642 | 4,2 | 2700+30 | +70 (+2,38%) | +0,06% (-0,2% sur la période 1779/ 1809) |
| 1789 | 675 | 4,23 | 2850+30 | | |
| 1792 | 634 | 4,2 | 2660 | | |
| 1797 | 642 | 4,15 | 2660 | | |
| 1805 | 658 | 4,14 | 2725 | | |
| 1809 | | | 2755 | | |
| 1817 | 640 | 4,7 | 3010 | +446 (+14,8%) | +0,925% (+1,1/ 1809) |
| 1818 | 697 | 4,55 | 3170 | | |
| 1820 | 691 | 4,6 | 3180 | | |
| 1821 | | | 3222 | | |
| 1822 | | | 3314 | | |
| 1823 | | | 3310 | | |
| 1825 | | | 3345 | | |
| 1826 | | | 3377 | | |
| 1827 | | | 3397 | | |
| 1828 | | | 3355 | | |
| 1829 | | | 3457 | | |
| 1831 | | | 3451 | | |
| 1833 | | | 3456 | -1031 (-29,8%) | -0,57% |
| 1836 | 770 | 4,37 | 3365 | | |
| 1841 | 763 | 4,46 | 3405 | | |
| 1846 | 784 | 4,1 | 3215 | | |
| 1851 | 803 | 4,23 | 3395 | | |
| 1856 | 755 | 4,12 | 3110 | | |
| 1861 | 771 | 3,89 | 3000 | | |
| 1866 | 750 | 3,72 | 2790 | | |
| 1871 | 651 | 3,94 | 2563 | | |
| 1875 | 663 | 3,77 | 2500 | | |
| 1880 | | | 2577 | +704 (+29%) | +1,93% |
| 1885 | 605 | 4 | 2425 | | |
| 1890 | | | 2509 | | |
| 1900 | | | 3129 | | |

La population calculée ou constatée ici est une population civile. Il faudrait ajouter une garnison (que nous étudierons par ailleurs), dont l'effectif fut très variable selon les saisons¹⁶⁰ et les années. Mais, Le dynamisme propre de la ville ne peut être repéré que si l'on fait abstraction de cette garnison. C'est pourquoi on n'en tient pas compte ici.

En fin de compte, les deux séries de données (feux et population) se confirment approximativement et permettent déjà de définir quelques grandes phases chronologiques successives.

1 La reconstitution, 1685-1734 : C'est une phase de croissance apparemment sans ombre qui porta la ville largement au dessus de son maximum historique de 1628. Selon qu'on adopte 4 ou 4,5 comme valeur du feu à cette époque, on peut estimer la population de St-Avold en 1628 à 1500 ou 1700 personnes¹⁶¹.

La reconstitution de la ville après les troubles du XVIIème siècle, fut donc achevée vers 1715-1720, et la croissance se poursuivit jusqu'à 2300 habitants (+35%), en 1734. On retrouve le caractère tardif de la reconstruction dans le bailliage d'Allemagne, à partir de 1685-90 et le renforcement de beaucoup de villes de Lorraine, dès 1710, ici plus tardivement.

2 Ralentissement de la croissance, 1734-1779 : La ville passa de 2300 à pratiquement 3000 habitants, en 45 ans (+26%). C'est encore une croissance appréciable, mais plus chaotique, entrecoupée de phases courtes de stagnation ou de récession. Il semble donc que la conjoncture entre 1734 et 1774 était devenue incertaine, variable, un peu comme si l'on s'approchait d'un maximum indépassable, comme si la croissance se fragilisait, à mesure que la population s'accroissait.

3 Stabilisation, 1779-1815 : Cette phase débuta par 20 ans de régression dans les années 1770-1790, avant une récupération de même niveau de la population sous le Consulat et l'Empire. Il y eut donc une crise pré-révolutionnaire, en 1779-1784 surtout et une seconde crise en 1789-1792, donc avant les guerres de la Révolution. En réalité, cette période est la plus fragile dans toutes nos estimations, du fait du changement de système statistique, entraînant à la fois des erreurs volontaires et involontaires. Il est probable que le minimum révolutionnaire est excessif, d'autant qu'à cette époque une population

¹⁶⁰ La plupart du temps, l'armée ne fut présente que lors de ses quartiers d'hiver.

¹⁶¹ Laperche-Fournel, op. cit., 1985, pp 70-75.

flottante importante, et non enregistrée¹⁶² s'ajoutait aux "naturels" du pays. Mais au total, la population, se stabilisa.

4 Reprise, 1815-1833 : Elle est aussi nette que limitée dans le temps. Un nouveau maximum (avant le XXème siècle) fut atteint en 1829.

5 Regression, entre 1833 et 1890, toute aussi nette enfin, qui ramena la ville en 1885 à son niveau du milieu du XVIIIème siècle.

Le profil démographique de la ville, tout en étant classique (par paliers successifs) est relativement complexe. C'est qu'il résulte de plusieurs facteurs, politiques et économiques, qui se brouillent mutuellement. L'étude économique de la ville devra nous permettre de conclure à ce propos.

Les différents paliers plus ou moins prolongés de l'évolution, correspondent à un état donné de l'environnement de la ville, tandis que les décrochements, plus ou moins raides et dans les deux sens, représentent des phases d'adaptation aux changements qui affectent cet environnement.

Les périodes de croissance, assez courtes, de l'ordre d'une génération, pourraient être liées à la forte fécondité de la population qui, en l'absence d'obstacles, s'accroissait rapidement.

D'autre part, les stagnations et récessions montreraient l'importance de ces obstacles qui introduisaient lors de chaque maximum historique, des mécanismes de stabilisation ou de récession, selon que l'environnement économique et politique était plus ou moins défavorable.

Tentons tout d'abord de faire la part des choses en examinant la natalité et la mortalité, à partir des registres paroissiaux et de l'Etat-Civil. Cela permettra ensuite de constater le bilan naturel et par comparaison avec le mouvement général de la population, d'évaluer les mouvements migratoires qui sont assez bien connus à l'échelle régionale et que l'on peut approcher à l'échelle locale.

Alors, la part des facteurs politiques ou économiques pourra être tentée de même qu'une comparaison avec les autres villes régionales.

¹⁶² Femmes et enfants de militaires amenés à St-Avold par la guerre et fonctionnaires tels que douaniers ou gendarmes. (Cf. notre article des Cahiers Naboriens, en 1994, op. cit.)

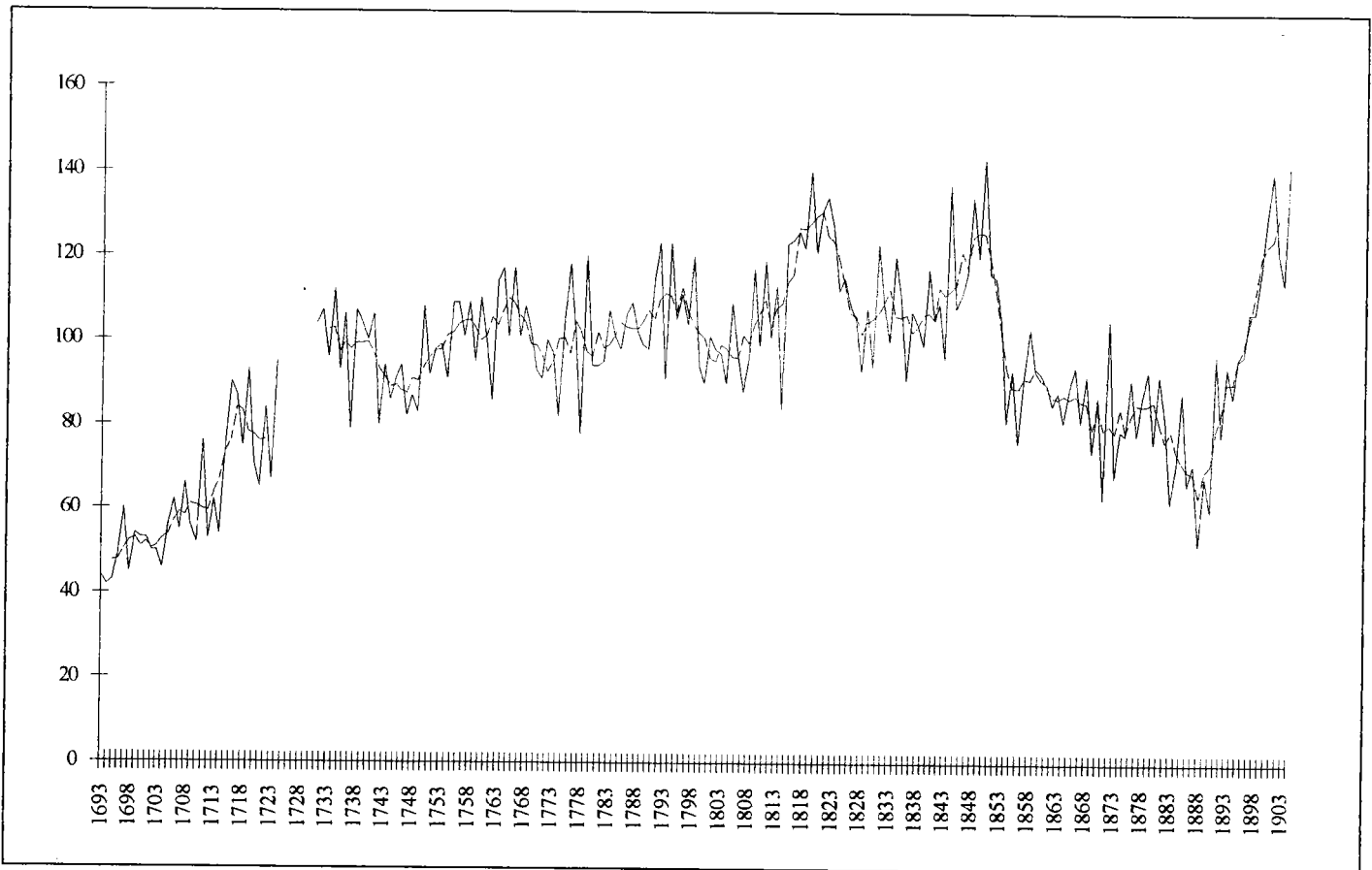
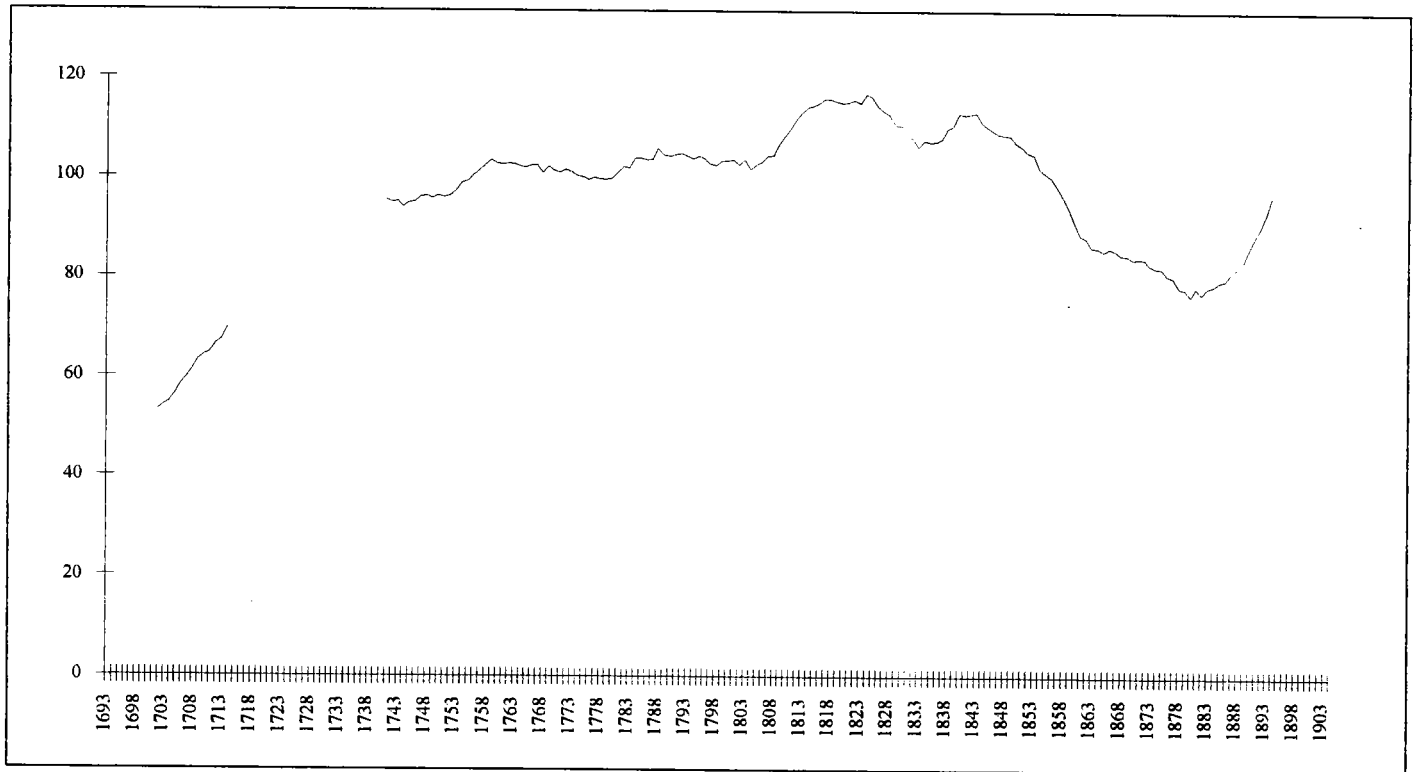
II ANALYSE DU MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION

1) La tendance générale de la natalité ¹⁶³

Le graphique « brut » des naissances annuelles (graphique n° 5, page suivante) est évidemment parasité par une infinité d'accidents qui le rendent illisible. Aussi, faut-il désaisonnaliser les données. C'est pourquoi, sur les courbes elles-mêmes, nous avons ajouté les moyennes mobiles quinquennales. Celles-ci, sans gommer la tendance immédiate, ne masquent pas complètement la tendance générale. Cependant, l'évolution à long terme se lit encore mieux sur des moyennes de 20 années, représentées sur le graphique suivant (graphique n°6).

Les registres paroissiaux souffrent d'une petite lacune de six ans, de 1725 à 1730. Ce point aveugle masque précisément une époque de transition, celle de la stabilisation du nombre des naissances annuelles. En effet, **de 1693 à 1720**, le nombre des naissances crût rapidement. Au cours de la décennie suivante, il plafonna à 70/80 naissances par an. A partir **de 1730 et jusqu'en 1850**, les naissances fluctuèrent autour de 100 par an. Cependant, deux poussées nettes eurent lieu en fin de période, sous la Restauration (1815-20) et sous la deuxième république (1848-1851). Plus précisément, le mouvement des naissances durant ces 120 ans resta orienté à la hausse, mais de façon simplement tendancielle, les minima et maxima s'élevèrent. **A partir de 1850**, le mouvement des naissances fut nettement et durablement décroissant, jusqu'après 1885.

¹⁶³ Les données utilisées viennent de l'Etat-Civil et des archives paroissiales, à St-Avold, AMSA, ou aux AD Moselle, pour les comparaisons régionales, nous reprenons des données publiées dans la thèse de H. Contamine, *Metz et la Moselle de 1814 à 1870*, Nancy, 1932, tome 1 et l'article de Houdaille, *La population de Boulay avant 1850*, in *Population*, 1967, pp 1055-1084.

Graphique 5 : Evolution générale des naissances**Graphique 6 : L'évolution en tendance, des naissances naboriennes**

L'allure générale de la courbe des naissances correspond à celle de la population. La confrontation des deux séries permet d'évaluer l'évolution du taux de natalité. Les fluctuations annuelles du nombre des naissances étant très fortes, nous calculerons des taux de natalité moyens (seuls intéressants), à des époques successives.

L'évolution du taux de natalité

| Période | popul. moyenne | naissances annuelles moyennes | taux | Eléments de comparaison |
|-----------|----------------|-------------------------------|------|--|
| 1708-1717 | 1180 | 67,1 | 56,9 | Boulay : 59 10 villes de Lorraine-Sud : 40 à 54 |
| 1739-1754 | 2363 | 93,44 | 39,5 | |
| 1780-1789 | 2810 | 100,5 | 35,8 | |
| 1817-1829 | 3280 | 118,7 | 36,2 | en Moselle : maximum en 1821 : 37 pour 1820-26 : 33 |
| 1860-1869 | 2810 | 86,5 | 30,8 | en Moselle, 28 en 1869 |
| 1880-1885 | 2500 | 78,5 | 31,4 | |

Le taux de natalité a baissé très tôt, dès avant 1750. Il confirme l'originalité de la première période, à la fin du XVIIème siècle et au début du XVIIIème siècle, quand la population se reconstituait très rapidement, après la dépression démographique qui avait précédé. Il y avait de la place pour tout le monde, on se mariait tôt, pratiquement tout le monde se mariait, le taux de natalité était très élevé¹⁶⁴. Ensuite, par contre, la situation changea rapidement, les freins habituels, retard aux mariages, célibat plus important, firent chuter le taux de natalité, avant 1750, puis lentement et quasi continûment, quelle que soit la situation globale¹⁶⁵. Par comparaison les taux mosellans¹⁶⁶ du XIXème siècle suivirent la même évolution, mais, comme ils résultent d'une moyenne entre des secteurs français à faible natalité et des secteurs germaniques, dont St-Avold fait partie, à forte natalité, leur

¹⁶⁴ Il se passa la même chose dans l'ensemble de la Lorraine mais avec des décalages chronologiques dus à des facteurs politiques : précocité de la reprise notamment dans les secteurs où la France l'avait cherché tôt, à Bitche et à Dieuze, peut-être aussi là où la demande de blé a poussé à une reconstruction précoce, dans les zones d'approvisionnement des forteresses de Sarrelouis et Bitche. Mais, le bailliage d'Allemagne dans son ensemble, redémarra plus tard et évolua plus lentement, probablement à l'abri de son particularisme linguistique. Nous avons analysé la différence entre Lorraine romane et Lorraine germanique dans un article inédit : *Que faut-il penser de la frontière linguistique ?*

¹⁶⁵ Cependant, le frémissement de 1880/85 se confirma par la suite. Vers 1897, le taux de natalité à St-Avold était remonté à 36,7 pour mille. A cette époque, en effet, la population fut rajeunie par un apport germanique à forte fécondité, et par une interruption probable de l'émigration vers Paris qui caractérisait la population de souche lorraine, avant que le processus d'intégration au cadre national français ne fut interrompu par l'annexion à l'Allemagne.

¹⁶⁶ Cf H. Contamine, op. cit., pp 19-20.

niveau est plus faible qu'à St-Avold (les taux les plus faibles se remarquent dans l'arrondissement de Briey, les plus forts dans l'arrondissement de Sarreguemines¹⁶⁷).

A l'échelle locale, nous pouvons cependant distinguer plusieurs cas de figures, à propos de la natalité.

2) L'opposition du Warndt et du plateau

Dans le canton même de St-Avold une observation des différents cas de natalité permet de faire des hypothèses utiles quant à l'apparent contraste entre le secteur roman et le secteur germanique.

La natalité cantonale, en 1817-1829

| Secteurs | Localités | populations moyennes | naissances ann. moyennes | Taux |
|----------|---------------------------|----------------------|--------------------------|------|
| Plateau | 4 villages ¹⁶⁸ | 2018 | 64 | 31,7 |
| " | 2 autres | 770 | 23,5 | 30,5 |
| Warndt | St-Avold | 3285 | 118,7 | 36,2 |
| " | Hombourg | 1870 | 77,3 | 41,3 |
| " | 3 villages | 2195 | 88 | 40,1 |

En 1851-1862

| Secteurs | Localités | populations moyennes | Naissances ann. moyennes | Taux |
|----------|------------|----------------------|--------------------------|------|
| Plateau | 4 villages | 1989 | 49,2 | 24,7 |
| " | Cappel | 427 | 10,2 | 23,9 |
| Warndt | St-Avold | 3168 | 94,9 | 30 |
| " | Hombourg | 2107 | 86,1 | 40,9 |
| " | 3 villages | 2846 | 108,3 | 38 |

Ces résultats sont remarquablement cohérents et montrent que l'opposition Lorraine romane-Lorraine germanophone, au-delà de laquelle se profile l'opposition franco-allemande pourrait se rapporter à la composition sociale de ces populations respectives au moins pour partie et pas seulement à une opposition « culturelle ».

En effet, on peut voir que les taux du Warndt étaient bien plus élevés que ceux des villages du plateau qui pourtant étaient aussi germanophone que ceux du Warndt. Le plateau avait une natalité du même ordre que celle de la Lorraine romane de la région de Briey, par exemple. Par contre, le Warndt était bien plus fécond. La différence tenait donc à d'autres facteurs notamment socio-économiques.

¹⁶⁷ Cf. Les analyses de H. Contamine, *ibidem*.

¹⁶⁸ Les 4 villages du plateau sont Folschviller, Valmont, Altviller et Barst ; les trois du Warndt sont Dourd'hal, Carling-l'Hôpital et Diesen-Porcellette.

Les villages du plateau étaient en effet, des agglomérations où les grosses fermes étaient plus nombreuses, où la main-d'oeuvre était souvent constituée de valets de fermes et de servantes célibataires et où les possibilités de s'établir dans un réseau limité d'exploitations retardait les mariages et faisait chuter la fécondité globale de la population. Par contre, dans le Warndt ou même à St-Avold, l'importance de l'artisanat qui parfois se rapprochait de la proto-industrie, d'une part, l'importance du nombre des manoeuvres ou journaliers qui étaient des petits agriculteurs, d'autre part, permettaient des mariages précoces diminuaient l'importance du célibat et par conséquent aboutissaient à une natalité et une fécondité plus élevées¹⁶⁹.

On observe souvent en France que certaines campagnes ont limité les naissances avant les villes. Ici, c'est peut-être vrai pour le plateau où les terres étaient réparties entre des propriétaires de calibre moyen pour l'époque, ce qui est effectivement un cas de figure où la limitation des naissances était intéressante pour la préservation du statut social. Dans le Warndt, par contre, cette limitation ne s'observe pas car la pauvreté était générale, il n'y avait donc pas d'indignité à l'être. Cependant, partout la baisse de la fécondité est observable notamment au retard progressif de l'âge au mariage.

On peut en effet observer celui-ci dans le temps et dans l'espace¹⁷⁰.

¹⁶⁹ En conséquence, l'opposition entre la forte fécondité allemande et la faible fécondité française pourrait tenir à une différence de structures sociales. On trouvait en Allemagne plus de « ségalas » donc de manoeuvres et moins de « fromentaux », donc de régions de grosses fermes. La preuve en est que la pomme de terre a été cultivée beaucoup plus tôt en Allemagne qu'en France et en France même ce sont les régions pauvres et les pauvres des régions plus riches qui ont saisi le plus vite les plantes nouvelles (maïs, pomme de terre, sarrasin). F. Braudel, *l'identité française*, t 3, pp 57-58, édition de poche.

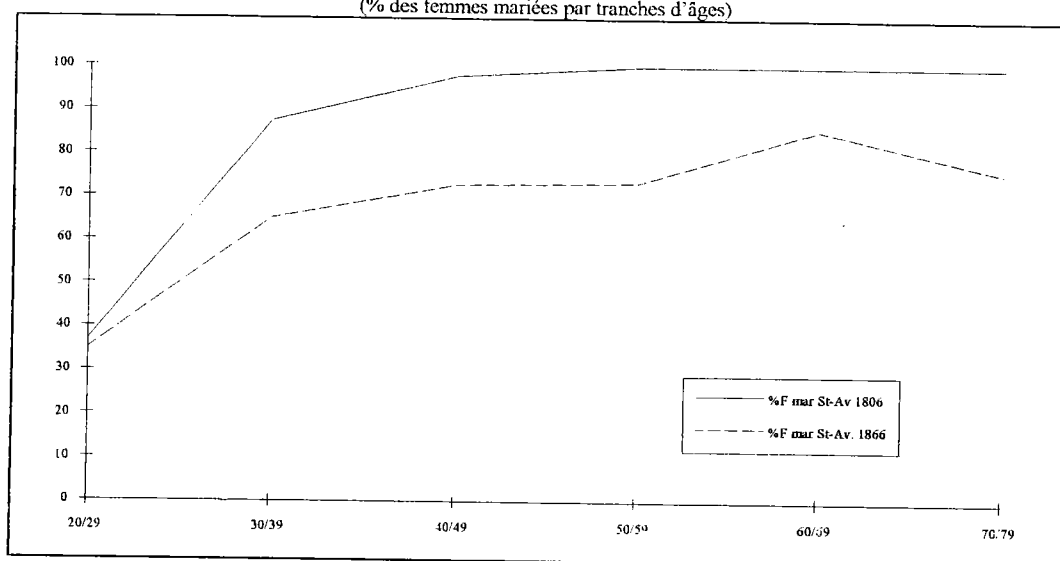
¹⁷⁰ En 1944, une partie des archives départementales de la Moselle, stockée dans un fort près de Metz, a brûlé. Les résultats des recensements du XIXème siècle ont ainsi entièrement disparu. Il reste cependant des résultats globaux, des archives municipales dispersées, la synthèse solide mais générale réalisée antérieurement par H. Contamine (dans *Metz et la Moselle*) et deux recensements plus ou moins complets : ceux de Léning (1851) et de Carling-l'Hôpital (1866). Or, ces deux communes sont intéressantes pour notre propos.

Léning, à mi-chemin entre St-Avold et Dieuze se trouve sur le plateau lorrain (haute vallée de l'Albe), dans une zone de grande culture, aux limites sud de l'ancien domaine de l'abbaye St-Nabor, dans l'ombre du village de Francaltroff (à 500m) qui, de ce fait, a acquis les fonctions d'un bourg modeste. La broderie à domicile donnait encore en 1851 aux femmes de ce villages quelques revenus complémentaires.

Carling-L'Hôpital, par contre, résulte de la fusion administrative de deux hameaux du Warndt, clairières taillées dans la forêt de St-Avold, constitués au XVIIIème siècle de quelques manoeuvres-artistes fabriquant notamment des ustensiles en bois. A partir de 1850-55, la commune est touchée par le fonçage de mines de charbon, donc par un développement rapide de la population notamment par immigration.

Graphique 7 La baisse de la propension au mariage, à St-Avoid

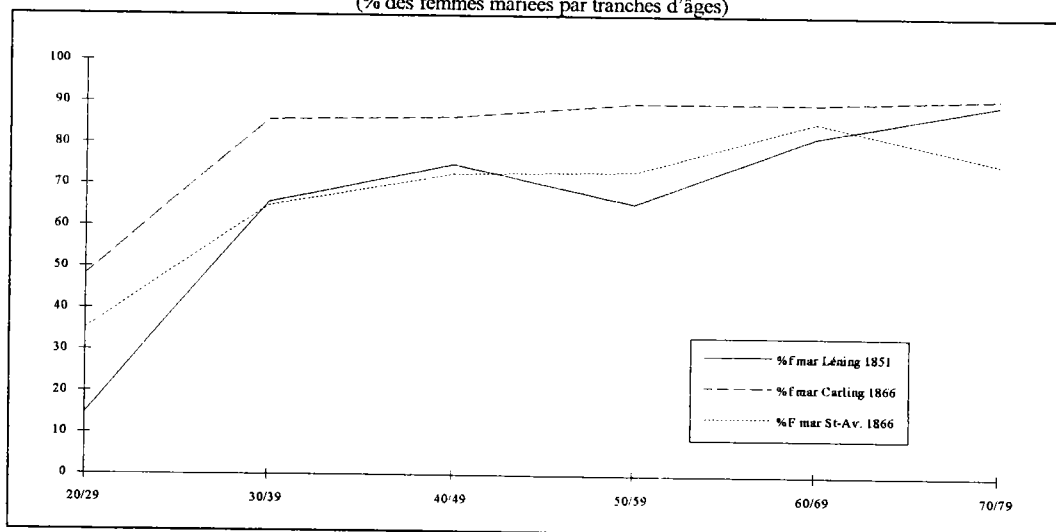
(% des femmes mariées par tranches d'âges)



Au cours du XIXème siècle, à St-Avoid, dans la tranche des 20-29 ans, le pourcentage de femmes mariées évolua peu mais par contre, on constate une augmentation nette du taux de célibat dans tous les âges plus avancés : il y avait environ 20 % de femmes célibataires de plus dans ces tranches d'âges.

Graphique 8 Mariage et célibat des femmes

(% des femmes mariées par tranches d'âges)



A Carling, en 1866, les femmes se mariaient plus tôt qu'à St-Avoid, du fait de la présence d'un grand nombre d'ouvriers célibataires venus travailler à la mine. A Saint-Avoid, la situation était diamétralement inverse, le taux de masculinité était très faible aux âges où l'on se mariait car l'émigration touchait beaucoup plus les garçons que les filles.

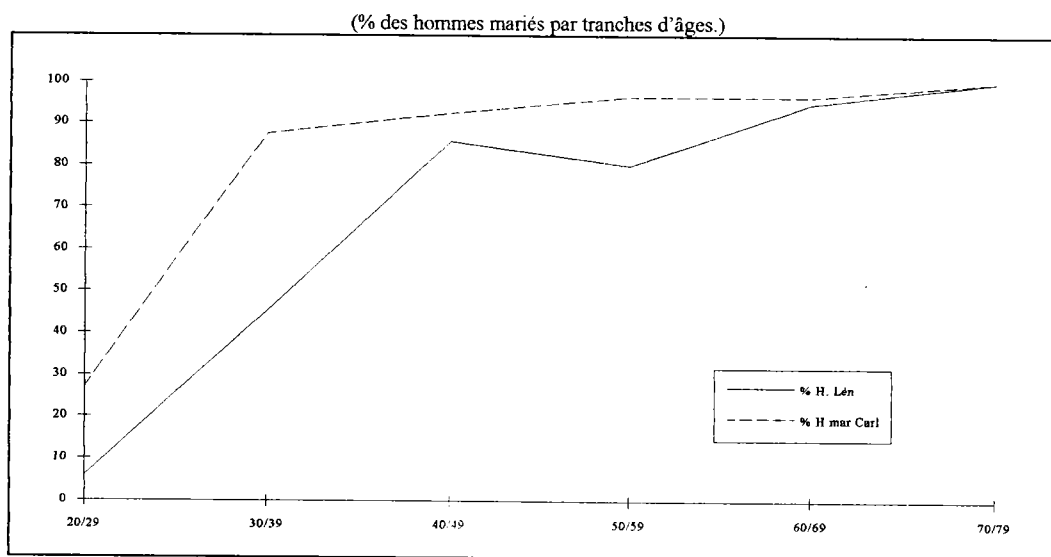
| nombre d'hommes pour 100 femmes | 0-15 ans | 16-25 ans | 26-35 ans |
|---------------------------------|----------|-----------|-----------|
| Léning (1851) | 122 | 50 | 59 |
| St-Avoid (1856) | 102 | 63 | 60 |
| St-Avoid (1866) | 91 | 73 | 65 |
| Carling-l'Hôpital (1866) | 104 | 138 | 83 |

A Léning, village éloigné de toute ville, les femmes se mariaient à peu près aussi peu qu'à St-Avoid mais encore plus tardivement du fait du caractère étriqué de la situation socio-économique, c'est-à-dire des possibilités de s'établir en ménage. De plus, comme St-Avoid, Léning semble avoir été touché par l'émigration très tôt¹⁷¹, entre 1836 et 1851. D'où un déséquilibre dans le rapport homme-femme dès 1851.

On retrouve la même différence très massivement chez les hommes : à Carling, ils se mariaient plus et plus tôt qu'à Léning.

A St-Avoid comme dans les villages du plateau, les conséquences de ce recul du mariage sur la fécondité ont dû être quasi mécaniques. A Carling et dans le Warndt par contre, une pauvreté mieux partagée avant 1850 et de meilleures possibilités de travail ensuite, donnèrent à la population locale la capacité à conserver plus longtemps une fécondité élevée.

Graphique 9 Célibat et mariage chez les hommes



¹⁷¹ L'évolution de la population de Léning fut à peu près parallèle à celle de St-Avoid, alors que celle de Carling fut stimulée par le développement des charbonnages.

| | | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| INSEE-Nancy | 1802 | 1836 | 1851 | 1861 | 1875 | 1890 | 1900 |
| Carling-l'Hôpital | 587 | 1203 | 1305 | 1410 | 1653 | 1736 | 2706 |
| Léning | | 523 | 462 | 418 | 339 | 298 | 326 |

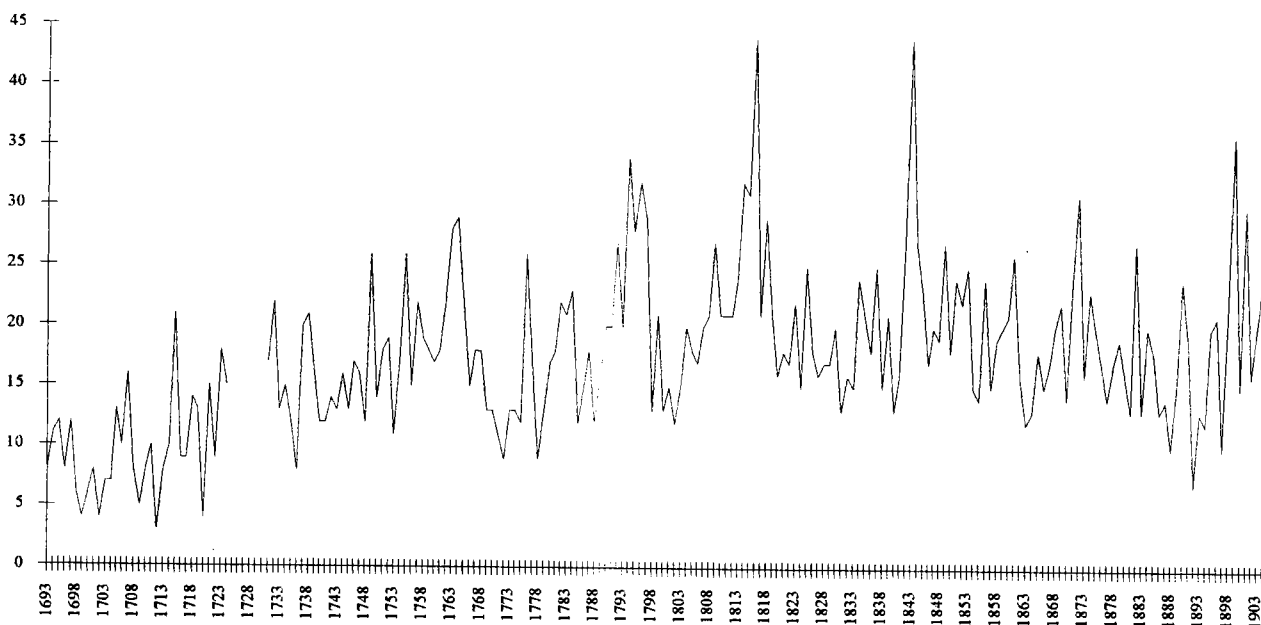
Nous pouvons déduire de ces différences locales que les structures sociales des populations ont des conséquences importantes sur leurs évolutions démographiques, ce qui pourrait ouvrir la voie à une modélisation de l'évolution démographique de l'Europe en fonction d'une typologie sociale des différentes populations.

Normalement, l'évolution de la nuptialité réagit fortement sur les naissances. En gros, les enfants naissent surtout dans les 15/20 années qui suivent les mariages. Cela pourrait expliquer les vagues que l'on observe sur le graphique des naissances. Voyons donc ce qu'il en est de l'évolution de la nuptialité, à St-Avoid.

3) L'évolution des mariages

La variabilité annuelle des mariages était encore plus grande que celle des naissances. Il n'y avait pas vraiment de grandes « vagues » mais plutôt une alternance de groupes de 1 à 3 ans à grand nombre de mariages, suivis de 1 à 6 ans à plus faible nombre.

Graphique 10 Evolution de la nuptialité à St-Avoid



Comme l'âge au mariage était susceptible de fortes variations en fonction des réalités économiques et matrimoniales, les unions se préparaient de loin, mais se pratiquaient en groupe ; c'est que les réflexes communautaires étaient très importants. Ils

provenaient d'une "conjoncture" qui conformait la mentalité collective du moment et dont les paramètres étaient sentis par tout le monde, tels que l'anxiété pour la récolte qui s'annonçait, des rumeurs de guerre, etc. Autrement dit, on avait tendance à se marier tous en même temps, d'autant plus que les interdits de l'année liturgique (carême, mois de décembre) s'ajoutaient aux contraintes matérielles (récoltes en juillet-août), pour concentrer les mariages encore durant l'année elle-même. Si bien que pour une vingtaine d'unions par an au XVIIIème siècle, il n'était pas rare d'en voir célébrer 3 dans une même journée¹⁷².

On vérifie statistiquement que les mois où l'on se mariait le moins étaient mars-avril, juillet-août et décembre, au début du XVIIIème siècle. Dès le milieu de ce siècle, le minimum d'été s'estompa, car l'impact des travaux champêtres diminua avec la diversification sociale, plus forte quand la ville s'était reformée. Puis, ce sont les interdits religieux qui s'affaiblirent. Dès 1806, apparaissent des mariages en décembre, alors qu'il n'y en avait pas du tout sur 11 ans, pris entre 1705 et 1765. A partir de 1841, il y en eut tous les ans. Mieux, un maximum d'été s'installa en août.

En fin de compte, on assiste au XIXème siècle surtout, à une dispersion des mariages, bien que le carême ait nettement continué à être respecté. Et cela correspondait à une diversification sociale mais aussi religieuse et idéologique de la population (juifs et protestants apparurent en nombre à cette époque¹⁷³). A Forbach, la saisonnalité des mariages suivit la même évolution¹⁷⁴.

¹⁷² Ajoutons que les plus pauvres obtenaient du curé un rabais sur le casuel, en se mariant ensembles.

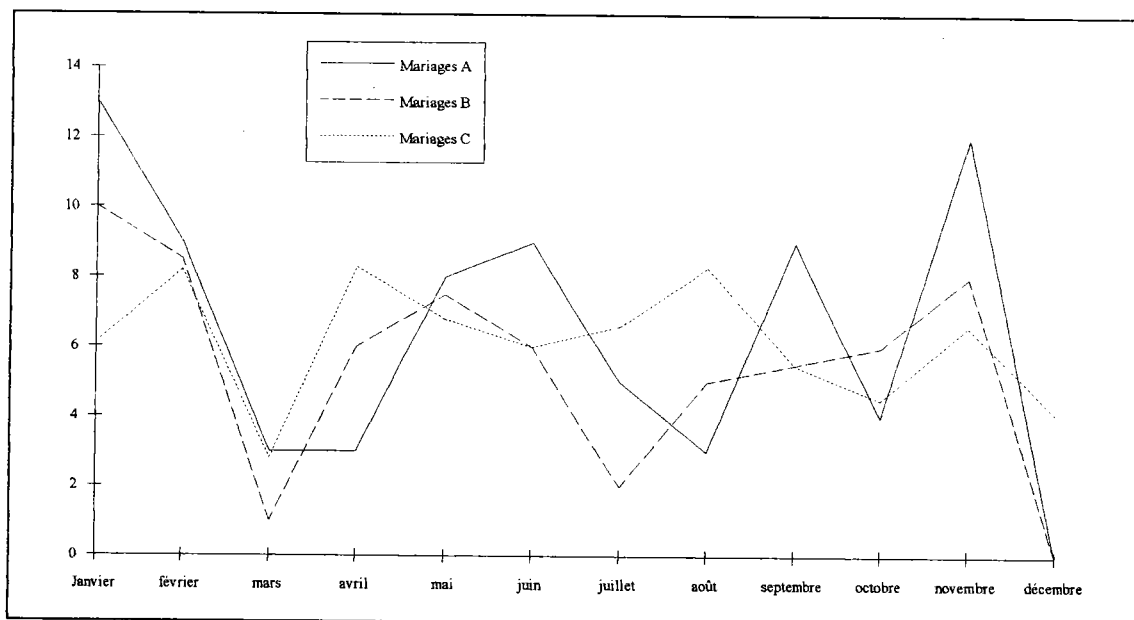
¹⁷³ Il n'y avait pas de juifs à St-Avold, au XVIIIème siècle et les protestants étaient très peu nombreux, seulement quelques individus faisant partie d'une population flottante de migrants : des compagnons et apprentis venus du Comté de Nassau-Sarrebruck, quelques familles de fermiers anabaptistes pouvaient aussi se trouver dans l'une ou l'autre des grandes fermes locales. Certains protestants se sont fixés localement par mariage avec une catholique et en abjurant leur obédience. Cela représente une petite dizaine de cas sur tout le siècle.

C'est au début de l'Empire que l'on vit apparaître une dizaine de familles juives venant des villages des environs (Hellingring, Nidervisse, Pontpierre) ou de loin (Rouen, Marseille) entre l'an 11 et l'an 13. Ce mouvement d'immigration se poursuivit au compte-gouttes jusque vers 1840, mais dès cette époque et même plus tôt, une partie de ces immigrés avait déjà émigré à nouveau, surtout vers l'ouest, Paris et l'Amérique.

Le recensement de 1841 enregistra les religions des habitants. Il permet donc de fixer les proportions pour cette époque. Il y avait alors 3014 catholiques, 108 israélites, 25 protestants dont 16 anabaptistes. Au même moment, dans la garnison, il y avait 255 catholiques et 1 israélite. En 1851, les proportions restaient les mêmes. En 1841, l'examen des professions des juifs montre une certaine rémanence de la structure du ghetto social, bien qu'il n'y ait jamais eu de ghetto géographique à St-Avold. Ainsi, sur les 6 domestiques situés dans les familles juives, 5 étaient juifs et un seul ne l'était pas. Mais l'ouverture était déjà telle que l'essentiel des professions était groupé

On peut donc parler d'une désaisonnalisation des mariages comme le montre le graphique suivant :

Graphique 11 La désaisonnalisation progressive des mariages de 1700 à 1870¹⁷⁵



Cependant, malgré cette désaisonnalisation à l'intérieur de l'année, la "confiance" jouait un grand rôle dans la concentration des mariages certaines années. Les facteurs politiques, diplomatiques et militaires avaient un impact visible :

dans le secteur commercial, ce qui suppose pour la population juive un recours systématique à l'artisanat non juif, dans la vie quotidienne.

¹⁷⁴ Cf. M. Fakhrdine, *Forbach, le mariage de 1776 à 1830*, maîtrise, Besançon 1984, pp 46-49.

¹⁷⁵ Par un jeu de coefficients, on a ramené les chiffres des trois périodes à des données superposables et donc comparables : A = les moyennes mensuelles des années 1705-7-14-15-16-17, total, 78 mariages ; B = les moyennes mensuelles des années 1749-50-55-63-64-65, divisées par 2 ici car le total des mariages est de 131. C = moy. mens. des années 1840...1875, total = 737, ici divisé par 10.

Nous comparons donc la répartition mensuelle de 78, 65 et 73 mariages aux différentes époques.

Tableau des événements que l'on peut mettre en rapport avec les mariages

| Nuptialité lors des maxima cycliques | | Événements diplomatiques et politiques, <i>années d'épidémies</i> |
|--------------------------------------|----------|---|
| années | niveau | |
| 1705/06/07 | 13/10/16 | 1704, 1709 |
| 1714/1715 | 10/21 | 1713, traité d'Utrecht, mars 1714, traité de Rastatt (paix générale) |
| 1731/1732 | 17/22 | 1731, 1735 |
| 1737/1738 | 20/21 | 1736, règlement de la question lorraine et paix franco-autrichienne |
| 1749 | 26 | 1748, paix d'Aix la Chapelle (fin de la guerre de succession d'Autriche) |
| 1755 | 26 | 1754 |
| 1763/1764 | 28/29 | 1763, traité de Paris (fin de la guerre de 7 ans) |
| 1776 | 26 | 1775 |
| 1782/83/84 | 22/21/23 | |
| 1792/94/96 | 27/34/32 | 1791-1794 , Nouvelle législation sur les mariages, la majorité et institution du divorce |
| 1809 | 27 | 1807-1808 |
| 1814/15/16 | 32/31/44 | Congrès de Vienne et Traités de Paris, 1813-14 |
| 1843 | 44 | 1841-1842 |
| 1861 | 26 | 1852, 1854, 1858-59 |
| 1872 | 31 | 1871, traité de Francfort, 1870-71 |

Ce sont les guerres continentales, les plus proches, qui suscitérent le plus d'inquiétude à St-Avold. Ce sont donc elles qui retardèrent le plus les mariages et conduisirent à des rattrapages, la paix venue. Le maximum révolutionnaire, lui, est constaté un peu partout en France, il provient de la libéralisation du mariage, de la diminution de l'âge de la majorité à 21 ans, et très marginalement, des divorces qui entraînaient des remariages. Mais ici il faut évoquer les épidémies.

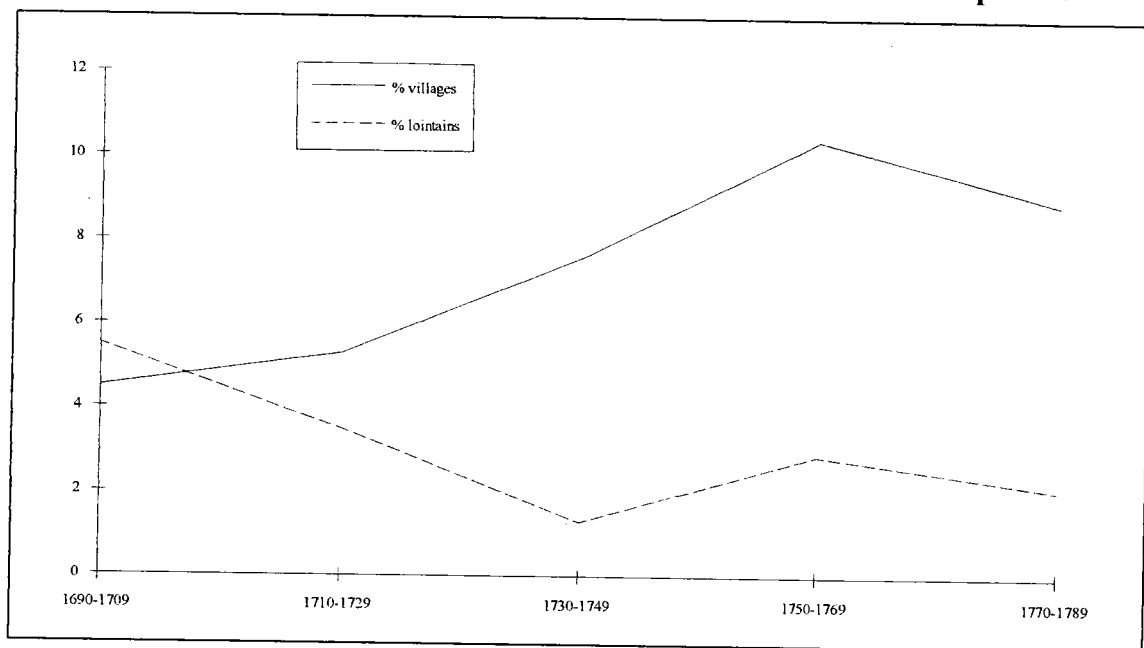
Car les causes politiques n'expliquent évidemment que partiellement les faits. Les épidémies, multipliaient les cas de veufs et de veuves. Elles accéléraient donc la nuptialité qui reconstituait les familles dans les mois qui suivaient les événements. Cependant, ce n'est pas systématiquement visible, comme le montre le tableau précédent, notamment au XIX^{ème} siècle où les épidémies n'eurent pas une grande ampleur, après 1813.

La recherche de l'origine des époux étrangers à la ville permet de poursuivre l'analyse¹⁷⁶.

¹⁷⁶ Les données des analyses qui suivent sont fournies par les tableaux alphabétiques des mariages des communes de St-Avold (Y. Martan, *St-Avold de 1646 à 1792 : 1462 mariages*, St-Avold, 1985) et Sarrebourg, Sarralbe, Puttelage, Boulay, aux AD Moselle, relevés dans le cadre du Cercle Généalogique de Lorraine.

Graphique 12 :

Ce que représentent l'immigration proche et lointaine dans la nuptialité



Au moment où la ville se relevait de ses ruines, au début du XVIII^{ème} siècle, l'immigration qui venait de loin (plus de 200 km), que ce soit de l'horizon francophone ou lotharingien et germanique, était, quoique faible en valeur absolue, très importante par ses conséquences. Elle poussait la croissance de la ville, à un moment où toute la région était exsangue et par conséquent à un moment où l'immigration des villages des environs était faible¹⁷⁷.

Cependant, dès le milieu du XVIII^{ème} siècle, l'immigration rurale proche prit beaucoup plus d'ampleur que l'immigration lointaine qui elle, devint carrément marginale. Cela montre simplement que la ville ne renforçait pas sa position dans la hiérarchie urbaine et voyait donc ses échanges lointains s'amenuiser, tandis qu'elle redevenait un bourg ancré dans son hinterland reconstitué, servant de relais aux populations rurales des environs.

L'immigration matrimoniale venue des campagnes proches était assez localisée dans les milieux « agricoles » de la ville.

St-Avold était en effet flanquée d'un quartier périphérique, un écart, qui était en réalité un hameau rural, le « Nideck », peuplé de petits agriculteurs : journaliers,

¹⁷⁷ C'est à cette époque, avant 1705, que l'immigration joue le rôle le plus grand dans les mariages naboriens. Entre 1693 et 1702, sur 63 mariages associant des Naboriens, 31 sont réalisés avec des immigrants. De plus, 12 autres mariages locaux associent entre eux deux immigrants, de sorte qu'on peut dire qu'à cette époque, 68 % des mariages, à St-Avold, sont permis par l'immigration.

cultivateurs, charretiers et voituriers, tous possesseurs de quelques lopins et additionnant souvent plusieurs activités. Ils trouvaient souvent leurs femmes dans les villages des environs immédiats.

De plus, parmi les Naboriens assez peu nombreux qui se mariaient dans les villages voisins de St-Avold (Carling-l'Hôpital, Altviller, Valmont), les mêmes professions, se retrouvaient, telles que journaliers, voituriers et quelques artisans modestes, tisserands maçons ou cordonniers¹⁷⁸.

L'homogamie sociale des mariages avait pour résultat que les couches les plus modestes se mariaient avec des partenaires du voisinage, parce qu'elles pouvaient les y trouver. Plus le niveau social des mariés s'élevait, plus il pouvait s'avérer nécessaire d'aller chercher l'âme-soeur plus loin. La couche centrale des artisans naboriens, quand elle ne trouvait pas à se marier sur place, allait chercher ses partenaires dans les villes de calibre identique du voisinage et les marchands pouvaient eux, aller beaucoup plus loin, sur le Rhin moyen et inférieur, par exemple. De même les juifs dont on ne trouvait que quelques familles, à St-Avold, au XIXème siècle, devaient chercher leurs partenaires très loin, pour parer au risque de consanguinité inhérent aux petits groupes repliés sur eux-mêmes.

Par ailleurs, la mémoire des mouvements migratoires ne semble pas s'être perdue, ou tout au moins, les migrations laissent longtemps des traces derrière elles. On vit ainsi le maire Spinga retourner en touriste, vers 1850, dans la région d'où étaient venus ses aïeux, un peu avant 1700 ; ou encore un autre Naborien prendre, vers 1800 un passeport pour la région de Laon, d'où étaient venus précisément plusieurs immigrants, un siècle plus tôt. La grande migration des Lorrains durant la guerre de Trente Ans a ainsi probablement tissé des liens familiaux et géographiques qui se sont maintenus au moins jusqu'au Premier Empire, sinon jusqu'au Second, à voir certains passeports.

Mais si l'on reprend l'allure générale du graphique de la nuptialité, on constate qu'elle épousa assez fidèlement la courbe de la population de la ville, de même que celle des naissances, bien que l'on ne retrouve pas dans la nuptialité les mêmes fluctuations périodiques d'une vingtaine d'années de la courbe de l'évolution des naissances.

Mais l'évolution des mariages anticipait en 1760, en 1800, en 1818 d'une quinzaine d'années l'évolution générale de la population, tandis qu'elle évoluait plus simultanément par rapport aux naissances que l'on constate.

¹⁷⁸ Cependant, il n'y avait pas de rigidité dans le mariage, sur un seul critère, c'était un échange tous azimuts, le niveau social ou le métier étaient des paramètres importants mais pas les seuls.

Ainsi, le nombre des mariages augmenta assez régulièrement jusque vers 1760, puis se stabilisa jusqu'au Premier Empire, s'accrut à nouveau jusqu'en 1817, puis se réduisit assez régulièrement jusqu'en 1890.

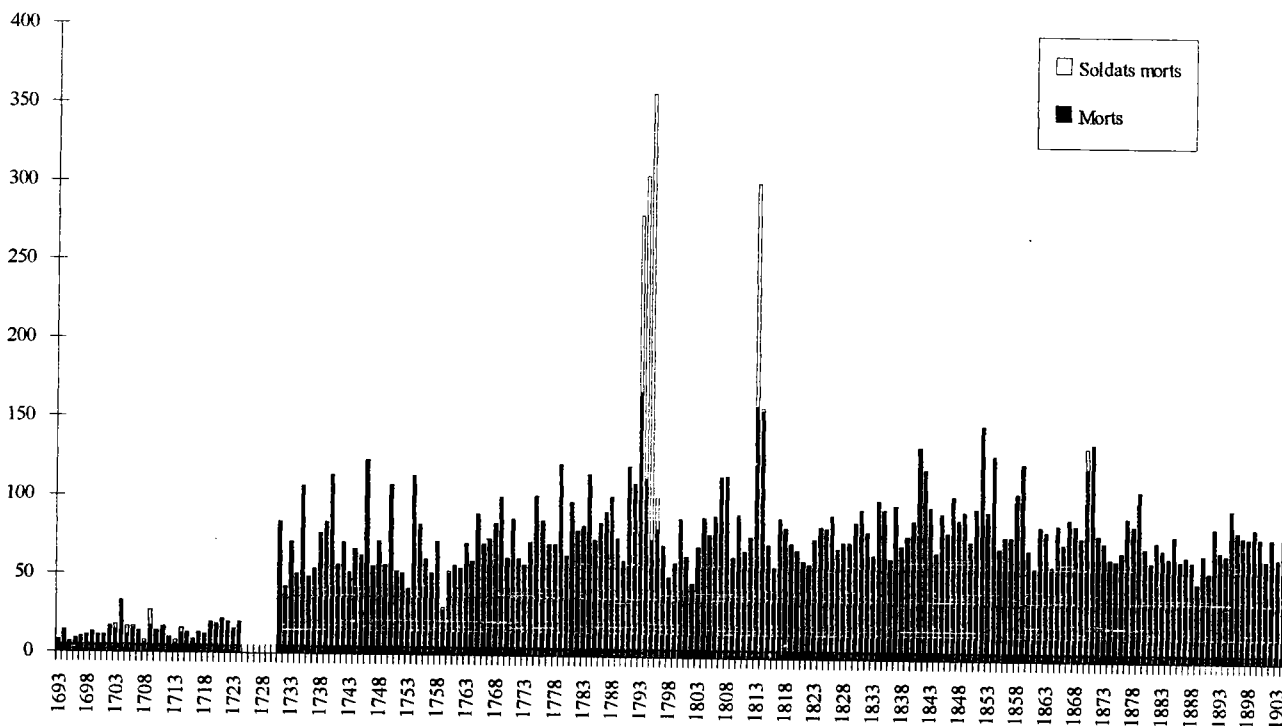
Aussi, les mariages expliquent-ils dans une large mesure l'évolution générale. Une inflexion de l'évolution de la nuptialité entraînait des conséquences immédiates sur la natalité, mais cela ne devenait sensible qu'une quinzaine d'années plus tard sur la population totale.

4) Evolution de la mortalité

Ici les données brutes observées dans les archives doivent être redressées car elles sont entachées de plusieurs biais.

Le premier problème est celui de l'enregistrement sur les listes paroissiales et communales de la mort des soldats en garnison ou plus encore dans les hôpitaux de campagne de l'armée lorsqu'ils ont été installés à St-Avold. Il faut donc décompter ces effectifs qui peuvent être massifs, comme le montre le graphique suivant, mais restent très concentrés sur un petit nombre d'années¹⁷⁹. Il reste alors, la mortalité des seuls habitants.

Graphique 13 Evolution du nombre total des morts enregistrés



¹⁷⁹ Sur les grandes épidémies de 1793 à 1815, voir notre article des Cahiers naboriens, op. cit., 1994.

Il y a ensuite un hiatus, bien visible sur le graphique, entre la période qui précède 1725 et celle qui suit 1731. En effet, durant la période la plus ancienne, le curé n'enregistrait pas la mort des très jeunes enfants, ce qui était d'ailleurs assez habituel. On peut quantifier ce sous-enregistrement en observant les données, ce qui permet de redresser la courbe de mortalité de la population, avant 1725¹⁸⁰.

Un autre problème est posé par la mise en nourrice. Dans de nombreuses villes françaises, on constate en effet, un solde naturel très positif, tout simplement parce que de nombreux enfants dont la naissance était enregistrée en ville, mouraient en nourrice dans les campagnes environnantes et n'étaient pas répertoriés sur les listes de morts de leurs villes d'origine¹⁸¹. A St-Avold, on est dans une ville où le phénomène était atténué par deux facteurs : la culture germanique locale, l'Allemagne étant beaucoup moins touchée par la mise en nourrice et la taille de la ville¹⁸² enfin.

¹⁸⁰ Il faut confronter plusieurs années avant et après 1725 :

| Les morts en : | 1711 et 1712 | | 1731 | | 1747 | |
|----------------|--------------|------|------|------|------|------|
| | Enfants | 6 | 24% | 58 | 70% | 36 |
| Adultes | 19 | 76% | 25 | 30% | 20 | 36% |
| Total | 25 | 100% | 83 | 100% | 56 | 100% |

On sait qu'en 1711-12, il y avait sous-enregistrement. Par contre, en 1731, année d'épidémie où les enfants furent fortement touchés, il y avait surmortalité des enfants. Enfin, en 1747, année de mortalité particulièrement basse, la liste des morts était essentiellement constituée d'adultes parfois cacochimes (100 ans, 84-80-76-65-2 X 60...) et subitement, en novembre et décembre, 16 enfants fermèrent le cortège sans aucun adulte.

L'un dans l'autre, on le voit, les adultes représentaient 35 % du total des morts annuels. Donc, les 19 adultes morts de 1711-1712 représentaient 35 % du total des morts de ces deux années. Donc, le nombre total est de : $(19 \times 100)/35 = 54$ et le coefficient multiplicateur à appliquer aux données observées pour obtenir des données « réelles » est de : $54/25 = 2,16$.

On peut vérifier concrètement que ce coefficient n'est pas abusif. En effet, durant cette période (1700-1711), la moyenne annuelle des naissances est de 56. Donc les $(54-19)$ enfants morts en 1711-1712, c'est-à-dire les $35/2 = 17$ ou 18 enfants morts par an, représentent $(18 \times 100)/56$, soit environ 31% de mortalité infantile, chiffre plutôt faible pour l'époque, qui prouve que notre coefficient de 2,2 n'est pas excessif.

Evidemment, nous ne prétendons pas trouver des résultats exacts mais seulement des résultats moins faux que ceux enregistrés par les registres paroissiaux, avant 1725.

¹⁸¹ Cf. J. Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, 1988, tome 2, pp 371-372.

¹⁸² Il est vraisemblable qu'une mise en nourrice intra-urbaine nous échappe mais n'en existe pas moins. Par ailleurs, un exemple nous est donné d'une mise en nourrice de l'extérieur à St-Avold, en la personne du général Poncelet, messin d'origine, mais qui a passé son enfance à St-Avold, dans une famille nourricière. Cela a dû gonfler la mortalité locale mais de façon insignifiante car ce sont des cas marginaux, comme le prouve la carte des nourrices choisies par l'hôpital général de Metz, dont la zone de répartition des enfants abandonnés s'arrêtait pour l'essentiel vers Faulquemont, à 10 km. de St-Avold, effleurant à peine la zone germanophone. (Cf. D. Bontemps, *La mise en nourrice des enfants messins. L'exemple de la prévôté de Conflans en Jarnisy, XVII-XVIIIème siècle*, in ASHAL, 1980, pp 153-172.)

La publication récente des données démographiques par les généalogistes permet une estimation raisonnable de cette réalité¹⁸³.

Il semble bien qu'un seul village ait pris en nourrice les enfants de St-Avold. Il s'agit de Valmont, qui vivait quasiment en symbiose avec St-Avold ; c'était pour la ville une quasi-banlieue. L'air de Valmont devait être réputé plus pur que celui des villages du Warndt où l'humidité plus forte et l'encaissement du relief entretenaient des fièvres et une mortalité infantile effectivement plus élevée.

On pouvait opposer le « gau » ou bon pays du plateau et le mauvais pays du Warndt¹⁸⁴. Ce que confirment les statistiques issues de l'Etat-Civil. La mortalité des enfants avant 10 ans était supérieure dans le Warndt à ce qu'elle était sur le plateau¹⁸⁵.

Les différences dans la mortalité infantile entre Warndt et plateau lorrain :

| Villages | période | nbre de naissances | nombre de morts sur les 10 ans qui suivent les naissances | Taux | Localisation |
|-------------------|-----------|--------------------|---|--------|--------------|
| Barst-Marienthal | 1833-1835 | 40 | 10 | 25 % | PLATEAU |
| Cappel | 1838-1840 | 72 | 21 | 29,2 % | " |
| Valmont | 1820-1822 | 54 | 17 | 31,5 % | " |
| Dourd'hal | 1825-1827 | 32 | 11 | 34,4 % | WARNDT |
| Carling-L'hôpital | 1825-1826 | 85 | 33 | 38,8 % | " |
| Porcellette | 1826-1827 | 77 | 33 | 42,8 | " |

C'était peut-être la cause du délaissement des villages du Warndt (Porcellette, l'Hôpital, par exemple), par les habitants de la ville, alors même que leur population plutôt pauvre (forte proportion de manoeuvres dans ces villages) aurait naturellement trouvé un complément de revenu dans le « mercenariat nourricier ». Par ailleurs, l'étude démographique de Altviller, village proche de Valmont, ne montre aucun cas de ces mises en nourrice. Le phénomène semble donc bien circonscrit et comme on peut le voir sur le tableau suivant, numériquement insignifiant.

¹⁸³ Y. Martan, *Documents généalogiques de Valmont, 1689-1833*, 1984 ; Cf. Hennick et Martan, *Altviller, 1722-1801, documents généalogiques*, 1989, CGL ; E. Festor, *Les familles de L'Hôpital-Carling*, 1990 ; J.V. Formery, *Freyming, dépouillement des registres paroissiaux et d'Etat-Civil, 1683-1831*, sd.

¹⁸⁴ Il est très vraisemblable que le Warndt ait été marécageux, depuis la préhistoire jusqu'au début du XXème siècle. Cette humidité n'est devenue inapparente que depuis une trentaine d'années et l'affaissement de la nappe phréatique. Mais jusque dans les années 60, des marécages étaient visibles dans certains cantons (Zang, Kesselbuhl) de la forêt de St-Avold.

¹⁸⁵ AD Moselle, Etat-Civil des villages concernés.

Nombre d'enfants morts en nourrice, à Valmont ¹⁸⁶

| Périodes | 1744-1785 | Révolution | Empire | 1816-1832 | Total |
|--------------------|-----------|------------|--------|-----------|-------|
| De St-Avoid | 5 | 10 | 1 | 2 | 18 |
| D'autre provenance | 1 | 0 | 1 | 1 | 3 |
| Total | 6 | 10 | 2 | 3 | 21 |

Avant la Révolution, il s'agissait des enfants de quelques notables locaux. Le premier mort¹⁸⁷, en 1760, fut significativement un enfant du procureur du roi à St-Avoid, l'avocat N. P. Gerardy, puis on trouva des tanneurs, marchands, propriétaires et officiers. Les parents pouvaient aussi être socialement plus modestes, il s'agissait alors de personnes d'origine française qui importaient un usage étranger, de même que les élites copiaient localement cet usage français¹⁸⁸. La recrudescence du phénomène sous la Révolution le montre bien car c'est une époque de passage de troupes qui apportèrent dans leur sillage toutes sortes de vivandiers, marchand de vin, souvent des francophones de la région messine, qui importaient leurs usages, à St-Avoid. Mais ce ne fut qu'un feu de paille, l'habitude de la mise en nourrice se perdit en France même avant qu'elle n'ait vraiment pris à St-Avoid.

La mise en nourrice n'a pas de conséquences statistiquement palpables pour St-Avoid¹⁸⁹.

Notre courbe de mortalité est donc fiable, sans autre rectification (graphique 14, page suivante).

Que montre-t-elle ?

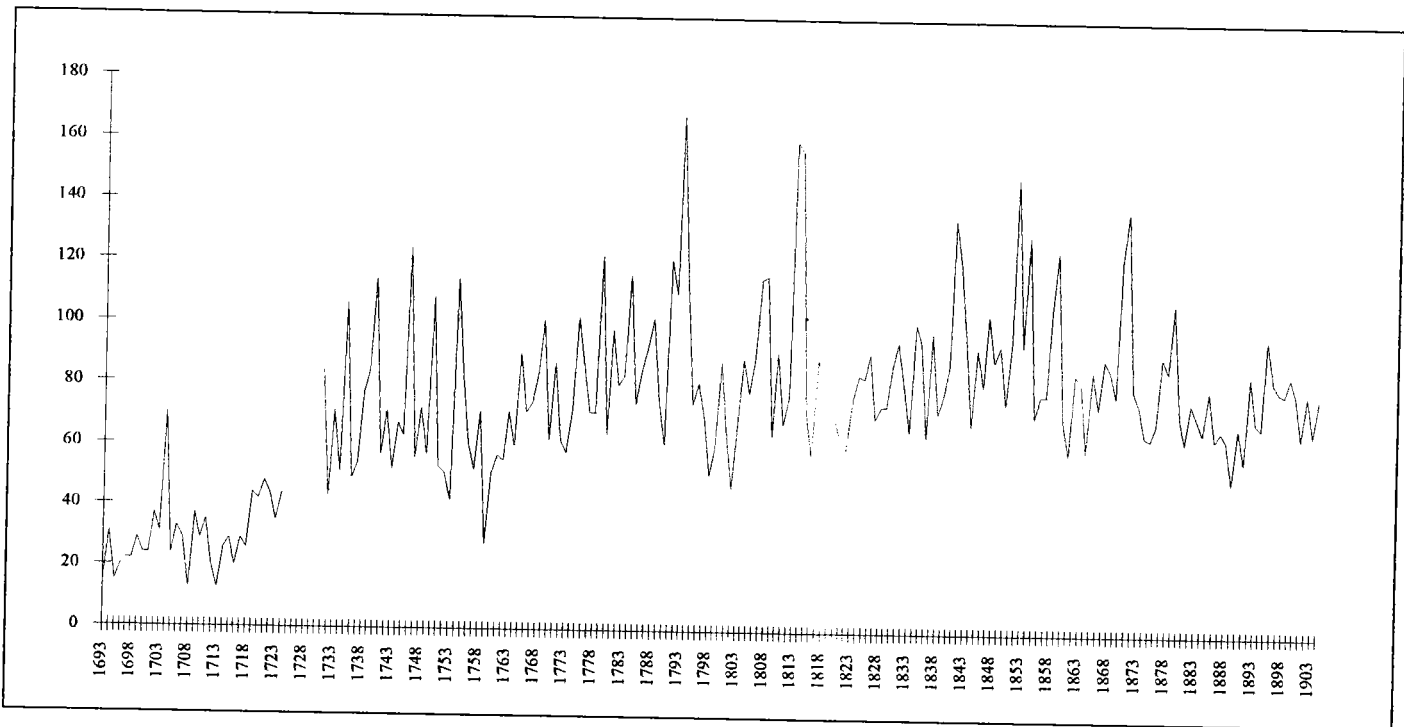
Tout d'abord, on observe ici encore une grande variation d'une année sur l'autre, du nombre des morts. Les différences inter-annuelles étaient plus fortes sur la mortalité que sur la natalité (comparaison des graphiques 5 et 14). En effet, d'une année à l'autre, les naissances variaient le plus souvent de 10-15 unités, tandis que le nombre de morts pouvait varier d'une trentaine d'unités fréquemment, assez rarement moins et souvent beaucoup plus.

¹⁸⁶ Source : Y. Martan, op. cit., 1984.

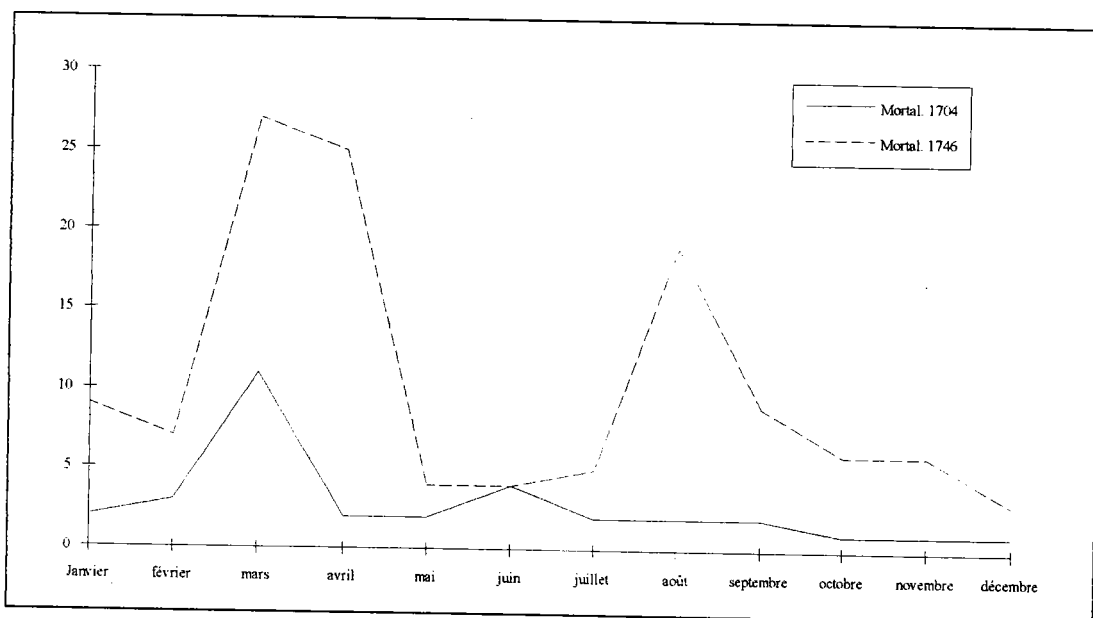
¹⁸⁷ Un seul enfant vient de l'hôpital des enfants trouvés de Metz, en 1744.

¹⁸⁸ D. Hemmert (op. cit., 1980, pp 19-20), note la même marginalité à Bitche, de la mise en nourrice, qui ne concernait que les notables et les officiers. En conséquence, cette catégorie sociale avait une exceptionnelle fécondité, car les femmes de ces couples n'allaitaient pas leurs enfants, et donc étaient fécondes plus rapidement après chaque accouchement.

¹⁸⁹ Si l'on admet que les enfants morts représentent le tiers de l'effectif mis en nourrice, cela signifie qu'il y aurait eu une cinquantaine d'enfants concernés sur un petit siècle soit environ un tous les deux ans.

Graphique 14 Evolution de la mortalité civile redressée

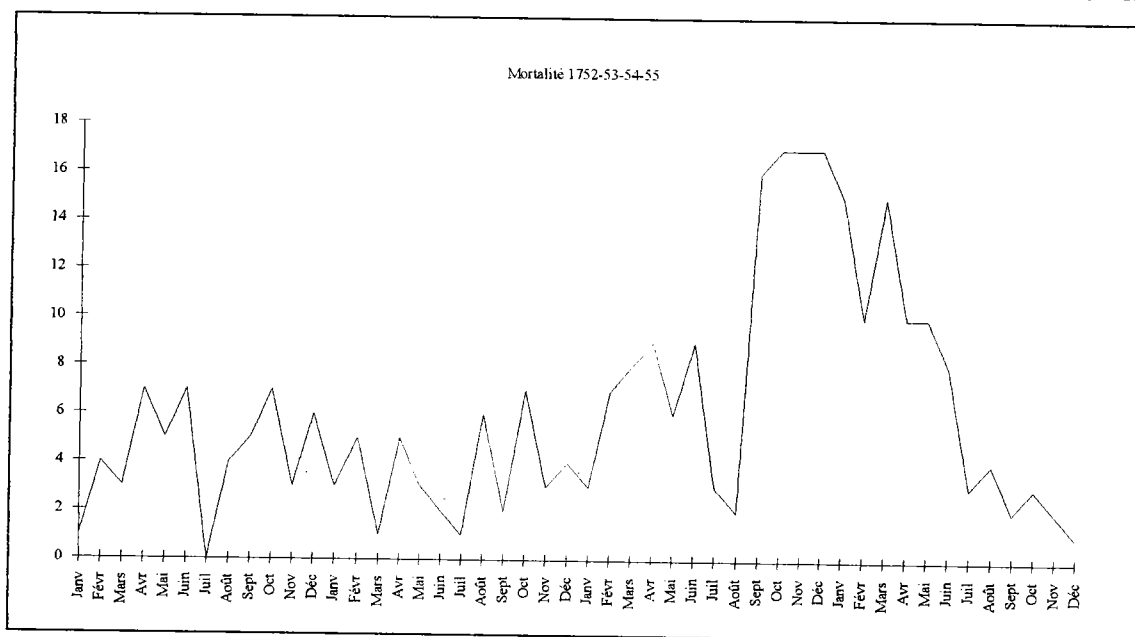
Il y avait donc en quelque sorte une concentration de la mortalité sur certaines années. Et cette réalité est encore plus nette quand on examine les années de forte mortalité. Le graphique suivant présente deux cas, mais on pourrait en prendre d'autres.

Graphique 15 Deux cas de mortalité épidémique au XVIIIème siècle

On peut voir sur ce graphique que la mortalité des années les plus « meurtrières » y était encore concentrée sur un faible nombre de mois qui pouvaient être répartis sur deux années consécutives. Par conséquent, notre graphique (n°14), bien que déjà expressif, atténue certaines épidémies, les amortit parfois sur deux années.

Ce sont donc incontestablement des mécanismes « épidémiques » qui sont à l'origine de la plupart des décès. Plus exactement, la mort provient le plus souvent d'agents infectieux actifs en différentes saisons. L'hiver engendre des maladies du système respiratoire, tandis que l'été est propice aux affections digestives. Même durant les années et les mois les plus calmes, la variation des données mensuelles va de 0-2 à 6-7 morts par mois (exemples de 1752-53).

Graphique 16 Une épidémie de quelques mois affectant deux années consécutives



Pourtant, sur le long terme, la mort semble s'être diversifiée et s'être individualisée, comme le mariage. Mise à part la brusque flambée du typhus de novembre 1813-février 1814, les épidémies se firent plus discrètes, au XIX^{ème} siècle.

| Périodes | plus faible mortalité | plus forte mortalité | coefficient |
|-----------|-----------------------|----------------------|-------------|
| 1693-1725 | 6 | 32 | 5,3 |
| 1731-1763 | 28 | 124 | 4,4 |
| 1764-1796 | 58 | 121 | 2,1 |
| 1797-1829 | 47 | 226 | 4,8 |
| 1830-1862 | 59 | 149 | 2,5 |
| 1863-1895 | 50 | 138 | 2,8 |

Même le choléra, après 1830 ne suffit pas à ramener des épidémies catastrophiques comme celles des siècles précédents. Les vibrions qui accompagnaient les passages de troupes, comme les autres perdurèrent tout en perdant de leur virulence. Il y a à St-Avold trois exemples précis de ces pathologies liées aux passages de troupes, en 1793-96, en 1813-1814 et en 1870-71. Le sens de ces épidémies est très variable¹⁹⁰.

¹⁹⁰ Cf. D. Schneider, *Les épidémies de 1793 à 1814, à St-Avold*, in CN 1994, pp 51-86. Nous renvoyons à cet article pour une analyse en détail des événements, de l'étude statistique et sociale des deux périodes d'épidémies de la Révolution et de l'Empire.

Durant les guerres révolutionnaires, les troupes de passage furent sujettes aux mêmes pathologies que la population citadine dont le taux de mortalité était déjà élevé avant qu'on ne vit apparaître le premier uniforme. D'autre part, les soldats qui mouraient à St-Avold, le faisaient dans un hôpital militaire qui réussissait à circonscrire la maladie entre ses murs. En fin de compte, en regardant la propagation de la mortalité on pourrait plutôt avoir l'impression que c'est la population civile qui avait contaminé les soldats, à l'époque révolutionnaire.

En 1813, par contre, ce fut exactement et certainement le contraire. Sur toute la route du repli de la grande armée, après la défaite de Leipzig, les troupes et les hôpitaux militaires propagèrent le typhus d'étapes en étapes. A St-Avold, on put voir les troupes refluer à partir du 10 novembre 1813, tous les morts enregistrés alors à l'Etat-Civil furent des militaires puis l'épidémie se propagea à la population civile, à partir du 22 novembre environ et se poursuivit, au ralenti, jusqu'à deux mois après que l'armée soit passée. Le trou démographique créé à St-Avold par le typhus fut de l'ordre de 9 % de la population de la ville, à une époque où l'excédent naturel résorbait ce déficit en quelques années¹⁹¹.

En 1870, au moment de l'entrée en guerre, la mortalité mensuelle moyenne des cinq années précédentes avait été de 7. Dès le mois de septembre, l'effet de la concentration des troupes se remarqua dans l'Etat-Civil, cet effet se maintint jusqu'en juin 1871. Les deux pointes épidémiques correspondirent à de nombreux passages vraisemblables de troupes : en septembre, les Prussiens et les prisonniers français, en mars 1871, le reflux probable des troupes prussiennes après la signature des préliminaires de paix.

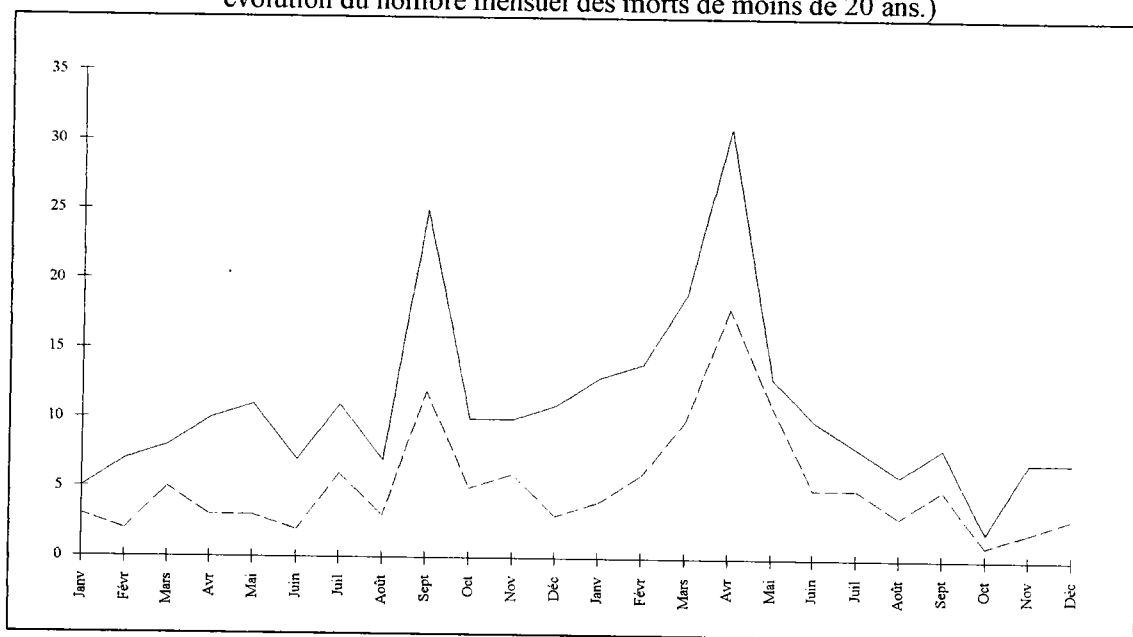
D'autre part, si l'on observe les tranches d'âges concernées, on peut voir que les enfants furent plus atteints que les plus de 20 ans, et que les plus de 50 ans furent finalement moins touchés¹⁹².

Ce sont les enfants qui ont été les principales victimes de la circulation microbienne qui avait accompagné les déplacements de troupes.

¹⁹¹ Entre 1803 et 1812, l'excédent naturel annuel moyen était de 15 et sous la Restauration, il tripla (47 entre 1817 et 1826).

¹⁹² Dans le volume de *l'Encyclopédie Illustrée Lorraine* consacré à *La médecine en Lorraine* (dir. G. Grignon, Nancy-Metz, 1993) les auteurs rapprochent la mort des deux maires de Metz et Strasbourg, durant les événements comme « emportés par le désespoir de la défaite ». A St-Avold, il y a aussi quelques vieillards qui accompagnent les événements, cependant ce ne sont que des cas d'espèces sans signification statistique. En effet, les plus de 50 ans meurent bien plus avant la guerre que pendant : 47,5 % des morts entre janvier et juillet 70, 33,3 % des morts entre août et décembre 1870, 27 puis 24 % des morts en janvier-juin et juillet-décembre 1871.

Graphique 17 La mortalité mensuelle en 1870-1871
 (Evolution du nombre total mensuel des morts et en pointillés, évolution du nombre mensuel des morts de moins de 20 ans.)



D'une manière générale, les enfants furent pratiquement toujours massivement concernés par la mortalité, que ce soit lors des bonnes années ou lors des mauvaises¹⁹³.

Au XVIIIème siècle, quand lors d'une épidémie, la proportion des enfants était très très élevée, on peut supposer qu'il s'agissait de la variole, qui sévit en Lorraine, tout particulièrement en 1711, 1723 et 1759-60. A ces dates précises, il n'y eut pas d'épidémie à St-Avold, ce qui fut peut-être dû à la faiblesse des échanges au travers de la frontière linguistique.

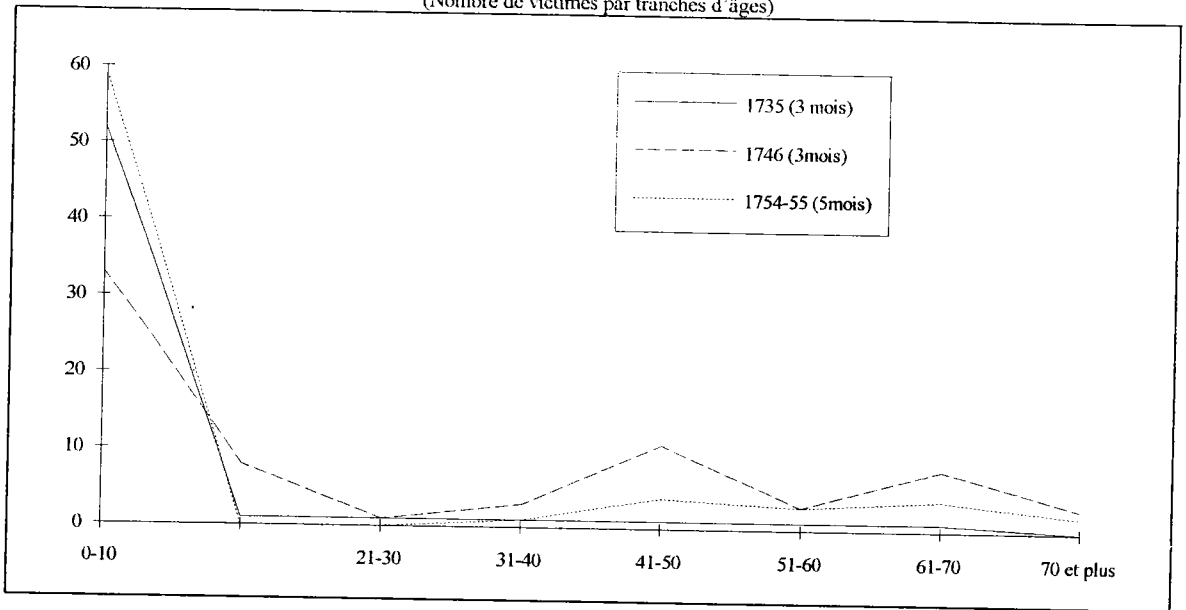
Encore en 1832 et 1866, il ne semble pas que St-Avold ait souffert du choléra alors qu'il sévissait à Metz ou en Meurthe et Moselle¹⁹⁴. Cependant, ces épidémies ont sans doute touché la ville mais à des dates différentes. Ainsi, en 1735, 1746 et 1754, la variole pourrait bien être en cause.

¹⁹³ Un exemple de l'importance de la mortalité infantile dans les élites nous est donné par le frère du procureur dont on sait justement qu'il mit certains de ses enfants en nourrice à Valmont. Louis Hyacinthe Gerardy, avocat comme son frère devint maire de St-Avold de 1775 à 1790. Il épousa la fille d'un officier des eaux et forêts lorraines en juin 1742. Sa femme mit au monde 13 enfants entre juillet 43 et juin 59. 4 moururent avant 1 an, 3 autour de 2 ans et deux autres autour de 5 ans, 4 seulement atteignent l'âge adulte.

¹⁹⁴ N. Altmayer (*Sur la culture et la maladie de la pomme de terre*, MAM, 1846-47, p 392), dans les Mémoires de l'Académie de Metz affirme qu'en 1832, il n'y eut aucun mort à St-Avold, sauf deux personnes venues de Metz et il rappelle un commentaire de l'époque qui prédisait que les terrains gréseux ne seraient pas atteints par la maladie. A l'automne 1853, selon une délibération du conseil municipal du 27 septembre 1858, le choléra aurait fait des ravages « dans les quartiers malsains ». Mais l'année 1853 est précisément une année de faible mortalité (96) entre deux maxima : 149 (en 1852) et 130 en 1854. Il s'agit probablement d'une erreur car c'est l'automne 52 qui voit une épidémie (53 morts en trois mois), ce qui porte la mortalité annuelle à 149.

Graphique 18 Trois exemples d'épidémies de variole (?)

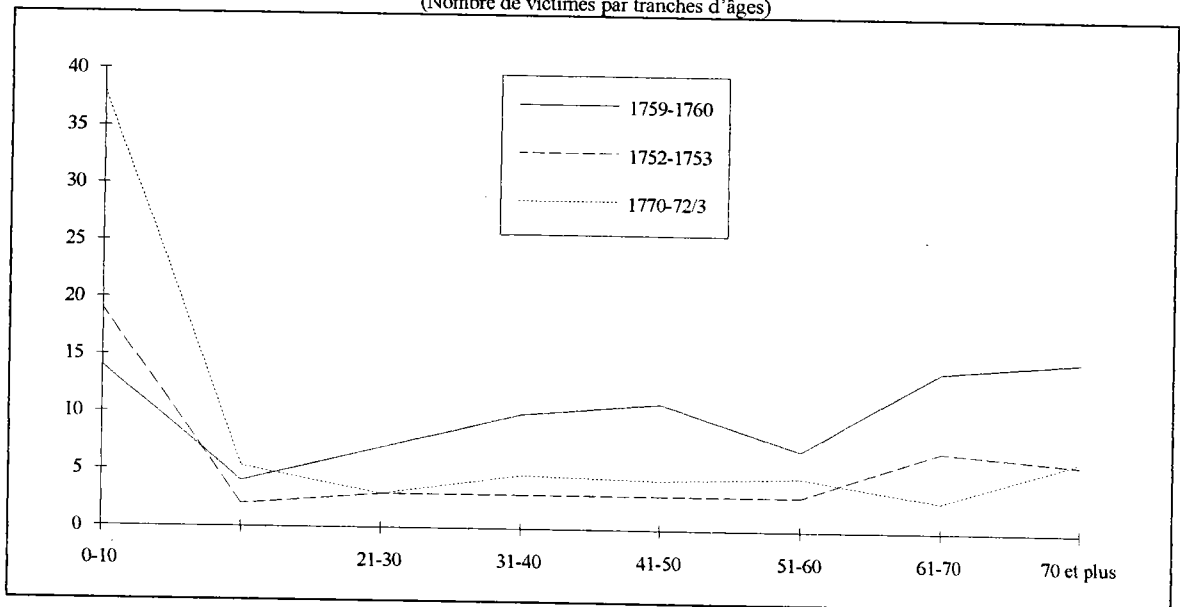
(Nombre de victimes par tranches d'âges)



Mais durant les années de faible mortalité, le tableau ne changeait pas beaucoup comme le montre le graphique suivant (mortalité annuelle faible et même très faible : de 30 à 87 morts par an). La part de la petite enfance était toujours importante, en 1770-72, 81 morts sur 211 avaient moins de 3 ans, 98 avaient moins de 6 ans, la moitié devait avoir moins de 9 ans. Cela n'empêchait évidemment pas qu'il y eût des morts de 80, 84, 85, 90, 92 ou 95 ans.

Graphique 19 La mortalité sur sept années « normales »

(Nombre de victimes par tranches d'âges)



Le parcours existentiel de toute la période qui a précédé les sulfamides et les antibiotiques (avant 1910-1950) était le suivant :

-Une très forte sélection naturelle s'exerçait sur les jeunes enfants, avant l'âge de 12 ans. A cet âge ne survivaient qu'environ 50-60 % de ceux qui étaient nés.

-De 12 à 25 ans, la mortalité était très faible, plutôt liée à des causes mécaniques et accidentelles.

-Après 25 ans, la mortalité croissait à nouveau graduellement et emportait jusqu'à 70-80 % des survivants du jeune âge, avant 60-65 ans et tout particulièrement chez les hommes. Les femmes étaient protégées autant par leur mode de vie plus sédentaire, leurs moeurs et leurs « activités professionnelles » plus paisibles, que par leurs hormones spécifiques, tant qu'elles étaient fécondes.

-Entre 60 et 70 ans, la quasi totalité des cohortes concernées avait trépassé. Mais quelques individus, plus de femmes que d'hommes mais aussi quelques hommes pouvaient atteindre 80-90 ans, voire 100 ans et plus.

Recoupons les évolutions générales de nos différents paramètres, population totale, natalité, nuptialité et mortalité.

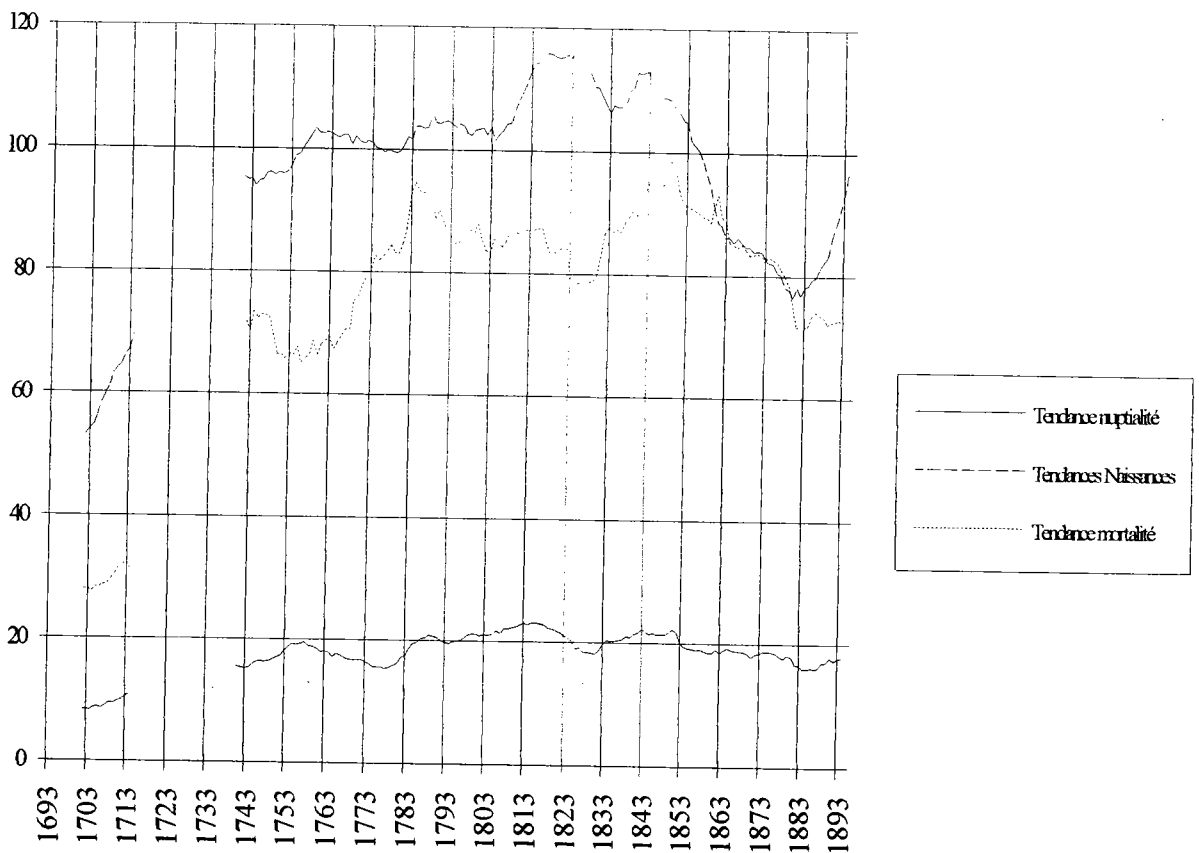
Tableau comparé des périodes

| Evolution générale | Nuptialité | Natalité | Mortalité |
|-----------------------------------|------------|-----------------------|-----------|
| 1685-1734 : augmentation générale | 1685-1760 | 1685-1735 | 1690-1750 |
| 1734-1779 : stabilisation | 1760-1810 | 1735-1805 | 1750-1870 |
| 1779-1815 : stagnation | | | |
| 1815-1833 : reprise nette | 1810-1820 | 1805-1820 | |
| | | 1820-1850 : stabil | |
| 1833-1890 : déclin lent | 1820-1890 | 1850-1890 | 1870-1890 |

Les périodes dessinées par chaque variable sont différentes. On peut tout de même retrouver une certaine antériorité des mariages dont l'évolution se répercutait sur les naissances qui à leur tour « engendraient » des morts...sauf en 1890 (et dans une certaine mesure en 1685) où c'est une immigration allemande brutale qui entraîna la nuptialité et les autres données.

Gr. 20 Les tendances de longue durée, à St-Avold ¹⁹⁵

(Nombres moyens de naissances, mariages et décès par an.)



C'est l'évolution du solde naturel de la population ¹⁹⁶ qui peut faire avancer l'analyse, d'autant que sa confrontation avec l'évolution globale de la population permettra d'évaluer le solde migratoire de la ville, donnée plus fondamentale pour envisager le devenir de St-Avold dans son environnement économique.

¹⁹⁵ Les trois courbes sont des moyennes mobiles de 20 années, qui éliminent les fluctuations de court terme.

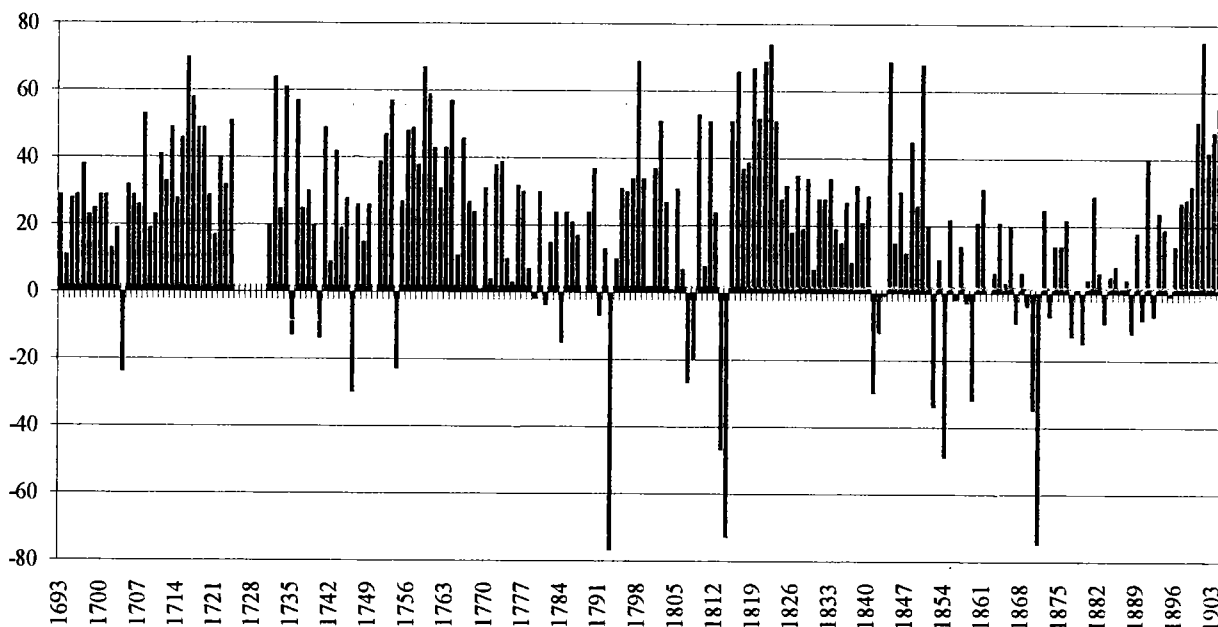
¹⁹⁶ Ce solde est obtenu en retranchant la mortalité annuelle de la natalité annuelle. Il montre quand la population augmente, année après année, ou diminue, par son simple mouvement naturel.

III LE MOUVEMENT MIGRATOIRE, LES RAPPORTS DE LA VILLE AVEC SON ENVIRONNEMENT

En retranchant la mortalité de la natalité, année après année, on obtient une première courbe qui permet de distinguer des phases de croissance théorique (ou de stagnation) de la ville, à peu près indépendamment de son environnement, c'est-à-dire sans tenir compte du solde migratoire que l'on pourra seulement obtenir par déduction, dans un deuxième temps.

1) Evaluation du solde migratoire

Graphique 21 Evolution du solde naturel annuel



On constate sur ce graphique les phases suivantes :

1 De 1693 à 1725, la croissance naturelle est très forte et les « mauvaises années » quasiment absentes. La ville ne pouvait que croître et même rapidement, et même sans immigration. C'est la phase de restauration de la ville après tous les événements du XVIIème siècle.

2 De 1730 à 1765, les épidémies réapparaissent mais les bonnes années sont très nombreuses et l'excédent moyen reste très élevé. La croissance de la ville se poursuit sur sa lancée, quoiqu'atténuée.

3 De 1765 à 1815, les déficits annuels sont encore rares mais importants, annulant chaque fois plusieurs années excédentaires et les années excédentaires ont souvent des soldes faibles. L'un dans l'autre, la croissance naturelle est très affaiblie.

4 De 1815 à 1840, une nouvelle « restauration » démographique se constate : comme durant la première phase, les excédents annuels sont forts et de plus, il n'y a pas de « mauvaises années ». Cela correspond à une nouvelle étape de croissance démographique de la ville.

5 De 1840 à 1890, les excédents annuels s'estompent jusqu'à disparaître et quelques déficits finissent de les absorber. Il n'y a plus de croissance naturelle de la ville durant cette période et même une décroissance naturelle, après 1850.

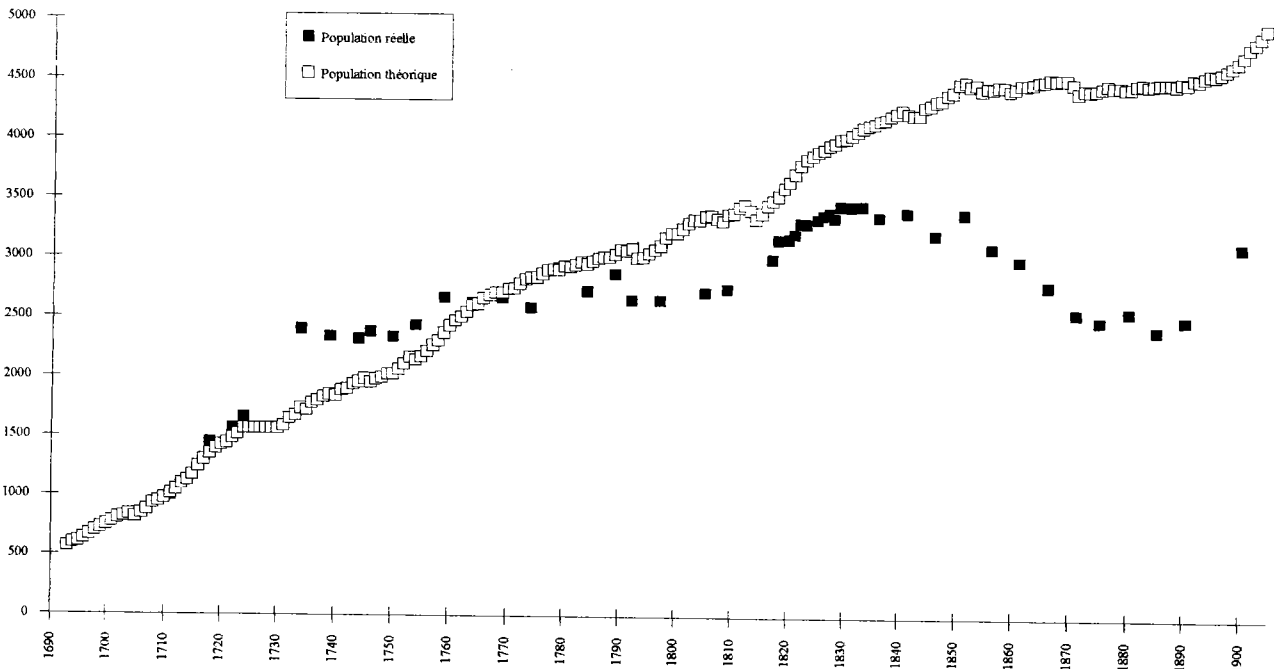
6 Dernière phase, la fin du siècle voit un renouveau de la croissance naturelle, vers 1895, lié au réinvestissement de la ville par le Reich dès les années 80, la reprise de la natalité succède au retour à un solde migratoire très positif 15 ans avant.

Si l'on rapproche les excédents naturels cumulés¹⁹⁷ issus des registres paroissiaux et de l'Etat-Civil, d'une part et d'autre part la population telle qu'on l'a reconstituée indépendamment de l'Etat-Civil, donc par une seconde source (les feux et les recensements), le résultat permet de voir la différence entre l'évolution d'une population théorique, résultant de sa propre croissance naturelle cumulée ajoutée à la première valeur de la population réelle connue (1707) et l'évolution de cette population d'après la seconde source.

Cette différence rend compte du solde migratoire qui affecte la ville. Le graphique suivant permet donc de visualiser les phases du bilan migratoire de la ville, positif ou négatif.

¹⁹⁷ On ajoute année après année, en somme algébrique, les excédents et les déficits.

Graphique 22 Evaluation graphique du solde migratoire
(Population théorique = population réelle + solde naturel cumulé.)



Il faut se méfier des apparences en analysant ce graphique : la position respective des deux courbes n'est qu'un résultat d'une accumulation historique de plus en plus complexe, à mesure qu'on s'éloigne de l'origine commune (1707) des deux séries. La population théorique de la ville est de plus en plus fautive par rapport à la réalité, à mesure que l'on s'éloigne de 1707, dans un sens ou dans l'autre. Ce qu'il faut comparer ce sont les pentes des deux séries, tronçon par tronçon.

On observe alors une succession de cinq grandes phases, très inégales :

la première, entre 1707 et 1734, à cette époque, la croissance de la population est supérieure ou égale à sa croissance naturelle, l'immigration l'emporte donc à l'évidence et assez fortement sur l'émigration qui existe cependant aussi, il ne faut pas l'oublier.

Durant la seconde phase qui commence dès les années 30 du XVIIIème siècle, (1734-1810) la pente de la courbe de la population totale est bien inférieure à celle de la croissance naturelle. Cela signifie que la croissance totale de la ville est maintenant inférieure à sa croissance naturelle. L'émigration l'emporte donc désormais sur l'immigration. Cela résulte du mouvement relatif des deux facteurs dont nous constatons seulement la résultante, l'immigration s'est probablement ralentie, du moins en valeur relative, en même temps que l'émigration se renforçait. Globalement, cette période dure

jusqu'en 1815, même si durant de plus courts laps de temps, entre 1750 et 1760 ou entre 1774 et 1780, la croissance a pu s'accélérer.

La troisième phase (1810-1828) correspond pratiquement à la Restauration politique qui a suivi la Révolution. Durant cette époque, les deux courbes sont parallèles, ce qui veut dire que l'émigration et l'immigration se compensent mutuellement.

La 4ème phase (1828-1890) révèle le vieillissement de la ville et probablement même du canton, l'immigration diminue, l'émigration augmente et la croissance naturelle s'affaiblit graduellement et même disparaît, après 1850. On aboutit à une « stagnation naturelle » et à une « décroissance migratoire » conjuguées, donc à une diminution de la population de la ville.

Enfin, à partir de 1885-1890, les deux courbes reprennent leur croissance, avec un décalage de 15 ans. Ici, l'immigration allemande s'ajoute à la fin de l'émigration locale vers Paris et au fait qu'elle n'est probablement pas encore relayée par une émigration vers les grandes villes allemandes, ce qui se serait vraisemblablement produit si la région était restée allemande au delà de 1918.

On retrouve ainsi, entre 1700 et 1890, une alternance entre de courtes phases de dynamisme de la ville et de longues phases plus dépressives, ce qui était semble-t-il déjà le cas avant 1700.

Les hypothèses auxquelles nous avons abouti peuvent être confrontées à quelques autres séries de données, très inégales mais qui nous renseignent sur les directions des flux migratoires.

2) Les directions des relations urbaines

Dans la première phase qui caractérisait le début du XVIIIème siècle et dont l'aboutissement fut le remodelage de la ville, on peut distinguer trois périodes :

On enregistre à partir de 1685 des soldes naturels très positifs, surtout par hausse brutale de la natalité.

| Solde naturel annuel moyen ¹⁹⁸ | |
|---|------------|
| 1646-1685 | environ 11 |
| 1693-1703 | environ 25 |

¹⁹⁸ Il y a une lacune dans l'information entre 1685 et 1693, en ce qui concerne la mortalité.

Le plus probable est que l'on assista dès 1685 à une augmentation de l'immigration et à une diminution de l'émigration dont on a pu montrer dans notre chapitre préliminaire qu'elle a été continuelle durant le XVII^{ème} siècle et même très fréquente les siècles précédents. C'est seulement au cours de petites phases très isolées que l'émigration diminuait fortement. Il est possible que cela ait été le cas avant 1710 et après 1724. Mais nos informations sont assez déficientes sur cette époque.

Par contre, de 1707 à 1724, nos deux courbes (graphique 22) sont superposées, la croissance réelle de la ville n'était donc pas supérieure à sa croissance naturelle, autrement dit, l'émigration compensait l'immigration que l'on sait assez importante. Cela montre que même en forte croissance, une petite ville pouvait nourrir une émigration substantielle. Quelle est la signification de cette émigration ?

En général, on partait d'une ville pour aller vers une autre ville. Pourquoi ? Soit on se mariait ailleurs car la règle était de se marier dans la même couche sociale et on n'avait trouvé de partenaire « à sa hauteur » qu'à l'extérieur ; soit, on partait faire un apprentissage ailleurs et on pouvait s'y fixer, soit poussé par la misère, on allait de ville en ville jusqu'à « faire son trou » quelque part, en profitant d'une conjoncture porteuse. Dans toute cette première phase, à St-Avold, l'émigration ne pouvait être que le fait des plus riches qui s'en allaient par le mariage ou par les affaires. Les autres bénéficiaient sur place d'une conjoncture porteuse. La croissance démographique et l'immigration remodelèrent le visage social de la ville : les plus anciens habitants propriétaires des lieux profitèrent de la hausse des prix fonciers liée à la pression exercée par les immigrants et les jeunes ménages, et, ainsi enrichis, s'en allèrent tenter leur chance vers des horizons plus vastes.

En réalité, en 1707, quand notre observation peut commencer, la ville était déjà en forte croissance depuis 1685, soit 22 ans, une génération, autrement dit, les premiers bénéficiaires économiques de la reconstruction en étaient déjà à capitaliser les fruits de leur antériorité dans le lieu et pouvaient donc commencer à émigrer.

En fin de compte, de 1685 à 1705 environ, l'immigration a regonflé la ville en plus de la croissance naturelle, puis, jusqu'en 1724, l'émigration a compensé l'immigration.

De 1724 à 1734, par contre, l'immigration a été très forte, nettement plus forte que l'émigration, c'est pourquoi, nos deux courbes divergent. D'où venait cette immigration ? Les mariages et les entrées dont il reste parfois une trace sur les registres de

délibérations ou sur les rôles de contribuables¹⁹⁹ donnent quelques indications. Les lieux mentionnés pour les entrées et sorties étaient toujours des villages et des bourgs des environs.

Mais ces traces sont imprécises et surtout rares. D'une part, les entrants étaient souvent de jeunes ménages tandis que les sortants étaient des veuves qui partaient se remarier ailleurs ou les ménages d'entrants quelques années plus tard, repartant avec leurs enfants.

D'une manière générale, la ville dont le calibre était très modeste, s'insérait au bas d'un flux qui allait des campagnes vers les grandes villes, les ménages d'entrants représentaient donc probablement moins de personnes que les ménages de sortants mais ils avaient une fécondité potentielle supérieure.

Quoiqu'il en soit, ces flux sont toujours restés de faible intensité et l'on ne peut donc rien en déduire de clair quant à la conjoncture qui les guidait, d'autant qu'on ne dispose pas de données complètes, comme le montre le tableau suivant :

| Dates | Nouveaux entrants | sortis | solde |
|---------------------|-------------------|--------|-------|
| 1708 ²⁰⁰ | 4 | | |
| 1710 | 3 | | |
| 1721 | 6 | 3 | +3 |
| 1722 | 3 | 0 | +3 |
| 1723 | 4 | 6 | -2 |
| 1733 | 2 | 3 | -1 |
| 1734 | 6 | 0 | +6 |
| 1735 | 5 | 3 | +2 |
| 1741 | 2 | 6 | -4 |
| 1742 | 3 | | |
| 1753 | 2 | 4 | -2 |
| 1754 | 2 | 2 | 0 |
| 1755 | 10 | 3 | +7 |
| 1756 | 3 | 4 | -1 |
| 1757 | | 9 | |
| 1758 | 13 | 3 | +10 |
| 1773-80 | 8 ? | ? | |
| 1783 | 1 | ? | |
| 1784 | 0 | ? | |

Dans ces conditions, on peut penser que la ville n'a pas du tout participé aux deux premiers mouvements d'émigration vers le Banat de Temesvar (1718-24, 1752-54) qui n'ont d'ailleurs jamais été évoqués dans les archives locales, à la différence du

¹⁹⁹ Dans les rôles de la subvention, on distinguait les « nouveaux entrants » qui étaient exempts durant une année. Il faut dire qu'en principe ils avaient dû payer un droit d'entrée, mais cet impôt est longtemps resté très faible. Parfois on mentionnait aussi les sortants, pour justifier leur sortie du rôle. Malheureusement, ces informations sont lacunaires du fait de la variation de la présentation des rôles.

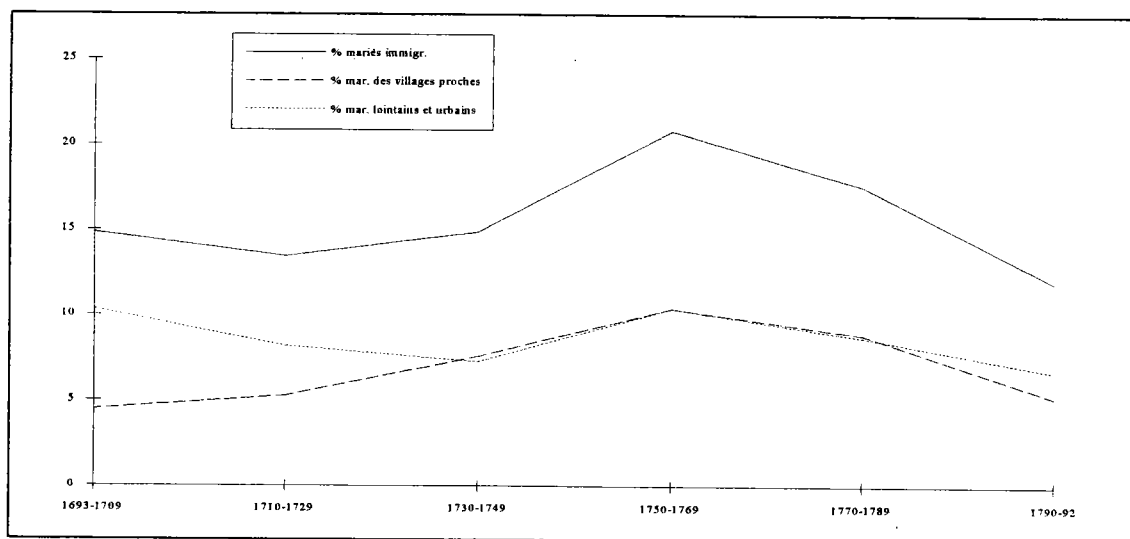
²⁰⁰ AMSA, Délibérations, 1708, rôles de subvention pour les autres données, les comptes de la ville pour 1781, 84 et 85.

troisième, celui de 1770. Et même dans ce dernier cas, l'émigration lorraine a été probablement plus rurale qu'urbaine. C'est ce que suggère une remarque de la chambre de police, du 22 octobre 1770 quand, pour justifier le marasme économique du moment, on invoqua les dettes laissées par les particuliers des villages voisins partis pour la Hongrie, comme si le mouvement n'avait pas concerné la ville. De fait, à St-Avold même, cinq ménages seulement (10 personnes), ont émigré vers le Banat l'année là, soit 0,37 % de la population et le premier cadastre, en 1791 montre une seule cote d'émigré vers la Hongrie²⁰¹.

L'émigration lorraine de cette époque se dirigeait vers des campagnes vides, ce qui attirait avant tout les candidats au métier de fermier, non les citadins, plus artisans qu'agriculteurs, et dont l'émigration se dirigeait plutôt vers les villes²⁰².

Pour ce qui concerne les mariages, les partenaires venus de l'extérieur pouvaient provenir soit du lointain et des villes, soit des villages proches.

Gr. 23 La proportion des mariés immigrés dans le total du nombre des mariés²⁰³



On a déjà vu précédemment que les mariés immigrés venus de loin ont joué un rôle important au début de la période, tandis que les campagnes environnantes étaient encore vides. C'est ensuite que les villages proches fournirent à la ville de plus en plus de nouveaux mariés. Mais l'un dans l'autre, les nouveaux mariés immigrés n'ont pas dépassé 15 % du total des mariés au début du siècle.

²⁰¹ AMSA, délibérations municipales, 4 pluviôse An III. Sur la matrice de 1791, un François Sartor a conservé à St-Avold ce qui est probablement un reliquat de ses propriétés vendues : une seule parcelle de terre de faible valeur, elle représente 1/30.000ème de la valeur des terres du ban rural de la ville, 1/40.000ème de la valeur foncière totale.

²⁰² Au XIXème siècle, ce ne sera plus le cas pour l'Amérique, où de grandes villes existaient déjà.

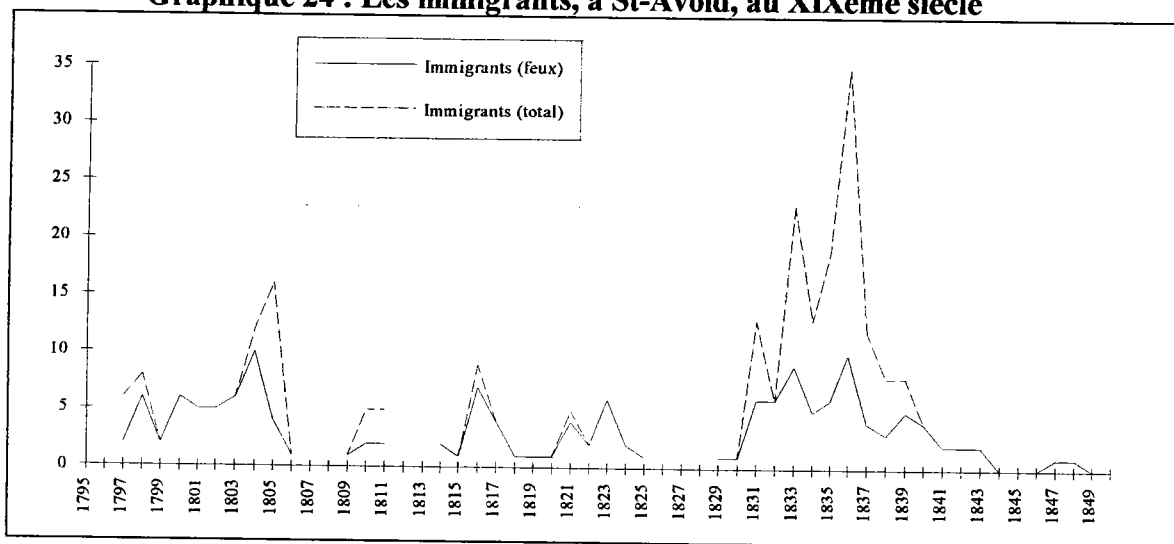
²⁰³ Source Y. Martan, op. cit., 1985.

Durant la deuxième phase, qui s'étala sur un petit siècle, globalement la population stagna, alors que la croissance naturelle se poursuivait, même si elle était atténuée parfois. Aussi, c'est le solde migratoire qui justifia la stagnation globale. Il devait être souvent légèrement négatif. C'est que la ville n'avait aucun dynamisme économique ni administratif, aussi, la population qui avait vocation à s'installer à St-Avold, se laissait gagner par d'autres horizons : l'Alsace, les villes plus importantes et plus lointaines, le Banat avant la Crimée et la Galicie puis l'Amérique, Nord ou Sud pour finir.

Cependant, tous ces mouvements, surtout au XVIIIème siècle, sont restés assez faibles.

Par contre, dans le courant du XIXème siècle, l'immigration enregistrée semble s'être renforcée.

Graphique 24 : Les immigrants, à St-Avold, au XIXème siècle²⁰⁴



Mais on peut se demander si les chiffres collationnés sont significatifs de la réalité. Les familles qui accompagnaient les immigrants étaient notamment diversement prises en compte. Aussi, l'augmentation chronologique fut-elle peut-être un simple effet de la précision croissante de l'enregistrement. Mais il faut ajouter que l'augmentation se situe à l'époque de la première activation du mouvement économique français, sous la Monarchie de Juillet. Les campagnes, vers 1830 chargées en hommes par la croissance démographique rapide de la période de la Restauration cherchaient des exutoires. On assista donc à un grand déménagement des populations, même St-Avold en profita, mais pas longtemps, du fait du dynamisme limité de la ville. Dès 1835, l'immigration urbaine diminua.

²⁰⁴ AMSA, délibérations municipales, 1797-1806 et articles 564-565.

Cela concerna finalement assez peu de monde : 35 personnes au maximum du mouvement, en 1836, soit 1,04 % de la population de la ville, 3 % sur 10 ans.

L'immigration étrangère resta aussi très faible pour une ville située à 5 km de la frontière et alors que des régions germaniques pénétraient progressivement en France des Luxembourgeois, des Allemands et des Juifs²⁰⁵.

Un Etat nominatif des étrangers²⁰⁶ résidants à St-Avold le 10 mai 1825, montre la présence en ville de seulement 61 personnes de plus de 21 ans n'ayant pas la nationalité française, pour environ 1830 habitants des mêmes tranches d'âges, soit moins de 3,3 % de la population totale²⁰⁷. Et une partie de ces immigrants était arrivée avant la Révolution. Les demandes de naturalisation enregistrées à la préfecture, à Metz corroborent cette faiblesse numérique²⁰⁸. La grande majorité de ceux qui obtenaient la nationalité française, pour le département de la Moselle, entre 1814 et 1830 était constituée par des Luxembourgeois, mais si l'on prend trois villes de Moselle germanique, on peut constater la faiblesse numérique du mouvement et c'est à St-Avold que résidait le moins grand nombre d'impétrants.

| Résidence des postulants | Forbach | Sarreguemines | St-Avold |
|--------------------------|---------|---------------|----------|
| 1814-1825 | 6 | 4 | 3 |

On peut donc considérer l'immigration comme très faible à St-Avold, tout particulièrement au XIXème siècle.

L'émigration à partir de St-Avold et de la région prit, elle, à la même époque, deux directions nettes : Paris et l'Amérique.

1) L'Amérique : Dès 1817, dans un contexte de difficultés climatiques et de pénurie alimentaire frappant des populations à fort solde naturel, toutes les régions germaniques rhénanes²⁰⁹ furent atteintes par l'attraction du nouveau continent. Mais, si les

²⁰⁵ En Moselle, les registres de naturalisation (AD Moselle) nous permettent d'observer une immigration importante de Luxembourgeois et l'on sait par ailleurs que de nombreux artisans allemands émigrèrent vers Paris, vers Nancy, les Juifs poursuivant quant à eux une migration d'est en ouest, de longue durée.

²⁰⁶ AD Moselle, série O St-Avold 2/5.

²⁰⁷ En 1806, il y a 1439 personnes de plus de 21 ans pour 1228 de moins. En 1825, il y a 1,27 fois plus de population, ce qui doit donner environ 1827 naboriens de plus de 21 ans. Enfin, il y a vraisemblablement moins d'enfants chez les immigrants que dans la population totale. Le pourcentage total des étrangers est donc sans doute inférieur à 3 %.

²⁰⁸ AD Moselle, 213 M 1.

²⁰⁹ Suisse, Alsace, Sarre et Palatinat, Lorraine germanique infiniment plus que Lorraine romane.

circonstances peuvent expliquer l'amorce du mouvement, ensuite, ce sont des facteurs accidentels, des entraînements de proximité qui expliquent les fortes différences d'émigration, de commune à commune, dans des contextes semblables.

Mentions d'habitants émigrés de communes mosellanes
dans les mutations foncières²¹⁰

(Émigration du secteur de St-Avold confrontée à celle des autres villes germaniques et de quelques villes francophones.)

| Communes | Nombre de mentions | Population moyenne | Taux d'émigration (0/00) |
|---|--------------------|--------------------|--------------------------|
| Altviller | 24 | 335 | 71,6 |
| Maxstadt | 35 | 492 | 71,1 |
| Dourd'hal | 15 | 276 | 54,3 |
| Vahl-Ebersing | 17 | 466 | 36,5 |
| Farebersviller | 15 | 560 | 26,8 |
| Macheren | 17 | 637 | 26,7 |
| Lachambre | 13 | 498 | 26,1 |
| Freybouse | 9 | 418 | 21,5 |
| Valmont | 1 | 574 | 1,7 |
| Total plateau (rural) | 146 | 4256 | 34,3 |
| Longeville | 80 | 1842 | 43,4 |
| Merlebach | 27 | 728 | 37,1 |
| Carling-L'Hôpital | 40 | 1513 | 26,4 |
| Freyming | 16 | 610 | 26,2 |
| Ham-sous-Varsberg | 15 | 787 | 19 |
| Hombourg | 30 | 1936 | 15,5 |
| Guerting | 4 | 412 | 9,7 |
| Diesen-Porcelette | 8 | 1142 | 7 |
| Varsberg | 2 | 508 | 3,9 |
| Total Warndt (rural et minier) | 222 | 9478 | 23,4 |
| Saint-Avold ²¹¹ | 73 | 3380 | 21,6 |
| Forbach | 93 | 5671 | 16,4 |
| Falquemont | 12 | 1190 | 10,1 |
| Sarreguemines | 50 | 5800 | 8,6 |
| Total villes germanophones | 228 | 16.041 | 14,2 |
| Solgne | 6 | 472 | 12,7 |
| Viviers | 3 | 241 | 12,4 |
| Marsal | 4 | 891 | 4,5 |
| Vic-sur-Seille | 9 | 2384 | 3,8 |
| Delme | 2 | 664 | 3 |
| Dieuze | 10 | 3439 | 2,9 |
| Ars-sur-Moselle | 6 | 3300 | 1,8 |
| Metz | 59 | 50.940 | 1,2 |
| Total villes francophones (4 villes) | 84 | 60.063 | 1,4 |

²¹⁰ fichier de 7458 noms rassemblés par M.J. Marchal, *Émigration mosellane vers les États-Unis au XIX^{ème} siècle* (AD Moselle). Il s'agit des héritiers absents, sur presque tout le siècle et tout le département de la Moselle et non de la totalité de l'émigration vers l'Amérique.

²¹¹ A St-Avold, en utilisant les différents fichiers rassemblés par Marchal (ibidem), on trouve environ 130 émigrants. Les héritiers absents représentent donc probablement de 50 à 70 % des émigrants, en général.

C'est pourquoi, les moyennes globales sont plus significatives que les taux communaux surtout dans les campagnes.

Cependant, l'un dans l'autre, on peut constater une logique sociale et géographique dans cette émigration.

Ce sont les communes les plus agricoles du secteur de St-Avold²¹² celles du plateau céréalier lorrain, qui émigrèrent le plus vers l'Amérique. Dans le Warndt, la pauvreté traditionnelle du sol, récemment défriché du reste, fut corrigée au milieu du XIXème siècle par le démarrage de plusieurs mines de charbon qui transformèrent plusieurs communes en petits bourgs ouvriers à croissance rapide, un peu comme dans le Pas de Calais à même époque. Cette petite région retenait donc mieux sa population. Mais les nombreux déracinés présents dans le Warndt n'hésitaient pas, parfois, à aller tenter leur chance ailleurs. On peut donc trouver dans les listes, des ouvriers, des mineurs même, qui auraient certainement pu trouver du travail sur place ou dans la région du fer toute proche et qui émigrèrent tout de même. Les taux d'émigration furent donc élevés, quoique souvent plus faibles que sur le plateau resté rural.

Les différences que l'on peut constater entre les villes reflètent leur dynamisme. La plus affectée était la plus en perte de vitesse, St-Avold. La moins affectée était une sous-préfecture, Sarreguemines, dont le développement était assez diversifié, un peu de manufactures, un peu de fonction publique et un peu de services marchands²¹³. Forbach quant à elle, était une ville de la route puis de la gare douanière donc de la frontière, une ville de mines de charbon et d'immigration ouvrière enfin. Ici, à l'inverse de St-Avold, le taux d'émigration reflétait le fort dynamisme de la ville, notamment celui des agents des compagnies de navigation installés en ville pour la prospection des populations allemandes et aussi locales.

Mais surtout, on peut constater que les communes urbaines francophones émigrèrent 9 fois moins que les communes urbaines germaniques. Dans les communes francophones, l'émigration vers l'Amérique resta très faible et de surcroît elle devint insignifiante, à mesure qu'on s'éloignait de la frontière linguistique²¹⁴.

²¹² La région de St-Avold était entièrement germanophone mais proche de la frontière linguistique.

²¹³ Sarreguemines bénéficiait aussi d'un certain éloignement des grandes villes : une frontière la séparait de Sarrebruck et 70-80 km des trois grandes villes du Nord-Est de la France, Metz, Nancy et Strasbourg. Cela a pu contribuer longtemps à conserver la population sur place.

²¹⁴ Dans le tableau ci-dessus n'apparaissent que des communes où l'on a constaté une émigration vers l'Amérique. Cependant, sur la totalité du fichier la plupart des communes mentionnées sont germanophones, tandis que les communes francophones, dans leur grande majorité n'apparaissent pas du tout. Ce qui renforce donc nos conclusions.

Cette émigration à partir de St-Avold vers l'Amérique²¹⁵ touchait à la même époque toutes les régions germaniques des environs.

Au XVIIIème siècle, comme au XIXème, c'est la misère qui déclencha et orienta les mouvements migratoires, tout en perdant de son exclusivité, au moins à partir du Second Empire. Le grand départ de 1770 vers le Banat, puis le remue-ménage de l'époque révolutionnaire se déroulèrent lors d'années de disettes²¹⁶. Par la suite, ce sont les crises de 1817, de 1829-32 et 1846-48 qui réamorçèrent la pompe émigratoire²¹⁷. En 1817, en Alsace, la plupart des départs furent constitués de journaliers agricoles. En Lorraine depuis les campagnes, on voyait partir encore essentiellement des journaliers et des artisans comme au XVIIIème siècle. L'échantillon des émigrés pris à la frontière ou lors de transactions immobilières entre 1752 et 1770 montre la prédominance massive parmi eux des métiers les plus modestes, manoeuvres, vigneron, pâtres, tisserands (54 à 77 % du total) et l'insignifiance du nombre des laboureurs²¹⁸.

Sous le Second Empire, cependant, la diversification de l'émigration fut extrême, surtout parmi les émigrants urbains. Sur 5 bourgs et petites villes de Lorraine germanique, on rencontrait 41 métiers ou Etats mentionnés pour 121 passeports demandés entre 1852 et 1869. Il n'y avait plus parmi eux que 4 cultivateurs, 4 journaliers et 2 tisserands.

Le graphique suivant permet de comparer une campagne francophone, les cantons de Vic et Château-Salins et la ville de St-Avold.

Il montre une émigration assez tardive, à St-Avold même, à partir des années 30 et aussi tout de même le rôle des crises : 1830-32 dans les cantons ruraux et 1846-48 dans le déclenchement d'un courant plus important, à St-Avold. Par contre, il permet d'observer l'antériorité de l'émigration rurale sur l'émigration urbaine et la faiblesse de

²¹⁵ Aussi bien l'Amérique du Nord que l'Amérique du Sud, la côte Est que la côte Ouest.

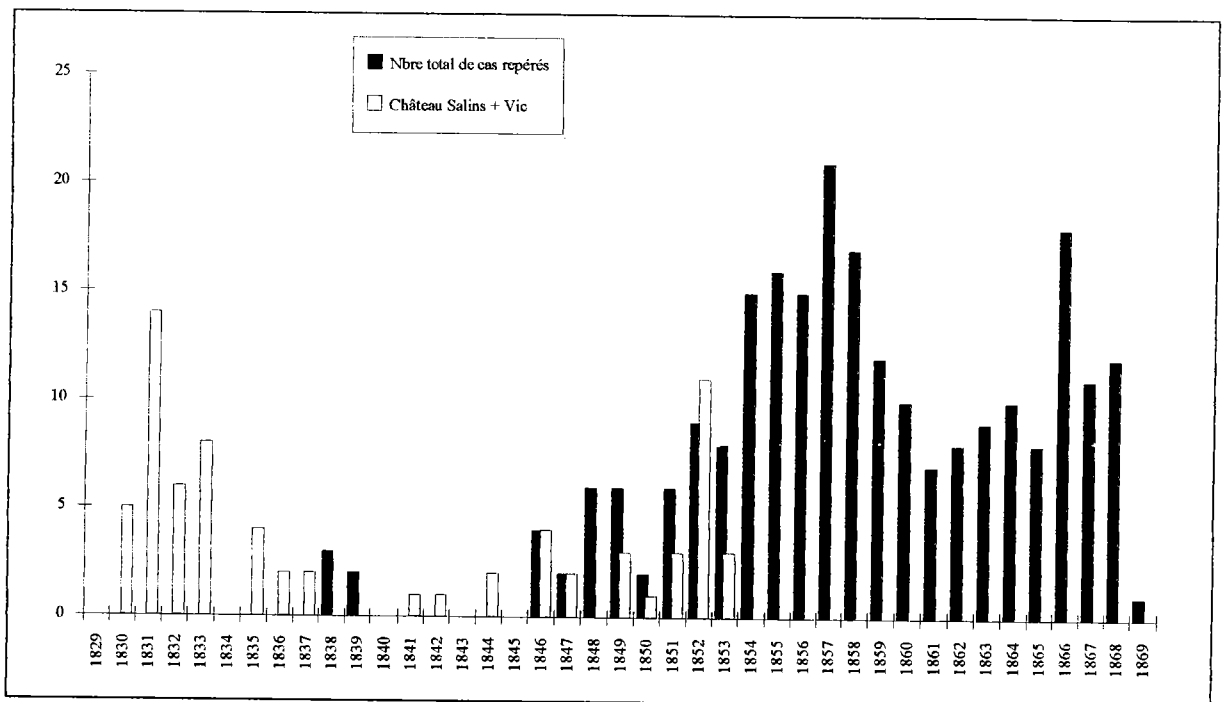
²¹⁶ Les moments forts de l'émigration lorraine coïncidèrent avec les hauts prix de la mercuriale de St-Avold, au XVIIIème siècle, comme au XIXème.

²¹⁷ Cf. C. Maire, nombreux articles dans les Cahiers Lorrains, 1984, pp 305-315, 1986, pp 81-91 et 155-162.

²¹⁸ Nous tirons cet échantillon de l'article de C. Hiegel, *Repression de l'émigration lorraine en Hongrie au XVIIIème siècle dans les bailliages de Bitche et Sarreguemines* (in ASHAL, 1970, pp 101-168) et *Repression de l'émigration lorraine en Hongrie au XVIIIème siècle dans les bailliages de Boulay, Bouzonville, Dieuze et Lixheim* (in ASHAL, 1971, pp 83-127). Cela représente peu de monde, 400 personnes pour 20.000 émigrants, 2 %, mais c'étaient les plus riches, car c'étaient des familles dont les déplacements avec armes et bagages étaient peu discrets ou des propriétaires, dont la justice se saisissait quand ils essayaient de revendre leurs biens. Les célibataires, piétons plus ou moins mendiants et aventuriers passaient plus facilement au travers des mailles de la répression.

l'émigration francophone par rapport à l'émigration germanique. La seule ville de Saint-Avold a eu une émigration supérieure à celle de ces deux cantons réunis.

Gr. 25 La période d'émigration vers l'Amérique, à St-Avold²¹⁹ et à Vic²²⁰



L'orientation des hommes, en Lorraine allemande, est parfaitement compréhensible. En effet, les deux grandes villes régionales, Metz en voie de tassement et Nancy en pleine croissance, étaient toutes deux des villes francophones tandis que le secteur germanique ne nourrissait qu'une poussière de petites villes plus juxtaposées que hiérarchisées²²¹.

Rien ne retenait donc sur place les Lorrains germaniques et, partir pour partir, autant choisir des horizons lointains, embellis par le rêve et vers lesquels on se dirigeait déjà, de toute l'Allemagne²²². Cependant, à partir de la Monarchie de Juillet, le courant émigratoire de St-Avold fut capté partiellement par le dynamisme parisien.

²¹⁹ Statistique tirée du croisement des fichiers présentés par Marchal (op. cit.) Les dates les plus anciennes sont celles de conscrits dont on constate l'absence. Ils ont probablement émigré dans les années immédiatement antérieures.

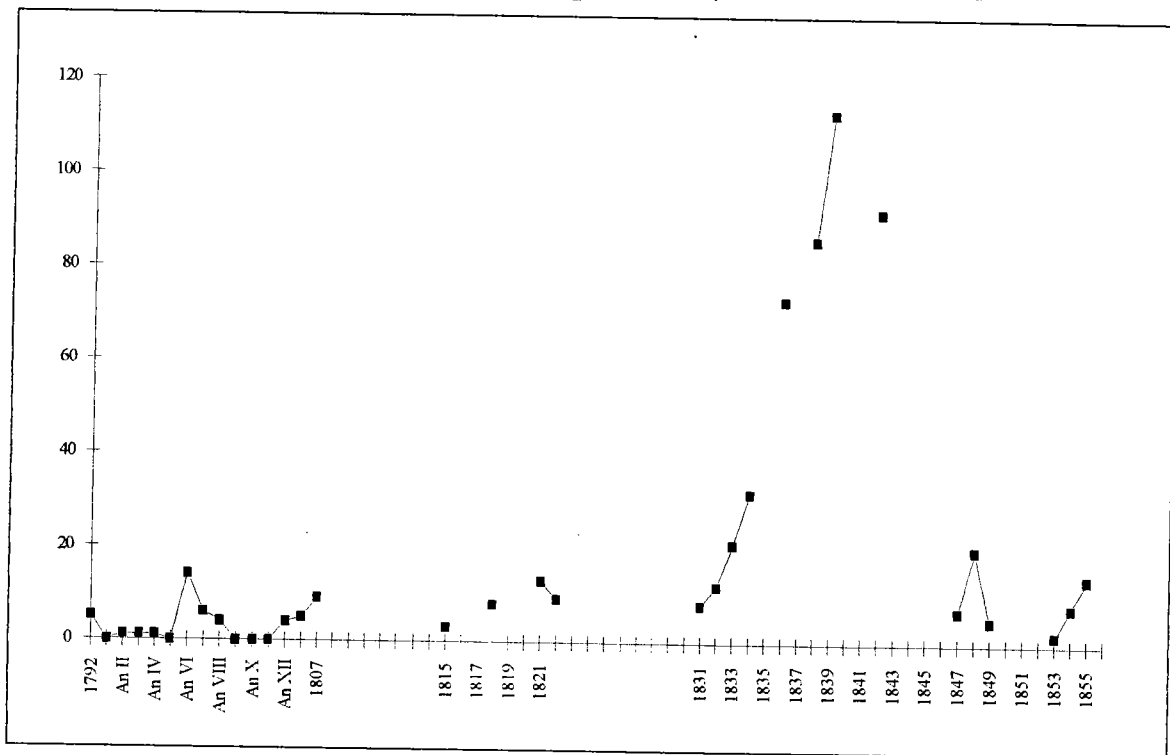
²²⁰ Source C. Maire, *L'émigration en Amérique, dans les cantons de Vic et Château-Salins après 1830*, in Cahiers Lorrains, 1986, pp 155-162. Il s'agit de l'émigration totale des deux cantons ruraux de Vic et Château-Salins.

²²¹ Sarrebruck n'est devenue attractive qu'après 1870 et Luxembourg après la deuxième guerre mondiale.

²²² A St-Avold, on voyait déjà les chariots des émigrants allemands traverser la ville, dans la direction du Havre, depuis des années. Cela représentait à Forbach où les autorités vérifiaient les passeports, des convois de 30 à 150 personnes, vers 1834-1842. En 1834, durant les cinq mois de la belle saison, un convoi tous les 8 jours parvenait à Forbach avant de traverser le département (AD Moselle, 88 M 1 bis).

2) Paris : Le démarrage de cette émigration pourrait sembler, à l'échelon lorrain, un peu postérieur à celui du mouvement vers l'Amérique. Cependant, à St-Avold, c'est un mouvement qui a finalement précédé²²³. On peut évaluer son point de départ en observant la courbe des passeports pour Paris, délivrés par le maire de St-Avold.

Graphique 26 : Les passeports pour Paris, délivrés à St-Avold



Longtemps, la circulation de St-Avold vers Paris était restée très faible, de l'ordre de 10 passeports par an. Il s'agissait pour partie de voyages de l'élite dirigeante, des fonctionnaires et officiers, des marchands aussi, les affaires et l'agrément les attiraient à

²²³ Ici, comme partout, l'émigration vers Paris a commencé dans les élites, la volonté de puissance et le besoin de ne pas déroger poussent toujours les enfants vers l'épicentre du pouvoir. Mais, plus la ville est petite, plus ce tropisme est numériquement faible et inapparent. C'est une occasion un peu exceptionnelle qui nous permet de l'entrevoir à St-Avold. En 1790, quand on eut peur de ne pas se voir attribuer de sièges de justice par l'Assemblée Nationale, on députa pour influencer sur ses décisions un groupe de pression de quatre personnes domiciliées à Paris (AMSA, délibérations du 4 janvier 1790). Parmi eux, deux enfants du pays :

- Un chevalier de St-Louis, D'Amelon, peut-être le capitaine Pierre D'Amelon, enregistré parmi les invalides de la liste des privilégiés de St-Avold, en 1789 (AMSA, art. 373). C'est un fils ou un petit-fils d'un assesseur à la guerie de St-Avold (rôle de 1743, registres de la guerie, AD MM).
- Un avocat en parlement, Gerardy, fils du maire de St-Avold ou de son frère le procureur, tous deux avocats au parlement de Nancy et fils d'un homme venu du Trévirois, passé au service des Ducs de Lorraine par la ferme des tabacs (rôles d'imposition 1718-22) puis des offices supérieurs (il meurt comme subdélégué en 1754 cf. délibérations).

Paris mais déjà quelques apprentis et compagnons se glissaient dans ce faible lot²²⁴. Il fallut attendre la nette activation économique du pays après 1830 pour que l'on vît l'attraction parisienne s'affirmer nettement sur la main-d'oeuvre du secteur de St-Avold.

Auparavant, les passeports montraient une grande dispersion des directions des apprentis, sous l'Empire : Strasbourg, Colmar, Brisach, Nancy, Vaucouleur, Verdun, Reims, Paris, Trèves, Deux-Ponts, ou encore Metz, Dieuze, Bouquenom, Sarreguemines et Bitche, pour la période 1804-1806. Sous la Restauration, les changements furent faibles sinon que ce n'étaient plus les maires qui octroyaient les passeports pour l'Allemagne devenue étrangère.

Dans les années 30, on vit apparaître un courant d'émigration peut-être saisonnier de journaliers des villages des environs, partant apparemment sur des chantiers temporaires, ou peut-être pour des travaux agricoles (récoltes des betteraves ?) à Tours en septembre 1834, à Paris, en octobre-novembre 1836, Laon et Paris en 1838, en octobre-novembre 1839, vers Paris encore, de même qu'en 1842, vers Arras, Laon et Châlons-sur-Marne en 1847, toujours Châlons au printemps de 1848 et Mézières (Ardennes) au printemps de 1849, Laon encore en 1853. Cette liste de villes peut faire penser à des travaux de fortifications auxquels auraient participé les journaliers des environs²²⁵.

Au départ de tous ces flux, on avait des courants collectifs mais à chaque fois, la différenciation des biographies individuelles dans les destinations successives de l'émigration aboutissait à conserver des traces de tous ces courants initiaux, dans les années ultérieures.

Une vingtaine d'années après le début de cette activation de l'émigration, en 1848, une liste des gardes nationaux de St-Avold ayant entre 20 et 30 ans et qui enregistrait leurs domiciles, permettait d'examiner l'horizon géographique des émigrants et des immigrants, dans la décennie précédente.

²²⁴ En avril 1793, donc avant la mobilisation générale, un grand nombre de jeunes gens (30), partait vers « l'intérieur de la République », apprentis et colporteurs. Ce flux ne s'observa plus ensuite. Le 10 floréal an VI, un garçon tailleur partit vers Paris, en l'an VIII, ce fut un boucher.

²²⁵ En effet, les passeports d'indigents (AMSA, art. 712), en 1848 montrent le rapatriement de nombreux journaliers et terrassiers de la région, depuis Meaux, Melun, Chalons...des noms de forteresses « péri-parisiennes ».

Domicile des gardes nationaux naboriens, en 1848 et lieu de provenance des immigrés :

| IMMIGRATION | | EMIGRATION | |
|------------------------------|--------|---------------------------|--------|
| Provenance de l'immigration | nombre | Direction de l'émigration | nombre |
| Moselle | 26 | Paris | 34 |
| <i>dont : Secteur proche</i> | 22 | Moselle | 13 |
| <i>Metz</i> | 1 | <i>dont : Metz</i> | 6 |
| Nancy | 1 | <i>Secteur proche</i> | 6 |
| Erstein | 1 | Nancy | 2 |
| Mezières | 1 | Strasbourg | 2 |
| Le Havre | 1 | Bar le Duc | 1 |
| Sarrelouis | 1 | Mezières | 1 |
| Luxembourg | 1 | Lyon | 4 |
| | | Bordeaux | 1 |
| | | Marseille | 1 |
| Total | 32 | Total | 59 |

On retrouve dans ce tableau la structure que nous énoncions pour le XVIIIème siècle. L'immigration dans une petite ville provenait du secteur proche du même département. L'émigration, par contre, était très différente. Elle rattachait la ville à des flux de grande ampleur qui concentraient une multitude de petits courants vers un petit nombre de destinations.

L'attraction parisienne était très nette sur les apprentis et compagnons naboriens en 1848, même si les passeports pour Paris s'étaient raréfiés, par rapport à d'autres. Dans les années précédentes, tandis que l'immigration était presque totalement proche, l'émigration était devenue presque exclusivement parisienne. Par contre, les journaliers et petits artisans des villages avaient des exutoires migratoires plus diversifiés.

Si l'on trouvait parfois des familles entières qui partaient en Amérique, notamment des familles juives qui étaient elles-mêmes installées depuis peu de temps à Saint-Avold, la plupart des émigrants étaient des jeunes gens, des apprentis ou des journaliers de sexe masculin et de moins de 30-35 ans. Ils partaient pour trouver du travail, apprendre leur métier et se fixaient occasionnellement ici ou là, ne revenaient que pour reprendre une boutique de famille éventuellement. En effet, la ville n'ayant aucun dynamisme ni démographique ni économique, rien ne pouvait pousser ces jeunes gens à revenir au pays, sinon des facilités familiales. Dans cette hypothèse, c'étaient certainement les moins riches, les simples salariés qui partaient définitivement tandis que les plus riches, les fils de maîtres, revenaient tôt ou tard.

Du fait de leur jeunesse, les émigrants possédaient peu de choses à St-Avold, mais par la suite, ils devinrent pour la plupart héritiers de parcelles diverses. On les retrouve alors sur la matrice cadastrale et on peut les repérer par leur domicile. L'examen

des matrices successives permet, par conséquent, de se représenter l'évolution de l'émigration sur le siècle.

Les propriétaires forains de parcelles à St-Avold, sur les matrices cadastrales

| | Metz | Nancy | Paris | Sarrebruck -(Total Sarre) | Autres grandes villes françaises | Autres résidences lointaines | Total |
|------|------|-------|-------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|-------|
| 1792 | 0 | 0 | 2 | 0- (0) | | Hongrie 1 | 3 |
| 1818 | 2 | 0 | 0 | 2- (2) | | | 4 |
| 1826 | 4 | 0 | 1 | 2- (3) | | | 8 |
| 1836 | 8 | 0 | 1 | 0- (0) | Rouen 1 | | 10 |
| 1842 | 7 | 1 | 3 | 0- (1) | Besançon 1 | | 13 |
| 1848 | 5 | 1 | 4 | 0- (1) | | | 11 |
| 1866 | 8 | 4 | 14 | 0- (2) | Lyon, 1 | Amérique : 6, Afrique, Maurice : 2 | 37 |

En 1792, il restait encore une trace de l'ancienne émigration vers le Banat, qui n'avait pas été numériquement importante à St-Avold. Puis, très vite un lien à la préfecture s'affirma mais il ne prit pas beaucoup d'importance, du fait de la stagnation économique de Metz, tout au long du siècle. C'était un simple relais vers Paris qui ne prit d'importance qu'assez tardivement sur le cadastre qui enregistrerait une situation déjà ancienne. Par contre l'affaiblissement de la Sarre est patent sur ce document. La frontière, après 1815 était devenue rapidement hermétique. D'autre part, les destinations « françaises » de l'île Maurice, l'Afrique, Lyon montrent bien que St-Avold était entrée dans les flux français habituels.

On peut voir, finalement, que vers 1870, l'émigration majoritaire des décennies précédentes avait été vers Paris, la destination américaine représentant un peu moins de la moitié de la destination parisienne. Mais, peut-être surtout parmi les notables, certains avaient rejoint leurs enfants (des veuves), à Metz essentiellement.

Les femmes ne semblent avoir émigré qu'assez tard, probablement sous le Second Empire, un peu dans les grandes villes régionales et surtout à Paris. On rencontre ainsi, vers 1868-69, dans les liasses notariales des transferts financiers de filles en service à Paris vers leurs parents, à St-Avold. Dans les inventaires après décès²²⁶, on les retrouve « demoiselle de magasin » à Paris, ou tout simplement mariées dans la capitale. Et ces cas représentent aussi bien des familles d'artisans prospères que des familles beaucoup plus modestes.

²²⁶ On peut ainsi trouver trois obligations souscrites au profit d'émigrés, dont deux filles, et des exemples dans les héritiers mentionnés par les inventaires après décès de deux marchands-artisans cossus. (AD Moselle, 25 E 22 à 25 et 53-54.

Cependant, les chiffres nous ramènent à une certaine prudence. En effet, le rapport entre hommes et femmes s'est constamment dégradé au cours du XIX^{ème} siècle, à St-Avold :

Hommes et femmes de 15 à 39 ans, à St-Avold, au XIX^{ème} siècle ²²⁷

| | 1806 | 1856 | 1866 |
|-------------------------------|------|------|------|
| Hommes | 453 | 463 | 368 |
| Femmes | 587 | 656 | 550 |
| Rapport de masculinité (%H/F) | 77,2 | 70,9 | 66,9 |

Il y a donc eu une émigration féminine mais qui n'a pas pris l'ampleur de celle des hommes.

Enfin, ajoutons que vers 1860-70, il y eut un nouveau courant d'émigration qui se dessina, vers la commune voisine de Carling-l'Hôpital, touchée par le développement des mines. Des filles partirent se marier là, des artisans et commerçants déplacèrent leur activité vers cette commune. On peut le repérer sur les matrices foncières. En 1817, il n'y avait que 15 habitants de Carling-l'Hôpital qui possédaient des parcelles à St-Avold (en fait dans le prolongement de leur commune, ces parcelles étant limitées par la forêt et ne pouvant s'étendre). En 1866, il y en avait 66 (sic). Mais cette émigration ne fut que très tardive et consécutive à la réussite de certains forages du Warndt dont nous parlerons plus loin.

En fait, au milieu du XIX^{ème} siècle, la dispersion des habitants de St-Avold s'accroissait avec le marasme de la ville. Ainsi, en décembre 1865, à la mort de Catherine Kempf, épouse d'un aubergiste de St-Avold, sur ses cinq filles héritières, une seule résidait encore à St-Avold, les quatre autres étaient à Hombourg-Haut, Sarralbe, Longuyon et Paris; quant aux trois fils, ils se trouvaient à Béning, Forbach et Sarralbe. Quelques mois auparavant, au décès de Barbe Wiltz, ses héritiers, frères soeurs et neveux se trouvaient à Metz, Pont-à-Mousson et Paris, toujours la même année, les héritiers de Gabriel Mayer se trouvaient à St-Avold, à Paris, Luxembourg et en Amérique²²⁸. Et ce ne sont pas des cas isolés.

Aussi, les deux tropismes parisiens et américains s'étaient ajoutés à une certaine dispersion régionale, dans l'Est de la Moselle et dans les grandes villes de Lorraine, dans les années 30, puis surtout sous le Second Empire. Ils permettent de comprendre la divergence des deux courbes que l'on constatait sur le graphique 22.

²²⁷ Sources : les recensements des dates considérées, AMSA.

²²⁸ Ces trois exemples sont tirés des liasses de Maître Dufresne, 25 E 50.

L'excédent naturel de cette époque, qui diminuait lui-même progressivement, fut entièrement (et plus) absorbé par l'émigration.

Il reste à s'interroger sur les répercussions de la guerre de 1870 et de l'annexion sur la situation locale.

On peut évaluer le solde migratoire sur de courtes périodes de 4-5 ans, de part et d'autre de la guerre, en retranchant le solde naturel cumulé de ces périodes du résultat du recensement qui suivait.

Evaluation du solde migratoire naborien, de 1842 à 1900

| Période | Population initiale (P.) | Solde naturel (S.) | Population finale théorique (P+S) | Solde migratoire ²²⁹ | Solde migrat. annuel moyen |
|-----------|--------------------------|--------------------|-----------------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| 1842-1851 | 3405 | +272 | 3677 | -282 | -28 |
| 1852-1861 | 3395 | +514 | 3909 | -909 | -91 |
| 1862-1866 | 3000 | +50 | 3050 | -260 | -52 |
| 1867-1871 | 2790 | -117 | 2673 | -110 | -22 |
| 1872-1875 | 2563 | +46 | 2609 | -109 | -27 |
| 1876-1880 | 2500 | -1 | 2499 | +78 | +15 |
| 1881-1890 | 2577 | +41 | 2618 | -109 | -10 |
| 1891-1900 | 2509 | +227 | 2736 | +393 | +40 |
| | 3129 | | | | |

On peut constater que la période de plus forte émigration a été la première décennie du Second Empire. Dès 1861, le mouvement décrut. L'annexion ralentit à peine cette décélération. La population vieillissait et le réservoir de la jeunesse émigrante s'appauvissait naturellement. L'émigration consécutive à « l'option » n'apparaît donc pas significativement, bien au contraire, puisque dès 1875, l'immigration l'emporte sur l'émigration. Or, économiquement, la ville n'attirait toujours pas. Dans ces conditions, l'immigration allemande n'a pas dû être importante car la ville n'avait pas non plus une grande centralité administrative. Aussi, l'émigration par voie « d'option » est restée numériquement assez faible²³⁰. Les liens de la ville avec son environnement étaient en voie de réorientation : rupture avec la France, rattachement au Reich.

Cependant, ce rattachement fut lent et le résultat de l'action de l'Etat, non d'un élan spontané de la population, ce qui est d'ailleurs naturel. C'est le choix d'un

²²⁹ Solde migratoire = Population initiale de la période suivante - (P + S)

²³⁰ L'imperceptibilité de l'option se vérifie avec les chiffres publiés par A. Wahl, *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains (1871-1872)*, Paris, 1974, pp 104 et 154. Dans le cercle de Forbach, il y aurait eu 1,9 % d'optants mais beaucoup plus en ville qu'à la campagne (disons 3 % pour Saint-Avold). Mais seulement 67 % des optants émigrèrent. Cela représenterait donc 83 options et 56 émigrants.

développement massif du casernement local, après 1885, qui donna à la population urbaine en très faible croissance naturelle la possibilité de trouver du travail sur place²³¹.

Conclusion :

Après la phase initiale de reconstitution de la ville (avant 1750), l'immigration resta très modérée, sauf peut-être sous la Restauration, du fait du repli des Français des anciens départements rhénans de l'Empire. D'autre part, l'émigration qui affectait habituellement les artisans qui partaient en apprentissage, nécessitait une immigration de compensation pour le simple maintien de la population.

Aussi, à partir de 1830, lors des deux phases du développement industriel français que furent la Monarchie de Juillet et le Second Empire, la ville vit sa population diminuer car elle tendit à ne même plus servir de sas transitoire à l'émigration cantonale. De plus en plus, les Naboriens choisissaient l'émigration vers Paris ou l'Amérique. La faiblesse du dynamisme local ne retenait plus la population et il faut interpréter l'affaiblissement de l'émigration perceptible dès les années 1860-70, comme une trace de la dévitalisation de St-Avold, par suite du vieillissement de la population locale²³².

En fin de compte, la ville fut marquée par un affaiblissement progressif dès 1750, ce qui est finalement assez étonnant, du moins pour le XIX^{ème} siècle, dans un département comme la Moselle qui passait pour avancé, intellectuellement et économiquement. C'est pourquoi, il est utile de tenter de situer la médiocre performance de St-Avold, par rapport aux métropoles qui structurent son champ économique et par rapport aux autres villes comparables des environs.

²³¹ En 1910, la garnison de St-Avold représentait 38 % de la population totale (F. Roth, *La Lorraine annexée*, Nancy, 1976, p 118, note 109). Cela devait nécessairement induire un gros volume de commerces et de services, points forts de la ville, de tous temps, renforcés à cette époque.

²³² Perceptible à la chute du nombre des naissances après 1848 et à la réduction nette du solde naturel.

IV L'ECHEC NABORIEN EST-IL UN CAS ISOLE ?

Tout d'abord que représentait la ville dans la population lorraine ou mosellane, entre 1700 et 1870 ? Que représentait-elle par rapport à l'évolution du pays tout entier ?

| Estimations en ²³³ | St-Avold | | Lorraine | | France | |
|----------------------------------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|
| | population | indice | population | indice | population | indice |
| 1708 | 600 | 20,7 | 600.000 | 46,15 | 22 Mill. | 76,9 |
| 1789 | 2900 | 100 | 1.300.000 | 100 | 28,6 | 100 |
| 1805 | 2725 | 94 | 1.400.000 | 107,7 | 29,65 | 103,7 |
| 1872 | 2563 | 88,4 | 1.650.000 | 126,9 | 31,7 | 110,8 |

St-Avold a eu au XVIIIème siècle un destin démographique plus proche de celui des Allemands que de celui des Français. Partant de plus bas, son taux de croissance a été globalement bien plus élevé que celui de la Lorraine ou de la France. Par contre au XIXème siècle, s'affirme la divergence entre l'évolution régressive naborienne et la croissance lorraine soutenue ou même la croissance française nettement plus faible. Le contraste serait encore plus fort si l'on comparait l'évolution de la population urbaine française qui augmenta²³⁴ de 63,5 % entre 1831 et 1872 pendant que celle de St-Avold diminuait de 26 %.

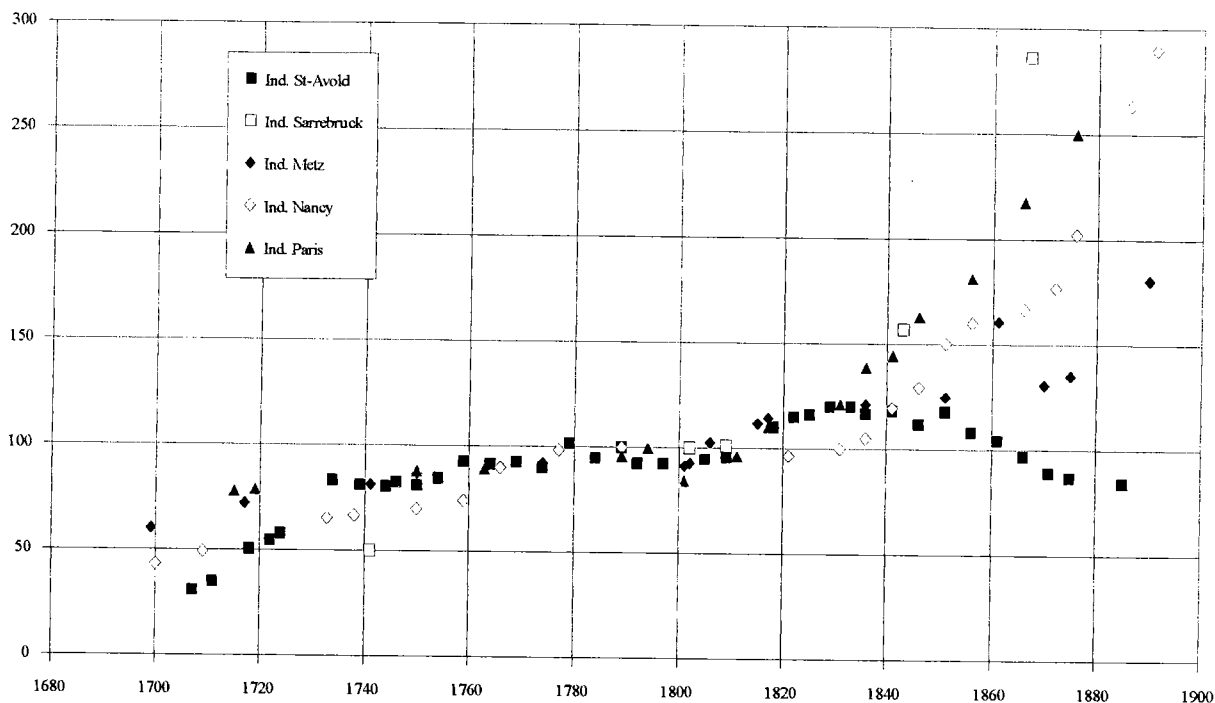
St-Avold fit donc partie des villes perdantes du XIXème siècle, dans un contexte pourtant favorable.

Comparons tout d'abord l'évolution locale à celle des grandes villes qui influaient sur son destin.

²³³ Sources : R. Bour, *La Lorraine, ses hommes, ses activités*, Metz, 1977, et J. Dupâquier, *Histoire de la population française*, Paris, 1988, tomes 2 et 4.

²³⁴ Ibidem, tome 4, p130.

Graphique 27 St-Avold et la croissance des métropoles
(indice 100 en 1789)



Sur ce graphique, trois périodes apparaissent à la fois pour St-Avold et pour les grandes villes, si l'on fait abstraction des particularités de chacune d'entre elles.

- Avant 1740-1760, la croissance était soutenue partout et plus particulièrement à St-Avold, Sarrebruck ou Nancy dont l'histoire avait été proche au XVIIIème siècle.

- De 1760 à 1820-1840, la croissance se ralentit partout et fit même place à la stagnation. Jusque là, le sort de St-Avold était le même que celui des grandes métropoles.

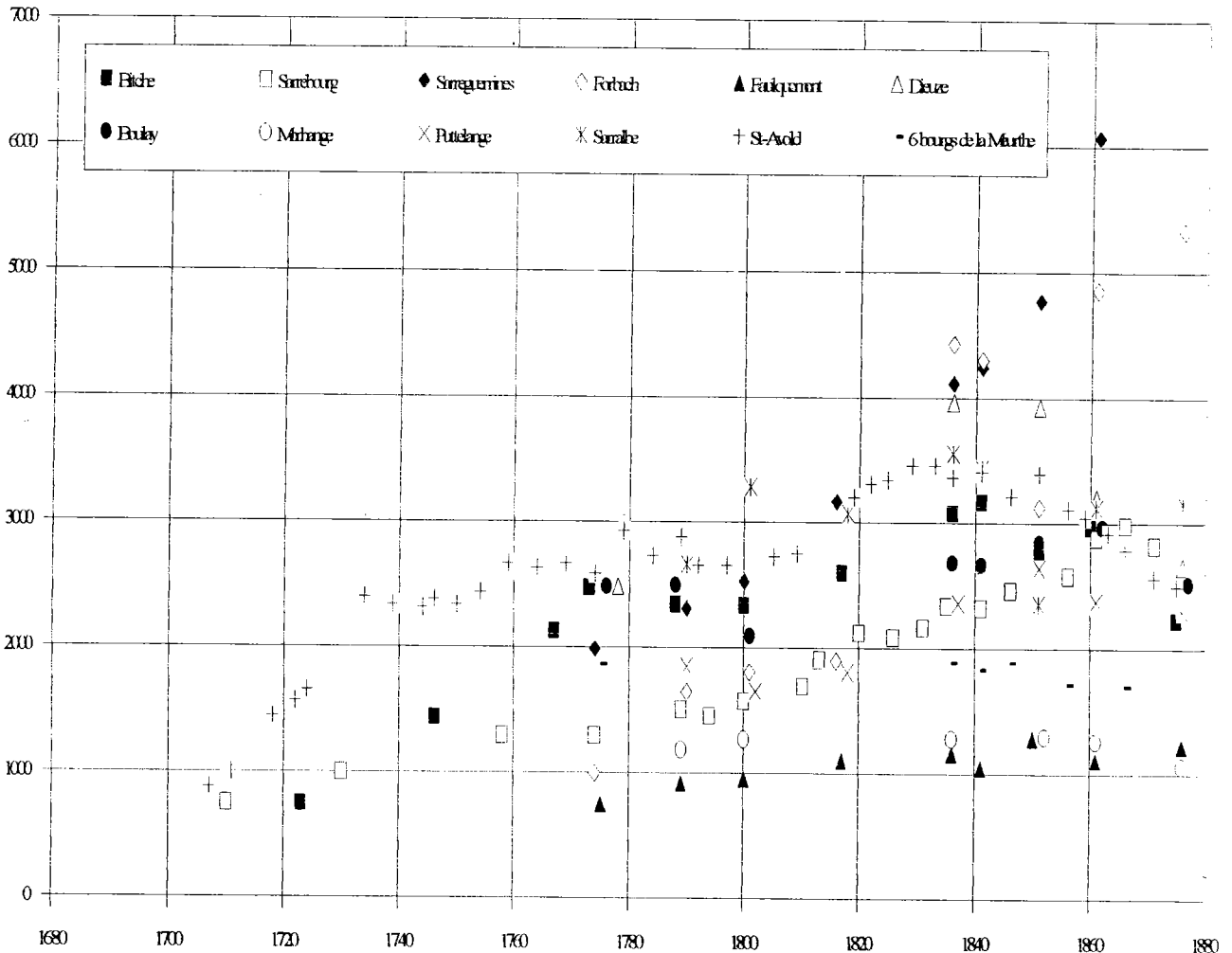
- A partir de 1830, on constate une nette divergence des croissances urbaines. Les villes touchées par la révolution industrielle (Nancy, Sarrebruck, Paris) décollèrent littéralement. Les autres se maintinrent (Metz) ou s'affaissèrent (St-Avold). Durant la période 1831-1846, la population française augmenta de 8,7 %, celle des villes françaises de 22 %²³⁵, alors que celle de St-Avold diminua de 6,8 %.

On ne peut rendre plus visible le fait que St-Avold avait raté le virage de la première révolution industrielle. Ce qui nous renvoie à une analyse économique de la ville.

²³⁵ C. Pouthas, cité par G. Chaussinant-Nogaret, in tome 3 de *l'Histoire de la France urbaine* (Dir. G. Duby), p 564-568.

Mais cet échec était-il un fait régional, ou plus localisé ? Quelle a été l'évolution des petites villes de Lorraine, région qui était globalement en croissance comme nous l'avons vu ?

Graphique 28 L'évolution démographique des petites villes lorraines²³⁶
(population des villes)



²³⁶ Les six bourgs de la Meurthe étaient de petites villes, en milieu rural, dont nous donnons ici la moyenne de leurs populations : Château-Salins et Blâmont avaient 2000-2500 habitants, Vezelise, Nomeny, Fénétrange, Thiaucourt avaient 1300-1600 habitants. Ils étaient tous comme St-Avold des chefs-lieux de seigneuries lorraines, sous l'Ancien Régime. Pour 1775, c'est Durival (*Description de la Lorraine et du Barrois, 1778-83, tome 2*) qui nous fournit des estimations rectifiées en fonction de la différence que nous constatons pour St-Avold. Durival, haut fonctionnaire au duché de Lorraine avait accès aux archives de la généralité de Nancy, c'est-à-dire aux nombres de conduits imposés. Pour Sarrebourg, Le Moigne (dir.), *Histoire de Sarrebourg, Metz, 1988* ; pour Bitche, Hemmert, op. cit., 1980 ; pour le XIX^{ème} siècle, Colchen *Mémoire statistique du département de la Moselle, Paris, 1803* et INSEE. Il faut relativiser nos comparaisons car les estimations de Saint-Avold (et de Sarrebourg peut-être aussi) sont plus rigoureuses et restrictives que d'autres. Les estimations officielles du XIX^{ème} siècle portaient sur des populations totales qui incluaient notamment des garnisons de 200-400 personnes. Il faudrait donc examiner de plus près certains cas comme Forbach, Sarreguémies, Sarralbe.

Au XVIII^{ème} siècle, St-Avold semble avoir été la ville la plus importante de Lorraine germanique²³⁷, mais dès 1760, son avantage se restreignit rapidement. Le développement de Sarrelouis (fondée au XVII^{ème} siècle, mais reprenant pratiquement le site de l'ancienne ville de Vaudrevange) freina probablement la croissance naborienne comme Phalsbourg freina celle de Sarrebourg. Cette dernière ville ne décolla qu'en devenant une sous-préfecture. De même, Sarreguemines ne dépassa Saint-Avold qu'en acquérant cette centralité régionale.

Le décollage de Forbach s'explique lui, par l'industrie et la position géographique. Mais le fait de devenir ville frontière sur une grande route, gare frontière finalement, n'a pu qu'aider à la croissance de la ville et ce développement a ensuite valu à Forbach sa promotion administrative.

Les bourgs ruraux, par contre, ont peu évolué, ce qui leur valut en réalité de perdre de l'importance alors que la population générale s'accroissait. Dans la Meurthe, ils ont nettement perdu du terrain, Faulquemont ne s'est accrue que très lentement, Morhange s'est plutôt tassée au XIX^{ème} siècle.

St-Avold et Dieuze, dans ce contexte, semblent avoir eu un destin assez proche. Elles ont eu toutes deux un certain renom sous l'Ancien Régime, elles ont toutes deux culminé vers 1800, ayant toutes deux raté la distribution des seconds rôles dans leurs départements respectifs et se sont toutes deux affaissées au-delà de 1840.

En fin de compte, seules quelques villes se sont vraiment affirmées, tandis que les autres avaient plutôt tendance à décliner, après 1800-1820. Et ces deux dates renvoient aux deux facteurs structurants de cet espace urbain régional comme de l'espace national d'ailleurs :

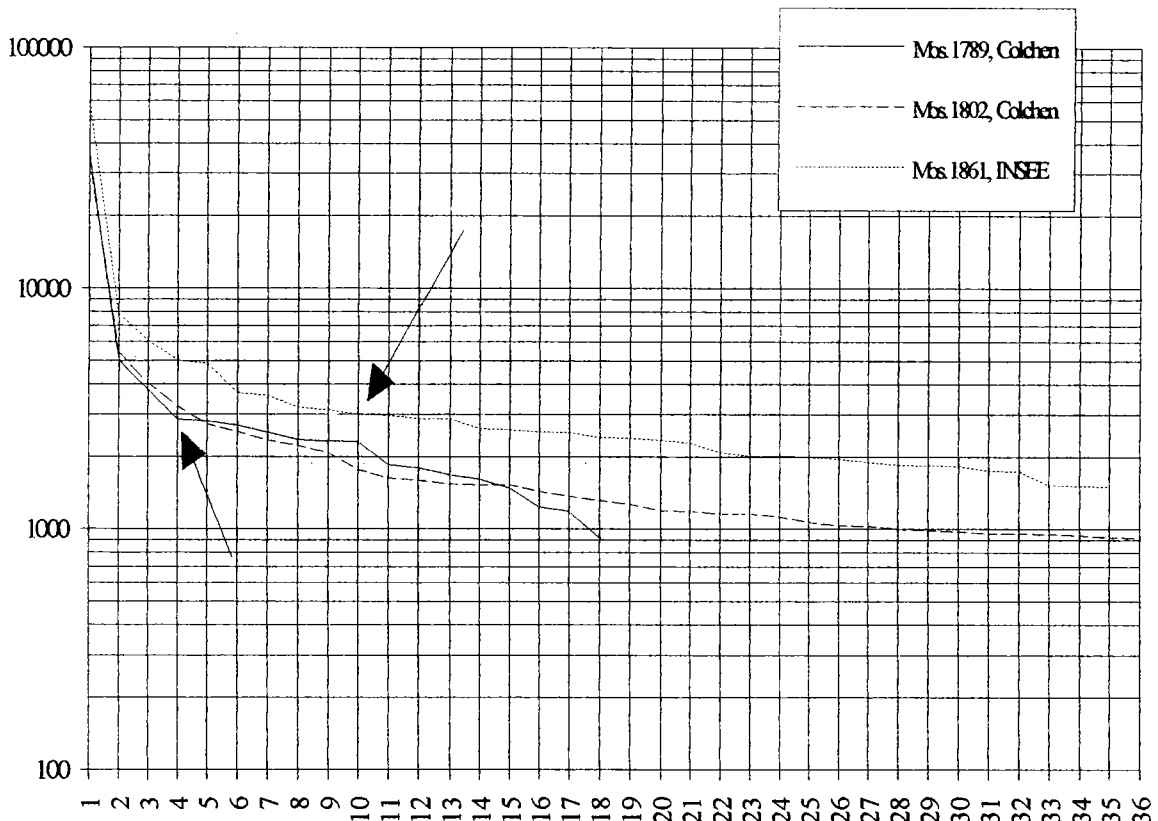
- 1 le choix des chefs-lieux
- 2 les initiatives industrielles, qui souvent ont joué dans le même sens.

En Lorraine, la révolution industrielle s'est greffée sur la réorganisation administrative qui a suivi la Révolution Française qui, elle-même a finalement confirmé parfois des choix antérieurs, ceux de 1751. Les deux échelons supérieurs de l'encadrement territorial, préfetures et sous-préfetures ont concentré les investissements quand la nature des choses n'imposait pas leur dispersion. Forbach correspond à ce dernier cas de figure car la présence locale de charbon fait bien partie de la nature des choses. De sorte que, l'un dans l'autre, ces deux mécanismes ont polarisé le territoire et l'ont restructuré, affirmant la

²³⁷ Mise à part Thionville, qui était déjà plus loin, à 64 km et surtout dans un espace régional déjà étranger, par rapport à St-Avold.

prééminence d'un tout petit nombre de villes et tendant à ramener les autres à une même unité modeste : le bourg ayant 1500 à 2500 habitants. A l'échelle de l'ensemble du réseau urbain départemental, la régression de St-Avold est particulièrement nette. La ville qui avait été la quatrième agglomération de Moselle en 1789, n'était plus que la dixième, en 1861, alors que se poursuivait sa diminution de population.

Graphique 29 Evolution du réseau urbain mosellan entre 1789 et 1861
(la flèche marque la position de St-Avold en 1789 et en 1861)



Le système urbain moderne était issu de l'organisation politique médiévale. En Lorraine allemande, la hiérarchie des villes était quasiment nulle. On avait une poussière de chefs-lieux de seigneuries, juxtaposant les mêmes fonctions. On retrouvait d'ailleurs, en Sarre et en Lorraine la même structure, la très faible polarisation du système urbain²⁴⁰. Même le niveau métropolitain était en Europe peu hiérarchisé et peu polarisant. On trouvait un assez grand nombre de ces métropoles comme Metz à l'échelle Lorraine et elles avaient des dimensions limitées.

C'est dans ce cadre là que St-Avold, poussée en avant probablement par le prestige de son abbaye, de son seigneur-évêque et de sa cour de justice peut-être héritière

²⁴⁰ C'est ce que montre finalement l'article de H. W. Herrmann, *Städte im Einzugsbereich der Saar bis 1400*, in *Les petites villes en Lotharingie*, SHIGDL, 1992, pp 225-317.

des centenies carolingiennes, avait acquis une prééminence plus démographique que fonctionnelle, dans un milieu géographique encore relativement vide.

Après les événements du XVII^{ème} siècle, le système s'était remis en place, entre 1690 et 1730, pratiquement à l'identique. Mais le cadre politique avait changé.

La monarchie absolue française, imitée localement par le duc de Lorraine avait introduit dans l'espace psychologique en même temps que dans l'espace géographique un principe hiérarchique très strict qui s'était substitué à l'ancien égalitarisme spirituel du peuple chrétien médiéval, qui, à son époque, s'exerçait sur une population dispersée et un réseau urbain peu hiérarchisé. Ce principe hiérarchique s'était ensuite propagé à différents niveaux des réalités du siècle²³⁹.

C'est ainsi que la hiérarchisation de l'espace régional s'introduisit au XVIII^{ème} siècle, dès la réforme administrative de 1751, un siècle et demi après la percée considérable de Nancy qui était déjà une première expression de l'inscription géographique de l'absolutisme ducal dans le cadre régional.

L'élite lorraine, qui venait de bénéficier de 50 années de prospérité agricole, avait accumulé par les charges et les rentes des disponibilités financières qui trouvaient difficilement un exutoire régional à sa mesure. En effet, les offices pulvérisés sur un grand nombre de juridictions représentaient un faible capital et ne conféraient qu'un prestige limité à leurs possesseurs. Aussi, cette élite qui était sans doute la couche de la population lorraine qui pouvait le mieux obtenir l'oreille du roi Stanislas ou de l'intendant La Galaisière, avait besoin d'une réforme judiciaire concentrant les degrés de juridiction et créant ainsi un assez petit nombre de charges de plus grande valeur. Il avait donc fallu choisir quelques villes à privilégier par rapport à d'autres qui du coup étaient rejetées dans un troisième ordre urbain qui équivalait à une véritable dégradation symbolique.

La décadence naborienne commença avec cet épisode. Ensuite, un phénomène de « boule de neige » tendit à aggraver la situation de demi-siècle en demi-siècle. En 1792, la redistribution administrative de la Révolution confirma la décadence de la ville et enfin, les investissements industriels qui ne furent pas nuls, ne suffirent pas à redresser la situation d'une ville que sa main-d'oeuvre désertait ainsi que ses talents.

²³⁹ En Allemagne ainsi que dans la plus grande partie de l'Europe, les plus fortes croissances urbaines du XVIII^{ème} siècle sont dues à des facteurs politiques, ce sont ainsi les capitales d'Etats qui émergèrent un peu partout durant ce siècle. Cf. P. Bairoch : *De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Paris, 1985 et E. François : *Des républiques marchandes aux capitales politiques : remarques sur la hiérarchie urbaine du Saint-Empire, à l'époque moderne*, in RHMC, 1978, pp 587-603.

Car la décadence de la ville n'était pas celle de ses habitants. Ceux-ci, entérinant les choix supérieurs, allaient faire fortune ailleurs. C'est même précisément parce que les Naboriens étaient au centre du mouvement « du progrès » européen qu'ils désertaient la ville et suivaient les pentes naturelles de la société à laquelle ils participaient. Finalement, on retrouve dans cette attitude une application de ce que nous pouvons appeler « le gibelinisme » de la ville²⁴⁰. Il n'y a pas de remise en cause des choix supérieurs, il n'y a pas d'autonomisme local, « on fait avec » les décisions ou les réalités extérieures.

Autrement dit, la dérélition d'un lieu géographique peut très bien être le résultat de l'ingéniosité sociale de ses habitants. Ici, dans le cas des petites villes comme St-Avold, elles ont toujours été insérées dans des réseaux urbains à l'intérieur desquels une circulation des hommes, des capitaux, des idées, des modes, des technologies se faisait au moins depuis le Moyen-Age. Cela assurait à ce système une grande fluidité, aux habitants des villes, une grande mobilité. Même la propriété urbaine, petite, proche du marché des mutations, était plus fluide que la propriété rurale. Surtout, l'idéal du paysan c'était l'accession à la propriété qui accroissait l'enracinement local et rendait plus difficile et déchirant l'exode. En ville, par contre l'idéal de réussite était marchand, mobilier, mobile, ce qui facilitait certainement les migrations, au gré des opportunités conjoncturelles et structurelles.

²⁴⁰ Nous empruntons ici cet élargissement du concept de gibelinisme à M. Pacaut in S. Livet et R. Mousnier : *Histoire générale de l'Europe*, Paris, 1980 T. 1, pp 503-507 et repris par J. Heers, *Les partis et la vie politique dans l'occident médiéval*, Paris, 1981, p 51. Cet auteur remarque que les cités italiennes du camp guelfe n'ont fait alliance avec le pape que pour des raisons d'opportunisme politique. C'est pourquoi, il voit dans le guelfisme, surtout une défense du particularisme citadin contre la souveraineté impériale.

Comme pour le clivage d'aujourd'hui droite-gauche, le clivage médiéval Gibelinisme-Guelfisme touchait à la sensibilité profonde, indépendamment d'alliances tactiques qui pouvaient très bien pour des raisons d'opportunité, être contre nature.

Ainsi, à Sarrebourg, où l'influence de Strasbourg était certaine, la ville s'est révoltée plusieurs fois contre son seigneur, l'évêque de Metz, a joué un jeu politique autonome, et a même fini par se donner au duc de Lorraine, en se passant bien entendu, de l'avis de son seigneur "légal". Ici comme à Metz et finalement comme en Italie, la question n'était pas de savoir si l'on était pour le pape ou pour l'Empereur, mais de savoir si l'on se laisserait imposer des institutions par le seigneur ou non. A Metz, la querelle des investitures a été un tremplin pour l'organisation de l'autonomie communale, dès 1078-1080. Comme le seigneur était là encore, l'évêque de Metz, la ville pouvait être contre un évêque réformateur, comme Bertram, en 1078. Cela n'empêchait que la sensibilité profonde de la ville la classait dans le camp guelfe. (J. Schneider, *La ville de Metz aux XIII-XIVème siècles*, 1950, pp 70-73, M.J. Demarolle in Le Moigne (dir.), *Histoire de Sarrebourg*, Metz, 1988) A St-Avold, l'absence de ces réactions aux politiques seigneuriales successives nous permet de classer la ville dans le camp de la sensibilité gibeline.

Mais il y a dans toute ville une faculté de résister longtemps à sa propre décadence par la simple présence des infrastructures et des bâtiments et d'être encore en mesure de saisir une nouvelle chance quand elle se présente, quelques décennies plus tard. C'est ce qui s'est passé à St-Avold comme dans nombre de petites villes européennes aux XIX-XXème siècles. A St-Avold, cette chance ne se présenta pas avant 1880-90, lorsque l'Etat allemand choisit d'utiliser les infrastructures locales (routes et chemins de fer), pour installer une forte garnison.

Il y a enfin un dernier cadre de comparaison utile.

En effet, le tassement de la ville a-t-il concerné les campagnes des environs ? le poids de la ville par rapport à son environnement rural s'est-il modifié ?

Nous distinguerons comme nous l'avons déjà fait précédemment les cas du plateau et du Warndt et même à l'intérieur du Warndt les communes qui évoluèrent dans un sens divergent.

Le poids de la ville par rapport à la campagne²⁴¹

| | | | | | | | |
|-------------------------|-------|--------|-----------|-----------|-------|-------|-------|
| | 1585 | 1628 | 1709-1711 | 1801 | 1836 | 1861 | 1875 |
| Comm. plateau | 305 | 494 | 290 | 5382 | 8913 | 8086 | 7433 |
| Carling-l'Hôpit | 11 | 30 | 16 | 384 | 1203 | 1410 | 1653 |
| Reste Warndt | 145 | 179 | 81 | 2090 | 3656 | 3428 | 2955 |
| total Warndt | 155 | 209 | 97 | 2474 | 4859 | 4838 | 4608 |
| Total rural | 460 | 703 | 387 | 7856 | 13772 | 12924 | 12041 |
| St-Avold ²⁴² | 276 | 432 | 264 | 2725-3345 | 3365 | 3000 | 2500 |
| Poids de la ville | 37,5% | 38,06% | 40,55% | 26-30% | 19,6% | 18,8% | 17,2% |

Si les événements du XVIIème siècle avaient touché légèrement plus les campagnes que la ville elle-même, encore la différence était-elle très faible, au XVIIIème , comme au XIXème siècle, les villages se peuplèrent progressivement et plus que la ville qui elle, était entrée en récession bien avant eux.

En effet, le poids de St-Avold semble avoir continuellement décliné, probablement à partir de 1740 environ tandis que les villages de la seigneurie ne commencèrent globalement à perdre de l'importance qu'après 1836²⁴³.

²⁴¹ Nous conservons la même base géographique, celle de la seigneurie d'Ancien Régime qui n'était pas exactement le canton créé sous la Révolution et modifié au XIXème siècle. Les trois premières colonnes sont des feux estimés. On peut constater à St-Avold que la différence entre les conduits imposables et les feux réels (ménages) était de 18 %. Par conséquent on utilise ce rapport pour estimer les feux ruraux et une vérification montre que l'ordre de grandeur est bon.

²⁴² Pour St-Avold, il s'agit de la population civile, le chiffre de Colchen en 1801 était vraisemblablement faux car la population pouvait difficilement avoir baissé de 20 % en 5 ans en l'absence d'explication plausible, or la population constatée par recensement en 1805 était de 2725 habitants. Cependant, les évaluations dans les deux cas du poids de la ville, ne sont pas modifiées significativement.

Cependant, il est clair qu'en 1850-70, l'ensemble de la région était en récession à l'exception d'une commune du Warndt, animée par l'essor des mines de charbon. Les passeports délivrés par le maire de St-Avold montrent par ailleurs que les migrations de travail des journaliers, après 1830, concernaient tous les villages des environs.

Finalement, en 1870, la ville avait perdu la moitié de son importance locale du début de la période moderne. Certes, plusieurs villages avaient été créés autour de 1585, mais en 1628, ces créations n'avaient pas modifié le rapport ville-campagne. C'est donc bien un manque de dynamisme de la ville et non un dynamisme exceptionnel des campagnes qui fut responsable de la transformation du rapport qui existait entre ces deux entités.

²⁴³ L'affaiblissement du poids de St-Avold par rapport aux campagnes environnantes, entre 1710 et 1801, est d'autant plus net que sur l'ensemble du territoire français, la croissance de la population urbaine fut beaucoup plus forte que celle de la population rurale, situation diamétralement opposée à celle de la seigneurie de St-Avold.

| | France | | Localement | |
|-----------|-------------------|--------------------|-------------------|----------|
| | Population totale | Population urbaine | Population totale | St-Avold |
| 1700-1789 | + 30 % | + 45 % | | |
| 1709-1801 | | | + 260 % | + 170 % |

Source : B. Carnot : Les villes en France aux XVI-XVII-XVIIIème siècles, Paris, 1989, p. 12.

Conclusion générale de la première partie

L'évolution chronologique montre un mouvement de fond, témoin du long terme mais brouillé par une conjoncture changeante à court et moyen terme.

On peut analyser trois phases successives durant l'époque que nous étudions :

1 1685-1734 : C'est la phase de reconstitution de la ville, en deux générations, la population retrouva son niveau maximum de 1630 (environ 1700 habitants) et le dépassa pour atteindre 2400 personnes. Ce résultat fut acquis grâce à la simultanéité d'une forte natalité et d'une faible incidence des épidémies et de surcroît d'une immigration venue d'assez loin. Cela signifie que la région bénéficiait du trop-plein d'autres régions, notamment françaises dont le peuplement était beaucoup plus avancé et des passages de troupes qui acclimataient localement des soldats qui finissaient par se fixer ici. Au-delà des facteurs démographiques, il s'agissait d'un « après-guerre » dont la croissance était à la mesure de la catastrophe qui avait précédé²⁴⁴.

2 1734-1830 : Dès 1734, la croissance antérieure fut enrayée et pour longtemps, ce qui n'empêcha pas quelques courtes poussées de 5 à 15 ans, isolées dans ce long terme de croissance ralentie²⁴⁵. C'était le résultat d'une conjonction de 4 facteurs : d'une part, la natalité baissa et les épidémies reprirent une importance quantitativement substantielle, d'autre part, l'immigration notamment locale, diminua dès 1750-60 probablement tandis que l'émigration prit parfois de l'ampleur, surtout au XIX^{ème} siècle, après 1830. Cependant, si entre 1734 et 1750 il s'agissait d'une pause dans la croissance, d'une stabilisation de la ville peut-être, après 1750, cela tourna à la stagnation du fait que la ville, par deux fois, en 1751 puis en 1791 resta délaissée, dans la redistribution régionale des fonctions administratives.

3 1840-1890 : La ville vécut à cette époque les conséquences du siècle qui précédait, sans changement notable : la population avait vieilli naturellement et par l'émigration qui faisait partir des jeunes gens vers des horizons plus dynamiques, tandis que l'immigration selon toute vraisemblance était faible. Alors, le solde naturel s'approcha de zéro et le solde migratoire fut négatif. Dans ces conditions, la population diminua en valeur absolue, la ville, sans dynamisme s'étiolait lentement. Durant cette période, la ville déjà déshéritée sur le plan administratif et fuie par sa population jeune n'attirait que trop

²⁴⁴ La population de St-Avold sextupla en 50 ans, taux de croissance annuel moyen : 2,7 %.

²⁴⁵ 0,4 % de croissance annuelle moyenne, durant ce siècle, à St-Avold.

peu d'investissements industriels, aussi elle passa à côté de ce changement structurel que représentait la révolution industrielle.

Au-delà, le Reich réinvestit la ville par un projet d'Etat qui entraîna un retour brutal de l'immigration alors que le courant d'émigration vers Paris devait s'éteindre dans les années 90. St-Avold repartit alors sur de nouvelles bases, dominées par le développement important des services publics, le redéploiement du commerce lié à l'augmentation rapide de la population résidente, puis, après la seconde guerre mondiale, un développement assez puissant de l'industrie et des services.

Finalement, la période étudiée, par rapport au premier millénaire de la ville révèle une certaine continuité. St-Avold ne vit aucun changement fondamental de sa situation, elle resta une petite ville, dominée par de plus grandes et n'affirmant son rôle aux XVIII-XIXème siècles qu'à une échelle cantonale. C'est donc l'histoire d'un échec, échec à s'imposer face aux autres petites villes germaniques de la région et comme ces autres petites villes qui sont toutes restées modestes, y compris les plus dynamiques. Mais l'échec était ici plus éclatant que pour les autres petites villes des environs car, si St-Avold dominait le peloton vers 1720, elle fut au XIXème siècle dépassée progressivement par beaucoup et ramenée à des dimensions nettement plus modestes.

Comme il s'agissait d'une toute petite ville, ses mouvements migratoires étaient subordonnés aux aléas d'une conjoncture qui ne se décidait jamais localement et de plus, la population avait tendance à être aspirée par les villes plus importantes, mécanisme de nature social qui se greffait sur le premier, de nature économique.

Evidemment, le devenir d'une ville, croissance ou déréliction est lié à un environnement économique, à une position géographique dans un contexte politique.

Les archives locales et régionales permettent une analyse sectorielle de l'économie urbaine, ce qui donne l'occasion de saisir plus concrètement la substance de la vie quotidienne de cette petite communauté urbaine en même temps que cela devrait nous permettre de mieux saisir les secteurs qui ont le plus souffert, durant la révolution industrielle et ceux qui se sont peut-être maintenus ou développés.

B LES FLUCTUATIONS ECONOMIQUES

Pour étudier l'activité économique, nous disposons d'une foule de renseignements parcellaires qu'on peut regrouper autour de quelques séries statistiques fondamentales. La principale de ces séries est constituée par la liste des métiers et le nombre des intéressés entre 1711 et 1866. Ces statistiques sont tirées d'une part des rôles d'imposition du XVIIIème siècle et d'autre part, des recensements du XIXème siècle. Il faut donc tenir compte dans l'interprétation des chiffres de l'hétérogénéité des données. Seuls les adultes (les personnes de plus de 25 ans), sont compris dans les rôles d'avant la Révolution tandis qu'en principe, tous les « actifs » occupés sont mentionnés par leur activité, dans les recensements.

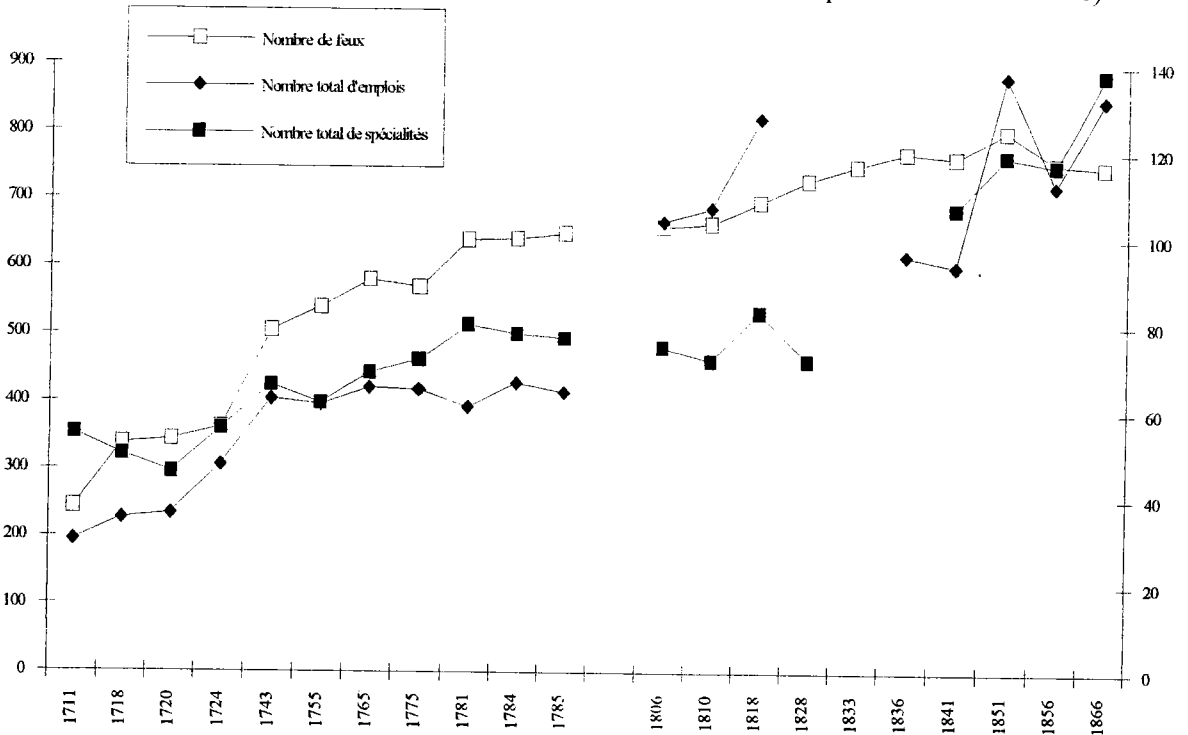
Introduction : Les évolutions globales

Peut-on mesurer l'évolution globale de l'emploi, entre 1700 et 1870, à Saint-Avoid ?

Oui, mais à condition de bien soupeser chacune des statistiques prises en compte. On ne peut en effet, comparer n'importe quelle donnée d'Ancien Régime avec celles du XIXème siècle. Deux dates seulement, sous l'Ancien Régime permettent une comparaison directe.

En 1724, un recensement permet de comptabiliser les 63 servantes, 20 valets, 30 apprentis et 7 compagnons qui, en principe, ne sont pas pour la plupart, pris en compte aux autres dates du XVIIIème siècle. De même, en 1785, on peut redresser les données grâce aux résultats du recensement de 1794-1796. Ces deux séries peuvent donc être comparées avec celles de 1806 et 1866.

Graphique 1 Evolutions globales
(Chiffres bruts²⁴⁶, échelle de droite pour le nombre des spécialités ou métiers)



| | Nombre total d'emplois | Nombre de feux | Nombre d'habitants | Rapport emplois/ménages | Rapport emplois/hbts |
|------|------------------------|----------------|--------------------|-------------------------|----------------------|
| 1724 | 426 | 362 | 1660 | 1,18 | 25% |
| 1785 | 595 | 650 | 2750 | 0,91 | 22% |
| 1806 | 668 | 660 | 2725 | 1,01 | 24% |
| 1866 | 850 | 750 | 2790 | 1,13 | 30% |

Que peut-on observer ?

Durant le « beau » XVIIIème siècle, comme durant les premières décennies de la révolution industrielle, le taux d'emploi changea peu. Par contre, on voit sur ce tableau, la crise pré-révolutionnaire, en 1785. Elle se traduisait par un sous-emploi assez net. Puis la Révolution rétablit la situation, sans doute par la mortalité des champs de batailles conjuguée à la mobilisation d'une partie de la jeunesse masculine, population la plus touchée très probablement par le chômage pré-révolutionnaire. En 1866, enfin, la croissance du taux d'emplois reflétait le vieillissement de la population donc l'affaiblissement du poids des tranches d'âges des moins de 20 ans, le renforcement de celles de plus de 60 ans, la « retraite » concernant encore peu de monde à cette époque.

²⁴⁶ Sauf mention contraire, les statistiques présentées dans toute cette partie du travail sont tirées des rôles d'imposition pour la subvention, au XVIIIème siècle et des recensements pour le XIXème siècle. (AMSA)

Le vieillissement de la population de St-Avold au XIX^{ème} siècle

| Recensement de ²⁴⁷ : | Les moins de 15 ans | | Les 60 ans et plus | |
|------------------------------------|---------------------|------|--------------------|------|
| | Nbre | % | Nbre | % |
| 1806 | 866 | 32,4 | 208 | 7,8 |
| 1866 | 851 | 30,5 | 361 | 12,9 |

En réalité, le rapport des hommes au travail changea trop peu durant les deux siècles que nous étudions pour que cela justifiait un changement fondamental dans les ratios que nous représentons ici. Aussi, les deux courbes de l'emploi et de la population sont grossièrement parallèles. Le résultat le plus discordant, celui de 1828 était sans doute faux. Le greffier avait négligé l'enregistrement des professions, elles furent pratiquement toutes sous-estimées, les journaliers qui représentaient 227 personnes en 1818 n'étaient plus que 27 en 1828, chiffre manifestement faux. Dans tous les commentaires qui suivent, il faut donc se méfier des résultats pour 1828.

Mais nos chiffres, en général, ne reflètent que la partie visible de l'emploi, la partie orientée vers le marché, celle qui faisait circuler l'argent et intéressait à ce titre l'Etat fiscalisateur.

En effet, de 1700 à 1870, la cellule fondamentale de travail était la famille mononucléaire où chaque élément participait à l'économie du groupe en fonction de ses forces « naturelles ». En principe, tous les maris travaillaient à des activités qui pour quelques unes étaient d'autosubsistance pour le groupe et pour les autres orientées vers le marché ; les femmes étaient toutes occupées au foyer, plutôt dans l'autosubsistance mais souvent aussi orientées vers le marché. Ainsi, un très grand nombre d'épouses commercialisaient les productions de leurs maris. Enfin, les enfants participaient au travail en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur position par rapport à leurs frères et soeurs, de la richesse de leurs parents, etc.

Ce modèle de l'exploitation familiale, additionnant les activités concernait aussi bien les artisans que les journaliers ou beaucoup de commerçants, autrement dit, l'écrasante majorité de la population jusque vers 1840, un peu moins par la suite.

Finalement, nos courbes reflètent plus des effets de conjoncture que des effets de structure, ceux-ci n'apparaissant qu'après 1845-50.

Mais nous avons aussi représenté sur plusieurs graphiques (n° 1 à 4) l'évolution du nombre de métiers mentionnés dans les sources. Ce chiffre reflétait le degré de spécialisation du travail, donnée ambiguë certes, mais pourtant utile. En effet, la

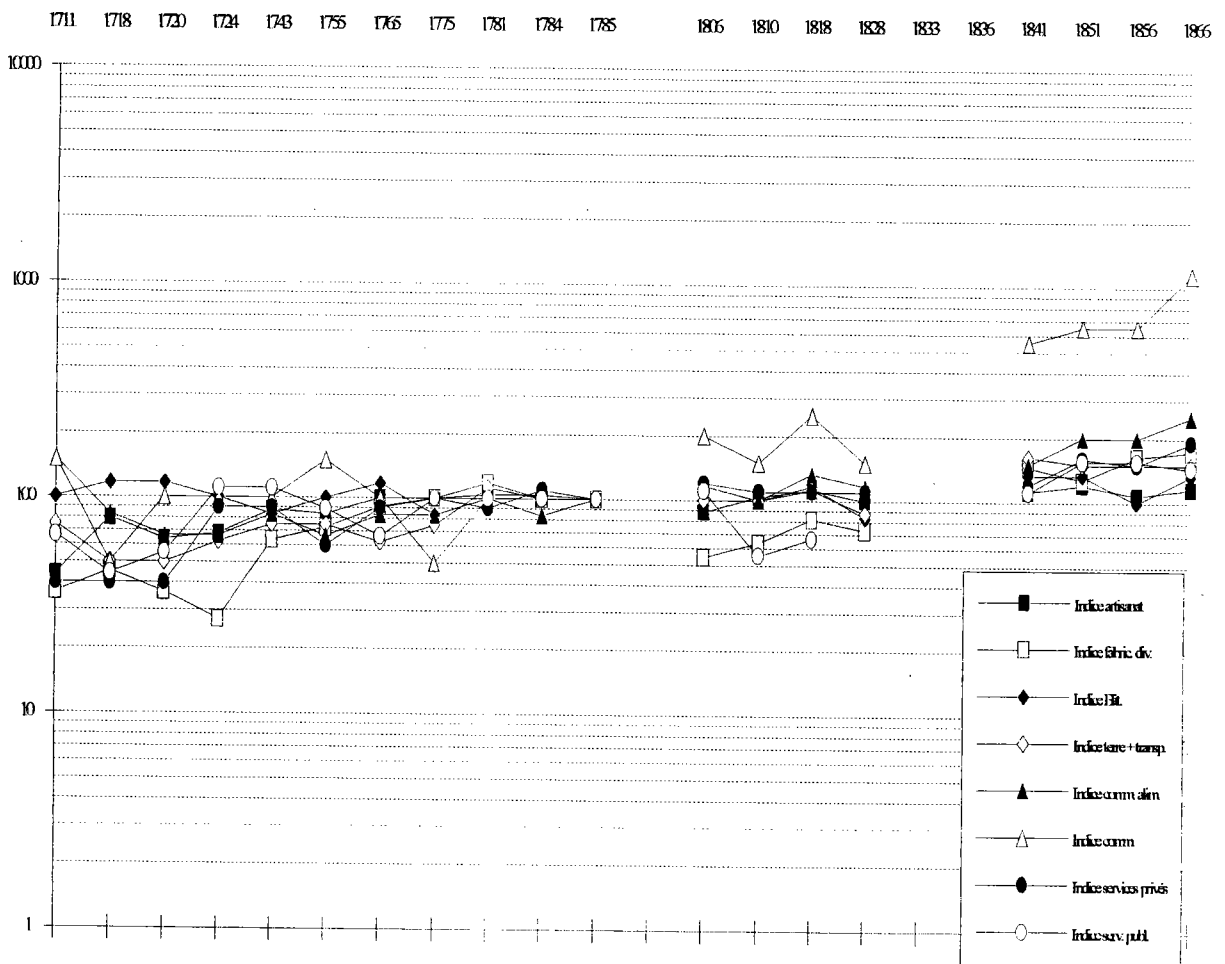
²⁴⁷ AMSA, art. 271 et 297.

spécialisation des métiers pouvait refléter aussi bien une pression numérique sur le marché de l'emploi et un cloisonnement corporatif qu'une évolution structurelle de l'économie générale du pays ou des rapports de la ville à son environnement.

On peut observer sur le graphique suivant que la plupart des branches, à l'exception du bâtiment et du commerce virent leur degré de spécialisation interne s'accroître notablement durant le XVIIIème siècle, de la fourchette d'indices 40-80 à l'indice 100.

Graphique 2 Evolution du nombre des métiers des différentes branches

(indices, base 100 en 1785, échelle logarithmique, pour l'artisanat, les fabrications diverses, le bâtiment, la terre et les transports, le commerce alimentaire, le commerce non alimentaire, les services privés et les services publics.)



Au XIXème siècle, par contre l'évolution ne se poursuit qu'au delà de 1840 et fut spectaculaire pour le commerce, cette fois-ci, tandis que l'artisanat se distingua plus négativement.

A St-Avoid, compte tenu de ce que l'on sait par ailleurs, on peut dire que, au début de la période, les hommes pratiquaient souvent plusieurs activités²⁴⁸, la spécialisation était faible car le nombre des actifs était lui-même faible. Par la suite, le nombre des spécialités (des métiers) augmenta à peu près avec la population jusqu'à la décennie révolutionnaire.

Par contre, la période qui va de 1780 à 1830-1840 révèle bien une « crise » de la ville, immédiatement avant la révolution industrielle. On a vu dans les chapitres précédents que St-Avoid était en perte de vitesse dès 1750. Cela se traduit par un arrêt de la spécialisation, en même temps que la population commençait à stagner.

Puis, la reprise de la croissance de la population et finalement la participation de la ville, malgré son marasme propre, à la transformation structurelle de l'économie générale aboutit à une reprise de la spécialisation à partir de 1840, environ.

Cependant, cette spécialisation des métiers fut très différente selon les branches d'activité (graphiques suivants, 3 a et 3 b) ce qui permet déjà de cerner le devenir économique la ville au XIX^{ème} siècle. Durant le XVIII^{ème} siècle et même jusqu'en 1830, le commerce est resté très peu spécialisé, en gros, un marchand vendait un peu n'importe quoi, en fonction de la demande. Par contre, l'artisanat²⁴⁹ et les fabrications diverses se transformèrent beaucoup plus tôt. Concentrés sur un petit effectif vers 1700, ils devaient être alors assez polyvalents. Mais dès avant 1760, une forte spécialisation était intervenue, en même temps que la population avait augmenté rapidement.

Au XIX^{ème} siècle enfin, les deux activités qui se spécialisèrent le plus furent les activités commerciales, que ce soit le commerce des denrées alimentaires ou tout autre commerce. Par contre, l'artisanat évolua peu mais les fabrications diverses, elles, furent le siège d'une évolution différentielle : toute une série d'anciennes productions périlclitaient (avant 1830-40) et toute une série de nouvelles fabrications se développaient.

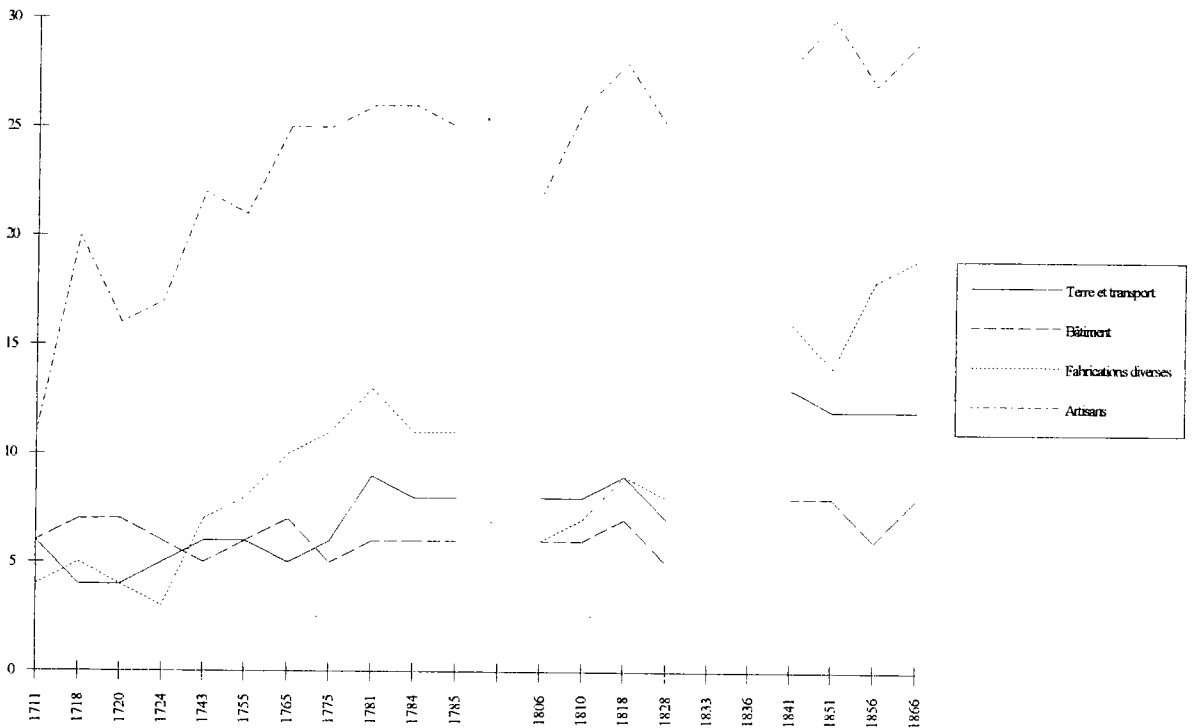
Quant aux services (graphique 3 b), ils montrent une divergence nette. Le nombre des métiers des services publics et privés évolua presque parallèlement au XVIII^{ème} siècle mais les services privés dépassèrent les services publics vers 1750-60 et

²⁴⁸ L'évolution globale en indice, du nombre des spécialités, se lit sur le graphique n° 4. On peut comparer ce résultat avec les indices détaillés du graphique 2 et les nombres réels des graphiques 3 a et b que nous avons dû démultiplier car les huit courbes superposées étaient illisibles.

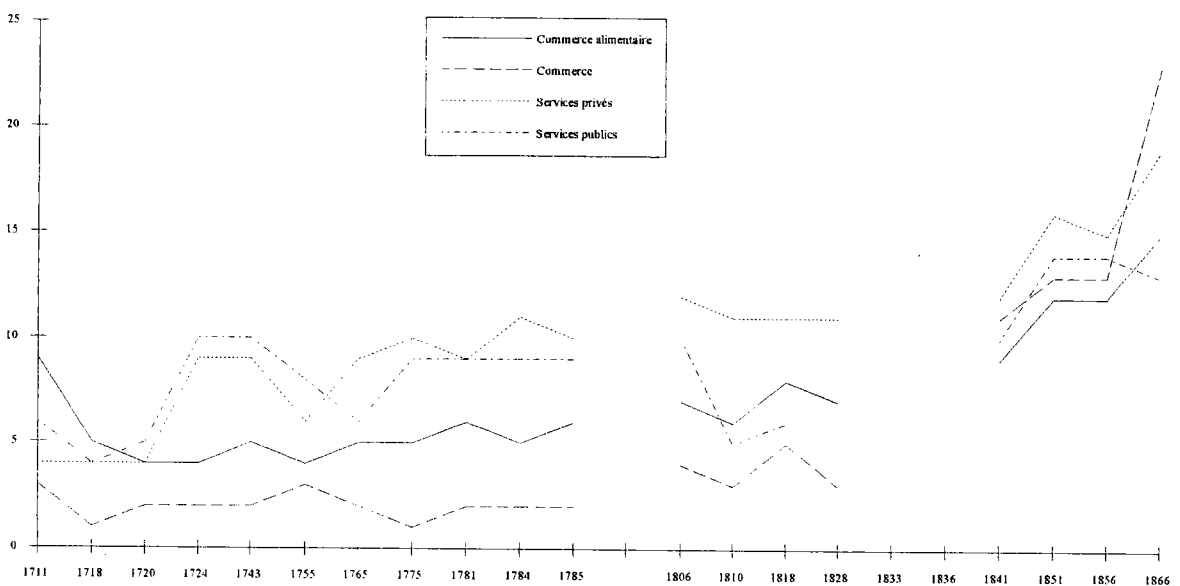
²⁴⁹ Nous regroupons sous cette rubrique la somme des métiers traditionnels du bois, du fer, du cuir et du textile. Et nous distinguons cet artisanat des petites fabrications diverses telles que la poterie, le travail des graisses et huiles, du plâtre.

se multiplièrent un peu à l'image du commerce après 1840, tandis que les services publics évoluèrent peu.

Graph. 3 a Evolution du nombre des métiers dans quelques branches d'activité des secteurs primaires et secondaires



Graph. 3 b Evolution du nombre des métiers dans les activités tertiaires

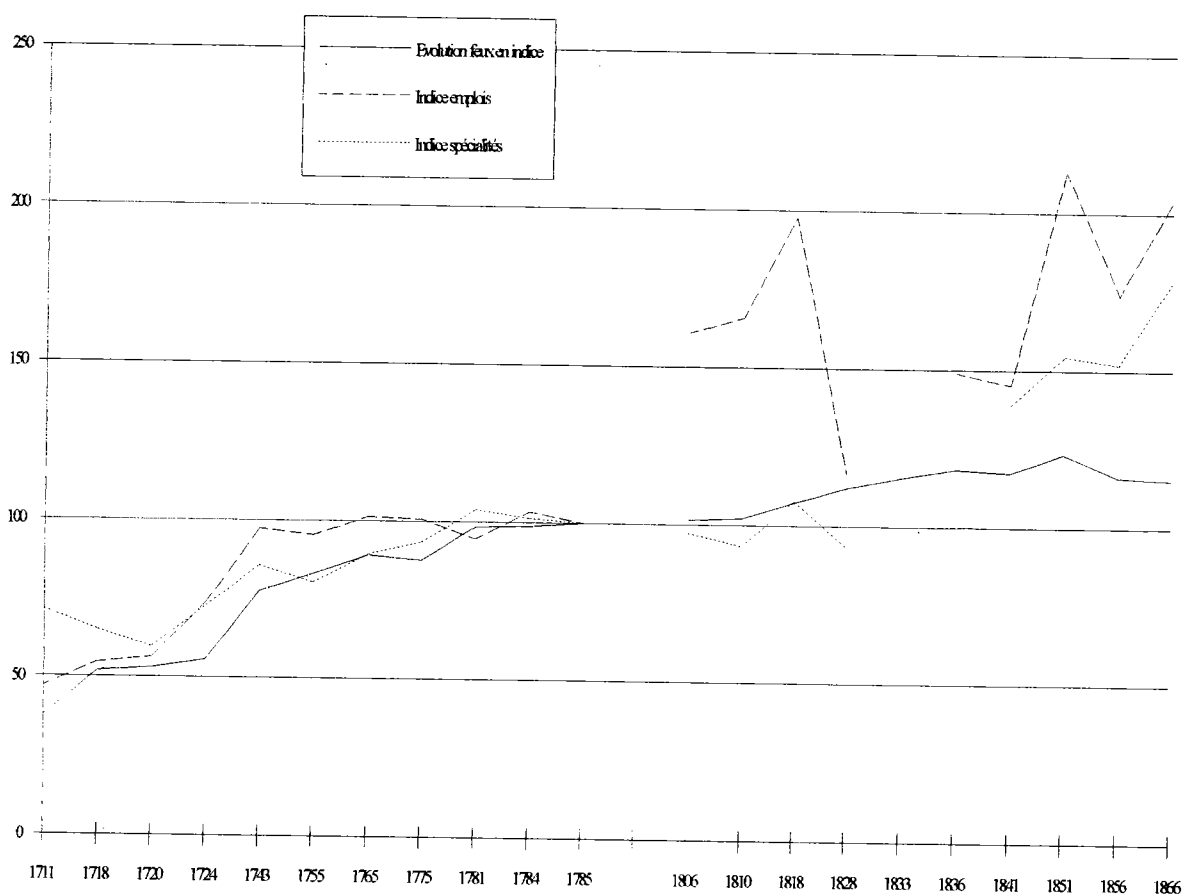


Nous pouvons approfondir l'analyse en prenant en compte l'évolution numérique de chaque métier. Parallèlement, nous pourrions évaluer aussi l'évolution résidentielle (les « retraités », rentiers, pensionnaires et propriétaires) et aussi la perception des effectifs considérés comme pauvres.

Mais cette analyse dans le détail de l'évolution des branches de l'activité urbaine, nécessite la définition préalable d'un cadre de référence fixe. Celui-ci nous est donné par les courbes globales précédentes (du graphique 1), c'est-à-dire l'évolution du nombre des feux, du nombre des emplois et du nombre des spécialités, transformée en indice (graphique 4) et confrontée aux résultats de chaque branche. Comme les données d'Ancien Régime font presque toujours abstraction de l'emploi des dépendants, nous prenons uniquement les chiffres des rôles de subvention, sans les valets, servantes etc.

En conséquence, dans les différents graphiques des chapitres suivants, on peut toujours comparer entre elles les données d'Ancien Régime d'une part, les données du XIX^{ème} siècle, d'autre part et enfin, quand on franchit la césure séculaire, on ne doit pas oublier que les données du XVIII^{ème} siècle sont sous-évaluées par rapport à celles du XIX^{ème} car elles ne comptabilisent pas les « mineurs », c'est-à-dire les moins de 25 ans.

Graphique 4 Evolutions globales
(en indices, base 100 en 1785)



Venons-en à l'analyse de l'évolution des différentes branches de l'activité urbaine.

Dans une ville, l'importance du nombre des hommes avait pour corollaire une certaine prolifération des types d'activité, un certain polymorphisme qui était la caractéristique même de la ville.

Il y avait tout d'abord les activités d'autosubsistance, d'autant plus importantes que la ville était petite. Le poids de ce premier secteur, le secteur « primaire » donne donc déjà la tonalité d'ensemble de la ville.

Ensuite, il y avait les activités artisanales présentes massivement dans tous les types de villes. Cependant, ce qui pouvait varier énormément ici, c'est la spécialisation éventuelle des villes dans une branche ou l'autre. Souvent, une tradition artisanale précise, parfois liée à des facteurs géographiques fut à l'origine de l'évolution industrielle du XIX^{ème} siècle.

Enfin, le commerce et les services qui pouvaient être très différenciés étaient la marque la plus spécifique de la ville et leur évolution montre dans quelle mesure la ville participait aux transformations de l'environnement économique car l'industrialisation de l'artisanat eut pour conséquence la séparation progressive des activités de fabrications de celles de commercialisation.

Nous balaierons donc systématiquement dans la suite de l'étude, les secteurs primaires, secondaires et tertiaires, ce qui permettra de cerner plus précisément comment l'activité économique de la ville se transforma entre 1700 et 1870.

I L'AUTOSUBSISTANCE URBAINE

La quantité des données disponibles est à la mesure de l'importance de ce secteur d'activité et du caractère stratégique des subsistances jusque vers 1860. On peut évaluer le morcellement foncier, le lien des différents métiers à l'agriculture, les types de culture et d'associations culturelles, de techniques, d'élevages et enfin les rendements de cette activité²⁵⁰.

Ces informations, bien qu'éparses et disjointes sur le plan chronologique permettent de se faire une idée assez précise sur l'importance sociale de l'agriculture de la ville, d'esquisser une typologie de l'agriculture naborienne et de la comparer aux agricultures rurales locales, d'examiner l'évolution du complexe agro-pastoral et de montrer comment il est devenu pour la ville une planche de salut. Enfin, nous pourrions tenter de cerner une catégorie sociale toujours importante à St-Avold, les journaliers qui étaient le plus souvent de petits agriculteurs ou horticulteurs.

Tout d'abord, voyons si le ban urbain était comparable à un ban rural des environs :

| Source ²⁵¹ | St-Avold | Canton (23 communes) | Moyenne cantonale |
|-----------------------|----------|-------------------------|-------------------|
| Terres labourables | 617,66 | 8576,12 | 373 |
| prés | 157,13 | 2279,7 | 99 |
| jardins | 71,16 | 419,5 | 18,2 |
| total communal | 3159,99 | 18077,34 | 785 |

La superficie du ban naborien peut être considérée comme très importante, 3160 ha pour une moyenne communale du canton de 785 ha. Cependant, les deux tiers étaient constitués d'une forêt ducal puis royale qui échappait pour partie aux habitants. Pour partie seulement car cette forêt fut une précieuse ressource, longtemps très bon marché pour les riverains. Et si l'on retranchait la superficie boisée, il restait 846 ha, toujours plus que la moyenne à l'échelle du canton. St-Avold possédait deux fois plus de terres labourables, 1,5 fois plus de prés et 4 fois plus de jardins qu'une commune rurale de son canton.

Cette importance relative de l'emprise foncière des villes était fréquente en Lorraine²⁵².

²⁵⁰ Sources aux AMSA : matrice des 20èmes d'imposition (1775), terrier de la même époque, états de section du cadastre de 1791, plan cadastral de 1836, matrices de 1791 à 1866, listes de récoltes de 1794-95, recensements des animaux agricoles de 1851 et 1861, données éparses dans les délibérations municipales.

²⁵¹ L de Chastellux, *Le territoire du département de la Moselle, histoire et statistique*, Metz, 1860

Il s'agissait là de la situation en 1860. Quelle était la superficie agricole vers 1700, y eut-il des défrichements, de quelle ampleur ?

Pour l'année 1765, nous disposons du revenu en nature des dixmes de la ville. Cela permet de calculer que les terres noales représentaient à cette époque 6,6% de la superficie initiale (environ 200 arpents²⁵³). C'est peu important et on ne sait pas ce qui s'appelait terres noales, peut-être avaient-elles été défrichées très anciennement. D'autre part, pour le XVIIIème siècle, après 1710, on n'a que des échos d'essartages minuscules.

Tout d'abord en 1730, le défrichement d'un canton de bois sur le Guekenberg libéra 6 jours de terres et trois jardins. Puis en 1774, on défricha 22 arpents, le « bois des bourgeois », ascensé pour des cultures. Cela devrait donc représenter une trentaine d'arpents pour tout le siècle et cette faiblesse est tout à fait vraisemblable compte tenu du fait que la forêt royale était intouchable et que les autres bois du ban étaient minuscules. Cependant, vers 1700 un plus gros essartage avait eu lieu, justement dans la forêt. Autour des deux routes qui partaient vers le Nord et l'Est, l'application des Edits ducaux²⁵⁴ avait fait tailler deux tranchées de part et d'autre de la route, qui sont encore visibles aujourd'hui sur un petit tronçon. Cela représentait 677 jours, 138 ha²⁵⁵. Mais ces mauvaises terres n'ont jamais porté que des cultures intermittentes et ont même fini en friche au XIXème siècle. Durant ce siècle, on a enfin transformé 10 ha de forêt en terrain de manoeuvre militaire, mais cela n'eut pas d'incidence agricole.

En fin de compte, la ville avait déjà fait le plein de ses possibilités agricoles, vers 1700. Et son ban, sans être extraordinaire, était consistant, formé de mauvaises terres,

²⁵² En Lorraine, la plupart des villes avaient un ban beaucoup plus étendu que celui des communautés rurales, ce que montre bien la statistique de Chastellux pour la Moselle. Mais ce n'était pas un cas général en France. Ainsi, à Meulan (40 km de Paris, sur la Seine, 6000 habitants actuellement), la ville ne représentait que moins de 400 ha, les terres labourables, vignes et prés ne contenaient qu'environ 210 ha, vignes et jardins, à peine 35 ha. Cette médiocrité de l'emprise foncière de Meulan est un des facteurs de sa stagnation démographique jusqu'à nos jours. Située dans la grande banlieue parisienne la ville de Meulan ne peut voir sa population (essentiellement pavillonnaire) s'accroître beaucoup, tandis que l'ancien village voisin Les Mureaux, beaucoup plus vaste, est devenu une ville de 30.000 habitants. (M. Lachiver : *La population de Meulan du XVIIème au XIXème siècle, étude de démographie historique*, Paris, 1969.)

²⁵³ AMSA, délibérations, 31 octobre 1765. Il est difficile de connaître les superficies réelles, même vers 1800 car les sources sont contradictoires : 3200 à 4000 arpents de terres labourables selon qu'on prend les Etats de sections de 1791 ou les chiffres propagés par Colchen. A St-Avold, le jour de terre (arpent) en usage au XVIIIème siècle était le jour de Lorraine de 20 ares et 44 ca. La fauchée de prés (de Lorraine) faisait $\frac{3}{4}$ de jour, 15 ares et 33 ca.

²⁵⁴ Arrêt du 1er avril 1699. Voir H. Baumont, *Etudes sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar*, 1894, p 596.

²⁵⁵ Cadastre de 1791, Section C, n° 1064-1065.

sablonneuses, ce qui s'est révélé une chance, ce type de terres étant bien adapté à un jardinage abondamment fumé grâce à un élevage important.

St-Avold possédait donc les superficies cultivées d'un gros village. Mais qui, quels habitants cela concernait-il, était-ce un village d'agriculteurs inclus dans la ville ou bien l'impact social de cette agriculture était-il plus important ?

1) Impact social de l'agriculture naborienne

Les informations les plus précises à propos du système cultural et de l'impact social de l'agriculture locale, nous sont données à l'époque révolutionnaire, quand on établit un cadastre (en 1791) et sous la terreur quand la guerre et la pénurie poussèrent l'Etat à se renseigner sur toutes les productions stratégiques (1793-95). Le cadastre²⁵⁶ fournit le premier instantané complet des propriétés rurales et urbaines du ban. Que voit-on ?

Comparaison entre les catégories professionnelles présentes sur les rôles d'impôt et au cadastre

| Secteurs d'activité des naboriens | Actifs du rôle de 1785 | | Actifs du cadastre de 1791 | | |
|------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------------|----------------|----------|
| | nbre de métiers mentionnés | nbre total d'actifs mentionnés | nbre de métiers mentionnés | effectif total | |
| | | | | St-Avold | Forains |
| Primaire <i>dont manoeuvres</i> | 8 | 87 47 | 8 | 70 38 | 43 11 |
| Secondaire | 42 | 273 | 35 | 215 | 36 |
| Tertiaire | 27 | 55 | 30 | 89 | 10 |
| Pauvres | | 112 | | | |
| Total | 77 | 527 | 73 | 374 | 89 |

Compte tenu de ce que les deux sources ne sont pas totalement superposables, on peut avancer que plus de 70 % des ménages de la ville étaient propriétaires. Parmi les moins riches étaient les manoeuvres ou journaliers et 80% d'entre eux étaient propriétaires. Seule la catégorie des pauvres (non imposés) était très peu propriétaire. Mais même parmi eux, il peut y en avoir eu quelques uns ainsi que l'indique le procureur du Roi²⁵⁷. De plus, parmi les non-propriétaires se trouvait un certain nombre d'enfants majeurs qui n'avaient pas encore hérité des biens de leurs parents. Si l'on rapproche le nombre de cotes d'habitants de la ville présents sur la matrice (environ 530 adultes) et le

²⁵⁶ Matrice cadastrale de 1791, AMSA, art. 346.

²⁵⁷ En 1778, Gerardy désireux d'expurger la liste des pauvres exempts d'impôts (la chambre des comptes de Nancy le réclamait avec insistance), pointa les propriétés des uns et des autres :

| Pauvres ayant : | 1 maison | 1 maison + 1 jardin | jardin + terres | tisserants | n'ont rien et ne travaillent pas |
|-----------------|----------|---------------------|-----------------|------------|----------------------------------|
| Effectif : | 5 | 3 | 2 | 2 | 84 |

10 % des pauvres en 1778 étaient donc propriétaires.

nombre de feux de 1792 (634), on retrouve une proportion écrasante de propriétaires : 82%.

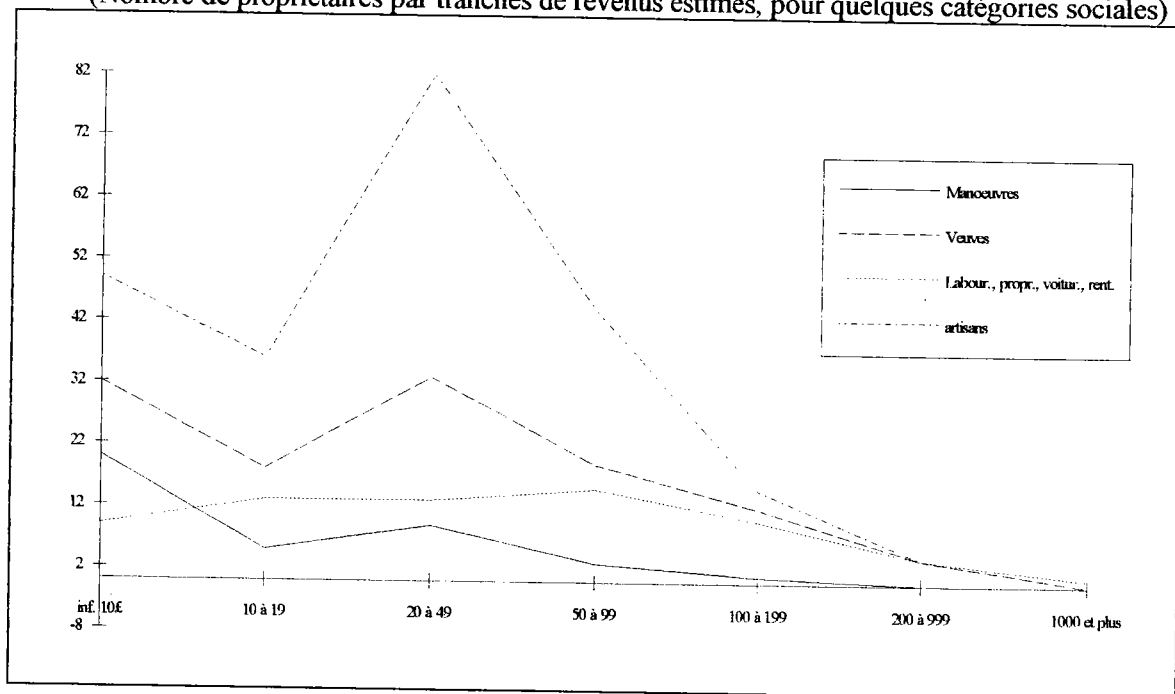
Certes les maisons étaient incluses dans ces propriétés mais dans toutes les classes de fortune, les propriétés rurales (jardins, prés, terres labourables²⁵⁸) dominaient où étaient très importantes comme le montre le tableau suivant.

| Tranches de revenus des propriétés | nombre de propriétaires | nombre de parcelles A-B-C (terres) | nombre de parcelles D (maisons) | % du foncier bâti |
|------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|---------------------------------|-------------------|
| inférieur à 10 £ | 200 | 281 | 38 | 12% |
| 10 - 49 £ | 322 | 1043 | 196 | 16% |
| 50 - 99 £ | 122 | 748 | 105 | 12,5% |
| 100 - 999 £ | 79 | 930 | 82 | 8% |
| 1000 et plus | 5 | 49 | 9 | 15,5% |
| Total | 728 | 3051 | 430 | 12,4 % |

Ainsi, les plus menus propriétaires ne l'étaient pas de leurs maisons mais de parcelles de terres et surtout de jardins. En réalité, la propriété d'un jardin était à ces siècles pré-industriels ce qu'un livret de caisse d'épargne sera au XXème siècle. En l'absence de banques, l'immobilisation la plus sûre d'un petit pécule ne pouvait se faire que dans des petites parcelles, surtout des jardins parfois de quelques verges carrées²⁵⁹. La terre était donc un placement. La répartition des propriétés selon diverses couches de population nous fait retrouver cette universalité de l'agriculture urbaine domestique.

Graphique 5 : La répartition des propriétés (1791)

(Nombre de propriétaires par tranches de revenus estimés, pour quelques catégories sociales)



²⁵⁸ Leur quasi totalité se trouve dans les sections A-B-C du cadastre et les maisons dans la section D. Cf. AMSA, art. 332-333-334 et 340. Tous les Etats de section ne sont pas de la même date, mais ont été réalisés de 1791 au Directoire.

²⁵⁹ Le 16ème de jour était une unité fréquente, soit 15,6 verges carrées, c'est-à-dire à peu près 1 are et 28 centiares.

Le groupe urbain central des artisans possédait la majeure partie des terres cultivées à St-Avoid, sauf dans la catégorie des plus grandes propriétés²⁶⁰. Il faudrait ajouter à leurs cotes celles de marchands, d'officiers locaux, « chevaliers de St-Louis » ou « commissaire de police ». Le caractère domestique de l'agriculture locale se perçoit aussi au grand nombre de veuves, souvent très modestes et parfois riches, propriétaires de terres.

Seuls les manoeuvres et les laboureurs étaient des agriculteurs spécialistes. Or, un quart de ces manoeuvres et 40 % des laboureurs, voituriers, etc.²⁶¹ étaient des « forains », c'est-à-dire des habitants des villages voisins qui exploitaient et avaient acheté les terres du ban de St-Avoid, voisines de celles de leurs bans respectifs. Une centaine d'habitants de Valmont possédaient à St-Avoid, dans le prolongement de leur village, 411 parcelles²⁶², presque uniquement des terres labourables. Cela représentait un quart de cette catégorie de terres à St-Avoid, ce qui est important. Autrement dit, les citoyens ne s'intéressaient pas beaucoup à ces terres qui étaient de surcroît les meilleures du ban²⁶³ et laissaient les habitants du plat-pays alentour s'approprier une part notable des terres locales, celles qui étaient les plus éloignées du bâti urbain²⁶⁴.

²⁶⁰ Il y avait 5 propriétés locales dont le revenu était estimé à plus de 1000 £ (livres de France). Les biens de la Nation (la forêt), de la ville, d'un maître de poste et de deux acquéreurs des fermes de l'abbaye (biens nationaux).

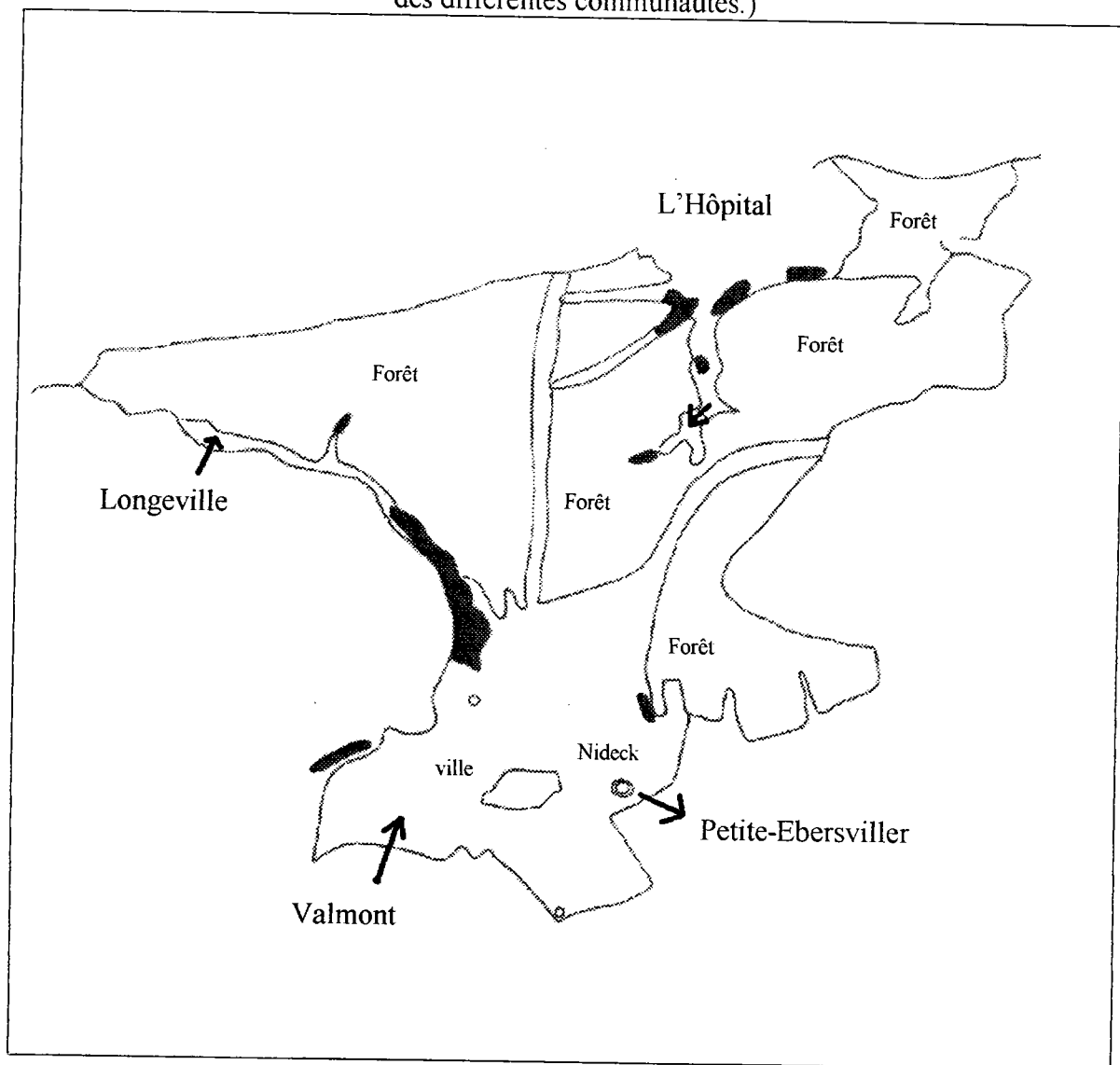
²⁶¹ Les 26 voituriers ou « chartiers » étaient presque tous naboriens tandis que les trois quarts des 39 laboureurs étaient des voisins de Valmont, Altviller et l'Hôpital essentiellement. Il est probable que le greffier de St-Avoid, voire les intéressés eux-mêmes se vivaient comme voituriers ou laboureurs selon qu'ils sont ruraux ou citoyens.

²⁶² Presque toutes en section A.

²⁶³ La ville était dans le fond du Warndt, territoire sablonneux et à tendance marécageuse. Par contre, les terres voisines de Valmont étaient situées sur le plateau lorrain, aux sols chimiquement plus riches. Si les « bourgeois de St-Avoid » s'étaient intéressés à ces terres, leur demande aurait fait monter les prix et aurait finalement évincé beaucoup de ruraux impécunieux. Or, ce n'était pas le cas.

²⁶⁴ En tout, il y avait 135 propriétaires forains des villages voisins sur les 741 cotes de la matrice de 1791. Du côté de l'Hôpital (14 forains sur un petit espace) on retrouvait la même pénétration de la propriété rurale sur le ban urbain. Cependant, du côté de Macheren-Petite-Ebersviller, la situation était toute différente car les ruraux rencontraient un môle de résistance, le Nideck, écart de St-Avoid peuplé de ruraux qui avaient un fort besoin de terres. Il y avait donc peu de pénétration de ce côté-là et seulement 5 propriétaires forains. Par contre, les Naboriens (probablement du Nideck) étaient très présents, sur le ban d'Ebersviller où les « plaids annaux » de 1706 (AD Moselle, B 6404) montrent 10 propriétaires du village contre 47 de St-Avoid parmi les 75 « portériens », c'est-à-dire forains, enregistrés.

Carte 5 L'interpénétration des propriétés rurales :
 (Les flèches indiquent le sens de l'expansion des propriétés des habitants
 des différentes communautés.)

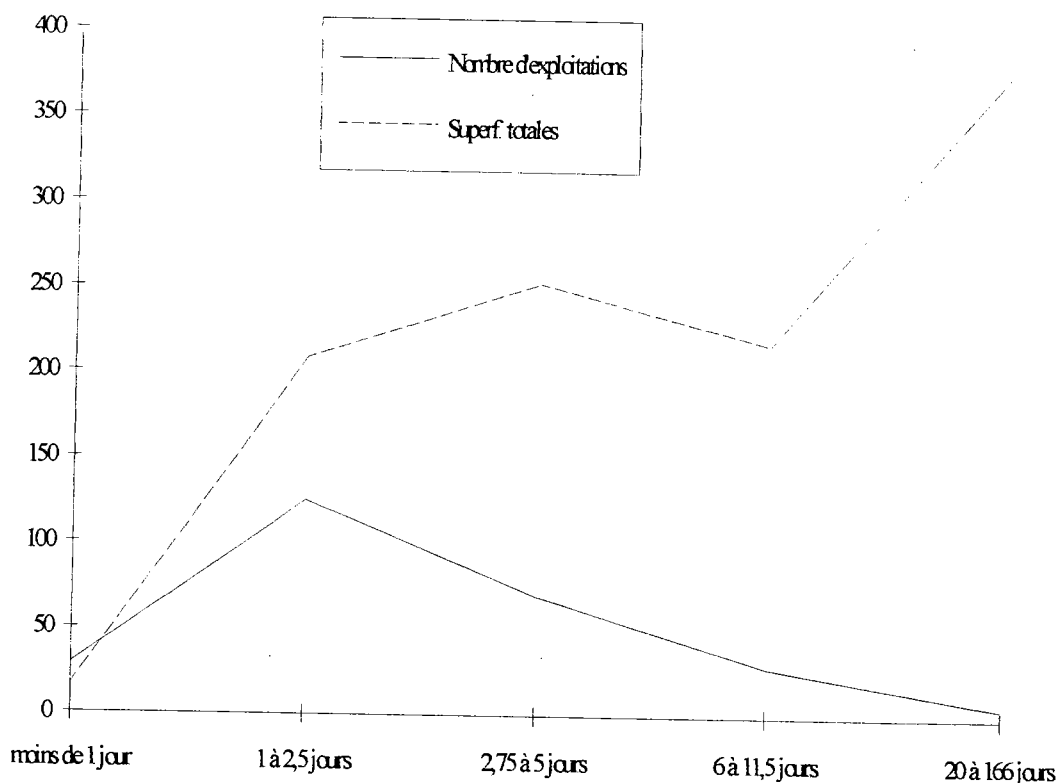


Les informations sont donc concordantes. Il y avait à la fois un village dans la ville (l'écart du Nideck) et une agriculture plus spécifiquement urbaine, un jardinage des terres les plus proches de la ville et une certaine désaffection pour les terres plus éloignées.

Par conséquent, l'agriculture urbaine était constituée d'une multitude de micro-exploitations flanquée d'un très petit nombre de grosses fermes, parmi lesquelles se trouvaient les deux fermes de l'abbaye et celles de citadins plus agriculteurs que les autres, en quelque sorte des ruraux habitant la ville. Il y avait au moins 6 exploitations vers 1795 qui avaient de 20 à 166 jours de superficie, prairies comprises²⁶⁵ mais sans doute, pas beaucoup plus. Les déclarations des habitants, sous la Convention permettent en effet de mesurer la dispersion des exploitations, en superficie.

²⁶⁵ AMSA, art. 302 et 323 et voir note suivante.

Graphique 6 : Répartition des exploitations (An III) à St-Avoid²⁶⁶
 (nombre d'exploitations par catégories de superficies et superficies totales cultivées, en jours de culture, 1 j = 20,44 ares)



Certes, les grandes exploitations utilisaient 20 à 30 % du finage agricole (voir tableau page suivante), mais celles de moins de 10 jours (11,5 précisément) représentaient plus de 680 jours de terres (139 ha)²⁶⁷.

Cette dichotomie de la structure foncière à St-Avoid, à la fin du XVIIIème siècle correspond-t-elle à des types de cultures et d'élevages différents ?

²⁶⁶ Les déclarations sont malaisées à utiliser du fait des fraudes et du désordre dans leur enregistrement. En général, plus on s'éloigne de la « terreur », plus la proportion des fraudes s'accroît. De plus, quand on estimait la quantité de semence nécessaire à l'exploitation, on surestimait ses semis et quand on devait déclarer les récoltes, on les sous-estimait, bien entendu. Et comme la jachère pouvait varier d'une année à l'autre, on ne peut très exactement aboutir à des résultats certains par estimation. Ainsi, on prévoyait 523 jours de culture de seigle pour l'an III, pour obtenir de la semence et quelques mois plus tard, on déclara 258,5 jours de cultures réalisées. Et il n'est pas exclu que ce soit vrai.

²⁶⁷ Le plus grand nombre des exploitations se trouve dans la catégorie de celles qui faisaient de 1 à 2,5 jours (0,2 à 0,51 ha). Il s'agit de plus de la moitié du total, 144 sur 229. Cependant, cette déclaration ne reflète que la moitié de la réalité. En effet, une confrontation des noms des différentes déclarations (An II-III-IV) montre environ 480 familles récoltantes soit 76% du nombre des feux.

2) Types de cultures et d'élevages :

Sous la Convention, les productions les plus fréquentes étaient des complants de maïs et de pommes de terre, 249 et 220 familles sur 260 déclaraient des ensemencements de cette sorte²⁶⁸. Le seigle était déjà moins cultivé (150 familles selon la même source). Ces productions servaient à l'alimentation directe de la famille et aussi à l'élevage de un ou quelques porcs, au fourrage de quelques vaches.

Les déclarations de cultures de seigle (autre source)²⁶⁹

| | Nombre d'exploitations | Superficie totale |
|------------------------------|------------------------|-------------------|
| Moins de 1 jour | 55 | 31,5 |
| 1 à 2,5 jours (0,2 à 0,5 ha) | 144 | 199,25 (43 %) |
| 2,75 à 5 jours | 20 | 78,75 |
| 6 à 10 jours | 7 | 54,5 |
| 24 à 50 jours (5 à 10 ha) | 3 | 99 (21 %) |
| Total | 229 | 463 jours |

Les déclarations de cultures pour l'An III permettent de calculer l'exploitation moyenne pour chaque famille, par production et de situer ces moyennes par rapport aux cas extrêmes :

Les exploitations, selon les déclarations de cultures de l'An III

| Production Source AMSA, 302 | Superficie totale (jours) | Nombre d'exploitations | Exploitation moyenne (jours) | Cas extrêmes (jours) |
|--------------------------------|------------------------------|---------------------------|---------------------------------|----------------------|
| Froment | 40 | 1 | 40 | 40 |
| Avoine | 52,25 | 7 | 7,5 | ½ à 30 |
| Foin | 198,525 | 47 | 4,22 | ¼ et 1/8 à 32 |
| Trèfle | 50,625 | 15 | 3,375 | 1/8 à 40 |
| Seigle | 260 | 150 | 1,73 | ¼ à 31 |
| Orge | 90,1 | 81 | 1,1 | ¼ à 20 |
| Pomme de terre | 206,5 | 249 | 0,83 | 1/8 à 4 |
| Maïs | 149,1 | 220 | 0,68 | ¼ à 8 |
| Chanvre | 15,875 | 49 | 0,32 | 1/8 à 2,5 |
| Navette | 8,625 | 7 | 1,23 | 1/8 à 2,5 |
| Lin | 1,5 | 4 | 0,375 | ¼ à ½ |
| Total ²⁷⁰ | 1076,125 | 260 | 4,14 | ½ à 167, 875 |

²⁶⁸ On rencontre beaucoup de variantes dans les complants : orge + seigle, orge + trèfle, orge + maïs et même orge + pommes de terre + maïs. Cela dénote une agriculture qui tend au jardinage et qui n'a d'ailleurs fait qu'enrichir ses productions avec le temps. Avant le XVIIIème siècle, on trouvait déjà des cultures fourragères appelées localement des « rübfeldern ».

²⁶⁹ Déclarations des seigles des citoyens de la commune de Rosselgène, AMSA, art. 323.

²⁷⁰ Quelle est la représentativité de ces 1076 jours de cultures déclarées ? 1076 jours font 220 ha, prairies comprises, alors que le cadastre nous donne 846 ha pour le ban (terres + jardins + prés). Les propriétés valmontoises représentaient 150 ha, avec les autres forains, environ 200 ha. Par contre les prés des Naboriens à l'extérieur ne faisaient que 4 ha environ. L'un dans l'autre, les déclarations représentent donc environ $220 + 200 - 4 = 436 / 846$. Le trèfle occupait environ 5% des terres labourables, donc la jachère (en principe 33% des terres labourables) était réduite à $33 - 5 = 28\%$,

Les laboureurs (et les voituriers) qui étaient les vrais professionnels de l'agriculture avaient de gros besoins de fourrage pour nourrir leurs attelages. D'où l'importance de l'avoine, du foin, du trèfle, dans les grandes exploitations (superficies moyennes assez fortes et petit nombre des producteurs). Cependant, le quart et le huitième de jour se retrouvaient dans toutes les productions (sauf le blé, cultivé seulement par une seule ferme, sur le plateau).

Ce tableau met en évidence autant la pulvérulence de l'agriculture urbaine que sa dichotomie car il existait jusque sur le ban de la ville une grande agriculture de même type que celle qu'on pouvait trouver à la campagne. Cependant, l'agriculture de St-Avold, agriculture avant tout de pauvres et de besogneux microfondiaires, était en avance comme nous le verrons un peu plus loin sur la révolution agricole française.

Un examen du recensement des cheptels, réalisé à cette époque, montre la même dispersion du troupeau naborien que des cultures.

Structure du troupeau à St-Avold sous la Convention²⁷¹

| Nbre de porcs | Nbre de familles | | Nbre total de porcs | Autres bestiaux de ces familles | | | Total des bestiaux |
|---------------|------------------|------|---------------------|---------------------------------|----------------|-------------------|--------------------|
| | | % | | Chevaux | Vaches, boeufs | Chèvres (moutons) | |
| 0 | 38 | 11,7 | 0 | 12 | 16 | 12 | 40 |
| 1 | 65 | 20 | 65 | 1 | 11 | 9 | 86 |
| 2 | 127 | 39 | 254 | 23 | 69 | 19 | 365 |
| 3 | 52 | 16 | 156 | 9 | 43 | 0 | 208 |
| 4 | 21 | 6,5 | 84 | 8 | 22 | 2 | 116 |
| 5 | 9 | 2,8 | 45 | 7 | 14 | 0 | 66 |
| 6 | 7 | 2 | 42 | 5 | 10 | 1 (30) | 88 |
| 7 | 2 | | 14 | 8 | 4 | 0 | 26 |
| 8 | 1 | | 8 | 1 | 4 | 0 | 13 |
| 10 | 1 | | 10 | 5 | 0 (!) | 0 | 15 |
| 12 | 1 | | 12 | 8 | 0 (!) | 0 | 20 |
| Total | 325 | 100 | 690 | 87 | 193 | 43 + (30) | 1043 |

Même si l'élevage était répandu, il ne concernait pas tout le monde. Au mieux, si l'on a 72 % de déclarations de propriétaires de bestiaux comme pour les cultures, on peut estimer le nombre total des propriétaires d'animaux ruraux à 451, soit 71% des ménages à la même époque.

soit 172 ha. Dans ces conditions, les déclarations de cultures de l'an III pourraient donc représenter $436 + 172 = 608/846$, 72 % des terres exploitées. Un sondage à 72%, en quelque sorte. Il y aurait donc eu 1500 jours (305 ha) des terres exploitées en l'An III.

²⁷¹ AMSA, art. 303. Environ 60 % des déclarants de récoltes se retrouvent sur la liste des propriétaires de bestiaux. Et 80 de ces derniers ne déclaraient pas de récoltes. Les listes sont très mal orthographiées, ce qui ne facilite pas les recoupements.

En fin de compte, la proportion des propriétaires de bestiaux était du même ordre que celle des récoltants, environ 70-75% du nombre des feux. C'était aussi la proportion des propriétaires, plus de 70%.

Cela signifie enfin qu'il existait un gros tiers des ménages qui n'élevaient pas de porc.

Parmi les autres, les plus pauvres avaient une ou deux chèvres, les autres avaient une à 3 vaches, presque tous avaient quelques porcs mais presque toujours moins de 3. Le troupeau montre à nouveau un pullulement d'exploitations visant plus à l'autosubsistance qu'à la vente, à côté d'un tout petit nombre de troupeaux « spéculatifs ».

Parmi les petits herbivores, on retrouve cette dichotomie. Les chèvres étaient élevées pour le lait de la famille et secondairement la viande, on les trouvait donc en petit nombre comme les vaches et un peu dans chaque famille, tandis que les moutons apparaissaient rarement autrement qu'en troupeaux assez importants, appartenant à l'abbaye²⁷², à des bouchers ou d'autres spéculateurs.

A certaines époques, le hameau du Nideck avait un droit de troupeau à part, du fait de la distance entre la ville et cet écart. Le 9 août 1772, ce troupeau²⁷³ fut surpris en vain pâturage abusif sur les prairies du village voisin de Petite-Ebersviller. Le procès-verbal des bangards de ce village consigna le tableau suivant des animaux fautifs :

| | | | | | |
|------------------------------------|---|---|---|---|---|
| Nombre de chevreaux ²⁷⁴ | 1 | 2 | 4 | 5 | 6 |
| Nombre de propriétaires | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 |

Donc ces 7 familles de manoeuvres du Nideck²⁷⁵ possédaient 24 chevreaux. Mais une interprétation sur le reste du troupeau est malaisée. Ces jeunes devaient être nourris quelques temps par les éleveurs, avant d'être revendus lorsqu'ils produiraient du

²⁷² Par un arrêt de 1725 et qui renouvelait des privilèges antérieurs (un arrêt ducal de 1625, par exemple), les Bénédictins avaient un droit de troupeau à part pour un ensemble de terres, plusieurs cantons et fermes qu'ils possédaient sur le ban et dont ils revendiquaient le titre, contesté par la ville, de seigneurs hauts-justiciers. Ils pouvaient entretenir séparément de la communauté urbaine leurs « bêtes tirantes » (environ 10-15 chevaux et boeufs), 20 vaches, 1 taureau et 150 brebis mères suivies de leur progéniture, dans leur métairie du Weneck (délibération du 3 octobre 1785). Cela faisait de très loin le plus gros troupeau particulier de la ville. Le fermier du domaine avait aussi un droit de troupeau à part. Cf. Délibérations, 19 juin 1774.

²⁷³ Selon le procureur Gerardy, le troupeau à part du Nideck ne concernait que les « bêtes tirantes » et il précisait « sans les veaux » qui devaient être maintenus à l'écurie, comme les vaches si elles ne rejoignaient pas le troupeau communal. (op. cit., 1766, p169.)

²⁷⁴ Source, AMSA, article 27.

²⁷⁵ Sur le rôle de subvention de 1775, on trouve au Nideck : un voiturier, un cabaretier, un savetier 11 journaliers et par ailleurs aussi, sans doute, quelques veuves et pauvres.

lait, à des ménages pauvres de la ville. Or les habitants payaient le berger au nombre de têtes qu'ils lui confiaient. D'où la tentation de ne pas lui donner les jeunes animaux qu'on lâchait sous garde plus ou moins vigilante dans les environs.

En tout état de cause la totalité des dénombrements partiels ou totaux montre toujours une forte prédominance de l'élevage familial vivrier.

On peut donc parler d'une marginalité relative de l'agriculture professionnelle et spécialisée à St-Avold, ce qui est normal pour une ville. D'ailleurs plusieurs professions non agricoles, en principe, étaient directement concernées par l'agriculture du fait d'un besoin important en denrées comestibles, que ce soit pour le bétail de travail (les voituriers, maître de poste), ou pour un approvisionnement direct en matière première (les meuniers, boulangers, aubergistes). Aussi, ces artisans ou commerçants étaient fréquemment des propriétaires aisés. Les voituriers étaient pratiquement des laboureurs qui utilisaient la force de travail de leurs attelages à des fins qui n'étaient pas agricoles²⁷⁶. L'unique troupeau de moutons était la propriété d'un boucher, Henri Bertol, à l'époque révolutionnaire. Mais l'élevage spéculatif devait beaucoup varier selon sa rentabilité. Ainsi, vers 1745-1750, il semble que de nombreux bouchers possédaient des troupeaux à part, sur le ban, ce qui multiplia les plaintes des voituriers qui rencontraient cette compétition pour le fourrage local²⁷⁷. Or, quand on observe le contexte on constate que ces troupeaux apparurent après une série d'épizooties qui avaient frappé St-Avold et la région en 1743 et 1744²⁷⁸. Il semble donc que la rareté du bétail et de la viande avait fait monter les prix après 1744, d'autant que l'épizootie restait endémique²⁷⁹, attirant des spéculateurs sur le marché de la viande. Les bouchers qui avaient l'habitude de la manoeuvre, bien sûr, mais aussi un chirurgien brasseur d'affaires, Antoine Knoepfler et un

²⁷⁶ Aujourd'hui, on parle de rentabiliser le capital-machine en le faisant travailler 24 heures sur 24. Mutatis mutandis, il s'agissait de la même chose pour ce qui concerne les voituriers. Les chevaux mangeaient tous les jours et le travail agricole ne justifiait pas tous les jours leur présence. D'ailleurs les commentateurs de la médiocrité du bétail lorrain insistent sur cette polyvalence des grands herbivores surexploités qui n'avaient même plus le temps de manger. (Cf. Lacoste, *La crise agricole dans le département de la Meurthe, à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Nancy, 1949.)

²⁷⁷ Cf. délibérations municipales, après 1744. La chambre de police en vint à interdire aux bouchers d'entretenir sur le ban des moutons qui n'étaient pas destinés à la boucherie locale car ils étaient revendus sur pied ailleurs (à Metz, affirmaient les voituriers naboriens).

²⁷⁸ Délibérations, 13 novembre 1743, autopsie de vaches crevées, le village de l'Hôpital demanda le cantonnement des bêtes à corne de St-Avold, dans la forêt royale, en décembre multiplication des cas de maladie, abattage de bêtes données aux porcs...(12 décembre). 2 novembre 1744, maladie des bêtes rouges dans les villages des environs, on interdit l'entrée de peaux achetées par les tanneurs et le passage de troupeaux qui devaient être vendus à Sarrelouis (23 décembre).

²⁷⁹ On signala un retour épidémique en décembre 1746, à St-Avold même.

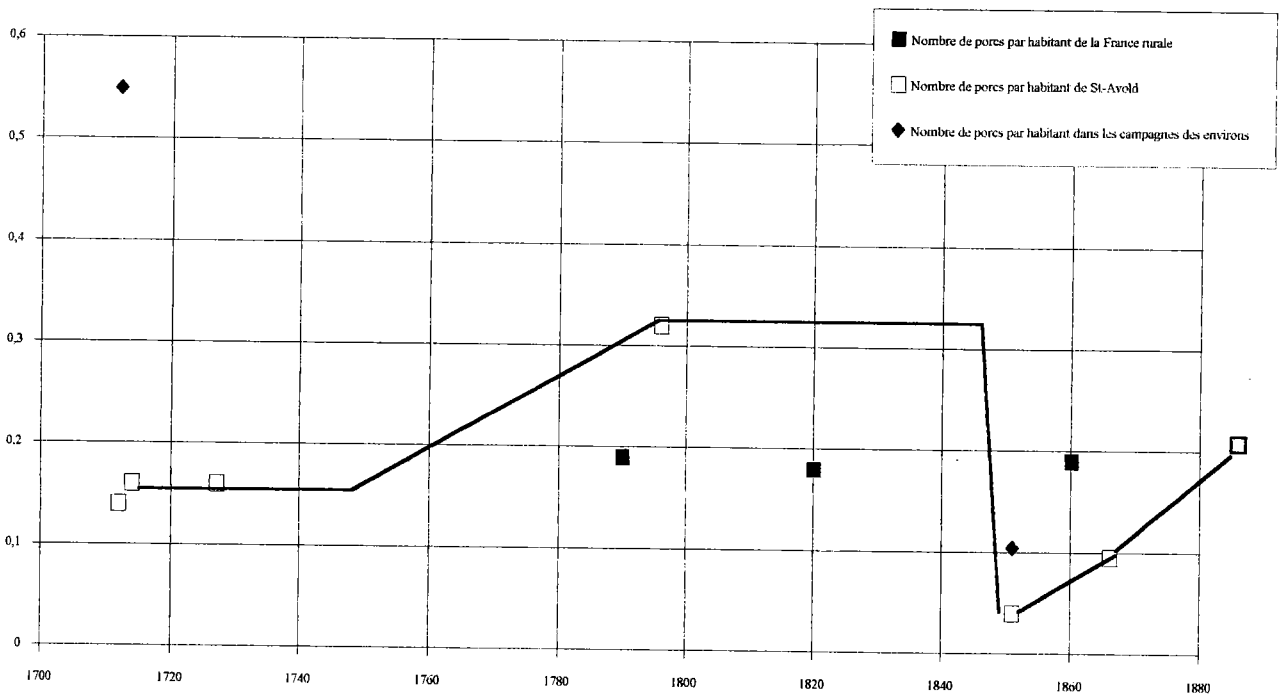
procurer, Louis Bidault s'associèrent pour engraisser un troupeau de 20 boeufs. On retrouve donc ici encore une certaine interpénétration entre activités rurales et urbaines, une tendance du capital urbain ici protégé par les privilèges à investir et pousser les activités rurales les plus rentables, entrant en compétition avec les agriculteurs plus traditionnels, qui, eux, n'étaient protégés par rien²⁸⁰.

Cependant, l'agriculture et l'élevage, spécialisés et spéculatifs, restaient minoritaires par rapport à la multitude des petits exploitants. Dans quelle mesure y eut-il évolution de ce type d'agriculture urbaine ?

3) Evolution du complexe agro-pastoral

On peut comparer tout d'abord l'évolution de l'élevage porcin, élevage dominant à St-Avold, avec l'élevage porcin équivalent de l'ensemble de la France rurale²⁸¹.

**Graph. 7 : Evolution comparée des élevages porcins
(nombre de porcs par habitant)**



²⁸⁰ Ici, les deux spéculateurs étaient par leurs fonctions exempts de corvées et ils faisaient paître leurs boeufs avec les bêtes tirantes des voituriers soumis eux aux corvées. D'où les protestations des uns, l'exhibition d'autorisations obtenues du chancelier (l'intendant de Nancy portait le titre de chancelier du roi Stanislas) par les autres. Cf. délibérations du 27 août 1748.

²⁸¹ Chiffres de référence fournis par F. Braudel, *L'identité de la France*, 1983, tome 3 p 41.

Au début du XVIIIème siècle, la ville ruralisée par les événements du XVIIème siècle, élevait un nombre de cochons important, probablement comparable à la moyenne de l'élevage rural français (environ 0,2 par habitant) mais notoirement inférieur à l'élevage rural des environs de St-Avold (0,5 par habitant²⁸²).

Cependant, durant le XVIIIème siècle mais après 1727, cette activité s'était sensiblement accrue, le troupeau porcin avait doublé par habitant alors que la population avait elle-même doublé. Il est vrai que les fonctions urbaines ne se développant que peu et mal, la population ne pouvait que recourir au maximum à l'exploitation du terroir local. Cependant, c'est une révolution technique qui avait permis cette intensification de l'élevage vivrier.

En effet, l'association culturale maïs-pomme de terre n'était probablement pas cultivée avant 1727. L'élevage porcin des Naboriens était alors limité par la faiblesse des rendements des productions végétales. C'est l'introduction de ces deux plantes à haut rendement et particulièrement bien adaptées au terrain sablonneux du Warndt, grâce aussi sans doute à la présence une partie de l'année de deux escadrons de cavalerie dont le fumier des 100 à 300 chevaux²⁸³ alimentait favorablement l'horticulture locale que l'élevage porcin put atteindre une importance assez largement supérieure à la moyenne de la France rurale, à la même époque.

D'après P. Boyé²⁸⁴, l'introduction du maïs s'était faite en Lorraine par l'Italie du Nord, la Suisse et le Rhin. Dans ces conditions, il n'est pas anormal qu'il se soit répandu très tôt en Lorraine allemande²⁸⁵. Le même auteur voyait le ban de Longeville (lès St-Avold) envahi par le maïs en 1735, celui de St-Avold, en 1775. La première mention

²⁸² En 1708, dans trois villages des environs, Zimming, 86 hbts, Hombourg-l'Evêque, 149 hbts, et Valmont, 214 hbts, le nombre de cochons était respectivement de 44, 59 et 143 (AD MM., B.11.727). Vers 1600, une différence était déjà perceptible entre l'élevage porcin urbain d'autosubsistance et l'élevage porcin rural pour la vente de bétail sur pied.

²⁸³ Ainsi durant l'hiver 1774-1775, l'armée fit séjourner 278 chevaux, durant des laps de temps qui allaient de trois semaines à quatre mois (AMSA, fournitures aux troupes, écuries, art. 122). D'ailleurs, les délibérations de la chambre de police traitaient sans cesse du problème des fumiers qui encombraient les chaussées et obstruaient l'écoulement des eaux périodiquement. Entre 1833 et 1837 la cavalerie des militaires se montait à 185 bêtes, au minimum. Jusque sous le Second Empire la ville accueillit en gros deux escadrons, bon an mal an. Et le ministère de la guerre qui savait que la ville avait besoin de l'armée, marchandait sa présence. Cf. délibération du conseil municipal au XIXème siècle.

²⁸⁴ P. Boyé, *Quatre études inédites*, Nancy, 1933.

²⁸⁵ Il était aussi cultivé dans la région de Lunéville. Dans le cas de ces deux régions, il s'agissait d'un franchissement des Vosges par le maïs et d'une culture dans des régions sous-vosgiennes. Il était appelé en Lorraine blé de Rome ou blé de Turquie, ce qui corrobore l'origine italienne et par delà ottomane (granoturco en italien).

que nous avons trouvée du maïs dans les délibérations municipales est largement antérieure, le 2 août 1745 et la première quantité de maïs présente dans un inventaire après décès, encore bien plus précoce, en 1732, puis en 1738²⁸⁶. D'autre part, l'introduction de la plante se serait faite à l'initiative de l'abbaye de Longeville²⁸⁷. Or depuis le début du XVII^{ème} siècle les deux abbayes de Longeville et St-Avold appartenaient à la même congrégation (de St-Vanne et St-Hydulphe) et les moines allaient d'une abbaye à l'autre. Rien de ce qui se faisait dans l'une ne pouvait être ignoré dans l'autre. Il est donc raisonnable de penser que la culture du maïs s'était développée à St-Avold à peu près en même temps qu'à Longeville, c'est-à-dire dans la décennie de 1730-39 et avait produit ses effets fourragers et en terme de travail offert, dès avant 1750. Elle aurait donc stimulé l'élevage porcin et bovin dès cette époque. Par la suite, en 1819-1820, les enquêtes de la préfecture montrent que le maïs n'était plus cultivé dans le canton de St-Avold que par son chef-lieu²⁸⁸. Mais, en 1844, il servait uniquement à l'élevage des volailles, selon P. Boyé qui observait un déclin général du blé de Turquie en Lorraine, sauf précisément sur les sables de St-Avold.

Vers 1854-56, de fait, les enquêtes agricoles annuelles montrèrent en Moselle que le maïs était devenu relictuel et que sa culture se concentrait sur un petit nombre de bans communaux précis et dispersés. Un hectare dans un village pour les cantons de Forbach et Bouzonville, 10 ha pour le seul ban de Ham sous Varsberg (sur les sables du Warndt, comme St-Avold) et pour tout le canton de Boulay (1856), quelques hectares disséminés dans l'arrondissement de Metz, 8 hectares à St-Avold, en 1854. En tout, 26 hectares pour la Moselle, cette année-là. Autrement dit, la seule municipalité de St-Avold moissonnait 1/3 du maïs départemental.

Ce cantonnement du maïs montre que l'intensification de l'agriculture ne s'est réalisée que là où elle répondait à un besoin social (fourniture de travail et de denrées) et de plus là où elle ne contrecarrait pas l'ordre technique et économique (besoins d'avoine des fermes du plateau lorrain et hauts prix du blé). Enfin, les terres légères comme les sables du Warndt, à St-Avold, convenaient bien au maïs.

²⁸⁶ AD Moselle, B 6378.

²⁸⁷ P. Boyé, *op. cit.*

²⁸⁸ AMSA, art. 305, pour les années 1819 et 1820.

L'autre grande production locale, la pomme de terre ne semble pas avoir été cultivée avant 1740²⁸⁹ mais sans doute l'était-elle déjà en 1750²⁹⁰ et certainement en 1761²⁹¹. C'est donc probablement dans les années qui ont suivi le tournant du demi-siècle que le troupeau porcin a dû se gonfler rapidement en même temps que les cultures de tubercules américains dont le rendement prodigieux était encore supérieur à celui du maïs²⁹².

²⁸⁹ M. Morineau a publié en 1971 (*Les faux semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au XVIIIème siècle*, Paris, 1971, pp 39-46 et 214-222) la réponse du curé de St-Avold à l'enquête de 1761. Celui-ci donnait les prix des céréales avant 1740 et en 1761, mais pour les pommes de terre, il ne donnait que le prix de 1761. Dans les environs de St-Avold, dans plusieurs villages historiquement liés à la ville ou à l'abbaye de St-Nabor, où l'on mesurait en quarte de St-Avold (bailliages de Dieuze et Sarreguemines) comme Hilsprich, Insming, Petit-Tenquin etc, on cultivait déjà les pommes de terre en 1740, parfois 1750.

²⁹⁰ Une pétition de la chambre de police du 16 août 1751 (délibérations, AMSA) affirmait que le ban portait « seulement un peu de seigle, des topinambours, du blé de turquie et autre pareil légume de peu de conséquence » Les topinambours seraient un des noms anciens des pommes de terre. Preuve en est que le procureur Gerardy reprit le terme et ignora les pommes de terre en 1766 (op. cit.) alors que le témoignage du curé en 1761 prouve leur existence locale, à cette date. A 30 km au sud, le règlement de la seigneurie de Vannecourt, en 1745, parlait des « topinenbeaux dittes poires de terres » (AD MM, G 498). Mais la première mention de pommes de terre que nous ayons trouvée dans les inventaires après décès de St-Avold est de 1746 (AD Moselle, B 6381).

P. Boyé note que la culture du maïs, dans la Meurthe avait succédé à d'autres cultures intensives comme celle du tabac, après son interdiction. C'est donc bien là où existaient des bras disponibles que les cultures jardinées se substituaient aux grandes cultures. Or, on sait par Gerardy (AMSA, art. 242) qu'il avait existé une manufacture de tabac à St-Avold, entre 1723 et 1740. A cette époque on cultivait « un tabac excellent » sur le ban de St-Avold, nous dit Gerardy. Ici c'est donc la pomme de terre qui serait une substitution au tabac, le maïs étant apparu localement après le tabac et bien avant la pomme de terre. Ajoutons enfin que le ver à soie avait été promu par les autorités duciales, à la fin du règne de Léopold et surtout sous la Régente, en novembre 1729 et novembre 1730, on avait planté à St-Avold 300 « meuriers blancs » dans les jardins, puis on n'en entendit plus parler. Il y eut donc entre 1729 et 1750 une certaine ferveur innovatrice dans les élites lorraines (duché et abbayes) et lorsqu'elle rencontra des besoins sociaux locaux, elle aboutit à des résultats.

²⁹¹ D'où notre extrapolation-interprétation (c'est-à-dire non linéaire) des données concernant Saint-Avold, entre les deux données connues de 1730 et 1795, sur le graphique 7, supra.

²⁹² D'après les autorités naboriennes, en 1814, les rendements de l'année étaient les suivants :

| Source : AMSA, art. 305 | en semence | en superficie |
|-------------------------|------------|----------------|
| Pomme de terre | 80 fois | 150 quartes/ha |
| Blé de turquie | 72 fois | 22 hl/ha |
| Orge | 8 fois | 20 hl/ha |
| Seigle | 6 fois | 6 hl/ha |

En 1803, le préfet Colchen affirmait que la pomme de terre avait pris un essor gigantesque dans le département et qu'elle servait « même » à engraisser les porcs dont il considérait par ailleurs que c'était l'élevage dominant de la Moselle²⁹³.

Au XIX^{ème} siècle, bien que la ville continue à s'affirmer très peu, on peut constater une nette régression de l'élevage porcin par rapport aux standards ruraux moyens français. Et cet affaiblissement concernait aussi les villages des environs de St-Avold. C'est pourquoi, on peut penser que cette régression tardive (constatée en 1851) était liée à l'apparition de la maladie de la pomme de terre, en 1844 et non aux progrès de l'urbanisation²⁹⁴. En 1851, St-Avold ne s'était donc pas dégagée de cette activité rurale mais l'avait réduite à son corps défendant. C'est pourquoi, par la suite, la tendance s'inversa. Vers 1866, l'élevage porcin continuait de représenter à St-Avold un des piliers de la modeste prospérité locale, bien qu'il s'agit essentiellement d'une auto consommation familiale. Et en 1883, on avait retrouvé et dépassé le ratio du début du XVIII^{ème} siècle (0,2 cochons par habitant).

Si l'on résume l'ensemble des données qui permettent d'interpréter le graphique 7, on peut affirmer que l'élevage porcin qui était un élevage d'autosubsistance très répandu parmi les citadins s'intensifia et doubla d'importance, grâce au développement local des cultures de maïs et de pommes de terre, entre 1735 et 1750. Il se maintint à ce degré jusqu'à la maladie de la pomme de terre, en 1844, qui fut une

²⁹³ Colchen, op. cit., 1803, 2^{ème} partie, pp12 à 20. Pour lui, la pomme de terre a pris son essor dans les vignobles, après 1750, date à laquelle elle était à peine connue. Cela confirme le caractère de « culture du pauvre » noté par beaucoup d'auteurs et qui est aussi valable pour St-Avold comme le maïs et le sarrasin. Cf. M. Morineau, *La pomme de terre au XVIII^{ème} siècle*, in *Annales*, 1970 pp 1767-1785 et Braudel, op. cit., 1986, t2, p158 et t3, p39 (A. Young a aussi été frappé par l'importance de la culture de la pomme de terre à Pont-à-Mousson, en 1789, ville viticole à effectif nombreux de journaliers-vignerons). C'est probablement cette importance des rendements du maïs qui a bloqué la culture du sarrasin, toujours restée insignifiante à St-Avold : 1 ha vers 1800 (AMSA, art. 303), 1 encore en 1849 (art.306 bis), 4 ha en 1853 (art.305).

²⁹⁴ N. Altmayer, maire de St-Avold et propriétaire local d'une ferme, a écrit dans les Mémoires de l'Académie de Metz une série d'articles techniques sur l'agriculture dans les sables naboriens (Cf. bibliographie, sources imprimées). Son optique était expérimentale, il étudiait des procédés culturaux appliqués à des plantes et même à certaines variétés et comparait les résultats avec des tentatives d'autres propriétaires des environs. Selon N. Altmayer (*Recherches sur les moyens de remédier aux résultats de la maladie de la pomme de terre dans l'arrondissement de Sarreguemines*, in MAM, 1854-55, pp 55-83), les rendements avaient diminué depuis 1844 dans une proportion de 71% par rapport au niveau initial et les superficies consacrées à la pomme de terre avaient déchu de moitié. L'un dans l'autre cela aurait représenté une diminution des récoltes de 85%. Or ce pourcentage est à peu près celui de la diminution de l'élevage porcin, puisqu'on passe de l'indice 100 à l'indice 18 entre 1796 et 1851.

catastrophe pour l'autosubsistance locale. Mais dès les années 1850, l'élevage porcin local tendit à retrouver ses valeurs anciennes.

Cependant, cet élevage était l'objet d'échanges intra-urbains. Certains propriétaires riches, des laboureurs, des rentiers ou des brasseurs qui récupéraient leurs résidus industriels, des meuniers qui récupéraient le son produit par leurs moulins ou, enfin, des aubergistes aux gros besoins d'approvisionnement, élevaient des truies parce qu'ils avaient les moyens de les nourrir à longueur d'année, ces truies produisaient un nombre de jeunes nettement plus important que pour leur usage familial ou professionnel et il revendaient ces cochons de lait aux journaliers et aux petits propriétaires en général qui les engraisaient pour leurs besoins familiaux propres. On retrouve ici encore la dichotomie élevage vivrier, élevage spéculatif.

Ainsi, le complexe horticulture fourragère²⁹⁵ /élevage porcin avait permis à la ville de grossir démographiquement, malgré la remise en cause de sa centralité administrative dès 1751 et malgré son destin économique médiocre. A tel point que si un tiers de la population de la Moselle vivait de l'agriculture, en 1866, dans la ville de Saint-Avold, le pourcentage (24%) n'était pas massivement inférieur²⁹⁶. L'innovation avait nourri la pauvreté dans les deux sens du terme mais elle avait aussi nourri la richesse. Il est en effet d'autres prodromes de la révolution agricole qui sont décelables localement et concernent plutôt les propriétaires aisés et les grands exploitants.

Sur la liste des productions de l'An III, on observe, en effet, l'importance assez grande prise dors et déjà par le trèfle. Or les prairies artificielles représentaient un des grands moyens techniques nouveaux qui permettaient en Europe une révolution agricole, c'est-à-dire une intensification décisive des cultures par disparition des jachères et augmentation consécutive des élevages, de la quantité de fumier disponible et enfin des rendements. Ici, le trèfle n'était encore cultivé que par 15 agriculteurs. Le gros des producteurs-artisans ne s'était pas encore lancé dans cette production. Cependant, si une seule parcelle de trèfle représentait 4/5 ème des surfaces cultivées en prairies artificielles, les 14 autres de moins de 1 jour en moyenne montrent que ces cultures commençaient à pénétrer sur les petites parcelles. La période vit se multiplier ces prairies artificielles, à

²⁹⁵ Au moment de la confection du cadastre, le conseil municipal (délibérations municipales, 23 février 1792) affirmait que les principales productions du ban (blé de turquie et pommes de terre) requéraient un « travail constant et journalier » de la fin mars jusqu'à l'automne. Il s'agissait d'un piochage répété pour arrêter l'évapo-transpiration et supprimer les mauvaises herbes.

²⁹⁶ Voir H. Contamine, op. cit., 1932, t. 1, p 47. Pour St-Avold, cf. le tableau p.184.

partir de 1792-95, c'est-à-dire quand les guerres firent passer par St-Avold un flux permanent et considérable de soldats et de convois, donc un grand nombre de chevaux. Cela fit monter le prix des fourrages en créant une pénurie locale ce qui stimula la propagation du trèfle comme des autres cultures fourragères²⁹⁷. Mais la signification sociale de cette introduction des prairies artificielles n'était pas la même pour tout le monde. Les petits producteurs durent cultiver eux-même le trèfle pour n'avoir pas à acheter des fourrages renchérissés par les circonstances, donc pour ne pas s'appauvrir, tandis que pour ceux qui vendaient des fourrages, le trèfle devenait un moyen d'enrichissement.

En mettant bout à bout les informations statistiques disponibles, on peut mesurer la progression des innovations culturelles localement et comparer St-Avold aux environs :

Les cultures à haut rendement et la progression des prairies artificielles

| Cantons 1852 ²⁹⁸ <i>Communes (en italiques)</i> | % des prairies artificielles / sole en jachère | % des prairies artificielles / total herbages | % cultures à haut rendem. / total cultures |
|---|---|--|---|
| Bitche | 29,5 | 21 | 41,7 |
| Sarreguemines | 43,9 | 33 | 14,8 |
| Grostenquin | 26 | 20 | 15,2 |
| St-Avold | 49,5 | 29 | 25,9 |
| <i>St-Avold An III</i> ²⁹⁹ | | 16 | 46 |
| <i>St-Avold 1800</i> | 88 | 35 | 47,8 |
| <i>St-Avold 1818</i> | | | 61,5 |
| <i>St-Avold 1849</i> | | 51 | 51,2 |
| Boulay 1856 ³⁰⁰ | 35,7 | | 20,5 |
| <i>Boulay 1856</i> | 21,3 | | 6,1 |
| Dieuze 1856 ³⁰¹ | 33,5 | 25,8 | 20,5 |
| <i>Dieuze 1856</i> | 46,8 | 10,3 | 32 |

L'interprétation de tous ces chiffres est délicate. A St-Avold, la pression qui avait poussé au changement était de plusieurs ordres : un besoin social de travail et de subsistances dans une ville sans dynamisme, ajouté à des terres sablonneuses et légères avaient eu pour résultat l'importance de l'horticulture locale qui n'était comparable qu'à Bitche, autre ville qui avait perdu tout dynamisme après 1760. D'autre part, la route et le drainage du marché, l'importance du passage à certaines époques avaient fait monter les prix et suscité une intensification de l'agriculture locale, ce qui était en général le cas des

²⁹⁷ Affirmation de Colchen, op. cit., 1803 et à St-Avold, en 1815 (AMSA, art. 305) : le trèfle et la luzerne ont pris une forte extension « depuis 20 ans » et « énervent beaucoup les terres ». Colchen répétait là une peur répandue et ne semblait donc pas encore connaître les fondements bénéfiques de l'introduction des prairies artificielles dans les assolements.

²⁹⁸ AD Moselle, 258 M 1.

²⁹⁹ AMSA, articles 302, 303, 305 et 306 bis.

³⁰⁰ AD Moselle, 257 M 1.

³⁰¹ AD Moselle, 258 M 2.

villes. Ainsi, à Dieuze, Bitche et St-Avold, l'agriculture urbaine était essentielle dans le complexe productif urbain, tandis qu'à Boulay, le dynamisme industriel de la ville permettait de reléguer l'agriculture au second plan, au XIX^{ème} siècle et d'autre part, la grande agriculture du plateau lorrain s'était probablement annexée le ban urbain utilisé alors essentiellement pour la production céréalière. C'est pourquoi alors que la jachère gardait une importance certaine sur le ban de Boulay encore en 1856, sur celui de Saint-Avold, elle avait presque disparu déjà en 1800³⁰².

Il est probable que la situation était la même à Sarreguemines qu'à Boulay : très grande place des céréales, au détriment des cultures fourragères.

L'agriculture naborienne était donc devenue dès après 1750 un secteur d'autant plus essentiel à l'économie urbaine que les alternatives d'emplois étaient rares. L'avance technique de cette agriculture sur les standards départementaux de l'époque était le résultat d'un empirisme historique et commercial, d'une adaptation aux qualités du sol et de la présence des Bénédictins. C'était une agriculture de « gagne-petits » qui répondait à des besoins sociaux qui n'étaient pas ceux des élites qui avaient les yeux fixés sur les grosses fermes du plateau lorrain dont elles étaient souvent propriétaires.

D'autre part, les progrès de l'individualisme agraire peuvent s'observer au travers des procès-verbaux³⁰³ d'application de l'édit de mars 1767. Ainsi, on peut voir sur ces textes, rédigés en juillet-août 1767 (17 cas), entre 1768 et 1774 (15 cas) et entre 1777 et 1779 (4 cas), donc souvent assez vite après l'entrée en vigueur du texte légal, qui profita de l'occasion pour augmenter les revenus de ses prairies³⁰⁴ et se soustraire au vain pâturage collectif tout en continuant à profiter du troupeau commun.

³⁰² Dans le département de la Moselle, la jachère s'est éteinte très lentement, elle représentait encore 35000 ha en 1858, environ 50 ha par commune en moyenne, alors qu'en 1800, elle ne faisait déjà plus que 11 ha à St-Avold, commune de vaste superficie (voir H. Contamine, op. cit., 1932, t1, p135). Cet auteur tributaire de ses sources françaises, du point de vue des lorrains francophones, ne voit pas l'avance des régions germaniques car elle est liée à la pauvreté des habitants perçus comme des « arriérés » par les élites préfectorales qui avaient le regard rivé sur les fromentaux où l'on trouvait des fermes lucratives et où pourtant la jachère se maintint plus longtemps qu'ailleurs, semble-t-il. (Voir Chastellux, op. cit., 1854, description « clinique » des Lorrains, pp 494 et suivantes) Dans le cas de Bitche, par exemple, le comité local de la statistique agricole signalait en 1852 que les friches locales (jachères) étaient des prairies de 3-4 ans qui s'inséraient dans un assolement complexe de 9 ans, plus efficace probablement que l'assolement triennal bien connu sur le plateau lorrain, en général. Si on les considère comme des jachères, on méconnaît une adaptation locale assez productive (Cf AD Moselle, statistique agricole 1852).

³⁰³ AMSA, articles 27 et 231.

³⁰⁴ Dans les parcelles encloses, le propriétaire bénéficiait de ses regains, alors qu'ils étaient exploités collectivement pour les prairies non encloses et leurs revenus pouvaient échoir à la commune, si elle manquait d'argent et mettait les regains en adjudication (délibérations, 7 sept. 74).

Car tel était l'enjeu de cette innovation. Elle permettait aux propriétaires qui clôturaient des terres de soustraire celles-ci au droit de parcours du troupeau communal. Or dans le même temps, leur propre bétail restant dans ce troupeau, bénéficiait de la vaine pâture collective sur les terres des autres.

Or, le prix des fourrages s'accrut bien plus au XVIIIème siècle que beaucoup d'autres prix³⁰⁵, nous montrant ainsi qu'il devenait de plus en plus rare par rapport aux besoins. Aussi, ceux qui le pouvaient tentèrent de se le réserver.

Qui utilisa le bénéfice de l'édit de clôture ?

Parcelles encloses entre 1767 et 1774, puis entre 1777 et 1779

| Professions des propriétaires | Prés ³⁰⁶ | | Terres labourables | |
|---|---------------------------------------|------------------------------------|--------------------|------------------------|
| | Nombre | Contenance | Nombre | Contenance |
| Religieux (les deux monastères et le curé) | 4 pièces | 3, 6, 13 et 40 fauchées | | |
| Officiers (3 cas dont un notaire) | 2 pièces | 2 et 4 f. | 1 pièce | 3 jours |
| Marchands (2 cas) | 3 pièces | | 1 pièce | ¼ jour |
| Laboureur (un forain) | 1 pièce | 2,5 f. | | |
| Voituriers (4 cas) | 2 pièces | | 5 pièces | 1, 5/4, 2, 3, 10 j. |
| Aubergistes-cabaretiers (2 cas) | 1 pièce et ½ | 6,5 f., ? | | |
| Marchands tanneurs (2 cas) | | | 2 pièces | 5/4 et 3 j. |
| Maître boulanger (2 cas) | 3 pièces | 3, 5, 4,5 et 6 | | |
| Meuniers-fermiers (8 cas) | 13 pièces | 2, 4, 6, 8, 12, 30, 50, ?, ?, ? | 1 pièce | |
| Maître cordonnier | ½ pièce | | | |
| Maître tourneur | 1 pièce | 8,5 f. | | |
| Maréchal ferrant (de l'Hôpital) | 1 pièce | 4,25 f. | | |
| Bien collectif (plus de 11 propriétaires) | 1 pièce | | | |
| TOTAL | 20 pièces connues : 33 pièces : | 216 fauchées 356 fauchées | 10 pièces | + de 24,75 j. |

La quasi totalité des professions représentées ici classent cet échantillon de la population parmi la frange des riches, sinon des très riches (les monastères dont les

³⁰⁵ Cf. tableau I des prix dans le dernier chapitre, infra, 3) Evolution dépressive du commerce naborien aux XVIII-XIXème siècles (p 437).

³⁰⁶ 1 fauchée = ¾ de jour = 15 ares et 33 centiares. 3,5 f. = 0,54 ha, 50 f. = 7,7 ha, 309 f. = 47,4 ha.

3 jours = 0,6 ha, 10 j. = 2 ha, 24,75 jours = 5 ha. Les terres encloses l'étaient souvent pour conversion en jardin ou en pré.

Tous les jardins étaient obligatoirement clos, de barrières de bois qui devaient empêcher le bétail d'y divaguer, ce qui aurait multiplié les litiges. Aujourd'hui les bois qui environnent immédiatement le centre-ville, sur de pentes très raides sont totalement à l'abandon, devenus des forêts dont la structure révèle encore parfaitement les jardins qu'ils furent. Ils montrent partout les traces d'un découpage quasi intégral des jardins en terrasses encloses de haies vives de hêtres. Les cerisiers sont devenus par abandon des arbres très hauts et les haies de même sont devenues arborescentes. Ainsi ces bois sont constitués d'alignements de hêtres et les cerisiers peuplent l'intérieur des parcelles.

fermiers sont presque tous des sous-traitants). Les prés du clergé constituaient à eux seuls une petite moitié du total (154 fauchées) Les pièces dont on connaît la contenance étaient en moyenne de 10,8 fauchées et 2,5 jours, c'étaient donc des parcelles assez importantes³⁰⁷.

Ces initiatives avaient été permises par la loi mais avaient été accueillies diversement. On devait consulter au préalable les laboureurs et voituriers sur l'opportunité de chaque clôture³⁰⁸ et la formule employée : « lesquels nous ont dit n'avoir moyen d'empêcher », semble plutôt significative d'une réticence.

Ainsi, ce sont les plus riches des propriétaires fonciers qui utilisèrent le bénéfice de l'édit de clôture. D'une part, il fallait que les parcelles encloses soient assez vastes (ce que l'on constate sur le tableau précédent) et d'autre part, il fallait qu'ils aient les moyens de réaliser cet investissement. Aussi, la clôture des terres ne concerna qu'une partie limitée du ban : 292 jours pour 3800, soit 7,7 %.

C'est à partir des épizooties de 1743-1744 et de la série de mauvaises récoltes qui ont marqué les années 1740-50 que la compétition pour la terre et les privilèges par rapport aux charges communes s'exacerba, opposant un petit groupe de spéculateurs plus riches à la masse des habitants concernés par l'agriculture vivrière. Ainsi, en 1757, la ville de même que le village voisin de l'Hôpital s'opposèrent à la création d'une ferme au Hollerloch, sur une prairie de 80 fauchées³⁰⁹. C'est seulement après la Révolution que cette ferme fut finalement créée.

Enfin, le complexe agro-pastoral local fut nettement enrichi au XVIIIème siècle et autour de la période révolutionnaire, comment cela se traduisit-il en terme d'emplois liés à la terre ?

L'évolution du poids de la terre dans l'emploi local peut se mesurer plus spécifiquement par les professions spécialisées dans cette activité. L'un dans l'autre les jardiniers, manoeuvres, voituriers et laboureurs qui étaient les plus attachés au travail de la

³⁰⁷ Il ne reste que des lambeaux des descriptions des propriétés réalisées au moment de la création des 20ème d'imposition des « héritages ». Les restes de 1772 montrent des parcelles de prés et terres inférieures à 3,6 fauchées en moyenne et 3,7 jours. Et cela ne décrit pas toutes les parcelles concernées. (AMSA, art. 851.)

³⁰⁸ Il ne fallait pas par exemple empêcher l'accès aux terres pour certains propriétaires.

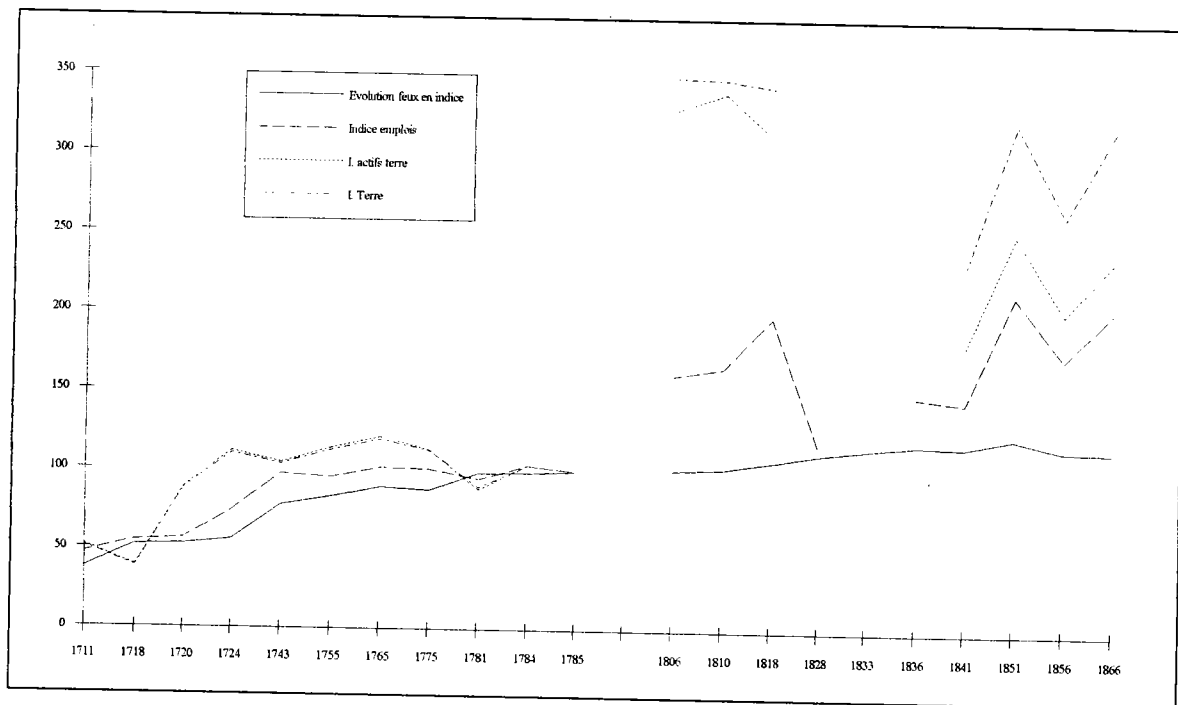
³⁰⁹ La « demoiselle Géraut » qui voulait créer cette ferme était la petite-fille d'un tabellion, fermier du domaine des années 1718-22, bailli de l'abbaye à Porcelette, déjà héritière par sa mère d'une ferme créée au siècle précédent, non loin de là, par un autre officier ducal (lieutenant de bailli), la « cense du lieutenant Guefeld ».

terre représentaient entre un quart des actifs urbains et 40 %, ce qui était considérable dans une ville sans viticulture. C'est l'horticulture locale qui jouait ici le rôle de la vigne.

| | Manoeuvres | Petits métiers | Fermiers, censiers, laboureurs | Voituriers charretiers | Propriétaires rentiers | Total actifs ville | % actifs agricoles |
|------|------------|----------------|--------------------------------|------------------------|------------------------|--------------------|--------------------|
| 1711 | 30 | 3 | 11 | 1 | 0 | 195 | 23 % |
| 1785 | 47 | 8 | 1 | 32 | 1 | 415 | 21 % |
| 1806 | 257 | 7 | 9 | 16 | 21 | 668 | 43 % |
| 1866 | 176 | 12 | 0 | 16 | 75 | 850 | 24 % |

La différence qu'on peut voir sur le tableau précédent comme sur le graphique de la page suivante, entre le XVIIIème et le XIXème siècle vient de l'enregistrement dans les recensements et non dans les rôles d'imposition pré-révolutionnaires des femmes et des garçons et filles qui à l'intérieur des ménages exerçaient des activités soutenues. Or diverses indications puisées dans les délibérations municipales tendent à montrer que les jardins étaient, dès le XVIIIème siècle, une affaire de femmes. Parmi elles, on trouvait de nombreuses veuves qui au XIXème siècle étaient parfois enregistrées comme journalières.

Graphique 8 : L'évolution du poids de la terre
(l'indice « terre » ajoute les propriétaires et rentiers aux actifs)



Cependant, le graphique précédent nous montre d'une part que le nombre des agriculteurs s'accrut plus vite, à St-Avoid, que celui de la population et des emplois, au XVIIIème siècle et qu'il prit une importance sans précédent au XIXème siècle, particulièrement sous la Restauration, époque de paupérisation, après les désastres des années 1813-1818.

Quelle meilleure preuve de ce que l'agriculture était à St-Avold une activité de repli.

Au XVIIIème siècle, quand la population augmenta rapidement, les manoeuvres se multiplièrent mais par leurs activités annexes, certains d'entre eux glissèrent de plus en plus vers diverses formes d'artisanat ou vers les services (petits métiers urbains). Lorsque la population s'accrut à nouveau sous l'Empire et la Restauration, on vit à nouveau la catégorie des journaliers se multiplier, avant de décroître et de se stabiliser dès la Monarchie de Juillet.

Autrement dit, l'évolution du groupe des journaliers refléta assez fidèlement l'évolution démographique de la ville, la croissance se réalisait par le bas, par la population la moins qualifiée, la plus agricole, tandis que la décroissance de cette population entraînait celle de la ville.

Les archives permettent de décrire plus précisément le groupe urbain des journaliers.

4) Les journaliers

Les journaliers étaient des petits propriétaires, des veuves qui cultivaient leurs terrains et complétaient leurs revenus par le travail des terres des autres, des petites activités parfois assez régulières et qui pouvaient prendre la forme d'un artisanat. Les tisserands, par exemple, étaient aussi des petits propriétaires vivant le plus possible en auto-subsistance mais dont l'activité complémentaire s'était déjà spécialisée. Les tarillons qui remodelaient les fossés d'écoulement d'eau, les messagers piétons, les terrassiers qui formaient des sociétés pour répondre aux appels d'offre des autorités municipales, dès 1740³¹⁰ afin d'effectuer la corvée routière assignée à la communauté urbaine, étaient des journaliers.

Cette catégorie ne semble pas au vu des chiffres globaux avoir perdu de l'importance tout au long de ces deux siècles. Bien au contraire, à St-Avold, vers 1710, le nombre des journaliers restait modeste par rapport aux laboureurs parce que la population de la ville était faible et la disponibilité des terres encore bonne. Au fur et à mesure de la densification humaine du ban, la disponibilité des terres avait dû diminuer, leur prix

³¹⁰ AMSA, art. 20, 3 avril 1740 puis à nouveau en avril 1741. Plus tard, au XIXème siècle, les journaliers ruraux de la région qui émigraient dans le bassin parisien occupaient souvent des emplois de terrassiers et de jardiniers (AMSA, art. 712, 1848). L. Chevallier (*La formation de la population parisienne au XIXème siècle*, Paris, 1950) observe une sur-représentation des Mosellans parmi les professions de journaliers et de jardiniers, à Puteaux et dans certains quartiers de Paris.

augmenter et le nombre des tout petits propriétaires augmenter de même, tandis que les laboureurs aisés avaient tendance à disparaître³¹¹. Mais beaucoup de ces menus agriculteurs étaient comme nous l'avons vu artisans de surcroît. Aussi, en 1789, le rapport des laboureurs-voituriers aux journaliers-petits métiers, avait peu évolué.

Dans les campagnes des environs, de même, le pourcentage des manoeuvres par rapport aux laboureurs avait sans cesse augmenté au cours du XVIIIème siècle. Vers 1700, il n'était pas rare dans les villages qu'il y ait bien plus de laboureurs que de manoeuvres. En 1709, sur 21 paroisses de l'office de St-Avold, il y avait 45 manoeuvres pour 134 laboureurs³¹². A l'autre bout de notre période, en 1851, à Lening, donc dans un village éloigné des villes, on comptait parmi les seuls chefs de famille, pour rester comparable, 21 propriétaires, cultivateurs et rentiers pour 27 journaliers et manoeuvres³¹³.

Au sortir de la Révolution Française, la ville qui avait perdu sans cesse de sa centralité locale et régionale et quelques métiers liés au séjour d'une poignée de nobles et aux deux abbayes bénédictines, qui avait perdu aussi un certain nombre de ses enfants dans les guerres qui s'étaient succédé et se retrouvait chargée d'un nombre important de veuves, vit en conséquence la catégorie « relictuelle » des journaliers s'enfler considérablement. Enfin, après 1830, l'émigration, la mort progressive des veuves des guerres révolutionnaires et impériales entraîna une diminution de la catégorie des journaliers.

Les recensements du XIXème siècle permettent de décrire plus précisément ce que recouvrait le vocable de journalier. Notamment, on peut distinguer les hommes des femmes, soupeser les différentes tranches d'âges et leur évolution, examiner la composition des ménages des journaliers et la comparer au reste de la ville.

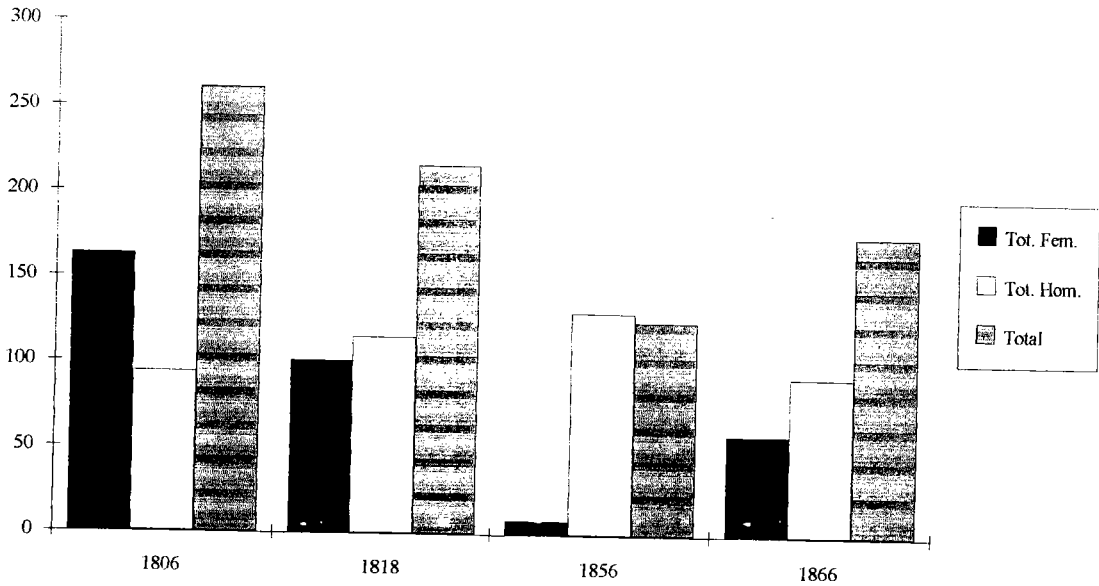
Ainsi, entre 1806 et 1866, l'évolution du nombre des journaliers reflétait en réalité les aléas de la comptabilisation des femmes (graphique page suivante). En 1856, on n'enregistra pratiquement plus de femmes dans ce métier (8 en tout contre 101 en 1818 et 59 en 1866). Et ce recensement vit simultanément la catégorie des « sans profession » se gonfler considérablement et quasi exclusivement de femmes.

³¹¹ Processus qui affecta pratiquement toute la Lorraine (cf. Lacoste, op. cit.)

³¹² Le terme de laboureur renvoie au capital technique, l'attelage, possédé par l'exploitant. Tous, manoeuvres et laboureurs cultivaient à la fois leurs propriétés (moins de 10 jours pour les manoeuvres et plus de 10-20 jours pour les laboureurs) et des terres affermées, jusqu'à 107 jours. Nous donnons ces chiffres à partir d'un échantillon d'agriculteurs de Valmont, en 1708 (AD MM, B11.727) (propriétés/fermages, en jours de culture) = 2/4, 4/8, 8/5, 10/45, 11/60, 20/5, 20/107, 21/27, 30/10.)

³¹³ AD Moselle, 188 M 8 bis.

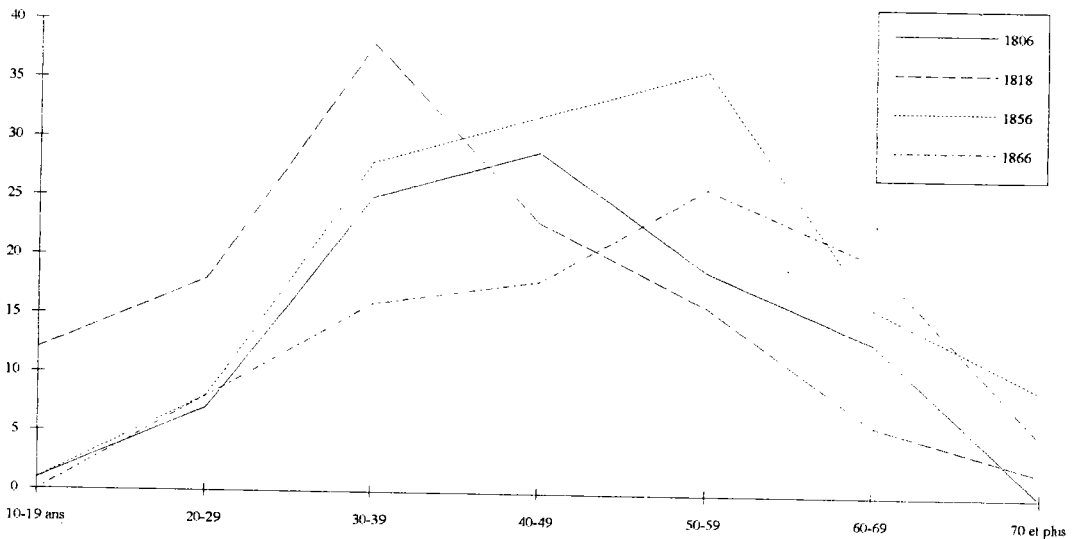
Graphique 9 : Hommes et femmes parmi les journaliers³¹⁴



Par contre, l'effectif masculin présentait une continuité bien plus grande. Jusqu'en 1856, les journaliers virent leur nombre augmenter puis l'émigration et la baisse de la fécondité aboutirent à un affaiblissement de cette petite agriculture professionnelle et urbaine, affaiblissement qui ne faisait que commencer autour de 1860.

Le graphique suivant montre le vieillissement progressif des journaliers naboriens, au cours du XIX^{ème} siècle.

G. 10 : Evolution des tranches d'âges masculines parmi les journaliers, entre 1806 et 1866



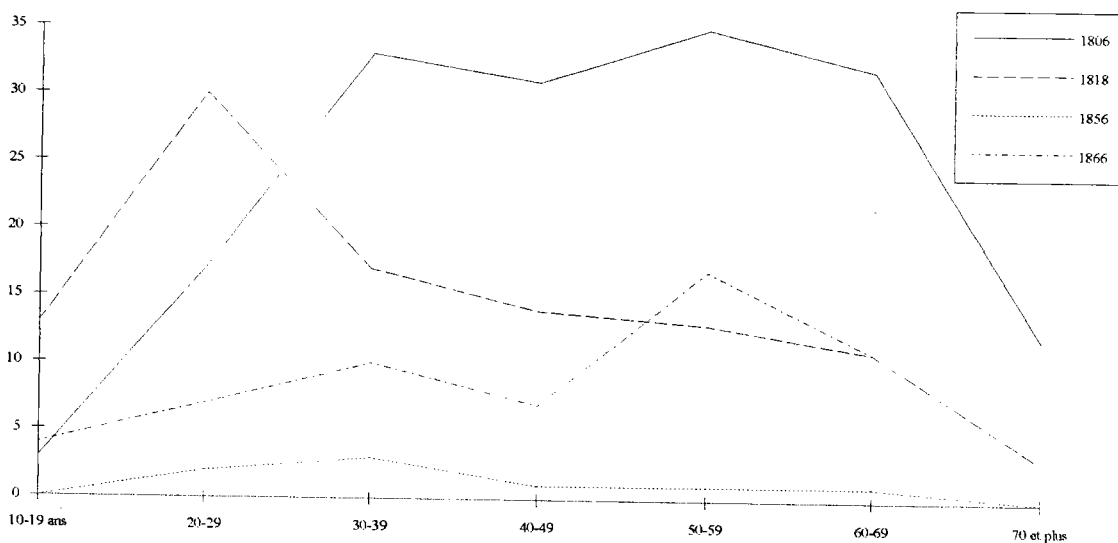
L'effectif des journaliers était en réalité un reliquat qui évoluait au fil de la conjoncture globale. Plus la situation économique générale s'améliorait, plus les rangs des journaliers s'évaporaient, par émigration vers des activités extérieures à la terre ou à la

³¹⁴ AMSA, recensements.

ville. C'est pourquoi, l'année 1818 qui fut la plus dure de notre échantillon au regard de la conjoncture, après les deux défaites de 1814 et 1815, les réquisitions qui avaient accompagné ces événements, le typhus, l'occupation militaire par les alliés, une série de mauvaises récoltes consécutives à une maladie du seigle et des gelées, un gros incendie en 1817, aboutit à un repli de la population sur le travail de la terre et une mise au travail des jeunes, plus tôt.

Du reste, les jeunes femmes qui bénéficiaient de peu de possibilités d'apprentissage étaient beaucoup plus souvent journalières que les jeunes hommes qui, eux, ne l'étaient presque jamais. Le jardinage était en quelque sorte un travail féminin, cette spécialité étant facilitée à St-Avoid par la nature sablonneuse du terrain. Mais cette activité n'était en principe qu'un appoint, fut-il substantiel. Ou encore une activité de survie, pour les nombreuses veuves notamment. C'est peut-être pour cette raison que, en 1856, du fait du démarrage des fabriques et du travail ouvrier (catégorie nouvelle dans les recensements de l'époque), il y eut un déclassement de la qualification de journalier qui fut carrément occultée pour la plupart des femmes. Or il est vraisemblable que le travail de la terre se maintint comme avant. La superficie en pommes de terre, betteraves, maïs continuait de requérir un grand nombre de journées de travail. Simplement ce travail avait perdu de son sérieux économique face au travail des fabriques.

Graph. 11 : Evolution des tranches d'âges féminines parmi les journaliers



En 1866, enfin, la dénomination de journalier reprit de l'importance car le travail industriel ne s'était pas vraiment développé, les illusions que l'on pouvait nourrir 10 ans plus tôt avaient fait long feu, on retournait à ses vieilles routines car il fallait bien vivre. Mais on peut constater un vieillissement marqué des tranches d'âges, chez les

hommes comme chez les femmes. C'étaient les quinquagénaires suivis des sexagénaires qui dominaient la pyramide des âges des deux sexes, en 1866.

Dès 1806 et jusqu'en 1866, les ménages de journaliers étaient constitués d'hommes assez âgés, il ne trouvaient pas à se marier plus jeunes, leurs femmes étaient relativement âgées, plus âgées que dans les autres catégories sociales par rapport à leur mari, en conséquence, le nombre d'enfants présents dans les ménages au moment du recensement était donc continuellement plus bas qu'il n'était en moyenne en ville.

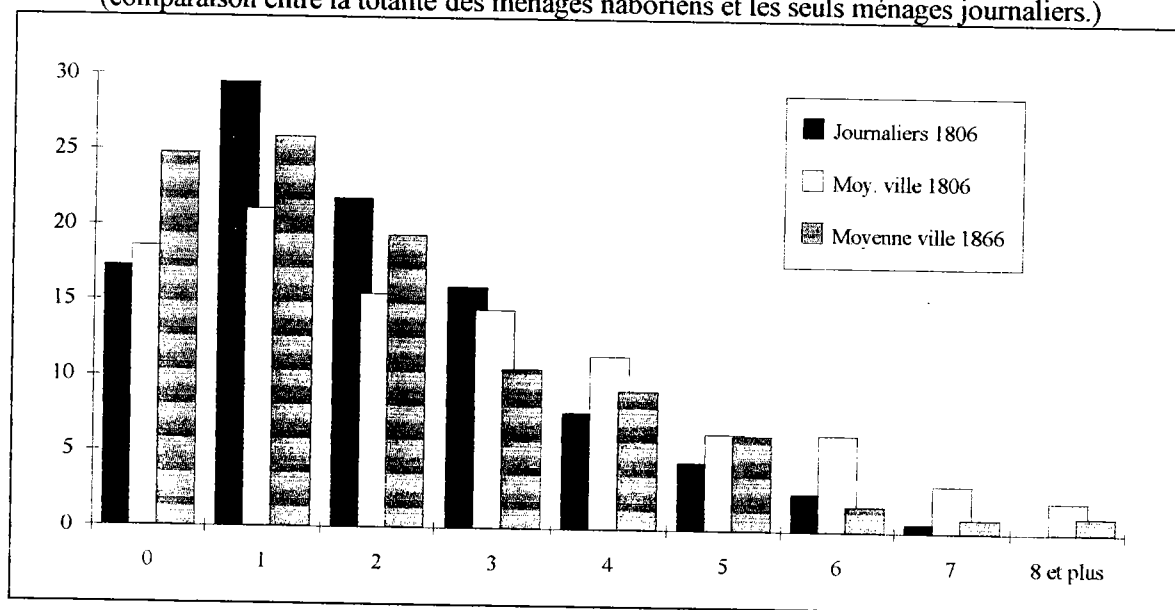
Les différences d'âge au mariage dans le recensement de 1856³¹⁵

(Différences d'âges de plus d'un an.)

| Catégories | Femmes plus âgées que leur maris | Maris plus âgés que leur femmes |
|-------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Sans profession | 6 (60%) | 4 |
| Journaliers | 33 (33%) | 67 |
| Propriétaires-rentiers | 4 (22,2%) | 14 |
| Artisans | 40 (20,8%) | 152 |
| Fonction publique | 6 (12,7%) | 41 |
| Commerçants | 6 (9,2%) | 59 |
| Professions libérales | 1 (8,3%) | 11 |
| Retraités-pensionnaires | 1 (7,7%) | 12 |

Chez les journaliers, les familles comprenant un ou deux enfants formaient l'essentiel des ménages, parmi lesquels des veuves élevant leurs plus jeunes enfants ou des mères-célibataires qui avaient plus souvent un enfant que deux ou trois.

Graphique 12 : Nombre d'enfants par ménage
(comparaison entre la totalité des ménages naboriens et les seuls ménages journaliers.)



Les artisans qui se mariaient un peu plus jeunes avec des femmes du même âge qu'eux faisaient plus d'enfants, d'où le plus grand nombre de ménages de 3 à 6-8 ou 9

³¹⁵ En plus, les cas d'égalité d'âge étaient dans l'ordre : 0-12-0-20-1-6-1-0. Les cas extrêmes corroborent notre interprétation. Pour l'ensemble des ménages, dans 24% des cas, les mariés avaient une différence d'âge inférieure ou égale à un an.

enfants, en moyenne dans la ville. En 1866, malgré la diminution générale de la fécondité, le décalage entre les journaliers et la moyenne urbaine se maintenait³¹⁶.

Toutes ces observations montrent bien la position misérable des journaliers dans la société du XIX^{ème} siècle. Tout homme jeune qui voulait avoir quelque avenir ne pouvait qu'être tenté par l'émigration et les parents casaient de préférence leurs garçons en apprentissage dans les petits métiers artisanaux socialement proches. Les filles étaient placées comme servantes en attendant le mariage³¹⁷.

Cependant, la petite agriculture d'autosubsistance se maintint relativement et beaucoup de petits artisans et d'ouvriers perpétuèrent le genre de vie des manoeuvres d'Ancien Régime. Au XVIII^{ème} siècle, on avait glissé lentement de la catégorie du manoeuvre, petit agriculteur cultivant essentiellement son propre lopin et quelques terres louées, au journalier cultivant de plus en plus à la journée la terre d'autrui et complétant son emploi du temps par des « petits boulots » plus ou moins secondaires, selon les saisons et la conjoncture. Au XIX^{ème} siècle, le glissement se poursuivit du journalier au paysan-ouvrier et du paysan-ouvrier à l'ouvrier-paysan.

Le tassement du nombre des journaliers pourrait être le symptôme d'une évolution structurelle de la ville dans son rapport à l'agriculture et à l'auto-subsistance, dès la Monarchie de Juillet ou le Second Empire. Rassemblons donc toutes les données statistiques disponible pour voir si le changement qui affectait la ville était réellement profond dès les années 1860-70.

5) Le rapport des Naboriens à la terre, vers 1870

Examinons tout d'abord les gros agriculteurs. Il faut ajouter les voituriers aux laboureurs pour s'en faire une idée. Alors, on constate une certaine diminution des emplois représentés par cette activité au XIX^{ème} siècle, après un épanouissement au siècle précédent. Cependant, l'évolution des dénominations doit nous faire alors prendre en

³¹⁶ Sur le graphique suivant, nous n'avons pas reporté les résultats redondants des journaliers pour 1866, pour faciliter la lecture du graphique.

³¹⁷ Cette absence de certaines filles des ménages contribue à l'allure de faible fécondité des familles de journaliers. On peut essayer de mesurer la perte par rapport aux autres catégories sociales. En 1818, il y avait autant de filles que de garçons dans les ménages, les servantes absentes compensaient donc les soldats morts des guerres précédentes. En 1806, il y avait plus de filles que de garçons dans les ménages. On peut donc se demander si le nombre des filles placées comme servantes était important. Dans la structure sociale française, ce métier, très déconsidéré, n'était peut-être pratiqué que par des filles des campagnes, ou par des filles des villes, mais en émigrant vers des villes plus importantes.

A l'opposé, quelques activités, souvent très peu concentrées comme l'orfèvrerie ou le métier de barbier-perruquier dérivait de monopoles ducaux liés au travail de l'or (donc au monayage) ou au métier de chirurgien qui était également sujet à monopole ducal⁴⁰⁶ distinctement de celui de barbier.

D'autre part, certains services pouvaient être l'objet d'un monopole local imposé par la chambre de police. Mais il s'agissait de services très spécifiques tels que le pesage et la livraison des grains ou le jaugeage du vin⁴⁰⁷. Dans ces deux cas, l'autorité municipale visait à contrôler les mesures utilisées et aussi les transactions, pour des raisons purement fiscales⁴⁰⁸.

Cependant, un peu partout en Lorraine, le cadre confrérique était devenu habituel, pour beaucoup de professions.

D'une manière générale, la chambre de police exerçait son activité réglementaire essentiellement sur ce qu'on pourrait appeler les services publics : les enterrements, les accouchements, la santé publique et l'approvisionnement. Les services concernés touchaient surtout au commerce, tels que la boulangerie, la boucherie, la vente du vin. Les prix de ces commerces étaient étroitement surveillés et l'organisation de leur activité dans le cadre réglementaire était facilitée par l'existence de ces corps intermédiaires qu'étaient les confréries dont les maîtres étaient les interlocuteurs naturels des autorités.

Par contre et pour ce qui concerne les autres activités et notamment pour les fabrications artisanales, la chambre de police s'en désintéressait, pour autant qu'elles ne suscitent pas de désordres publics. De plus, les confréries étaient statutairement contrôlées non par la chambre de police mais par la prévôté avant 1751 et par le bailliage, après⁴⁰⁹. Elles apparaissaient donc très peu dans les délibérations municipales. Cependant, les confréries jouaient aussi un rôle dans le financement du culte. Le curé, le chantre, l'organiste et le marguillier en tiraient quelques casuels. Quand de gros investissements étaient programmés, achat d'un orgue, d'habits ou d'orfèvrerie liturgiques, les confréries

⁴⁰⁶ Ainsi, le 12 décembre 1725, les délibérations de la chambre de police enregistrent les lettres de privilège d'un barbier, Nicolas Pernet qui exerçait à St-Avoid.

⁴⁰⁷ On ne sait pas si ces charges nommées par la chambre de police ont été permanentes ou liées au besoin ressenti périodiquement de limiter les fraudes (ex. : réquisitions du procureur, 25 janvier 1708, délibération, du 2 février 1756).

⁴⁰⁸ Le principal impôt dont bénéficiait la ville était la grande gabelle sur le vin vendu en détail.

⁴⁰⁹ Ce contrôle consistait à avaliser chaque année l'élection des premiers maîtres et des maîtres-échevins des corps. AD Moselle, B 6410.

prenaient leur part de ces dépenses. Toutes, autant celles qui étaient purement religieuses⁴¹⁰ que celles qui étaient liées aux professions⁴¹¹.

Or, à St-Avold, beaucoup d'activités étaient soumises à des règlements corporatifs. Mais les confréries professionnelles qui édictaient ces règlements et avaient sollicité du duché leur officialisation, avaient été des créations plus ou moins spontanées et parfois très anciennes, qui avaient procédé de plusieurs logiques différentes⁴¹².

La ruralisation de la ville durant les guerres du XVII^e siècle avait peut-être mis en veilleuse le fonctionnement de certaines confréries pour des durées plus ou moins longues et modifié le regroupement des métiers en leur sein. Cependant, à partir de 1685, la croissance démographique avait progressivement débouché sur une recrudescence des conflits commerciaux.

Des immigrants s'installaient en méconnaissant les usages consacrés par les chartes des confréries⁴¹³, des artisans des villes voisines venaient travailler dans les églises rurales de la seigneurie. On trouve donc dans les audiences de la prévôté, vers 1699-1702 plusieurs plaintes des hans contre des particuliers. Ainsi, le 3 octobre 1701, le « Geschenckhandverk » (la franche maîtrise) demandait des dommages-intérêts à un menuisier de Puttelage qui travaillait dans une église rurale⁴¹⁴. Celui-ci alléga le fait qu'on pouvait librement travailler dans les églises. Le Han rétorqua que ses chartes, confirmées en 1623, lui accordaient un monopole sur les travaux à effectuer dans toute la seigneurie. Le prévôt suivit la confrérie et condamna le menuisier. Dès les premiers cahiers de délibération de la chambre de police, nous rencontrons de tels conflits. En mai 1708, c'était la nouvelle « matrone » qui demandait à être protégée contre la concurrence que lui faisait l'ancienne. Un peu plus tard, en 1720-21, les premiers registres conservés de la

⁴¹⁰ Il y avait en effet trois confréries non professionnelles, la confrérie des âmes des trépassés (ou des morts), la confrérie du St-Sacrement et la confrérie de la vierge. Cette dernière notamment, permettait aux femmes de participer à ces associations pieuses.

⁴¹¹ Par exemple, en 1751, le « corps des boulangers » promettait de payer la lanterne qui sert à porter le viatique aux mourrants (AMSA, art. 204-205, comptes de la fabrique). Le 16 août 1771, les élus se réunissaient avec les maîtres des hans pour trouver un financement à la réparation des orgues (cf. délibérations).

⁴¹² Nous avons tenté de « modéliser » cette question dans un article paru dans la Revue Historique dans le numéro d'avril-juin 1996. En gros nous voyons deux logiques à l'oeuvre dans les corporations : une logique mutualiste d'entraide qui a souvent précédé et une logique économique de contrôle des marchés qui a le plus souvent suivi.

⁴¹³ Affaire judiciaire lancée par le han des tisserands, le 5 octobre 1699, AD Moselle, B 6350, audiences et B 6354, procès par écrit.

⁴¹⁴ AD Moselle, B 6350.

gruerie⁴¹⁵ révèlent une série d'affaires qui opposaient des maîtres artisans de la ville ou de l'extérieur à différents métiers de la seigneurie.

Or, en 1715-1718 et 1720, plusieurs hans de St-Avold, les maçons, les tailleurs d'habits, les drapiers et les menuisiers, demandèrent et obtinrent un renouvellement des privilèges de leurs corporations⁴¹⁶. Ces renouvellements de privilèges étaient fréquents à l'époque moderne, notamment les renouvellements de chartes de villes comme le montre avec éloquence le cas de St-Avold. Cependant, ils avaient toujours lieu après des changements de princes, de dynasties, ils étaient du même ordre que le renouvellement des alliances internationales, il s'agissait de réaffirmations, de confirmations. Dans le cas des hans de St-Avold, en 1716, on se situe 20 ans après l'arrivée du duc Léopold et il ne mourra accidentellement étant donné son âge que 13 ans plus tard. Il semble donc que le renouvellement des statuts n'ait pas été lié aux événements dynastiques.

La logique qui a présidé à ces nouveaux textes juridiques ne peut donc se trouver qu'à St-Avold même, dans le changement qui affectait la ville qui vivait à cette époque une explosion démographique et par conséquent économique.

Cette réaction par constitution de corps réglementés permettait une régulation interne de la concurrence, du partage des marchés, de leur réservation et une liquidation amiable de beaucoup de conflits. En effet, les hans représentaient des groupes de pression pesant sur chacun de leurs membres, des juridictions susceptibles d'éteindre les litiges.

Les attendus des lettres de privilèges accordées par le duché évoquaient les problèmes auxquels on voulait remédier.

Ainsi, en janvier 1721, la maîtrise des tailleurs d'habits visait au « rétablissement des anciens usages des maîtrises » compromis par les « abus et désordres durant les dernières guerres »⁴¹⁷. Remarquons que ces « dernières guerres étaient terminées depuis plus de 30 ans... et d'autre part, les cahiers de délibération de la chambre de police montrent que la confrérie des tailleurs continuait en 1707 (donc bien avant) à exister au moins sur le mode festif. A l'époque, quatre maîtres de cette confrérie furent pris par le substitut du procureur en personne⁴¹⁸, buvant du vin dans l'arrière salle d'une

⁴¹⁵ AD MM, B 12.362.

⁴¹⁶ Ces textes ont été enregistrés dans le registre de 1720-21 de la gruerie de St-Avold (AD Meurthe et Moselle, B 12.362).

⁴¹⁷ AD Nancy, B 12362.

⁴¹⁸ Cela suppose un certain acharnement car c'était rarement le substitut qui jouait sur le terrain le rôle dévolu aux patrouilles de gardes. Cet acharnement renforce l'idée que les confréries existaient en tant que corps intermédiaires, la chambre de police devait donc tenir compte de leur existence et il ne déplaisait pas au substitut de les prendre en faute et de leur imposer sa supériorité statutaire. A

auberge à l'heure des vêpres, ce qui était interdit par les ordonnances. Ils invoquèrent pour leur défense « qu'ils estoient commandés pour l'interest de leur maîtrise ». Autrement dit, les confréries n'avaient jamais totalement disparu, sauf peut-être entre 1635 et 1645, aux pires époques des guerres. Dès 1652, des documents tels que les comptes de la seigneurie montrent que les confréries conservaient une certaine activité. Mais elles survivaient plus par tradition que par nécessité. En effet, la forte baisse de la population avait entraîné la disparition de nombreuses spécialités artisanales et le décroisement professionnel des métiers qui subsistaient, ce que montrent encore les rôles d'imposition de 1711 et 1718⁴¹⁹. A cette époque de nombreux chefs de famille avaient encore une double et parfois même une triple activité. C'est dans les années 20 que l'on est revenu à une spécialisation plus nette concomitamment avec le retour officiel des confréries.

Les drapiers, quant à eux, réclamaient un contrôle de la qualité des productions locales, en 1721 comme en 1610. Leurs nouveaux statuts reprirent quasiment intégralement le libellé ancien. Pourtant, leur nombre avait tellement décliné qu'en 1720 et 1724, il n'y avait plus que un seul drapier à St-Avoid, au moment même où la confrérie obtenait sa nouvelle officialisation. Cependant, il y avait d'autres drapiers sans doute dans la seigneurie et la confrérie était organisée à ce niveau géographique⁴²⁰. Il faut insister sur cette réalité, les confréries naboriennes rassemblaient des maîtres urbains et ruraux, dans toute la seigneurie, c'est-à-dire à l'échelle non seulement du marché urbain mais encore de sa chalandise rurale.

La coalescence en confrérie des maîtres et de leurs compagnons était une tendance spontanée⁴²¹, produite autant par une tradition bien assise sur des siècles de

moins que le substitut n'ait été un dévot persuadé qu'on ne doit pas boire dans les cabarets pendant les offices religieux. Sur ce point et pour atténuer leur faute, la défense des accusés consista à dire qu'ils avaient assisté aux vêpres de l'abbaye. (AMSA, délibérations, 7 janvier 1708).

⁴¹⁹ En 1711, on dispose d'une vingtaine d'exemples comme : cordonnier et laboureur, boucher et cabartier, maçon et corroyeur, serrurier et journalier, boulanger et brasseur, laboureur, mercier et cloutier...même dans le « tertiaire », la multiactivité était de mise : un tabellion était entrepositaire des sels et encore contrôleur du papier timbré, un assesseur garde marteau de la gruerie était encore fermier du magasin à sel et mercier etc. Cela nous a d'autant plus frappé que par la suite, disons à la fin des années 20, ce phénomène a totalement disparu dans la documentation sinon dans la réalité.

⁴²⁰ Les drapiers résidant dans toute la seigneurie devaient « se faire hanter » donc s'incorporer à la confrérie.

⁴²¹ Le rapport social entre un maître et quelques compagnons ne pouvait être le même que plus tard entre un entrepreneur et un grand nombre d'ouvriers. La proximité, la promiscuité entre ces hommes, dans un cadre familial ne pouvait que privilégier jusqu'à un certain point la solidarité corporative « inter-classes » pour prendre le langage du XIX^{ème} siècle. D'autre part, les quelques compagnons d'un maître vivaient dans un rapport de domination du maître d'autant plus puissant qu'il s'accompagnait d'un rapport personnel quotidien et permanent. Ils étaient donc la « masse »

pratique que par des nécessités économiques. Ils étaient d'ailleurs souvent liés par des intermariages.

En tant que conviviales et religieuses, les confréries avaient donc subsisté pour partie, au travers des troubles du XVII^{ème} siècle et sans se soucier de renouveler leurs statuts⁴²².

Puis, lorsque la question du contrôle et du partage des marchés s'était posée à nouveau, alors, on avait officialisé juridiquement la situation, en recourant au duché de Lorraine déjà reconstitué depuis une génération. Les années 1715-1720 marquent donc bien une césure dans l'histoire de la ville, le moment où la reconstitution démographique recréait les conditions économiques d'une véritable ville et où les maîtres commencèrent à éprouver le besoin de s'organiser pour limiter l'accès aux marchés. De ce point de vue comme du point de vue démographique, on peut dire que la reconstitution de St-Avold après les troubles du XVII^{ème} siècle, fut achevée vers 1720.

La jurisprudence créée par la prévôté, la réaffirmation de quelques unes des chartes semblent avoir éteint les problèmes. Ainsi, dans les registres des audiences de la prévôté⁴²³, vers 1728-1732, pour un nombre d'affaires évoquées beaucoup plus grand, on ne rencontre plus une seule action intentée par une confrérie professionnelle. Les marchés étaient verrouillés, pour nombre de professions⁴²⁴.

Il y avait alors dans la seigneurie de St-Avold une dizaine de confréries, comme en 1630. Cependant, la population continua à augmenter et, avec elle, le nombre

de manoeuvre naturelle du maître et d'autant plus dociles que l'exploitation artisanale était petite dans une ville elle-même modeste, ce qui était le cas de St-Avold.

⁴²² Cette distance que l'on constate entre les corporations et le pouvoir politique est à corréler avec l'incertitude politique introduite par la précipitation des événements au XVII^{ème} siècle. Le duché de Lorraine avait plus ou moins disparu durant certaines périodes, son administration s'était exilée, notamment à Luxembourg, puis la seigneurie de St-Avold s'était retrouvée française, le centre de décision passant de Nancy au parlement de Metz. On n'a pas trace de statuts accordés alors, sauf pour ce qui concerne les maréchaux ferrants qui pouvaient avoir besoin d'un monopole pour supporter la charge des réquisitions militaires qui pesaient sur eux. L'attentisme avait peut-être été la politique des survivants naboriens d'autant moins enclins au dynamisme qu'il étaient peu nombreux et n'avaient plus besoin d'une organisation rigoureuse des marchés dont la substance s'était volatilisée.

⁴²³ AD Moselle, B 6351 et 6354.

⁴²⁴ Il y a tout de même encore un cas en janvier 1728, mais il concerne les professions médicales qui étaient constituées de très peu d'individus, n'avaient pas les traditions des autres hans. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici de confréries mais d'individus isolés qui défendaient leur territoire privilégié. Ainsi, un médecin stipendié de Sarrelouis intenta une action en justice contre le médecin stipendié de St-Avold qui lui se retourna à la fois contre l'apothicaire local et contre un chirurgien juré de la ville.

de maîtres de chaque spécialité. On vit donc se réaliser un processus de création de nouveaux corps par scissiparité des anciens.

Beaucoup de confréries regroupaient en effet plusieurs métiers que séparaient parfois des rivalités ou des différences, d'ordre social, technique ou honorifique.

Ainsi, la confrérie des boulangers, à laquelle furent agrégés les brasseurs et les meuniers, en 1753⁴²⁵, se choisit en 1754 deux premiers maîtres, l'un pour les boulangers, l'autre pour les meuniers et un seul maître-échevin, comme un seul sergent pour l'ensemble. Et en 1757, ils se contentèrent d'un seul premier maître. Ici, les conflits internes restaient négociables et la confrérie resta unie jusqu'en 1779.

Dans le cas de la confrérie des maçons et charpentiers, la division alla plus loin, sans pour autant aboutir à un schisme complet⁴²⁶. Dès avant 1755, cette confrérie qui gardait un saint patron unique, une même date (la St Léopold) pour l'assemblée générale, élisait cependant des chefs séparés, l'un pour les charpentiers-couvreurs, l'autre pour les maçons et tailleurs de pierre. Cet équilibre se maintint jusqu'en 1779.

Dans le cas des tanneurs et cordonniers, la distance sociale qui séparait ces deux professions entraîna une division complète de la confrérie, par étapes. En 1755-59, ils avaient toujours le même saint patron (Ste Barbe) mais ils se choisissaient déjà des dirigeants séparés. Par la suite, avant 1770, les cordonniers prirent un nouveau saint patron, St Crépin (ou Crispin), ce qui déplaça leur assemblée générale, et entraîna de nouvelles liturgies confrériques, de sorte que les deux métiers de tanneurs et cordonniers furent totalement distincts.

Enfin, la confrérie la plus composite, celle du « Gueschenckhandverck », appelée parfois « franche maîtrise », aboutit aussi à un schisme⁴²⁷, créé par les serruriers ou contre eux, en 1777-1778. Tandis que ceux-ci conservaient St Jean l'Évangéliste comme patron, le reste du corps adoptait Ste Anne.

Il y avait donc en 1779 deux confréries de plus qu'en 1720, tandis que celle des pelletiers qui avait existé au XVII^e siècle, avait disparu. Le système était encore bien

⁴²⁵ AD Meurthe et Moselle, E 337, procès-verbal de description des archives des boulangers.

⁴²⁶ Toute notre interprétation découle de l'observation des nominations annuelles de premiers maîtres entre 1754 et 1779, AD Moselle, B 6410, et des comptes de 1773/74 ou 74/75, AD Moselle, B 6409.

⁴²⁷ Une séparation des menuisiers par rapport aux autres métiers étaient intervenue en 1729, si l'on en croit le procès-verbal décrivant les archives du corps en 1776 (AD Meurthe et Moselle, E 344). Mais les comptes d'après 1754 ne le montrent pas. Peut-être s'étaient-ils réunifiés par la suite.

vivant et il semblait être un cadre de sociabilité à tonalité très religieuse au moins autant qu'une série de monopoles économiques sourcilieux sur la question de leurs privilèges.

On dispose de peu d'informations sur leurs activités internes. Cependant, les comptes des confréries⁴²⁸ montrent que la liturgie tenait une place importante dans leur organisation. La plupart des statuts ne prévoyaient qu'une messe annuelle mais la plupart des corps en faisaient célébrer 5 ou 6 et avaient multiplié au cours du temps les dépenses de luminaire religieux, sans parler de leur participation aux enterrements, explicitement mentionnée dans le compte des bouchers en 1773-74⁴²⁹.

Cependant, la chambre de justice réservait ce travail qui avait pu être à l'origine de la création des confréries, au fossoyeur communal. Ainsi en 1772, elle répétait l'interdiction de la pratique des enterrements par les confréries et en 1774⁴³⁰, si elle ne leur déniait pas de droit d'exécuter le travail, du moins elle les obligeait à payer les droits du fossoyeur.

Les dépenses religieuses étaient l'essentiel des dépenses avouées des corps de métier, l'autre gros chapitre étant constitué par les frais de reconnaissance officielle de leur existence⁴³¹. D'autre part, les maîtres se cotisaient plus ou moins officiellement ou régulièrement (par rapport à leurs chartes), pour assurer des banquets internes. Ceux-ci étaient prévus par les statuts, lors des assemblées et lors des entrées de nouveaux maîtres, compagnons et apprentis⁴³².

Avant 1750, lorsque les confréries avaient amalgamé de nombreux nouveaux confrères, du fait de la croissance de la ville, leurs comptes devaient être bien plus positifs,

⁴²⁸ Comptes de 1773-74 ou 74-75, AD Moselle, B 6409 et 1775, AD Meurthe et Moselle, série E.

⁴²⁹ Mais sans aucune référence chiffrée, dans aucun compte.

⁴³⁰ AMSA, délibérations du 14 décembre 1772 et du 2 décembre 1774.

⁴³¹ Les serments des dirigeants, chaque année et le contrôle des comptes coûtaient en frais administratifs une quinzaine de livres, les dépenses religieuses, une vingtaine de livres, B 6409. D'autres dépenses, festives sont suggérées par les statuts et les remarques des comptes permettent de penser que tout n'était pas mentionné officiellement.

⁴³² Les comptes de 1773-74 montrent des déficits structurels, de faible ampleur, d'une vingtaine de livres qui ont dû s'installer après 1750. Parfois ils étaient remboursés aux échevins sur les recettes ultérieures, mais le plus souvent, on procédait à un appel à cotisation informel qui n'était pas reporté sur le compte. Aussi, chaque compte redémarrait à zéro, alors qu'une comptabilité rigoureuse aurait dû enregistrer le déficit en première dépense du compte suivant ou la cotisation en dernière recette du compte précédent. Ce manque de rigueur comptable laisse penser que les enjeux financiers étaient trop faibles pour nécessiter une plus grande rigueur. Le seul compte qui était structurellement bénéficiaire était celui des marchands. Car ceux-ci touchaient un droit d'inscription des marchands forains qui venaient vendre sur les foires et marchés de St-Avoid (une centaine de livres par an), tandis que tous les autres ne percevaient que des droits d'entrées, devenus faibles à la longue, par la hausse des prix (dévaluation de la monnaie) et parfois parce que les cotisations étaient officiellement limitées à 10 ou 20 sous par maître et par an, par les autorités.

présentant à la fois plus de recettes (dues essentiellement aux droits d'entrées) et moins de dépenses (avant l'inflation des liturgies). A cette époque, elles avaient pu représenter des sortes de petites banques locales, certes modestes, plaçant leurs excédents d'exercice en capital de prêts qui rapportèrent ensuite des rentes⁴³³. Cette réalité peut être mesurée pour ce qu'il en restait en 1773-74.

Placements et dettes des confréries en 1773-74

(En livres de Lorraine)

| Confrérie | Capital prêté | Rente | Dettes | Rente due |
|------------------------|---------------|----------|--------|-----------|
| Gueschenckhandverk | 90 | 4.10.0. | | |
| Tanneurs | 100 | 5.0.0. | | |
| | 22 | 1.11.0. | | |
| Maçons et charpentiers | 77 | 3.17.0. | | |
| Boulangers | | | 300 | 15.0.0. |
| Total | 289 | 14.17.0. | 300 | 15.0.0. |

Mais on peut voir qu'à cette époque, les confréries avaient des besoins de financement qui équilibraient leurs placements. Elles avaient cessé de représenter des banques sur le marché local⁴³⁴, n'ayant plus de comptes régulièrement bénéficiaires, mais plutôt structurellement déficitaires.

Résultats des différentes confréries naboriennes en 1773-74 ou 74-75

| Confrérie | Recettes | Dépenses | Bénéfice | Déficit |
|---|-----------|-----------|----------|-----------|
| Drapiers | 0.17.3. | 21.3.9. | | 20.6.6. |
| Tisserands | 15.15.0. | 32.4.0. | | 16.9.0. |
| Marchands merciers, épiciers et quincaillers | 121.10.9. | 116.19.3. | 4.11.6. | |
| Tailleurs d'habits et couturières | 0. | 27.17.0. | | 27.17.0. |
| Boulangers, brasseurs et meuniers | 23.0.0. | 31.5.6. | | 8.5.6. |
| Charpentiers, couvreurs, maçons et tailleurs de pierre | 21.17.0. | 31.2.6. | | 9.5.6. |
| Bouchers | 38.0.6. | 59.10.3. | | 21.9.9. |
| Geschenckhandverck : chapeliers, ferblantiers, fondeurs, menuisiers, pelletiers, potiers d'étain, selliers, serruriers, tourneurs, vitriers | 23.12.3. | 32.9.9. | | 8.17.6. |
| Maréchaux, cloutiers et quincaillers | 20.11.0. | 30.16.0. | | 10.5.0. |
| Tanneurs | 6.11.0. | 33.2.6. | | 26.11.0. |
| Cordonniers | 30.0.0. | 32.2.0. | | 2.2.0. |
| Total | | | 4.11.6. | 151.8.9. |
| Résultat général | | | | 146.17.3. |

⁴³³ Ce que confirment les actes notariés, en 1719, le gueschenckhandverck accordait un prêt, en 1738, les tailleurs de pierre en accordaient un autre, en 1740, les tanneurs en accordaient deux. (AD Moselle, 3 E 6783-84)

⁴³⁴ Cependant, encore durant la disette de 1770, les trésoreries des confréries furent mobilisées par la chambre de police qui leur demanda de cuire du pain « sur leurs fonds », de même que la fabrique (AMSA, délibérations, 9 juillet 1770). Mais avaient-elles des fonds, à cette époque ?

Lorsqu'on examina les comptes en 1775-76, il n'y avait plus qu'une seule « dette active » (due aux confréries), celle des maçons et charpentiers et aucune dette passive, pour aucun corps ; une dette active des boulangers n'ayant pas été enregistrée régulièrement n'avait pas été acceptée par les autorités de tutelle. Après trois ans de contrôle systématique des comptes des confréries, les déficits subsistaient, mais amoindris et totalement couverts par le bénéfice des merciers qui s'établissait à 127 £⁴³⁵.

La détérioration des comptes des confréries provenait, entre autre causes, de l'évolution de la législation ducale et royale.

C'est en effet dans la seconde moitié du XVIIIème siècle que l'attitude générale des élites tendit à condamner les privilèges accordés aux métiers organisés⁴³⁶. Cela aboutit en France à deux édits successifs, ceux du 7 septembre 1762 et du 5 février 1776.

Cependant, là où existait une forte opposition à la liberté d'exercice des métiers, la résistance des corps organisés pouvait faire reculer le pouvoir royal⁴³⁷. D'autre part, en 1776, la résistance des parlements⁴³⁸ et la chute de Turgot aboutit à réduire considérablement la portée de l'arrêt de suppression et en fin de compte à restructurer les corporations.

En Lorraine, il y eut tout d'abord deux arrêts du conseil royal des finances et du commerce de Stanislas, le 10 avril 1756, puis le 23 avril 1760⁴³⁹. Puis le parlement de Nancy, comme beaucoup d'autres, renacla à enregistrer l'édit de suppression de 1776⁴⁴⁰ qui fut donc modifié et finalement enregistré le 17 août 1779⁴⁴¹.

⁴³⁵ AD Meurthe et Moselle, E 349.

⁴³⁶ Beaucoup de physiocrates, Le Mercier de la Rivière, Condillac, Voltaire, Diderot condamnaient les corporations, vers 1770-1780. (Cf. E. Coornaert, *Les corporations en France avant 1789*, Paris, 1941, pp 171 et suivantes.)

⁴³⁷ Exemple de Lille où l'édit de 1762 ne fut proclamé qu'en 1764 et fut suspendu en 1765. (Cf. L. Bergeron dir., *Inerties et Révolutions, 1730-1840*, Paris 1978, tome 3 de *l'histoire économique et sociale du monde* dirigée par Pierre Léon.)

⁴³⁸ Le parlement de Nancy, notamment empêcha l'application de l'édit de Turgot en Lorraine. E. Coornaert, op cit, p 178.

⁴³⁹ AD Moselle, arrêts du conseil royal de Nancy, B 6026.

⁴⁴⁰ A St-Avold, l'édit de 1776 a été enregistré dans les délibérations communales, le 1er juin 1776, peut-être par excès de zèle des nouveaux officiers qui venaient d'être confirmés dans leurs prérogatives (délibérations, 10 février 1776) directement par Versailles, après plusieurs années d'affrontements homériques contre les notables locaux. Mais les confréries semblent bien avoir poursuivi leurs activités comme le prouvent les entérinements d'élections internes qui ne s'arrêtèrent qu'en 1779 (AD Moselle, B 6410).

⁴⁴¹ AD Moselle, édits royaux, B 155.

A St-Avold, les enjeux étaient à la mesure des réalités locales : faibles. La ville n'ayant pas de spécialité de fabrications, les corps étaient numériquement peu nombreux et il n'était pas question de résister à la législation ducale ou royale.

En 1756, le pouvoir autorisa les entrées de nouveaux maîtres partout, même s'ils n'avaient pas fait leur apprentissage sur place. Cette plus grande liberté de déplacement des artisans devait favoriser dans une certaine mesure les innovations techniques, mais pour chaque corps, cela signifiait qu'il perdait un peu de son contrôle sur sa démographie interne.

D'autre part, la liberté accordée par l'arrêt du conseil du 23 avril 1760 aux artisans des campagnes, d'exercer leurs métiers sans apprentissage ni compagnonnage ni réception en maîtrise avait introduit une dichotomie dans la seigneurie locale⁴⁴². Désormais, les confréries naboriennes devenaient exclusivement urbaines, ce qui les amoindrissait numériquement et atteignait leurs finances en diminuant les recettes d'entrées de confrères.

Les artisans de St-Avold devaient faire face à des charges supplémentaires par rapport à leurs concurrents ruraux. Ils payaient seuls l'impôt sur l'industrie, les frais des confréries, les droits d'entrées. Ils se plaignaient donc de se voir « enlever journallement l'ouvrage par ceux des campagnes »⁴⁴³.

Nous pouvons évaluer la charge supplémentaire qui pesait sur les confrères naboriens. L'impôt sur les vingtièmes d'industrie représentait peu de choses, 150 à 250 livres de Lorraine en tout⁴⁴⁴, au maximum 2 à 3 £ par maître et par an. Les frais propres aux confréries comme le culte au St-Patron, les enterrements, étaient eux aussi de peu de portée, peut-être 1 £ par an. Par contre les frais d'établissement pouvaient représenter des charges plus importantes.

⁴⁴² On le sait par un document sans date, peut-être de 1776, des AD MM, E 333. Dans toute la série E, les documents qui concernent St-Avold sont de 1776.

⁴⁴³ Même source.

⁴⁴⁴ Recette de Dieuze, AD MM, B 10.474, 10.475 et 10.476 : (en livres de Lorraine)

| Année | 1776 | 1777 | 1787 | 1789 | 1790 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|
| Impôt sur l'industrie | 198 | 145 | 265 | 155 | 130 |

Cependant, ils avaient été plus importants auparavant, ainsi, en 1773 ils se montaient à 391 £ de France (505 £ de Lor.) (AMSA, délibérations, 20 décembre 1773).

Frais d'entrées dans les confréries naboriennes, en 1776 ⁴⁴⁵

(Frs barrois et livres de Lorraine)

| Types de redevances | droits d'entrées des apprentis | droits d'entrées des compagnons | droits d'entrées des maîtres |
|----------------------------|--|---------------------------------------|---|
| Au domaine royal | 0 à 10 frs | 0 à 5 frs | 10 frs à 46,5 £ |
| Au corps | ou de 2 frs à 2 frs 6 gros ou de 2 à 4 pots de vin et de 2 à 4 pains | 3 ou 4 pots de vin et 3 ou 4 pains | ou 1 repas, ou 4 à 8 pots de vin et 4 à 8 pains, ou de 10 frs à 62 £ |
| Au saint patron | 0 à 3 £ de cire | 0 | 0 à 4 £ de cire |
| Total selon les confréries | 5 à 6 £ | de 3,5 £ à 6,5 £ | de 10 à 25 £, mais 46,5£ (marchands) et 68 £ (charpentiers) |

Ces droits n'étaient payés qu'une seule fois. Seuls les maîtres pouvaient finalement s'en plaindre. Cependant, remarquons que les frais d'établissement étaient du même ordre que l'impôt annuel de la subvention des petits artisans, ou encore du même ordre que le prix de l'équipement d'un cordonnier (6 £) ou de celui d'un tisserand (40 £).

A la même époque, le salaire journalier d'un compagnon était d'environ 1 £.

Il faut ajouter à cela les charges spécifiques pesant sur les produits de l'artisanat commercialisés en ville. En effet, lors de la construction des remparts, au milieu du XIV^{ème} siècle, on avait prévu un système d'impôts locaux destinés à financer l'entretien de ces murailles. C'étaient des taxes payées sur un certain nombre de produits vendus à St-Avold. Cela concernait donc au premier chef les artisans naboriens dont les productions étaient renchériées par rapport à la concurrence rurale.

Les recettes naboriennes au XVIII^{ème} siècle

| Types de recettes locales | 1702 ⁴⁴⁶ | | 1785 ⁴⁴⁷ | | Explications |
|--------------------------------|---------------------|------|---------------------|------|---|
| | Frs Ba. | % | £ | % | |
| Revenus patrimoniaux | 469 | 8,6 | 2062 | 28,8 | Revenus des propriétés collectives, cens, prairies, jardins, regains... |
| Taxes sur les ventes | 4206 | 77,2 | 4868 | 68,1 | 16 taxes sur les ventes |
| <i>Dont : gabelle des vins</i> | 3360 | 61,7 | 3597 | 50,3 | <i>3 frs barrois par hotte de vin vendue au détail</i> |
| Total des recettes | 5445 | 100 | 7148 | 100 | y compris les rec. extraord., hors subvention |

⁴⁴⁵ Les frais d'entrées furent décrits par Gerardy dans un document daté de 1776, dans la liasse E 333. Nous évaluons financièrement ces charges à partir de conversions des Francs barrois en £ de Lorraine, à partir de prix des années 1770 mentionnés dans les comptes municipaux, le pot de vin à 1 livre de Lorraine, la livre de chandelle à 14 sous, le pain tarifé à 2 sous.

⁴⁴⁶ AMSA, art.63.

⁴⁴⁷ AMSA, art. 75-76.

Le tableau précédent nous montre que les taxes sur les productions et ventes urbaines étaient fondamentales pour les recettes locales, on ne pouvait pas s'en passer, quelle que soit la valeur que pouvaient atteindre les adjudications portant sur les biens patrimoniaux de la ville. Mais, à l'intérieur de ces taxes, la « grande gabelle des vins vendus au détail » faisait l'essentiel de la recette. Les autres taxes étaient donc finalement modestes. Elles constituaient néanmoins des charges qui peuvent être évaluées en confrontant le nombre d'artisans d'une profession et le montant de l'adjudication des droits payés sur leurs ventes, à même époque.

Sur quelles professions pesaient-elles et dans quelle mesure ?

Les taxes locales sur les métiers artisanaux

| Métiers | Droits payés | Consistance (Frs bar.) | Valeur en 1775 (£ de Lor.) | Valeur moy. par artisan |
|---------------|--------------------------|---|-------------------------------|----------------------------|
| Brasseurs (2) | la cuitte des bieres | 2 frs 6 gros par 25 hottes | 40 £ | 20 £ |
| Drapiers (29) | le droit d'aulnage | 3 deniers par 4 aulnes | 61 | 2 £ 2 sous |
| Tanneurs(16) | le droit des tanneurs | 10 gros par 100 frs de marchandises : 0,8% | 450 £ | 28 £ |
| Charrons (1) | le droit des charrons | 4 pfennigs par chariot | 0 à 2 £ | 0 à 2 £ |

Les taxes locales étaient relativement insignifiantes, sauf celles qui pesaient sur les brasseurs et les tanneurs. Or c'était là des professions essentiellement urbaines.

Dans toute la Lorraine, les tanneurs étaient regroupés dans les villes qui avaient toutes des taxes locales et avaient donc très peu à faire face à une concurrence rurale⁴⁴⁸. Quant aux brasseurs, ils vivaient du passage, des foires et des marchés où ils pouvaient débiter leurs productions, là encore, il s'agissait d'une profession beaucoup plus urbaine que rurale.

En fin de compte, l'impécuniosité de l'époque et le nombre des charges urbaines, contribuaient à en maximiser le poids dans le vécu des artisans naboriens. Ils s'en plaignaient donc. Mais leur réalité peut être considérée comme négligeable.

Vers 1775, réparties sur une carrière, la totalité de ces charges sur les artisans urbains représentait au maximum 5-6 £ par an, souvent plutôt moins, parfois un peu plus,

⁴⁴⁸ On a des chiffres précis pour la production des tanneries mosellannes, vers 1813-1815 (AD Moselle, 229 M). A cette époque, 282 ouvriers des tanneries sur 319 (88,4%) travaillaient dans les 12 centres de tanneries les plus importants du département, tous des villes petites ou non, et ils produisaient 92,9 % du produit brut de cette branche d'activité (4ème trimestre 1812).

sauf pour les tanneurs et les brasseurs (ou les cabaretiers et quelques autres professions commerciales qui sont ici hors sujet) mais ceux-ci n'avaient pas de concurrence rurale.

D'autre part, un arrêt du conseil empêchait les confréries d'exercer des poursuites judiciaires sans autorisation de l'intendant, ce qui alourdissait les procédures et inhibait leur force de dissuasion sur la concurrence rurale ou extérieure⁴⁴⁹.

Au total, dès les années 50-60, les confréries étaient atteintes dans leur dynamisme, leurs finances n'étaient plus très saines, elles étaient réduites aux maîtres urbains et enregistraient moins de nouvelles entrées, elles se sentaient sur la défensive et avaient perdu de leur autonomie interne.

De ce point de vue, la série de comptes de 1773-75 que l'on trouve encore dans les archives est significative de la perte d'autonomie des confréries. La supervision de ces comptes par les autorités avait été motivée par le désir de l'Etat de limiter les dépenses des confréries pour appurer leur endettement. C'est sans doute les corporations des grandes villes qui avaient nécessité ces mesures⁴⁵⁰.

Mais à St-Avoid aussi, les comptes montraient des déficits structurels.

Lorsque les recettes avaient été plus importantes, avant 1750-60, on avait insensiblement augmenté les dépenses, si bien que lorsque les recettes diminuèrent durablement, les comptes se retrouvèrent régulièrement déficitaires. Pour rétablir l'équilibre, le lieutenant général du bailliage, en examinant les comptes, invalida systématiquement les dépenses non prévues par les chartes, ce qui revenait à diminuer par voie d'autorité les dépenses religieuses des confréries.

Cette « laïcisation » rampante devait s'achever par la réforme de 1779. C'est en effet cet édit de mai 1779 qui remodela fondamentalement le visage des corps naboriens.

Les anciennes institutions, spécifiques à la ville et tributaires de son histoire propre furent simplement remplacées par des structures plus universelles⁴⁵¹ où les maîtres devaient obtenir des brevets de maîtrises, enregistrés au bailliage. (Voir le tableau, page suivante)

⁴⁴⁹ Le même document (E 333) suggère qu'auparavant, les confréries pouvaient faire procéder à des saisies directes, ce qui leur donnait une force de frappe dissuasive par rapport aux concurrents extérieurs.

⁴⁵⁰ Certaines corporations, à Nancy par exemple, pouvaient avoir des budgets qui se chiffraient en centaines ou en milliers de livres (exemples dans la série E des AD Meurthe et Moselle). Là les déficits pouvaient avoir une autre ampleur que dans des petites villes comme St-Avoid.

⁴⁵¹ Par un édit de mai 1779 (AD Moselle, B 6409).

Cette normalisation de la classification professionnelle répondait à des objectifs fiscaux (regroupement des métiers par classes plus ou moins homogènes permettant une taxation uniforme) et peut être considérée comme le dernier aménagement avant la création des patentes, sous la Révolution. C'est justement la Révolution Française qui en remettant à plat le système fiscal fit perdre aux confréries ou aux corporations leur fonctionnalité, du point de vue de l'Etat.

Anciennes confréries et nouvelles corporations

| Anciennes confréries | Nouveaux corps par ordre de numéros | |
|--|---|----|
| Drapiers | Tisseurs et fabricants de toutes sortes de draps d'étoffes de laine, soie, coton, poil de chèvre et autres matières pures ou mélangées | 1 |
| Tisserands | | |
| | Teinturiers | 2 |
| Marchands merciers, épiciers et quincaillers | Merciers, quincaillers | 4 |
| | Epiciers, confiseurs, ciriers et chandeliers | 5 |
| | Chapelliers, pelletiers et fourreurs | 7 |
| Tailleurs d'habits et couturières | Tailleurs, frippiers d'habits en neuf et en vieux, brodeurs et chasubliers | 8 |
| Cordonniers | Cordonniers en neuf et en vieux | 9 |
| Boulangers, brasseurs et meuniers | Boulangers (« avec faculté d'employer du beurre, du lait et des oeufs, concurremment avec les pâtisseries ») | 10 |
| | Cuisiniers, traiteurs, rotisseurs, pâtisseries, cabaretiers, aubergistes | 12 |
| | Caffetiers, limonadiers, vinaigriers, débitants de cidre et de bière | 13 |
| Charpentiers, couvreurs, maçons et tailleurs de pierre | Maçons, couvreurs, plombiers, tailleurs de pierre et tous constructeurs en pierre, plâtre et ciment | 14 |
| Bouchers | Bouchers et chaircuitiers | 15 |
| Geschenckhandverck : chapelliers, ferblantiers, fondeurs, menuisiers, pelletiers, potiers d'étain, selliers, serruriers, tourneurs, vitriers | Menuisiers, boisseliers, coffretiers, ébénistes, tourneurs et autres ouvriers en bois | 16 |
| | Coutelliers, armuriers, arquebusiers, fourbisseurs et autres ouvriers en acier | 17 |
| Maréchaux, cloutiers et quincaillers | Serruriers, maréchaux ferrants et grossiers, taillandiers, ferrailleurs, cloutiers, éperonniers, ferblantiers et autres ouvriers en fer | 18 |
| | Potiers d'étain, fondeurs, épingliers, chaudronniers, et autres cuiviers en cuivre, étain et autres métaux excepté l'or et l'argent | 19 |
| | Tapissiers, fripiers, faiseurs et vendeurs de meubles et miroitiers | 20 |
| | Selliers, bourreliers, bahutiers, carrossiers, charrons et autres ouvriers en voiture | 21 |
| Tanneurs | Tanneurs, chamoiseurs, corroyeurs, peaussiers, mégissiers et autres fabricants de cuirs et peaux | 22 |

Mais la réforme de 1779 eut pour premier effet de généraliser dans la ville le système « corporatif ». En effet, désormais, toutes les professions artisanales étaient classifiées et obligeaient leurs maîtres à se pourvoir de brevets de maîtrises. A St-Avold,

un seul maître, un vitrier, fut inscrit sur la liste des professions non couvertes par la réglementation⁴⁵². Des syndics et adjoints, élus par les corps mais dans des formes étroitement contrôlées par la loi, dirigeaient les nouveaux corps⁴⁵³.

Ces syndics poursuivaient les réfractaires, une pièce de 1786 le montre à Saint-Avold⁴⁵⁴. Le syndic du corps des « cuisinier, traiteur, rotissier, pâtissier, cabaretier et aubergiste » se rendit avec son adjoint chez Pierre Lintz qui « s'emancipoit de donner a boire et a manger chez lui sans etre agrégé ni usant d'un brevet », pour en dresser procès verbal. Celui-ci fut condamné à 10 £ de France de dommages au corps et aux dépens, ce qui pouvait représenter quelques dizaines de livres supplémentaires (avocats du corps à Boulay, jugement et signification par un huissier de Boulay). Une seule condamnation était au moins aussi lourde que de se pourvoir d'un brevet qui nécessitait néanmoins un apprentissage préalable.

On peut donc penser qu'en 1789, le système corporatif, dans sa dernière version, édulcorée, était généralisé à l'ensemble des métiers artisanaux (et commerciaux) de St-Avold.

Si les artisans ruraux étaient extérieurs aux nouvelles corporations, celles-ci soumettaient pratiquement tous les artisans urbains aux vingtièmes d'industrie et aux droits d'entrée, qui au passage, avaient été sérieusement relevés.

**Nouveaux droits d'entrée
dans les corps des villes de Lorraine du second ordre**⁴⁵⁵

| Corporations n° | Droits d'entrée | Part du Roi (3/4) | Part des corporations (1/4) | Part des syndics et adjoints (1/5 du 1/4) |
|--------------------------------|-----------------|-------------------|-----------------------------|---|
| 4-5 | 150 | 112.10 | 37.10 | 7.10 |
| 1-6-11-12-13-14-15-16-20-21-22 | 100 | 75 | 25 | 5 |
| 2-7-8-10-17-18 | 75 | 56.5 | 18.15 | 3.15 |
| 3-9-19 | 50 | 37.10 | 12.10 | 2.10 |

Non seulement ces nouveaux droits étaient en nette augmentation pour tous (sauf les entrées des charpentiers), mais encore, la part de l'Etat s'était nettement accrue.

⁴⁵² AD Moselle, B 6409.

⁴⁵³ Edit de 1779 et déclaration du Roi du 6 février 1783.

⁴⁵⁴ AD Moselle, B 6409.

⁴⁵⁵ L'édit de 1779 prévoyait deux cas de figure parmi les villes. 8 étaient considérées comme de premier ordre (Nancy, Lunéville...) et 34 autres comme de second ordre. Pratiquement tous les droits d'entrée étaient fixés au double dans les villes de premier ordre par rapport à leur équivalent dans les villes de second ordre.

Ainsi, les 40 entrées de nouveaux maîtres enregistrées entre 1784 et 1788⁴⁵⁶ rapportèrent à l'Etat quelques 2700 £, environ 550 £ par an⁴⁵⁷, plus du double des vingtièmes d'imposition.

On peut donc dire que la nouvelle organisation de l'artisanat lorrain représentait pour l'Etat une bonne opération fiscale. Mais c'était aussi un nouveau stade de l'intégration de la province lorraine dans l'Etat monarchique français et une laïcisation des organisations professionnelles, une perte d'autonomie de ces organisations.

En effet, les nouvelles corporations étaient désormais sans référence aucune aux saints patrons, ne prévoyaient aucune liturgie collective, aucun frais liturgique, les assemblées se pratiquaient toutes en juin de chaque année, les deux nouveaux syndics prenant tous leurs fonctions en juillet pour un an, remplacés l'année suivante par deux adjoints élus l'année précédente⁴⁵⁸. L'édit de 1779 interdisait aussi les repas collectifs prévus lors des entrées de nouveaux membres, du moins il interdisait que l'on fit payer aux néophytes ces repas qui de toute ancienneté étaient traditionnels. Il est possible néanmoins qu'une activité confrérique religieuse et festive ait perduré, à St-Avold. Du moins on peut le croire au vu du cas des bouchers⁴⁵⁹. Mais ce corps n'avait pas été transformé par la réorganisation. Il n'amalgamait aux bouchers que les « chaircuitiers ». La continuité avec l'ancienne confrérie restait très grande ici et permettait donc un maintien tacite des vieilles pratiques. Dans beaucoup d'autres cas le redécoupage des regroupements de métiers rendait plus difficile les rites confrériques. Il aurait fallu se mettre d'accord sur un nouveau saint patron, par exemple.

De plus, les nouvelles corporations avaient à peu près perdu le contrôle qu'elles pouvaient exercer auparavant sur l'activité économique. Certes, elles continuaient de décider de certains articles de leurs statuts⁴⁶⁰. Mais même sur ce plan, la législation royale (déclaration de 1783) entrait dans les détails sur les modalités de l'apprentissage, des réceptions de nouveaux maîtres par examen et non plus par chef d'oeuvre, sur les assemblées et les scrutins internes, les visites des premiers maîtres, la reddition des

⁴⁵⁶ Somme des procès-verbaux de reconnaissance d'achats de brevets, AD Moselle, B 6409.

⁴⁵⁷ Nous avons calculé ce résultat à partir d'une moyenne pondérée des droits perçus par l'Etat (colonne 3 du tableau précédent), soit 68,2 £ par entrée.

⁴⁵⁸ Dans l'ancien système confrérique, les confrères se réunissaient le jour de la fête du saint patron du corps et élisaient alors leurs maîtres et syndics pour l'année à venir.

⁴⁵⁹ Selon la tradition, Les bouchers de St-Avold continuèrent jusque vers 1830, la pratique de leurs rites religieux. (AD Moselle, 29 J 912.)

⁴⁶⁰ Le lieutenant général du bailliage réclamait chaque année aux syndics des corps les statuts précis qu'ils avaient cru bon de décider ensemble avec les autres membres de la corporation.

comptes, les modalités de cotisation interne (sur le pied des vingtièmes d'industrie et non également). Tous les émoluments des visiteurs, maîtres, échevins, examinateurs et des contrôleurs judiciaires étaient fixés par la loi. Les nouvelles organisations hiérarchisaient enfin très strictement leurs membres. A la base, les apprentis et compagnons n'avaient aucune part à la direction et aux assemblées, il leur était interdit de « s'assembler en corps » séparés, de « caballer entre eux » et notamment de peser sur les décisions d'embauche des maîtres⁴⁶¹. Au dessus des apprentis et compagnons, les anciens maîtres qui ne voulaient pas payer de droits d'entrée dans les nouveaux corps étaient « agrégés » sans droits mais dans une position de seconde zone⁴⁶². Ils ne participaient pas aux assemblées et ne pouvaient donc être élus syndics, n'avaient pas le droit de délivrer des certificats d'apprentissages à d'autres que leurs propres enfants, ce qui limitait leur expansion économique éventuelle. Seuls les maîtres reconnus c'est-à-dire duement brevetés par le Roi, bénéficiaient de toutes les dispositions de l'organisation des nouvelles corporations, tandis que leurs syndics élus étaient intéressés au système par les émoluments qu'ils touchaient pour leurs actes, de par la loi.

Enfin, c'est le Roi qui enregistrerait désormais les nouveaux maîtres au vu de leurs certificats d'apprentissage, leur amalgame aux corporations d'une ville se faisait par examen⁴⁶³ avec possibilité d'appel en cas de rejet. Les corporations avaient donc perdu une bonne partie de leur contrôle sur leur démographie interne.

Sur le plan financier, il s'agissait d'une limitation et d'un transfert des dépenses des corporations, de l'Eglise vers l'Etat et vers son appareil de juristes qui touchait divers émoluments pour l'exercice de son contrôle.

En fin de compte, on assista entre 1756 et 1783 à la fois à une « francilisation » des corporations, à leur « laïcisation », à leur généralisation en ville et à leur réduction à la

⁴⁶¹ Déclaration du Roi du 6 février 1783.

⁴⁶² Il s'agissait là de modalités de transition entre les confréries et les nouvelles corporations. Les anciens maîtres pouvaient devenir de nouveaux membres simplement « agrégés » en ne payant rien, « maîtres » en payant le quart des droits dans les trois mois ou la moitié ensuite. Ceux qui n'avaient pas été maîtres dans les anciennes organisations payaient la totalité des droits. De même les veuves d'anciens maîtres devaient payer la moitié des droits dans les 6 mois et à l'avenir un maître pourrait payer dans les 6 mois qui suivait son mariage 25% des droits et assurer ainsi à sa future veuve, le cas échéant, les droits de la maîtrise en viager (sous condition de viduité). De même, les veuves remariées, pouvaient assurer la transmission de la maîtrise à leurs futurs veufs éventuels, mais sans condition supplémentaire au moment du remariage. Les femmes pouvaient donc être maîtres, transmettre le patrimoine familial mais elles n'avaient comme les agrégés aucun droit « politique » dans le corps.

⁴⁶³ Devant un jury constitué du syndic, de l'adjoint et de trois maîtres tirés au sort, appel par devant le lieutenant général. (Déclaration du Roi du 6 février 1783.)

ville, et à des institutions régulatrices de l'assiette d'imposition, parallèlement à leur perte totale d'autonomie interne.

Et ces transformations vinrent d'en haut, du pouvoir politique et non de l'évolution de la société. Car les confréries naboriennes, vers 1775, maintenaient leurs traditions si l'on suit nos sources.

C'est le Duc de Lorraine qui avait accordé des privilèges à des manufactures devenues concurrentes de certains métiers réglés urbains ou ruraux, c'est lui qui accorda aux maîtres une plus grande mobilité géographique, aux artisans des campagnes une liberté d'action à peu près totale pourvu qu'ils se contentent de leur marché rural. Mais il ne semble pas que toutes ces mesures aient eu des répercussions importantes sur l'activité locale, à St-Avold.

Il n'y a pas un « avant » et un « après » de l'édit de 1779, dans l'activité artisanale naborienne comme le montrent les sources quantitatives qui permettent de suivre l'évolution numérique des branches d'activités locales.

Car les motivations du pouvoir politique étaient doubles et n'avaient rien à voir avec la situation de petites villes comme St-Avold.

Soit on visait à une plus grande efficacité fiscale or le poids des impôts restait assez faible comme on a pu le voir à Saint-Avold, il ne créait donc pas de distorsion majeure entre villes et campagnes.

Les artisans des campagnes étaient souvent de petits artisans, travaillant pour leur marché local, des journaliers qui complétaient leurs revenus par l'exercice d'un artisanat. Dans la France (la Lorraine) pleine de 1770-80, le marché rural s'était accru avec la densité de la population comme le marché urbain lui-même. La réorganisation des corporations tendait à créer un double marché dans une société « à deux vitesses ». Les métiers urbains, où la qualité des productions était plus contrôlée et les prix plus élevés, le marché rural où les prix devaient être plus faibles et où la qualité des productions n'était pas contrôlée.

Dans cette perspective, la réorganisation des corporations facilitait la survie des manouvriers ruraux qui s'étaient multipliés dans les dernières décennies, en leur accordant des exemptions de charges⁴⁶⁴.

Soit on voulait s'attaquer à de gros monopoles de fabrication qui ne concernaient que des régions ou des villes très spécialisées, ce qui n'était pas le cas de

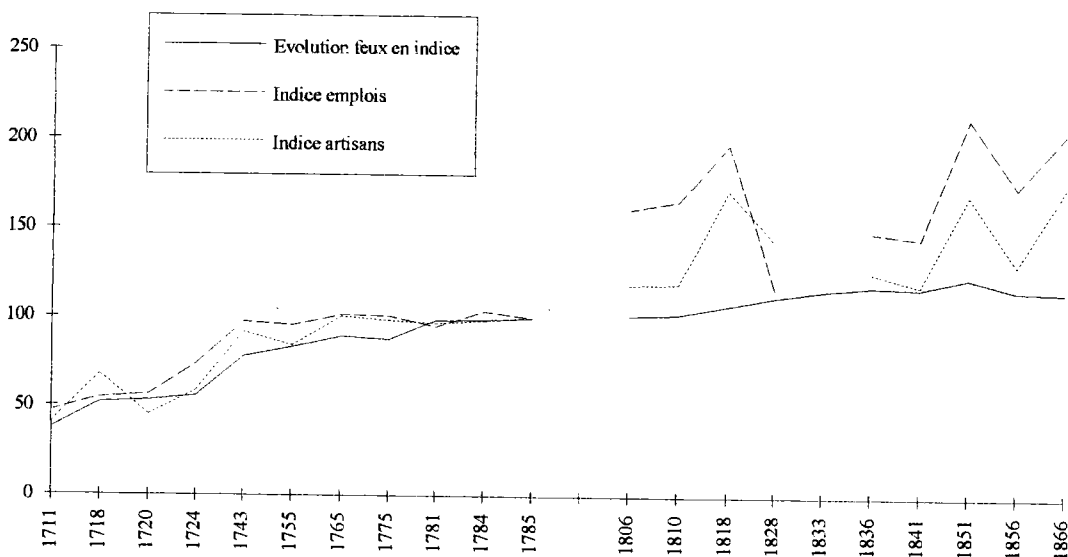
⁴⁶⁴ A titre d'illustration, en annexe, le cas d'un de ces manoeuvres-artisans ruraux, trouvé au hasard du dépouillement des inventaires après décès.

Saint-Avold, comme on va l'examiner maintenant, en étudiant l'importance numérique des activités de transformation, aux XVIII-XIXème siècles.

2) Le poids de l'artisanat naborien à travers la conjoncture

A St-Avold, les listes d'imposition du XVIIIème siècle et les recensements du XIXème nous permettent de reconstituer les branches de l'artisanat local, l'évolution de la dénomination des métiers et leurs effectifs, tout au long de la période⁴⁶⁵.

Graphique 1 Evolution globale des emplois de l'artisanat⁴⁶⁶
(en indices, base 100, en 1785)



Globalement l'artisanat a évolué à peu près au rythme de la population, en retrait cependant par rapport à l'augmentation des emplois, dès 1720 et jusqu'en 1866. Cela signifie que l'artisanat local était faiblement exportateur, sa fonction est restée une fonction d'approvisionnement local jusqu'en 1870. Il s'agissait donc à St-Avold d'un artisanat véritablement « banal », c'est-à-dire lié au ban urbain, à la population locale et guère plus, sans évolution remarquable tout au long de ces deux siècles. Cet état de fait résultait notamment des facilités naturelles de la région.

Pratiquement toutes les matières premières transformées existaient localement de manière assez abondante. Le fer, comme nous le verrons plus loin, était exploité dans plusieurs minières des environs et il y eut même une mine de plomb, sur la colline du

⁴⁶⁵ La totalité des chiffres dont nous livrons ici quelques synthèses et des graphiques se trouve en annexe.

⁴⁶⁶ On compare ici deux évolutions globales de la ville : la population (les feux) et le total des emplois par rapport à l'évolution du nombre des artisans (ouvriers compris).

Bleiberg, à quelques dizaines de mètres de la ville. La forêt voisine fournissait d'autre part, une quantité de bois non négligeable pour la construction ou pour tout autre usage. Longtemps, beaucoup de toits de la ville étaient constitués de bardeaux de bois et tous les apprentis, porcheries, écuries, granges devaient être plus ou moins intégralement en bois. Enfin, si les chenevières de St-Avold furent très limitées, chaque village des environs cultivait lin ou chanvre sur quelques hectares. Et tandis que les troupeaux de moutons des environs fournissaient de la laine, la variété et la quantité des différents élevages donnaient beaucoup de cuirs à tanner.

Voyons globalement le poids respectif des différentes branches de cette activité de transformation naborienne.

Evolution des emplois des divers secteurs ⁴⁶⁷

| Date | Fabrications diverses | Fer | Bois | Textile | Cuir | Bâtiment | Total |
|------|-----------------------|-----|------|---------|------|----------|-------|
| 1711 | 4 | 7 | 7 | 21 | 33 | 11 | 83 |
| 1785 | 17 | 17 | 20 | 72 | 51 | 27 | 204 |
| 1806 | 13 | 23 | 28 | 90 | 56 | 33 | 243 |
| 1866 | 86 | 39 | 40 | 87 | 57 | 53 | 362 |

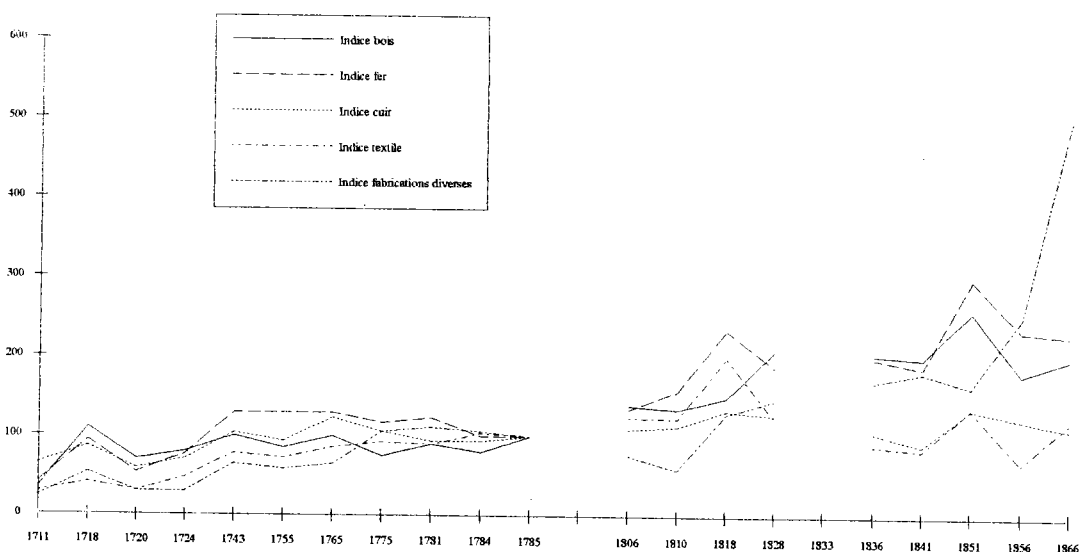
Il est clair qu'en 1700, dans la ville en voie de reconstitution, les deux secteurs dominants étaient d'assez loin le textile et le cuir, « artisanats de consommation » qu'on peut distinguer des branches fabriquant des biens d'équipement encore pratiquement inexistantes à cette époque, à St-Avold. En 1789, ces deux secteurs dominants avaient presque fait le plein de leurs effectifs, il ne crurent plus au XIXème siècle, quand l'industrie naissante commença à rogner leurs parts de marché. Mais on n'observait pas encore de chute des effectifs du textile et du cuir, peut-être parce que la clientèle rurale se substitua à la clientèle urbaine qui commençait à migrer vers les productions de l'industrie, comme cela a été constaté par d'autres chercheurs⁴⁶⁸.

Au XIXème siècle, les trois secteurs qui se développèrent quelque peu furent ceux du bois, du fer et des fabrications diverses, tandis que le cuir et le textile se repliaient relativement et non pas encore en valeur absolue. Si bien qu'en 1866, l'effectif des différents secteurs était encore plus équilibré qu'en 1711.

⁴⁶⁷ Les sources seront toujours les AMSA, rôles de subvention et recensements, sauf mention contraire.

⁴⁶⁸ Dans le département de la Moselle, cette évolution fut évoquée par le préfet (lettre du 9 décembre 1847 au ministre de l'intérieur, AD Moselle, 227 M) pour justifier la stagnation depuis 1830 des salaires des tailleurs, cordonniers... ruraux, « car la population des campagnes prend l'habitude de se pourvoir en ville en vêtements... ».

Graphique 2 Evolution des différents secteurs de l'artisanat
(indices de l'évolution des emplois par branches, base 100 en 1785.)



Et l'essor des « fabriques », premier stade de la concentration technique qui fut à l'origine de la révolution industrielle, essor nettement perceptible après 1856, compensa à peine le tassement des autres secteurs. Car si leur essor aboutit à une multiplication par cinq des effectifs, entre 1785 et 1866, il faut ajouter qu'il n'y avait que 17 artisans dans cette branche, à la veille de la Révolution.

La ville n'avait donc aucune spécialité, dans l'ordre des fabrications. Il y avait quelques artisans dans tous les secteurs car ils trouvaient leurs matières premières à proximité, non pas en très grande quantité mais régulièrement.

Toutes ces activités ont été soumises à des évolutions structurelles et conjoncturelles que l'on peut parfois reconstituer⁴⁶⁹.

Tout d'abord, les différentes branches de l'artisanat local suivirent des conjonctures diverses, en fonction de paramètres propres qui permirent aux maîtres des métiers de survivre ou de prospérer momentanément.

D'autre part, ils subirent vraisemblablement l'évolution technique qui atteignait le pays, notamment au XIX^{ème} siècle, sans véritable capacité à réagir, du fait de leur modestie.

⁴⁶⁹ Pour reconstituer les évolutions, nous croiserons les informations fournies par les séries quantitatives (comptes municipaux, taxes locales, effectifs des métiers...) et les données fragmentaires des délibérations municipales.

Les tisserands travaillaient la laine et le chanvre que leurs confiaient les paysans et les citadins. De même, les teinturiers répondaient à une demande rurale locale⁴⁷⁰, aucun secteur d'activité ne semble avoir eu une envergure qui dépassât l'échelon local, sauf l'exception de quelques établissements isolés à telle ou telle époque.

L'inventaire réalisé à la mort d'Agustin Blaise, en avril 1787⁴⁷¹, montre un capital d'exploitation réduit à ses deux métiers à tisser. Toute la matière première devait être fournie par le client et ce tisserand ne semblait pas beaucoup pratiquer le crédit. Il avait été incendié en 1772 et après les trois années d'exemption d'usage pour les sinistrés, il fut cotisé à 3 sous ou 3,5 sous de pied-certain jusqu'en 1782. C'était donc un artisan tout à fait modeste. Sa femme avait conservé ses effets personnels et son matériel de fileuse. Elle investissait au moment de sa mort, un mois plus tard, en mai 1787, un capital de 38 £ en chanvre et en étoupe, déjà travaillé ou non.

**L'inventaire des biens d'Agustin Blaise, tisserand
et de sa femme, fileuse de laine**

| Valeur en £ de Lorraine : | | Actif | Passif |
|----------------------------|--|------------------------|--------------------------------|
| Immeubles | -7 acquets (1762-1768) -1 lot en partage -terres ensemencées : 2 « quarté et demi » de seigle | ? | |
| Meubles, effets personnels | -ceux d'Agustin : -ceux de sa femme : | 206.0.0. 105.0.0. | |
| Bétail | -2 porcs de 6 mois | 15.0.0. | |
| Réserves alimentaires | -30 £ de lard -1 quarte de pommes de terre | 20.0.0. | |
| Capital technique | -2 métiers à tisser tout équipés -stock commercial de sa femme : 23 £ de chanvre 12 £ d'étoupe 10 £ de fil de chanvre 3 £ de fil d'étoupe -matériel pour filer | 36.0.0. 38.0.0. | |
| Total | | 3 77 £ | |
| Caisse | | 0 | |
| Dettes actives | | 0 | |
| Dettes passives | -Frais funéraires d'Agustin -3 dettes aux Religieuses B., la fabrique, l'Hôtel-Dieu -2 petites dettes | | 7.15.0. 146.0.0. 35.0.0. |
| Total | | | 189 |
| <i>Bilan</i> | <i>immeubles + 234 £</i> | <i>> +234</i> | |

Ce couple très modeste gagnait sa vie en vendant quasi exclusivement sa force de travail⁴⁷² (avec très peu de capital) et à l'aide d'une petite agriculture d'auto-

⁴⁷⁰ C'est ce qu'il affirmèrent de même que les tanneurs en 1817, AMSA, art. 370 bis.

⁴⁷¹ AD Moselle, B 6394.

⁴⁷² On observe une situation de ce genre dans l'inventaire après décès du riche marchand, François Knoepfler où l'on peut lire qu'il possédait « 60 livres de fil de chanvre chez le tisserand qui

subsistance. Beaucoup de femmes filaient la laine ou le chanvre ou le lin, on retrouvait des tours à filer et des dévidoirs un peu partout, de même que du chanvre ou du lin ou de l'étope, bruts ou en fil ou en toile⁴⁷³. Chez les plus riches, c'étaient les servantes qui faisaient ce travail, souvent avec la mère de famille, voire avec la fille aînée.

A tel point que cela faisait vivre des tourneurs sur bois, « industrie d'équipement » de la branche. Il y avait toute une économie locale de la filature domestique des fibres cultivées localement et tissées à Saint-Avold.

L'inventaire après décès de Jean Odendal, tourneur, en avril 1788, nous montre une activité essentiellement orientée vers le matériel de filature.

| Jean Odendal, tourneur ⁴⁷⁴ | | Actif | Passif |
|---------------------------------------|---|--------------------|--------|
| Immeubles | -7 acquets (1747-1775) | ? | |
| Meubles, effets personnels | 6 pièces meublées, cave et grenier -4,5 £ de corde -13,5 £ de fil de chanvre -40 aunes de toile d'étope | 726 40 | |
| Bétail | | 0 | |
| Réserves alimentaires | -60 £ de lard -2 pots de saindoux -3 quartes de farine | 102 | |
| Capital technique | -Matériel de tourneur -120 pièces de fer de tours à filer Stock commercial : -350 roues de tour non façonnées -200 tours à filler non façonnés -10 tours à filler et autres bois | 65 60 109 | |
| Total | | 234 | |
| Caisse | | 43 | |
| Dettes actives | -3 prêts familiaux (soeur de la mère, fils et gendre) | 244 | |
| Dettes passives | | | 0 |
| <i>Bilan</i> | <i>immeubles + 1389, £</i> | <i>> + 1389</i> | |

Il y avait cependant aussi quelques tisserands un peu plus cossus qui disposaient d'un petit capital qui leur permettait de fabriquer des toiles sans commande, d'accumuler ses stocks négociables aux foires.

produiront 200 aunes de toile large de 5 quarts à 8 sous/aune ». (D'autres exemples se trouvent dans les inventaires.) Ce marchand pouvait ensuite commercialiser la toile. Ainsi, il était donneur d'ordre auprès des tisserands locaux pour constituer son stock de toiles. Mais bien des particuliers riches devaient procéder de même ce qui permet de comprendre les stock importants de toiles de fibres locales que l'on rencontre dans les inventaires après décès de toutes les personnes aisées, durant tout le XVIIIème siècle.

⁴⁷³ En 1787, la livre de chanvre se négociait de 10 à 18 sous. La livre de fil de chanvre se négociait de 26 à 31 sous. Le travail rapportait donc 10-15 sous par livre-poids de fil façonné. Une femme devait donc filer 1,5 à 2 livres de fil (ce qui devait donner 6,7 aunes de tissu) par jour pour gagner une journée de journalier.

⁴⁷⁴ Il s'agit ici d'un artisan assez aisé, entre 1775 et 1782, il était cotisé à la subvention à 5 ou 5,5 sous de pied-certain (et non pas 3 comme A. Blaise). S'il ne semblait pas accorder de crédit à ses clients pour le réserver à ses enfants, il n'était lui-même pas endetté. Tout dans cet inventaire respire la modestie en même temps que la santé financière

C'est le cas de Guillaume Schmit, qualifié lors de son inventaire après décès (juillet 1787) de « marchand de toile », qualification significative. Celui-ci ne vendait pas que sa force de travail.

| Guillaume Schmit, marchand de toile ⁴⁷⁵ | | Actif | Passif |
|--|--|--|----------------------------------|
| Immeubles | -diverses propriétés -Terres ensemencées : 1 jour de seigle 1 jour de pommes de terre et maïs ¼ et ½ de chanvre (5/8 de jour) | ? | |
| Meubles, effets personnels | | 746.0.0 | |
| Bétail | -1 génisse -3 porcs | 101.0.0 | |
| Réserves alimentaires | -1,5 millier de foin -100 £ de lard -2 quartes de blé -1,5 quarte de farine | 143.0.0 | |
| Capital technique : | -2 métiers à tisser tout équipés -stock commercial : 444 aunes de toile d'étoupe 1469 aunes de toile de chanvre 8 quartes de cendre 1 tas de cendre | 46.10.0. 164.0.0. 1095.0.0. 19.4.0. 7.0.0. | |
| Total | | 1332 £ | |
| Caisse | | 0 | |
| Dettes actives | | 0 | |
| Dettes passives | -petites dettes diverses | | 12 Louis d'or 372 £ |
| <i>Bilan</i> | <i>immeubles + 1950 £</i> | <i>> +1950</i> | |

Mais c'est un cas assez isolé, la plupart des tisserands étaient très modestes, sans capital, ne produisant que de petites quantités sur commandes pour le marché local. Ainsi, entre 1781 et 1784, si A. Blaise était cotisé à 3 sous de pied-certain⁴⁷⁶, ce qui le situait à l'avant du « peloton » (32 tisserands, fileurs de laine et drapiers étaient cotisés à 1, 2 et 3 sous), G. Schmit était lui le plus imposé du groupe (7 sous).

C'est peut-être une des raisons pour lesquelles toute cette économie des textiles locaux était sur le déclin dès le milieu du XVIIIème siècle. Car ce n'est pas cet artisanat local bien pauvre qui aurait été capable d'animer cette industrie ; il manquait de capitaux. Il aurait fallu de puissants marchands donneurs d'ordre et tout incite à croire qu'il n'y en eut pas. La faible évolution du droit « d'aulnage »⁴⁷⁷ qui avait déjà atteint son

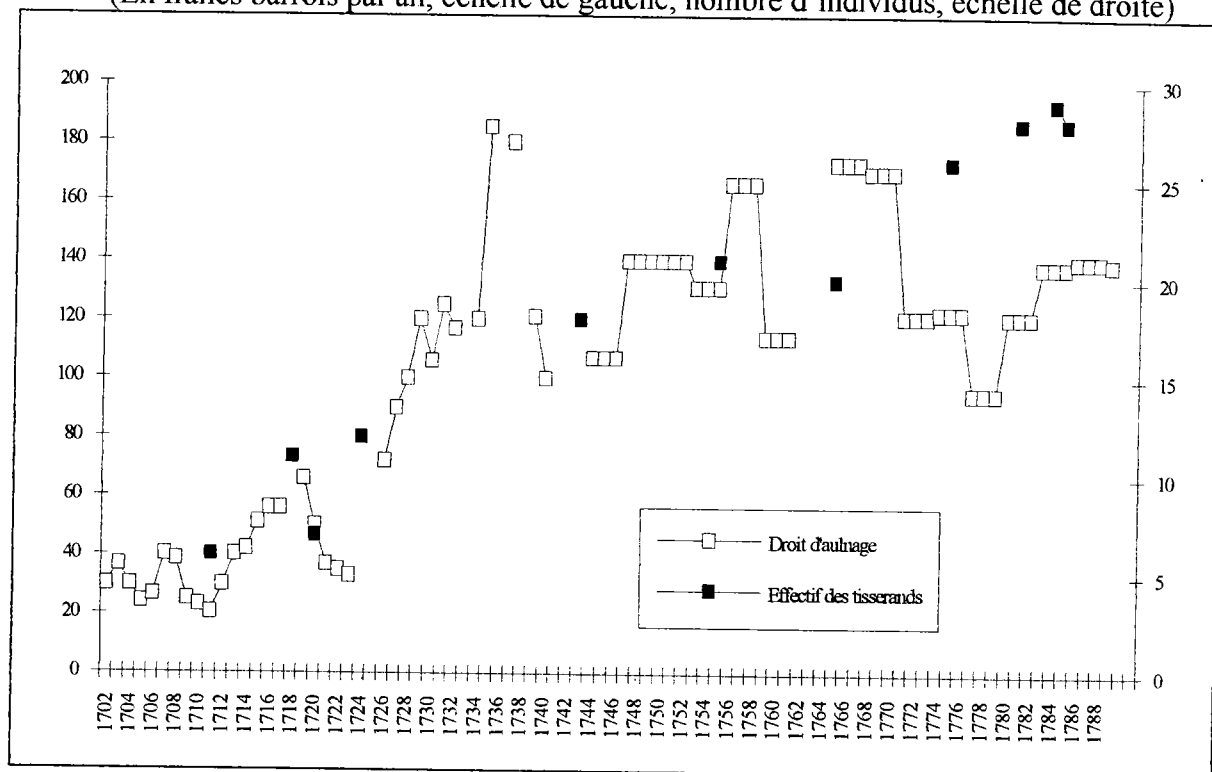
⁴⁷⁵ Encore plus à l'aise que les précédents, Schmitt avait des terres (et même en chanvre), mais aussi largement de quoi attendre la récolte de juillet-août 1788 en mangeant son propre pain, son propre lard et 2000 aunes de tissus à vendre à la foire franche de la décolation de St-Jean-Baptiste. Aussi, son taux de cotisation à la subvention s'élevait à 5 sous en 1775 mais à 7 sous en 1781 et 82.

⁴⁷⁶ Nous étudions un peu plus loin dans le chapitre l'évolution de la situation fiscale de l'ensemble de l'artisanat.

⁴⁷⁷ Il consistait en 3 deniers pour 4 « aulnes » de St-Avoid (de drap ou toile) vendues à St-Avoid par quiconque. Ce droit était affermé comme les autres. Si l'on admet que l'adjudicataire de ce droit

maximum en 1735 met en relief le faible dynamisme de la commercialisation des draps et toiles, à Saint-Avold.

Grap. 3 Evolution du droit « d'aulnage » et du nombre des tisserands
(En francs barrois par an, échelle de gauche, nombre d'individus, échelle de droite)



Du reste, dans les inventaires après décès des marchands-merciers, on rencontrait fréquemment de fortes quantités de toiles de chanvre, de lin ou d'étope, avant 1730 ou 1740. Par la suite, ce sont les toiles d'importation qui l'emportent, de toutes provenances, le premier gros stock local de toiles « d'importation » que l'on peut dater est celui de Jean César-père, marchand de Hombourg, en 1736. Il y avait là 1161 aunes de toutes sortes de toiles en mesures de Francfort, Berlin, du bassin parisien, du Brabant⁴⁷⁸.

Mais à cette époque on commercialisait, semble-t-il, beaucoup plus de toiles de fibres locales que de toiles importées. En 1785 par contre, les toiles importées représentaient 90 à 95 % des stocks.

Evolution des stock des boutiques commerciales de St-Avold

| | 1727 | 1741 | 1784 | 1787 |
|-----------------------------|------|------|------|------|
| Aulnage de toiles locales | 180 | 973 | 0 | 49 |
| Aulnage de toiles importées | 0 | 0 | 2242 | 934 |

encaissait environ 200 frs barrois par an (pour les quelques 150 de son adjudication), cela représente une commercialisation d'environ 50.000 aunes de drap par an.

⁴⁷⁸ Voir les détails de tous les inventaires que nous mentionnons ici dans le chapitre suivant, consacré au commerce.

Mieux même, dans la boutique d'Appoline Becker, en 1784 on trouvait 40 £ de chanvre brut...importé de Strasbourg. On commercialisait donc, même pour les *fibres locales*, des produits importés.

Les registres de délibération nous apprennent en 1736 que la première pièce d'une prairie communale, le « Brouch » était consacrée au blanchiment des toiles des habitants. Certains d'entre eux, d'après les plaignants⁴⁷⁹ plaçaient des toiles de 1000 à 1500 aulnes et accaparaient l'espace disponible. La superficie de ce pré était de 4,5 fauchées, environ 70 ares (100 m sur 70 m) et la place manquait. Or lorsque Gerardy rédigea sa description de la ville, 30 ans plus tard, en 1766, c'était toujours le même pré qui servait à cet usage⁴⁸⁰. D'autre part, la culture du chanvre semble avoir eu un certain engouement, vers 1750. En effet, en 1742, la chambre de police dut interdire cette culture que l'on installait dès qu'un champ était débarrassé de ses fruits et même sur les prairies, ce qui amoindrissait la vaine pâture communale⁴⁸¹. Par contre, en 1795, il n'y avait plus qu'une cinquantaine d'exploitations sur 260 déclarations d'ensemencement qui cultivassent du chanvre et du lin et cela ne représentait que 17 jours de cultures sur 878⁴⁸². Et deux autres données chiffrées de l'époque sont encore très inférieures⁴⁸³. Du reste, jamais n'apparurent de chenevières spécialisées sur le ban de St-Avold.

Enfin, si durant le XVIIIème siècle, on rappela sans cesse l'interdiction de sécher les chanvres dans les fours des maisons⁴⁸⁴, on verbalisa même et condamna des contrevenants à l'occasion⁴⁸⁵; lors du règlement qui fut mis au point en 1832, à la suite du

⁴⁷⁹ AMSA, Délibérations, 24 avril 1736.

⁴⁸⁰ Gerardy, 1766, f° 136 à 148.

⁴⁸¹ AMSA, délibérations, 16 août 1742.

⁴⁸² AMSA, art. 302.

⁴⁸³ AMSA, art. 303, vers 1800, 1 ha sur 761 ha labourés. En l'An III, une seule déclaration sur 448 exploitations (art. 300).

⁴⁸⁴ AMSA, délibérations, 20 août 1715, 22 août 1716...jusqu'au règlement qui suivit un incendie à Hombourg, le 25 pluviôse An XII.

⁴⁸⁵ Ainsi, le 25 septembre 1722, plusieurs femmes, leurs filles ou des servantes furent surprises braquant du lin dans plusieurs écuries, les chefs de famille furent condamnés à l'amende. L'ordonnance ducale de novembre 1728 qui rappela les interdictions (AMSA, délibérations), fut ensuite régulièrement rappelée, soit à la saison où le problème se posait, soit après un incendie, à Hombourg ou à St-Avold, lorsque l'opinion avait besoin d'être rassurée. Ainsi en septembre-octobre 1750, après un début d'incendie, à St-Avold, les interdictions furent rappelées, 9 contrevenants furent encore mis à l'amende, modestes ou moins modestes, artisans du textile ou non, ils montrent un échantillon des travailleurs du chanvre et du lin qui couvrait une bonne partie de la société naborienne, à cette époque. D'autre part, les inventaires après décès, notamment entre 1730 et 1750 contiennent très souvent des chanvres, lins étoupe, en brut, en fil et en toile. Ainsi, le curé de Maxstadt a 200 aunes de toiles en 1742, un laboureur de Hombourg 130 £ de chanvre façonné et 100 aunes de toile, en décembre 1742...chez le meunier de la porte de Hombourg, à

grand incendie qui sinistra une centaine de familles, cette année-là, on ne parla plus du tout du risque lié au travail du chanvre.

Il est vrai que les effectifs liés au tissage, à la draperie, à la filature de la laine s'effondraient déjà depuis les années 1825-1830.

On peut dire que si l'autarcie locale a été à peu près totale au début du XVIIIème siècle ; on assurait alors la totalité des opérations qui allaient de la production des fibres à la fabrication des vêtements ; dès avant la Révolution, la situation avait évolué. C'est d'abord la culture des fibres qui fut plus ou moins abandonnée à St-Avold, mais les paysans des environs continuèrent jusque tard durant le XIXème siècle à les cultiver⁴⁸⁶ et par conséquent à solliciter le travail des tisserands. La clientèle riche, celle qui achetait tissu ou vêtement chez le marchand, s'était alors (dès 1730-1740) partiellement reconvertie aux tissus et linges importés. Mais partiellement seulement car en 1783, chez Anne Elisabeth Metzinger⁴⁸⁷, épouse d'un chevalier de St-Louis, en possession d'une assez belle bibliothèque, on trouvait encore 130 aunes de toiles de chanvre et d'étoupe dans les armoires.

L'effectif des tisserands atteignit son maximum entre 1806 et 1828, avant de s'effondrer⁴⁸⁸, relayé par le nombre des tailleurs puis des couturières qui lui, allait croissant. Il y eut donc dans la branche textile, un glissement des produits bruts vers les produits finis, entre 1828 et 1866⁴⁸⁹.

Il y eut aussi glissement des artisanats textiles des hommes vers les femmes, à mesure que leur scolarisation de plus en plus massive en fit toutes plus ou moins des tricoteuses-repriseuses-couturières. Vers 1870, pratiquement toutes les femmes pratiquaient des activités textiles, depuis la préparation du chanvre devenue rare en ville,

Saint-Avold, Pierre Laurent, en septembre 1728, on trouvait 20 « fagaux » de chanvre non façonné, 108 £ de chanvre et de lin façonnés, 357 aunes de toiles de chanvre et de lin enfin.

⁴⁸⁶ On peut le voir très nettement à Boulay où en 1856 il n'y avait aucune culture de lin et chanvre dans la commune mais 122 ha de ces mêmes cultures dans le canton. AD Moselle, 257 M 1. Dans le canton de St-Avold, en 1852, il y avait 53 ha de cultures de chanvre (258 M).

⁴⁸⁷ Inventaire après décès, AD Moselle, B 6394, cf. annexe II.

⁴⁸⁸ Le maximum fut atteint en 1818, à la fois pour les tisserands, les fileurs de laine et les drapiers. L'appauvrissement général qui suivit les événements de 1813-1817, deux invasions, une épidémie, un incendie, plusieurs crises alimentaires...s'accompagna d'un certain retour des archaïsmes qui permettaient une meilleure répartition de la pauvreté, qui assuraient à chacun au moins la survie.

⁴⁸⁹ Mais à la campagne, le chanvre et l'étoupe gardaient une certaine importance décelable au travers des inventaires après décès. Ceux-ci nous montrent encore des stocks de ces tissus chez le meunier de Moulin-Neuf par exemple (26 juillet 1865, Mtre Dufresne, 25 E 50) ou encore un tour à filer, 4 kg de fil d'étoupe et 5 bottes de chanvre brut chez la veuve du journalier Jean Gamel, de Betting (30 avril 1867, 25 E 52).

sa filature (le serrurier Pister vendait encore beaucoup de « tours à filer » devenus probablement métalliques) jusqu'au tricot, à la confection et à tous les soins concernant le linge. Il y avait désormais un assez grand nombre de femmes artisans, à leur compte et aussi bien dans des ateliers individuels que dans des entreprises employant une quinzaine de personnes (les couturières). Du côté de l'artisanat masculin, le tissage se maintenait, en très faible effectif mais sur des spécialités nouvelles, tissage de la laine, de la soie, que nous font découvrir les liasses notariales, mais cet artisanat était devenu plus rural qu'urbain et aucune entreprise d'envergure ne le pratiquait. Cette réalité modeste et pulvérulente du textile local, vers 1870, nous apparaît notamment au travers des inventaires des marchands. Ceux-ci vendaient, presque tous, de la laine brute, de la soie, du coton en fil ou en écheveaux, des aiguilles à coudre et à tricoter, etc. Tout ce matériel se trouvait en stocks non négligeables mais jamais en très grande quantité.

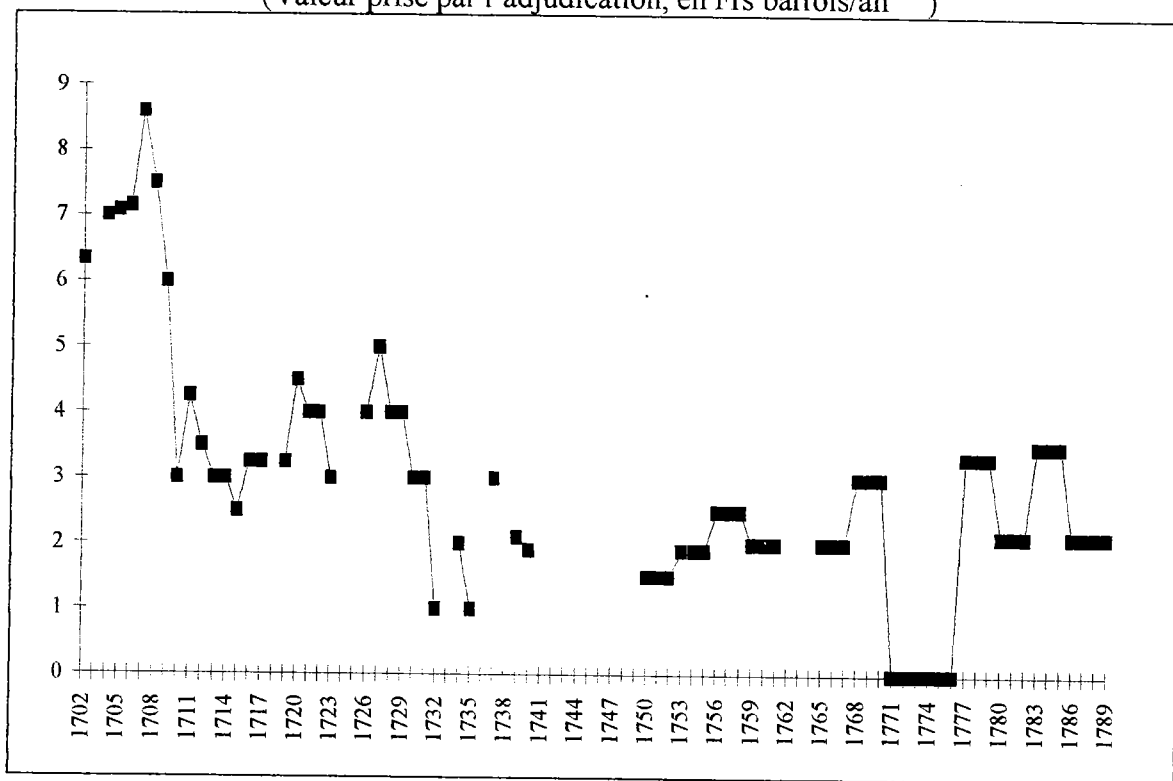
De même, dans la branche du cuir, l'effectif des tanneurs, par delà ses fluctuations à moyen terme, évolua peu à long terme, tandis que celui des cordonniers s'enfla dès 1740, puis au début du XIX^{ème} siècle. Il y eut donc ici aussi, glissement de l'amont vers l'aval de la branche.

Tous ces métiers furent concurrencés au XIX^{ème} siècle par les fabriques naissantes mais trouvèrent dans la clientèle rurale croissante un substitut à la clientèle urbaine, plus touchée par les nouveautés.

Dans le cas de la **fabrication des chariots**, on peut reconstituer la conjoncture du XVIII^{ème} siècle. En effet, un droit des charrons de 4 pfennigs par chariot était perçu sur toute nouvelle production des charrons.

Or ce droit était mis en adjudication chaque année, en novembre, puis pour trois ans, après 1750, devant l'assemblée des bourgeois de la ville. Il s'agissait d'un droit modeste, ne pouvant donner lieu à de fortes spéculations. Sur une aussi faible somme l'adjudicataire ne pouvait ni gagner beaucoup, ni perdre énormément en cas de dépression économique.

Grap. 4 Evolution du droit des charrons
(Valeur prise par l'adjudication, en Frs barrois/an⁴⁹⁰)



La variation de ce droit dans le temps permet de penser que la reconstitution des moyens de productions, au moment de la plus forte croissance de la ville, intervint très tôt, avant 1710, entraînant vraisemblablement beaucoup de branches d'activité, le bois, le fer, bien que leurs effectifs fussent encore très faibles⁴⁹¹. Puis, dès les années 1710-1720, la fabrication des chariots se stabilisa à la moitié de son niveau antérieur, et cela pratiquement jusqu'en 1789⁴⁹².

Ici encore, dans l'artisanat d'équipement, il n'y eut de véritable prospérité qu'au tout début du XVIIIème siècle, au moment de la reconstitution des outils de travail et alors que la main d'oeuvre qualifiée était rare.

⁴⁹⁰ les comptes rendus des adjudications, délibérations, chaque année en novembre.

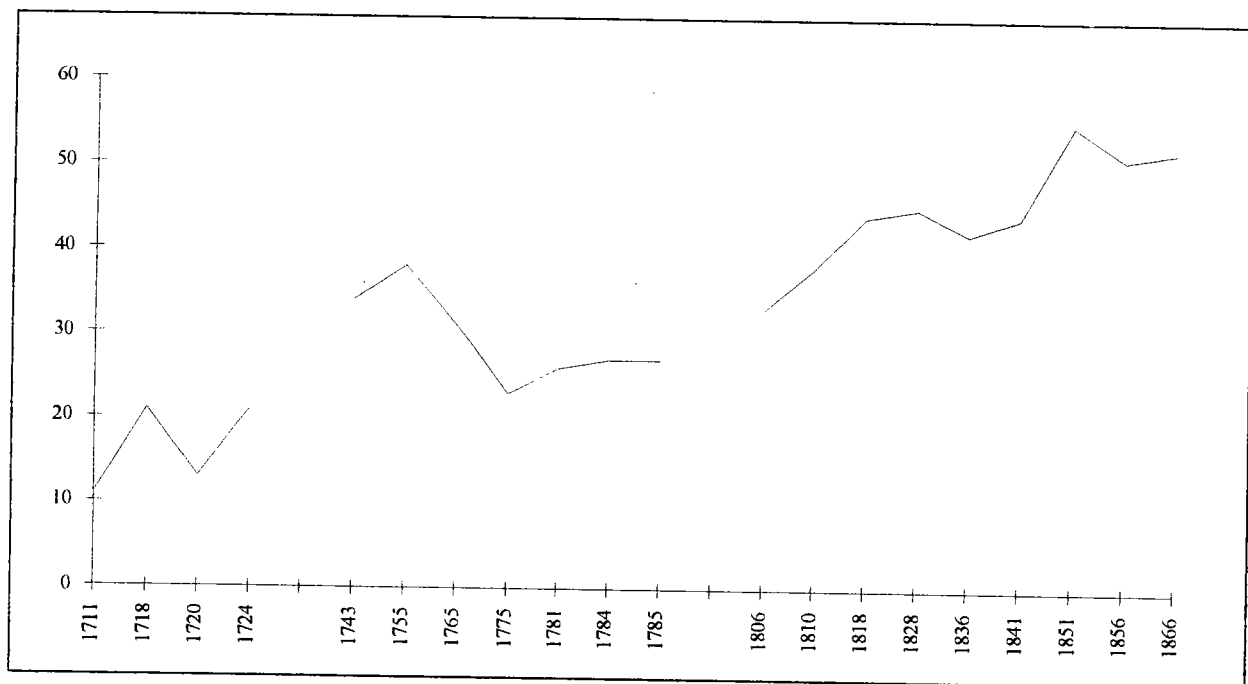
⁴⁹¹ Mais dans ces deux branches, les effectifs doublèrent entre 1711 et 1718 pour ne plus augmenter beaucoup ensuite, jusqu'en 1789.

⁴⁹² Le prix du blé influa peu sur l'adjudication du droit des charrons. Plusieurs exemples le montrent, en 1725, en 1731. (Mercuriales, AMSA, art. 238). Mais la crise de 1770, brutale et de faible durée, qui dura du printemps 1770 à l'automne 1771 (AMSA, art. 239) eut plus de répercussions. En effet, elle entraîna dans l'émigration vers le Banat de Temesvar de nombreux ruraux de Lorraine germanique, partis avec armes et bagages, à pied ou en chariots, laissant aussi un certain nombre de dettes impayées derrière eux. Il en résulta une dépression économique repérable à la chute des adjudications d'un grand nombre de taxes locales, toutes celles qui étaient liées à la consommation purement locale. Durant deux périodes de trois ans, le droit des charrons qui était très faible, ne trouva pas preneur.

Le **bâtiment** quant à lui, évolua différemment. En effet, la construction ne prit son essor que lorsque la population avait déjà accumulé assez d'argent pour investir dans la pierre. La pression démographique contribua aussi à cet essor. En effet, jusqu'en 1720, la population ne fit que retrouver son niveau antérieur. Et la reconstruction des masures ruinées par les guerres du XVII^{ème} siècle avait pu se faire au cours du temps entre 1680, voire avant, et 1710. Mais par la suite, il fallut loger une population dont la tendance à l'augmentation ne se démentait pas, au fil des décennies.

Les effectifs du bâtiment nous donnent déjà une première indication sur l'évolution générale de ce secteur :

Grap. 5 Evolution des effectifs du bâtiment à St-Avoid ⁴⁹³



C'est dans les années 1740-1760 que l'on construisit le plus, à St-Avoid. Aussi, l'effectif de la branche du bâtiment au XVIII^{ème} siècle doubla à cette époque, avant de diminuer nettement, à la fin de l'Ancien Régime. Il ne retrouva ce niveau que sous la Restauration.

L'examen des comptes de la ville, de la pression des ménages sur le marché immobilier et des ascensements (locations de longue durée de terrains de la commune), permettent d'affiner notre connaissance de la conjoncture naborienne du bâtiment.

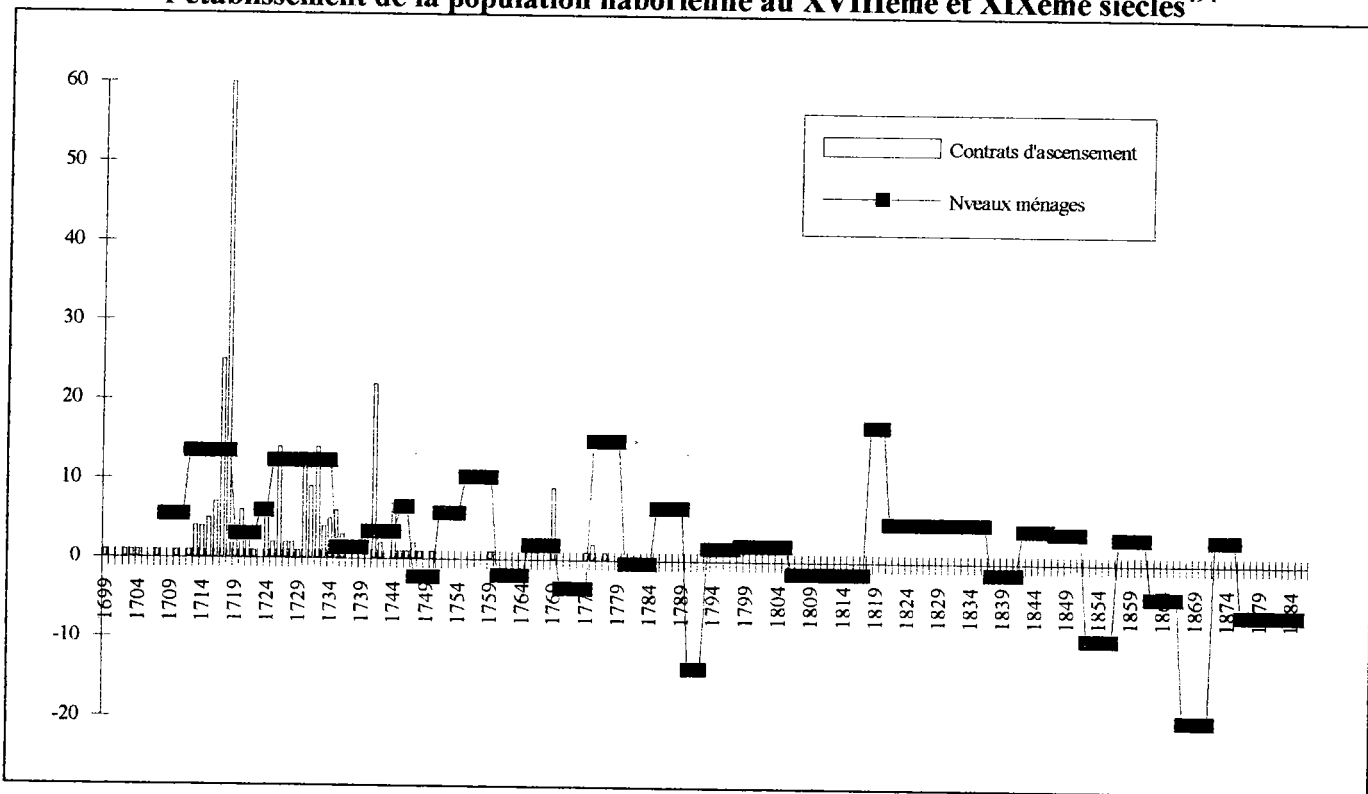
Les ascensements correspondaient à des installations qui parfois devaient se traduire directement par des constructions (ascensements de « places mazures », incluses dans le bâti urbain), cependant, même dans les autres cas (ascensements de jardins,

⁴⁹³ Voir les tableaux de chiffres en annexe.

terres...), cela signifiait une installation durable qui tôt ou tard devait aboutir à un accroissement du nombre de logements sinon de maisons.

D'autre part, l'inscription de nouveaux ménages sur les rôles d'imposition, ou les recensements, d'année en année, nous renseigne sur le niveau de la demande de logement des particuliers. Enfin, la commune disposait d'un patrimoine immobilier dont l'évolution influa, elle aussi, sur la conjoncture locale.

Grap. 6 Nouveaux ménages et nouveaux ascensements, l'établissement de la population naborienne au XVIIIème et XIXème siècles⁴⁹⁴



Si quelques gros marchés ont pu exister, ceux de la commune, des deux abbayes, de quelques nobles argentés ou quelques marchands, la plus grande part des travaux a été le fait d'habitants impécunieux. Ils n'investissaient donc dans la pierre qu'à longueur de temps, améliorant, durcissant, agrandissant petit à petit leurs mazures qui pouvaient être initialement en très mauvais état.

On a vu que le premier soucis de la population avait été, vers 1700-1720 de reconstituer l'appareil de production, l'outil de travail. A cette époque et même dans les années qui avaient suivies, on s'était contenté, à propos de l'habitat de parer au plus pressé, de colmater les brèches.

⁴⁹⁴ Les dates des contrats d'ascensement sont fournies par le terrier compilé par gerardy, vers 1775, AMSA, art. 112. Le nombre des ménages est donné dans un tableau, supra, p 97.

La liste des ascencements locaux montre qu'on ne s'était installé durablement que dans la phase suivante, entre 1714 et 1734, époque durant laquelle la pression sur le marché immobilier du fait de l'éclosion de nouveaux ménages, poussait irrésistiblement les propriétaires à bâtir.

Il n'est donc pas étonnant que les effectifs d'artisans consacrés au bâtiment aient commencé à s'accroître véritablement après 1725, seulement et non pas avant comme dans le cas des métiers qui fabriquaient les outils de production.

Les investissements publics d'ailleurs, se décidèrent aussi assez tardivement.

Au début du siècle, les autorités agissaient comme les particuliers, on paraît au plus pressé, on réparait, les finances locales ne permettaient guère plus. Les stationnements de troupes entraînaient fréquemment des « dépenses extraordinaires » très élevées⁴⁹⁵. Le plus souvent, en année moyenne, on consacrait seulement quelques dizaines ou centaines de francs barrois (50 à 250 livres) à l'entretien des ponts, ponceaux⁴⁹⁶, pavé, curage des ruisseaux, corps de garde, hôtel de ville, école communale, maison curiale, maisons des pâtres, église, ossuaire et cimetière, fontaines publiques et leurs raccordements souterrains, prison. Cependant, en 1713, on avait rétabli les trois fontaines en usage pour 1600 £, en 1716, on avait dépensé plus de 2000 £ pour la reconstruction de l'école communale, en 1721-22, on avait consacré quelques 5500 £ à la construction d'une maison curiale neuve et à sa grange⁴⁹⁷.

Puis, c'est entre 1728 et 1733 que l'on décida de détruire la halle de la place et de construire un nouvel hôtel de ville et que l'on répara le toit de l'église. Enfin, en 1743, on édifia une quatrième fontaine publique⁴⁹⁸.

L'irrégularité des gros investissements provenait de deux causes. D'une part, il fallait plusieurs années pour « digérer » une grosse dépense exceptionnelle. On accumulait donc des excédents, année après année en dépensant peu puis on « cassait la tirelire ». Les finitos, c'est-à-dire les résultats annuels des comptes de la ville suivaient donc des cycles

⁴⁹⁵ En 1706, les dépenses extraordinaires « causées au sujet de la guerre » représentèrent 2060 frsb. sur un total des dépenses de 5250 frs (39%). En 1712, 2223 frs b. sur 12.071 (18,4%). En 1715, sur 12.386 frs de dépenses, elles représentèrent 2564 frs (20,7%). AMSA, comptes de la ville, art. 63.

⁴⁹⁶ En 1785, il y avait sur le territoire communal 15 ponts et quelques ponceaux pour piétons. (description dans une délibération de 10 septembre 1785.) A cette époque, ils avaient pratiquement tous des assises de pierre.

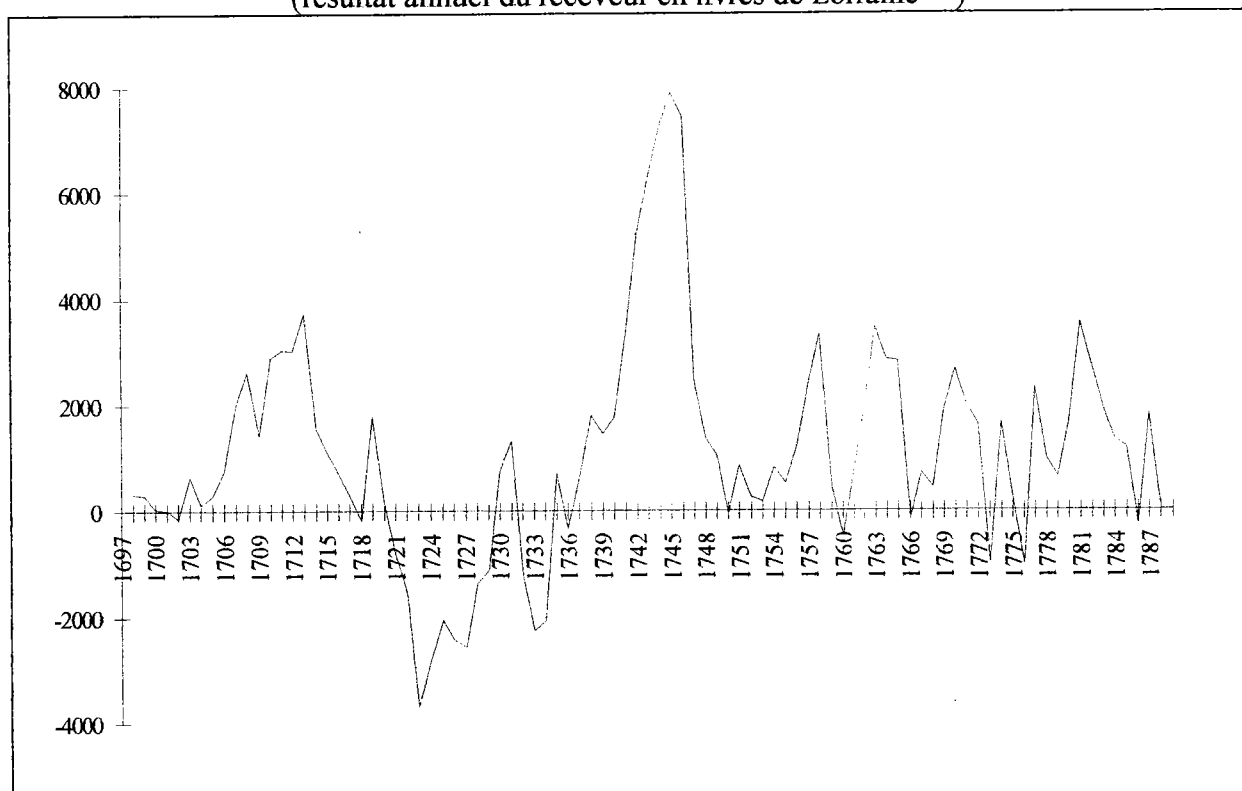
⁴⁹⁷ AMSA, délibérations, 20 septembre 1716, 29 avril 1721 et 18 février 1722.

⁴⁹⁸ AMSA, délibérations, 10 mars 1728, février 1730, juillet 1731, on peut aussi retrouver la chronologie des investissements dans le texte de Gerardy de 1766, qui consacre un chapitre à l'école, aux fontaines, à l'hôtel de ville, etc.

déterminés par cette attitude, comme le montre la courbe de ces résultats (graphique 7), au cours du XVIIIème siècle.

La rigidité des investissements provenait donc du fait que toutes les dépenses ne pouvaient se faire qu'après avoir perçu des recettes en monnaie sonnante et trébuchante, en caisse et non en comptes bancaires, en crédit, en monnaies plus abstraites. C'est une des raisons structurelles du succès du système de l'affermage, durant l'époque moderne, à tous les niveaux de comptabilité, depuis l'Etat jusqu'aux villes en passant par les seigneuries. L'affermage d'une partie des recettes permettait d'avoir des liquidités en début d'exercice pour faire face aux dépenses courantes et cela bien qu'on sacrifie au passage une partie des revenus : le bénéfice du fermier.

Grap. 7 « Finitos » du compte annuel de St-Avold, au XVIIIème siècle
(résultat annuel du receveur en livres de Lorraine⁴⁹⁹)

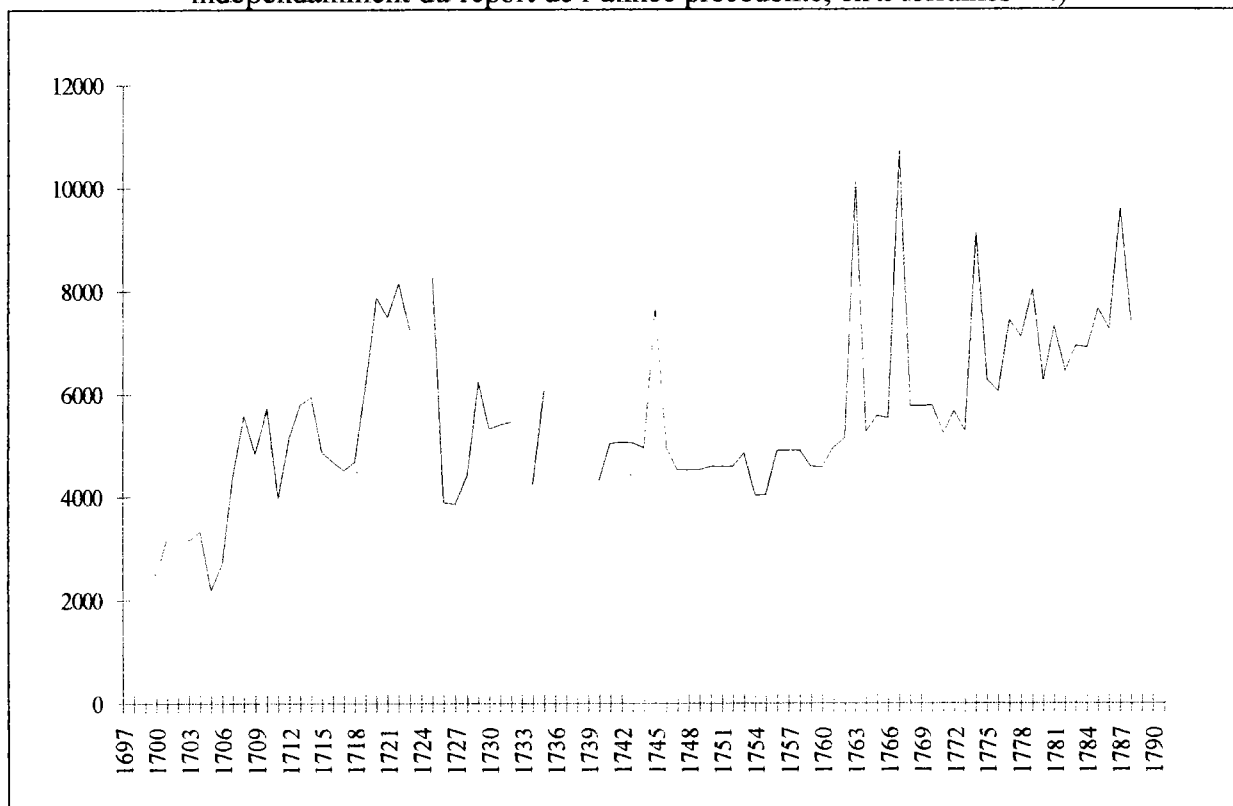


D'autre part, le patrimoine public d'une petite ville comme St-Avold ne pouvait augmenter beaucoup. En effet, la croissance de la ville ne fut pas telle que cela nécessitât des investissements nouveaux massifs. De 1630 à 1890, la ville conserva le même calibre, resta un gros bourg dont les besoins en services publics ne variaient pas décisivement. De plus la croissance globalement s'effectua sur deux périodes très

⁴⁹⁹ Si le receveur était en déficit, la ville devait le rembourser, car il avait avancé les sommes correspondant aux dépenses sur sa fortune, sinon, il devait restituer la somme (l'excédent d'exercice) au receveur suivant. (AMSA, art. 63 et suivants.)

éloignées l'une de l'autre, au début du XVIIIème siècle, d'une part et au début du XIXème siècle, d'autre part. Cela permit d'amortir la croissance des besoins sans changer d'échelle. Enfin, les décroissances et stagnations qui suivirent les grandes phases de croissance, stabilisèrent les besoins d'équipement publics et surtout dégradèrent les capacités d'investissement de la commune en atteignant les recettes locales.

Grap. 8 Les recettes annuelles réelles de la commune
(Recettes réellement perçues chaque année par la ville, indépendamment du report de l'année précédente, en £ lorraines⁵⁰⁰.)



La véritable époque de la croissance des recettes naborienne s'est finalement achevée dès 1724. A cette époque, on commençait à s'habituer à des rentrées financières croissantes et l'on commençait donc à dépenser de plus en plus, ce qui creusa le déficit, entre 1725 et 1735 (voir graphique des « finitos »), ce qui ramena les autorités urbaines à plus de circonspection. Aussi la ville ne prit plus les moyens d'investissements dont le financement risquait encore d'être douloureux.

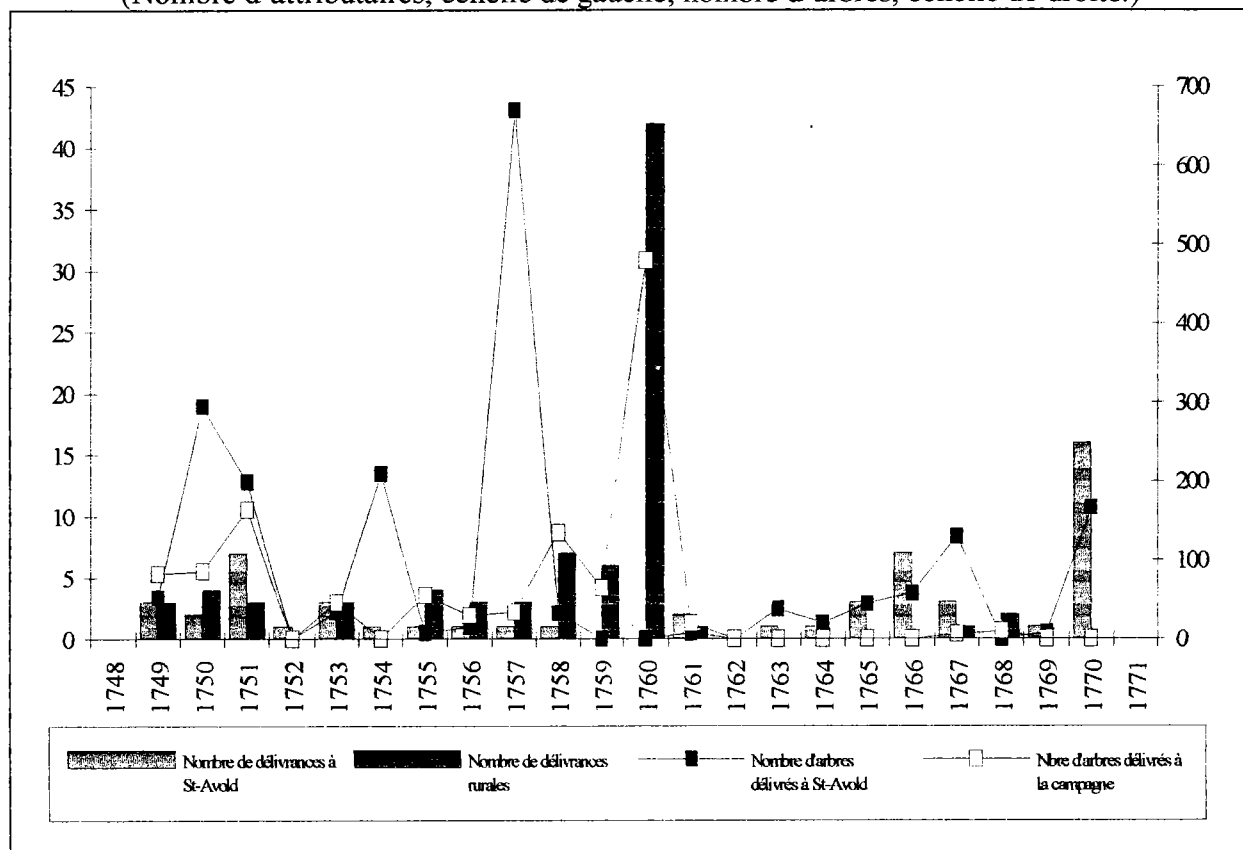
Toutes ces raisons firent que la passation des marchés publics fut toujours très irrégulière ou plutôt très espacée dans le temps⁵⁰¹. Les gros marchés privés aussi étaient

⁵⁰⁰ AMSA, art. 63 et suivants.

⁵⁰¹ On retrouve la même succession de phases de construction et de phases creuses, dans les campagnes des environs, en examinant les autorisations exceptionnelles de coupes (arbres épars ou quarts de réserve) données aux villageois par la maîtrise des eaux et forêts de Dieuze. Dans quelques cas, il s'agissait d'améliorer les rendements céréaliers ou d'essarter (arbres épars,

rares et espacés. Une idée peut nous en être donnée dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle, par les délivrances de bois de construction (maîtrise des eaux et forêts de Dieuze), dont nous ne possédons que les pièces correspondant aux années 1749-1770 :

Grap. 9 Attributions de bois aux habitants de St-Avold et de 5 villages⁵⁰²
(Nombre d'attributaires, échelle de gauche, nombre d'arbres, échelle de droite.)



L'irrégularité fut extrême. L'abbaye de St-Avold, à elle seule, rafla 997 arbres en trois attributions (1754, 1757 et 1767). La construction de la forge de Ste Fontaine obtint 247 brins (1750), tandis que la plupart des particuliers se contentaient de 6 à 20 ou

« percus » au travers des parcelles, disent les archives), mais la plupart du temps il s'agissait de financer des constructions : fontaines, églises et presbytères. Ces ventes apportaient aussi un surcroît de matériaux de construction sur le marché.

| Périodes | Nombre de ventes | Lieux | Références |
|-----------|------------------|--|--|
| 1757-1762 | 11 | Ebersviller, Seingbouse, Guenviller, Macheren, Creutzwald, Valmont, Longeville | AD MM, B 12073, 12076, 12077, 12.078, 12079,, 12080,, 12081,12082, 12083 |
| 1774-1777 | 4 | Valmont, St-Avold, Hombourg, Varsberg | B 12095, B 12096 |
| 1783-1788 | 5 | Seingbouse, Cocheren, Henriville, Béning, Guenviller | B 12098, B 12099 |

⁵⁰² Macheren, Petite-Ebersviller, Valmont, L'Hôpital et Hombourg haut et bas, AD MM, B 12369 et 12377-12378.

25 chênes. Ainsi, après l'incendie de Hombourg qui eut lieu en 1759, les autorités attribuèrent 480 chênes à 42 particuliers⁵⁰³, soit environ 11 arbres par « reconstruteur ».

Si les années 50 et 60 furent encore des années de travail soutenu dans le bâtiment, période notamment qui vit la reconstruction à neuf de l'abbaye⁵⁰⁴ et de son église (sommet de la courbe des effectifs de la branche), par la suite, la conjoncture se déprima, ce qui n'empêcha pas quelques embellies comme 1770⁵⁰⁵. L'incendie de 1772 sinistra plusieurs dizaines de familles⁵⁰⁶ mais la plupart n'avaient pas les moyens de reconstruire. Aussi, les ruines ne furent résorbées que lentement. En 1775, trois ans après l'incendie, l'effectif de la branche du bâtiment avait baissé d'un tiers par rapport à 1765.

Pendant toute une époque, de 1770 à la Restauration, on en revint à une politique de réparations plus que de constructions. Appauvrissement général, à partir de la crise de 1770-73 et ralentissement du bâtiment expliquent que la pression exercée sur la population par les quartiers d'hiver de la garnison, qui était toujours logée chez l'habitant, fut de plus en plus mal supportée dans les années 1770-1790. Les incidents⁵⁰⁷ se

⁵⁰³ Pour 47 maisons et 54 ménages atteints par le sinistre. (Cf. AMSA, délibérations, 15 septembre 1759 et AD MM, B 12.369.)

⁵⁰⁴ Cette reconstruction fut une affaire d'une génération, le temps que l'on se décide, que l'on rassemble les moyens et que l'on exécute les travaux. Dès 1747, on collectait des fonds et sans doute, la ruine des bâtiments anciens couvrait déjà, si l'on peut dire, depuis quelques temps. Le chantier lui-même dura de 1755 à 1769, la démolition de ce qui existait prit probablement presque autant de temps que la reconstruction, tout cela se faisait pierre par pierre, la récupération des matériaux participant de façon importante à l'économie de l'ensemble. Ce fut pour une large part une affaire interne à l'ordre, l'architecte était un moine mort à St-Avold en 1749, la plupart des fonds empruntés provenaient des autres couvents de l'ordre et l'entrepreneur fut un « forain », de Metz. Mais le chantier employa forcément beaucoup de journaliers locaux, des charretiers et un peu tous les métiers durent intervenir car il n'y eut pas que le gros oeuvre, les charpentes et la couverture. On fonda une ou plusieurs cloches à Saint-Avold en récupérant une cloche achetée aux moines de Longeville et en rassemblant du plomb acheté à l'entrepreneur des mines de Lorraine allemande, Renault de Warsberg et de l'étain acheté à Francfort. Il fallut habiller, meubler l'ensemble et le travail des boiseries fut sans doute considérable, autant dans l'église que dans les bâtiments conventuels. En moyenne, 11.000 livres furent investies chaque année dans le chantier, l'équivalent de ce que coûtaient une ou deux belles maisons. Cf. H. Tribout de Morembert : *La reconstruction de l'église abbatiale de St-Avold, 1755-1764*, in le Pays Lorrain, 1975 pp 39-43.

⁵⁰⁵ Les arbres délivrés en 1770, on été accordés par la maîtrise en 1769, délivrés en mars 1770, quelques mois avant la crise agricole marquée par la mauvaise récolte de l'été 70. Plusieurs maisons complètes avec écuries et granges, des toitures seulement ou des écuries furent construites ainsi, au moment où une des disettes les plus marquées du siècle atteignait la ville et au moment où des familles entières prenaient la route de l'étranger (hiver 69-70), plongeant toute la région dans une récession de plusieurs années.

⁵⁰⁶ Le 25 juillet 1772, délibérations.

⁵⁰⁷ Nombreux exemples dans les délibérations de la chambre de police qui en vint même à réclamer moins de troupes et surtout moins d'état-major (3 septembre 1776), alors qu'elle était plutôt demandeuse auparavant. Le 9 janvier 1790, il y eut même une pétition des habitants contre la

multiplièrent, des échevins furent molestés, on dut finalement construire des écuries royales pour les chevaux de la cavalerie mais les soldats restaient logés dans des chambres inspectées et marquées, réservées à l'usage de l'armée. Il était déjà question de construire des casernes depuis juin 1762 mais personnes ne voulant les financer, les projets restaient des vœux pieux. Finalement, en 1781-82, deux écuries furent construites mais elles étaient encore insuffisantes. Pour rendre le système de la répartition par billet de logement supportable, il fallut rejeter la charge sur tous les imposés, par des rôles d'imposition spéciaux⁵⁰⁸, pour indemniser chichement les fournisseurs de logements et d'écuries. D'où les mauvaises volontés, palinodies, imprécations, coups, amendes proclamées puis remises⁵⁰⁹... Cette question du logement des troupes était surtout envenimée par l'existence de nombreux exempts, les plus riches et mieux logés, qui du coup, pouvaient louer à prix d'argent négocié privativement⁵¹⁰ un état-major entretenu sur les finances municipales par les cotisations des non-privilegiés. Tous ces litiges prouvent que le bâtiment à la fin de l'Ancien Régime, n'était plus très actif. La population s'entassait lentement dans les logements qui existaient déjà, sans constructions nouvelles, du fait de l'appauvrissement général.

Puis, sous la Révolution, les finances communales furent ruinées par la disparition des taxes locales, les réquisitions consécutives aux guerres, les dévaluations.

Le rétablissement des recettes ne se fit qu'avec la création d'un octroi⁵¹¹, en 1805, qui permit immédiatement (An XIV-1806) de très nombreuses réparations à

garnison, ce qui entraîna une protestation des échevins auprès du gouvernement pour avoir quand même les escadrons habituels.

⁵⁰⁸ AMSA, art. 39-40, logement des gens de guerre et attache des chevaux. Parfois on imposait tout le monde pour indemniser les logeurs de chevaux au prorata de leur participation. Mais cela ne suffisait pas à stimuler leur zèle. Ainsi, certains tentaient même de saboter leurs écuries pour ne plus avoir à recevoir des chevaux royaux. Alors, on n'imposa plus que ceux qui ne logeaient pas de chevaux... (Délibérations du 10 novembre 1774, 24 décembre 1774, 26 août 1786, 29 mars 88...)

⁵⁰⁹ Ex. : délibérations du 13 mai 1788, 11 octobre 1788, 7 février 1789, 21 février 1789, 26 mai 1790.

⁵¹⁰ La comtesse de Schawenbourg louait son hôtel particulier (inlouable par ailleurs) 400 £ par an à deux colonels qui touchaient plus encore en indemnités payées par la ville. C'était un des sujets de litige permanent entre les autorités locales et les officiers supérieurs soutenus par l'administration royale, qui exigeaient d'être indemnisés au prix fixé par les édits royaux tandis qu'ils se logeaient assez bon marché par contrat privé. (Délibérations 31 octobre 1771). Pour les commissaires des guerres qui inspectaient les logements, aucun de ceux des assujettis n'était digne des officiers supérieurs. On ne pouvait donc pourvoir à leur logement « en nature », sauf si la chambre de police avait négocié directement ces logements avec quelques privilégiés.

⁵¹¹ Arrêté ministériel du 27 pluviose, An 12.

l'ensemble du patrimoine public, dégradé par le temps⁵¹². Puis les désordres de 1813-1815, suivis d'une occupation militaire de quelques années (nombreuses réquisitions), d'un nouvel incendie important en 1817 et d'une série de mauvaises récoltes appauvrirent à nouveau la population.

La construction privée ne redémarra que vers 1823-25 quand des centaines d'arbres de maronage furent attribués à une quinzaine de propriétaires désirant construire⁵¹³. A partir de la Monarchie de Juillet, on vit apparaître des écarts, le bâti urbain commença à s'écarter de l'ancienne enceinte détruite depuis un siècle, et à l'intérieur de laquelle, l'habitat avait continué à se concentrer. Mais cela resta une expansion modeste⁵¹⁴. Malgré les facilités de crédit apparues durant la Restauration, les besoins courants tels que ceux de l'agrandissement des écoles absorbèrent les finances communales et les nouveaux investissements (lavoirs, abattoirs) ne se firent que difficilement et tardivement.

Cependant, les critères de confort s'étaient améliorés, les toits en esselins furent peu à peu remplacés par des toitures couvertes de tuiles, ce qui nécessita la consolidation des charpentes et des murs. Des trottoirs furent installés, les rues furent macadamisées et le nombre des maisons s'était accru.

Tout cela entretint la marche du bâtiment, sans le développer particulièrement mais permit tout de même, un doublement des effectifs de la branche, au XIX^{ème} siècle. Cette augmentation signifie surtout qu'au XIX^{ème} siècle, on recourut systématiquement à des spécialistes, tandis qu'au XVIII^{ème} siècle, longtemps, la construction put se faire encore souvent dans le cadre familial, les professionnels intervenant encore peu.

Le bâtiment et les travaux publics, notamment l'entretien des pavés municipaux entraînaient dans leur sillage les carrières locales dont l'activité fut toujours intermittente.

L'activité des carrières des environs de St-Avold, en 1835 (AD Moselle, 1 S 517)

| Lieux | Matériaux | Quantités extraites | Nbre d'ouvriers | Nbre de jours de travail |
|-------------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------|--------------------------|
| St-Avold | Argile | 100 m3 | 2 | 150 |
| St-Avold | Pierre dans le grès bigarré | 1000 m3 | 14 | 200 |
| Longeville les St-Avold | | 400 m3 | 6 | 200 |
| Valmont | Moellons de calcaire | 3100 m3 | 10 | 180 |

⁵¹² Les recettes doublèrent entre l'An 12 et l'An 13, passant de quelques 6000 frs à quelques 12.000 frs. En 1805-1806 on dépensa plus de 8000 frs dans les réparations. (Délibérations, budgets.)

⁵¹³ AMSA, délibérations, 12 avril et 30 août 1824.

⁵¹⁴ AMSA, comparaisons entre un tableau de la ville, de J.M. Nehr (1843) et un dessin, à partir de ce tableau mais « modernisant » la vue, de 1860, du même auteur.

En fin de compte, il n'y eut de véritable prospérité dans le bâtiment qu'avant 1760. Tout d'abord parce que le petit effectif de la branche était assailli de commandes, avant 1720. Puis parce que la construction se développa encore jusqu'en 1760. Par la suite, la stabilisation de la population et son impécuniosité ne permit plus vraiment d'expansion et l'on survécut plus que l'on prospéra, à l'image de la ville sur bien d'autres plans.

Plus globalement, si vers 1700, les seuls métiers numériquement importants (cuir et textile) étaient ceux qui assuraient les besoins immédiats de consommation de la population déjà en croissance, très vite ce sont les métiers des biens d'équipement (bois et fer) qui durent faire face à un besoin général d'outils plus abondants et c'est seulement après 1730 que le bâtiment, investissement dans la pierre, le durable, des « économies » de tout un chacun ou des recettes nouvelles de la commune, se développa.

Cependant, dès 1760, la stabilisation de la population, la fragilisation des finances publiques, les choix négatifs pour St-Avold des autorités politiques (disparition de la prévôté-gruerie locale) enrayèrent la croissance de chacun de tous ces corps de métiers.

L'évolution des **tanneries**, activité toujours importante dans le passé de la ville comme dans celui de toute la région et où l'on trouvait les artisans naboriens les plus riches, est significative de la stagnation relative des activités de fabrications locales issues de l'artisanat traditionnel.

Il était de bon ton à la fin du XVIII^{ème} siècle, et au début du XIX^{ème} siècle de mettre l'accent sur les difficultés des tanneries mosellanes, sur l'origine fiscale de ces difficultés⁵¹⁵, sur celles des tanneries messines notamment. A regarder les effectifs connus⁵¹⁶ ce n'est pas aussi évident, à St-Avold, on ne peut pas parler de recession de la tannerie au XVIII^{ème} siècle et à Sarrelouis, qui avait le même statut fiscal que Metz, ce fut l'expansion. En fait comme toujours sous l'Ancien Régime économique, il y avait deux secteurs, le local et celui qui était plus ouvert sur le marché, inséré dans des circuits de grande ampleur⁵¹⁷. C'est là que les changements étaient les plus grands, recession de

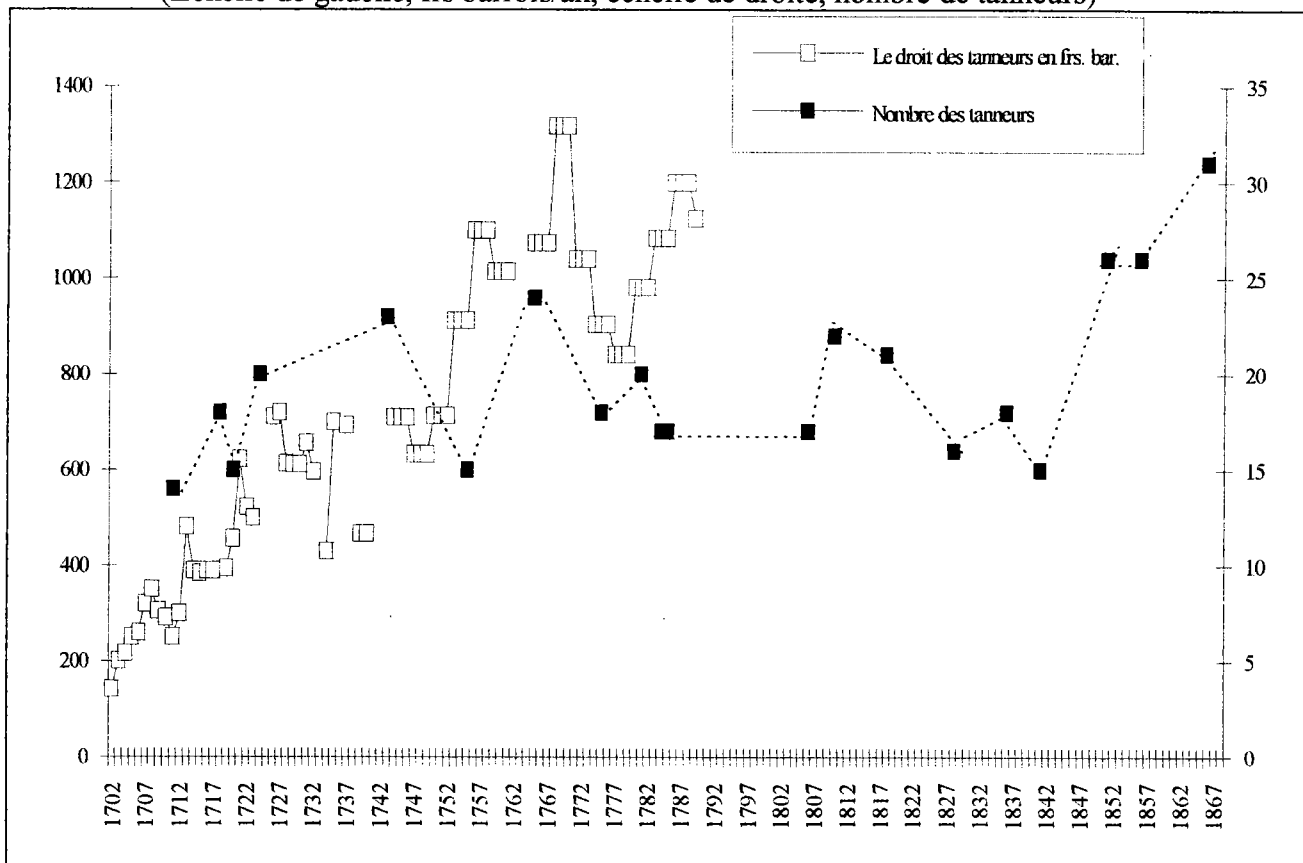
⁵¹⁵ C'est ce que fit Gerardy (AMSA, art. 242) en répondant à une enquête des administrations créées en 1787 que « plus de la moitié des tanneries étaient désertées », que « la populace se servant de sabots en hiver et marchant nud-pieds en été » ne pouvait payer les tanneurs dont les produits étaient trop chers, depuis l'application du droit des cuirs.

⁵¹⁶ L. Michaux : *Tanneurs et travail du cuir en Moselle du moyen-âge au XX^{ème} siècle*, A.D. de la Moselle, 1989, pp 76-79 pour Metz, Thionville, Sierck et p 91-92, cahier de doléances des tanneurs de Gorze.

⁵¹⁷ A Metz et Sarrelouis, les peaux traitées pouvaient venir de très loin et en masse, d'Amérique latine (témoignage de l'administration messine, L. Michaux, op. cit., p 88-89). Dans les petits

Metz, expansion de Sarrelouis⁵¹⁸. Quant aux petits marchés locaux juxtaposés comme devait l'être celui de St-Avold, ils survécurent sans se développer beaucoup mais sans disparaître non plus, comme le montre le graphique de la page suivante.

Grap. 10 Evolution du droit des tanneurs⁵¹⁹ et de l'effectif employé aux tanneries
(Echelle de gauche, frs barrois/an, échelle de droite, nombre de tanneurs)



centres lorrains, c'est beaucoup moins clair. A observer les types de peaux traitées, ils correspondaient aux types d'élevages locaux. Ainsi, dans le Pays-Haut (Longwy, Longuyon, Briey...), pays de grandes cultures où les moutons étaient nombreux sur les jachères, c'est le mouton qui était le plus tanné (AD Moselle, 229 M).

⁵¹⁸ Significativement, la municipalité de Metz n'évoquait à la fin du XVIIIème siècle comme concurrence sérieuse à Metz que le cas de Sarrelouis. Les autres tanneries comme celles de Saint-Avold, Gorze, Puttelange... n'étaient pas prises en compte car elles n'étaient pas concurrentes, elles ne se situaient pas sur le même marché. Doc. publié par L. Michaux, *ibidem*, p 88-89.

Metz devait faire face à une accumulation de problèmes : coût de la main-d'oeuvre double par rapport au reste de la province, spéculation sur le tan qui le renchérisait, besoin de s'approvisionner en peaux au loin, ce qui entraînait des frais douaniers, possibilités de mieux valoriser son argent qu'en l'investissant dans cette activité. A Sarrelouis, par contre, l'approvisionnement par la Sarre, la proximité des forêts, la faiblesse du coût de la main-d'oeuvre rendait les tanneries très concurrentielles.

⁵¹⁹ Le droit des tanneurs faisait partie de ces taxes perçues par la ville depuis la construction des remparts, au Moyen-Age. Il consistait en 30 gros pour 100 frs de valeur de la marchandise si elle était vendue par un étranger, en 10 gros pour 100 frs si elle était vendue par un Naborien.

Les ventes de cuir à St-Avold augmentèrent régulièrement tout au long du XVIIIème siècle et même après 1770. En effet, si les droits affermés s'effondrèrent à partir de 1770 (crise générale), ils rebondirent après 1779, preuve que les transactions avaient moins diminué qu'on ne le craignait. Or l'effectif employé dans les tanneries de la ville atteignit pratiquement son maximum dès 1743 (23 personnes) pour fluctuer ensuite entre 15 et 25 pratiquement jusqu'en 1870. Donc plutôt stagnation que recession et même dans une certaine mesure expansion en fin de période, sous le Second Empire, expansion limitée aux années 1850, à vrai dire et très déclinante dès 1860 comme le montrent les données fournies par la gendarmerie :

Evolution des tanneries naboriennes ⁵²⁰

| | 1724 | 1817 | Avr.56 | Nov.58 | Juil.59 | Oct.59 | Juin 60 | 1860 | 1866 |
|-----------------------|------|------|--------|--------|---------|--------|---------|------|------|
| Nbre d'établissements | | 11 | 4 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 8 |
| Nbre de salariés | | 10 | 53 | 38 | 39 | 34 | 32 | | 26 |
| Nbre d'emplois total | 20 | 21 | 57 | 44 | 45 | 40 | 38 | 37 | 34 |

Dès le XVIIIème siècle, l'approvisionnement n'était plus strictement local, à St-Avold, si l'on suit les inventaires après décès. Mais la part des importations n'était que de 15-20 % et les peaux sud-américaines n'en représentaient qu'une partie, alors qu'à Metz ou Sarrelouis ces peaux jouaient déjà un grand rôle.

A la fin de l'Empire, le nombre de peaux traitées annuellement à St-Avold était d'environ 6800⁵²¹. Or, à la fin des années 1810, l'octroi nous indique⁵²² que 2500 bestiaux étaient commercialisés dans les boucheries de la ville, cela couvrait un tiers des besoins en peaux, les paysans fournissaient d'autre part certaines quantités de matières premières, les importations le reste, sans que l'on puisse préciser.

Cependant, les multiples plaintes des tanneurs mosellans témoignent probablement des changements qui avaient atteint une profession de riches artisans, habitués à une certaine aisance et qui virent leur statut atteint par l'évolution économique, tout au long du XVIIIème siècle.

Pourquoi ces artisans-là étaient-ils plus riches que les autres ? pour des raisons techniques. Un tanneur pour exercer son activité devait disposer d'un capital d'exploitation important. Dans l'arrondissement de Sarreguemines, les fosses des tanneurs contenaient chacune 100 à 800 peaux, 12 à 18 quintaux de tan renouvelés deux ou trois

⁵²⁰ En italiques, les données fournies par des rapports mensuels de la gendarmerie, AMSA, art. 568.

⁵²¹ AD Moselle, 229 M, états statistiques de 1812-1813.

⁵²² AMSA, art. 633, moyenne des années 1813, 1818 et 1819.

fois dans l'année⁵²³. Ce capital était mobilisé un an au moins, avant que les ventes permettent de rentrer dans ses frais. Le tanneur, comme le *mercier-marchand* faisait travailler un capital, autant qu'un savoir-faire⁵²⁴.

C'est pourquoi, souvent les tanneurs étaient qualifiés de *marchands-tanneurs*.

C'est aussi pour cette raison que l'on rencontre bien plus d'inventaires après décès de tanneurs que de beaucoup d'autres professions artisanales dont les membres étaient moins riches.

Ainsi, lorsque Jean Lauer mourut, en décembre 1765, il avait trois fosses qui contenaient des cuirs en travail, leur inventaire montre l'importance de l'immobilisation de capital. Ici, il atteignait la valeur de plusieurs maisons :

Le contenu des fosses d'un tanneur⁵²⁵
(en £ de Lorraine)

| Fosse n° 1 | | fosse n° 2 | | fosse n° 3 | |
|---------------------------|-------------|--------------------|------------|--------------------|-------------|
| 35 peaux de boeufs | 976 £ | 20 peaux de boeufs | 434 £ | 15,5 peaux boeufs | 434 £ |
| morceaux de peaux boeuf | 93 | 11 veaux | 132 | morceaux de boeufs | 27 |
| 4 vaches | 46 | 30 morceaux veaux | 90 | 18 veaux | 209 |
| 60 veaux | 204 | 39 veaux | 117 | morceaux de veaux | 99 |
| 130 moutons | 65 | 55 moutons | 28 | 85 veaux | 255 |
| 1 chèvre | 2 | 5 chevreaux | 3 | 1 porc | 1 |
| | | 1 chien | 1.10 | 294 moutons | 147 |
| | | 7 chèvres | 14 | 4 chèvres | 8 |
| | | 1 bouc | 3.10 | 2 boucs | 7 |
| | | 3 chèvres | 20 | 2 chèvres | 13 |
| 230 peaux de bêtes | 1386 | 147 peaux | 843 | 421 peaux | 1200 |

Or à cela il fallait ajouter pour 1270 £ de peaux à vendre (finies, « façonnées ») et 3400 £ de crédits-clients. En tout, il avait 8100 £ d'investis dans son affaire, quand la plupart des pères de famille ne laissait pas 200 £ d'héritage, à leur mort.

Georges Margo, mort en décembre 1733⁵²⁶, en est un autre exemple. Sur 4183 £ d'actifs, sa succession laissait apparaître un capital investi dans « l'entreprise » de 3409 £, soit 81,5 % de sa fortune, solide pour cette époque. Ce tanneur pouvait se permettre d'accorder pour quelques 2000 £ de crédits divers tout en possédant encore un stock potentiel de peaux tannées pour 1600 £, 117 peaux de toutes bêtes.

⁵²³ Les chamoiseurs travaillaient les peaux plus fines de moutons et de veaux, moins chères à l'achat et utilisaient 3 fois moins de tan, d'où leur statut plus modeste que celui des tanneurs.

⁵²⁴ C'était encore leur réputation à la fin du XIX^{ème} siècle, cf. texte de Sendret (MAM, 1895) dans L. Michaux, op. cit. p 175-176.

⁵²⁵ AD Moselle, inventaires après décès, B 6386.

⁵²⁶ AD Moselle, B 6378.

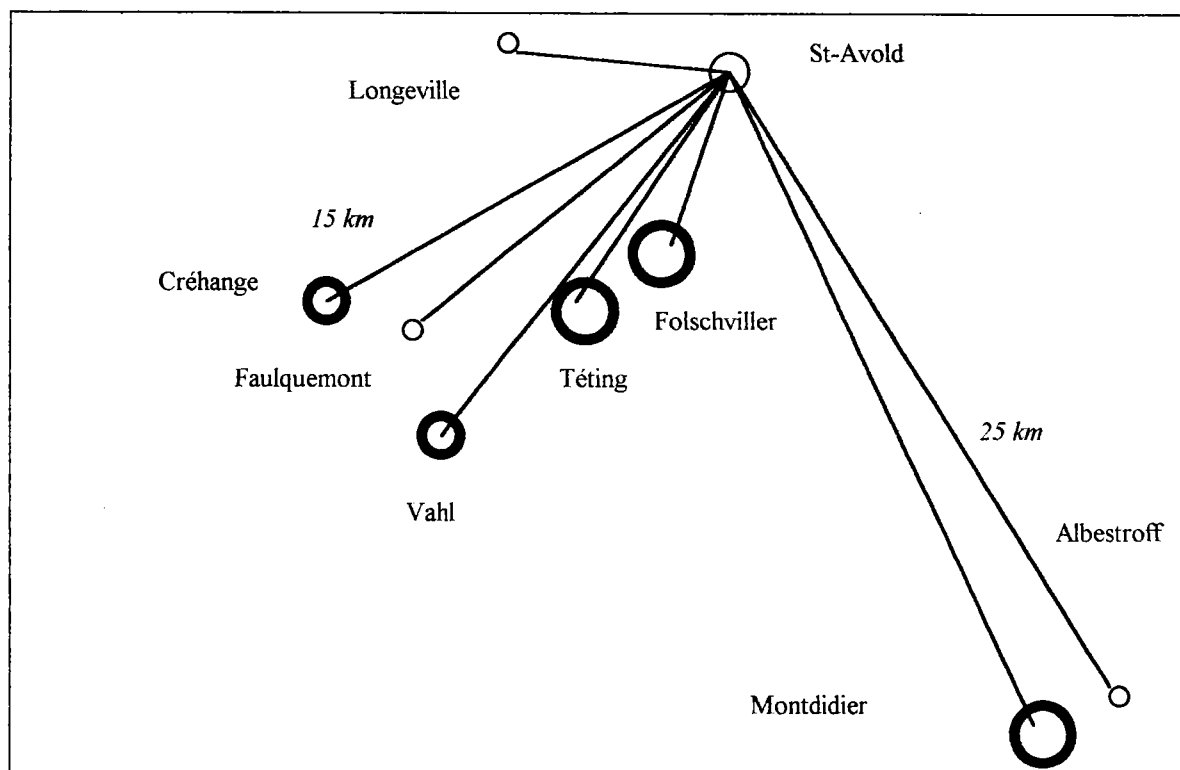
Jacob Margo, autre marchand tanneur qui mourut en 1740, laissait un stock de 196 peaux, dont 149 dans ses cuves, 34 en préparation à des stades divers et 13 en séchage.

Inventaire du tanneur Georges Margo (mort en décembre 1733)

| Livres de Lorraine | | Actifs | Passifs |
|--------------------|--|--------------------|------------|
| Immeubles | Maison et 0,75 jours de terre | ? | |
| Meubles | -Vaisselle | 95 | |
| | -Linge, vêtements | 160 | |
| | -Meubles | 30 | |
| Total | | 285 | |
| Bétail | 2 cochons maigres, 1 vache, 1 veau de 3 mois, 1 chèvre | 55 | |
| Stock alimentaire | Lard, seigle, chanvre, 1 chariot de foin | 94 | |
| Capital technique | -4 chariots d'écorce | | |
| | -Stock de cuirs : | | |
| | 24 de boeuf (½ Nancy, ½ Langres) | | |
| | 45 de vaches de pays | | |
| | 12 de chevaux | | |
| | 36 de veaux | 1620 | |
| Argent liquide | | 150 | |
| Dettes actives | -3 crédits à des clients de St-Avold | 115 | |
| | -9 crédits à des clients ruraux | 1524 | |
| | -1 prêt (pour 1/10 de maison, à Saint-Avold) | 340 | |
| Total | | 1980 | |
| Dettes passives | -Deux dettes de 1717-1719 | | 910 frs b |
| | -Frais funéraires | | 300 |
| Total | | | 65.15.0. |
| <i>Bilan</i> | <i>immeubles + 3366 £</i> | <i>> + 4000</i> | 818 |

Clientèle du tanneur George Margo

(Les cercles sont proportionnels à l'importance des crédits accordés aux clients)



Sa famille était à l'abri de la faim, couverte par ses propriétés foncières, son stock alimentaire, son bétail et son entreprise était, grâce au capital accumulé, à l'abri des crises conjoncturelles provoquées par les mauvaises récoltes⁵²⁷.

La clientèle de Margot semble avoir été essentiellement rurale, les crédits aux consommateurs ruraux (des laboureurs renouvelant leurs harnais de travail ?) étaient nettement plus importants que ceux provenant des agglomérations plus urbaines comme St-Avold, Longeville, Albestroff. Ils atteignaient des sommes substantielles, de 200 à 400 £, soit la valeur du dixième de maison que représentait la somme de 340 £ prêtée à Saint-Avold⁵²⁸. Inversement les crédits aux consommateurs urbains représentaient des livraisons nettement moindres de 18 à 60 £ de marchandises ouvragées.

Son approvisionnement en peau semble avoir été essentiellement local, ce qui paraît logique pour l'époque, le troupeau régional devant suffire aux besoins régionaux, vers 1730, alors que la population était encore loin d'avoir atteint ses plafonds du XIXème siècle. Mais 20 % de ses peaux provenaient déjà de l'extérieur, Nancy et Langres⁵²⁹. Nancy était un marché en gros et Langres dans une région d'élevage bovin plus importante que l'Est de la Moselle où l'on élevait les vaches à des fins polyvalentes, pour l'approvisionnement en lait de la famille ou pour la traction des charrues dans les sables du Warndt, mais peu pour l'engraissement.

La richesse des tanneurs fut mise à mal par l'évolution. Durant le XVIIIème siècle, les conditions économiques dégradèrent le taux de profit de cette activité, surtout à Metz, semble-t-il tandis que le reste de l'activité économique offrait des occasions de profit plus importantes. Il y eut donc un renouvellement social de la profession, du moins là où les occasions d'évolution sociale étaient les plus nettes, à Metz, où l'on assista à une « prolétarisation » de la profession. C'est ce qu'affirmait Colchen, en l'An IX, à l'issue d'une évolution séculaire⁵³⁰. A St-Avold, vers 1771-1772, soit huit ans après la mise en application de l'édit de la marque des cuirs qui entraîna un courant général de protestation⁵³¹, une série d'inventaires permet d'examiner l'état de 4 tanneries locales.

⁵²⁷ Lors d'une crise alimentaire, le prix des denrées s'élevait démesurément et absorbait tout le pouvoir d'achat des consommateurs asséchant le marché de l'artisanat. Les artisans se retrouvaient alors « au chômage » pour 6 mois, 9 mois, en attendant la récolte suivante.

⁵²⁸ Peut-être la revente d'une part d'héritage.

⁵²⁹ Mot que nous avons cru lire sur le document.

⁵³⁰ Colchen, op. cit., p 19 de son « analyse ».

⁵³¹ Cet édit français d'août 1759 n'avait été soumis aux cours Lorraine qu'un peu plus tard (1760-61). Elles résistèrent mais le ministère s'imposa finalement en 1764. (P. Boyé : *Le budget de la province de Lorraine et Barrois, sous le règne nominal de Stanislas*, Nancy 1896, p 155-157).

Tableau comparé de 4 tanneries naboriennes vers 1771-1772

| En £ de Lorraine | J. Zimmerman | J.P. Kouch | G. Margot | F. Loewenbruck |
|------------------------------|--------------|------------|-----------|----------------|
| Valeur du stock commercial | 290 £ | 1078 £ | 1670 £ | 1839 £ |
| Dettes passives commerciales | 0 | 1001 | 266 | 1525 |
| Dettes actives commerciales | 421 | 2010 | 8741 | 894 |
| Dette active moyenne | ? | 69 | 40 | 11 |
| % de peaux importées | ? | ? | ? | 15 % |
| Taille de l'entreprise | 711 £ | 2087 £ | 10.145 £ | 1208 £ |

Cet échantillon reflète la diversité des ateliers de tanneries locales, depuis celui de Zimmermann, ouvrier qui n'avait pratiquement pas de capital et ne pouvait donc accorder que peu de crédits à ses clients jusqu'à Margot qui avait pratiqué une politique conquérante, accordant beaucoup de crédits à ses clients et étendant ainsi sa chalandise jusqu'aux portes de Forbach, jusqu'au delà de Faulquemont, jusqu'à Insming et Dieuze, soit à des distances de 10-15 à 40 km à partir de St-Avold (voir carte, page suivante).

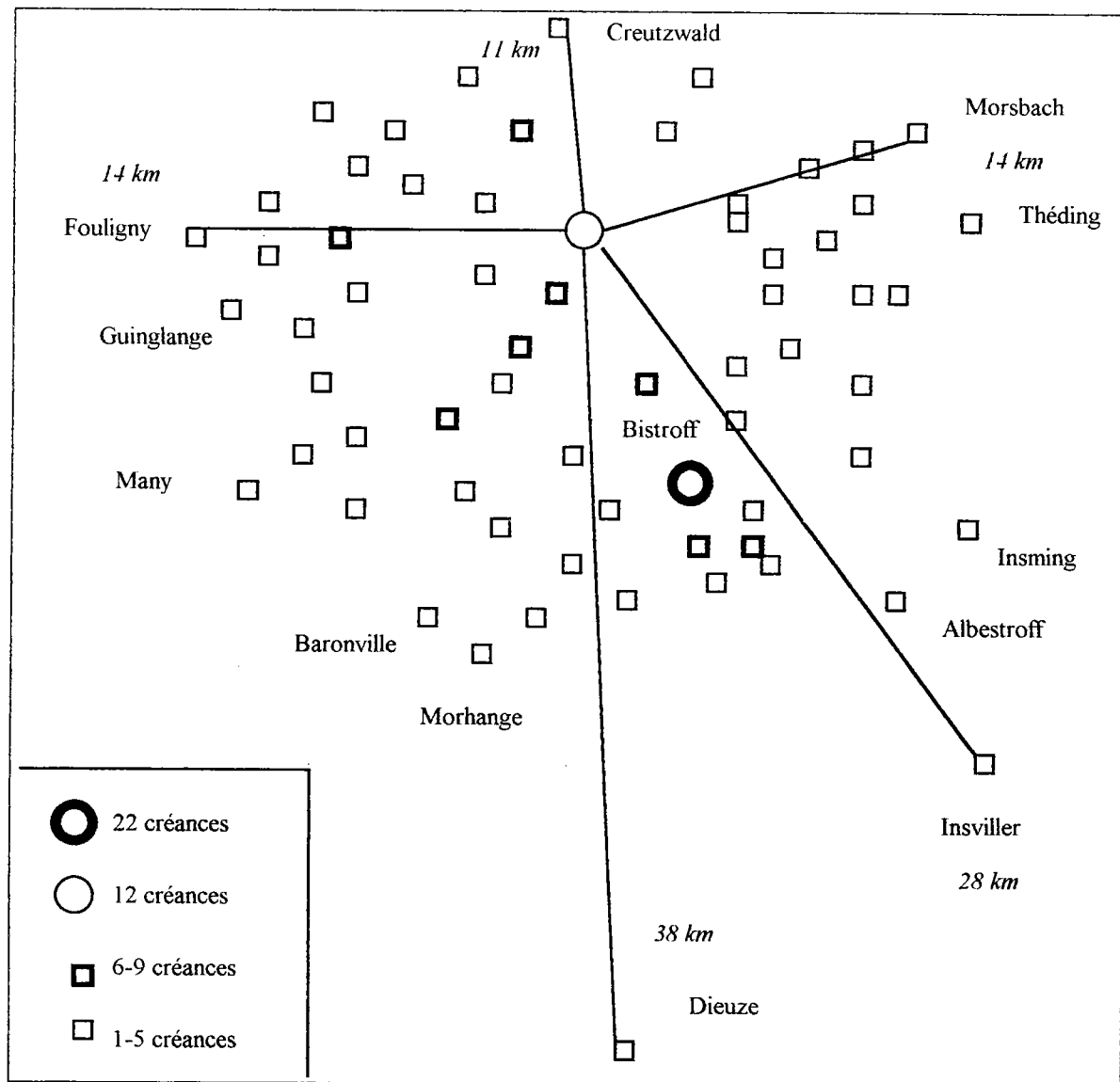
Les deux tanneurs de taille moyenne (1000-2000 £ investis dans leur activité) avaient une chalandise plus regroupée autour de St-Avold, sur 15-20 km de rayon dans toutes les directions. Mais chacun avait des clientèles privilégiées, dans certains villages⁵³², dans certains secteurs.

Ainsi, Margot par sa taille pouvait être un grossiste en peaux, il approvisionnait apparemment quelques petits tanneurs de St-Avold et des campagnes et surtout une douzaine de cordonniers (repérés parmi ses débiteurs en 1772) qui pouvaient avoir des ardoises de 500 à 1000 £ chez le *marchand-tanneur*. La plupart des clients commandaient, payaient comptant pour partie puis réglait d'autres portions de la facture à des dates diverses, tout en commandant de nouvelles fournitures qui accroissaient leur dette...

J.P. Kouch, lui, avait une clientèle très dispersée et typée. Beaucoup de laboureurs lui devaient de 20 à 50 ou 90 £, tandis que quelques cordonniers commandaient pour des valeurs nettement supérieures (100 £ et plus). Enfin, Loewenbruck semble avoir eu une clientèle plus urbaine et plus menue, beaucoup de clients pour de petits débits. Peut-être ses spécialités étaient-elles différentes de celles de Margot et Kouch (les deux plus importants) qui eux travaillaient finalement beaucoup pour la fourniture de professionnels, des laboureurs et des cordonniers.

⁵³² Ainsi, Loewenbruck avait 17 débiteurs à Pontpierre, 13 à St-Avold et de 1 à 5 dans une vingtaine d'autres localités.

La chalandise du marchand-tanneur Georges Margot (1772)



Leur approvisionnement semble avoir encore été très local. Cependant, les cuirs « du Brésil » (en fait d'Argentine, issus des élevages de la Pampa) étaient présents dans le stock de Loewenbruck, 15 % du nombre des peaux mais 30 % de leur valeur, à une époque où ces cuirs jouaient le premier rôle dans les grands centres de tannerie, Metz ou Sarrelouis⁵³³. C'est d'ailleurs probablement par Sarrelouis qu'ils arrivaient à St-Avold.

⁵³³ En octobre 1779, après le décès de la deuxième femme de Loewenbruck, il y eut un nouvel inventaire. La tannerie était en repli, l'artisan s'orientait probablement vers la retraite, il ne lui restait que pour 909 £ de stock et dans ce stock il y avait 10 peaux de « boeufs de Rouen », 38 % du nombre et beaucoup plus en valeur (il n'y avait plus que 26 peaux dans les cuves contre 96, sept ans auparavant).

En 1781, dans la tannerie de Jean Braun il y avait encore de ces peaux de boeufs de grande valeur, 16 % du nombre et 47 % de la valeur. C'étaient probablement des cuirs du Brésil importés par Rouen ; Braun avait une facture impayée d'un « marchand de cuir de Rouen ». Donc, dans les peaux travaillées à St-Avold, les importations « du Brésil » existaient mais représentaient moins de 15 % des peaux travaillées.

Les marchands dont les factures restaient impayées se situaient à St-Avold pour une faible part (huile de poisson ?) et à Sarrelouis très souvent ou à Troyes (peaux ?), parfois même, dans d'autres inventaires à Cologne ou encore à Lyon. Enfin, on mentionne aussi des cuirs d'Irlande ou des cuirs de Lisbonne, qui étaient peut-être eux, des vrais « cuirs du Brésil »⁵³⁴.

Finalement, l'importance des tanneries naboriennes et la faiblesse de la concurrence surtout vers l'Est, le Sud et l'Ouest permettaient aux artisans de St-Avold de rayonner assez loin de leurs bases et de pratiquer dans cette branche un commerce de gros.

On ne peut pas faire de panorama global ou départemental de cette activité économique avant 1812-1813, quand le préfet concentra systématiquement, trimestre par trimestre, l'évolution des secteurs de production, arrondissement par arrondissement.

Alors, un grand nombre de tanneries existaient en Moselle (peut-être 150) et elles employaient des effectifs de 320 à 370 ouvriers, dans une trentaine de communes⁵³⁵. C'était une industrie essentiellement urbaine. Metz employait encore dans ses tanneries une centaine d'ouvriers en 1813, bien qu'elles fussent atteintes par la récession depuis la Révolution et même le XVIIIème siècle, mais selon Colchen, en l'An IX ce n'étaient plus que de petits ateliers à faible productivité. Sarrelouis était en train de prendre la première place, avec 75 ouvriers et un produit brut équivalent à celui de Metz, en 1812. On trouvait quelques établissements dans toutes les villes du département, les chefs-lieux d'arrondissement l'emportant sur les autres villes, mais de nombreux bourgs tels que Gorze ou Puttelange et quelques villages travaillaient aussi les peaux.

Cependant, cette dispersion des tanneries montre bien qu'elles approvisionnaient pour la plupart essentiellement le marché local, disons à l'échelle cantonale.

Dans ce cadre, la production naborienne était assez importante, environ la moitié des peaux tannées dans l'arrondissement de Sarreguemines lui-même faiblement producteur, le dixième du département.

Pourquoi cela ?

Probablement parce que la tannerie était une très ancienne branche des activités des bourgs lorrains, un témoin du passé, d'une époque où St-Avold avait plus d'importance régionale qu'au XIXème siècle. D'autre part, la présence de plus en plus

⁵³⁴ Charles Saimpy, avril 1765.

⁵³⁵ AD Moselle, 229 M pour les informations sur les tanneries départementales et L. Michaux, *ibidem*, qui rassemble des documents de plusieurs sources.

constante de la cavalerie avait dû finir par renforcer la tannerie locale comme la sellerie et la cordonnerie, autant comme marché supplémentaire que comme fournisseur de peaux⁵³⁶.

Nombre de peaux tannées en Moselle au 4ème trimestre 1812⁵³⁷

| | Département de la Moselle | Arrondissement de Sarreguemines | Ville de St-Avold |
|---------|---------------------------|---------------------------------|-------------------|
| Moutons | 12.860 | 1.071 | 520 |
| Veaux | 11.443 | 1.400 | 660 |
| Vaches | 5.636 | 598 | 300 |
| Boeufs | 4.445 | 94 | 38 |
| Chamois | 1.215 | 0 | 0 |
| Chevaux | 998 | 260 | 180 |
| Chèvres | 177 | 16 | 0 |
| Chiens | 19 | 2 | 0 |
| Total | 36.793 | 3441 | 1698 |

Mais la productivité des établissements naboriens était plutôt faible. Certes cette activité était plus ou moins temporaire, en fonction de la conjoncture, souvent les ouvriers avaient d'autres moyens de vivre, mais les tanneries de St-Avold ne dégageaient pas de gros revenus.

Vers 1812-1815, la valeur annuelle moyenne produite par un ouvrier mosellan était de 4300 à 4500 frs, celle d'un ouvrier tanneur naborien de 2460 à 2880 frs⁵³⁸.

En 1817, il y avait à St-Avold 11 tanneries et mégisseries qui employaient en tout 21 personnes⁵³⁹, le même nombre qu'en 1724. Les mégisseries apprêtaient des cuirs de moutons, tandis que les tanneurs fabriquaient essentiellement des cuirs-forts pour les agriculteurs des environs et travaillaient des peaux de veaux, vaches et chevaux. Tous ces ateliers étaient de petite dimension et ne visaient qu'à satisfaire la clientèle locale⁵⁴⁰.

Au cours du XIXème siècle, ils furent atteints par un processus de concentration mais leur activité s'accrut assez peu. Elle ne fit probablement que suivre la

⁵³⁶ Mais ce n'était pas le cas à Sarreguemines où les tanneries étaient beaucoup moins importantes qu'à St-Avold, au XIXème siècle, n'occupant que le quart de la main-d'oeuvre naborienne et ne produisant que la moitié, tout au plus, pourtant à la suite d'une histoire militaire assez proche.

| Nombre d'ouvriers | à Sarreguemines | à St-Avold |
|-------------------|-----------------|------------|
| en 1812 | 4 | 20 |
| en 1852-56 | 18 | 53 |

⁵³⁷ La saisonnalité de la tannerie semble avoir été faible si l'on suit les chiffres disponibles (229 M). On peut donc extrapoler les données annuelles comme étant le quadruple de ces résultats trimestriels, ruptures politiques exclues, évidemment.

⁵³⁸ Toujours AD Moselle, 229 M.

⁵³⁹ AMSA, art. 370, patentes et recensement.

⁵⁴⁰ C'est ce qu'affirmaient les tanneurs, même source. Dans tout l'arrondissement de Thionville, en 1816, il y avait 30 tanneries qui employaient 43 personnes en tout (AD Moselle, 229 M). Les ateliers de petite taille représentaient donc le cas général.

demande locale d'une population qui s'accrut jusqu'en 1850, le nombre de charrues et d'attelages ruraux se développant sans cesse.

Ainsi, un inventaire après décès réalisé en 1840, celui de J.P. Kouch⁵⁴¹, nous montre un établissement dirigé par un vieillard qui avait déjà converti sa fortune en biens fonciers (65% des actifs). Il ne lui restait qu'un commerce de 73.000 frs, toutes activités artisanales et financières (placements) confondues. Son stock de 1060 peaux était strictement comparable à ce que l'on voyait dans les inventaires du XVIIIème siècle. D'autre part et enfin, ses dettes actives (ce que ses clients lui devaient) étaient toutes concentrées géographiquement à proximité de St-Avold. Autrement dit, il est vraisemblable qu'il avait peu exporté ses productions.

Inventaire de J.P. Kouch, 1840

| Propriétés (Frs) | | Actif | Passif |
|------------------|--|---------------|--------|
| Immeubles | 2 maisons, une tannerie, 3 jardins, 2 jours de terres labourables et 13 fauchées de prés, 2 fermes extérieures de 40.000 et 50.000 frs | 136.200 | |
| Stocks | 900 cuirs, 33 au séchoir, 127 veaux | 3600 | |
| Dettes actives | - 50 habitants de Farebersviller | 31.040 | |
| | - Dans 22 villages à l'ouest et au sud-est, jusqu'à 10-15 km | 14.355 | |
| | - 23 particuliers de St-Avold, Folschwiller, Faulquemont (placements financiers ?) | 24.140 | |
| Total | | 69.535 | |
| Dettes passives | - Avance du fils pour achat de biens | | 4200 |
| | - Facture de cuirs de Sarrelouis | | 1332 |
| | - Autres | | 1600 |
| Bilan | | + 202.203 | |

Toutes ces constatations en font un de ces établissements artisanaux à rayonnement cantonal qui perduraient au XIXème siècle, à l'identique de ce qu'ils avaient été au XVIIIème, même si occasionnellement, on pouvait rencontrer dans ces ateliers quelques machines modernes qui tendaient à augmenter la productivité du travail. Or dans l'exemple que nous venons d'analyser, ce n'est pas le capital qui manquait mais plutôt probablement une sorte de fixation sur la fortune foncière, un manque d'envergure commerciale qui empêchaient l'artisanat de devenir industrie.

Cependant, quelques tanneries dépassèrent certainement cette échelle locale sans prendre de très grandes dimensions, sous le Second Empire⁵⁴².

⁵⁴¹ AD Moselle, 378 U 27, vraisemblablement un fils ou petit fils du J.P. Kouch dont l'inventaire après décès avait été réalisé en 1770 (cf. supra) et qui avait dirigé un atelier de tannerie de taille moyenne pour St-Avold.

⁵⁴² Une enquête de 1826 (229 M) dont il ne reste que les résultats de l'arrondissement de Briey, montre que dès la Restauration, les tanneries divergèrent nettement. Les petits établissements (1 ou 2 ouvriers) travaillaient exclusivement pour la demande locale, quelques établissements plus gros

Ainsi, en 1860, les deux plus gros établissements de St-Avold employaient 14 et 9 salariés et disposaient chacun d'une machine à vapeur de faible puissance (4 cv). Leurs capacités de production en faisaient des établissements grossistes, nécessairement.

On a là un cas typique de petites entreprises artisanales, à faible capital (relativement à des besoins industriels) qui s'adaptèrent pour quelques unes d'entre elles aux critères techniques du temps et se modernisèrent mais sans que cela prenne des proportions vraiment industrielles, comme on peut le voir sur ce tableau :

La tannerie naborienne en 1861

| Valeur vénale des établissements | Nombre d'ouvriers | Matériel |
|----------------------------------|-------------------|-------------------------|
| 30.000 | 14 | 1 moulin à tan à vapeur |
| 35.000 | 9 | 1 moulin à tan à vapeur |
| 8.000 | 4 | |
| 7.000 | 4 | |
| 6.500 | 4 | |
| 6.000 | 3 | |

A la même époque, à Boulay à Forbach, à Metz ... la situation des établissements était comparable, on trouvait de tous petits établissements et des établissements moyens, quant au capital et quant à la main-d'oeuvre, sauf pour quelques exceptions qui prenaient déjà des dimensions un peu plus industrielles mais à l'aval des tanneries proprement dites, dans la confection d'objets en cuir.

La tannerie mosellane resta une activité traditionnelle, en position de très lent repli, pour la plupart des établissements, en progrès nets pour quelques uns, et pourtant totalement « liquidée » à la longue⁵⁴³.

Presque tous les établissements mosellans avaient fermé leurs portes dès avant l'exposition industrielle de Metz de 1892, selon le mémoire présenté par Sendret à l'Académie de Metz⁵⁴⁴. Y compris « quelques établissements et des plus importants, de Saint-Avold », ce qui confirme notre analyse précédente.

Ainsi, l'ensemble de l'artisanat traditionnel suivit à peu près l'évolution de la population, développement puis tassement.

(de 5 à 10 ouvriers) vendaient parfois exclusivement en gros à des marchands, à Mayence, sur les foires de Leipzig et Francfort (ce qui était peut-être aussi le cas de St-Avold) et plus spécifiquement à la ganterie ardennaise et luxembourgeoise ou encore à l'armée.

⁵⁴³ C'est sans doute là un des noeuds du problème de l'évolution socio-économique du XIXème siècle, nous reviendrons sur son analyse, plus loin dans le chapitre, quand nous serons en mesure de rassembler les fils de nos constatations.

⁵⁴⁴ Article de Sendret : *Etude de la tannerie et de la corroyerie en Moselle*, in MAM, 1894-95, cité par L. Michaux, op. cit., p 128.

Mais parallèlement à cet artisanat traditionnel, apparurent assez tardivement, surtout à partir du Second Empire, des fabriques, dont l'échelle de fabrication était plus importante. On les repère, pour St-Avold, sur le graphique 2 (supra) à la courbe des fabrications diverses qui est trompeuse. En effet, son démarrage rapide après 1851 doit beaucoup au fait que ce secteur partait de très bas⁵⁴⁵ et il n'atteignit en 1866 qu'un niveau somme toute modeste⁵⁴⁶.

Le faible développement des fabriques naboriennes au XIXème siècle.

Le relais des nouveaux établissements resta très discret. En effet, les fabriques qui apparurent sous le Second Empire dépassèrent rarement la quinzaine d'ouvriers. De plus, on ne peut pas noter au fil du temps une quelconque montée en puissance. Certains établissements comme la piperie locale disparurent au bout d'une vingtaine d'années.

Les plus gros établissements naboriens, sous le Second Empire⁵⁴⁷

| Etablissements | Août 1854 | Avril 56 | Novemb. 58 | Juil. 59 | Oct. 59 | Juin 60 | 1860 | s.d. ⁵⁴⁸ | 1866 |
|--------------------------------|-----------|----------|------------|----------|---------|---------|------|---------------------|-----------|
| Fabrique de pipes | 28 | 28 | 8 | 8 | 8 | 5 | 5 | | 0 |
| Fabrique de jouets | 7 | 7 | 8 | 3 | 9 | 9 | 15 | 15 | 15 |
| Fabr. de bleu de Prusse | 11 | 11 | 13 | 13 | 9 | 10 | 10 | 10 | 9 |
| 3 ateliers de mécanique | | 26 | 18 | 15 | 12 | 16 | | | 18 |
| 3 moulins à farine | | | | | | | 8 | | 6 |
| 4 brasseries | | | | | | | 12 | | 17 |
| Fabr. d'engrais artific. | | | | | | | | 15 | 11 |
| Fabr. fleurs artificielles | | | | | | | | | 6 |
| Imagerie | | | | | | | | 24 | 16 |
| Fabr. chapeaux paille | | | | | | | | | 9 |
| 3 ateliers de couture | | | | | | | | | 58 |
| 3 ateliers de repassage | | | | | | | | | 15 |

Il avait aussi existé une faïencerie locale, fondée en 1828 et dont les productions s'étaient poursuivies, au travers d'une faillite et d'un rachat jusqu'en 1845. Mais malgré un certain succès technique, elle ne prit jamais aucun essor, son personnel ne dépassa jamais la vingtaine de personnes⁵⁴⁹. D'autres, tels qu'une fabrique d'images ou de fleurs artificielles ou de chapeaux de pailles apparurent, l'ensemble resta très modeste, surtout quand on le compare aux mêmes réalités de Sarreguemines ou de Boulay.

Dans ces villes, des fabricants, des ateliers regroupaient parfois des centaines d'ouvriers.

⁵⁴⁵ 17 emplois dans les fabrications diverses, en 1785 (indice 100 de la courbe).

⁵⁴⁶ 86 ouvriers dans les fabrications diverses, dont 61 dans les secteurs les plus modernes, en 1866.

⁵⁴⁷ En italiques, les données fournies par des rapports mensuels de la gendarmerie, AMSA, art. 568, en gras, les établissements dirigés par des femmes et n'employant que des femmes.

⁵⁴⁸ Etat nominatif non daté de quelques établissements naboriens, AMSA, art. 295.

⁵⁴⁹ Cf. C. Hiegel : *L'ancienne faïencerie de St-Avold (1828-1845/46)*, in C.L. 1982, pp 99-118.

Quelques gros établissements des environs ⁵⁵⁰

| | 1844 | 1852 | 1860 | 1863 | |
|---------------------------------------|-------------------|------|------|------|-------------------|
| Boulay-Somborn et cie (quincaillerie) | 227 | | 182 | | Un seul atelier |
| Boulay-Fabr.cuir vernissés | | | 50 | | Un seul atelier |
| Boulay 2 fabr. d'ouvrages en filet | 55 ⁵⁵¹ | | | | |
| Varize-Fabr.couvertures | | | 75 | | Un seul atelier |
| Creutzwald-Fonderie | | | 55 | | Un seul atelier |
| Puttelange-Fab.peluches et velours | 1450 | | | | Dispersion rurale |
| Sarralbe-Fabr.chapeaux de paille | | 1200 | | | |
| Sarralbe-Salines | | 124 | | | |
| Sarralbe-Fabr.alumettes | | 150 | | | |
| Sarralbe-Aciérie | | 20 | | | Un seul atelier |
| Forbach-Cartonnerie Adt | | | | 500 | |
| Forbach-Verrerie | | | | 124 | |
| Sarreguemines-4 fabr. alumettes | | 466 | | | |
| Sarreguemines-4 fabr.peluches soie | | 727 | | 1100 | Dispersion rurale |
| Sarreguemines-10 ganteries au filet | | 364 | | | |
| Sarreguemines-Faïencerie | | 328 | | 1300 | Un seul atelier |

On trouvait dans la région, à la fois des établissements très concentrés en main-d'œuvre (faïenceries de Sarreguemines, quincaillerie de Boulay) et des donneurs d'ordre contrôlant des milliers d'ouvriers ruraux et urbains (fabricants de peluches de soies). Même dans les établissements de taille moyenne (cuirs vernissés de Boulay, couvertures de Varize), les réalisations étaient bien plus éclatantes qu'à St-Avold où le tableau d'ensemble est très terne. D'autant plus terne que nos comparaisons régionales se situent avant les années 60 qui ont été celles de plusieurs créations naboriennes.

St-Avold apparaît donc comme un vide industriel dans une région assez fertile par ailleurs en initiatives. Du reste, les contemporains en avaient conscience, ainsi, le Sous-Préfet de Sarreguemines voulant autoriser le développement d'un établissement naborien justifiait son point de vue en qualifiant St-Avold de « localité jusqu'ici mal partagée par l'industrie »⁵⁵².

Aussi faut-il s'interroger sur les raisons du développement limité des fabriques à Saint-Avold, comparativement à celui de beaucoup d'autres petites villes des environs.

⁵⁵⁰ Pour les années 1844 et 1852, pour Sarralbe et Puttelange, Verronnais : *Statistiques historique, industrielle et commerciale de la Moselle*, Metz, 1844 et supplément de 1852. Pour Sarreguemines, données cantonales de 1852, AD Moselle, 258 M 1 et 1 S 520, pour Boulay, données du recensement industriel de 1860, citées par D. Brunn : *Les industries des pays de la Nied sous le Second Empire*, in C.L. 1987, pp219-242 (p 237). Pour Forbach, 1 S 520.

⁵⁵¹ Déjà deux entreprises de femmes et venues de l'extérieur.

⁵⁵² Lettre du 4 juin 1863 au préfet, AD Moselle, 1 S 509. Le Sous Préfet appuyait ainsi une demande d'extension de l'activité insalubre du fabricant d'engrais Hertz. Celui-ci avait démarré son entreprise en 1861, à l'écart de la ville, sur l'étang de Red et il avait étendu ses productions petit à petit, jusqu'en 1865, à tous les sous-produits qu'il pouvait tirer des carcasses de chevaux. En 1866, il employait 11 personnes, ce qui faisait de lui le 6ème établissement de la ville. Donc une réussite mais dont l'impact urbain était limité, une fois de plus.

L'écart s'est creusé au début du XIX^{ème} siècle. Y avait-il déjà auparavant une infériorité structurelle de l'artisanat naborien ?

Certaines sources nous permettent d'observer dans un premier temps la structure interne de l'artisanat traditionnel, à partir duquel auraient pu se développer des fabriques. Elles nous permettent de nous renseigner sur le degré de concentration des « entreprises » artisanales locales et de le comparer à ce que l'on rencontrait dans les environs. D'autre part d'autres sources nous décrivent les obstacles locaux auxquels étaient confrontés les promoteurs d'activités industrielles.

3) Les structures de l'artisanat naborien et son rapport à l'environnement

En 1776, une série d'inventaires des biens des confréries⁵⁵³ ainsi qu'une liste des maîtres, spécialité par spécialité, permet d'analyser la structure interne de l'artisanat naborien.

Nous pouvons en effet déduire le rapport entre compagnons et maîtres de la confrontation entre la liste des maîtres de chaque spécialité établie par Gerardy en 1776 et la liste de tous les contribuables (chefs de famille de plus de 25 ans), de 1775. Les apprentis sont donc exclus du tableau suivant.

Cependant, on peut tenter d'estimer le nombre d'apprentis, donc le nombre total de « salariés » de l'artisanat local, à partir des données connues de 1724. Cela permettra une comparaison avec la situation au XIX^{ème} siècle. En 1724, il y avait, toutes branches confondues, 30 apprentis pour 7 compagnons et 120 artisans payant des impôts. Le rapport salariés / maîtres s'établissait alors autour de 0,31-0,33⁵⁵⁴.

A cette époque donc, la plupart des artisans travaillaient seuls.

Qu'en était-il en 1775 (tableau, page suivante) ?

Dans presque tous les métiers, l'atelier type était constitué d'un maître travaillant seul, exceptionnellement avec un compagnon et/ou un apprenti. Les droits d'entrée en maîtrise n'avaient donc pas empêché la prolifération des établissements aux dépens de la concentration.

⁵⁵³ Dans la perspective de la suppression des confréries, le gouvernement chercha à prévenir les difficultés financières qui pouvaient en résulter. Il fit donc réaliser par les intendants et leurs subdélégués ces inventaires des biens et des dettes des corporations, dont on retrouve certains exemplaires pour plusieurs villes de Lorraine, aux AD MM, E 333 à E 356.

⁵⁵⁴ Soit entre $37/120 = 0,308$ et $27/(120-7) = 0,327$.

Structure des métiers naboriens vers 1775

| Métiers | Nombre de contribuables | Nombre de maîtres | Nombre de compagnons | rapport comp./maît. |
|-------------------------|-------------------------|-------------------|----------------------|----------------------------|
| Brasseurs | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Vitriers | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Ferblantiers | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Selliers | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Fondeurs | 3 | 3 | 0 | 0 |
| Drapiers | 3 | 5 | 0 ? | 0 |
| Charpentiers | 3 | 3 | 0 | 0 |
| Maçons et taill. pierre | 12 | 15 | 0 ? | 0 |
| Tailleurs d'habits | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Couvreurs | 9 | 8 | 1 | 0,125 |
| Tourneurs | 7 | 6 | 1 | 0,17 |
| Chapeliers | 5 | 4 | 1 | 0,25 |
| Cloutiers | 5 | 4 | 1 | 0,25 |
| Menuisiers | 5 | 4 | 1 | 0,25 |
| Serruriers | 6 | 4 | 2 | 0,5 |
| Tisserands | 26 | 16 | 10 | 0,625 |
| Meuniers | 5 | 3 | 2 | 0,66 |
| Maréchaux | 5 | 3 | 2 | 0,67 |
| Tanneurs | 19 | 11 | 8 | 0,73 |
| Cordonniers | 26 | 10 | 16 | 1,6 |
| Total | 161 | 121 | 40 | 0,33 / 0,58 ⁵⁵⁵ |

En 1779, lors de la refonte des corporations, l'inscription des nouveaux maîtres, mise en rapport avec l'effectif des branches permet de refaire le point.

La concentration de l'artisanat après la refonte des corporations

| Branches d'activité | Nbre d'emplois en 1776 | Nbre de membres des nouveaux corps de métiers | Nbre présumé de compagnons | Rapport comp. / maîtres |
|---------------------|------------------------|---|----------------------------|-------------------------|
| Fer | 21 | 15 | 6 | 0,4 |
| Textile | 67 | 52 | 15 | 0,29 |
| Cuir | 50 | 40 | 10 | 0,25 |
| Bâtiment et bois | 43 | 37 | 6 | 0,162 |
| Total | 181 | 144 | 37 | 0,257 |

La possibilité qu'avaient les anciens maîtres de s'agrèger aux nouveaux corps sans aucun frais, permit même aux plus impécunieux d'entre eux de rester à leur propre compte. La réforme des corporations imposée par l'Etat n'eut donc aucune conséquence sur la structure sociale, à St-Avold, et c'est sans doute pourquoi, elle se fit si discrètement. En effet, le résultat était prévisible dès que l'on connut les modalités transitoires (l'agrégation) prévues par la nouvelle loi.

La règle générale, localement, était donc bien de « vivre du sien », en petits ateliers, aidé d'un apprenti et parfois d'un compagnon. Et souvent cette main-d'oeuvre subordonnée était constituée des enfants du maître, en attendant leur propre établissement.

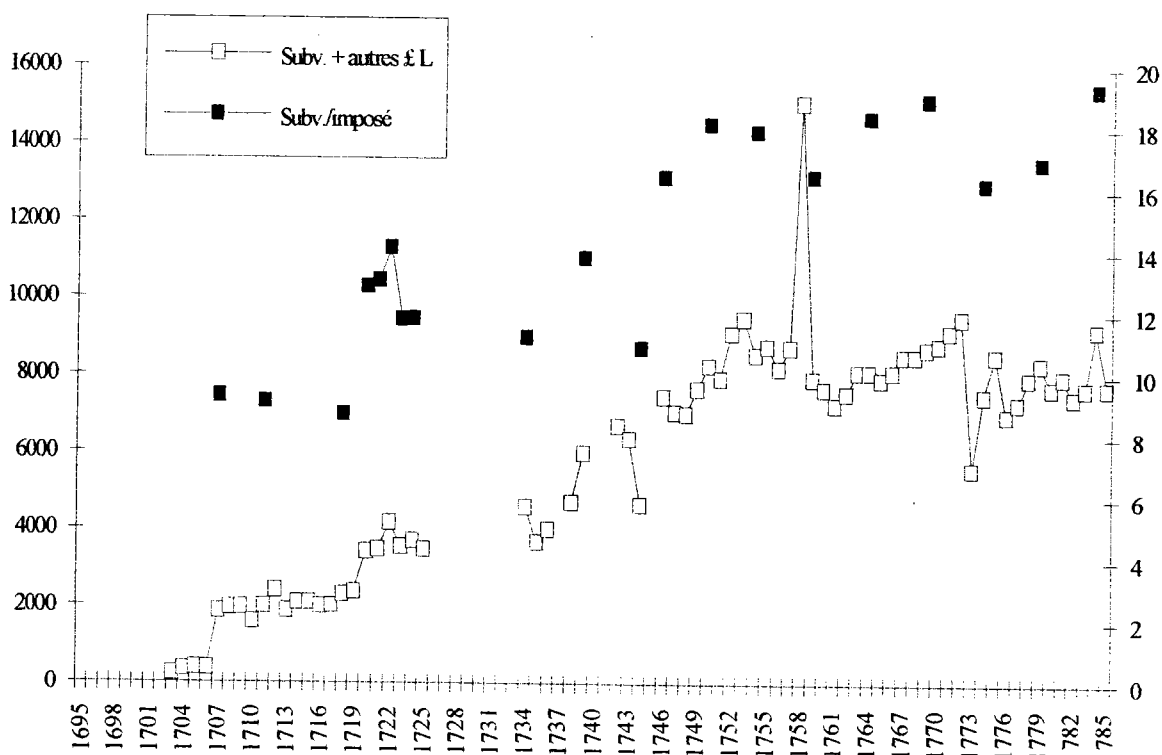
⁵⁵⁵ Ce deuxième chiffre est plus proche de la réalité que le premier car on a ajouté aux 40 compagnons constatés 30 apprentis présumés pour nos 121 maîtres, d'où $70/121 = 0,5785$.

Cependant, la conjoncture économique et démographique pouvait modifier ces structures sociales. Si la règle était celle du tout petit atelier, y avait-il des entreprises plus importantes, quel écart séparait les artisans les plus prospères de ceux qui l'étaient moins ?

Ici, l'observation des données fiscales au XVIII^{ème} siècle doit nous renseigner.

La précision des rôles d'imposition, la finesse des estimations de la capacité contributive de chacun (échelle de 1 à 40), permettent de les considérer comme déterminés par la structure interne des métiers et par l'évolution économique de ces métiers, au cours du XVIII^{ème} siècle. Nous pouvons donc voir dans l'évolution fiscale un bon reflet de l'évolution des différentes professions. Cependant, il faut d'abord analyser globalement le poids de l'impôt sur la ville, le nombre des imposés en évolution séculaire pour replacer les artisans dans ce contexte. Voyons d'abord la pression fiscale puis la répartition générale de l'impôt.

Grap. 11 Evolution de la pression fiscale sur la population imposée de St-Avold⁵⁵⁶
(en livres de Lorraine)



⁵⁵⁶ Source : AMSA, articles 34 à 40. La subvention et les ponts et chaussées formaient environ 80-90 % du total des impôts. L'échelle de gauche représente la somme des impôts répartis annuellement sur les habitants (série continue, en blanc), tandis que l'échelle de droite, en livres de Lorraine par feu imposé correspond à la série discontinue (en noir) car nous n'avons pas fait les calculs systématiquement sur tous les rôles d'imposition. Un résultat tous les cinq ans donne déjà une bonne idée de l'évolution séculaire de la pression fiscale.

Evolution de la structure de la répartition de l'impôt⁵⁵⁷
(nombre de feux par tranche d'imposition)

| pied-certain (en sous) ⁵⁵⁸ | 0 (pauvres) | 1-2 | 3-6 | 7-10 | 11-14 | 15 à 40 | total |
|--|----------------|-----|-----|------|-------|---------|---------|
| 1711 | 0 | 32 | 113 | 41 | 30 | 3 | 219 + 0 |
| 1724 | 15 | 112 | 109 | 34 | 23 | 33 | 311+15 |
| 1744 | 36 | 197 | 166 | 33 | 16 | 23 | 435+36 |
| 1775 | 128 | 169 | 164 | 47 | 15 | 22 | 417+128 |
| 1782 | 109 | 203 | 150 | 23 | 16 | 17 | 409+109 |

En %

| | 1-2 | 3-6 | 7-10 | 11-14 | 15 à 40 |
|------|------|------|------|-------|---------|
| 1711 | 14,6 | 51,6 | 18,7 | 13,6 | 1,4 |
| 1724 | 36 | 35 | 10,9 | 7,4 | 10,6 |
| 1744 | 45,3 | 38,2 | 7,6 | 3,7 | 5,3 |
| 1775 | 40,5 | 39,3 | 11,3 | 3,6 | 5,3 |
| 1782 | 49,6 | 36,7 | 5,6 | 3,9 | 4,2 |

Durant le XVIIIème siècle, la croissance de la population s'est traduite par un doublement des foyers se partageant les impôts. D'autre part, le montant des impôts a augmenté assez régulièrement jusque vers 1750, puis il a plafonné voire légèrement régressé jusqu'à l'époque révolutionnaire. Mais la baisse marginale du nombre total des

⁵⁵⁷ Tous les chiffres indiqués dans les pages qui suivent résultent de relevés dans les rôles d'imposition de la subvention, AMSA, art. 34 à 39.

⁵⁵⁸ Le pied-certain était le coefficient multiplicateur par lequel on mesurait la part d'impôt de chacun. Il situait la capacité financière des différents chefs de ménage entre eux, tous revenus compris et toutes charges déduites. Ainsi les pères de 10 enfants et plus (tous vivants et à charge) étaient exempts d'impôts, quels que soient leurs revenus. Les pauvres n'étaient pas pris en compte (pied-certain de 0 : 111 pauvres dont 50 veuves, en 1784).

Evidemment, tout cela ne valait que pour les roturiers. Nobles et ecclésiastiques étaient exempts d'impôts, dans une très large mesure (A St-Avold, les deux abbayes, une dizaine de chevaliers de Saint Louis, probablement tous rentiers). Cependant, en 1784, le curé de la paroisse, Richard était impôté pour ses propriétés personnelles. Il y avait aussi, toujours en 1784, 8 invalides, 10 agents des fermes, 5 des postes et 13 gagés de la ville qui étaient exempts. Parmi ces derniers privilégiés, une vingtaine était plutôt modeste (les pâtres communaux, matrones...). (AMSA, art.373 et rôles d'imposition.)

Au total, cela donne le tableau suivant, en 1784 :

| Les ménages | Nombre | % |
|----------------------|--------|------|
| Pauvres exempts | 111 | 17,3 |
| Privilégiés modestes | 20 | 3,1 |
| Imposés | 477 | 74,2 |
| Privilégiés riches | 35 | 5,4 |
| Total | 643 | 100 |

Ainsi, lorsque l'intendant de Nancy décidait que St-Avold paierait 3843 £ de subvention et 3535 £ de ponts et chaussées (et 121 £ de frais) en 1784, compte tenu de ce que la somme des pieds-certains des 477 imposés était de 1998, on décida que l'imposition se ferait à 41 sous/sol de pied certain pour la subvention et 34 sous/sol pour les ponts et chaussées. Un journalier à 2 sous de pied certain dut donc payer $2 \times 41 + 2 \times 34 = 150$ sous = 7 £ 10 sous, en tout. A l'autre bout de l'échelle, le marchand Joseph Delesse, à 37 sous de pied-certain dut payer 138 £ 15 sous.

ménages imposés dans la seconde moitié du XVIIIème siècle a maintenu la pression fiscale sur les ménages autour de 16 à 20 livres par imposé.

Cependant, on observe que seules les plus petites cotes et les pauvres non imposés se sont multipliés. Les autres catégories sont restées pratiquement stables. Autrement dit, le nombre des maîtres aisés, des marchands, des rentiers, cotes les plus élevées, n'a pas augmenté, tandis que celui des petits artisans-commerçants et des journaliers et veuves s'est considérablement accru, comme celui des pauvres.

Ajoutons que l'échelle absolue de répartition de l'impôt n'avait pas vraiment varié si on relativise les chiffres absolus.

Ecart absolu des pieds-certains
(1711-18 : gros barrois, après : sous de Lorraine)

| Date | 1711 | 1718 | 1724 | 1734 | 1744 | 1754 | 1765 | 1775 | 1785 |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Plus faible cote | 0,25 | 0,25 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 1 | 1 | 1 |
| Plus forte cote | 40 | 39 | 53 | 60 | 53 | 40 | 41 | 39 | 37 |
| Multiplicateur | 160 | 156 | 106 | 120 | 106 | 80 | 41 | 39 | 37 |

En effet, en apparence, l'écart s'était à peu près constamment resserré, au cours du siècle. Cependant, la cote la plus faible était peu répandue, c'était une manière de cotiser très légèrement des quasi-pauvres. En réalité, le pied-certain « de base » était de 1 à 2 gros barrois dès 1711 et plutôt de 1 à 2 sous de Lorraine, dès 1724. Quant à la plus forte cote, c'était toujours un cas unique qui dépendait du sort fragile d'un individu, en général riche et vieux, dont la veuve obtenait aussitôt une baisse de son pied-certain ou qui finissait par se résoudre à acheter une charge d'échevin municipal pour obtenir une exemption ou une limitation d'impôt de la chambre des comptes⁵⁵⁹. En fait l'éventail des cotes s'étalait à peu près de 1 à 40, sur tout le siècle.

La succession des rôles retrace la courbe du destin professionnel de tout un chacun. Le débutant était imposé à 1 ou 2 sol de pied-certain, si son échoppe devenait sérieuse, qu'il employait de la main-d'oeuvre, s'il achetait des propriétés, devenait un créancier local, menait un train de vie voyant, tout cela faisait monter sa cote, ce qui se vérifiait, en général, avec le vieillissement de l'homme jusqu'à ce que le sort s'acharne éventuellement sur lui, sa cote diminuait alors plus ou moins fortement, selon son appauvrissement connu.

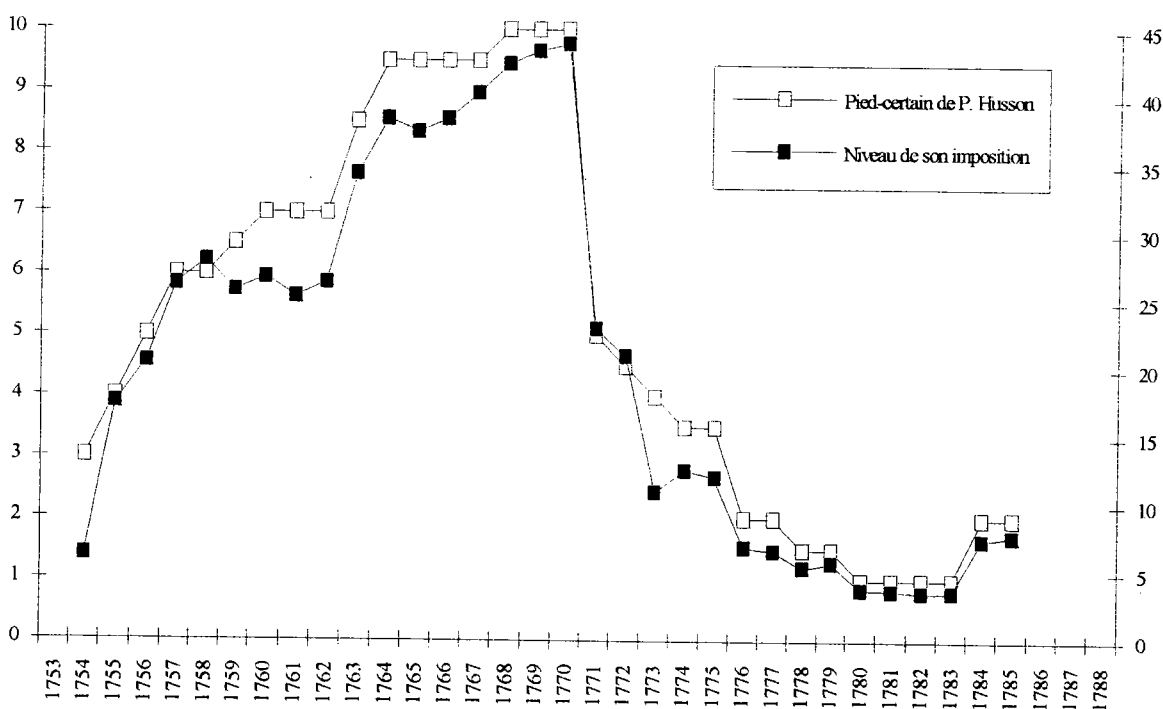
⁵⁵⁹ On a plusieurs exemples de ces échevins qui gagnaient à acheter une charge, en plus de l'intérêt du capital versé (120 £ d'intérêts pour 2400 £ de capital, en 1783-1784), une baisse d'impôt d'une centaine de livres. Ce qui doublait pratiquement le taux d'intérêt de la « finance » de leur charge. Ainsi, François Nicolas Spinga, ayant acheté une charge d'échevin en 1779, vit son impôt passer de 108 £ en 1779 à 7 £ 10 sous, en 1780. (Cf. rôles d'imposition.)

Or les asseyeurs de la cote étaient trois contribuables, choisis parmi les « trois classes » de la population⁵⁶⁰, chaque année et s'ils avaient modifié indûment les estimations, ils devaient faire face à des réclamations adressées à la chambre des comptes qui renvoyait les questions à la chambre de police qui demandait à son tour des justifications aux asseyeurs⁵⁶¹.

Aussi, la réalité économique des ménages, plus ou moins identifiables à des « entreprises », puisqu'il s'agissait pratiquement toujours de maîtres indépendants se reflète-t-elle dans la succession des rôles d'imposition.

Observons le cas de Pierre Husson, serrurier et de sa femme, après la mort de son mari.

Graph. 12 La carrière fiscale de Pierre Husson, serrurier et de sa veuve, après lui
(Echelle de gauche, sous de Lor. de pied-certain, échelle de droite, £ de Lor. d'impôt.)



Quand on se mariait où quand on bâtissait, on était exempté de subvention durant trois années. En 1754, Pierre Husson bénéficiait pour la troisième fois d'une de ces exemptions, son pied-certain était encore modeste, il débutait dans la vie. Puis, on augmenta progressivement sa cote jusqu'à 7 sous de pied-certain et l'impôt général de la ville continuant à augmenter, on porta progressivement son pied-certain jusqu'à 10. Si tel

⁵⁶⁰ Ils sont nommés sur les procès-verbaux des rôles respectifs, on peut vérifier leur place sur les rôles, la rotation des noms.

⁵⁶¹ AMSA, art.89. En général, un riche contribuable, à la deuxième ou à la troisième réclamation, voyait son pied-certain plafonné en léger retrait par la chambre des comptes.

fut le cas, c'est que Pierre Husson gagnait sa vie et même probablement assez bien. Quand il trépassa, sa veuve bénéficia immédiatement d'une décote de moitié, puis, on lui diminua encore de beaucoup sa cote, preuve qu'elle n'avait pas maintenu l'activité de son mari, ce qui n'aurait pu se faire que par l'embauche d'un compagnon. Mais elle n'était pas restée inerte. Elle ouvrit une école pour filles, vers 1774, activité qu'on lui interdisait pour protéger les écoles officielles⁵⁶². elle poursuivit donc son existence dans une modestie certaine, mais pas dans une pauvreté telle qu'on l'exemptât de cotisation. De quoi vivait-elle ? probablement de quelque jardinage, d'une chèvre et peut-être d'un cochon, de quelques aides de ses enfants ou de menues rentes.

Les rôles de la subvention permettent donc de retracer l'histoire de chaque ménage. Et chaque rôle permet de retrouver toute la palette des conditions des artisans, métier par métier.

Voyons si la situation a évolué, de 25 ans en 25 ans, métier par métier.

Charpentiers et couvreurs

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7-8 | 11-12 | 21-22 | total |
|------|---|---|---|---|---|---|-----|-------|-------|-------|
| 1724 | | 1 | 4 | 2 | | | | | | 7 |
| 1755 | 1 | 7 | 3 | 2 | | 1 | | | | 14 |
| 1784 | 1 | 4 | 4 | | 1 | | | | | 10 |

Maçons, tailleurs de pierre et paveurs

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7-8 | 11-12 | 21-22 | total |
|------|---|----|---|---|---|---|-----|-------|-------|-------|
| 1724 | 1 | 1 | 1 | 2 | | 1 | | | | 6 |
| 1755 | 3 | 12 | 4 | 2 | | | | | | 21 |
| 1784 | 3 | 5 | 5 | 1 | | | | | | 14 |

Tisserands, fileurs de laine et drapiers

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7-8 | 11-12 | 21-22 | total |
|------|---|----|---|---|---|---|-----|-------|-------|-------|
| 1724 | 0 | 3 | 8 | 3 | | 1 | 1 | 1 | | 17 |
| 1755 | 4 | 12 | 5 | 4 | | | | | | 25 |
| 1784 | 3 | 21 | 8 | 3 | 3 | 1 | 1 | | | 40 |

Cloutiers, serruriers et fondeurs

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7-8 | 11-12 | 21-22 | total |
|------|---|---|---|---|---|---|-----|-------|-------|-------|
| 1724 | 1 | 1 | 2 | | 2 | | | 1 | | 7 |
| 1755 | 1 | 5 | 3 | 2 | 1 | | 1 | | | 13 |
| 1784 | | 6 | 6 | 1 | | | | | | 13 |

Tourneurs, charrons, menuisiers et tonneliers

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7-8 | 11-12 | 21-22 | total |
|------|---|---|---|---|---|---|-----|-------|-------|-------|
| 1724 | 3 | 1 | | 3 | 3 | | 2 | 1 | 2 | 15 |
| 1755 | 3 | 4 | 4 | 1 | 3 | 1 | | 1 | | 17 |
| 1784 | 1 | 7 | 4 | 1 | 2 | 2 | | | | 17 |

Taillieurs d'habits

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6-7 | 8-10 | 14 | 17 | total |
|------|---|----|---|---|---|-----|------|----|----|-------|
| 1724 | 1 | | | 1 | 1 | 2 | 2 | | 1 | 8 |
| 1755 | | 3 | 1 | 3 | 2 | | 1 | 1 | | 11 |
| 1784 | | 10 | 5 | 2 | | | | | | 17 |

⁵⁶² AMSA, délibérations, 11 janvier 1775.

Cordonniers

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6-7 | 11-12 | 18 | 31 | total |
|------|---|----|---|---|---|-----|-------|----|----|-------|
| 1724 | 1 | | 3 | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 14 |
| 1755 | 4 | 8 | 5 | 1 | 1 | 3 | 1 | | | 23 |
| 1784 | | 14 | 6 | | 1 | | 1 | | | 22 |

Tanneurs

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6-7 | 8-10 | 11-14 | 16-18 | 22-24 | 28 | 53 | total |
|------|---|---|---|---|---|-----|------|-------|-------|-------|----|----|-------|
| 1724 | | | | 1 | | 2 | 1 | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 13 |
| 1755 | | 1 | 2 | 1 | 4 | 2 | 2 | 2 | 2 | | | | 16 |
| 1784 | 2 | | 1 | 2 | | 1 | 4 | 3 | 1 | 2 | | | 16 |

Meuniers

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 9 | 12 | 31 | total |
|------|---|---|---|---|---|---|---|----|----|-------|
| 1724 | | | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 |
| 1755 | | 2 | 2 | 1 | | | 1 | 1 | | 7 |
| 1784 | | | | | 2 | 1 | 1 | 1 | | 5 |

Maréchaux ferrants

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 9 | 15 | 18 | 30 | total |
|------|---|---|---|---|---|---|----|----|----|-------|
| 1724 | | | | 2 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 6 |
| 1755 | | 1 | 1 | 3 | 5 | 1 | | | | 11 |
| 1784 | | | 2 | | 1 | | | | | 3 |

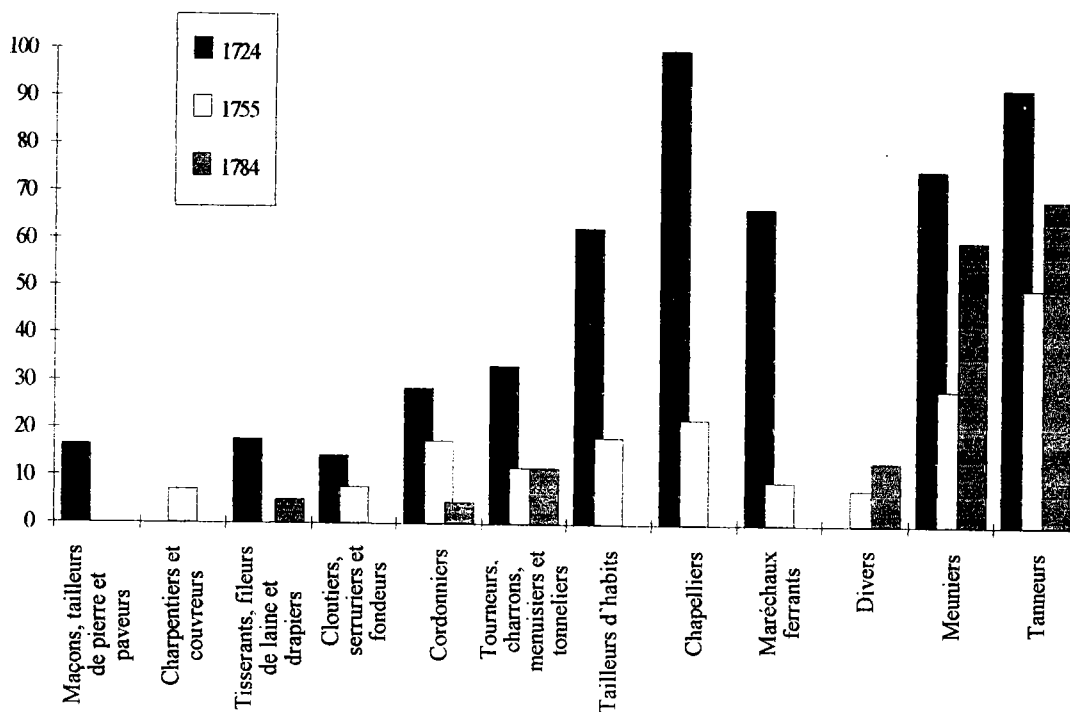
Chapelliers

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7-8 | 13 | 28 | total |
|------|---|---|---|---|---|---|-----|----|----|-------|
| 1724 | | | | | | | 1 | 1 | 1 | 3 |
| 1755 | | 2 | 3 | 2 | | | 2 | | | 9 |
| 1784 | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 | | | | | 7 |

Divers

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 9 | 13 | total |
|------|---|---|----|---|---|---|---|---|----|-------|
| 1755 | 3 | 6 | 9 | 4 | 3 | 2 | | | | 27 |
| 1784 | 1 | 6 | 14 | 4 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 30 |

Grap. 13 Proportion des fortes cotes d'imposition dans chaque métier, au fil du XVIIIème siècle



**Proportion des fortes cotes d'imposition dans chaque métier,
au fil du XVIIIème siècle**

(% des personnes imposées à plus de 5 sous 6 deniers de pied-certain)

| Métiers | 1724 | 1755 | 1784 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Maçons, tailleurs de pierre et paveurs | 16,6 | 0 | 0 |
| Charpentiers et couvreurs | 0 | 7,1 | 0 |
| Tisserands, fileurs de laine et drapiers | 17,6 | 0 | 5 |
| Cloutiers, serruriers et fondeurs | 14,3 | 7,7 | 0 |
| Cordonniers | 28,6 | 17,4 | 4,5 |
| Tourneurs, charrons, menuisiers et tonneliers | 33,3 | 11,8 | 11,8 |
| Taillieurs d'habits | 62,5 | 18,2 | 0 |
| Chapelliers | 100 | 22,2 | 0 |
| Maréchaux-ferrants | 66,7 | 9 | 0 |
| Divers | | 7,4 | 13,3 |
| Meuniers | 75 | 28,6 | 60 |
| Tanneurs | 92,3 | 50 | 68,75 |

Dans toutes les professions artisanales, on constate un repli des fortes cotes vers les plus petites dès le milieu du siècle. En dehors des meuniers et des tanneurs, pratiquement toutes les professions étaient constituées en 1785 de maîtres peu riches travaillant avec un faible nombre de compagnons.

Ce sont les pieds-certains moyens par professions qui permettent le mieux de situer celles-ci entre elles :

Pied-certain moyen par profession

| Métiers | 1724 | 1755 | 1784 |
|---|-------------|------------|------------|
| Charpentiers, couvreurs | 3,1 | 2,7 | 2,6 |
| Maçons, tailleurs de pierre, paveurs | 3,3 | 2,2 | 2,3 |
| Tisserands, fileurs de laine et drapiers | 3,9 | 2,4 | 2,7 |
| Cloutiers, serruriers, fondeurs | 4,4 | 3,1 | 2,6 |
| Tourneurs, charrons, menuisiers, tonneliers | 6,8 | 3,5 | 3,1 |
| Taillieurs d'habits | 7,2 | 4,9 | 2,5 |
| Cordonniers | 7,3 | 3,2 | 2,8 |
| Tanneurs | 12,3 | 7,6 | 9,7 |
| Meuniers | 12,7 | 4,1 | 7,4 |
| Maréchaux-Ferrants | 13,3 | 4,6 | 3,7 |
| Chapelliers | 16,2 | 4 | 3,1 |
| Divers | | 3,1 | 3,7 |

Dans les métiers les plus modestes (charpentiers, maçons, cloutiers, tisserands...), s'il avait pu y avoir encore des maîtres assez riches en 1724 (8-12 sous de pied-certain), cette catégorie avait disparu dès 1755. Dans les catégories plus médianes (tourneurs, tailleurs, cordonniers...), le glissement fut aussi net, il restait quelques maîtres aisés en 1755, mais plus aucun n'était franchement riche comme en 1724 (18 à 31 sous de pied-certain).

Les chapelliers et les maréchaux-ferrants furent l'objet d'un déclassement d'autant plus net qu'ils étaient partis de haut. Enfin, même dans les professions riches (meuniers et tanneurs) on observait un tassement des cotes vers le bas.

Au début du XVIIIème siècle, la vigueur de la demande s'appliquait à un monde des métiers caractérisé par la rareté de la main-d'oeuvre qualifiée. Le petit nombre des maîtres, la facilité pour eux de se marier, la faiblesse de la mortalité avaient abouti à des familles nombreuses à forte main-d'oeuvre interne (et à grand nombre d'apprentis, vraisemblablement), à des artisans prospères, travaillant d'une manière assez informelle, ayant plusieurs professions. Puis la multiplication des établissements de nouveaux maîtres s'était produite alors même que la croissance de la demande faiblissait et même disparaissait. Dès 1755, l'artisanat naborien était devenu bien plus besogneux, plus modeste, grand nombre de maîtres se partageant un maigre travail. Et jusqu'à la Révolution, la situation était restée de cet ordre.

En 1784, il n'y avait parmi les artisans qu'un cordonnier, un meunier, un teinturier et six tanneurs qui fussent franchement prospères (plus de 10 sous de pied-certain).

Il n'est donc pas étonnant que ce petit monde ait formé des corporations assez démocratiques comme le montre l'observation que l'on peut en faire en 1773.

En 1773, les maîtres élus des confréries furent convoqués par la chambre de police, à des fins de concertation. Le procès-verbal de la délibération de la chambre nous les nomme⁵⁶³. En croisant cette information avec les listes fiscales de l'époque, on peut reconstituer les positions de richesse de ces maîtres dirigeants des confréries et les situer par rapport à l'ensemble des corps qu'ils représentaient (tableaux de la page suivante).

D'une part, la subvention (l'impôt) départageait les capacités globales de paiement de chacun, quels que soient les revenus artisanaux, commerciaux ou financiers (sauf privilège accordé par la chambre des comptes de Nancy). D'autre part, les vingtièmes d'imposition portaient sur les revenus fonciers et immobiliers, de très loin, les principales rentes financières des habitants. Mais dans de nombreux cas, ces propriétés s'inscrivaient dans le cadre de la petite autosubsistance, permettant d'économiser des dépenses plutôt que de générer des revenus.

⁵⁶³ AMSA, art 111.

Métiers et maîtres vers 1775

| Date des premiers statuts connus | Confréries | Maîtres en 1774 et leur niveau d'imposition | |
|----------------------------------|--|---|-----------------------------|
| | | Nom | pied-certain ⁵⁶⁴ |
| 1455 | Tailleurs | Joseph Feysse | 7,5 s./30,5 £ |
| 1455 | Tisserands | Mathias Lorrain Guillaume Schmit | 3 5 s./ 5,15 £ |
| 1599 | Tourneurs et menuisiers | Nicolas Elter | 3,5 |
| 1486 | Boulangers | Nicolas Riplinger | 5,5 |
| 1715 | Maçons, tailleurs de pierres, couvreurs et charpentiers | Antoine Collin | 1,5 / 4,5 |
| 1486 | Cordonniers | Antoine Belcher | 3 |
| 1599 | Ferblanquiers, serruriers, potiers, orfèvres, vitriers, fondeurs, selliers et chapeliers | Nicolas Meresse | 6,5 |
| 1486 | Bouchers | François Grimon | 20 / 28,5 |
| 1599 | Drapiers et fileurs de laine | Laurent Stucklaus | 4,5 |
| 1486 | Tanneurs | François Margo | 12,5 / 18,5 |
| 1486 | Marchands | Jean Spacher | 6 |

On peut situer les métiers les uns par rapport aux autres, sur le plan financier et examiner en même temps leur structure interne.

Le pied-certain des membres des différents métiers de St-Avold, en 1776
(en caractères italiques soulignés, la tranche dans laquelle se situent les maîtres de ces métiers, en 1775.)

| | 0-1,5 | 2-2,5 | 3-3,5 | 4-5,5 | 6-9,5 | 10-15 | 15,5-20 | 20,5-30 | + de 30 | Total |
|--------------------------------|----------|-------|----------|----------|----------|----------|---------|----------|---------|-------|
| Tailleurs | 2 | 5 | 5 | 1 | <u>1</u> | 1 | | | | 15 |
| Tisserands | 1 | 15 | <u>6</u> | <u>3</u> | 1 | | | | | 26 |
| Menuisiers... | | 4 | <u>1</u> | 5 | 1 | 1 | | | | 12 |
| Boulangers | 1 | 2 | 1 | <u>4</u> | 1 | 4 | 1 | | | 14 |
| Maçons... | <u>2</u> | 12 | 8 | 1 | 1 | | | | | 24 |
| Cordonniers | 2 | 14 | <u>3</u> | 3 | 2 | 1 | | | | 25 |
| Serruriers... | 1 | 6 | 4 | 6 | <u>6</u> | | | | | 23 |
| Bouchers | | 3 | 4 | 1 | 2 | | | <u>1</u> | | 11 |
| Drapiers... | | 9 | 2 | <u>2</u> | | | | | | 13 |
| Tanneurs | | 1 | 2 | 2 | 5 | <u>4</u> | 3 | | | 17 |
| Autres artisans ⁵⁶⁵ | | 14 | 7 | 9 | 3 | 1 | | | | 34 |
| Total artisans | 9 | 85 | 43 | 37 | 23 | 12 | 4 | 1 | | 214 |
| Marchands | | | 2 | 1 | <u>3</u> | 3 | 3 | 2 | 2 | 16 |
| Autres naboriens | 29 | 46 | 17 | 14 | 2 | 42 | 7 | 1 | | 158 |
| Total | 38 | 131 | 62 | 52 | 28 | 57 | 14 | 4 | 2 | 388 |

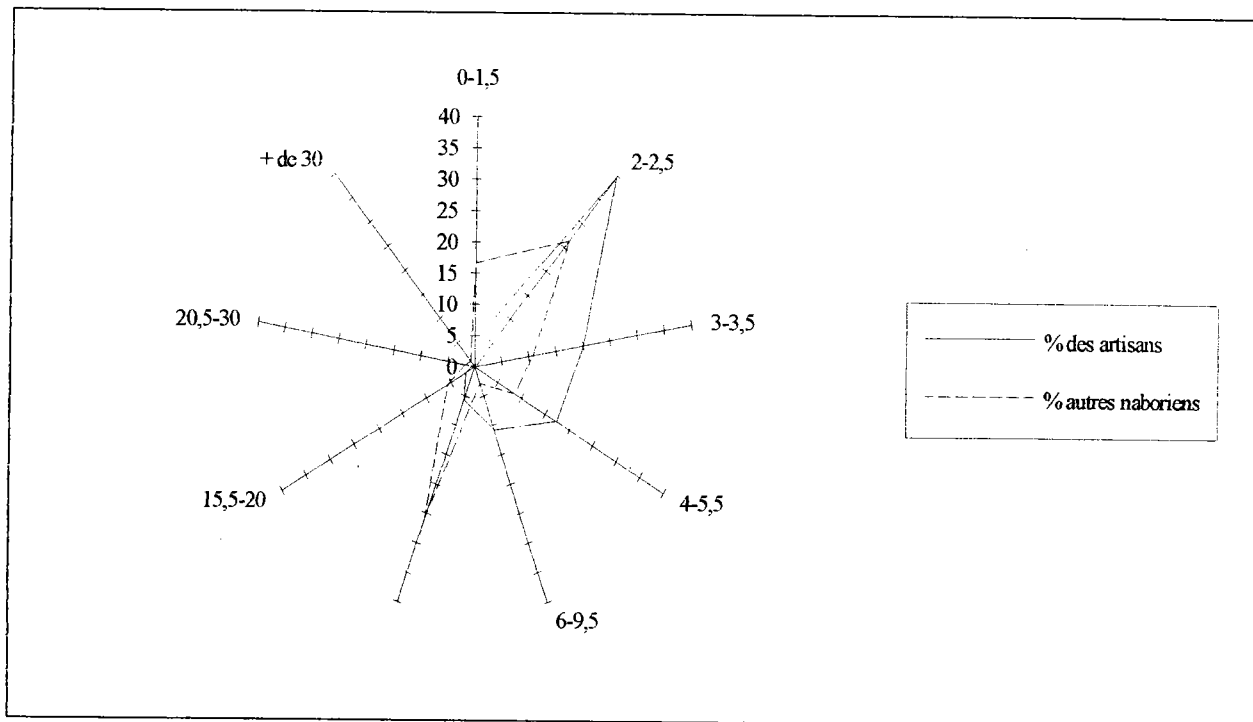
Le plus souvent les maîtres des métiers étaient situés dans les catégories moyennes-aisées de leurs métiers. Mais parfois ils étaient parmi les plus pauvres (les

⁵⁶⁴ Le deuxième chiffre de cette colonne est celui des revenus estimés des propriétés foncières naboriennes des maîtres. Nous disposons du rôle pour les vingtièmes d'imposition de 1775, à Saint-Avold. Or beaucoup de Naboriens avaient des propriétés à la campagne, reliquats familiaux, dots de femmes, etc. Or, on ne les connaît pas. Il s'agit donc d'une information par défaut.

⁵⁶⁵ Cordiers, chamoiseurs, gantiers, mégissiers, teinturiers, perruquiers, charrons, tonneliers, cloutiers, maréchaux-ferrand, ciriers, chandeliers, potiers, tuilliers, boutonniers.

maçons) ou parmi les plus riches (bouchers, tanneurs). Le critère d'ancienneté jouait certainement un rôle dans le choix des maîtres. C'est pourquoi, ce choix semble avoir été assez démocratique, peut-être du fait qu'il y avait une certaine rotation des personnes à la tête des métiers. Ce caractère faiblement oligarchique des métiers confirme l'idée d'une certaine homogénéité des corps de métier à St-Avoid. La petite taille de la ville empêchait peut-être l'émergence d'une véritable oligarchie.

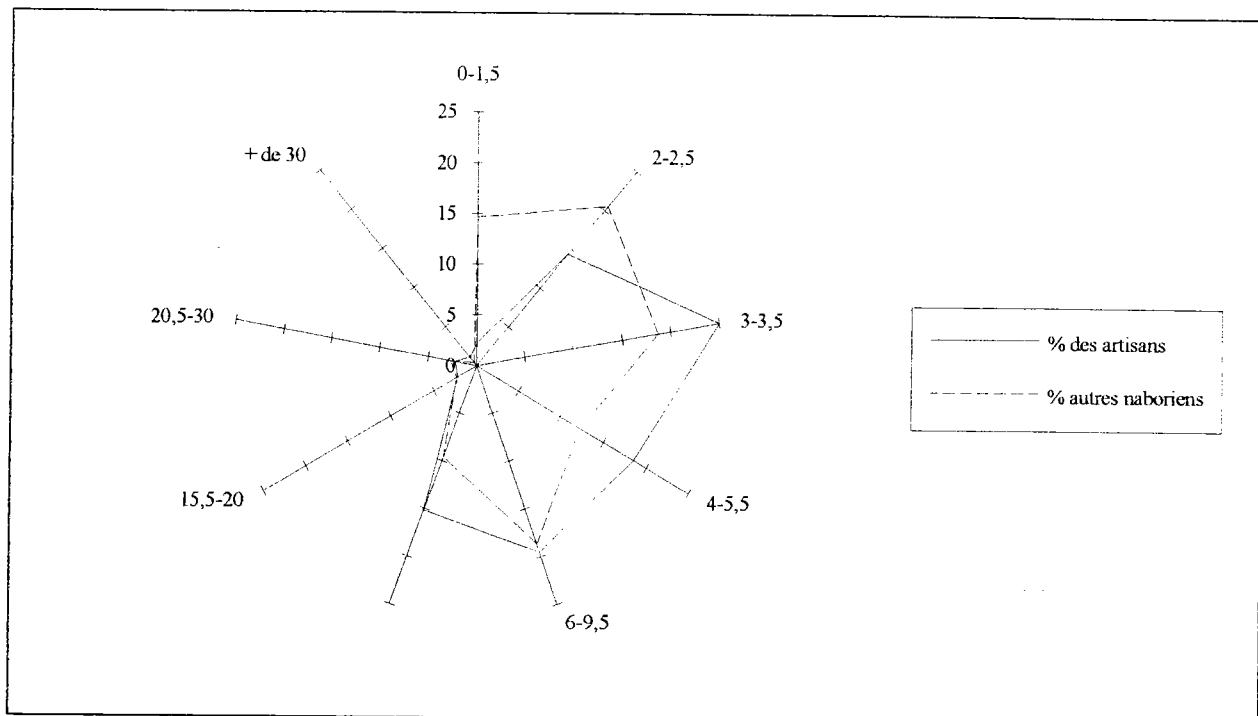
Grap. 14 Position sociale des artisans à St-Avoid en 1775 ⁵⁶⁶



On peut voir sur le graphique précédent que, en 1775, les artisans étaient moins représentés que la moyenne de la population, à la fois dans les catégories les moins riches (moins de 2 sous) et dans les catégories les plus riches (plus de 10 sous). Ils formaient donc bien le corps central de la bourgeoisie, les classes moyennes de la ville.

⁵⁶⁶ Chaque branche de l'étoile représente un niveau d'imposition croissant dans le sens des aiguilles d'une montre, de 0-1,5 sous de pied-certain (les plus pauvres) à plus de 30 sous. Chaque branche porte les graduations de pourcentages, de 0 à 40%.

Grap. 15 Position sociale des artisans à St-Avold, en 1711



En 1711, par contre, si les artisans formaient déjà les classes moyennes de la ville, certains d'entre eux formaient aussi une bonne partie des couches aisées.

On peut donc résumer l'évolution de l'artisanat naborien au XVIIIème siècle de la manière suivante : au début du siècle, le petit nombre des artisans qualifiés, dans un marché en forte croissance, permettait à un grand nombre d'entre eux, tous métiers confondus, d'être des chefs de famille prospères, travaillant dans une ou deux ou trois branches de production, exploitant une main-d'oeuvre familiale nombreuse, des valets et servantes, plus que des compagnons. Dès les années 1730-40, la multiplication des maîtres installés à leur compte parallèlement à l'affaiblissement de la croissance des marchés, plus dans les secteurs de production de biens d'investissement que dans les biens de consommation ou dans le bâtiment où l'affaiblissement de la croissance fut plus tardif, aboutit à un déclassement social de la plus ou moins totalité des maîtres qui désormais s'inséraient dans une structure corporative rénovée et plus rigide (métiers plus cloisonnés), les compagnons un peu plus nombreux remplaçant les valets et servantes désormais bien plus rares, dans les familles d'artisans.

Après la Révolution, l'artisanat totalement libéré des règlements corporatifs se concentra nettement dans certaines branches. On peut en observer le résultat à Saint-Avold, au recensement de 1866.

L'artisanat naborien en 1866

| Métiers | Nbre d'établissements | Nbre de salariés | rapport sal./établ. |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------|---------------------|
| Chapeliers | 3 | 0 | 0 |
| Tourneurs | 4 | 0 | 0 |
| Tisserands | 8 | 0 | 0 |
| Tailleurs d'habits | 7 | 4 | 0,57 |
| Cordonniers | 14 | 9 | 0,64 |
| Menuisiers et charpentiers | 16 | 15 | 0,94 |
| Charrons, selliers et maréchaux | 5 | 5 | 1 |
| Maçons, taill.pierre, couvreurs | 19 | 21 | 1,1 |
| Meuniers | 2 | 4 | 2 |
| Brasseurs | 4 | 13 | 3,25 |
| Tanneurs, chamoiseurs et corroyeurs | 8 | 26 | 3,25 |
| Serruriers | 2 | 8 | 4 |
| Total | 92 | 105 | 1,14 |
| Fabrique de chapeaux de paille | 1 | 8 | 8 |
| Couturières | 3 | 55 | 18,3 |

Le renouvellement du tissu artisanal était déjà considérable. Quelques activités étaient restées très dispersées surtout dans les secteurs en nette perte de vitesse (tourneurs sur bois, tisserands) ou dans les métiers qui fabriquaient des biens de consommation courants (tailleurs d'habits, cordonniers, chapeliers).

Mais dans l'ensemble, la concentration avait progressé même dans beaucoup de petits métiers traditionnels. Et dans certains cas, proches de ces activités mais en rupture car il s'agissait d'entreprises féminines, le stade de la fabrique était atteint. Dans la chapellerie comme dans la confection, c'étaient des femmes qui dominaient le secteur dorénavant, à St-Avold. Cependant, et peut-être parce que c'étaient des femmes, ces entreprises restaient modestes par rapport à ce que l'on pouvait voir ailleurs dans le pays et même dans la région. C'était particulièrement le cas de la fabrique naborienne de chapeaux de paille, petit atelier de 8 salariées⁵⁶⁷. Dorénavant, les salariés étaient plus nombreux que les maîtres.

Des comparaisons régionales montrent que la concentration de l'artisanat fut progressive dans le temps et varia aussi dans l'espace, moins forte à la campagne que dans les petites villes, dans celles-ci que dans les grandes. Plus le marché était actif, plus

⁵⁶⁷ Tout à fait comparable aux réalités messines, 4 ateliers employant ensemble 13 ouvriers (1853) mais incomparable avec ceux de Sarraube : 1200 ouvriers en 1852. Ici encore on observe la dualité de la production « industrielle » qui s'est affirmée au XIX^e siècle. Mais la position de St-Avold n'avait rien de particulier dans ce processus.

certains maîtres en profitaient pour grossir l'échelle de leur activité en exploitant une main-d'oeuvre plus nombreuse.

Concentration comparée des artisanats traditionnels
(Rapport Salariés(compagnons et apprentis) / entreprises)

| Branches | Canton de Château-Salins, An 9 | Canton de Sarreguemines, 1852 | Ville de St-Avold, 1866 | Ville de Metz, 1853 |
|-----------|--------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| Brasserie | 0,23 | 0,4 | 3,25 | 2,25 |
| Textile | 0,31 | 0,36 | 3,3 | 4,7 |
| Cuir | 0,32 | 0,92 | 1,6 | 4,4 |
| Bois | 0,38 | 1,14 | 0,75 | 3,6 |
| Bâtiment | 0,62 | 0 | 1,1 | 33 |
| Fer | 0,71 | 1,06 | 4 | 5,1 |
| Moyennes | 0,42 | 0,73 | 1,8 | 4,8 |

St-Avold s'intègre tout à fait à cette explication. La ville n'avait rien d'exceptionnel et son artisanat traditionnel évolua de la même manière qu'ailleurs.

Une statistique de 1867 montre bien que les maréchaux-ferrants de St-Avold ne se distinguaient en rien comme ceux du canton de ce que l'on rencontrait dans les cantons de Forbach ou Sarreguemines, nettement plus industriels que celui de St-Avold, tant en ce qui concerne la concentration ouvrière que la valeur de la production.

Les Maréchaux-ferrants mosellans en 1867⁵⁶⁸

| | Nombre d'établis. | Nombre d'ouvriers | Valeur de la production | Prod. par établ. | Ouvr./établ |
|---------------------------|----------------------|----------------------|----------------------------|---------------------|-------------|
| Canton de Sarreguemines | 20 | 28 | 18.800 | 940 | 1,4 |
| Canton de forbach | 19 | 25 | 26.500 | 1395 | 1,3 |
| Canton de St-Avold | 13 | 19 | 18.600 | 1431 | 1,5 |
| Forbach-ville | 4 | 6 | 14.600 | 3650 | 1,5 |
| St-Avold-ville | 2 | 4 | 3200 | 1600 | 2 |
| Sarreguemines-ville | 2 | 4 | 3000 | 1500 | 2 |

Finalement, les fabriques naboriennes furent surtout des fabriques issues d'un développement de l'artisanat traditionnel. Et c'est pourquoi, ces fabriques restèrent de petite envergure, à la différence des véritables entreprises industrielles.

C'est que les artisans ne faisaient que multiplier sur place des productions dont la publicité était assurée par leur renom personnel, leur clientèle restait locale ou régionale sans technique commerciale plus moderne et surtout l'investissement dans le matériel restait modeste, soit que l'on manquât de capital soit que l'on hésitât à prendre des risques qui étaient trop décisifs pour des fortunes modestes.

⁵⁶⁸ AD Moselle, 1 S 521.

Les artisans suivaient le mouvement de modernisation mais avec un temps de retard et un bémol de modération. Ils appliquaient des techniques nouvelles mais seulement quand elles étaient éprouvées, surtout si cela nécessitait un investissement en capital toujours délicat pour des fortunes modestes⁵⁶⁹. Leur manque d'assise financière leur imposait une certaine prudence, seule garantie contre la faillite.

C'est donc d'un autre horizon que l'innovation technique et économique devait surgir et avait vraiment surgi, permettant concentration financière, technique et commerciale.

Ce qui a manqué à St-Avold, ce sont ces « nouveaux entrepreneurs »⁵⁷⁰ qui n'avaient jamais été artisan mais qui étaient issu du négoce ou de la finance. Ils disposaient d'un savoir-faire plus commercial que technique et surtout d'une capacité à trouver le capital nécessaire à l'implantation d'une organisation d'envergure. Ces « nouveaux entrepreneurs » se rencontraient en assez grand nombre à Sarreguemines, dès la Restauration. Ils créèrent dans cette ville et autour, au fil du temps, des établissements dans une dizaine de secteurs de production qui employèrent des milliers d'ouvriers. C'était sans commune mesure avec les quelques tentatives avortées que l'on peut répertorier à Saint-Avold, à pareille époque.

Pourquoi là-bas et non ici ?

Sans doute parce que Sarreguemines bénéficiait d'une attraction due à la présence de la sous-préfecture. En dehors des notables locaux, on note toujours parmi les établissements innovants une grande proportion de créations émanant d'étrangers, qui s'ils n'avaient pas d'attaches géographiques accidentelles, ne se fixaient que dans des centres déjà confirmés.

L'analyse des échecs naboriens permet d'abonder dans le sens de cette hypothèse de l'importance des facteurs « politiques » dans l'implantation des activités nouvelles.

⁵⁶⁹ Ainsi, des artisans s'équipèrent en machine à vapeur mais tardivement : en septembre 1867, le tanneur naborien Zimmermann acheta une machine de petite puissance (9 atmosphères) chez Munier à Metz-Devant les Ponts et en avril 1869, l'épicier Boutter acheta un bouilleur cylindrique (11 atmosphères) au même établissement. (AD Moselle, 1 S 521.) Les plus grosses machines, à cette époque, étaient commandées par les sidérurgistes.

⁵⁷⁰ Cf. l'étude fouillée de D. Hemmert : *L'esprit d'entreprise à Sarreguemines au milieu du XIX^{ème} siècle*, in CL 1987-1, pp 67-89.

Ainsi, deux des fondateurs des faïenceries Villeroy et Boch furent des Naboriens, se connurent à St-Avoid, participèrent au milieu des notabilités locales⁵⁷¹.

Jean Thibault et Nicolas Villeroy⁵⁷² furent agents de la ferme générale à Saint-Avoid, dans l'administration du sel, respectivement inspecteur pour la vente du sel à l'étranger (1774-1786) et receveur pour la vente du sel à l'étranger (1784-1790). Thibault⁵⁷³ créa la première faïencerie de leur entreprise, puis il s'associa Villeroy et un marchand trévirois avec lequel il était déjà en affaire dans le sel. Les sommes investies étaient assez importantes (40.000 £ en 1789) et l'entreprise ne trouva pas tout de suite son équilibre ou des bénéfices.

Il n'y a donc rien d'étonnant que le fondateur se soit entouré de toutes les garanties de réussite, autant que faire se pouvait. Il chercha notamment à être reconnu comme manufacture royale jusqu'en 1789. Il obtint du Comte de Vergennes, l'installation à titre gratuit de sa faïencerie dans le château de Frauenberg⁵⁷⁴. Cependant, dès cette époque, deux facteurs convergents lui firent rechercher une autre implantation. En effet, dans la région, la province des Trois Evêchés jouissait de certains avantages douaniers par rapport à la Lorraine (et donc à Frauenberg). D'autre part, Thibault et plus tard Villeroy voulurent se rapprocher de sources de charbon qu'ils pensaient utiliser dans leurs fabrications, le prix du bois devenant prohibitif, à cette époque.

C'est pourquoi, la faïencerie fut transférée à Vaudrevange en 1791 par Villeroy qui à ce moment avait déjà pris le relais de ses associés dans la direction de l'affaire. Les emplacements qui avaient été envisagés pour le nouvel établissement avaient été Dilling, Vaudrevange et Clouange. Sous l'Empire, Villeroy obtint la concession des mines de

⁵⁷¹ C. Hiegel : *La faïencerie de Frauenberg, 1785-1791 et les débuts de la faïencerie de Vaudrevange, jusque vers 1800*, in ASHAL, 1976, pp 81-126 et ASHAL, 1977, pp 123-150. Il y a peu d'informations sur Thibault et même sur Villeroy aux AMSA, on les trouve sur les listes d'imposition, exemptés sous l'Ancien Régime, Villeroy imposé sous la Révolution.

⁵⁷² Une de ses soeurs épousa Victor Simon, directeur de la forge de Hombourg, à l'époque de Wendel (voir infra) et dont la famille prit le contrôle de la forge de Ste-Fontaine au XIXème siècle. Victor Simon fut commissaire pour la fabrication des munitions de guerre en l'An II (cf. C.Hiegel, op. cit., p 87).

⁵⁷³ Thibault avait un frère, lui aussi aisé. Ils furent tous deux acquéreurs de biens fonciers, seigneuries, biens nationaux sous la Révolution et prêteurs d'argent. Ce frère fut aussi membre du conseil général du département, sous le Consulat (source, ibidem).

⁵⁷⁴ Le Comte de Vergennes était alors engagé dans une vaste opération de spéculation seigneuriale. Il avait rassemblé une dizaine de seigneuries autour de la baronnie de Welferding (érigée en 1782) et l'installation d'une faïencerie ne pouvait qu'augmenter la valeur de son fond par attraction de population et profits induits par cet établissement (C.Hiegel, op. cit., pp 85-86). Il voulut rétablir les foires de Welferding, en 1784 (AMSA, art. 242).

charbon d'Hostenbach, près de Vaudrevange qui approvisionnèrent sa faïencerie⁵⁷⁵. Les horizons géographiques des financiers qui créaient cette entreprise étaient plus ouverts que ceux des marchands Sarregueminois et Strasbourgeois qui créèrent celle de Sarreguemines, en 1789⁵⁷⁶. Mais dans les deux cas, on chercha à obtenir des avantages « politiques » sur la concurrence, dans les deux cas les faïenceries eurent des débuts difficiles, le capital changea rapidement de mains. Mais ce sont ces deux établissements qui eurent le plus bel avenir régional.

Force est cependant de constater pour notre propos l'absence remarquable de St-Avold dans cette affaire. Sarreguemines était un centre administratif, avant et après 1789. De ce fait, on s'y trouvait plus près des centres de décision et d'influence politique. Par contre, St-Avold était déjà engagée sur la voie d'une décadence administrative depuis 50 ans. Dans ces conditions, créer une affaire à St-Avold, c'était se marginaliser par rapport à ces centres d'influence. Aussi, les financiers naboriens n'ont pas dû envisager une telle hypothèse. Cependant, présents à St-Avold, ils y établirent un entrepôt de leurs productions, de même qu'à Landau, Metz et Versailles⁵⁷⁷.

St-Avold eut finalement sa faïencerie, créée sous la Restauration, en 1828, à l'époque où les initiatives fleurissaient aussi à Sarreguemines⁵⁷⁸. Les conditions de la création de cet établissement sont significatives des problèmes posés par le développement industriel. En effet, c'est un artisan, un potier de terre, Nicolas Dolter, de St-Avold, qui est à l'origine de cette faïencerie. Il avait réussi à maîtriser une technique, la fabrication des creusets qu'il voulait substituer à des importations dont le pays dépendait. Ses productions furent reçues favorablement lors d'expositions industrielles à Metz (1826, 1828). Cependant, cet artisan manquait certainement de capital, peut-être aussi d'audace. En 1828, il s'associa au greffier de la justice de paix de St-Avold, Louis Martin, qui racheta la moitié de l'entreprise, ensemble ils empruntèrent et lancèrent des productions de faïence commune et fine. Leur association ne dura pas, dès 1829, l'artisan fut évincé par l'homme d'affaires qui poursuivit seul l'activité. Dolter reprit ailleurs en ville une production artisanale de creusets avant d'émigrer vers Metz, Paris (Sèvres). Martin épousa la fille du juge de paix. La dot de sa femme et la caution de son beau-père lui permirent de donner de

⁵⁷⁵ AD Moselle, 1 S 477.

⁵⁷⁶ C. Hiegel, op. cit. 1977, p 127. L'un des fondateurs de la faïencerie de Sarreguemines, P.A. Jacobi, de Strasbourg, était en rapport commerciaux et amicaux avec Villeroy, entre 1779 et 1789. Il écoula des productions de Frauenberg, avant 1789 (ibidem, 1976, p 94).

⁵⁷⁷ Ibidem, 1976, p 92.

⁵⁷⁸ Cf. pour tout ce qui suit la monographie de C. Hiegel, op. cit., 1982.

plus grandes dimensions à la faïencerie, d'emprunter plus de 23.000 frs. Il obtint un prêt de l'Etat de 30.000 frs en 1831. Sa réputation, la qualité de ses fabrications ne furent jamais mis en cause mais l'équilibre financier de l'entreprise resta toujours précaire, les recettes ne permirent pas le remboursement des emprunts si bien, qu'en 1834, sa belle famille reprit possession de son capital et l'on s'orienta vers la faillite.

Cependant, la faillite permettait d'apurer la situation financière de l'entreprise, à condition de trouver un repreneur qui ne devrait pas payer un prix trop fort ou qui aurait les moyens de le payer. Car, l'entreprise, quelques mois après sa faillite⁵⁷⁹, semblait florissante. En 1835, selon les informations répercutées auprès de l'administration par l'ingénieur des mines départemental⁵⁸⁰, 17 ouvriers servaient 5 ateliers et trois fours au bois qui produisaient pour 40.000 frs de marchandises en dépensant 26.940 frs d'intrants, ce qui laissait une marge bénéficiaire de quelques 32 ou 33 % (13.060 frs)⁵⁸¹.

Un entrepreneur prussien, Charles Appold, installé à St-Avold depuis 1834, associé à un notaire naborien, Nicolas Spinga reprit la faïencerie et maintint la production jusqu'en 1846. Après la mort de Spinga (1840), Appold dirigea seul l'affaire. Finalement, la faïencerie n'avait pas assez prospéré pour se perpétuer au delà de la défaillance de ses repreneurs.

La cause en est probablement, comme l'a jugé C. Hiegel qui en a retracé l'histoire, que cet établissement venait trop tard, 30 ans après l'enracinement spectaculaire de deux grosses affaires (Sarreguemines et Vaudrevange) qui bouchaient de leur poids la concurrence régionale. Peut-être y eut-il aussi une erreur de stratégie, car l'entreprise naborienne ne produisit jamais que des produits destinés aux usages domestiques mais à échelle plus restreinte que ses concurrentes. Elle ne pouvait donc ni accumuler des marges sur des produits de luxe ni bénéficier d'économies d'échelle. Ce fut donc une entreprise sans lendemains, où l'on retrouvait cependant à l'oeuvre, à St-Avold, des promoteurs qui ressemblaient à ceux que l'on rencontrait à Sarreguemines. Des notables locaux riches ou bénéficiant de crédit, des entrepreneurs étrangers.

Le cas de Appold, lié à la faïencerie est aussi significatif des problèmes naboriens. Les Frères Appold s'étaient installé à St-Avold dès 1834, l'un des deux avait

⁵⁷⁹ La production aurait été arrêtée dès 1832-33, AD Moselle, 1 S 517.

⁵⁸⁰ Ibidem, en marge de statistiques pour 1835.

⁵⁸¹ En fait les appréciations de l'ingénieur des mines sont rudimentaires. Elles ne disent rien de la valeur des stocks, des coûts de commercialisation... On peut réussir sur le papier et être contraint à la faillite, c'est ce qui semblerait être arrivé à Martin.

épousé en 1836, la fille d'un marchand naborien⁵⁸², il vécut à St-Avold. L'entreprise avait trois établissements, Sulzbach (Sarre, berceau de la famille), St-Avold, lieu de résidence des propriétaires et Boulay. Les deux établissements français fabriquaient les mêmes produits chimiques (Bleu de Prusse, amoniac, noir d'Ivoire...). Or l'établissement de Boulay fut bien plus important que celui de St-Avold.

Les établissements Appold, en 1861⁵⁸³

| Etablissement | Valeur vénale | Nombre d'ouvriers |
|---------------|---------------|-------------------|
| St-Avold | 30.000 frs | 10 |
| Boulay | 70.000 frs | 64 |

Les débouchés, en principe lointains, puisque ces produits chimiques devaient servir à la teinturerie de l'industrie textile, dans le Nord, à Mulhouse ou en Suisse⁵⁸⁴ ne justifiaient pas la dissymétrie de production des deux établissements. Mais il est possible que, à Boulay, la production n'était pas limitée comme à St-Avold par des complications environnementales (voir un peu plus loin).

Une des autres modestes réussites de St-Avold fut aussi le fait d'un étranger, Lion Hertz qui développa son affaire jusqu'au delà de l'annexion. Son expérience nous fait aborder un autre problème qui freina à coup sûr l'industrialisation à St-Avold, la disposition géographique de la ville. En effet, la ville avait gardé une allure médiévale, le tissu urbain était très serré autour de la place centrale et dans les limites des murs, même détruits. Dans ces conditions, toute industrie provoquait des nuisances difficilement supportables par les citadins et entraînait des conflits dans la population. Dès 1736, on rencontre un tel conflit, des voisins s'opposèrent à l'établissement d'une forge de cloutier⁵⁸⁵. Bien plus tard, en 1835, Nicolas Spinga voulut établir une tuilerie dans la ville, près de l'ancienne abbaye, il dut affronter 113 opposants, maire et conseil municipal en tête et s'incliner malgré 65 partisans⁵⁸⁶.

De même, les moulins, longtemps seule force auxiliaire du travail industriel, étaient les uns sur les autres, le long du même cours d'eau, chétif et sans force. Leur puissance était faible, intermittente. Fréquemment, pour l'augmenter les propriétaires

⁵⁸² C. Hiegel, op. cit. 1982, note 27, p 107.

⁵⁸³ Enquête industrielle de 1861, AD Moselle, 225 M.

⁵⁸⁴ Rapport du Sous-Préfet, 1837.

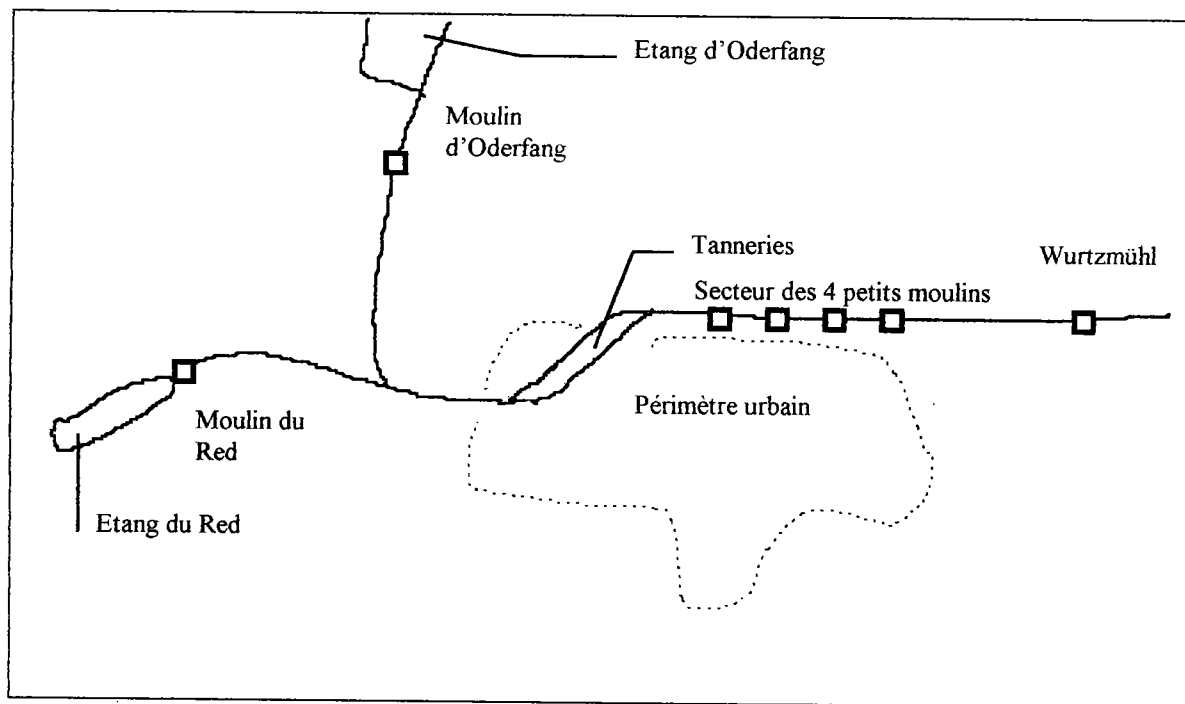
⁵⁸⁵ AMSA, délibérations, avril 1736.

⁵⁸⁶ AMSA, enquête De comodo et incomodo, 24 janvier 1835.

essayèrent d'élever le niveau des eaux, alors, le reflux inondait les prairies, suscitait plaintes et procès⁵⁸⁷.

Ainsi, un marchand juif installé récemment à St-Avold, Lion Francfort, avait loué un petit moulin à foulon et voulait installer une fabrique de flanelle, une filature pour les laines et le coton⁵⁸⁸ au début des années 1830. Ayant essuyé des échecs judiciaires, il passa la main et le moulin fut abandonné. Quelques années plus tard, un autre habitant voulut reprendre ce moulin, une enquête lui donna beaucoup plus de soutiens, 26 personnes, « la classe pauvre » que d'adversaires, 4 personnes. Cependant, se fondant sur les précédents judiciaires, le conseil municipal s'opposa à la remise en marche du moulin⁵⁸⁹. Un autre petit industriel avait installé une filature dans un de ces moulins. Mais longtemps il ne compta que sur sa force hydraulique, au moment de l'enquête de 1861, il n'utilisait que les trois chevaux de sa roue hydraulique, disponibles 6 mois sur 12; le reste du temps, la filature fonctionnait « à bras »⁵⁹⁰. Il n'est donc pas étonnant que cette filature ait été avec ses 44 broches sur les quelques 6000 du département et son unique ouvrier sur quelques centaines pour le département, un établissement des plus modestes.

Carte 10 Localisation de la ville et de ses moulins



⁵⁸⁷ Cela conduisit le maire à demander à l'ingénieur des Ponts et Chaussées d'édicter un règlement général des usines de la Rosselle, AMSA, délibérations, 23 novembre 1838 et 16 janvier 1839.

⁵⁸⁸ AD Moselle, 1 S 337. et AMSA, délibérations, 23 novembre 1838.

⁵⁸⁹ AMSA, délibérations, 28 novembre 1839.

⁵⁹⁰ AD Moselle, 225 M.

Les deux sites les plus appropriés à l'installation d'industries étaient les moulins d'Oderfang et du Red, tous deux à l'écart de la ville, à quelques centaines de mètres. Cependant, ils étaient en amont et non en aval, la question de la pollution des eaux pouvait toujours se poser, les plus prompts à s'opposer étant les tanneurs qui avaient besoin d'eaux claires à longueur d'année. En 1867, une féculerie s'était établie à Oderfang, elle dut creuser une dizaine de fosses de décantation et filtrage, affronter les plaintes des tanneurs, finalement l'administration prorogea son autorisation en 1869⁵⁹¹. Lion Hertz avait pu installer son usine de récupération des carcasses de chevaux en 1861 au moulin du Red et étendre progressivement ses productions mais il lui fallut aussi surmonter les protestations des tanneurs car il lâchait dans la Rosselle des micro-organismes qui corrompaient les peaux⁵⁹².

Un des paradoxes qui limitèrent sans doute la croissance industrielle locale fut que les deux pôles externes qu'étaient le moulin d'Oderfang et le moulin du Red furent occupés par des industries chimiques (Appold, Hertz, la féculerie Villiaume en 1867) dont l'extension était nécessairement limitée par son caractère polluant. C'est peut-être pour cette raison que l'établissement Appold de St-Avold resta bien plus petit que son excroissance de Boulay⁵⁹³.

Compte tenu de la disposition géographique que nous venons de décrire, il aurait fallu soit bâtir à neuf à l'écart de la ville, soit installer des machines à vapeur en lieu et place des moulins. Tout cela aurait été possible mais aurait nécessité beaucoup de capital et de l'audace.

Or, comme on l'a vu, la plus grande partie de l'activité industrielle locale procédait de l'artisanat traditionnel, lequel manquait de capital et s'accompagnait d'une « mentalité » moins audacieuse, moins spéculative que précautionneuse. Et pour cause, l'artisan travaillait sans filet, il gagnait sa vie, recherchait la régularité de ses recettes plus que la croissance alors qu'un jeune bourgeois, plus à l'aise dans la vie, assuré d'un capital familial, pouvait appliquer à son activité un caractère spéculatif, un esprit de jeu qui le poussait à voir plus grand.

Or, St-Avold ne présentait aucune attraction particulière pour ces jeunes notables attirés par des villes d'un plus grand calibre.

⁵⁹¹ AD Moselle, 1 S 509.

⁵⁹² L. Michaux, op. cit., pp 186-187. En 1875, Lion Hertz avait ajouté à la gamme de ses productions à partir des carcasses d'animaux, la colle forte qui s'obtient à partir de la décomposition des os et cartilages.

⁵⁹³ L'établissement Appold fut démantelé en 1882 (AD Moselle, 8 AL 120).

Les choix négatifs pour la ville de l'administration, réitérés de cinquante ans en cinquante ans avaient orienté les élites vers l'émigration et non vers l'investissement sur place. Non sans quelques exceptions, bien entendu. Mais le contre exemple de Sarreguemines, ville bien plus faible que St-Avold, vers 1700 et bien plus florissante vers 1850, à la différence de Faulquemont ou même de Boulay (exemple limite) vérifient cette hypothèse.

Faulquemont partageait avec St-Avold l'ensemble des handicaps qui limitèrent leur développement industriel. De même que St-Avold se situait en amont sur le bassin de la Rosselle, c'est-à-dire souffrait d'une faiblesse du débit de ses eaux⁵⁹⁴, Faulquemont était en amont sur le bassin de la Nied. Ainsi, le glissement des fortes densités de Faulquemont vers Boulay ou de St-Avold vers Sarreguemines correspondait aux glissements généraux de populations des montagnes hautes ou moyennes vers les vallées et les plaines. Enfin, Faulquemont, comme St-Avold avaient perdu toute centralité administrative.

D'autre part, si Sarreguemines dépassa St-Avold en population dès qu'elle devint sous-préfecture, il en fut de même de Boulay qui devint le chef lieu d'un cercle, à l'époque de l'annexion et dont la population dépassa celle de St-Avold entre 1860 et 1880.

Dans ces conditions très généralement défavorables, corrigées cependant par l'arrivée précoce du chemin de fer, la ville de St-Avold survécut, profita du « progrès » technique mais seulement lorsqu'il était éprouvé par le temps et à la portée des « économies » modestes des artisans. Les entreprises n'eurent qu'un rayonnement local dans un canton qui perdait plutôt de sa population, de surcroît.

La croissance nationale ou régionale se faisait ailleurs.

Aussi, dans ces entreprises naboriennes modestes, il n'était pas question de voir des ingénieurs à l'oeuvre comme à Sarreguemines, à partir des années 1860⁵⁹⁵. Jusqu'en 1870, à St-Avold, l'ingénieur resta un personnage de la fonction publique, civile ou militaire.

Les statistiques communales ou départementales nous ont permis de situer l'artisanat naborien dans son contexte régional. Mais les inventaires après décès des liasses notariales nous font découvrir plus précisément quelques cas de ces entreprises artisanales

⁵⁹⁴ La disponibilité en eau, la force hydraulique restèrent de puissants facteurs de localisation industrielle au XVIII et XIXème siècles, avant que la machine à vapeur ne déplace le problème des sources d'énergie vers la disponibilité en charbon.

⁵⁹⁵ D. Hemmert, op. cit., p 79 et suivantes.

ou proto-industrielles qui se développèrent ou se maintinrent malgré le contexte défavorable, à St-Avold au XIXème siècle.

Tout d'abord, la liquidation des biens du ménage de l'industriel Appold⁵⁹⁶, en 1865, nous donne accès à la strate supérieure des industries naboriennes, à la fin du Second Empire. Cet industriel s'était vraisemblablement installé à St-Avold consécutivement à son mariage avec une fille du pays. Il se débarrassa alors de ses biens sarrois (participation dans l'industrie familiale) et investit à St-Avold et Boulay où il implanta ses deux établissements, de nombreux biens fonciers assurant la nourriture de ses chevaux de roulage.

Les biens de Charles Appold, fabricant de produits chimiques, 1865

| | | Actif | Passif |
|----------------|--|--|--------|
| Immeubles | -A St-Avold : une faïencerie, un moulin, des bâtiments annexes, plusieurs ha de terres et prés, -A Boulay : une fabrique et quelques 30 ha de terres et prés, -A Metz : une maison | Evaluation : 110.000 | |
| Argent | | 1835 | |
| Industrie | Stocks commerciaux : matières premières, produits finis, matériel | 139.500 | |
| Dettes actives | -105 actions des Chemins de Fer de l'Est et des Chemins de Fer Piémontais -5 actions de la Caisse d'Escompte de Metz -35 actions de la société de la [houne ?] -Négociants extérieurs (Paris, Roubaix, Brousses ?, Caux ?) -Acheteurs locaux <i>Total</i> | 34.250 2000 150 2876 1381 -40.657 | |
| <i>Bilan</i> | | - 291.992 | |

Localisation des Stock de l'industrie de C. Appold

| Matières en kg | St-Avold | Boulay | Metz |
|---|---|--|----------------------------------|
| Acide miriatique | 1409 | | |
| Acide sulfurique | 1161 | | |
| Chlorure de chaux | 1019 | | |
| Prussiate de potasse | 3052 | 15.000 | 4370 |
| Potasse | 11.035 | 15.362 | 5000 |
| Bleu de Prusse | 3900 | | 1030 |
| Sulfate | | | 357 |
| Houille | 10.000 | 86.000 | |
| Déchets de matières animales (laine, corne, cuir) et chiffons | | 347.453 | 3300 |
| Résidus | | 4500 hl | |
| Fers | | 800 + 2925 kg de conduites | |
| Matériel | 1 pompe à feu, des briques réfractaires, 2 voitures et 1 cabriolet, 3 chevaux, divers | 1 pompe à feu, des briques réfractaires, 1 camion, 2 charriots, 5 tombereaux, 10 chevaux, divers | 1 camion, 1 bureau, divers |
| Paille, avoine, orge et foin | 2750 | 26.800 | |
| Froment | 6680 | | |
| Total (valeur en frs) | 32.720 frs | 87.970 frs | 18.730 frs |

⁵⁹⁶ AD Moselle, 25 E 49, 30 juin 1865.

C'est donc un capital extérieur qu'il importa dans la région et son activité se déroula sur des horizons géographiques assez vastes, extra régionaux. Il commercialisait ses productions à partir de Metz semble-t-il, où il concentrait aussi une partie de ses matières premières (chiffons, déchets animaux). Ses débouchés étaient lointains comme le montrent ses dettes actives (Paris, Roubaix...) mais aussi locaux.

Enfin, en dehors de ses biens fonciers, l'essentiel de ses placements se situait à la bourse de Paris.

Cette entreprise chimique était la plus grosse affaire locale. Limitée dans ses capacités d'expansion pour les raisons que nous avons vues, elle avait finalement peu d'attaches locales. Son capital industriel était de l'ordre de 145.000 frs et son promoteur gardait au moment de sa mort de très fortes capacités d'autofinancement.

L'autre chimiste local, Lion Hertz, mourut en septembre 1867. Son entreprise à laquelle était associé son fils (18 % du capital) valait moins de 145.000 frs⁵⁹⁷, une somme très équivalente à l'affaire d'Appold. Il s'agissait là encore d'un industriel venu de l'extérieur et son affaire souffrait des mêmes butoirs que celle d'Appold. Mais elle se développa avec beaucoup de dynamisme, provoquant 3 enquêtes « de commodo et incommodo » entre 1861 et 1865 et une quatrième enquête en 1875⁵⁹⁸. Il recevait ses matières premières par voie de chemin de fer, avait diversifié ses productions, mobilisé assez de main d'oeuvre pour être considéré par ses alliés locaux comme le bienfaiteur quasi unique de la ville, en 1875⁵⁹⁹.

Appold et Hertz représentèrent donc une nouvelle génération d'entrepreneurs, le second peut même être considéré comme la première retombée économique positive de l'arrivée des chemins de fer. Il est donc bien clair que St-Avold, malgré sa situation dépressive chronique, bénéficia de quelques changements économiques survenus sous le Second Empire. Cependant, l'impact des deux nouvelles implantations resta limité et n'infléchi pas la courbe régressive de la population locale.

Parallèlement, des artisans développèrent aussi leurs affaires à un échelon qui présageait l'industrie naissante. 3 inventaires après décès nous donnent accès à la

⁵⁹⁷ Le capital de départ était de 96.647 frs et les actifs au moment du décès du père représentaient 49.647 frs, incorporant certainement du capital, mais on ne sait combien. Lion Hertz possédait aussi à St-Avold une maison et quelques 2 ha de terres.

⁵⁹⁸ AD Moselle, 8 AL 120.

⁵⁹⁹ L'enquête de 1875 opposa une cinquantaine de partisans du développement de Hertz à 18 opposants. Beaucoup de conseillers municipaux, la totalité des tanneurs, le curé, s'opposaient pour des raisons d'environnement et les partisans de l'industriel les accusaient de jalousie, rappelaient la mendicité chronique à St-Avold, avant l'établissement de Hertz (AD Moselle, 8 AL 120).

substance de leurs activités, ils nous décrivent une brasserie, une fabrique de chaussures et un atelier de serrurerie⁶⁰⁰, en 1865-67.

Jean Jochum, brasseur, 1866⁶⁰¹

| | | Actif | Passif |
|------------------|--|---------|--------|
| Immeubles | 1 maison, remise et écuries, hangard, 1 jardin, 1 verger et deux terres (plus de 1 ha) | 8200 | |
| Meubles | Plusieurs pièces, cuisine, greniers et écurie dont : 3 chevaux, harnais, fourrage et paille, 1 voiture, 1 char, 1 charriot (870 frs) et 1 vache, 2 porcs et outils de jardinage (355 frs) | 3658 | |
| Stok et matériel | Matériel de fabrication de la brasserie | 1190 | |
| | mesures, sacs, 486 petits tonneaux, 5 cuves, 32 tonneaux et 500 bouchons de liège | 2747 | |
| | Matériel de tonnellerie | 30 | |
| | 2 balles de houblon | 200 | |
| | 85 hl d'orge | 935 | |
| | 18 pièces de bière de garde (162 hl) | 3240 | |
| | 52 hl de bière ordinaire | - 780 | |
| | Total | 9122 | |
| Argent | | 98 | |
| Dettes act. | -Une centaine de débiteurs de boisson et de particuliers dont une cinquantaine de petites livraisons après la mort du brasseur (carte) | 29.174 | |
| | - Avances à la famille | 4689 | |
| | Total | 33.863 | |
| Dettes pass. | -Emprunt au père et avance du frère | | 4895 |
| | -8 ans de loyer | | 4000 |
| | -Reste à payer de la maison | | 3185 |
| | -Emprunt à St-Avold et au banquier Moïse Cahen et fils | | 2000 |
| | - Factures d'un lithographe et d'un négociant en grains de Metz | | 4885 |
| | - 2 fact. de négoc. en houblon de Nancy et Strasbourg | | 3283 |
| | -Fact. nabor. (maréchal f., fer et ferblanterie) | | 1029 |
| | - Petites dettes à St-Avold | | 732 |
| | Total | | 24.009 |
| Bilan | | +30.932 | |

Ces trois établissements avaient été fondés par des artisans issus de familles locales. C'était donc des entreprises d'une certaine modestie mais déjà marquées par certains traits de modernité et un développement permis par l'arrivée du chemin de fer, orienté par l'évolution industrielle et géographique du département.

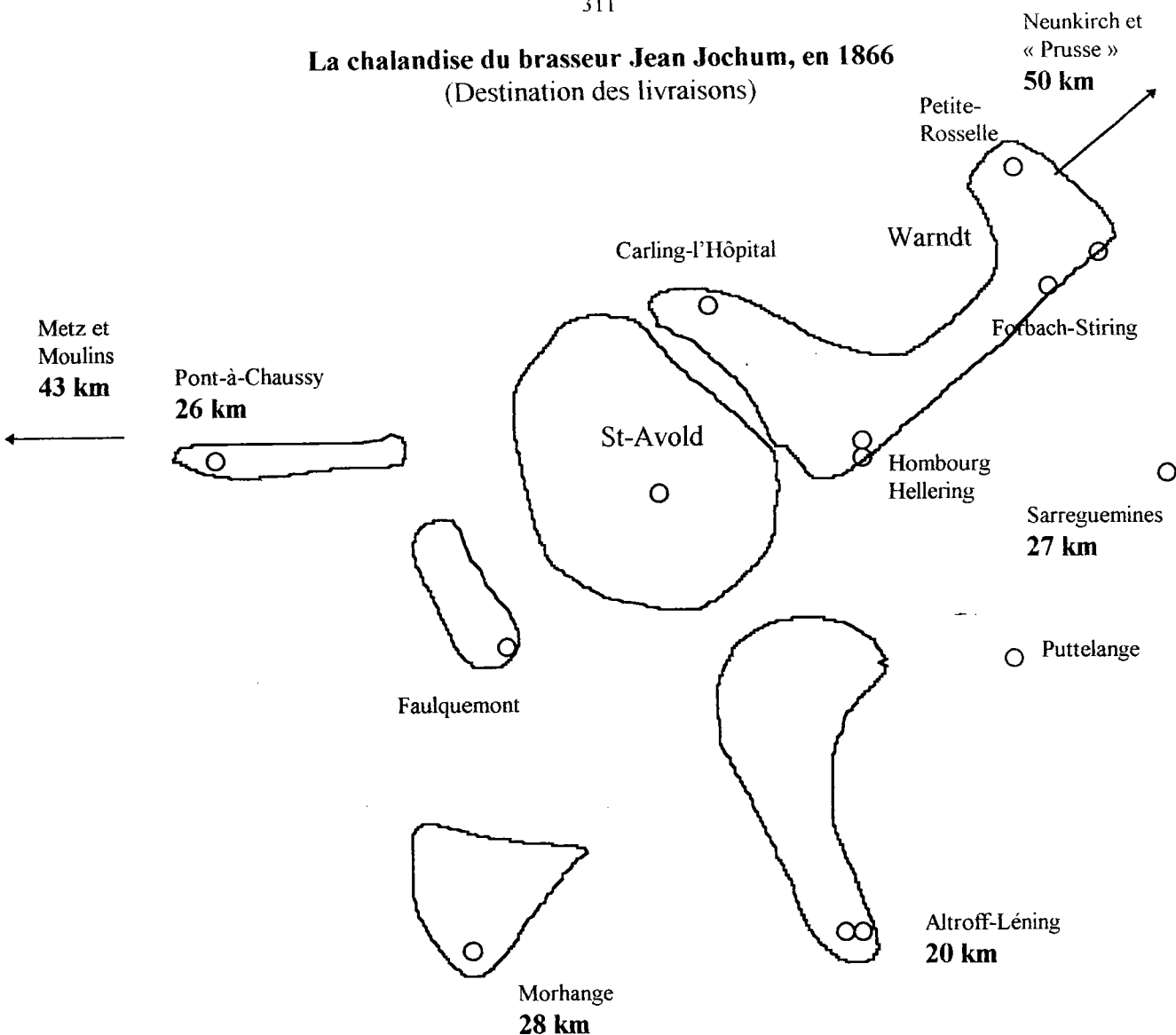
Ainsi, la brasserie de Jean Jochum n'était déjà plus un établissement artisanal comme ceux du XVIIIème siècle. Le capital investi dans l'activité de l'ordre de 40.000 frs (stock, matériel et dettes actives), était sans commune mesure avec l'échelle de travail des artisans naboriens de l'époque pré-révolutionnaire.

La chalandise était de même nettement plus large.

⁶⁰⁰ J.G. Pister (1869) était serrurier mais aussi marchand de fer (quincailler) et Louis Zimmerman (1869), fabricant de chaussures et marchand. C'est pourquoi nous renvoyons le lecteur au chapitre sur le commerce pour consulter la teneur de leurs inventaires.

⁶⁰¹ AD Moselle, 25 E 51, 3 mai 1866.

La chalandise du brasseur Jean Jochum, en 1866 (Destination des livraisons)



Le rayon géographique des livraisons s'était considérablement élargi et J. Jochum allait chercher les clients (débitants de boisson et négociants) là où ils se trouvaient, dans les villes de plus grande taille (Metz) ou dans les secteurs animés récemment par l'essor de l'industrie moderne (Warndt industriel).

Autrement dit, l'élargissement de l'activité productive de cette brasserie introduisait à St-Avold une industrie non banale, non orientée vers la simple chalandise cantonale, mais destinée à approvisionner un marché régional sur 30 à 50 km de rayon. Elle affrontait la concurrence de villes comme Forbach, Sarreguemines et Metz qui étaient soit bien plus dynamiques que St-Avold, soit bien plus importantes. Il est probable que l'arrivée des chemins de fer, par la diminution des coûts de transport qu'elle avait introduite (directement vers Metz, Forbach et Stiring), avait fortement facilité l'extension de l'activité de Jochum.

Les marchés exploités par Jean Jochum, d'après ses dettes actives repérables

| Secteur géographique | Nombre de communes | Nombre de clients | Valeur des crédits accordés | |
|--------------------------|--------------------|-------------------|-----------------------------|--------|
| St-Avold et environs | 7 | 22 | 2582 | 15,8% |
| Rural (sud et ouest) | 15 | 26 | 2176 | 13,3 |
| Metz et Moulins les Metz | 2 | 9 | 2803 | 17,2 |
| Warndt industriel | 10 | 44 | 7967 | 48,9 % |
| <i>dont Forbach</i> | | 18 | 1879 | |
| <i>Petite Rosselle</i> | | 10 | 3202 | |
| <i>Stiring Wendel</i> | | 1 | 1201 | |
| <i>Carling</i> | | 4 | 503 | |
| Sarreguemines | | 3 | 58 | |
| Puttelange | | 2 | 74 | |
| Paris | | 1 | 86 | |
| Mourmelon | | ? | ? | |
| Neunkirch et « Prusse » | | 4 | 543 | 3,3 % |

C'était un fabricant-grossiste, d'où l'importance du crédit aussi bien accordé que sollicité⁶⁰². Ce trait se retrouve chez Pister et Zimmerman bien que leurs établissements aient été un peu plus modestes, n'aient visé (à voir leurs dettes actives) que des clientèles proches, à peu près cantonales et exceptionnellement un peu plus lointaines. Sur ce plan, constatons que ces artisans moyens, situés dans une commune frontalière, exportaient certes, mais finalement très peu.

Part des exportations et des ventes lointaines, d'après les crédits accordés

| Dettes actives | Totales | Lointaines (plus de 40 km) | | Exportations | |
|-----------------------|---------|----------------------------|--------------|--------------|-------|
| | | Meurthe ⁶⁰³ | environ 2 % | | |
| Pister (fer) | 8445 | | | 0 | 0 |
| Zimmerman (chaussure) | 2085 | Dieuze | moins de 10% | 252 | 12 % |
| Jochum (brasserie) | 29.174 | | 11,5 % | 543 | 1,9 % |

En fin de compte, quelques artisans, comme notre analyse générale nous le laissait pressentir, purent développer l'échelon technique ou géographique de leurs activités.

Mais leurs dimensions furent limitées par le fait qu'ils ne s'associèrent pas à des notables, à des rentiers qui leur auraient permis d'investir beaucoup plus et de rechercher des marchés plus lointains.

En effet, les emprunts des trois artisans étaient des obligations notariales nécessairement limitées par les capacités hypothécaires de leurs biens fonciers et immobiliers.

⁶⁰² Alors que les détaillants recourraient beaucoup moins au crédit, au XIX^e siècle, et contrairement au XVIII^e siècle.

⁶⁰³ Dans quelques villages comme Moncel sur Seille, Bénestrof, Neufvillage.

| | Valeur des emprunts | Valeurs immobilières | Part des emprunts intrafamiliaux | Crédit à court terme ⁶⁰⁴ |
|-----------|---------------------|----------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Pister | 18.500 | 20.000 | 0 | 1500 |
| Zimmerman | 3617 | 15.000 ? | 1117 | 500 |
| Jochum | 13.000 | 8200 | 4900 | 1000 |

En gros, on pouvait hypothéquer ses biens jusqu'à deux fois leur valeur ; en tout état de cause, cela ne permettait pas de faire le bond en avant qui caractérisait le stade industriel par rapport au stade artisanal. Aussi, ce qui a manqué à St-Avold, ce n'est probablement pas des artisans de qualité, mais bien plutôt des opportunités d'association avec des notables, dont le nombre était restreint par les faiblesses de la position administrative de la ville.

D'autre part, si quelques exemples de réussites relatives ont existé, la plus grande part de l'artisanat a « fonctionné » au XIX^{ème} siècle, exactement comme au XVIII^{ème}, par l'association d'un peu d'autosubsistance locale et d'un peu d'activités de transformation. Celles-ci étaient d'autant plus accessibles à tout un chacun que le capital investi dans le matériel, dans presque toutes les branches, était assez dérisoire. La valeur de l'outillage était le plus couramment largement inférieure à 100 frs, seuls les maréchaux ferrants, devaient consacrer à leur matériel de 200 à 400 frs. De plus, très souvent, les artisans n'avaient pas ou peu de dettes actives, souvent encore ils n'avaient pas de stocks.

Quelques prix d'outillages tirés des inventaires après décès au XIX^{ème} siècle
(en francs)

| Date | Métier | Valeur des outils | Total des meubles et % des outils/meubles | |
|-------|---|-------------------|---|--------|
| 1814 | Serrurier | 60 | | |
| 1814 | 69 outils de tourneur | 82 | | |
| 1815 | Cloutier | 36 | 739 | 5 % |
| 1815 | Maréchal Ferrant | 400 | | |
| 1816 | Fileuse de chanvre (épouse d'un journalier) | 4 | 166 | 2,5 % |
| 1819 | Cordonnier | 48 | 993 | 5 % |
| 1819 | Maréchal Ferrant | 300 | 1905 | 16 % |
| 1851 | Fabricant de peignes pour tisserants | 10 | 703 | 1,5 % |
| 1851 | Maréchal Ferrant | 198 | 1061 | 18,5 % |
| 1853 | Chandellier | 100 | 669 | 15 % |
| 1853 | Charpentier | 25 | 549 | 4,5 % |
| 1866. | Coutelier | 50 | 1309 | 4 % |

⁶⁰⁴ Accordé par le banquier naborien Moïse Cahen et fils, que nous ne connaissons qu'au travers des dettes passives des inventaires après décès naboriens.

Ainsi, un fabricant de peignes pour les tisserands, habitant à Hombourg-Haut, en 1851, possédait 3 ha de terres, son logement et utilisait une machine tout équipée de 10 frs, aucun stock, aucune dette active.

Les exemples suivants permettent de situer la fortune moyenne des artisans locaux, depuis la Restauration jusqu'au Second Empire.

L'inventaire de Nicolas Bousser, propriétaire (en fait, tisserand), 1816⁶⁰⁵

| | | Actif | Passif |
|-----------------|--|----------------|--------|
| Immeubles | 1 maison, grange et écurie, 1 jardin et 3/4 de fauchées de pré | 3000 ? | |
| Meubles | dans 3 pièces, une cuisine, un grenier et une écurie (dont une chambre à soldat, 9 frs) | 578 | |
| Autosubsistance | 1200 £ de lard, 460 £ de jambon, 150 £ de saindoux, 2 quarts de farine, 4 vaches et 1 boeuf, 200 fagots, outils | 1859 | |
| Stock, matériel | 2 métiers à tisser 30 fagots et 4 bottes de chanvre brut, 2 £ de lin 127 aunes de Paris de toile de chanvre, 20 aune de Paris d'étoupe | 60 6 206 | |
| Dettes act. | | 0 | |
| Dettes pass. | | | 0 |
| <i>Bilan</i> | | + 5709 | |

L'inventaire d'un cordonnier d'environ 50 ans, 1819⁶⁰⁶

| | | Actif | Passif |
|-------------------|---|-----------|------------------|
| Immeubles | 2 acquets | 800 ? | |
| Meubles | | 762 | |
| Stock et matériel | Outils Stocks : 18 peaux, 46 paires de souliers de femmes et 23 paires de souliers d'enfants | 48 183 | |
| D. actives | 6 débiteurs | 215 | |
| D. passives | 3 tanneurs de St-Avoid 2 marchands de St-Avoid 2 emprunts | | 576 70 640 |
| <i>Bilan</i> | | + 722 ? | |

Liquidation de la communauté de biens de Nicolas Kieffer, tisserand et de sa femme, 1866⁶⁰⁷

| | | Actif | Passif |
|--------------|--|--------|--------|
| Immeubles | 1 part de maison, 3 jardins, 68 ares de terre (3 pièces) | 1380 | |
| Meubles | | 284 | |
| Passif | | | 207 |
| <i>Bilan</i> | | + 1457 | |

⁶⁰⁵ AD Moselle, 378 U 7, 11 juin 1816.

⁶⁰⁶ AD Moselle, 378 U 7, inventaire pris au moment du décès de l'épouse, elle laisse 6 enfants entre 5 et 22 ans.

⁶⁰⁷ AD Moselle, 25 E 19, 1er décembre 1866.

La demoiselle Barbe Wiltz, lingère, 1865 ⁶⁰⁸

| | | Actif | Passif |
|--------------|--|----------------|--------|
| Immeubles | 1 jardin et 10 ares de terres | 650 + 200 ? | |
| Meubles | habituels, presque rien de rural, estimés 1071 frs et vendus : | 1322 | |
| Argent | | 59 | |
| Dettes act. | -2 prêts à un ancien blanchisseur et à un bijoutier de la ville | 8850 | |
| | -22 bonnes dettes (clientèle de laveuses, couturières, particuliers de la ville et environs | 323 | |
| | -créances irrécouvrables | 127 | |
| Dettes pass. | frais de funérailles | | 231 |
| <i>Bilan</i> | | +11.300 | |

Inventaire après décès du coutelier Nicolas Karcher, 1866 ⁶⁰⁹

| | | Actif | Passif |
|------------------|---|-------------------|---------------------|
| Immeubles | 1 maison, 3 pièces de terre (46 ares) | + de 4437 | |
| Meubles | Meubles habituels, Tour à filer, dévidoir et corbeille, 60 m de toile de chanvre (90 frs), 1 pièce de toile en fabrication chez le tisserand (70 frs) 27 l de haricots, maïs et pois, 2 kg de lard, 1 kg de saindoux, 15 quintaux de pommes de terre | 1018 163 65 | |
| | <i>Total</i> | 1246 | |
| Stock, outils | 11 ciseaux et paires de ciseaux, 9 couteaux divers et 6 de table, outils (tour, enclume, étaux...) | 63 | |
| Dettes act. | -3 prêts locaux | 1183 | |
| | <i>Total</i> | 2575 | |
| Dettes pass. | -Reliquats de paiement de la maison et d'un jardin -20 dettes pour services et marchandises ou frais funéraires | | 3262 756 4018 |
| | <i>Total</i> | | |
| <i>Bilan</i> | | + de 4303 | |

On pourrait multiplier les exemples, aussi bien vers 1815 que vers 1865, dans toutes les branches de fabrication, les bilans atteignaient couramment quelques milliers de francs, rarement 5000 et encore plus rarement 10.000 frs.

Cette faible intensité capitalistique assurait une bonne répartition de la pauvreté mais ne pouvait déboucher sur un essor endogène de l'industrie.

Pourtant, St-Avold faillit se retrouver au centre de la spirale du progrès. Car le ban urbain contenait une très grande forêt, site traditionnel d'implantations industrielles. Ici comme ailleurs et même plus qu'ailleurs, les tentatives et les espoirs déçus ne manquèrent pas.

⁶⁰⁸ 25 E 50. Les femmes célibataires préféraient placer leurs économies en prêts plutôt qu'en biens fonciers, comme le montre une autre demoiselle, Catherine Esch, sans profession, (25 E 52, 18 juillet 1867). Elle ne possédait qu'un jardin mais plaçait 2000 frs.

⁶⁰⁹ AD Moselle, 25 E 19, 22 décembre 1866.

TABLE DES MATIERES

| | | |
|--------------------|--|------------|
| | Avant-propos, sources et bibliographie | 2 |
| 1) | Etat de la question, problématique | 2 |
| 2) | Sources et références bibliographiques | 13 |
| | Abréviations | 13 |
| a) | Sources d'archives | 14 |
| b) | Sources manuscrites et lithographies | 21 |
| c) | Sources imprimées | 22 |
| d) | Références bibliographiques | 23 |
| | Ouvrages ayant servi à l'introduction | 23 |
| | Bibliographie générale | 24 |
| | Introduction | 32 |
| 1) | Présentation historique et géographique de la ville | 32 |
| 2) | La signification des crises du XVIIème siècle, pour une petite ville comme St-Avold | 45 |
| A | Dépression et reprise démographique à St-Avold, au XVIIème siècle | 45 |
| B | Continuité et discontinuité des fonctions urbaines | 54 |
| a) | La continuité fiscale et administrative | 54 |
| b) | L'évolution de l'économie urbaine | 58 |
| | <i>Conclusion</i> | 72 |
| 1ère partie | LES FLUCTUATIONS DEMOGRAPHIQUES, entre 1685 et 1870/90 | 76 |
| I | RECONSTITUTION DE L'EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION | 76 |
| 1) | Les données disponibles | 76 |
| 2) | Le nombre des feux | 82 |
| 3) | Calcul de la valeur du feu moyen | 86 |
| 4) | Interprétation et estimation | 92 |
| | <i>Conclusion : l'évolution des feux et de la population de St-Avold</i> | 95 |
| II | ANALYSE DU MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION | 100 |
| 1) | Tendance générale de la natalité | 100 |
| 2) | L'opposition du Warndt et du plateau | 103 |
| 3) | L'évolution des mariages | 107 |
| 4) | Evolution de la mortalité | 113 |
| III | LE MOUVEMENT MIGRATOIRE : LES RAPPORTS DE LA VILLE AVEC SON ENVIRONNEMENT | 124 |
| 1) | Evaluation du solde migratoire | 124 |
| 2) | Les directions des relations urbaines | 127 |
| | <i>Conclusion</i> | 143 |
| IV | L'ECHEC NABORIEN EST-IL UN CAS ISOLE ? | 144 |
| | <i>Conclusion générale de la première partie</i> | 153 |
| 2ème partie | LES FLUCTUATIONS ECONOMIQUES, entre 1685 et 1870/90 | 155 |
| | Introduction : les évolutions globales | 155 |
| I | L'AUTOSUBSISTANCE URBAINE | 163 |
| 1) | Impact social de l'agriculture naborienne | 165 |
| 2) | Types de cultures et d'élevages | 170 |
| 3) | Evolution du complexe agro-pastoral | 174 |
| 4) | Les journaliers | 185 |
| 5) | Le rapport des Naboriens à la terre, vers 1870 | 190 |
| II | LES TRANSPORTS ET L'EVOLUTION DU CARREFOUR NABORIEN | 198 |
| 1) | L'évolution du carrefour routier | 201 |
| 2) | Le transit urbain au XIXème siècle | 206 |

| | | |
|------------|---|------------|
| 3) | Le raccordement de St-Avold aux chemins de fer | 222 |
| | <i>Conclusion</i> | 229 |
| III | L'EVOLUTION DE L'ARTISANAT DE TRANSFORMATION ET DU BATIMENT | 232 |
| 1) | Les confréries professionnelles | 232 |
| 2) | Le poids de l'artisanat naborien à travers la conjoncture | 251 |
| | Les tisserands | 254 |
| | La fabrication des chariots | 260 |
| | Le bâtiment | 262 |
| | Les tanneries | 271 |
| | Le faible développement des fabriques naboriennes au XIXème siècle | 283 |
| 3) | Les structures de l'artisanat naborien et son rapport à l'environnement | 285 |
| 4) | Les échecs de la grande industrie à St-Avold | 316 |
| | Le fer | 317 |
| | Le charbon | 326 |
| | Le plomb et le cuivre | 334 |
| | <i>Conclusion</i> | 337 |
| IV | EVOLUTION DU COMMERCE ET DES SERVICES | 339 |
| 1 | Evolution du commerce | 341 |
| a) | Le commerce naborien au XVIIIème siècle | 341 |
| | Typologie du commerce naborien au XVIIIème siècle | 343 |
| | Le commerce naborien à la veille de la Révolution | 376 |
| b) | Marché local et commerce alimentaire | 393 |
| | Position sociale du commerce alimentaire | 394 |
| | Le marché de St-Avold | 403 |
| c) | Evolution dépressive du commerce naborien aux XVIII et XIXème siècles | 434 |
| | <i>Conclusion</i> | 445 |
| d) | Quelques cas de commerçants naboriens du XIXème siècle | 446 |
| | <i>Conclusion</i> | 458 |
| 2 | Les services | 459 |
| a) | La perte des fonctions centrales | 460 |
| | <i>Conclusion</i> | 476 |
| b) | Le marché naborien des capitaux | 479 |
| | Le marché financier à St-Avold, au XVIIIème siècle | 479 |
| | <i>Conclusion</i> | 495 |
| | Le marché financier naborien au XIXème siècle | 496 |
| | <i>Conclusion</i> | 504 |
| c) | La fonction résidentielle de la ville | 507 |
| | Une ville de garnison | 507 |
| | L'enseignement | 512 |
| | La police locale | 517 |
| | <i>Conclusion générale</i> | 521 |

ANNEXES

| | | |
|-----|--|-----|
| I | Exogamie géographique et langue vernaculaire | 534 |
| II | Inventaires après décès | 537 |
| | Métiers liés à l'agriculture | 537 |
| | Quelques cas de ruraux | 540 |
| | Quelques cas d'artisans | 543 |
| | La « classe » résidentielle | 546 |
| III | La clouterie rurale, fin du XVIIIème siècle-1870 | 553 |
| IV | Statistiques | 556 |
| | Populations rurales et urbaines de Lorraine | 556 |
| | Données statistiques de l'époque de la crise du XVIIème siècle | 557 |
| | Données brutes de l'Etat-Civil et calculs | 560 |
| | Mariés et célibataires | 564 |
| | Mortalité par tranches d'âges | 564 |
| | Saisonnalité des mariages et de la mortalité | 565 |